



Lesieur Cristal

NOTE D'INFORMATION

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE LESIEUR CRISTAL

A l'initiative de

Oleosud
(Groupe Sofiprotéol)



CIMR



CMR



**MAMDA
et MCMA**



Wafa Assurance



OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LESIEUR CRISTAL

NOMBRE D'ACTIONS VISEES

4 062 327 actions

PRIX PAR ACTION

108 Dh

MONTANT MAXIMUM DE L'OFFRE

438 731 316 Dh

DUREE DE L'OFFRE

DU 27 MARS AU 02 AVRIL 2012 INCLUS

Organisme Conseil et coordinateur global



**Organisme chargé de l'enregistrement de
l'opération**



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, et de l'article 36 de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n° 46-06, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 16 mars 2012 sous la référence VI/EM/008/2012.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	4
DEFINITIONS	6
AVERTISSEMENT	8
PREAMBULE	9
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE OLEOSUD	11
II. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOPROL.....	12
III. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (CIMR).....	13
IV. LE DIRECTEUR DE LA CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES (CMR)	14
V. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE LA MUTUELLE AGRICOLE MAROCAINE D'ASSURANCE (MAMDA) ...	15
VI. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE LA MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCES (MCMA)	16
VII. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE Wafa ASSURANCE	17
VIII. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LESIEUR CRISTAL SA	18
IX. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LESIEUR CRISTAL.....	19
X. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE SOPROL.....	38
XI. L'ORGANISME CONSEIL	46
XII. LE CONSEIL JURIDIQUE.....	47
XIII. LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	48
PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION	49
I. CADRE DE L'OPERATION	50
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION	53
III. LIENS ENTRE LESIEUR CRISTAL ET LES INITIATEURS DE L'OPERATION	54
IV. STRUCTURE DE L'OFFRE	55
V. ELEMENTS D'APPRECIATION DES TERMES DE L'OFFRE	56
VI. FRAIS DE TRANSACTION.....	63
VII. CONSEILLER ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS.....	64
VIII. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS LESIEUR CRISTAL	64
IX. CALENDRIER DE L'OPERATION.....	65
X. MODALITES DE PARTICIPATION A L'OFFRE	65
XI. MODALITES DE CENTRALISATION, D'ENREGISTREMENT ET DE REGLEMENT LIVRAISON.....	67
XII. FISCALITE	67
XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION	68
PARTIE III. PRESENTATION DES INITIATEURS.....	69
I. PRESENTATION DU GROUPE SOFIPROTEOL	70
II. PRESENTATION DE LA CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (CIMR)	131
III. PRESENTATION DE LA CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES (CMR).....	137
IV. PRESENTATION DE MAMDA-MCMA	143
V. PRESENTATION DE Wafa ASSURANCE	155
PARTIE IV. PRESENTATION GENERALE DE LESIEUR CRISTAL	162
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	163
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LESIEUR CRISTAL.....	165
III. NANTISSEMENT D'ACTIFS	170
IV. NANTISSEMENT D' ACTIONS	171
V. NOTATION	171
VI. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES	171
VII. ORGANES D'ADMINISTRATION.....	173
VIII. ORGANES DE DIRECTION	178
IX. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	182
X. COMITES DE LESIEUR CRISTAL	183

PARTIE V. MARCHE DE LESIEUR CRISTAL.....	185
I. LE MARCHE INTERNATIONAL DES GRAINES OLEAGINEUSES	186
II. LE MARCHE MAROCAIN DES GRAINES OLEAGINEUSES.....	192
III. LE MARCHE NATIONAL DES SAVONS	202
IV. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	206
PARTIE VI. ACTIVITE DE LESIEUR CRISTAL.....	207
I. HISTORIQUE.....	208
II. APPARTENANCE DE LESIEUR CRISTAL AU PERIMETRE SOFIPROTEOL.....	209
III. METIERS DU GROUPE LESIEUR CRISTAL.....	220
IV. ACTIVITE DU GROUPE LESIEUR CRISTAL.....	228
V. POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT.....	232
VI. LA POLITIQUE DE COUVERTURE	235
VII. MOYENS TECHNIQUES ET STOCKAGE	235
VIII. RESSOURCES HUMAINES	241
IX. SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION.....	250
X. POLITIQUE DE DISTRIBUTION	252
XI. POLITIQUE MARKETING ET COMMERCIALE.....	253
XII. POLITIQUE QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	254
XIII. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	254
PARTIE VII. ANALYSE FINANCIERE.....	256
I. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX	257
II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES	281
PARTIE VIII. PERSPECTIVES.....	307
I. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU MARCHE	308
II. PERSPECTIVES FINANCIERES DE LESIEUR CRISTAL	315
PARTIE IX. FACTEURS DE RISQUE	324
I. RISQUE LIE A LA CONJONCTURE ECONOMIQUE.....	325
II. RISQUE LIE AU RENCHERISSEMENT DES MATIERES PREMIERES	325
III. RISQUES LIES AU TAUX DE CHANGE	325
IV. RISQUES LIES A LA CONCURRENCE.....	325
V. RISQUES INDUSTRIEL	326
VI. RISQUES HYGIENE ET SECURITE ALIMENTAIRE.....	326
VII. RISQUE LIE AUX RESSOURCES HUMAINES	326
PARTIE X. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	327
PARTIE XI. ANNEXES	329
I. COMPTES SOPROL.....	330
II. COMPTES LESIEUR CRISTAL	343
III. MODELE DU BULLETIN D'ORDRE DE VENTE	430

ABREVIATIONS

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
B to B	Business to Business
B to C	Business to Consumer
BAM	Bank Al-Maghrib
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
CA	Chiffre d'affaires
CBOT	Chicago Board of Trade
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGI	Code Général des Impôts
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CMPC	Coût Moyen Pondéré du Capital
CMR	Caisse Marocaine des Retraites, agissant pour le compte du régime des pensions civiles.
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DCF	Discounted Cash Flow
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FAO	Food and Agricultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FCP	Fonds Commun de Placement
FF	Francs français
FR	Fonds de Roulement
HAACP	Hazard Analysis Critical Control Point
Ha	Hectare
HHT	Hand Held Terminal
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
J.h.	Jours hommes
KDh	Millier(s) de Dirhams
Kg	Kilogramme
Km	Kilomètre
KT	Millier(s) de tonnes
KTND	Millier(s) de Dinars tunisiens
L	Litre
LES	Lesieur Cristal (ticker)
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MAMDA-MCMA	MAMDA et MCMA : Les entités MAMDA et MCMA sont juridiquement indépendantes sans aucun lien capitalistique.
MASI	Moroccan All Shares Index
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
MDh	Million(s) de Dirhams

MENA	Middle East North Africa (Moyen-Orient, Afrique du Nord)
MENACA	Middle East North Africa Central Asia (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Asie Centrale)
MEUR	Million(s) d'Euros
Mrds Dh	Milliard(s) de Dirhams
Mrds EUR	Milliard(s) d'Euros
Mrds USD	Milliard(s) de Dollars
MUSD	Million(s) de Dollars
NA	Non applicable
NS	Non significatif
OPA	Offre Publique d'Achat
OPV	Offre Publique de Vente
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PMV	Prix Moyen de Vente
QSE	Qualité Sécurité Environnement
REX	Résultat d'Exploitation
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SNI	Société Nationale d'Investissement
T	Tonne
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TM	Tonne Métrique
TND	Dinar tunisien
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Var.	Variation
VE	Valeur d'Entreprise
WACC	Weighted Average Cost of Capital

DEFINITIONS

Acide gras	Un acide gras est une famille de molécules lipidiques, qui renferme notamment les oméga-3 et les oméga-6. Il existe trois types d'acides gras : ▪ les acides gras saturés ; ▪ les acides gras mono-insaturés (la chaîne carbonée contient une double liaison) ; ▪ les acides gras polyinsaturés (contenant plusieurs doubles liaisons). L'utilisation et l'assimilation des acides gras par l'organisme ne peut se produire qu'en présence et en synergie avec des nutriments tels que minéraux, oligoéléments, vitamines, enzymes.
Agrégation	Modèle d'organisation des agriculteurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles à forte capacité managériale. C'est un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial et industriel qui permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées de bénéficier des techniques modernes de production et du financement et d'accéder au marché intérieur et extérieur.
Alcalin	Produit chimique qui, à l'inverse d'un acide, est capable de capturer un ou plusieurs protons. Un milieu riche en bases est dit basique ou alcalin. La réaction chimique d'un acide et d'une base donne un sel et de l'eau. C'est un produit caustique, qui peut provoquer des brûlures. Les bases les plus connues sont la chaux vive, l'ammoniaque et la soude. Il existe différents modèles chimiques pour expliquer le comportement des bases.
Biodiesel	Le biodiesel, ou biogazole est une alternative au carburant pour moteur diesel classique : gazole ou pétrodiesel. Le biodiesel peut être utilisé seul dans les moteurs (B100) ou mélangé avec du pétrodiesel (B20, B5, B2, etc)[Note 1]. Ce biocarburant est obtenu à partir d'huile végétale ou animale, transformée par un procédé chimique appelé transestérification faisant réagir cette huile avec un alcool (méthanol ou éthanol), afin d'obtenir du EMHV ou du EEHV (suivant l'alcool utilisé).
Biolubrifiant	Lubrifiant rapidement biodégradable et non toxique pour les êtres humains et les milieux aquatiques. Il peut être à base d'huile végétale (ex. huile de colza) ou d'esters synthétiques fabriqués à partir d'huiles renouvelables modifiées ou de produits d'origine pétrolière.
Chimie renouvelable	La chimie renouvelable (ou « verte ») prévoit la mise en œuvre de principes pour réduire et éliminer l'usage ou la génération de substances néfastes pour l'environnement, par de nouveaux procédés chimiques et des voies de synthèses « propres », c'est-à-dire respectueuses de l'environnement.
Décoloration	A la sortie de la neutralisation, l'huile reste encore trop foncée pour être commercialisée. Ainsi, les pigments responsables de la coloration doivent être éliminés ; pour cela l'huile est traitée par une terre activée vers 90-100°C sous agitation, cette même terre sera éliminée par filtration.
Emballage PEHD	Emballage en polyéthylène haute densité (PEHD). Le PEHD est utilisé par exemple pour produire des caisses de plastiques hautement résistantes, des pistes de glisse pour patinoire, des emballages de produits détergents ou de lait.
Emballage PET	Le polytéréphtalate d'éthylène, plus connu sous le nom de polyéthylène téréphtalate (traduction impropre de l'anglais) ou PET, que l'on trouve également avec l'abréviation PETE, est un plastique de type polyester saturé, par opposition aux polyesters thermodurcissables. Chimiquement, c'est le polymère obtenu par la polycondensation de l'acide téréphtalique et de l'éthylène glycol. Malgré sa dénomination, il n'y a aucune similitude avec le polyéthylène.
Extrusion	L'extrusion est un procédé de fabrication (thermo) mécanique par lequel un matériau compressé est contraint de traverser une filière ayant la section de la pièce à obtenir. On forme en continu un produit long (tube, tuyau, profilé, fibre textile) et plat (plaque, feuille, film).
Fardelage	Procédé d'emballage consistant à envelopper des fardeaux sous film rétractable.
Finissage	Une Ligne de Finissage pour savon de ménage prévoit une des deux sections suivantes alternatives : ▪ Coupe et Moulage : La barre de savon extrudée par la Boudineuse est coupée en continu en billettes par la découpeuse. Les morceaux de savon sont envoyés à la mouleuse, qui se trouve en aval, où ils sont moulés avant d'être envoyés à la section de conditionnement. ▪ Coupe et Marquage : La barre de savon extrudée par la boudineuse est coupée en morceaux au moyen d'une découpeuse. Ces morceaux sont directement moulés en relief au moyen d'un dispositif à rouleau.

Huile palmiste	L'huile de palmiste est de couleur blanche. Extraite des graines décortiquées, à haute teneur en acidité, elle est utilisée également en alimentation et dans l'industrie (savons, lubrifiants ...). L'huile de palme et l'huile de palmiste sont riches en acides gras saturés et sont partiellement à l'état solide aux températures tempérées.
Initiateurs	Désigne les initiateurs de l'Opération : Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance.
Offre	Désigne l'offre publique d'achat visant les actions de Lesieur Cristal.
Oléagineux	Les oléagineux sont des plantes cultivées spécifiquement pour leurs graines ou leurs fruits riches en matières grasses, dont on extrait de l'huile à usage alimentaire, énergétique ou industriel.
Oléicole / Oléiculture	L'oléiculture est la culture et l'exploitation des oliviers afin de produire des olives de table ou de l'huile d'olive.
Opération	Désigne l'offre publique d'achat visant les actions de Lesieur Cristal.
Raffinage chimique	Le procédé de raffinage chimique consiste en l'élimination des acides gras libres avec des solutions basiques, le plus souvent de la soude.
Raffinage physique	Le procédé de raffinage physique consiste en l'élimination des acides gras libres par distillation à température élevée.
Revamping	Ensemble d'interventions sur une installation existante en vue de modifier et/ou accroître sa production.
Sleeveage	C'est une opération qui utilise des manchons rétractables ou plus communément appelés Sleeve comme support de conditionnement. Ces derniers peuvent être neutres ou personnalisés. (manchons : Cylindre destiné à relier deux tuyaux).
Société	Désigne Lesieur Cristal.
Soufflage	C'est une technique qui permet de donner du volume aux objets en verre (ou en plastique) lors de leurs créations.
Suif	Le suif est un produit résiduel obtenu par la fonte de la graisse d'espèces animales comme le mouton et le bœuf. Cette matière première est utilisée en savonnerie pour la fabrication du savon par une réaction de saponification. Le suif peut être aussi utilisé pour l'assouplissement et l'imperméabilisation des cuirs. Enfin, source de lipides énergétiques il peut aussi entrer dans la composition d'aliments pour les animaux.
Tourteaux	Les tourteaux sont les résidus solides obtenus après extraction de l'huile des graines ou des fruits oléagineux. Ce sont les coproduits de la trituration, c'est-à-dire l'industrie de fabrication de l'huile. Ils représentent généralement de 50 à 75 % de la masse des graines.

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation du prix ou de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'offre faite aux actionnaires de la société Lesieur Cristal.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la participation à l'opération, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété et de l'article 36 de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n° 46-06, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation des Initiateurs et de la Société, leur situation financière et l'évolution de leur activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp., agissant en qualité de conseiller financier, en application des dispositions de l'article 14 précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- commentaires, analyses et statistiques fournis par Lesieur Cristal et Oléosud, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession, afin de s'assurer de la sincérité des informations contenues dans la présente note d'information ;
- liasses comptables et fiscales de Lesieur Cristal pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010 ainsi que la revue limitée des comptes au premier semestre 2011 ;
- les comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010 et au premier semestre 2011 ;
- procès-verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires de Soprol et de Lesieur Cristal pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009, 2010 et 2011 et pour l'exercice en cours jusqu'à la date du visa ;
- rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010 de Soprol et de Lesieur Cristal ainsi que la revue limitée des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2011 de Lesieur Cristal ;
- rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées de Soprol et de Lesieur Cristal des exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010.
- les prévisions établies par le management de Lesieur Cristal.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété et de l'article 38 de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques, cette note d'information doit être :

- disponible au siège de Lesieur Cristal sis au 1, Rue Caporal Corbi BP: 3095 Roches Noires Casablanca 20300 ;
- disponible au siège Attijari Finances Corp. sis au 163, Boulevard Hassan II, 20000, Casablanca
- tenue à la disposition du public dans les établissements chargés de recueillir les ordres de vente des actionnaires à savoir toutes les banques et toutes les sociétés de bourse.

Par ailleurs :

- elle sera disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet.

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE OLEOSUD

Identité

Dénomination ou raison sociale	Oléosud
Représentant légal	M. Philippe TILLOUS-BORDE
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	11-13 rue Monceau – 75 008 Paris
Numéro de téléphone	+33 1 40 69 48 26
Numéro de fax	+33 1 40 69 49 39
Adresse électronique	p.tillous-borde@prolea.com

Attestation

Objet : Offre Publique d'Achat

Le Président du Conseil d'Administration de Oléosud atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information, relatives à Oléosud, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Lesieur Cristal S.A. pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Philippe TILLOUS-BORDE
Président du Conseil d'Administration

II. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOPROL

Identité

Dénomination ou raison sociale	Soprol
Représentant légal	M. Philippe TILLOUS-BORDE
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	11-13 rue Monceau – 75 008 Paris
Numéro de téléphone	+33 1 40 69 48 26
Numéro de fax	+33 1 40 69 49 39
Adresse électronique	p.tillous-borde@prolea.com

Attestation

Objet : Offre Publique d'Achat

Le Président du Conseil d'Administration de Soprol atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information, relatives à Soprol, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Lesieur Cristal S.A. pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Philippe TILLOUS-BORDE
Président du Conseil d'Administration

III. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (CIMR)

Identité

Dénomination ou raison sociale	CIMR
Représentant légal	M. Khalid CHEDDADI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	100, Bd Abdelmoumen- 20340 Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 25 14 86
Numéro de fax	+212 5 22 25 14 85
Adresse électronique	khalid_cheddadi@cimr.ma

Attestation

Objet : Offre Publique d'Achat

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information, relatives à la CIMR, dont il assume la responsabilité sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Lesieur Cristal S.A. pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général

IV. LE DIRECTEUR DE LA CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES (CMR)

Identité

Dénomination ou raison sociale	CMR
Représentant légal	M. Mohamed EL ALAOUI EL ABDALLAOUI
Fonction	Directeur
Adresse	Avenue Al Araar, Hay Riad, 2048 Rabat
Numéro de téléphone	+212 5 37 56 74 74
Numéro de fax	+212 5 37 56 74 76
Adresse électronique	m.elalaoui@cmr.gov.ma

Attestation

Objet : Offre Publique d'Achat

Le Directeur atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information, relatives à la CMR, dont il assume la responsabilité sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Lesieur Cristal S.A. pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Mohamed EL ALAOUI EL ABDALLAOUI
Directeur

V. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE LA MUTUELLE AGRICOLE MAROCAINE D'ASSURANCE (MAMDA)

Identité

Dénomination ou raison sociale	MAMDA
Représentant légal	M. Hicham BELMRAH
Fonction	Président du Directoire
Adresse	16, Rue Abou Inane, Rabat
Numéro de téléphone	+212 5 37 73 72 55
Numéro de fax	+212 5 37 66 15 14
Adresse électronique	hicham.belmrah@mamda-mcma.ma

Attestation

Objet : Offre Publique d'Achat

Le Président du Directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information, relatives à MAMDA, dont il assume la responsabilité sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Lesieur Cristal S.A. pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Hicham BELMRAH
Président du Directoire

VI. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE LA MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCES (MCMA)

Identité

Dénomination ou raison sociale	MCMA
Représentant légal	M. Hicham BELMRAH
Fonction	Président du Directoire
Adresse	16, Rue Abou Inane, Rabat
Numéro de téléphone	+212 5 37 73 72 55
Numéro de fax	+212 5 37 66 15 14
Adresse électronique	hicham.belmrah@mamda-mcma.ma

Attestation

Objet : Offre Publique d'Achat

Le Président du Directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information, relatives à MCMA, dont il assume la responsabilité sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Lesieur Cristal S.A. pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Hicham BELMRAH
Président du Directoire

VII. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE Wafa ASSURANCE

Identité

Dénomination ou raison sociale	Wafa Assurance
Représentant légal	M. Mohamed Ramsès ARROUB
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	1, bd Abdelmoumen 20 100 Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 48 56 38
Numéro de fax	+212 5 22 29 94 34
Adresse électronique	Rarroub@wafaassurance.co.ma

Attestation

Objet : Offre Publique d'Achat

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information, relatives à Wafa Assurance, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Les informations relatives à Wafa Assurance portées dans la notice d'information comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Lesieur Cristal S.A. pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Mohamed Ramsès ARROUB

Président Directeur Général

VIII. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LESIEUR CRISTAL SA

Identité

Dénomination ou raison sociale	Lesieur Cristal
Représentant légal	M. Khalid CHEDDADI
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	1 Rue Caporal Corbi BP: 3095 Roches Noires Casablanca 20300
Numéro de téléphone	+212 5 22 25 14 86
Numéro de fax	+212 5 22 25 14 85
Adresse électronique	khalid_cheddadi@cimr.ma

Attestation

Objet : Offre Publique d'Achat

Le Président du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal S.A. atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information, relatives à Lesieur Cristal S.A., dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Lesieur Cristal SA pour fonder leur jugement sur l'opération envisagée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Khalid CHEDDADI

Président du Conseil d'Administration

IX. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LESIEUR CRISTAL

Dénomination ou raison sociale	PRICE WATERHOUSE	FIDAROC THORNTON	GRANT
Prénoms et nom	Aziz BIDAHA	Faïçal MEKOUAR	
Adresse	101, Bd Massira El Khadra, Casablanca	47, rue Allal Benabdellah, Casablanca	
Numéro du téléphone	05.22.98.40.40	05.22.54.48.00	
Numéro de fax	05.2277.90.90	05.22.29.66.70	
Adresse électronique	aziz-bidah@ma-pwc.com	f.mekouar@fidarocgt.ma	
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	2008	2008	
Date d'expiration du mandat actuel	Exercice clos 2011	Exercice clos 2011	

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relatives à Lesieur Cristal en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités de Lesieur Cristal.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes sociaux, tels que audités par nos soins au titre des exercices 2008, 2009 et 2010.

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relatives à Lesieur Cristal en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités de Lesieur Cristal.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes consolidés, tels que audités par nos soins au titre des exercices 2008, 2009 et 2010.

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

Attestation des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2011.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relatives à Lesieur Cristal en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité au 30 juin 2011.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au 30 juin 2011.

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

Attestation des commissaires aux comptes à la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2011.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes consolidés ayant fait l'objet d'un examen limité au 30 juin 2011.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes consolidés ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au 30 juin 2011.

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)**EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 mai 2008, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Lesieur Cristal, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 441 820 245 dont un bénéfice net de MAD 192 552 568.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Lesieur Cristal au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'élève au 31 décembre 2008 à MAD 231 millions. Le Management a entamé des démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 19 mars 2009

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 mai 2008, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Lesieur Cristal, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 526 395 079 dont un bénéfice net de MAD 278 120 028.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Lesieur Cristal au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement. Les dispositions de la loi de Finances 2009 ont eu pour conséquence d'atténuer l'effet du différentiel précité. Le crédit de

TVA structurel s'est établi au 31 décembre 2009 à MAD 235 millions contre MAD 231 millions au 31 décembre 2008. Il est à noter que, le Management de la société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi relative aux sociétés anonymes, nous portons à votre connaissance que la société Lesieur cristal a souscrit courant 2009 à deux augmentations de capital dans Cristal Tunisie et la Société d'Exploitation de l'Olive (SEO) pour respectivement KMAD 9 776 et KMAD 15 700. La participation de Lesieur Cristal dans les deux sociétés Cristal Tunisie et SEO est de respectivement 36% et 100% au 31 décembre 2009.

Casablanca, le 19 mars 2010

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 mai 2008, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Lesieur Cristal, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 409 675 080 dont un bénéfice net de MAD 152 843 136.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Lesieur Cristal au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'est établi au 31 décembre 2010 à MAD 272 millions contre MAD 235 millions au 31 décembre 2009. Il est à noter que, le Management de la société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 17 mars 2011

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2011

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Lesieur Cristal S.A. comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 202 599 847, dont une perte nette de MAD 53 952 286 relève de la responsabilité des organes de gestion de la Société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Lesieur Cristal S.A. arrêtés au 30 juin 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal S.A. et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'est établi au 30 juin 2011 à MAD 321 millions contre MAD 272 millions au 31 décembre 2010. Il est à noter que, le Management de la société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais.

Casablanca, le 23 septembre 2011

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F. MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES CONSOLIDES)
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Lesieur Cristal et ses filiales (Groupe Lesieur Cristal) comprenant le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe. Lesieur Cristal au 31 décembre 2008, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'élève au 31 décembre 2008 à MAD 231 millions. Le Management a entamé des démarches en interne et auprès

des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais. La Société a procédé conformément aux normes IFRS à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 30 avril 2009

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES CONSOLIDES)
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Lesieur Cristal et ses filiales (Groupe Lesieur Cristal) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe. Lesieur Cristal au 31 décembre 2009, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement. Les dispositions de la loi de finances 2009 ont eu pour conséquence d'atténuer l'effet du différentiel précité. Ainsi, le crédit

de TVA structurel qui s'établit au 31 décembre 2009 à MAD 235 millions contre MAD 231 millions au 31 décembre 2008. Il est à noter que, le Management de la Société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais. La Société a procédé conformément aux normes IFRS à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 19 mars 2010

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES CONSOLIDES)
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Lesieur Cristal et ses filiales (Groupe Lesieur Cristal) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe. Lesieur Cristal au 31 décembre 2010, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'est établi au 31 décembre 2010 à MAD 272 millions contre MAD 235 millions au 31 décembre 2009. Il est à noter

que, le Management de la Société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais. La Société a procédé conformément aux normes IFRS à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 17 mars 2011

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

Price Waterhouse

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Lesieur Cristal S.A. et de ses filiales (Groupe Lesieur Cristal) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, l'état de flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives, au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 1 275 millions, dont une perte nette consolidée de MAD 40 millions.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de situation financière, de l'état du résultat global, de l'état des variations des capitaux propres, du tableau de flux de trésorerie ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué d'audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30/06/2011 conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal S.A. et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'est établi au 30 juin 2011 à MAD 321 millions contre MAD 272 millions au 31 décembre 2010. Il est à noter que, le Management de la société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais. La Société a procédé, conformément aux normes IFRS, à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 23 septembre 2011

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

X. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE SOPROL

Dénomination ou raison sociale	Mazars	Ernst & Young
Prénoms et nom	Denis GRISON	Jean-Marie PERRAUD
Adresse	Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault 92 075 Paris La Défense France	Tour First – 1, Place des Saisons 92 400 Courbevoie France
Numéro du téléphone	(+33) 1 55 61 00 00	(+33) 1 46 93 73 70
Numéro du fax	(+33) 1 49 97 60 01	(+33) 1 58 47 20 33
Adresse électronique	denis.grison@mazars.fr	jean-marie.perraud@fr.ey.com
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	31/12/2008	31/12/2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes clos au 31/12/2013	AGO statuant sur les comptes clos au 31/12/2013

Mazars

Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault
92 400 Courbevoie
France

Ernst & Young

Tour First – 1, Place des Saisons
92 400 Courbevoie Paris La Défense 1
France

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relatives à Soprol en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités de Soprol.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes consolidés, tels que audités par nos soins au titre des exercices 2008, 2009 et 2010.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 15 mars 2012.

Mazars

D.GRISON

Ernst & Young et Autres

J-M.PERRAUD

Mazars

Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault
92 075 Paris La Défense
France

Ernst & Young

Tour First – 1, Place des Saisons
92 400 Courbevoie
France

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE LA SOCIETE SOPROL**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008****Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la « Note 9 – Provisions » de l'annexe exposant les faits et conséquences du sinistre occasionné par les huiles contaminées.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles

Les notes de l'annexe « 1.6.1 – Marques » et « 1.6.3 Modification de la valeur d'entrée du sous-groupe Diester Industrie » des comptes consolidés exposent les règles et méthodes d'évaluation des fonds de commerce, marques et actifs incorporels liés à l'activité de biocarburant du groupe. Concernant le portefeuille de marques, celui-ci a fait l'objet d'un test d'évaluation au 31 décembre 2008. Cette étude a permis de corroborer la valeur du portefeuilles des marques inscrites au bilan au 31 décembre 2008. Concernant les actifs incorporels liés à l'activité de biocarburant, des modifications ont été apportées à l'évaluation de leur juste valeur à la suite d'une analyse plus approfondie des opérations réalisées, d'une part, et, d'autre part, de l'évolution de la réglementation relative aux biocarburants.

Huiles contaminées

Comme il est précisé dans la « Note9-Provisions » de l'annexe des comptes consolidés, les coûts engendrés par l'importation d'huiles alimentaires contaminées ont été comptabilisés pour un montant total net de M€ 13,7 par votre société sur la base des coûts réels ou estimés.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces estimations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques ainsi que sur l'examen de la situation.

Provisions pour risques et charges

La « Note 9 – Provisions » de l'annexe des comptes consolidés expose également les règles et méthodes comptables relatives aux autres provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris – La Défense

Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2009.

Mazars
D.GRISON

Ernst & Young et Autres
P. ATZEL

Mazars

Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault
92 075 Paris La Défense
France

Ernst & Young

Tour First – 1, Place des Saisons
92 400 Courbevoie
France

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE LA SOCIETE SOPROL**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009****Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes consolidés :

- « Note 2.3 – Comparabilité des comptes » exposant les conséquences sur les capitaux propres de la prise de contrôle exclusif du sous groupe Saipol ;
- « Note 4.11 – Provisions » qui expose les conséquences de l'exercice 2009 du sinistre occasionné par les huiles contaminées.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles

Les notes de l'annexe « 1.6.1 – Marques et « 1.6.3 – Agréments biocarburants » exposent les règles et méthodes d'évaluation des fonds de commerce, marques et actifs incorporels liés à l'activité biocarburant du groupe. Concernant le portefeuille de marques, celui-ci a fait l'objet d'un test d'évaluation au 31 décembre 2009. Cette étude a permis de corroborer la valeur du portefeuille de marques inscrites au bilan au 31 décembre 2009. Concernant les actifs incorporels liés à l'activité biocarburant, une dépréciation a été comptabilisée à la suite de l'évolution de la réglementation relative aux biocarburants.

Huiles contaminées

Comme il est précisé dans la note « 4.11 – Provisions » de l'annexe, les dotations aux provisions pour risques font principalement référence à l'actualisation de la provision relative au sinistre sur les huiles contaminées.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces estimations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques ainsi que l'examen de la situation.

Entrée du sous-groupe Oléon Holding N.V. dans le périmètre de consolidation

La note « 2.3 Comparabilité des comptes » de l'annexe présente la contribution du sous-groupe Oléon au 31 décembre 2009 aux comptes consolidés, et précise que les actifs et les passifs acquis ont été réévalués à leur juste valeur. La totalité du prix d'acquisition a été affecté. Nous avons examiné les données utilisées et les hypothèses retenues pour l'affectation du prix d'acquisition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 15 juin 2010.

Mazars
D.GRISON

Ernst & Young et Autres
J-M.PERRAUD

Mazars

Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault
92 075 Paris La Défense
France

Ernst & Young

Tour First – 1, Place des Saisons
92 400 Courbevoie
France

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE LA SOCIETE SOPROL**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010****Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalie significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles

Les notes de l'annexe « 1.4-Ecart d'évaluation et écarts d'acquisition », « 1.6.1 – Marques » et « 1.6.3-Agréments biocarburants » exposent les règles et méthodes d'évaluation de ces actifs incorporels. En présence d'indices de perte de valeur, des tests de dépréciations sont menés sur la base de l'actualisation des flows futurs estimés de chacune des activités, en tenant compte des perspectives de marché. Nous avons examiné les données utilisées et les hypothèses retenues dans le cadre de ces évaluations.

Entrée de la société Expur dans le périmètre de consolidation

La note de l'annexe « 2.2 – Variations de périmètre » présente la contribution aux comptes consolidés de l'entité Expur au 31 décembre 2010, et précise que les actifs et les passifs acquis ont été réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. La totalité du prix d'acquisition a été affectée. Nous avons examiné les données utilisées et les hypothèses retenues pour l'affectation du prix d'acquisition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 9 mai 2011.

Mazars
D.GRISON

Ernst & Young et Autres
J-M.PERRAUD

XI. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentants légaux	M. Majid BENMLIH
Fonction	Administrateur Directeur Général
Adresse	163, Boulevard Hassan II - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35/36
Numéro de fax	05.22.47.64.32
Adresse électronique	m.benmlih@attijari.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Lesieur Cristal et des initiateurs de l'opération à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de Lesieur Cristal et des initiateurs de l'opération ;
- l'analyse des comptes sociaux et consolidés des exercices 2008, 2009 et 2010 et du 1^{er} semestre 2011 ;
- l'analyse des rapports de gestion des exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- la lecture des procès verbaux des organes d'administration et des assemblées d'actionnaires de Lesieur Cristal et des initiateurs de l'opération relatif aux exercices 2008, 2009, 2010, 2011 et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa.

La préparation de cette note d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein d'Attijari Finances Corp.

Par ailleurs, Attijari finance Corp est une filiale d'Attijariwafa bank, société détenue par SNI à hauteur de 48,7%. A la date de rédaction de la présente note d'information, SNI détient une participation de 22,3% dans le capital et les droits de vote de Lesieur Cristal. Nous attestons avoir mis en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Majid BENMLIH

Administrateur Directeur Général

XII. LE CONSEIL JURIDIQUE

Identité

Dénomination ou raison sociale	Naciri & Associés - Allen & Overy
Représentant légal	Me Hicham NACIRI
Fonction	Associé – Avocat aux Barreaux de Casablanca et de Paris
Adresse	Twin Center, Tour A - Bd Al Massira Al Khadra, 7ème étage – Casablanca, Maroc
Numéro de téléphone	05 20 47 80 47
Numéro de fax	05 20 47 81 00
Adresse électronique	hicham.naciri@allenoverly.com

Attestation

L'Opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Lesieur Cristal et des initiateurs de l'opération, et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Me. Hicham NACIRI

Associé – Avocat aux Barreaux de Casablanca
et de Paris

XIII. LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter la personne ci-après :

Identité

Responsable	Fatima Zahra ELKHLIFI
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	1 Rue Caporal Corbi BP: 3095 Roches Noires - Casablanca 20300
Numéro de téléphone	05 22 67 93 00
Numéro de fax	05 22 35 77 54
Adresse électronique	elkhlifi@lesieur-cristal.co.ma

PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

I.1 CONTEXTE DE L'OPERATION

I.1.1 Orientation stratégique de SNI

Suite à la fusion des holdings ONA et SNI annoncée en mars 2010, une réorientation stratégique s'est opérée pour l'ensemble fusionné se traduisant par :

- une évolution du nouvel ensemble du statut de groupe multi-métiers opérationnel vers celui de holding de portefeuille et d'investissement, impliquant la cession du contrôle des sociétés ayant atteint un stade de développement pérenne ;
- une réduction de la participation de SNI à des niveaux permettant de faire profiter le marché boursier d'une part plus importante dans ces participations, passant par l'augmentation de leur flottant en bourse.

I.1.2 Cession de 41,0% de Lesieur Cristal au groupe Sofiprotéol

Protocole d'accord

Le 12 juillet 2011, SNI et le groupe Sofiprotéol ont annoncé avoir conclu un protocole d'accord portant sur la cession d'une participation de 41,0% du capital de Lesieur Cristal à un prix par action de 115 dirhams (soit un montant de la transaction s'établissant à 1,3 milliard de dirhams).

Pour Sofiprotéol, cette opération s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation, axée notamment sur le bassin méditerranéen, lui permettant ainsi de développer sa présence sur le marché marocain des huiles alimentaires.

Sofiprotéol souhaite en outre contribuer au déploiement des cultures oléagineuses, colza, tournesol et olive, dans le pays et au succès du Plan Maroc Vert.

La réalisation de l'opération annoncée demeurerait alors soumise à l'obtention des autorisations réglementaires applicables et à l'accomplissement de toute démarche y afférente.

Réalisation effective de la cession du bloc de contrôle

Conformément aux stipulations du protocole d'accord, Sofiprotéol et SNI ont signé, en date du 20 janvier 2012, un contrat d'acquisition des actions Lesieur Cristal soumis à la réalisation préalable des conditions suspensives relatives notamment à l'accord des autorités compétentes.

Les conditions suspensives ayant été levées en date du 3 février 2012, la cession effective de 11 328 919 actions représentant 41,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal par SNI à Oléosud, filiale de Soprol (holding du groupe Sofiprotéol regroupant les filiales du Pôle Valorisation des oléagineux) est intervenue en date du 10 février 2012.

Lesdites actions ont été acquises auprès de SNI, à un prix de 115 dirhams par action.

I.1.3 Cession d'une participation de 12,9% à un groupe d'investisseurs institutionnels

L'élargissement du flottant de Lesieur Cristal figure parmi les objectifs principaux annoncés dans le cadre du projet de réorganisation de l'ensemble SNI/ONA. Aussi, le protocole d'accord sus-mentionné conclu entre SNI et Sofiprotéol, avait confirmé l'intention de SNI de mettre sur le marché boursier de Casablanca sa participation résiduelle dans le capital de Lesieur Cristal, d'abord à des investisseurs institutionnels de long terme, puis au grand public à travers une Offre Publique de Vente.

C'est dans ce cadre que SNI a cédé des blocs d'actions Lesieur Cristal à des investisseurs institutionnels de référence, à savoir CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance et ce, concomitamment à la cession du bloc de 41,0% des actions Lesieur Cristal à Oléosud (filiale de Soprol).

Ces transactions de bloc portent globalement sur la cession par SNI de 3 573 669 actions représentant 12,93% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal au prix de 110 dirhams par action.

Dans le détail, les blocs de titres cédés par SNI à chaque investisseur institutionnel sont présentés ci-dessous :

- cession à CIMR d'un bloc de 1 304 025 actions, soit 4,72% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de CIMR à 5,5% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal ;
- cession à CMR d'un bloc de 1 278 302 actions, soit 4,63% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de CMR à 5,5% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal ;
- cession à MAMDA d'un bloc de 582 576 actions, soit 2,11% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de MAMDA à 2,75% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal ;
- cession à MCMA d'un bloc de 363 926 actions, soit 1,32% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de MCMA à 2,75% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal ;
- cession à Wafa Assurance d'un bloc de 44 840 actions, soit 0,16% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de Wafa Assurance à 5,5% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal.

CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance détenaient avant la date de réalisation de ces transactions de bloc 2 505 263 actions représentant 9,07% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal.

Ainsi, à la suite de ces opérations de cession, CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance détiennent 22,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal.

Initiateurs de l'OPA	31/12/2011		Opérations d'acquisition du 10/02/2012		Situation pré OPA	
	Nombre de titres détenus	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions acquises	Prix d'acquisition	Nombre de titres détenus	% du capital et des droits de vote
Oléosud	-	-	11 328 919	115	11 328 919	41,00%
Wafa Assurance	1 474 893	5,34%	44 840	110	1 519 733	5,50%
CIMR	215 708	0,78%	1 304 025	110	1 519 733	5,50%
MAMDA-MCMA	573 231	2,07%	946 502	110	1 519 733	5,50%
CMR	241 431	0,87%	1 278 302	110	1 519 733	5,50%
Total	2 505 263	9,07%	-	-	17 407 851	63,00%

Source : Lesieur Cristal SA

I.2 CADRE LEGAL DE L'OPERATION

I.2.1 Autorisation des autorités de la concurrence

Sofiprotéol a adressé, le 10 août 2011, au Premier Ministre, le projet d'acquisition de 41,0% du capital de Lesieur Cristal.

En date du 2 février 2012, le Premier Ministre a donné son accord sur ledit projet.

I.2.2 Franchissement de seuil

Dans le cadre de l'acquisition du bloc de contrôle par Oléosud et de l'acquisition des blocs d'actions par les investisseurs institutionnels précités, un pacte d'actionnaires organisant les conditions et modalités de leur coopération au sein de Lesieur Cristal a été signé par (i) Soprol et Oléosud d'une part, et (ii) les investisseurs institutionnels (CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance)

d'autre part. En conséquence, Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance sont désormais réputés agir de concert au sens de l'article 10 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques.

En date du 14 février 2012, suite à (i) l'acquisition de 41,0% des actions et droits de vote de Lesieur Cristal par Soprol (par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud), ainsi qu'à (ii) l'acquisition de 12,9% des actions et droits de vote de Lesieur Cristal par CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance, les initiateurs CIMR, CMR et Oléosud ont déclaré respectivement le franchissement du seuil de 5,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal pour CIMR et CMR et 5,0%, 10,0%, 20,0% et 33,3% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal pour Oléosud.

I.2.3 Dépôt du projet d'offre publique d'achat

Les actionnaires précités détiennent ainsi directement une part globale de 63,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, franchissant ainsi à la hausse le seuil des 40,0% des droits de vote mentionné à l'article 18 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.

Par conséquent, Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance, ont déposé auprès du CDVM, un projet d'offre publique d'achat visant les actions constituant le flottant en bourse de Lesieur Cristal, soit un total de 4 062 327 actions représentant 14,7% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, étant convenu que SNI n'apporte pas les titres qu'elle détient à l'Offre, à savoir 6 161 332 actions. Le projet d'Offre Publique d'Achat Obligatoire sur Lesieur Cristal a été déposé auprès du CDVM le 14 février 2012. L'avis de recevabilité a été publié le 24 février 2012.

I.2.4 Cotation des actions de Lesieur Cristal

En conséquence du dépôt du projet d'Offre Publique d'Achat obligatoire, le CDVM a demandé, selon les dispositions de l'article 30 de la Loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, à la Bourse de Casablanca de procéder à la suspension de la cotation des actions de Lesieur Cristal à compter du 15 février 2012.

Le CDVM, après avoir donné son avis de recevabilité sur l'Offre Publique d'Achat, a demandé à la Bourse de Casablanca de reprendre la cotation de la valeur Lesieur Cristal le 27 février 2012.

I.2.5 Autorisation du Ministre de l'Economie et des Finances

Le CDVM a soumis en date du 16 février 2012, le projet d'Offre Publique d'Achat obligatoire objet de la présente note d'information au Ministre de l'Economie et des Finances en vue de l'appréciation dudit projet au regard des intérêts stratégiques nationaux conformément aux dispositions de l'article 29 de la Loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.

Le Ministre n'a pas formulé d'objection au projet d'Offre Publique d'Achat obligatoire.

I.2.6 Décision de recevabilité du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

En référence aux dispositions des articles 13 et 32 de la Loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, le CDVM a apprécié le projet d'offre publique d'achat, objet de la présente note d'information, et a examiné ses caractéristiques au regard des principes énoncés par l'article 13 de ladite loi et notamment les principes de transparence, d'égalité de traitement des actionnaires, d'intégrité du marché, et de loyauté dans les transactions et la compétition.

Au vu de l'ensemble des autorisations précitées et après examen du projet d'offre, le CDVM a relevé que le critère d'égalité de traitement est respecté dans la mesure où l'offre vise l'ensemble des porteurs des actions Lesieur Cristal détenues par les actionnaires autres que les Initiateurs¹ et a déclaré recevable, en date du 24 février 2012, le projet d'Offre Publique d'Achat Obligatoire à l'initiative de Soprol par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance

¹ Etant convenu entre les parties que SNI n'apporte pas les titres qu'elle détient à l'Offre

sur les 4 062 327 actions Lesieur Cristal non détenues par les initiateurs précités, au prix unitaire de 108,0 dirhams par action.

I.2.7 Issues possibles de l'Offre Publique d'Achat obligatoire

Sous réserve du respect des dispositions légales en vigueur, notamment en matière de règles de maintien des actions à la cote de la Bourse de Casablanca, Soprol (par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud), CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance n'envisagent pas de faire radier le titre Lesieur Cristal de la cote de la Bourse de Casablanca dans les 12 prochains mois suivant cette OPA obligatoire.

I.3 ACCORD POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR L'OFFRE

Il n'existe aucun accord susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de l'Offre ou sur son issue.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

II.1 MOTIFS DE L'OPERATION

L'Offre Publique d'Achat Obligatoire, objet de la présente Note d'Information, vise l'acquisition des actions Lesieur Cristal non encore détenues par Soprol (par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud), CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance² conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

II.2 INTENTIONS DES INITIATEURS

II.2.1 Allocation des titres apportés à l'OPA

Il a été convenu d'un commun accord avec Oléosud que les investisseurs institutionnels (CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance) se portent seuls acquéreurs des titres apportés à l'OPA.

Les actions apportées à l'offre seront réparties entre les investisseurs institutionnels précités.

II.2.2 Elargissement du flottant

Compte tenu de l'objectif annoncé d'élargissement du flottant de Lesieur Cristal, il a été convenu entre les parties :

- que SNI n'apportera pas ses titres Lesieur Cristal à l'OPA, mais les cèdera sur le marché postérieurement à l'OPA dans le cadre d'une Offre Publique de Vente (OPV) ;
- que les titres apportés à l'OPA seront cédés avec la participation de SNI dans le cadre de l'OPV.

II.2.3 Part maximale du capital détenue par les Initiateurs postérieurement à l'OPA

En fonction du nombre d'actions apportées à l'OPA par les actionnaires de Lesieur Cristal, la part du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal contrôlée par les initiateurs à l'issue de l'OPA, pourra varier entre 63,0% et 77,7%.

II.3 MODALITES DE FINANCEMENT

Les investisseurs institutionnels disposent des fonds nécessaires en vue de financer l'Opération en numéraire pour un montant maximum de 438 731 316 Dh.

² Etant convenu entre les parties que SNI n'apporte pas les titres qu'elle détient à l'Offre

II.4 RECONFIGURATION DU CAPITAL DE LESIEUR CRISTAL DANS LE CAS D'UNE REPARTITION A PARTS EGALES ENTRE LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

	Avant OPA		Après OPA	
	Nombre d'actions détenues	en %	Nombre d'actions détenues	en %
Oléosud	11 328 919	41,00%	11 328 919	41,00%
CMR	1 519 733	5,50%	2 535 315	9,18%
CIMR	1 519 733	5,50%	2 535 315	9,18%
MAMDA-MCMA	1 519 733	5,50%	2 535 314	9,18%
Wafa ASSURANCE	1 519 733	5,50%	2 535 315	9,18%
Initiateurs de l'OPA	17 407 851	63,00%	21 470 178	77,70%
SNI	6 161 332	22,30%	6 161 332	22,30%
Flottant	4 062 327	14,70%	-	0,00%
Total	27 631 510	100%	27 631 510	100%

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau ci-dessus représente la configuration potentielle du capital avant et après l'Offre Publique d'Achat obligatoire dans l'hypothèse où les initiateurs viendraient à acquérir la totalité des actions que ne détiennent pas Soprol (par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud), CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance, soit 4 062 327 actions, étant convenu entre les parties que SNI n'apporte pas les titres qu'elle détient à l'Offre soit 6 161 332 actions.

II.5 ACCORDS ET CONVENTIONS

SNI, le groupe Sofiprotéol et les investisseurs institutionnels ont conclu une documentation contractuelle :

- un contrat de cession d'actions conclu en date du 20 janvier 2012 entre Oléosud, Soprol, Sofiprotéol et SNI. Ledit contrat de cession d'actions prévoit des conditions et des modalités de réalisation de ladite cession (notamment des déclarations et garanties d'actif et de passif usuelles en pareille matière consenties par SNI en faveur du Groupe Sofiprotéol) ainsi que les conditions et modalités de réalisation d'offres publiques postérieurement à la date de réalisation de la cession (offre publique d'achat obligatoire et offre publique de vente volontaire) ; et
- un pacte d'actionnaires conclu le 20 janvier 2012 entre Soprol, Oléosud et les investisseurs institutionnels et ce, afin de définir les termes et les conditions de participation de Oléosud et les investisseurs institutionnels aux organes de gestion de Lesieur Cristal, de régir leurs relations au sein de Lesieur Cristal et de fixer les droits et obligations attachés à leur qualité d'actionnaires.

III. LIENS ENTRE LESIEUR CRISTAL ET LES INITIATEURS DE L'OPERATION

III.1 LIENS ENTRE LESIEUR CRISTAL ET SOPROL

Soprol détient, via sa filiale Oléosud, 41,0% du capital de Lesieur Cristal, qui lui octroie 41,0% des droits de vote de Lesieur Cristal.

III.2 LIENS ENTRE LESIEUR CRISTAL ET LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS INITIATEURS DE L'OPERATION

Avant l'OPA, CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance détiennent ensemble 22,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal.

IV. STRUCTURE DE L'OFFRE

IV.1 NOMBRE D'ACTIONS VISEES

L'Offre Publique d'Achat obligatoire portera sur la totalité des actions non détenues par les initiateurs de l'opération, Soprol par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance, soit 4 062 327 actions représentant 14,7% du capital et des droits de vote des actions de la société.

IV.2 PRIX DE L'OFFRE

Les investisseurs institutionnels offrent aux actionnaires de Lesieur Cristal la possibilité de céder leurs actions Lesieur Cristal au prix unitaire de 108,0 Dh par action.

IV.3 MONTANT DE L'OFFRE

L'Offre Publique d'Achat obligatoire portera sur la totalité des actions Lesieur Cristal non détenues par les initiateurs de l'opération, Soprol (par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud), CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance, soit 4 062 327 actions au prix de 108,0 Dh par action. Le montant maximum de l'opération est de 438 731 316 Dh.

IV.4 JOUISSANCE DES ACTIONS OBJET DE L'OFFRE

Les actions Lesieur Cristal portent jouissance au 1^{er} janvier 2011.

IV.5 DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE

L'opération débutera le 27 mars 2012.

IV.6 DATE DE CLOTURE DE L'OFFRE

L'opération sera clôturée le 2 avril 2012.

IV.7 DUREE DE L'OFFRE

La durée de l'offre est comprise entre la date d'ouverture et la date de clôture de l'opération, selon le calendrier de l'opération objet de la présente note d'information, soit 5 jours de bourse.

IV.8 SEUIL DE RENONCIATION

Les investisseurs institutionnels (CIMR, CMR, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance) s'engagent à acquérir de manière ferme et irrévocable la totalité des actions apportées par les actionnaires de Lesieur Cristal. Aucun seuil de renonciation n'est envisagé par les investisseurs institutionnels dans le cadre de cette opération.

IV.9 DATE DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON

La date de règlement et de livraison est le 18 avril 2012.

IV.10 ORGANISME CHARGE DE LA CENTRALISATION DE L'OFFRE

L'organisme chargé de la centralisation de l'opération est Attijariwafa bank.

IV.11 ACHATS D'ACTIONS LESIEUR CRISTAL SA HORS CADRE DE L'OPA

Les investisseurs institutionnels n'envisagent pas d'acquérir des titres Lesieur Cristal hors cadre de l'OPA.

V. ELEMENTS D'APPRECIATION DES TERMES DE L'OFFRE

V.1 METHODES D'EVALUATION ECARTEES

V.1.1 Approche patrimoniale (Actif Net Réévalué)

La méthode patrimoniale consiste à évaluer séparément les différents actifs et engagements de l'entreprise, sans tenir compte des perspectives futures de l'entreprise. Cette méthode s'applique en général dans un contexte de désinvestissement et de liquidation des actifs, afin de procurer une meilleure allocation des ressources, ou pour valoriser des sociétés financières ou de portefeuille. Dans la mesure où Lesieur Cristal ne satisfait pas aux conditions d'application de cette méthode de valorisation, celle-ci a été écartée.

V.1.2 Actualisation des dividendes futurs

Cette méthode repose sur une hypothèse de distribution future de dividendes. Or, la politique de distribution de dividendes dépend de nombreux paramètres (niveau de profitabilité, taux de distribution, effet de levier) et apparaît très difficile à anticiper de manière précise pour les besoins d'un exercice de valorisation. Cette méthode n'a par conséquent pas été développée.

V.2 METHODES D'EVALUATION RETENUES

V.2.1 Approche par le cours de bourse

Cette méthode fait référence au cours de bourse de Lesieur Cristal sur différentes périodes.

V.2.2 Méthode des Discounted Cash Flows

La méthode des Discounted Cash Flows est communément reconnue comme étant la méthode d'évaluation fondamentale des entreprises.

Cette méthode mesure la capacité d'une entreprise à créer de la valeur. La création de valeur résulte de la différence entre la rentabilité des capitaux investis et l'exigence de rémunération des actionnaires et des créanciers.

La méthode des Discounted Cash Flow donne une vision dynamique de la valeur d'entreprise, puisqu'elle se base sur les projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur l'activité, tels que l'évolution de sa rentabilité, sa cyclicité, sa structure financière et son risque propre.

V.2.3 Méthode des Multiples Boursiers

La méthode des multiples boursiers est basée sur la constitution d'un échantillon de sociétés cotées opérant dans le secteur des oléagineux et présentant des caractéristiques financières et opérationnelles comparables à Lesieur Cristal.

V.2.4 Méthode des transactions comparables

Cette méthode repose sur la valorisation de la société sur la base des multiples de valorisation implicites d'un échantillon de transactions intervenues dans le secteur des oléagineux et dont les sociétés visées présentaient des caractéristiques financières et opérationnelles comparables à Lesieur Cristal.

V.3 APPROCHE PAR LE COURS DE BOURSE

L'approche par le cours de bourse consiste à appréhender la valeur d'une société par référence à son cours de bourse moyen observé sur différentes périodes. La pertinence de cette méthode repose sur l'efficacité du marché boursier d'une part et sur la liquidité du titre d'autre part.

En raison (i) de l'étroitesse du flottant de Lesieur Cristal et (ii) de la faiblesse des volumes échangés quotidiennement, la pertinence de l'approche par le cours de bourse doit être relativisée dans la mesure où celle-ci n'apparaît pas comme représentative de la valeur de Lesieur Cristal. Dès lors, cette méthode n'est présentée ici qu'à titre illustratif.

Le tableau ci-dessous résume les cours observés au cours de différentes périodes précédant le dépôt de la présente note, sur la base des moyennes des cours simples et des moyennes des cours pondérés par les volumes échangés.

En Dh	Cours	Plus bas	Plus haut	Prime / Décote*
Dernier cours au 09-02-12	104,4	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	3,4%
Période 1 mois				
Moyenne simple**	101,6			6,3%
Moyenne pondérée par les volumes	101,8	100,0	104,4	6,1%
Période 3 mois				
Moyenne simple**	100,8			7,1%
Moyenne pondérée par les volumes	100,3	98,2	104,4	7,7%
Période 6 mois				
Moyenne simple**	102,9			5,0%
Moyenne pondérée par les volumes	101,3	98,2	112,0	6,6%
Période 12 mois				
Moyenne simple**	113,2			-4,6%
Moyenne pondérée par les volumes	114,8	98,2	148,9	-5,9%

Source: Bourse de Casablanca au 09-02-12

*Prime implicite du prix offert par rapport à la moyenne de la période considérée

** Base cours ajusté

La moyenne des cours moyens observés sur les différentes périodes ressort à 104,6 Dh

Le prix offert de 108,0 Dh par action Lesieur Cristal fait apparaître une prime/décote comprise entre -5,9% et +7,7% sur la base des références de cours boursier observées au cours des douze derniers mois.

V.4 METHODE D'ACTUALISATION DES FLUX DE TRESORERIE DISPONIBLES FUTURS

V.4.1 Rappel méthodologique

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles (ou méthode des Discounted Cash Flows) mesure la capacité d'une entreprise à créer de la valeur. La création de valeur résulte de la différence entre la rentabilité des capitaux investis et l'exigence de rémunération des actionnaires et des créanciers.

Cette méthode d'évaluation donne une vision dynamique de la valeur d'une activité puisqu'elle se fonde sur des projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur la valeur de l'activité, tels que l'évolution de sa rentabilité, sa cyclicité, sa structure financière et le risque propre à l'entreprise.

Le calcul de la valeur des capitaux propres est effectué selon la formule suivante :

$$V_{FP} = VE - EN$$

Où :

VE	valeur d'entreprise
EN	endettement net

La valeur d'entreprise (VE) se calcule comme suit :

$$VE = \sum_{i=1}^n \frac{CF_i}{(1 + CMPC)^i} + \frac{VT}{(1 + CMPC)^n}$$

Où :

CF _i	flux de trésorerie disponibles futurs
CMPC	coût moyen pondéré du capital
VT	valeur terminale
n	durée d'actualisation

V.4.2 Plan d'affaires prévisionnel

Les flux de trésorerie futurs ont été calculés sur la base du plan d'affaires social 2012^P-2016^P élaboré par le management de Lesieur Cristal. Ces flux se calculent comme suit :

En millions de Dhs	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P
Chiffre d'affaires (hors autres produits d'exploitation)	4 310,9	4 690,7	5 137,7	5 427,0	5 702,3
Croissance (%)	12,4%	8,8%	9,5%	5,6%	5,1%
EBITDA*	329,1	384	440,6	505,9	562,1
Marge (%)	7,6%	8,2%	8,6%	9,3%	9,9%
- Amortissements	(74,5)	(77,6)	(80,3)	(81,1)	(82,1)
% du CA	1,7%	1,7%	1,6%	1,5%	1,4%
= Résultat d'exploitation	254,6	306,4	360,3	424,8	480,0
Marge (%)	5,9%	6,5%	7,0%	7,8%	8,4%
- Impôt sur le résultat d'exploitation	(76,4)	(91,9)	(108,1)	(127,4)	(144,0)
Taux d'impôt	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%
+ Amortissements et provisions nettes	77,5	80,6	83,3	84,1	85,1
- Investissements	(120,7)	(113,6)	(107,0)	(107,0)	(107,0)
% du CA	2,8%	2,4%	2,1%	2,0%	1,9%
- Variation du BFR	29,9	(58,9)	(33,9)	(39,4)	(44,5)
% Variation du CA	(6,3%)	15,5%	7,6%	13,6%	16,2%
= Flux de trésorerie disponible	164,9	122,6	194,6	235,1	269,6

* Earnings before interest, tax, depreciation and amortisation. L'EBITDA est le solde entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation qui ont été consommées pour obtenir ces produits, hors les dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif immobilisé.

Le plan d'affaires prévisionnel est détaillé dans le volet « Perspectives » de la présente note d'information, Partie VI.

V.4.3 Calcul du taux d'actualisation

Le CMPC correspond à l'exigence de rentabilité des pourvoyeurs de fonds de la société. Il est calculé à partir de la formule suivante :

$$CMPC = C_{fp} \times FP / (D + FP) + C_d \times (1 - IS) \times D / (D + FP)$$

Où :	C _{fp}	coût des fonds propres
	FP	valeur des fonds propres
	D	valeur de l'endettement net
	C _d x (1-IS)	coût de la dette après impôts

Le coût de la dette est estimé sur la base du coût de financement de la société.

Le coût des fonds propres est calculé de la manière suivante :

$$C_{fp} = R_f + \beta_e \times (R_m - R_f)$$

Où :	R _f	Taux sans risque, estimé sur la base du rendement des bons du Trésor du Maroc à maturité 10 ans ;
	β _e	Beta endetté calculé sur la base de la moyenne des betas désendettés d'un échantillon de sociétés comparables, ré-endetté sur la base d'une structure d'endettement cible pour Lesieur Cristal ;
	R _m	Prime de risque, estimée sur la base des primes de risque retenues lors d'opérations réalisées récemment sur la Bourse de Casablanca.

Taux sans risque

Le taux sans risque retenu dans le cadre de la détermination du CMPC de Lesieur Cristal est de 4,2%, correspondant au rendement des bons du Trésor à maturité 10 ans au Maroc (courbe primaire au 09/02/2012).

Prime de risque

La prime de risque retenue dans le cadre de la détermination du CMPC de Lesieur Cristal s'élève à 7,8%, correspondant à la moyenne des références de prime de risque pour le marché marocain selon la méthode prospective et selon la méthode par sondage, telles que calculées par Attijari Intermédiation.

Beta

Le calcul du beta désendetté est présenté dans le tableau ci-dessous (voir dans la partie « Méthode des comparables boursiers » la sélection des comparables boursiers) :

Société	Pays	Beta désendetté
Ruchi Soya	Inde	0,57
Bunge	Etats-Unis	0,76
ADM	Etats-Unis	0,77
Deoleo	Espagne	0,54
Savola	Arabie Saoudite	0,74
Wilmar	Singapour	0,74
Nisshin	Japon	0,45
Mewah	Singapour	1,11
Moyenne		0,71

Source : Barra, Datastream, Sociétés

Le beta désendetté moyen des sociétés comparables s'élève à 0,71.

Calcul du CMPC – Synthèse

CALCUL DU CMPC	
Taux sans risque (R_f)	4,2%
Beta désendetté	0,71
Beta endetté (β_e)	0,76
Prime de risque (R_m)	7,8%
Coût des fonds propres (C_{fp})	10,1%
Coût de la dette (C_d)	5,1%
Taux d'impôt (IS)	30,0%
Coût de l'endettement après impôt	3,6%
Levier – D/FP	10,0%
Coût moyen pondéré du capital	9,5%

En tenant compte d'un levier de 10,0%³, basé sur le levier de la société estimé à fin 2011 (endettement net / capitaux propres), le CMPC de Lesieur Cristal s'établit à 9,5%.

³ Sur la base d'un levier comptable de 8,5% estimé à fin 2011, arrondi à 10,0% par les conseillers financiers, cette dernière valeur correspondant à la moyenne des leviers de la société observés de 2005 à 2010.

Taux de croissance à l'infini

Pour le calcul de la valeur terminale, le taux de croissance à l'infini retenu s'établit à 2,50%, en ligne avec les perspectives à long terme du secteur des oléagineux.

V.4.4 Valorisation résultante

Sur la base d'un CMPC de 9,5% et d'un taux de croissance à l'infini compris entre 2,25% et 2,75%, la Valeur d'Entreprise de Lesieur Cristal ressort dans une fourchette comprise entre 3 197 et 3 360 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net, la valeur des fonds propres s'établit entre 3 097 et 3 259, soit entre 112,1 et 117,9 dirhams par action (sur la base d'un nombre total d'actions de 27 631 510). Le prix offert de 108,0 dirhams par action fait donc ressortir une décote comprise entre -8,4% et -3,7%.

V.5 METHODE DES COMPARABLES BOURSIERS

V.5.1 Rappel méthodologique et hypothèses retenues

La méthode d'évaluation par les comparables boursiers consiste à appliquer aux agrégats financiers de Lesieur Cristal les multiples de valorisation observés sur un échantillon de sociétés opérant sur le même secteur et considérées comme comparables.

L'échantillon retenu est composé de sociétés internationales, réalisant une partie substantielle de leur activité dans le secteur des oléagineux et présentes à la fois sur les segments production et distribution (voire également sur l'amont agricole).

L'approche de valorisation retenue s'appuie sur le multiple d'EBITDA car celui-ci permet de prendre en compte la rentabilité d'exploitation des entreprises sélectionnées, tout en neutralisant les différences liées à la politique d'amortissement, aux éléments exceptionnels, ainsi qu'aux éléments dus à la structure financière et à la fiscalité.

Pour l'application des multiples, les années 2012 et 2013 ont été retenues afin de baser la valorisation sur des agrégats prospectifs.

<i>Au 09-02-12</i>	Pays	Capitalisation boursière (m\$)	VE/EBITDA	
			2012 ^P	2013 ^P
Ruchi Soya	Inde	633	7,0x	6,3x
Bunge	Etats-Unis	8 523	6,4x	5,9x
ADM	Etats-Unis	19 672	7,3x	6,8x
Deoleo	Espagne	650	12,9x	11,6x
Savola	Arabie Saoudite	4 013	8,1x	7,4x
Wilmar	Singapour	27 449	12,9x	11,8x
Nisshin	Japon	730	6,8x	6,6x
Mewah	Singapour	622	8,3x	7,6x
Moyenne			8,7x	8,0x

Source : Sociétés, Datastream au 09-02-12

V.5.2 Valorisation résultante

L'application des multiples d'EBITDA 2012 et 2013 aux EBITDA correspondants de Lesieur Cristal aboutit ainsi à une valeur d'entreprise comprise entre 2 864 et 3 078 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net, la valeur des fonds propres ressort dans une fourchette comprise entre 2 763 et 2 977 millions de dirhams, soit une valeur par action comprise entre 100,0 et 107,7 dirhams (sur la base d'un nombre total d'actions de 27 631 510). Le prix offert de 108,0 dirhams par action fait donc ressortir une prime comprise entre 0,3% et 8,0%.

V.6 METHODE DES COMPARABLES TRANSACTIONNELS

V.6.1 Rappel méthodologique et hypothèses retenues

Cette méthode consiste à appliquer aux agrégats financiers de Lesieur Cristal les multiples de valorisation implicites observés lors de transactions ayant visé des sociétés comparables.

Ces multiples ont été calculés sur la base des derniers agrégats publiés par les sociétés visées ou sur la base d'agrégats représentant les 12 derniers mois d'activité (lorsque l'information était disponible).

Le tableau ci-après présente l'échantillon de transactions retenu :

Date	Acquéreur	Cible	Description de la cible	% Acquis	VE 100% (m\$)	VE / EBITDA
Aug-11	ADM	Elstar Oils	Production d'huiles végétales et de produits à base de matières grasses	100,0%	166	13,2x
Juil-11	Sofiprotéol	Lesieur Cristal	Production d'huiles et de savons	41,0%	386	10,2x*
Juil-08	SOS Corporation	Bertolli Olive Oil and Vinegar Business	Production et commercialisation d'huiles d'olive et de vinaigre sous la marque Bertolli	100,0%	888	9,3x
Dec-06	Wilmar International Ltd	PPB Oil & Palms	Production d'huiles de table et de produits à base de matières grasses	100,0%	1160	14,5x
Sept-05	Karlshamns	Aarhus United A/S	Production, récolte et commercialisation d'huiles de soja, huiles de palme et autres huiles alimentaires	45,9%	522	8,9x
Nov-04	SOS Cuetara	Minerva Agricola Alimentare	Production et distribution d'huiles d'olive sous la marque Minerva	100,0%	115	13,8x
Nov-02	Saipol	Cereol Participations	Production et commercialisation d'huiles de table sous la marque Lesieur	100,0%	179	5,8x
Juil-02	Bunge Ltd	Cereol SA	Acteur majeur du marché des huiles végétales et huiles d'olive emballés Production de protéines et lécithines de soja	54,7%	1458	4,8x
Oct-01	SOS Cuetara	Koipe	Production et commercialisation d'huiles d'olive et de tournesol, de margarines, de mayonnaise et divers condiments	75,9%	249	9,0x
Moyenne						9,9x

Eléments méthodologiques : taux de change à la date d'annonce de la transaction ; multiples calculés sur la base d'agrégats générés au cours de l'année ou des 12 derniers mois précédant la transaction.

*Sur la base d'un EBITDA et d'un endettement financier net 2010.

V.6.2 Valorisation résultante

Compte tenu des éléments de contexte, la performance 2011 de Lesieur Cristal n'est pas représentative du niveau de rentabilité normatif de la société et ne peut être retenue comme telle pour la valorisation. Dès lors, le niveau de rentabilité normatif a été appréhendé en appliquant le niveau moyen de marge d'EBITDA observé entre 2008 et 2010 au chiffre d'affaires 2011 tel que réalisé, aboutissant à un EBITDA 2011 « ajusté ».

L'application du multiple d'EBITDA moyen des transactions comparables à l'EBITDA 2011 ajusté de Lesieur Cristal aboutit ainsi à une valeur d'entreprise de 3 102 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement financier net, la valeur des fonds propres s'élève à 3 001 millions de dirhams, soit une valeur par action de 108,6 dirhams (sur la base d'un nombre total d'actions de 27 631 510). Le prix offert de 108,0 dirhams par action fait donc ressortir une décote de -0,6%.

V.7 SYNTHÈSE DES VALORISATIONS

Le prix offert de 108,0 Dh par action Lesieur Cristal fait apparaître les primes/décotes suivantes par rapport aux différentes méthodes de valorisation analysées :

En DH	Valeur par action	Prime / décote*
Approche par le cours de bourse	104,6	3,3%
Dernier cours au 09-02-12	104,4	3,4%
Cours moyen 1 mois	101,6	6,3%
Cours moyen 3 mois	100,8	7,1%
Cours moyen 6 mois	102,9	5,0%
Cours moyen 12 mois	113,2	-4,6%
Actualisation des flux futurs**	114,9	-6,0%
Comparables boursiers***	103,9	3,9%
Transactions comparables	108,6	-0,6%

* Prime implicite du prix offert par rapport à la valeur par action Lesieur Cristal

** Valeur centrale sur la base d'un CMPC de 9,5% et d'un taux de croissance à l'infini de 2,5%

*** Valeur moyenne

La moyenne arithmétique issue des quatre méthodes de valorisation fait ressortir un prix par action de 108,0 Dh.

VI. FRAIS DE TRANSACTION

Tous les frais d'intermédiation relatifs à la présente offre, incluant les commissions des Sociétés de Bourse, de la Bourse de Casablanca et du dépositaire, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les actionnaires de Lesieur Cristal, apportant leurs actions à l'OPA, demeureront à leur charge.

Le détail des commissions hors taxes applicables au montant de la transaction, à payer par les apporteurs d'actions de Lesieur Cristal se présente comme suit :

Etablissements	Commissions HT ⁴
Sociétés de bourse	0,6%
Bourse de Casablanca	0,1%
Dépositaire des actions	0,2%

⁴ Le taux de TVA en vigueur pour ce type de transaction est de 10%.

VII. CONSEILLER ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II, Casablanca
Organisme centralisateur de l'opération	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Organismes chargés de la collecte des ordres de vente	Toutes les banques et toutes les sociétés de bourse	
Organismes chargés de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation (côté acheteurs)	163, Avenue Hassan II, Casablanca
	Attijari Intermédiation et les autres sociétés de bourse (côté vendeurs)	

VIII. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS LESIEUR CRISTAL

Les principales caractéristiques de cotation du titre Lesieur Cristal sont les suivantes :

Secteur	Agroalimentaire / Production
Libellé	LESIEUR CRISTAL
Ticker	LES
Code valeur	4800
Code ISIN	MA0000012031
Compartiment	Marché principal
Mode de cotation	Continu

IX. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordres	Etapas	Délais au plus tard
1	Réception du dossier complet de l'opération par la Bourse de Casablanca	16 mars 2012
2	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'OPA Obligatoire	16 mars 2012
3	Réception de la note d'information visée par le CDVM	16 mars 2012
4	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif à l'OPA Obligatoire	19 mars 2012
5	Publication de l'extrait de la note d'information	20 mars 2012
6	Ouverture de la durée de l'OPA obligatoire	27 mars 2012
7	Clôture de la durée de l'OPA obligatoire	2 avril 2012
8	Réception, par la Bourse de Casablanca, des fichiers des ordres d'apports des actions Lesieur Cristal	4 avril 2012 avant 12h
9	Centralisation, consolidation et traitement des ordres d'apports de titres par la Bourse de Casablanca	6 avril 2012
10	Envoi d'un état récapitulatif des ordres d'apports de titres au CDVM	9 avril 2012
11	Suite du CDVM sur l'OPA Obligatoire (positive ou sans suite)	10 avril 2012
12	Annonce, au Bulletin de la cote, dans le cas où le CDVM déclare l'opération sans suite	10 avril 2012
13	Remise, par la Bourse de Casablanca, des résultats de l'OPA Obligatoire aux collecteurs d'ordres	11 avril 2012
14	- Enregistrement des transactions relatives à l'OPA Obligatoire - Annonce des résultats de l'OPA Obligatoire	13 avril 2012
15	Règlement / Livraison des actions objet de cette opération	18 avril 2012

X. MODALITES DE PARTICIPATION A L'OFFRE

X.1 DUREE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

L'offre portera sur une durée de 5 jours de bourse, du 27 mars 2012 au 2 avril 2012 inclus.

X.2 BENEFICIAIRES

La présente OPA s'adresse à tous les détenteurs des actions Lesieur Cristal sans limitation (étant convenu entre les parties que SNI n'apporte pas les titres qu'elle détient à l'Offre).

Les actionnaires souhaitant apporter leurs actions à l'offre devront remettre aux collecteurs d'ordres les documents suivants :

- un ordre de vente dûment horodaté et émargé par l'actionnaire cédant et par l'organisme collecteur d'ordres ;
- une attestation de blocage des actions apportées (fournie par le dépositaire des titres) ;
- un justificatif d'identité.

X.3 REMISE DES ORDRES DE VENTE

Les actionnaires souhaitant participer à la présente offre sont invités à remettre à leurs sociétés de bourse ou à leurs banques, du 27 mars 2012 au 2 avril 2012 inclus, un ordre de vente conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

L'ordre de vente doit être signé par le propriétaire même des actions ou par un tiers dûment mandaté et présentant une procuration dûment signée et légalisée par le propriétaire desdites actions.

Les ordres de vente au nom des enfants mineurs peuvent être exécutés par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal.

Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire peut passer l'ordre de vente pour le compte du client dont il gère le portefeuille à condition de disposer d'une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse dans ce sens.

Les actionnaires pourront apporter leurs actions à travers les ordres de vente par l'intermédiaire d'un tiers à condition que celui-ci fournisse une procuration dûment signée et légalisée.

Les sociétés de gestion marocaines ou étrangères agréées sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

Les ordres de vente peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la durée de l'offre.

X.4 ATTESTATION DE BLOCAGE DES ACTIONS APORTEES

Une attestation de blocage des actions apportées devra être jointe à l'ordre de vente par les personnes physiques ou morales apportant leurs actions. Le blocage des actions sera effectif à partir de la date de délivrance de l'attestation de blocage des actions concernées par cet ordre de vente. Il sera irrévocable dès la clôture de l'offre.

L'attestation de blocage devra être fournie par les dépositaires et devra comporter :

- le numéro de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques marocaines résidentes ou non résidentes, le numéro de titre de séjour pour les personnes physiques étrangères résidentes au Maroc ou le numéro de passeport pour les personnes physiques étrangères non résidentes ;
- le numéro d'inscription au registre du commerce pour les personnes morales de droit marocain ou de tout autre document faisant foi dans le pays d'origine et accepté par l'organisme chargé de l'intermédiation pour les personnes morales étrangères ;
- les coordonnées bancaires identifiant le compte qui sera crédité du produit de l'apport dans le cadre de la présente offre publique d'achat.

X.5 IDENTIFICATION DES APORTEURS D'ACTIONS

Les actionnaires apportant leurs actions dans le cadre de la présente OPA devront justifier leur identité en présentant les documents ci-dessous.

Les organismes collecteurs d'ordre devront obtenir une copie du document qui justifie l'identité de l'apporteur des actions et la joindre à l'ordre de vente.

Associations	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément. Pour les FCP, le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, et pour les SICAV, le numéro du registre de commerce
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
Personnes morales marocaines (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce
Personnes physiques non résidentes et non	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne

marocaines	ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

XI. MODALITES DE CENTRALISATION, D'ENREGISTREMENT ET DE REGLEMENT LIVRAISON

Centralisation et consolidation des ordres

La structure du fichier de centralisation des ordres, établie par la Bourse de Casablanca, sera transmise par Attijariwafa bank aux collecteurs d'ordres.

Les collecteurs d'ordres de vente devront remettre séparément à la Bourse de Casablanca sous clé USB le 4 avril 2012 avant 12h00, les fichiers des ordres de ventes de leurs clients, respectant la structure du fichier de centralisation des ordres.

Les organismes collecteurs d'ordres n'ayant pas le statut de société de bourse sont libres de désigner la société de bourse qui se chargera de l'enregistrement des transactions auprès de la Bourse de Casablanca. Ils devront en informer la Bourse de Casablanca ainsi que la société de bourse choisie, par écrit et au plus tard le jour de réception des fichiers soit le 4 avril 2012 avant 12h00.

La Bourse de Casablanca procèdera par la suite à la centralisation et la consolidation des différents fichiers d'ordres de vente.

Le 11 avril 2012, la Bourse de Casablanca communiquera aux collecteurs d'ordres les résultats de l'offre.

Enregistrement de l'offre

Sur la base des actions présentées, l'enregistrement à la Bourse de Casablanca des transactions relatives à la présente opération sera effectué par Attijari Intermédiation (côté acheteurs) et Attijari Intermédiation et les autres sociétés de bourse (côté vendeurs).

Résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 13 avril 2012, ainsi que dans un journal d'annonces légales par les initiateurs de l'opération, dans les trois jours ouvrés qui suivent, au plus tard le 18 avril 2012.

Modalités de règlement/livraison

Le règlement et la livraison des actions Lesieur Cristal seront réalisés le 18 avril 2012. Ils s'effectueront selon les procédures en vigueur.

XII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désirant participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15% pour les actions de sociétés cotées.

Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 MAD ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et soeurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et soeurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4^{ème} année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

Actionnaires personnes morales résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca sont imposables en totalité.

Actionnaires personnes physiques non résidentes au Maroc

Imposition des profits de cession sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR.

Actionnaires personnes morales non résidentes

L'imposition des profits de cession d'actions cotées à la bourse des valeurs réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais legaux et administratifs relatifs à l'opération sont estimés à près de 0,5% du montant de l'opération.

PARTIE III. PRESENTATION DES INITIATEURS

I. PRESENTATION DU GROUPE SOFIPROTEOL

I.1 PRESENTATION DE SOFIPROTEOL

I.1.1 Présentation générale

Sofiprotéol est l'acteur financier et industriel de la filière française des huiles et protéines végétales.

Investisseur de long terme, Sofiprotéol accompagne, en tant qu'établissement financier, les entreprises de la filière et, plus largement, celles de l'agro-industrie française, grâce à des prêts et à des participations.

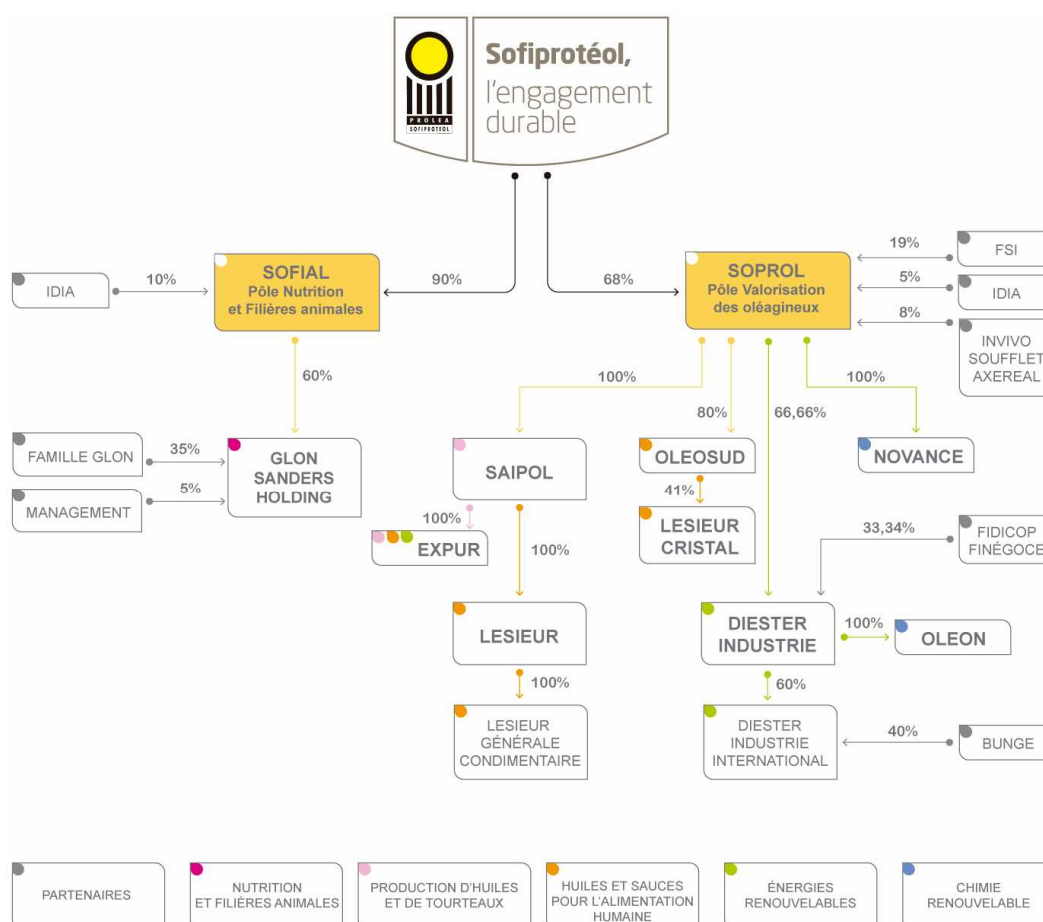
A travers ses filiales, le groupe est présent dans l'industrie agro-alimentaire sur les segments de :

- l'alimentation humaine ;
- la nutrition animale ;
- les énergies ;
- la chimie renouvelable.

I.1.1.1 Organigramme du Groupe Sofiprotéol

L'organigramme du groupe Sofiprotéol au 23/01/2012 se présente comme suit :

Organigramme du groupe Sofiprotéol au 23/01/2011



Source : Sofiprotéol

I.1.1.2 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Sofiprotéol
Siège social	11/13 rue de Monceau, Paris (75008).
Numéro de téléphone	00.33.1.40.69.48.00
Numéro de fax	00.33.1.47.23.02.88
Site internet	www.sofiproteol.com
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	11 Mai 1983
Durée de vie	La durée de vie a été fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés (21/10/1983), à l'exception des cas de dissolution ou de prorogation prévus dans les statuts.
Objet social <i>Article 2 des statuts</i>	La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : - La prise de participations par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés industrielles, commerciales, financières et immobilières, françaises ou étrangères et plus particulièrement dans les sociétés qui se rattachent aux filières des oléagineux et protéagineux ; - La gestion de ces participations ; - Dans la limite des dispositions légales et réglementaires applicables aux établissements financiers, toutes opérations de crédit, avances, escomptes et autres crédits, quelle qu'en soit la forme, garanties ou non : toutes opérations de garantie, notamment sous forme d'aval ou de cautions, solidaires ou non, toutes opérations de bourse, de change, d'arbitrage : tous achats et ventes de titres, droits sociaux, bons, obligations ou valeurs, tant pour son compte que pour le compte de tiers, ainsi que toute participation à tous syndicats ; - Et, généralement, la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et à tous objets similaires ou connexes.
Exercice social	L'exercice social débute le 1 ^{er} janvier et prend fin le 31 décembre.
Capital social (au 31/12/2011)	6 731 200 Euros composé de 420 700 actions d'une valeur nominale de 16 Euros chacune.
Nantissement des actions	Les actions de la société ne font l'objet d'aucun nantissement.
Lieux de consultation des documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts peuvent être consultés au siège social de la société Sofiprotéol sis au 11/13 rue de Monceau, Paris (75008).
Numéro d'inscription au Registre de Commerce	RCS Paris 328 232 764.
Textes législatifs et réglementaires applicables à la Société	Sofiprotéol est agréée depuis le 25 juillet 1983 en qualité de société financière et est soumise à ce titre aux dispositions des articles L 500-1 et suivants du Code monétaire et financier et au Règlement n°97-02 consolidé du CRBF relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de commerce de Paris.
Régime fiscal applicable	Impôt sur les sociétés

Source : Sofiprotéol

I.1.1.3 Appartenance de Sofiprotéol à un groupe

La société Sofiprotéol n'appartient à aucun groupe.

I.1.1.4 Renseignement sur le capital social de Sofiprotéol

Au 31 Décembre 2011, le capital social de la société Sofiprotéol 6 731 200 euros et se compose de 420 700 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune. La société n'est pas cotée en Bourse.

L'évolution du capital social et de la structure de l'actionnariat de Sofiprotéol sur la période 2008-2011 se présente comme suit :

Actionnaires	2008			2009			2010			2011		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
FOP (Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux)	63 361	15,1%	20,1%	63 361	15,1%	20,1%	63 361	15,1%	20,1%	63 361	15,1%	20,1%
FONCARIS	55 617	13,2%	17,6%	55 617	13,2%	17,6%	55 617	13,2%	17,6%	55 617	13,2%	17,6%
UNIP (Union Nationale Interprofessionnelle des Plantes Riches en Protéines)	47 263	11,2%	15,0%	47 263	11,2%	15,0%	47 263	11,2%	15,0%	47 263	11,2%	15,0%
ONIDOL (Organisation Nationale Interprofessionnelle des Oléagineux)	47 156	11,2%	15,0%	47 156	11,2%	15,0%	47 156	11,2%	15,0%	47 156	11,2%	15,0%
NATIXIS	41 313	9,8%	13,1%	41 313	9,8%	13,1%	41 313	9,8%	13,1%	41 313	9,8%	13,1%
UNIGRAINS	21 670	5,2%	6,9%	21 670	5,2%	6,9%	21 670	5,2%	6,9%	21 670	5,2%	6,9%
FIDOP (Fond de développement des Filières des oléagineux et protéagineux)	115 693	27,5%	3,3%	115 693	27,5%	3,3%	115 693	27,5%	3,3%	115 693	27,5%	3,3%
UFS (Union Française des Semenciers)	-	-	-	-	-	-	7 420	1,8%	2,4%	7 420	1,8%	2,4%
GTOM (Groupement des transformateurs d'oléagineux métropolitains)	6 361	1,5%	2,0%	6 361	1,5%	2,0%	6 361	1,5%	2,0%	6 361	1,5%	2,0%
COOP DE FRANCE – Métiers du Grain	6 361	1,5%	2,0%	6 361	1,5%	2,0%	6 361	1,5%	2,0%	6 361	1,5%	2,0%
Autres	15 905	3,8%	5,1%	15 905	3,8%	5,1%	8 485	2,0%	2,7%	8 485	2,0%	2,7%
Total	420 700	100,0%	100,0%	420 700	100,0%	100,0%	420 700	100,0%	100,0%	420 700	100,0%	100,0%

Source : Sofiprotéol

a. Historique des opérations sur le capital de Sofiprotéol depuis sa date de création

L'historique des opérations sur le capital de la société Sofiprotéol se détaille comme suit :

- Le 29 juin 1983, 23 000 actions ont été créées suite à une augmentation de capital pour un montant de 2 300 000 FF, soit une valeur nominale de 100 FF par action ;
- Le 15 décembre 1993, 345 700 actions ont été créées suite à une augmentation de capital pour un montant de 34 570 000 FF, soit une valeur nominale de 100 FF par action ;
- Le 7 juillet 1997, 208 067 actions Uniprotéol ont été annulées suivie d'une création d'autant d'actions de Sofiprotéol afin de réaliser la fusion absorption entre les 2 sociétés ;
- Le 19 novembre 2001, 2 870 actions ont été cédées par Natexis banque populaire au profit du FIDOP ;
- Le 20 septembre 2006, 2 870 actions ont été cédées par la Fédération AMSOL au profit des sociétés Oleosem et AFSA.

b. Principaux actionnaires de Sofiprotéol

Les principaux actionnaires de Sofiprotéol sont présentés ci-après :

La FOP

Créée en 1990, la Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux est née de la fusion de l'Association Générale des Producteurs de Plantes Riches en Protéines (AFPP) et de l'Association Générale des Producteurs d'Oléagineux (AGPO). La FOP représente 150 000 producteurs français d'oléagineux et de protéagineux.

FONCARIS

Foncaris est un établissement de crédit, filiale à 100% du groupe Crédit Agricole.

ONIDOL

Créée en 1978, l'ONIDOL regroupe les principales associations et fédérations professionnelles concernées par la production, la commercialisation et l'utilisation des oléagineux.

UNIP

Créée en 1976, l'UNIP est un organisme interprofessionnel qui rassemble tous les partenaires de la Filière des plantes Riches en Protéines.

FIDOP

Le Fonds de Développement des Filières Oléagineuses et Protéagineuses (FIDOP) est une association loi de 1901 dont l'objet est en particulier l'étude, la défense et la promotion des intérêts de ses membres que sont l'UNIP et l'ONIDOL.

UNIGRAINS

UNIGRAINS est la société financière spécialisée de la filière céréalière créée dans les années 1960 par les céréaliers français, dont l'activité d'investisseur s'exerce spécifiquement dans les entreprises agroalimentaires et agro-industrielles, dans les biotechnologies et dans les services connexes.

NATIXIS

Natixis est la banque de financement, de gestion et de services financiers du Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France.

I.1.1.5 Politique de distribution des dividendes

a. Fixation, affectation et répartition des bénéfices

Conformément aux stipulations statutaires et aux règles de gestion de Sofiprotéol, le dividende est déterminé et proposé aux actionnaires par le Conseil d'Administration de la société Sofiprotéol. Le dividende doit être approuvé par l'Assemblée Générale annuelle. Le Conseil d'Administration arrête chaque année lors de sa réunion d'avril la situation financière de la société ainsi que de la détermination du dividende.

b. Historique de distribution des dividendes

Les distributions de dividendes par la société Sofiprotéol au cours des trois derniers exercices se présentent comme suit :

	2008	2009	2010
Résultat net Sofiprotéol (EUR)	-19 002 577	10 023 461	6 159 617
Report à nouveau	28 503 579	9 122 373	18 556 855
Résultat distribuable de l'année n	9 501 002	19 145 834	24 716 472
Dividendes distribués au titre de l'année n (EUR)	378 630	588 980	483 805
Nombre d'actions	420 700	420 700	420 700
Dividende par action (EUR)	0,90	1,40	1,15
Taux de distribution (payout)	na	5,9%	7,9%

Source : Sofiprotéol

I.1.1.6 Notation

A ce jour, Sofiprotéol ne fait l'objet d'aucune notation.

I.1.1.7 Organes d'administration et de direction

a. Le Conseil d'Administration

Présentation du Conseil d'Administration

Sofiprotéol est administrée et contrôlée par le Conseil d'Administration organisé et dirigé par le Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus. La limite d'âge des administrateurs est fixée à 67 ans et la durée de leurs fonctions est de six années.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale des actionnaires. En cas de vacance par décès ou démission d'un mandat d'administrateur, il peut faire l'objet d'une cooptation par le Conseil d'Administration soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tous moyens. Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil d'Administration.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de la séance est prépondérante. Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Les principales prérogatives du Conseil d'Administration sont :

- de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre ;
- de se saisir de toutes questions intéressant la bonne marche de la société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent ;
- de procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ;

- de se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement des missions dévolues aux administrateurs ;
- de consentir à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite de ceux qui lui sont conférés par la loi et par les statuts ;
- de décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui même ou son Président soumet pour avis à leur examen.

Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration de Sofiprotéol se décline comme suit au 31/12/2011 :

Membres du Conseil d'Administration	Titre	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Xavier Beulin	Président du CA	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
Onidol Représenté par M. Jacques SIRET	Administrateur	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
Fédération du Négoce Agricole*	Administrateur	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
GTOM Représenté par M. Jean-Claude BARSACQ	Administrateur	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
Credit Agricole S.A. Représenté par M. Jean-Jacques RICOLEAU	Administrateur	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
SNIA Représenté par Mme Caroline HUTTEPAIN-PELTIER	Administrateur	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2014
UNIP*	Administrateur	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
Natixis Représenté par Mme Gwenola DEGUERRE	Administrateur	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
Coop de France – Métiers du Grain Représenté par M. Hubert GRALLET	Administrateur	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
FOP Représenté par M. Gérard TUBERY	Administrateur	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2015
Unigrains Représenté par M. Philippe PINTA	Administrateur	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le : 31/12/2014

**En attente de la désignation d'un nouveau représentant permanent*

Source : Sofiprotéol

b. Direction Générale

La Direction Générale de Sofiprotéol aux termes des statuts est assumée au choix du Conseil d'Administration soit par le Président du Conseil d'Administration qui prend le titre de Président Directeur Général, soit par une personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Depuis 1983, le Conseil d'Administration a nommé en qualité de Directeur Général Monsieur Philippe TILLOUS-BORDE.

Si le Directeur Général en fonction vient à dépasser l'âge de 67 ans, il est réputé démissionnaire à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de Sofiprotéol. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente Sofiprotéol dans ses rapports avec les tiers.

Les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

I.1.2 Historique et dates clés

Fondé en France en 1983 à l'initiative des organismes professionnels et interprofessionnels de la filière oléagineuse et protéagineuse (la Fop, l'Onidol et l'Unip), Sofiprotéol est l'établissement financier de la Filière Française des Huiles et Protéines végétales et la holding d'un groupe agro-industriel majeur sur le plan national et international.

1983	Création de Sofiprotéol. Création de la holding Soprol.
1984	Création de Saipol
1990	Création de la marque Diester
1992	Création de Diester Industrie
1996	Création de Novance (oléochimie)
1997	Création de Biogemma (biotechnologies végétales)
1998	Création de Genoplante (génomie végétale)
1999	Création de Creagro (fonds d'investissement)
2003	▪ Saipol acquiert 100% de Lesieur ▪ Le Club des villes Diester devient "Partenaires Diester"
2004	▪ Lesieur acquiert la marque Puget (huile d'olive) ▪ Montée à 97% au capital de Novance
2005	Création de Diester Industrie International (DII)
2007	▪ Entrée de la Caisse Des Dépôts et du Crédit Agricole au capital de Soprol ▪ Reprise du groupe Glon-Sanders par Sofial (filiales animales) ▪ Lesieur acquiert 30% de Cristal Tunisie ▪ Création d'Agro Invest (fonds d'investissements)
2008	▪ Acquisition de la Générale Condimentaire par Lesieur (sauces et condiments) ▪ Entrée du Groupe Crédit Agricole au Capital de Sofial ▪ Création du Fedil, le fonds spécialisé dans le lait, avec le Cniel
2009	▪ Acquisition d'Oleon par Diester Industrie (oléochimie) ▪ Création d'Oléosud (rebaptisée Sofisud en décembre 2011) ▪ Rachat par Soprol de la participation de 34,4 % du capital de Saipol détenue par Bunge
2010	▪ Rachat de Sopral par Groupe Glon-Sanders (nutrition animale) ▪ Fusion de Glon-Sanders Holding et de Groupe Glon pour donner naissance au Groupe Glon-Sanders. ▪ Rachat d'Expur en Roumanie ▪ Participation de Sofiprotéol au rapprochement des activités semencières d'Invivo et RAGT ▪ Création de Saipol Méditerranée à Barcelone (Espagne) ▪ Rachat de France Ponte par Groupe Glon-Sanders

Source : Sofiprotéol

I.1.3 Activité de Sofiprotéol

Le groupe Sofiprotéol est un groupe agro-industriel français spécialisé dans les filières oléagineuses et protéagineuses comptant près de 6 400 collaborateurs et présent sur l'ensemble du territoire français, en Europe et dans le reste du monde au travers de 24 sites de production dans la transformation des oléagineux, ainsi que de 45 sites dans la nutrition animale et l'alimentation humaine.

Créé en 1983 à l'initiative des organismes professionnels et interprofessionnels de la filière oléagineuse et protéagineuse, Sofiprotéol a défini sa stratégie autour de trois engagements :

- **Engagement social :** des créations d'emplois non délocalisables dans les territoires et une répartition de la valeur ajoutée entre tous les acteurs de la filière ;
- **Engagement économique :** un métier financier et un métier industriel structurant la filière des huiles et protéines végétales ;
- **Engagement environnemental :** un engagement durable pour l'homme et la planète avec deux débouchés majeurs : l'alimentation et la protection de l'environnement.

L'activité du Groupe Sofiprotéol est scindée en deux métiers :

- **Etablissement financier :** en jouant le rôle de partenaire durable, Sofiprotéol accompagne sur le long terme les entreprises de la filière. Son intervention se matérialise soit par des prises de participations (activité de fonds d'investissement) soit par l'octroi de prêts à des entreprises de la filière et, plus généralement, de l'agro-industrie et de l'agroalimentaire français. Actuellement, la société est engagée dans plusieurs secteurs :
 - ✓ les semences et les biotechnologies ;
 - ✓ la mise en marché des productions végétales ;
 - ✓ la valorisation des oléagineux ;
 - ✓ la nutrition ;
 - ✓ les filières animales ;
 - ✓ le soutien à l'innovation et capital développement.
- **Industriel :** Sofiprotéol intervient en direct sur la structuration de la filière à travers la gestion et le contrôle des prises de participations majoritaires et des acquisitions qu'elle a réalisées depuis sa création. Ces dernières s'organisent autour de deux pôles agro-industriels :
 - ✓ le pôle valorisation des oléagineux ;
 - ✓ le pôle nutrition et filières animales.

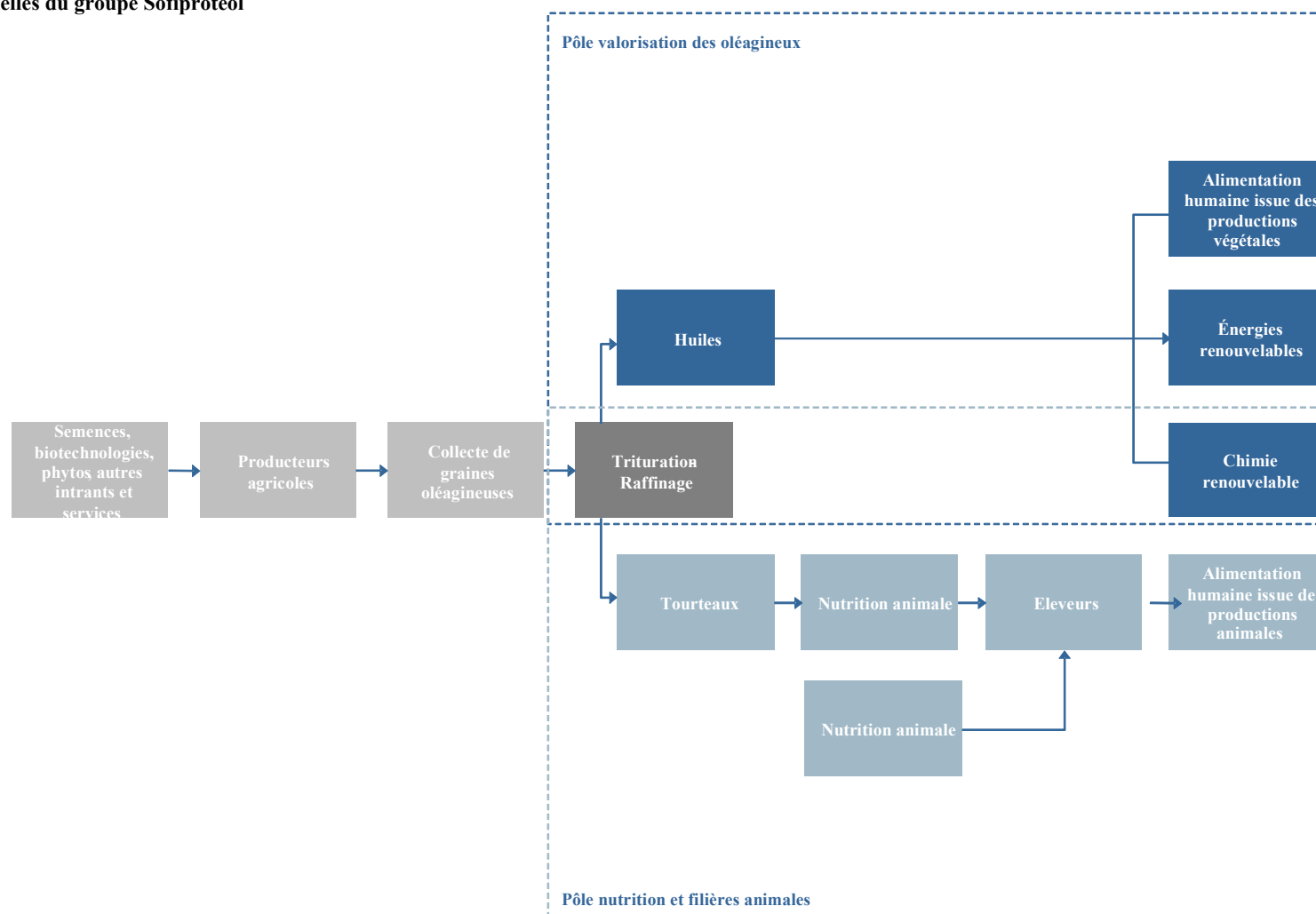
En outre Sofiprotéol a mis en place au coeur de sa stratégie une politique de recherche et d'innovation pour développer les activités de la filière.

Le modèle économique de Sofiprotéol est original car il est caractérisé par :

- un actionnariat agricole solide, ancré au cœur des régions de France ;
- une présence active sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière ;
- un engagement fort dans le domaine du développement durable.

C'est ainsi que Sofiprotéol marque sa présence à travers tous les stades de la filière des huiles et des protéines végétales :

Activités industrielles du groupe Sofiprotéol



Source : Sofiprotéol

I.1.3.1 Présentation des métiers de Sofiprotéol

a. Activités financières

Le métier financier est assuré par Sofiprotéol qui a pour objectif de développer la filière française des huiles et protéines végétales et de lui fournir de nouveaux débouchés. La société propose plusieurs modes d'accompagnement financier :

- des prêts à l'innovation ;
- des prises de participations dans les entreprises du secteur ;
- un soutien financier conjoncturel en cas de fortes variations des cours des matières premières.

Doté depuis sa création d'un statut d'établissement financier, Sofiprotéol investit dans plus de 110 entreprises de la filière. La société investit dans la filière oléagineuse et protéagineuse au sens large, et dans les filières connexes comme l'industrie laitière ainsi que dans l'ensemble de l'agro-industrie française.

Le secteur des semences constitue un des axes forts de la stratégie de Sofiprotéol, car il est indispensable pour améliorer les rendements et la qualité des cultures oléagineuses et protéagineuses. En 2010, Sofiprotéol a contribué activement à la naissance d'un acteur semencier européen majeur.

Aux côtés d'InVivo et d'Unigrains, la société a participé au rapprochement des activités semencières d'InVivo et de RAGT. Sofiprotéol a ainsi concouru à la naissance d'une des premières entreprises européennes de recherche et de diffusion variétale multi-espèces dans un contexte de concentration du secteur.

De même, l'innovation est au cœur de la stratégie d'investissement de Sofiprotéol, avec notamment un fonds dédié : le Fonds d'Action Stratégique des Oléoprotéagineux (FASO). Les projets innovants soutenus par Sofiprotéol en tant qu'investisseur financier sont variés : biotechnologies végétales, chimie renouvelable, projets industriels, etc.

Afin d'assurer cette activité, la société Sofiprotéol a créé des fonds pour le soutien et le développement des métiers des huiles et des protéines végétales ainsi que pour le soutien à la recherche et à l'innovation :

Fonds de Développement de la filière des Oléagineux et Protéagineux (Fedop)

Le Fedop est le 1^{er} fonds créé par Sofiprotéol et le plus important. Ce dernier investit sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière dans les entreprises des secteurs suivants :

- la transformation et utilisation des oléoprotéagineux (57% des investissements) ;
- la collecte et la mise en marché des productions végétales ;
- la nutrition animale ;
- les semences et biotechnologies ;
- les fonds d'investissement et divers.

Fonds d'Action Stratégique des Oléoprotéagineux (Faso)

Le Faso est un fonds alimenté par les producteurs d'oléagineux et protéagineux qui finance la promotion de la filière ainsi que la recherche et développement.

Fonds de Développement Interprofessionnel Des filières Laitières (Fedil)

Les entreprises laitières constituent le 1^{er} débouché des tourteaux d'oléagineux. L'interprofession laitière a confié à Sofiprotéol la gestion du Fedil pour bénéficier de son expertise en matière de gestion de fonds financiers.

Fonds de Soutien à la Recherche Semencière Oléagineuse (FRSO)

FRSO a été créée en 2008 par Sofiprotéol pour intervenir sur des projets ciblés et stratégiques pour la filière tel que la sélection de variétés qui permettent d'accroître la production d'huile à l'hectare, tout en respectant les principes d'une agriculture durable.

Agro invest

Agro invest est un fonds d'investissement spécialisé dans l'agro-industrie dont la mission est d'accompagner les leaders de l'agroalimentaire dans leurs efforts de Recherche et Développement et de faire émerger des acteurs industriels. En 2008, année de lancement des investissements d'Agro Invest, le fonds a acquis 3 participations dans les secteurs des produits laitiers et de la nutrition pour animaux domestiques. Ces prises de participations soutiennent des activités susceptibles d'apporter des retombées directes et indirectes pour la filière des oléoprotéagineux.

Créagro

Créagro est une société de capital-risque investissant dans des entreprises agroindustrielles et agroalimentaires innovantes et dont Sofiprotéol est l'un des actionnaires fondateurs. Créagro apporte son soutien à des entreprises en phase de développement et les accompagne jusqu'à ce qu'elles atteignent un équilibre financier et commercial. Une fois, cet équilibre atteint, Créagro cède progressivement ses participations.

Les engagements de Sofiprotéol (prises de participations majoritaires et minoritaires, prêts à moyen et long terme, obligations...) par secteur d'activité se détaillent comme suit :

En %	2008	2009	2010
Semences et biotechnologies	15%	15%	13%
Mise en marché des productions végétales	15%	17%	18%
Valorisation des oléagineux et des protéagineux	34%	34%	35%
Nutrition et filières animales	33%	30%	29%
Soutien à l'innovation et capital développement	3%	4%	5%

Source : Sofiprotéol

La répartition des engagements de Sofiprotéol par moyen d'intervention se présente comme suit :

	2008	2009	2010
Participations	81%	75%	76%
Prêts et assimilés	15%	22%	21%
Comptes courants	4%	3%	3%

Source : Sofiprotéol

b. Activités industrielles

La stratégie de Sofiprotéol repose sur la complémentarité entre les activités financières, prises en charge par la société Sofiprotéol et les activités industrielles développées par ses filiales.

Le groupe Sofiprotéol est ainsi présent en amont et en aval de la filière des huiles et des protéines végétales à travers ses filiales. Ce dernier s'articule autour de deux pôles d'activité :

- le Pôle Valorisation des Oléagineux et sa holding Soprol ;
- le Pôle Nutrition et Filières Animales et sa holding Sofial.

c. Le pôle valorisation des Oléagineux

Le Pôle Valorisation des Oléagineux de Sofiprotéol est structuré autour de quatre métiers ou « business unit », regroupant les activités des filiales du groupe Soprol en fonction de leurs secteurs d'activités principaux :

- la trituration et le raffinage avec Saipol et Expur ;
- l'alimentation humaine avec Lesieur et Lesieur Générale Condimentaire ;
- les énergies renouvelables avec Diester Industrie et Diester Industrie International ;
- la chimie renouvelable avec Oleon et Novance.

La trituration et le raffinage avec Saipol et Expur

Premières étapes indispensables dans la valorisation du colza et du tournesol, la trituration et le raffinage sont les métiers exercés par Saipol et sa filiale roumaine Expur.

A partir de ces graines, Saipol produit et commercialise :

- des huiles végétales brutes, neutres et raffinées, destinées aux marchés alimentaire, énergétique et industriel ;
- des tourteaux pour la nutrition animale.

L'activité de trituration des graines exercée par Saipol est le maillon central de la filière des huiles et protéines végétales. Elle constitue l'étape indispensable pour la valorisation des graines de colza et de tournesol vers l'ensemble des industriels du secteur.

A l'heure actuelle, Saipol est le leader français du secteur et dispose d'une capacité de transformation de 4 millions de tonnes de graines, soit de l'ordre de 70 % des capacités nationales et fait partie des quatre principaux tritrateurs européens.

L'évolution de la production en volume de l'activité de trituration et raffinage sur la période 2008-2009 se présente comme suit :

(milliers de tonnes)	2008	2009	2010*
Quantité de graines triturées	3 241	3 539	3 771
Quantité d'huile semi-raffinée	1 084	1 392	1 459
Quantité d'huile raffinée	651	551	571

*Avec filiale Expur 3 mois

Source : Sofiprotéol

L'alimentation humaine avec Lesieur et sa filiale Lesieur Générale Condimentaire

Lesieur produit et commercialise une gamme complète d'huiles végétales et de sauces condimentaires au travers pour ces dernières de sa filiale Lesieur Générale Condimentaire. La société est devenue une référence tant auprès du grand public que des professionnels en s'appuyant sur des marques d'huiles telles que Lesieur, Puget, Isio, Frial, Fleur de Colza, et en proposant un large portefeuille de produits innovants développés selon plusieurs axes forts : le goût, la qualité, la nutrition et le respect de l'environnement.

La présence de Sofiprotéol sur l'ensemble de la filière oléagineuse permet à Lesieur de maîtriser les différentes étapes de fabrication de ses huiles : achat de matières premières, trituration, raffinage et embouteillage. Fort de cette expertise, Lesieur a développé l'huile Fleur de colza dans une démarche intégrée de filière.

Aujourd'hui Lesieur est le numéro un français des huiles alimentaires.

L'évolution de la quantité d'huile conditionnée par la société Lesieur sur la période 2009-2010 se présente comme suit :

	2008	2009	2010
Quantité d'huile conditionnée (millions de litres)	277	266	303*

(*) Intégrant la société Expur sur 3 mois

Source : Sofiprotéol

Les énergies renouvelables avec Diester Industrie et Diester Industrie International

Diester Industrie est un acteur majeur de la valorisation des cultures oléagineuses à destination des énergies renouvelables.

A partir des huiles végétales, Diester Industrie produit du biodiesel (biocarburant pour les véhicules diesel), commercialisé sous la marque Diester en France, et un coproduit, la glycérine végétale. Avec sa filiale Diester Industrie International et une capacité de production installée de 3 millions de

tonnes de biodiesel, Diester Industrie est le leader européen de la production de biodiesel à partir d'oléagineux.

L'évolution de la production de biodiesel en volume par les sociétés Diester Industrie et Diester Industrie International se présente comme suit :

	2008	2009	2010
Production de biodiesel (milliers de tonnes)	2 087	2 376	2 480

Source : Sofiprotéol

En 2010, Diester Industrie et sa filiale Diester Industrie International ont produit 2,48 millions de tonnes de biodiesel sur un marché européen d'environ 12 millions de tonnes. Numéro un européen du biodiesel, Diester Industrie réalise un tiers de son chiffre d'affaires hors des frontières françaises, avec une présence significative en Italie, en Allemagne, en Belgique et en Autriche.

La chimie renouvelable avec Oleon et Novance

Oleon et Novance transforment des huiles végétales et des graisses en une multitude de molécules et produits renouvelables destinés aux industriels (alimentation, pharmacie, cosmétique, solvants, détergents, peintures, lubrifiants, etc.).

Ces dérivés des huiles, performants et respectueux de l'environnement, qui se substituent en partie aux produits traditionnellement issus du pétrole, ouvrent également un large champ de possibilités pour construire la chimie renouvelable de demain.

	2008	2009	2010
Production de produits de la chimie renouvelable (milliers de tonnes)	34*	422**	513

* Novance seule.

** Acquisition d'Oleon en janvier 2009

Source : Sofiprotéol

d. Le pôle nutrition et filières animales

Sofiprotéol investit fortement à travers sa filiale Glon-Sanders (présente au Maroc) dans les filières d'élevage avec pour objectifs de développer leurs activités, de moderniser leur outil industriel et de favoriser leur structuration.

Le groupe Glon-Sanders est présent sur trois segments d'activités :

La nutrition animale

Avec Sanders, marque centenaire, le groupe a commercialisé en France plus de 3 millions de tonnes d'aliments pour animaux à 26 000 éleveurs, ce qui en fait le numéro un français. Sanders fabrique et commercialise de l'aliment complet, composé de nombreuses matières premières agricoles (blé, maïs, tourteaux d'oléagineux, protéagineux), ainsi que des compléments nutritionnels (minéraux, vitamines).

La santé animale

Acteur reconnu de la santé animale, le laboratoire pharmaceutique vétérinaire Sogeval a démarré, en 2010, une nouvelle unité de production de médicaments à Laval. Avec cette nouvelle usine, parmi les plus modernes d'Europe, Sogeval a l'ambition de renforcer sa gamme pour chiens et chats au niveau européen, en poursuivant son développement rapide aux Etats- Unis tout en démontrant la pertinence de son positionnement dans la filière.

L'abattage et la transformation de la production animale

Glon-Sanders réalise 42% de son chiffre d'affaires dans l'abattage et la transformation de productions animales.

Il est important de noter que la production de tourteaux au sein de Sofiprotéol bénéficie du développement important du Diester. En effet, les tourteaux sont créés au cours du processus de fabrication de l'huile nécessaire au processus d'estérification : ils correspondent aux résidus des

graines après extraction de l'huile. Cette complémentarité entre 2 activités du groupe (biocarburant et nutrition animale) bénéficie à l'ensemble de la filière.

e. Activité de Recherche et Innovation

Les activités de prospective et d'innovations donnent l'impulsion aux projets de recherche et de développement. Ces projets visent à produire pour l'alimentation, le cœur de métier du groupe Sofiprotéol, ainsi que pour les secteurs des énergies et de la chimie renouvelable.

Les axes de recherche de Sofiprotéol s'organisent aussi bien par activité que de manière transverse :

- **Agroalimentaire** : création de nouveaux produits ;
- **Chimie renouvelable** : mise au point de produits chimiques à partir de matières premières renouvelables (huiles végétales et graisses animales) ;
- **Energies renouvelables** : production d'énergie à partir de dérivés végétaux (biocarburants, biomasse) ;
- **Semences et biotechnologies** : sélection et création de nouvelles variétés d'oléagineux et de protéagineux pour un meilleur rendement et une meilleure résistance aux parasites et maladies ;
- **Efficacité énergétique** : amélioration du bilan énergétique des exploitations ;
- **Santé animale** : mise au point de produits vétérinaires innovants ;
- **Nutrition et filières animales** : développement de solutions visant à améliorer la performance des élevages et faciliter le travail des éleveurs.

Les projets de recherche de Sofiprotéol portent sur l'ensemble de la filière :

- **Alimentation-santé** : soutenu par le groupe, Lesieur a accru en 2010 ses ambitions en alimentation santé. Ses projets passent à la fois par l'utilisation d'ingrédients bénéfiques dans la prévention des maladies cognitives telles que celles liées au vieillissement du cerveau (rôle des oméga 3) mais également par le travail sur la formulation des huiles (mélange avec d'autres huiles, dont l'huile de lin, riche en oméga 3). Lesieur a ainsi déposé en partenariat avec Sofiprotéol, fin 2010, au Fonds Unique Interministériel (FUI), un projet visant notamment à développer un nouveau procédé de trituration et de raffinage de l'huile de lin.
- **Nutrition animale** : les tourteaux de colza ont pris, en quelques années, une part importante dans les formulations d'aliments composés. De nouveaux projets ont été lancés en 2010 dont les principaux objectifs sont d'améliorer la digestibilité de ces tourteaux sur l'ensemble des espèces animales.
- **Chimie renouvelable** : en 2010, Sofiprotéol a renforcé sa stratégie d'acteur engagé dans le domaine de la chimie renouvelable, à base d'oléagineux. Celle-ci est organisée autour du développement des produits dits « dispersifs », c'est-à-dire les produits à usage unique tels que les détergents et les produits cosmétiques, les adjuvants phytosanitaires ou les ingrédients pour les peintures. D'autre part, cette stratégie s'oriente vers le développement de molécules dites « intermédiaires de synthèse ». Dans les deux cas, un des enjeux principaux reste la substitution de molécules d'origine fossile par ces molécules d'origine renouvelable.
- **Biocarburant** : Après une année 2009 de construction du projet national visant au développement d'une chaîne complète de procédés pour la production de biodiesel et de biokérosène de 2^{ème} génération (voie BTL, « Biomass to Liquid »), 2010 a été l'année du démarrage des travaux de recherche du projet BioTfuel, porté par Sofiprotéol en partenariat avec Total Raffinage Marketing, l'Institut Français du Pétrole Energies Nouvelles (Ifpen), Axens, le CEA et la société allemande Uhde (filiale de ThyssenKrupp). Le site Sofiprotéol de Compiègne hébergera les démonstrateurs de la première partie de la chaîne de procédés (broyage, torréfaction). Un site du partenaire Total Raffinage Marketing hébergera les démonstrateurs de la deuxième partie (gazéification). En parallèle de ce programme, Sofiprotéol a engagé des actions visant à développer d'autres voies de valorisation de la biomasse ainsi prétraitée, et à élargir le spectre des technologies de traitement thermique de la biomasse.

I.1.3.2 Principales filiales de Sofiprotéol (2010)

Les principales filiales de Sofiprotéol au 31/12/2010 se détaillent comme suit :

Nom	Pays	% du capital détenu	Capital Social	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes reçus
SIA	France	99,99%	329 280	16 796 958	103 503	-
SCI Prolea Immobilier	France	51,00%	11 000 000	14 419	-941 505	-
Sofial	France	89,99%	49 966 000		-65 056	-
Soprol	France	68,19%	102 576 304	75 022	-84 864 734	2 710 404
Sofisud	France	100,00%	2 000 000	321 250	1 131 304	-
Agro Partenaires Participations II	France	50,00%	750 000		30 620	-
Semagri	France	50,00%	30 964 800		1 838 386	-
Bioenergy Pilot	France	34,00%	3 900 000	506 562	-2 198 580	-
Palm Elit	France	33,99%	9 100 000	3 171 536	412 934	-
Huileries du Berry	France	33,90%	533 000	4 367 210	219 733	90 350
Agra Investissement*	France	30,15%	1 157 087		-16 241	-
Créagro	France	27,01%	2 743 590		-184 963	-
Cargill Atlantique	France	25,00%	15 000 000	5 790 447	157 918	-
Agro Invest	France	20,43%	22 292 910	140 681	-844 675	-
Caution Grainol	France	16,71%	11 969 500	1 262 211	166 139	-
Créol*	France	19,93%	37 471	511 602	19 844	-
Sotexpro*	France	16,54%	410 000	7 268 397	2 135	4 400
Geneplante Valor	France	13,34%	3 810 000	395 275	5 875	-
Hendrix Genetics*	France	12,00%	21 737 000		8 025 000	-
Sofinex*	France	10,04%	2 834 192	479 299	-191 348	-

* Comptes 2009 – en Euros

Source : Sofiprotéol

I.2 PRESENTATION DE SOPROL

I.2.1 Présentation générale

Soprol est un holding agro-industriel détenu à 68% par le groupe Sofiprotéol, en charge des activités du Pôle Valorisation des Oléagineux.

Soprol détient et contrôle directement les sociétés suivantes :

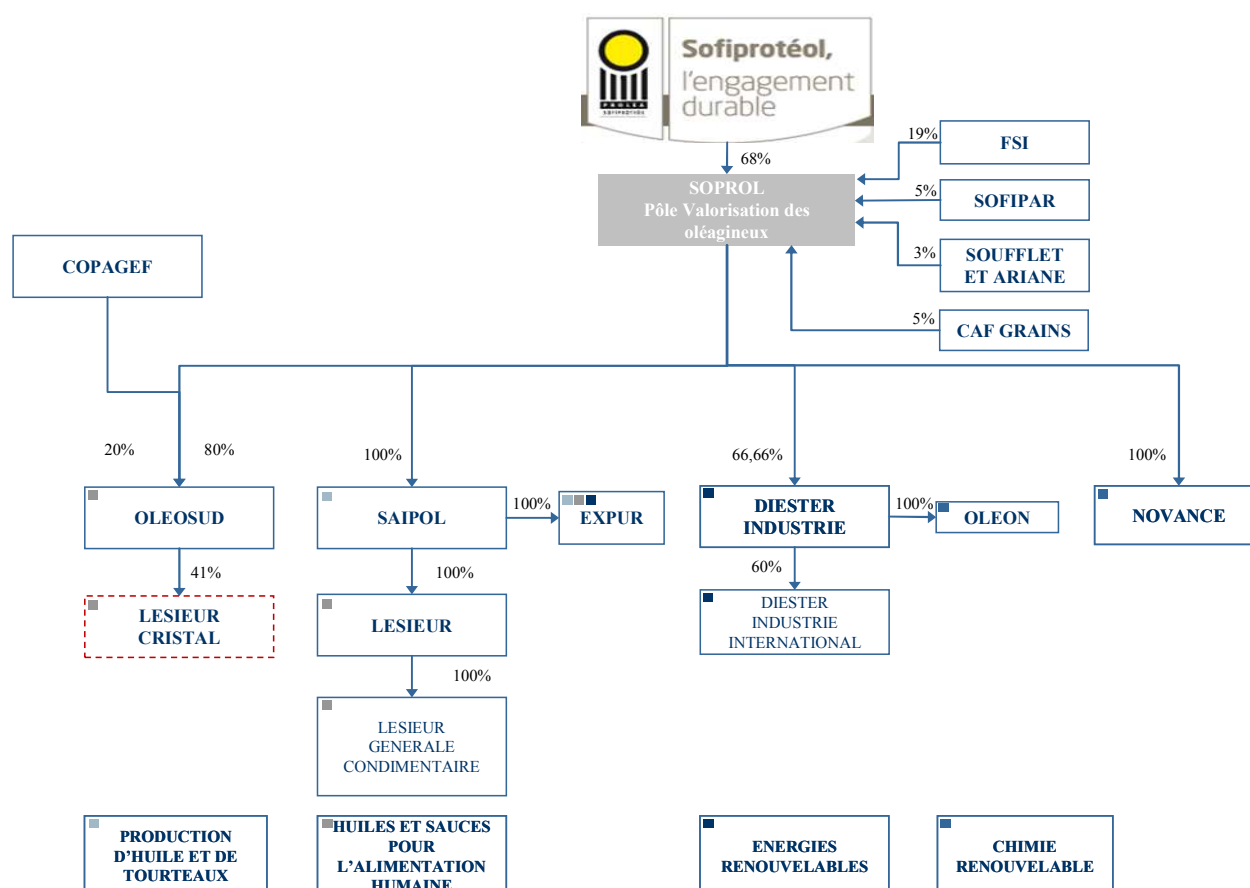
- Saipol, en charge des activités de trituration et de raffinage des huiles végétales ;
- Diester Industrie, filiale spécialisée dans la production de biodiesel ;
- Novance qui opère dans le secteur de la chimie renouvelable ;
- Oléosud, véhicule d'investissement crée à la faveur de l'acquisition d'une participation de contrôle dans la société Lesieur Cristal Maroc.

Et indirectement les sociétés Lesieur, Lesieur Générale Condimentaire, DII, Expur et Oléon.

L'organigramme du groupe Soprol au 23/01/2012 se présente comme suit :

I.2.1.1 Organigramme du groupe Soprol

Organigramme de la société Soprol au 23/01/2012 (incluant Lesieur Cristal)



Source : Soprol

I.2.1.2 Renseignements généraux

Dénomination sociale	Société de participation pour les Oléagineux - SOPROL
Siège social	11-13 rue Monceau - 75008 Paris
Téléphone	00.33.1.40.69.48.00
Site Web	www.sofiproteol.com
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée
Date de constitution	05/10/1983
Registre de commerce	RCS Paris 328 319 033
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 janvier
Objet social	Holding Agro-Industriel
Nombre d'actions au 31/12/2011	6 411 019
Capital social (en euros)	102 576 304
Régime fiscal	Impôts sur les sociétés
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à Soprol	- dispositions du code civil relatives aux sociétés (articles 1832 et suivants) ; - dispositions des articles L227-1 à L 227-20 du Code de commerce.
Consultation des documents juridiques	11-13 rue Monceau- 75008 Paris
Tribunal compétent en cas de litige	Paris

Source : Soprol

I.2.1.3 Appartenance de Soprol à un groupe

Soprol est contrôlée à hauteur de 68,2% de son capital et de ses droits de vote par Sofiprotéol. Cette dernière est un établissement financier qui intervient dans l'industrie alimentaire, notamment les oléagineux, la chimie renouvelable et les énergies renouvelables.

I.2.1.4 Renseignements sur le capital social de Soprol

Au 31/12/2011, le capital social de la société Soprol s'élève à 102,6 M€ et se compose de 6 411 019 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune.

I.2.1.5 Renseignements sur le capital social de Soprol

L'évolution du capital social de la société Soprol sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

Actionnaire	2008		2009		2010	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Sofiprotéol	4 371 614	68%	4 371 619	68%	4 371 619	68%
FSI	0	0%	1 201 923	19%	1 201 923	19%
BAC Participations SA	1 201 923	19%	0	0%	0	0%
Sofipar	322 572	5%	322 572	5%	322 572	5%
CAF Grains	320 551	5%	320 551	5%	320 551	5%
Etablissements Soufflet SA	97 172	2%	97 172	2%	97 172	2%
Ariane	97 167	2%	97 167	2%	97 167	2%
Epis Centre	5	0%	5	0%	5	0%
M. Philippe Tillous Borde	5	0%	5	0%	5	0%
M. Jacques Siret	5	0%	5	0%	5	0%
Succession Gonnard	5	0%	0	0%	0	0%
Total	6 411 019	100%	6 411 019	100%	6 411 019	100%

Source : Soprol

L'historique des opérations sur le capital de Soprol sur les trois derniers exercices se détaille comme suit :

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Nominal	Montant de l'opération (en €)	Nombre total d'actions (en €)	Montant du capital social (en €)
25/03/2008	Augmentation de capital réservée à SOFIPAR	140 754	16 €	2 252 064	6 390 951	102 255 216
14/11/2008	Augmentation de capital réservée à CAF Gains	20 068	16 €	321 008	6 411 119	102 576 304

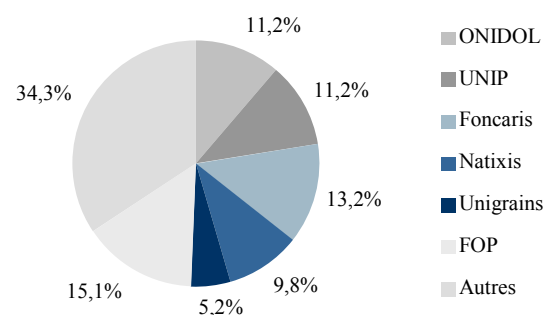
Source : Soprol

I.2.1.6 Présentation des principaux actionnaires de Soprol

Les principaux actionnaires de Soprol se présentent comme suit :

a. Sofiprotéol

Sofiprotéol est l'actionnaire de référence de la société Soprol et se caractérise par les éléments suivants :

Activité	Société financière de la filière des Oléagineux et des Protéagineux
Produit net bancaire social au 31/12/2010	16,1 M€
Siège social	11,13 - Rue Monceau 75 008 Paris
Actionnariat au 31/12/2011	

Source : Soprol

Cf partie I.1 – Présentation de Sofiprotéol

b. Fonds stratégique d'investissement

Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) a été créé en décembre 2008 à l'initiative de la Caisse des Dépôts et Consignations et de l'Etat Français afin d'investir en fonds propres dans les entreprises françaises porteuses de projets de croissance. Ses principaux agrégats financiers sur la période 2009-2010 se présentent comme suit :

En M€	2009	2010
Capital social et primes	19 936	19 936
Chiffre d'affaires	277	757
Résultat net – Part du Groupe	-107	646
Capitaux propres	19 828,6	21 086

Source : Soprol

c. Ariane

La société Ariane a été créée le 19 décembre 1990 afin de supporter l'activité de transformation du Groupe EPIS-CENTRE et aujourd'hui du Groupe AXEREAL. Elle détient aujourd'hui 3 branches d'activités qui sont la malterie, la meunerie et la nutrition animale.

La société a pour activité la prise de participation de quelque manière que ce soit dans toutes personnes morales, quelle que soit la forme ou ayant pour objet la recherche, la production, la transformation, la commercialisation des produits à destination ou en provenance de l'agriculture,

L'évolution des principaux agrégats financiers de la société Ariane sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En M€	2009	2010
Capital social	99,3	128,1
Chiffre d'affaires	73,6	82,9
Résultat net	4,4	4,7
Capitaux propres	183,6	251,8

Source : Soprol

d. Caf Grains

La société CAF Grains est une entreprise de stockage et de commercialisation des grains qui a débuté son exploitation en 1975. La société est présidée par Invivo qui est actionnaire unique.

CAF Grains a pour objet :

- toutes opérations se rapportant aux produits agricoles et aux produits et matériels nécessaires à l'agriculture, achats, ventes, stockages, transformations, fabrications, transports, courtages, recherche et *engineering* ;
- les prises d'intérêts et participations dans toute société française ou étrangère, par achat ou souscription de titres et de droits sociaux, par apport de biens en nature ou par toute convention industrielle et commerciale et généralement, par toute forme quelconque ;
- et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à la réalisation de l'objet de la société.

L'évolution des principaux agrégats financiers de la société CAF Grains sur la période 2008-2010 se résume comme suit :

En M€	2008	2009	2010
Capital social	7,6	7,6	7,6
Chiffre d'affaires	2,8	3,5	3,7
Résultat	12	14,5	15,8
Capitaux propres	50	58	66,8

Source : Soprol

e. Etablissements Soufflet

Les Etablissements Soufflet est un opérateur céréalier français crée en 1946 et disposant d'un actionnariat familial.

Le groupe Soufflet est notamment présent en Europe dans la collecte des céréales et des oléagineux, le négoce international des céréales, la malterie et la meunerie. Le groupe Soufflet est une entreprise agro-industrielle qui opère principalement sur les filières de l'orge et du blé, tant en France qu'en Union européenne (UE) et dans la Communauté des Etats Indépendants (CEI).

Premier collecteur privé français de céréales, le groupe Soufflet est aussi "fournisseur prestataire partenaire" des filières agricoles et viticoles.

Acteur incontournable sur le marché mondial du malt, et l'un des tout premiers meuniers européens, il est également présent sur les marchés de première transformation du maïs, du riz et des légumes secs.

Le groupe Soufflet est également un acteur significatif du négoce international de céréales, de graines oléagineuses et de produits laitiers. Il commercialise une vaste gamme de produits alimentaires destinés à différentes typologies de clients : artisans, industriels, restauration hors domicile et grande distribution.

L'évolution des principaux agrégats financiers des Etablissements Soufflet sur la période 2008-2011 se présente comme suit :

En M€	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2011
Capital social	1	1	1	1
Chiffre d'affaires	3 291	3 240	2 669	3 486
Capitaux propres	394	378	430	485
Résultat net consolidé	51	31	53	55

Source : Soprol

f. Sofipar

Sofipar est une société d'investissement en capital développement, filiale du groupe Crédit Agricole, investissant dans des entreprises et coopératives du secteur agro-alimentaire.

L'évolution des principaux agrégats financiers Sofipar sur la période 2008-2010 se déclinent comme suit :

En €	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000
Chiffre d'affaires	0	0	0	0
Résultat net	137 350	587 536	75 401	50 089
Capitaux propres	1 380 811	1 968 347	2 043 748	2 093 837

Source : Soprol

I.2.1.7 Politique de distribution des dividendes

a. Fixation, affectation et répartition des bénéfices

Comme le stipulent les dispositions statutaires, la distribution des dividendes se fait annuellement selon les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur et déterminés par le Conseil d'Administration. Les dividendes peuvent, selon ce que décide l'Assemblée Générale, être payés en espèces ou par l'attribution de titres en portefeuille. L'Assemblée Générale Ordinaire peut également, dans les conditions prévues dans les textes législatifs et réglementaires applicables, accorder à chaque associé, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire ou en actions de la société.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée générale prélève ensuite les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de le reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

A l'exception du cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux associés lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

b. Historique de distribution des dividendes

Les dividendes distribués par la société Soprol au cours des trois derniers exercices se présentent comme suit :

En M€	2008	2009	2010
Résultat net Soprol	40,6	5,5	-84,8
Report à nouveau	4,6	43,3	-40,2
Dividendes distribués au titre de l'année n		3,9	0
Nombre d'actions	6 411 019	6 411 019	6 411 019
Dividendes par action (EUR)	0	0,61	0
Taux de distribution (payout)	0%	71%	0%

Source : Soprol

I.2.1.8 Notation

La société Soprol ne fait l'objet d'aucune notation.

I.2.1.9 Comités

A ce jour il n'existe pas de comités au sein du Conseil d'Administration de Soprol.

I.2.1.10 Organes d'administration et de direction

a. Le Conseil d'Administration

La société Soprol est administrée et contrôlée par un Conseil d'Administration. Ce dernier détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'associés et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent notamment en matière de suivi budgétaire et financier (y compris les investissements) et de mise en œuvre de la stratégie.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins trois fois par an. Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des membres en exercice du Conseil est nécessaire. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage des voix, celle du Président de la séance est prépondérante.

Toutefois, lorsque deux administrateurs seulement sont présents, les décisions doivent être prises à l'unanimité.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. Cette stipulation n'est pas applicable pour les décisions suivantes :

- nomination, rémunération, révocation du Président ;
- arrêté des comptes annuels et établissement du rapport de gestion ;
- arrêté des comptes consolidés et établissement du rapport sur la gestion du groupe Soprol.

b. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Soprol se compose comme suit :

Membres du conseil d'administration	Titre	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Philippe TILLOUS-BORDE	Président – Administrateur	AGM 13/05/2011	AGO -2013
FSI Représenté par M. Jean D'ARTHUYS	Administrateur	AGM 13/05/2011	AGO -2013
CAF Grains Représenté par M. Patrice GOLLIER	Administrateur	13/05/2011	AGO -2013
Epis Centre Représenté par M. Philippe CHAUDRU DE RAYNAL	Administrateur	13/05/2011	AGO -2013
Madame Sylvie RUCAR	Administrateur	13/05/2011	AGO -2013
Monsieur Jean-Pierre DENIS	Administrateur	25/06/09	31/12/2011
Sofiprotéol Représenté par M. Xavier BEULIN	Administrateur	13/05/2011	31/12/2013
Etablissements Soufflet S.A. Représenté par M. Raoul VEIT	Administrateur	13/05/2011	31/12/2013
Monsieur Jacques SIRET	Administrateur	13/05/2011	31/12/2013
Monsieur Michel FOSSEPREZ	Administrateur	13/05/2011	31/12/2013
SOFIPAR Représenté par M. Jean-Jacques RICOLEAU	Administrateur	13/05/2011	31/12/2013

Source : Soprol

c. Président

La société Soprol est dirigée par un président qui est une personne physique.

Le Président est nommé par le Conseil d'Administration pour une durée de trois ans.

La limite d'âge du Président est fixée à soixante-sept ans.

En cas de décès, démission ou empêchement du Président d'exercer ses fonctions d'une durée supérieure à deux mois, il est pourvu à son remplacement par décision du Conseil d'Administration. Le président remplaçant est désigné pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le Conseil d'Administration peut révoquer à tout moment le Président.

Le Président représente la Société à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Depuis 1995, Monsieur Philippe TILLOUS-BORDE est Président de Soprol.

d. Directeur Général

Le Président peut être assisté d'un Directeur Général désigné sur sa proposition par le Conseil d'Administration.

L'étendue et la durée des pouvoirs délégués au Directeur Général sont déterminées comme indiqué à l'article 12 ci-dessus par le Président en accord avec le Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

En cas de décès, démission ou empêchement du Président, le Directeur Général en fonction conserve ses fonctions et attributions jusqu'à la nomination du nouveau président.

Le Directeur Général dispose au même titre que le Président des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social. Il représente la Société à l'égard des tiers.

Le Directeur Général en fonction est Monsieur Yves DELAINE.

e. CV des administrateurs

Philippe TILLOUS-BORDE (65 ans)

Ingénieur agronome de formation, Monsieur Philippe TILLOUS-BORDE fait partie des membres fondateurs de Sofiprotéol. Monsieur TILLOUS-BORDE assure la fonction de Directeur Général de Sofiprotéol depuis sa création en 1983 et est également Président de Diester Industrie, Président du groupe Saipol/Lesieur et Président du groupe Glon-Sanders.

Monsieur Tillous-Borde est également membre de la Commission pour la libération de la croissance française (Commission Attali), où il met en avant le potentiel d'innovation du secteur agroalimentaire français.

Jean D'ARTHUYS (44 ans)

Diplômé de l'école HEC Paris, Monsieur Jean d'Arthuys est Directeur du FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) en charge de l'activité d'investissement et membre du Comité Exécutif depuis juin 2010.

Il a été associé du fonds PAI Partners de 2007 à 2010, en charge des secteurs médias, internet et télécoms.

M. d'Arthuys était auparavant Président Directeur Général des chaînes de télévision Paris Première et W9.

Il a effectué l'essentiel de sa carrière de 1996 à 2007 comme dirigeant du groupe M6. Il a notamment dirigé au sein du Directoire les activités de télévision numérique, les activités de diversification et le développement de M6. Il était administrateur de TPS, Sportfive et Newsweb.

Il a également été Président Directeur Général du club de football des Girondins de Bordeaux.

Patrice GOLLIER (61 ans)

Monsieur Patrice Gollier est diplômé de l'ICG et de l'INSEAD.

M. Gollier a effectué une grande partie de sa carrière au sein du groupe InVivo qu'il a rejoint en 1981 et où il a exercé les fonctions d'ingénieur nutritionniste, de Directeur Commercial, Directeur de l'Ucaab, Directeur de la Division Nutrition et Santé Animales au sein de la Direction Générale du groupe InVivo (développement international de ces activités, création d'un nouveau laboratoire sur le site de Château-Thierry, développement de l'entreprise sur le marché français) et de Directeur Général Adjoint de l'Union InVivo, en charge des intrants agricoles (semences, agrofournitures végétales, nutrition et santé animales).

Depuis le 1^{er} juillet 2007, M. Gollier est nommé Directeur Général du groupe InVivo.

Il est également Directeur Général d'ACOOA (Alliance des Coopératives Agricoles) depuis le 1^{er} juillet 2011.

Monsieur Philippe DE RAYNAL (55 ans)

Monsieur Philippe De Raynal est représentant permanent d'Epis Centre au Conseil d'Administration de Soprol.

Monsieur Philippe De Raynal détient un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières obtenu en 1979 à l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises de Bordeaux.

M. de Raynal a réalisé son parcours essentiellement dans la coopération agricole. Il occupait précédemment la fonction de Directeur Général Adjoint en charge de la stratégie et des finances au sein du groupe Axereal.

Il occupe depuis le 3 octobre 2011 le poste de Directeur Général du groupe Epis Centre.

Sylvie RUCAR (55 ans)

Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP Europe), Madame Rucar a effectué la plus grande partie de sa carrière au sein du groupe PSA qu'elle a rejoint en 1978 chez Automobiles Citroën. En 1984, elle rejoint la direction financière du groupe PSA où elle a notamment occupé les fonctions de Responsable Fusions et Acquisitions (1987-1992), Directeur de la Gestion (1993-1998), Directeur Finances Internationales (1998-2000), Directeur Financement et Trésorerie (2000-2006), puis, à partir de février 2007, Directeur Financier de PSA, Président de Banque PSA Finance, membre du comité exécutif de PSA et Administrateur de Faurecia.

En Février 2008, elle rejoint la Société Générale, où elle occupe successivement les postes de Directeur Financier Délégué puis *Chief Operating Officer* du pôle service aux investisseurs, regroupant l'Asset Management, le Métier Titres et la Banque Privée.

De juillet 2009 à septembre 2010, elle est nommée Directeur Général délégué de COGEPA.

Elle crée en octobre 2010 SR Corporate Finance Advisory, et intervient auprès de Grant-Thornton et d'Alix Partners en tant que Senior Advisor.

Elle est administrateur de SOPROL depuis septembre 2010.

Jean-Pierre DENIS (51 ans)

Monsieur Jean-Pierre Denis est diplômé de HEC et de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris. Il est également titulaire d'une maîtrise en sciences économiques et d'une maîtrise en droit. Il est également issu de la promotion Michel de Montaigne (1986-1988) de l'Ecole Nationale d'Administration.

Au cours de sa carrière, il a occupé, successivement, les postes d'inspecteur des finances (1988-1992), de Directeur adjoint du cabinet de Jacques Chirac (alors maire de Paris entre 1992 et 1995), de Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République (1995-1997).

En 1998, M.Denis rejoint la Compagnie Générale des Eaux (CGE) devenue Vivendi et occupe successivement les fonctions de Conseiller du Président (1997-1999), Président Directeur Général (1999-2003) de Dalkia (groupes Vivendi puis Veolia Environnement), Membre du Directoire de Vivendi Environnement devenu Veolia Environnement (2000-2003), Président du Directoire de la Banque de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (BDPME) (2003-2005), Président-Directeur Général du Crédit d'équipement des Petites et Moyennes Entreprises (CEPME) (2003), Président-Directeur Général de l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (Anvar) (2004-2005), Président de Sofaris (2003-2005), Président-Directeur Général (2005-07) du groupe Oséo (rapprochement de l'Anvar et de la BDPME), Président du Directoire d'Oséo Financement (2005-2007), Président d'Oséo Innovation et d'Oséo Garantie (2005- 2007).

En 2007, il devient Vice-Président Exécutif puis Président (depuis 2008) du Crédit mutuel de Bretagne et du Crédit mutuel Arkéa.

Xavier BEULIN (53 ans)

Monsieur Xavier Beulin est exploitant agricole dans le Loiret à Donnery depuis 1976 où il possède une exploitation de 500 hectares de grandes cultures, céréales et oléoprotéagineux.

Il est, depuis l'an 2000, Président de Sofiprotéol.

En 1990, il est nommé Vice-Président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Loiret et ensuite Président de la chambre départementale d'agriculture du Loiret. En 2001, M.Beulin est nommé, Président du Conseil Economique et Social Régional du Centre.

Il est également Président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles « FNSEA » depuis décembre 2010 et Président du Comité de Coordination des Associations Spécialisées.

Au niveau international, Monsieur Xavier Beulin est Président de l'Alliance Européenne des Oléoprotéagineux et membre du Conseil de Prospective Européenne et Internationale pour l'Agriculture et l'Alimentation.

Monsieur Raoul VEIT (60 ans)

Monsieur Raoul Veit est représentant permanent des Etablissements Soufflet au sein du Conseil d'administration de Soprol.

Diplômé d'HEC, Raoul VEIT est Directeur Général du groupe Soufflet. Il a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein du groupe Soufflet. Depuis 2003, il est Directeur Général des Etablissements Soufflet, aux côtés de Jean-Michel Soufflet, Président du Directoire.

Jacques SIRET (63 ans)

Monsieur Jacques Siret est agriculteur dans le département du Cher dans la production de grandes cultures et de vignes.

Il assume les mandats de Vice-Président d'Epis Centre et membre du Bureau d'Axereal, Vice-Président de la Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux depuis 1991, Vice-Président du Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux et du Chanvre depuis 1993, Président de l'Organisation Nationale Interprofessionnelle des graines et fruits Oléagineux depuis 1999 et d'Administrateurs de Sofiprotéol et de Soprol.

Michel FOSSEPREZ (61 ans)

Monsieur Fosseprez est Agriculteur à Laignes (Côte d'Or).

Il est également Président honoraire de l'Union InVivo, membre du Bureau et du Conseil d'Administration de Coop de France, membre du Bureau et du Conseil d'Administration de la FOP, membre du Haut Conseil de la Coopération Agricole, membre fondateur du Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture, administrateur de Soprol et de Diester Industrie.

Il a été promu au rang de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par Décret du 7 Mai 2007.

Jean-Jacques RICOLEAU (61 ans)

Monsieur Jean-Jacques Ricoleau est représentant permanent de Sofipar au Conseil d'Administration de Soprol.

Monsieur Jean-Jacques Ricoleau débute sa carrière en 1980 au sein de la filiale française de l'IDI puis dans sa filiale américaine de New York, avant de rejoindre le Ministère de l'Agriculture en 1987 à la Direction Générale de l'alimentation en charge des Industries Agroalimentaires. En 1990, il rejoint le groupe Crédit Agricole puis le pôle Capital Investissement où il participe à la croissance du département agroalimentaire. Depuis 2008, il est Président d'IDIA. Egalement fondateur de Sodica, il en devient le Président en 2006. Ancien élève du Corps des Eaux et Forêts, Jean-Jacques Ricoleau est Ingénieur-agronome (INA-PG 1981) et diplômé d'un 3^{ème} cycle de l'ESSEC.

f. Rémunérations accordées aux membres du Conseil d'Administration

Les jetons de présence accordés aux membres du Conseil d'Administration au cours des trois derniers exercices se détaillent comme suit :

En €	2009	2010
Montant global des jetons de présence	20 000	30 000

Source : Soprol

I.2.1.11 Organes de direction

Les principaux dirigeants du Pôle Valorisation des Oléagineux sont les suivants :

- Yves DELAINE, Directeur Général Adjoint de Sofiprotéol en charge du Pôle Valorisation des Oléagineux et Directeur Général de Soprol ;
- Alain BRINON, Directeur Général Délégué de Saipol ;
- Bernard NICOL, Directeur Général de Diester Industrie ;
- Romain NOUFFERT, Directeur Général Délégué de Lesieur ;
- Moussa NACIRI, Directeur de l'activité Oléochimie ;
- Xavier DORCHIES, Directeur Général de Diester Industrie International ;
- Philippe LAMBLIN, Directeur des Ressources Humaines et Communication Interne ;
- Dominique BLONDEL, Directeur Financier de Soprol ;
- Xavier DURIEUX, Directeur des Systèmes d'Information.

a. CV des principaux dirigeants de Soprol

Yves DELAINE (59 ans)

Ingénieur agronome (Institut National Agronomique), Monsieur Yves Delaine, assume les fonctions de Directeur Général Adjoint de Sofiprotéol, en charge du Pôle Valorisation des Oléagineux, de Directeur Général de Saipol et de Directeur Général de Lesieur.

Yves Delaine a participé à la constitution de Sofiprotéol dès l'année 1983 et a œuvré activement à son évolution et à sa croissance en occupant le poste de Directeur des Engagements jusqu'en juillet 2003.

Depuis juin 2010, Il est également Président de la Fédération Nationale des Corps Gras (F.N.C.G.), ainsi qu'administrateur de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA).

Alain BRINON (58 ans)

Ingénieur agronome (Institut National Agronomique), Monsieur Alain Brinon a passé toute sa carrière dans la transformation des oléagineux chez Bunge et ensuite au sein de la société Vamomills et enfin au sein de la société Saipol où il exerce depuis 2003 la fonction de Directeur Général Délégué.

Saipol est le bras industriel du Pôle Valorisation des Oléagineux en charge de la trituration et du raffinage.

Président des Huileries de France depuis 10 ans et futur Président de la Fédération Européenne de l'Huilerie (FEDIOL), il œuvre pour la défense de l'industrie de la trituration et du raffinage.

Bernard NICOL (64 ans)

Licencié en droit, diplômé de l'IEP Paris et après une expérience internationale dans le trading des oléagineux en Argentine, Brésil et Etats-Unis, il rejoint le groupe Sofiprotéol pour participer à la création du marché à terme du colza à Paris pour ensuite prendre la direction de Diester Industrie.

Monsieur Bernard Nicol est aussi Membre du Conseil Exécutif de Diester Industrie International, Président d'Oleon NV, de Novaol SRL, de BiO 9 SRL et de Diol Production, Administrateur d'expur SC, de Novance et d'OLEOROUTE et a occupé la fonction de Président d'European Biodiesel Board (EBB) pendant 4 ans, de 2007 à 2011.

Romain NOUFFERT (54 ans)

Monsieur Romain Nouffert occupe la fonction de Directeur Général Délégué de Lesieur depuis 2004.

Diplômé de l'ESSEC, il a une expérience de plus de 20 dans l'industrie agroalimentaire acquise à des fonctions marketing et commerciales chez Unilever et Danone.

Il a également rempli des fonctions de direction marketing dans l'industrie du jouet (Mattel et Lego) ainsi que dans la distribution spécialisée (Castorama).

Moussa NACIRI (48 ans)

De double formation ingénieur (Technische Universität Berlin) et MBA (Haas Business School, Berkeley), Monsieur Moussa NACIRI a débuté sa carrière dans le conseil en management avant de prendre plusieurs postes opérationnels dans le secteur de la chimie chez Rhodia.

Il a rejoint le groupe Sofiprotéol début 2007 et est aujourd'hui responsable de la Business Unit Oléochimie qui comprend les sociétés Novance et Oleon. Celles-ci développent et commercialisent mondialement des intermédiaires et des formulations chimiques à partir d'huiles et de graisses renouvelables.

Xavier DORCHIES (41 ans)

Ingénieur Agronome diplômé de l'INA-PG et de l'ESSEC, Monsieur Xavier Dorchies est Directeur Général de Diester Industrie International, la filiale qui regroupe les activités de production et commercialisation de biodiesel du groupe Sofiprotéol dans l'Union Européenne, hors France.

Il a effectué toute sa carrière au sein du groupe Sofiprotéol qu'il a rejoint en 1996.

Après avoir occupé des fonctions commerciales et de gestion chez Saipol, Monsieur Dorchies a travaillé au sein de la Direction des Engagements de Sofiprotéol et ensuite au sein de la Direction Plan et Développement de Soprol, le pôle de valorisation des oléagineux du groupe. Il a rejoint Diester Industrie en 2009.

Philippe LAMBLIN (57 ans)

Depuis janvier 2009, Monsieur Philippe Lamblin assure les fonctions de Directeur des Ressources Humaines Groupe et de la Communication Interne, poste créé en réponse au fort développement du groupe Sofiprotéol au cours de ces dernières années. En lien étroit avec les organes de Direction et les Directions de Ressources Humaines des pôles majoritaires et de l'établissement financier, il structure et anime cette fonction clef pour le groupe.

Titulaire d'une maîtrise en sciences sociales et diplômé du CPA, Monsieur Lamblin a accumulé une expérience de 20 ans au sein de la Direction de Ressources Humaines d'un groupe agro-alimentaire de dimension internationale (Levures Lesaffre et sa filiale marocaine : la Sodors à Fès). Il a occupé la fonction de Président de la Fédération Française d'Athlétisme de 1997 à 2001.

Dominique BLONDEL (53 ans)

Après une Maîtrise de gestion et de finance obtenue à l'Université de Paris Dauphine, Monsieur Dominique Blondel débute sa carrière en 1982 chez PWC, où il exerce des missions d'Audit financier et de Commissariat aux Comptes dans de grands groupes industriels et obtient le Diplôme d'Expertise Comptable.

Il rejoint ensuite le groupe Danone au sein duquel il exerce les responsabilités de Directeur du Contrôle de Gestion et de Directeur Finances Comptabilité dans la branche Biscuits puis aux Brasseries Kronenbourg.

Depuis 2006, il contribue à la gestion et aux opérations de développement et de financement du Groupe Sofiprotéol en tant que DAF de l'établissement financier puis Directeur Financier du Pôle Valorisation des Oléagineux depuis 2009.

Xavier DURIEUX (51 ans)

Ingénieur de formation (UTC Compiègne), Monsieur Xavier Durieux assume les fonctions de Directeur des Systèmes d'Information du groupe Sofiprotéol depuis début 2009.

Il a accumulé 25 ans d'expérience dans le secteur bancaire, de la santé et de l'agro-alimentaire, tant en France qu'à l'international. Il a notamment occupé le poste de Directeur des Systèmes d'Information du groupe Vétérinair et du groupe Lesaffre. Il a également dirigé les Systèmes d'information en Europe et en Asie pour le groupe pharmaceutique Américain West Pharmaceutical Services.

I.2.1.12 Gouvernement d'entreprise

a. Dirigeants de Soprol et du Pôle Valorisation des Oléagineux

Les Dirigeants de Soprol et du Pôle Valorisation des Oléagineux sont mis à disposition de ces derniers par le groupe Sofiprotéol dans le cadre d'une prestation global groupe d'assistance administrative (voir point I.2.1.13.).

b. Prêts constitués ou accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

A ce jour, Il n'existe aucun prêt accordé par Soprol aux membres des organes de direction et d'administration.

c. Intéressement et participation du personnel

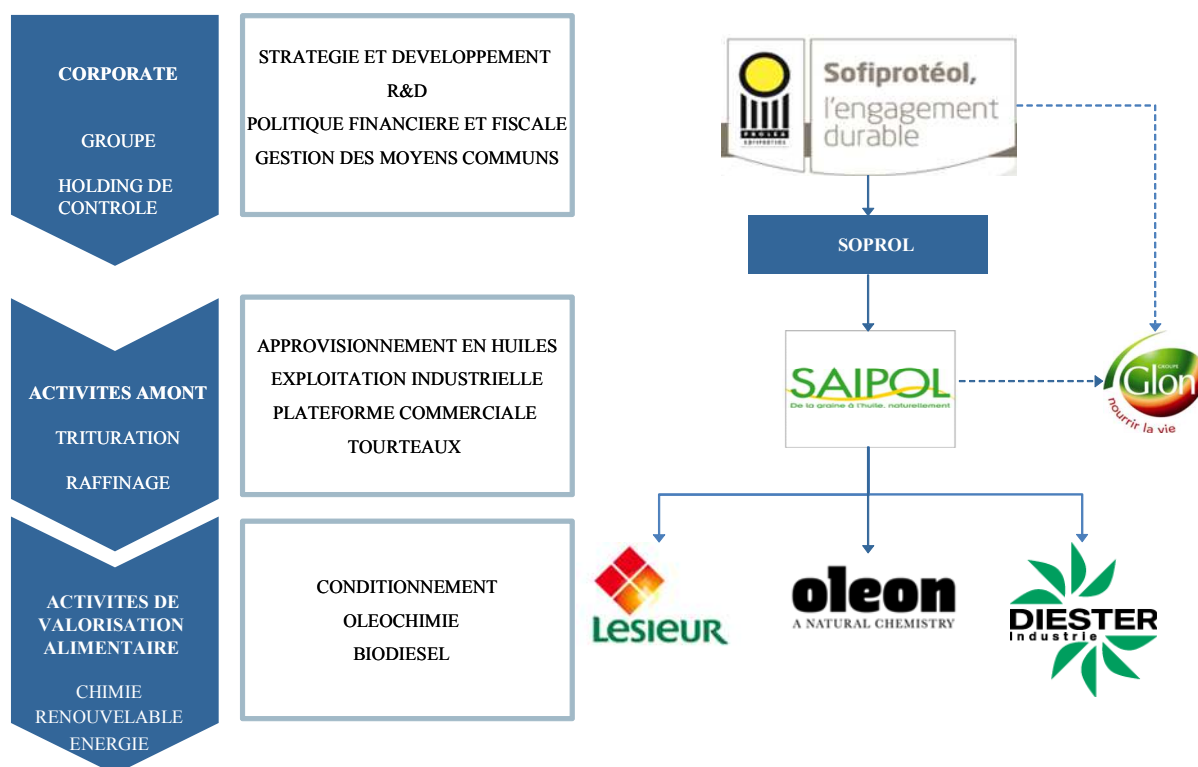
A ce jour, Il n'existe pas de programme de participation et d'intéressement au niveau de la société Soprol.

Chaque filiale du groupe Soprol dispose de son propre programme d'intéressement.

I.2.1.13 Relations entre la société et son groupe d'appartenance

Sofiprotéol est au cœur du développement de la filière des oléagineux et des protéagineux. Au travers de ses deux principaux métiers, gestion de fonds de développement interprofessionnel, et gestion d'un patrimoine industriel, Sofiprotéol apporte son expertise et ses moyens à la structuration et au développement des différents acteurs de la filière. L'organisation du groupe reflète donc la complémentarité et les synergies existantes entre les différents maillons de la filière, au bénéfice d'une performance partagée de l'ensemble.

Intégration fonctionnelle de SOPROL



Source : Soprol

Les frais facturés par le groupe Sofiprotéol au groupe Soprol, revêtent différentes natures :

- des management Fees (principalement des frais directs composés des salaires des personnes détachées sur les entités du groupe SOPROL) ;
- des redevances de procédés de fabrication (le groupe Sofiprotéol ayant la responsabilité de la gestion des licences, des procédés industriels et des transferts de technologie consentis par des tiers),
- des frais de gestion administrative (tenue de comptabilité, payroll...) et des frais liés à la gestion des moyens communs au niveau du groupe Sofiprotéol (informatique, frais généraux, communication, trésorerie, loyers immobiliers, etc.).

L'ensemble de ces prestations a représenté pour l'année 2010, un montant de l'ordre de 13 M€.

Par ailleurs, le groupe Soprol a réalisé des ventes de tourteaux avec le groupe Glou-Sanders pour un montant de 30 M€ en 2010.

I.2.2 Activité de Soprol

I.2.2.1 Historique et dates clés

Trituration et raffinage...

Au cours des années 80, à l'initiative de Sofiprotéol sont créées les sociétés Soprol (holding de contrôle) et SAIPOL, dont l'objet est de reprendre les usines françaises de transformation des oléagineux détenues par le CNTA (Comptoir National des Techniques Agricoles). Saipol s'est engagé alors dans la restructuration et le développement de l'outil de première transformation (trituration des graines et raffinage des huiles) en France.

Dans un contexte de groupe de plus en plus intégré, le rôle de Saipol sur les métiers industriels amont (trituration et raffinage) s'est considérablement renforcé à partir de 2000 pour accompagner le développement des activités de biocarburants (estérification) et alimentaires, et positionner Saipol comme véritable plateforme industrielle Huiles et Tourteaux. Saipol s'est ainsi engagé dans un important programme de développement de ses capacités industrielles symbolisé notamment par la construction de l'usine du Mériot (démarrage de la trituration en 2008). A l'origine détenue en partenariat avec le groupe Bunge, SAIPOL est aujourd'hui détenue exclusivement par SOPROL (depuis fin 2009).

... avec en parallèle, développement des biocarburants en France et en Europe ...

Les années 90 ont vu, dans le contexte de la nouvelle donne générée par la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune) de 1992, le développement des utilisations non alimentaires des huiles, principalement au travers du biocarburant Diester, utilisé pour les moteurs diesel. Le groupe a piloté l'émergence, la croissance et la consolidation de ce nouveau débouché principalement grâce à la société Diester Industrie. Celle-ci est aujourd'hui détenue à 66,67% par Soprol et 33,34% par Fidicoop et Finegoce, sociétés holdings rassemblant la quasi-totalité des organismes stockeurs et collecteurs français de graines oléagineuses, et traduit la volonté de Sofiprotéol d'établir avec les agriculteurs, les organismes collecteurs et stockeurs (OS), les coopératives et les négociants, des relations de filières pérennes et équitables.

En 2004, 2005 et 2006, de nouvelles mesures gouvernementales prises dans le prolongement des Directives Européennes ouvrent la voie à un très fort développement des biocarburants et confirment la stratégie pionnière conduite dans ce domaine par Diester Industrie depuis près de 15 ans. Le groupe Diester Industrie détient aujourd'hui des agréments à hauteur de 2 millions de tonnes, soit près de 73% du marché français.

Soutenue par des politiques volontaristes en Europe, Diester Industrie développe ses activités en Europe à travers sa filiale Diester Industrie International (société créée en 2005) qu'elle contrôle à hauteur de 60% aux côtés de Bunge, qui en détient les 40% restants. Diester Industrie International est présent en Allemagne, Italie, Autriche et Belgique.

... intégration en aval dans l'alimentaire...

Dans un souci de renforcement et de sécurisation des débouchés alimentaires du groupe, Saipol a acquis la société Lesieur en 2003, dont il était le principal fournisseur d'huile et qui était son principal débouché sur les marchés alimentaires. Cette acquisition a ainsi permis, de renforcer l'intégration amont / aval du groupe et d'atteindre directement le consommateur final grâce aux produits Lesieur.

Sur le marché grand public, la société Lesieur développe depuis sa reprise par Saipol, une stratégie volontariste d'innovation et de valorisation des produits.

La société Lesieur a par ailleurs renforcé ses positions sur le marché de l'huile d'olive et des sauces au travers des acquisitions respectives :

- acquisition de la marque Puget réalisée fin 2004 auprès du groupe Unilever,
- acquisition de la société Lesieur Général Condimentaire (activités sauces) mi 2008 auprès du groupe Campbell.

Ces acquisitions s'inscrivent pleinement dans la stratégie de valorisation vers l'aval des productions de la filière oléagineuse que conduit le groupe Soprol, en particulier sur les marchés alimentaire. C'est également l'occasion pour Lesieur d'étendre sa stratégie dynamique d'innovation menée sur le marché des huiles alimentaires, à l'activité Sauce et Condiments destinés aux circuits Grand Public, Restauration Hors Foyer, Industries Agro-alimentaires et Export.

... dans le secteur de la chimie renouvelable...

En 1996, création de Novance en partenariat avec Rhône-poulenc dont l'objet est le développement de nouvelles utilisations non alimentaires des huiles et de leurs dérivés. Novance est détenue aujourd'hui à 100% par Soprol.

Implanté sur le site de Compiègne, le centre de recherche et développement de Novance est un acteur majeur de l'innovation dans le secteur de la chimie renouvelable.

... et depuis 2009, la poursuite du développement à l'international ...

Avec l'acquisition du groupe Oleon en janvier 2009, Soprol renforce sa présence dans le domaine de la chimie du végétal. Le groupe Oleon est un leader européen opérant dans le secteur de l'oléochimie et de la chimie du végétal appliquée aux huiles et graisses naturelles.

Oléon dispose d'implantation industrielles en Belgique, Allemagne, Norvège et depuis 2010 en Malaisie.

La reprise d'Expur en Roumanie fin 2010 marque également les premiers développements du groupe en Europe Centrale. Société roumaine spécialisée dans la collecte de graines de colza et de tournesol puis leur transformation en huiles alimentaires, tourteaux et biodiesel, la société Expur permet au groupe Soprol de sécuriser l'approvisionnement de son outil industriel et de s'assurer de la qualité de ses produits, dans l'une des zones majeures de production en Europe.

Les développements récents sur le bassin méditerranéen (Saipol Méditerranée) et en Afrique de l'Ouest (au Sénégal, Oleosen), doivent également permettre à Saipol, de bénéficier du dynamisme de la consommation locale et d'élargir les débouchés des huiles et des tourteaux vers l'Europe du Sud et le Maghreb.

En février 2012, Soprol, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 80%, Oléosud, renforce son positionnement à l'international par l'acquisition auprès de la SNI d'un bloc de 41% du capital de la société Lesieur Cristal au Maroc. Cette acquisition permettra à Soprol d'être associé en qualité de partenaire de référence, au développement de la société Lesieur Cristal afin que cette dernière s'impose comme un acteur clé du développement de la filière tournesol-olive-colza au Maroc et joue le rôle d'agrégateur dans le cadre du Plan Maroc Vert.

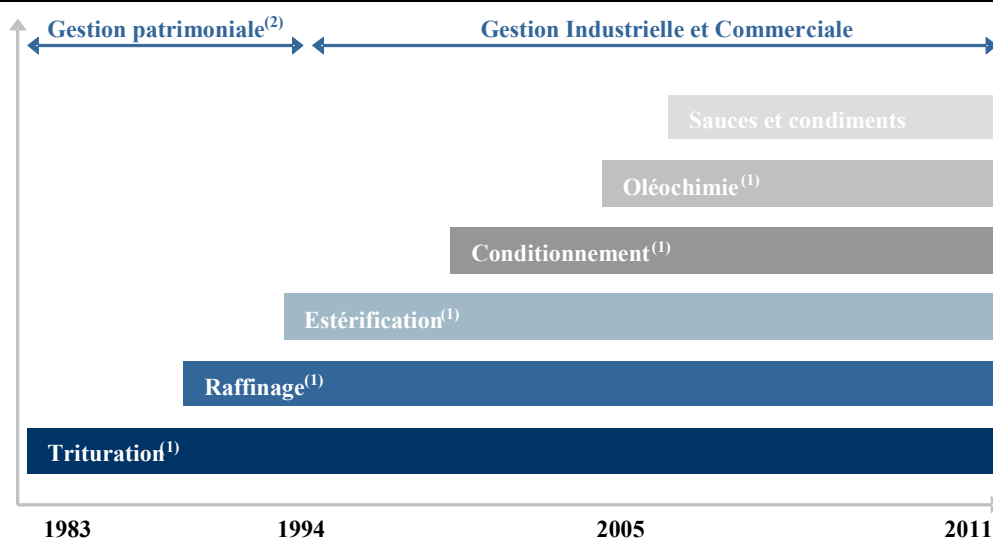
Dates clés de l'histoire du groupe Soprol

1983	Création de la société Soprol.
1984	Création de la société Saipol en vue de développer et de moderniser l'industrie de la trituration.
1986	Mise en place des premiers organismes de cautionnement en faveur des organismes stockeurs d'oléagineux pour aider au financement de la collecte.
1987	Prise de participation dans la société Robbe à Compiègne qui ouvre la voie des utilisations non alimentaires en oléochimie et dans les biocarburants.
1990	Dépôt et création de la marque DIESTER®* : biocarburant diesel produit à base d'huiles végétales.
1993	■ Création de la société Diester Industrie. ■ Inauguration à Compiègne de la première unité industrielle de production de Diester. ■ Inauguration à Rouen de l'unité de trituration de Saipol.
1995	Démarrage de l'unité d'estérification de Rouen. Entrée des organismes collecteurs au capital de la filiale Diester.
1996	Création de Novance en partenariat avec Rhone Poulenc, dont l'objet est de développer les autres utilisations non alimentaires des huiles et de leurs dérivés.
2003	■ SAIPOL acquiert 100% de la société Lesieur. ■ Bunge devenant partenaire de Soprol au capital de Saipol suite au rachat par le groupe Bunge du groupe Cereol.
2004	Rachat de Puget.
2005	Création de Diester Industrie International : D2I en partenariat avec le groupe Bunge.
2006	Inauguration de l'usine d'estérification de Sète et de la seconde unité d'estérification à Compiègne, qui marquent les premières étapes concrètes du nouveau plan de développement des capacités industrielles du groupe.
2007	■ Inauguration de l'usine d'estérification du Mériot et de Montoir. ■ Entrée du Fonds Stratégique d'Investissement au capital de Soprol.
2008	■ Inauguration de l'usine d'estérification de Capelle La Grande, Bassens et Grand Couronne. ■ Démarrage de la trituration au Mériot. ■ Rachat de Geco.
2009	Rachat du groupe Oleon.
2010	■ Création de SAIPOL Méditerranée - Rachat de la société Expur. ■ Développement d'oleon en Asie. ■ Achèvement de l'installation d'une chaudière biomasse sur le site de Lezoux.
2011	■ Création en partenariat avec Cofely (groupe GDF SUEZ) et Sofiprotéol d'une centrale de cogénération biomasse fournissant la vapeur pour le site de Grand Couronne. ■ Renforcement de Lesieur au capital de Cristal Tunisie. ■ Création en partenariat avec des acteurs locaux de la société Oleosen au Sénégal.

Source : Soprol

* Marque détenue par Sofiprotéol

Evolution historique des métiers du Groupe Soprol



⁽¹⁾ cf partie I.2.2.3 Description du processus de production

⁽²⁾ En 1983 Saipol reprend les actifs industriels du CNTA (Comptoir National des Techniques Agricoles) dans la trituration et en confie la gérance à différents partenaires industriels jusqu'en 1998.

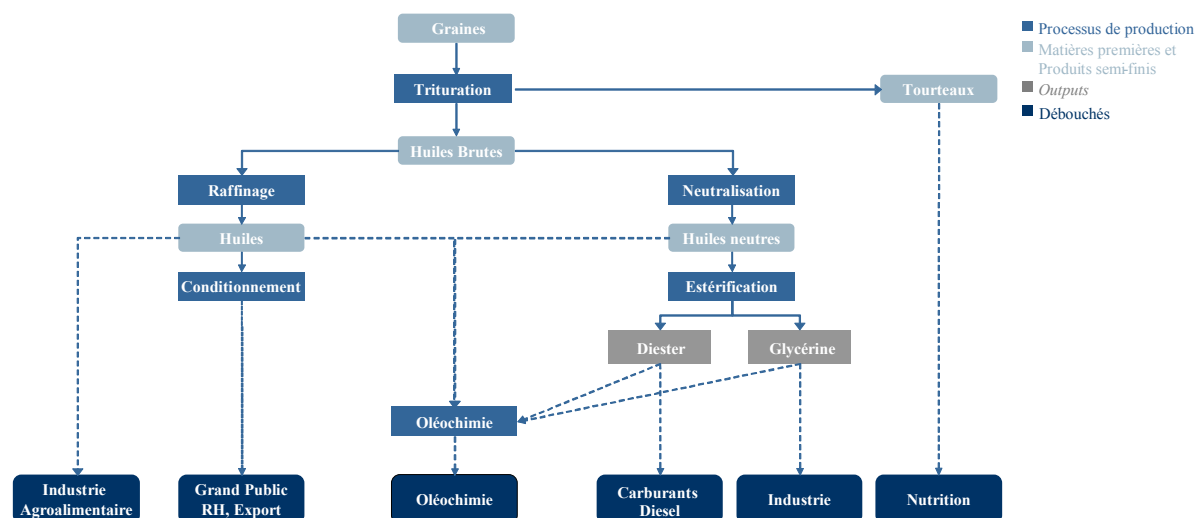
I.2.2.2 Activité

Soprol est le holding industriel du groupe Sofiprotéol qui détient des participations majoritaires dans le secteur des oléagineux. Les principaux métiers du groupe Soprol sont les activités amont de trituration et raffinage, les activités de valorisation sur le marché alimentaire des huiles, et les activités de valorisation sur le marché non alimentaire des huiles, et en particulier de l'énergie et de la chimie renouvelable. Ces trois métiers sont exercés à travers quatre principales filiales :

- Saipol, spécialisée dans les métiers de la trituration et du raffinage ;
- Lesieur, qui opère dans l'activité de valorisation alimentaire ;
- Diester Industrie dans le secteur des biodiesel ;
- Oléon/Novance qui se positionnent sur le secteur de la chimie du végétale.

Le groupe Soprol est ainsi présent, à travers ses filiales, sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière des oléagineux.

Schéma descriptif des principaux segments d'activité du groupe Soprol



Source : Soprol

Le groupe Soprol est présent sur quatre segments d'activités à travers ses filiales Saipol, Lesieur, Diester Industrie, Oléon et Novance.

L'activité de ces sociétés est décrite ci-après :

a. Saipol : numéro un français de la trituration et du raffinage des huiles végétales

Saipol réalise la première transformation des graines de colza et de tournesol. Ce procédé, appelé la trituration, permet, à partir de la graine, de produire de l'huile brute et un coproduit solide appelé tourteau, riche en protéines végétales et utilisé pour nourrir les animaux d'élevage, dont Saipol assure également la commercialisation. Par ailleurs, Saipol assure l'activité de raffinage du groupe par la transformation d'huile brute en huile raffinée pour les usages alimentaires et la transformation d'huile brute en huile neutre (semi-raffinée) pour les usages industriels. Il assure, en outre, l'exploitation des unités d'estérification pour Diester Industrie.

Numéro un français de la trituration, Saipol, véritable plateforme industrielle huiles et tourteaux au sein du groupe, fait partie des trois premiers tritrateurs européens.

b. Lesieur : numéro un des huiles alimentaires et numéro trois des sauces et condiments

Marque centenaire, Lesieur est le numéro un en France des huiles alimentaires avec environ 35% de part de marché en volume (et plus de 60% environ avec les marques distributeurs et premiers prix). En 2011, Lesieur aura produit 289 millions de litres d'huiles conditionnées. La gamme comprend toutes les huiles, combinées ou non : tournesol, colza, arachide, noix, noisettes, pépins de raisins et olive, avec Lesieur Olive et Puget.

Depuis l'acquisition, en 2008, de la Société Générale Condimentaire (GECO), Lesieur est également présente dans les sauces et condiments, un marché en croissance où la société se positionne comme 3ème opérateur national. Pour résister à la baisse structurelle du marché des huiles alimentaires en France, Lesieur se développe dans deux nouveaux circuits de distribution prometteurs : la restauration hors foyer, qu'il aborde en partenariat avec Panzani, et l'industrie agro-alimentaire.

En effet, Lesieur propose aux industriels des huiles combinées dotées de qualités nutritionnelles et adaptées aux usages industriels. Déjà présent commercialement dans une soixantaine de pays, Lesieur veut renforcer sa présence hors de l'hexagone en passant d'une stratégie d'export à une stratégie d'implantation internationale. Fort de la notoriété de sa marque, Lesieur continuera d'accroître ses exportations, notamment vers l'Europe du Nord et le Moyen Orient. La société Lesieur prévoit d'accélérer son internationalisation par des implantations ou des partenariats à l'étranger, notamment dans les pays du Maghreb, et en Afrique de l'Ouest, grands consommateurs d'huile. Lesieur est déjà présent en Tunisie, grâce à une participation dans Cristal Tunisie en partenariat avec Lesieur Cristal et au Sénégal depuis septembre 2011.

c. Diester Industrie : numéro un européen du biodiesel

Avec sa filiale Diester Industrie International, Diester Industrie produit 2,35 millions de tonnes de biodiesel soit prêt de 20% de la production du marché européen.

Numéro un mondial du biodiesel, Diester Industrie réalise un tiers de son chiffre d'affaires à l'international, avec une présence significative en Italie, en Allemagne, en Belgique et en Autriche. Grâce notamment à sa position historique et pionnière sur son marché, mais aussi à la qualité, la régularité et la fiabilité de sa fourniture, Diester Industrie est aujourd'hui le fournisseur privilégié de biodiesel des principaux distributeurs de carburant diesel, qu'ils soient pétroliers raffineurs, opérateurs de la grande distribution ou distributeurs indépendants. Diester Industrie évolue dans un marché à fort potentiel, soutenu notamment par l'augmentation des objectifs d'incorporation en matière d'énergie renouvelable fixés à 7% en France en 2010 et qui devraient atteindre 10% à horizon 2020 (objectifs communautaires).

Par ailleurs, la production de Diester génère en aval un co-produit, la glycérine, utilisé dans de nombreuses applications (agro-alimentaire, cosmétologie, pharmacie, industrie). Diester Industrie,

premier producteur mondial de glycérine d'origine végétale, valorise également ce produit via Oleon et Novance, et par le biais d'accords avec de grands groupes chimiques internationaux.

d. Oléon et Novance : leaders européens de la chimie renouvelable

L'activité d'Oleon et Novance se positionne en aval de la filière des oléagineux. Oleon et Novance comptent parmi les premiers acteurs européens de la chimie renouvelable. Les deux filiales, vendent des produits de base dits commodités et de spécialités à plus forte valeur ajoutée.

Les commodités comprennent les acides gras de base, la glycérine et des esters de base. En revanche, les spécialités incluent des acides gras spéciaux, de nombreux esters, des huiles spéciales, des formulations, etc. Ces produits connaissent des applications industrielles multiples : cosmétique, détergence, pharmacie, agro-alimentaire, peinture, forage pétroliers, etc.

e. Lesieur Cristal

Depuis le 10 février 2012, le groupe Soprol est désormais présent au Maroc dans le secteur des huiles alimentaires et du savon, en tant qu'actionnaire de référence de la société Lesieur Cristal.

f. Chiffre d'affaires et marges par activités

La répartition du chiffre d'affaires* agrégé par filiale du groupe Soprol sur la période 2008-2010 en normes comptables françaises se détaille comme suit :

En M€	2008	2009	2010
Saipol	1 796	1 583	1 673
Lesieur	829	723	695
Diester Industrie	2 464	2 008	1 872
Diester Industrie International**	563	576	660
Oleon**	516	375	470
Total	6 168	5 265	5 370

Source : Soprol

* Chiffre d'affaires des filiales sans retraitements

** Données consolidées

La répartition de la marge brute⁵ agrégée* par filiale du groupe Soprol sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En M€	2008	2009	2010
Saipol	234	250	273
Lesieur	284	280	249
Diester Industrie	499	267	213
Diester Industrie International**	67	59	50
Oleon**	128	88	160
Total	1 212	944	945

Source : Soprol

* Marge brute des filiales sans retraitements

** Données consolidées

⁵ Chiffre d'affaires moins coût des ventes.

Le taux de marge brute des principales filiales du groupe Soprol sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En M€	2008	2009	2010
Saipol	13,0%	15,8%	16,3%
Lesieur	34,3%	38,7%	35,8%
Diester Industrie	20,3%	13,3%	11,4%
Diester Industrie International*	11,9%	10,2%	7,6%
Oleon*	24,8%	23,5%	34,1%

Source : Soprol

* Données consolidées

I.2.2.3 Description du processus de production

Les processus de production des produits commercialisés par le groupe Soprol se détaillent comme suit :

a. Les étapes industrielles de la transformation des graines en huiles et tourteaux

La Trituration

Les différentes phases du processus de Trituration se déclinent comme suit :

- **Nettoyage et tri** : à leur arrivée à l'usine, les graines sont stockées et les corps étrangers pouvant détériorer le matériel et nuire à la qualité des produits sont éliminés ;
- **Applatissage** : les graines sont décortiquées puis broyées à l'aide d'un rouleau et ressortent sous forme de flocons ;
- **Cuisson et séchage** : afin de faire éclater les enveloppes des cellules contenant l'huile, les flocons sont chauffés à une température comprise entre 70 et 110° C ;
- **Pression** : pour extraire l'huile brute, les flocons sont soumis à une forte pression à chaud ; l'huile qui s'écoule est appelée « huile de pression » et un résidu est obtenu, appelé « écailles de presse » ou « tourteau gras » et à teneur en huile comprise entre 20 et 22% selon le type d'oléagineux utilisé ;
- **Tamissage et séchage** : l'huile de pression recueillie est tamisée et séchée par pulvérisation sous vide à 100°C pour conserver ses qualités au cours du stockage ;
- **Huile de pression** : lorsque l'industriel veut obtenir des huiles vierges de première pression, cette huile de pression est directement raffinée ;
- **Extraction** : les écailles de presse, également appelées « tourteaux gras » qui contiennent encore 20 à 22% d'huile sont récupérées par extraction chimique grâce à l'addition d'un solvant de qualité alimentaire (hexane) ; celui-ci est pulvérisé sur le tourteau qui se déplace à contre-courant sur un tapis et le solvant s'enrichit progressivement en huile (ce mélange est appelé « miscella ») tandis que le tourteau s'appauvrit en matières grasses ; la distillation du miscella permet de récupérer une huile pure dite « d'extraction ».
- **Désolvantisation – Toastage** : la désolvantisation du tourteau se fait à la vapeur dans une tour à étages ;
- **Pelletisation** : le tourteau, en grande partie déshuilé, (il reste environ 2% de matière grasse) est généralement mis sous forme de granulés ou « pellets », utilisés ensuite dans l'alimentation animale ;
- **Distillation et huile d'extraction.**

Le Raffinage

Les différentes phases du processus de Raffinage se déclinent comme suit :

- **Démucilagination / Décoloration / Désodorisation** : les huiles de pression et d'extraction ne sont pas utilisables en l'état car elles contiennent des composés impropres à la consommation humaine (goûts et odeurs) ou gênants pour ses transformations ultérieures pour des usages non alimentaires. Le raffinage consiste à éliminer ces composés ;
- **Refroidissement sous vide** : l'huile est enfin refroidie sous vide avant stockage.

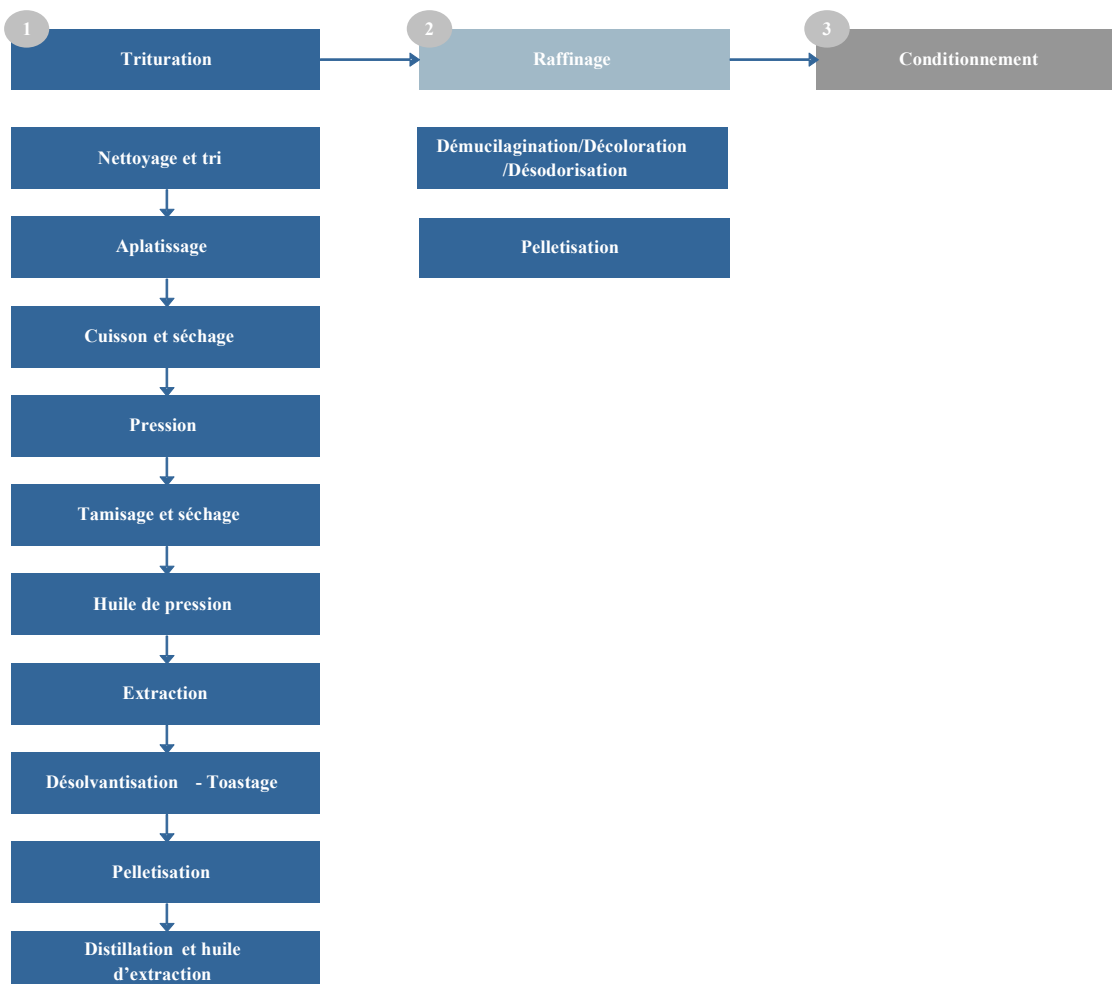
Le Conditionnement

La phase de conditionnement se détaille comme suit :

Les huiles raffinées sont ensuite conditionnées sous différents formats (bouteilles plastique et verre, fûts, containers) et différents volumes (de 0,5 litre à 25 litres) sur des sites spécialisés. Ces sites assurent également les recettes et mélanges d'huiles répondant à des besoins nutritionnels et culinaires spécifiques.

Un schéma récapitulatif des étapes industrielles nécessaires à la transformation des graines en huiles et tourteaux est présenté ci-après

Etapes industrielles nécessaires à la transformation des graines en huiles et tourteaux



Source : Soprol

b. L'Estérification

Au cours d'un processus chimique complexe, l'adjonction de méthanol à de l'huile semi-raffinée permet d'obtenir du Diester[®], un Ester Méthylique d'Huile Végétale (EMHV), vendu aux pétroliers pour être ajouté au gazole ; son co-produit, la glycérine, est commercialisé dans l'industrie cosmétique et pharmaceutique et a, par rapport à d'autres sources d'approvisionnement, l'avantage d'être d'origine 100% végétale.

c. L'oléochimie

L'oléochimie – littéralement la chimie des huiles – est une technologie de production de produits chimiques à base d'huile. Les huiles naturelles ou de graisses subissent un processus d'hydrolyse pour obtenir des acides gras. Ils entrent dans la fabrication de nombreux produits finaux et peuvent être utilisés en tant qu'ingrédient principal, émulsifiant, agents dispersants.

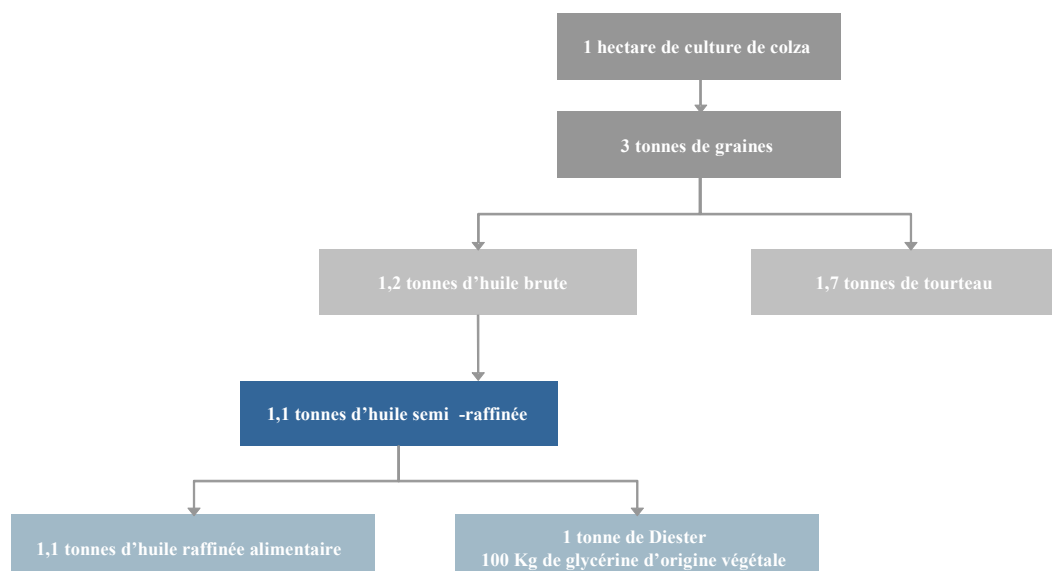
Les principales applications de l'oléochimie sont les suivantes :

- Détergents ;
- Produits cosmétiques ;
- Plastiques et caoutchoucs ;
- Lubrifiants ;
- Enduits, résines, traitement de papier ;
- Agro-alimentaire ;
- Intermédiaires de synthèse.

I.2.2.4 Bilan quantitatif des différents processus de production

Le bilan quantitatif des processus de production du groupe Soprol se décline comme suit :

Bilan quantitatif des différents processus de production



Source : Soprol

L'évolution du volume des ventes par type d'activité sur la période 2008-2010 se détaille comme suit :

	2008	2009	2010	TCAM 2010/2008
Trituration (en KT) ⁽¹⁾	3 421	3 559	3 771 ⁽²⁾	5%
Raffinage/Neutralisation (en KT) ⁽¹⁾	1 735	1 943	2 029 ⁽²⁾	8%
Estérification (en KT) ⁽³⁾	2 087	2 377	2 477 ⁽²⁾	9%
Conditionnement (en ML) ⁽³⁾	277	267	303 ⁽²⁾	5%
Sauces (en KT) ⁽³⁾	33	34	37	6%
Oléochimie (en KT) ⁽³⁾	34 ⁽⁴⁾	422	514	289%

(1) Volumes de production

(2) En ce compris les ventes de Expur depuis octobre 2010

(3) Volumes de ventes

(4) Ces ventes sont générées par Novance avant l'acquisition d'Oleon en Janvier 2009

Source : Soprol

Les processus de production qui génèrent les plus importants volumes sur la période 2008-2010 sont la Trituration (avec 3 771 KT de graines triturées en 2010), l'Estérification (avec 2 477 KT d'EMHV vendus en 2010) et le Raffinage/Neutralisation (avec 2 029 KT d'huiles raffinées/neutralisées en 2010). Ces derniers ont enregistré des taux de croissance annuels moyens respectifs de 5%, 9% et 8% sur la période 2008-2010.

1.2.2.5 Parts de marché et positionnement concurrentiel du groupe Soprol

Les parts de marché du groupe Soprol par type d'activité se détaillent comme suit :

	Zone géographique	Parts de marché 2011
Trituration	Europe	10%
Raffinage/Neutralisation	Europe	7%
Conditionnement ⁶	France	34%
Sauces ⁷	France	11%
Biodiesel ⁸	Europe	21%
Oléochimie	Europe	22%

Source : Soprol

En 2011, les activités du groupe Soprol détenant les plus importantes parts de marché sont le conditionnement (34% de PdM), l'Oléochimie (22% de PdM) et le Biodiesel (21% de PdM).

Les parts de marché des principaux concurrents du groupe Soprol par type d'activité se déclinent comme suit :

	Concurrent 1		Concurrent 2		Concurrent 3		Concurrent 4	
	Nom	PDM	Nom	PDM	Nom	PDM	Nom	PDM
Trituration	ADM	22,0%	Cargill	20,0%	Bunge	19,0%	na	na
Raffinage/Neutralisation	ADM	14,0%	Cargill	14,0%	na	na	na	na
Conditionnement	MDD ⁹	41,2%	Premiers Prix	18,4%	Groupe SOS	1,9%	na	na
Sauces	MDD	37,4%	Unilever	26,8%	Heinz	15,5%	Premiers Prix	6,1%
Biodiesel	Glencore	10,0%	ADM	10,0%	Cargill	6,0%	na	na
Oléochimie	Emery	15,0%	Croda	12,0%	KLK	12,0%	Undersa	9,0%

Source : Soprol

Sur les marchés de la Trituration et du Raffinage/Neutralisation, ADM est le principal concurrent du groupe Soprol (avec respectivement 22% et 14% de parts de marché).

⁶ Marques en Grande et Moyenne Surface (GMS) 34%. Part de marché totale Lesieur y compris Marques De Distributeurs (MDD) et premier prix 64%.

⁷ Marques en Grande et Moyenne Surface (GMS) et Part de marché totale Lesieur y compris Marques De Distributeurs (MDD) et premier prix 21%.

⁸ Marché du Biodiesel au sens strict (hors gazole).

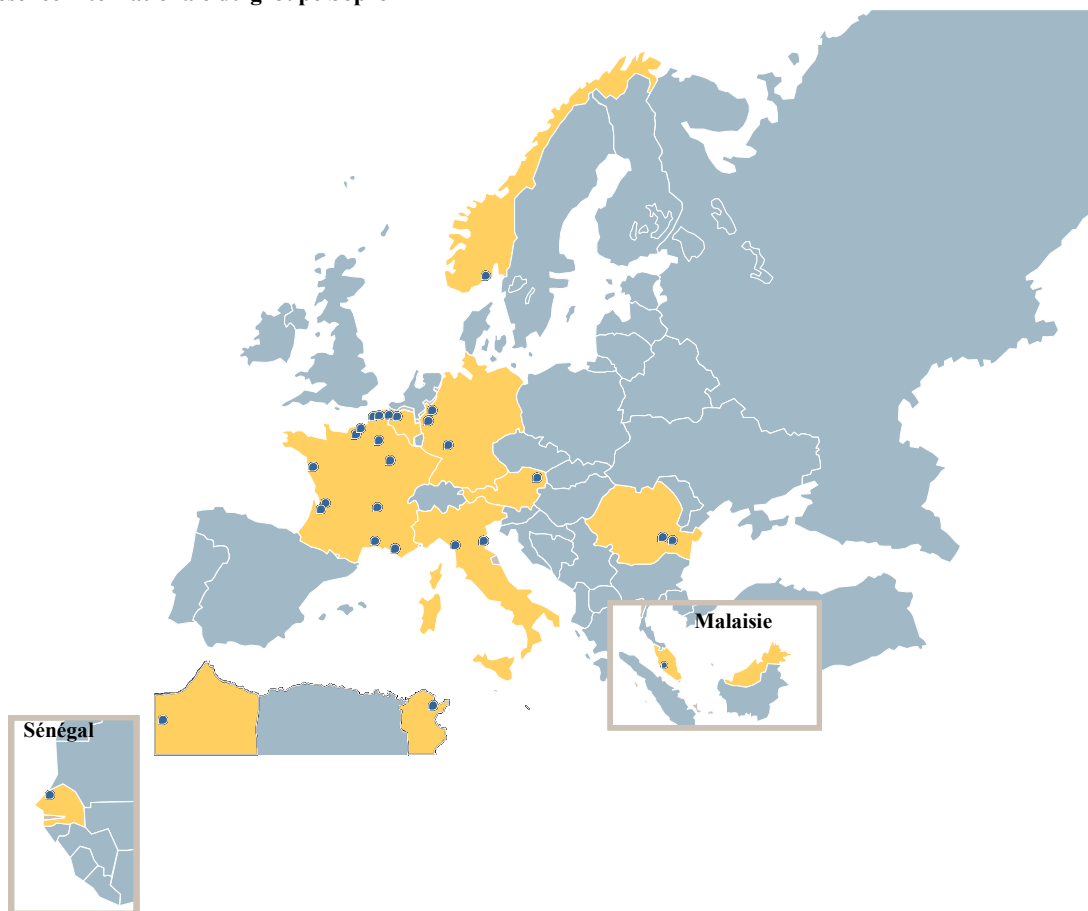
⁹ Marques de distributeurs.

Sur les marchés du Conditionnement et des Sauces, les principaux concurrents du groupe Soprol sont les Marques de Distributeurs (avec respectivement 22% et 14% de parts de marché).

I.2.2.6 Présence internationale du groupe Soprol

Les sites industriels du groupe Soprol à travers le monde se présentent comme suit :

Présence internationale du groupe Soprol



Source : Soprol

I.2.2.7 La recherche et développement

La stratégie d'innovation menée par le groupe Sofiprotéol, et dont bénéficie le groupe Soprol, reflète ses enjeux stratégiques :

- Créer de la valeur de façon homogène sur l'ensemble des segments sur lesquels Soprol est positionné ;
- Elargir son champ de compétences en explorant des domaines connexes aux activités traditionnelles de la filière.

L'activité de recherche et développement s'établit aussi bien au niveau du groupe Soprol qu'au niveau des segments d'activités.

- recherche « Corporate » :
 - ✓ développement de nouvelles technologies, nouveaux procédés et/ou de nouveaux segments ;
 - ✓ recherche de transversalité et effet de synergie.
- recherches « BU » : Développement de nouvelles applications, de nouveaux produits et amélioration continue des procédés existants sur chacun des segments marchés.

En 2011, l'activité de recherche et développement du groupe Sofiprotéol compte 120 employés pour un budget de 25 M€.

La stratégie de recherche et développement par segment d'activité se détaille comme suit :

La sélection variétale :

- contribuer à l'amélioration continue des variétés oléo-protéagineuses actuelles ;
- stimuler, lorsque cela est pertinent, le développement de nouvelles variétés oléo-protéagineuses ;
- développer, lorsque cela est pertinent, de nouvelles sources de lipides (exemple : production de lipides par voies fermentaires).

Le pré-traitement de la biomasse

- procédés graines : nouvelles technologies de trituration/raffinage permettant d'optimiser les bilans énergétiques (et économiques), ainsi que d'améliorer la qualité des huiles et des tourteaux ;
- procédés biomasse ligno-cellulosique : explorer l'utilisation de ces biomasses comme nouvelle source de matières premières en les transformant par des voies thermochimiques, physico-chimique ou enzymatique.

L'alimentation humaine

- contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travers du contrôle, par les lipides, de la prise de poids (prévention et/ou diminution du phénomène d'obésité) ;
- contribuer à la prévention de l'apparition des maladies cognitives dues à la dégénérescence cellulaire (rôle des oméga-3).

Les biocarburants

- développement des biocarburants avancés ;
- optimisation des bilans énergétiques des biocarburants dits de première génération (EMHV), notamment par l'introduction de nouvelles techniques de transestérification.

La chimie du végétal

- substituer des molécules d'origine fossile par des molécules d'origine renouvelable pour les segments d'activités que sont les lubrifiants, les plastifiants (substitution des phtalates par exemple), les adjuvants phytosanitaires, les solvants, les liants pour peinture ou les ingrédients pour produits cosmétiques ;
- développer de nouveaux intermédiaires de synthèse destinés notamment à la préparation de polymères de synthèse biosourcés.

L'ensemble des activités dans le domaine de la chimie du végétal est rassemblé dans le cadre du projet d'IEED (Institut d'Excellence en Energies Décarbonées) PIVERT, retenu par le Commissariat Général à l'Investissement le 01/06/2011 dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir.

1.2.2.8 Principales filiales du groupe Soprol

Les principales filiales du groupe Soprol se déclinent comme suit :

Nom	Pays	% du capital détenu	Capital social	Chiffre d'affaires 2010	Résultat net 2010	Dividendes reçus 2010
Saipol	France	100,00%	37,1	1 672,7	23,6	0,0
Lesieur	France	100,00%	36,7	695,2	16,2	0,0
Diester Industrie	France	66,66%	2,2	1 871,8	10,8	0,0
Diester industrie International ⁽¹⁾	France	60,00%	49,3	659,7	-11,8	2,5
Oleon ⁽¹⁾	Belgique	100,00%	47,1	469,7	18,8	0,0
Expur	Roumanie	100,00%	49,7	154,4	-1,6	0,0
Hoso	France	100,00%	0,1	199	3,6	0,0
LMTO	France	60,00%	15,0	18,2	1,0	0,0
Lesieur Générale Condimentaire	France	100,00%	15,0	73,6	-1,2	0,0
DIA ⁽¹⁾	France	75,00%	8,0	7,2	-1,9	0,0
Novance	France	100,00%	3,5	51,1	1,3	0,0
Oleosud	France	80,00%	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Soprol

(1) Détenue au travers de Diester Industrie (66,66%)

Note d'information – Offre publique d'achat

I.2.2.9 Périimètre de consolidation du groupe Soprol

Le périmètre de consolidation du groupe Soprol se présente comme suit :

Sociétés	31/12/2010		2008	2009	2010
	Modes de consolidation dans Soprol	% d'intérêt Soprol			
Saipol	IG	100,00%	✓	✓	✓
Lesieur	IG	100,00%	✓	✓	✓
Lesieur Générale Condimentaire	IG	100,00%	✓	✓	✓
Hoso	IG	99,96%			✓
Saipol Méditerranée	IG	100,00%			✓
LMT Oléagineux	IG	60,00%	✓	✓	✓
Cristal Tunisie	MEQ	30,00%	✓	✓	✓
Centre Grains	MEQ	33,34%		✓	✓
Expur	IG	100,00%			✓
SCI Proléa Immobilier	MEQ	28,00%		✓	✓
Diester Industrie (DI)	IG	66,66%		✓	✓
Novance	IG	66,66%		✓	✓
Hoso			✓	✓	
Oléon Holding NV	IG	66,66%		✓	✓
Oléon NV	IG	66,66%	✓	✓	✓
Diol Vente	IG			✓	
Oléon GMBH	IG	66,66%		✓	✓
Oléon Americas Inc	IG	66,66%		✓	✓
Oléon Asia Snd Bhd	IG	66,66%		✓	✓
Oléon Northern Europe S.A.S	IG	66,66%		✓	✓
Oléon Southern Europe SRL	IG	66,66%		✓	✓
Oléon Scandinavia SAS	IG	66,66%		✓	✓
Oléon France SAS	IG	66,66%		✓	✓
Oléon UK Ltd	IG	66,66%		✓	✓
DIOL Production	IG	66,66%	✓	✓	✓
Oléoroute	IG	33,33%	✓	✓	✓
Diester Industrie Atlantique	IP	50,00%	✓	✓	✓
Diester Industrie International	IP	40,00%	✓	✓	✓
Mannheim Bio Fuel	IP	40,00%	✓	✓	✓
Novaol Italie	IP	40,00%	✓	✓	✓
Novaol Austria	IP	40,00%	✓	✓	✓
Bio9	IP	25,99%			✓
Oléon Biodiesel	IP	40,00%		✓	✓
Natural Energy West	MEQ	20,00%	✓	✓	✓

Source : Soprol

I.2.3 Situation financière consolidée du groupe Soprol (en normes comptables françaises)

I.2.3.1 Analyse du compte de résultat consolidé sur la période 2008-2010

L'évolution du compte de résultat consolidé du groupe Soprol sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Vente de marchandises	913 899	406 877	-55,5%	574 613	41,2%
Production vendue de biens	2 973 562	3 043 876	2,4%	3 307 788	8,7%
Chiffre d'affaires	3 887 461	3 450 753	-11,2%	3 882 401	12,5%
Production stockée	58 740	-73 263	-224,7%	30 116	Na
Production Immobilisée		1 146	na	120	-89,5%
Subventions d'exploitation	446	273	-38,8%	403	47,6%
Reprises sur provisions, dépréciations (et amort) et transfert de charges	19 190	27 319	42,4%	23 801	-12,9%
Autres produits	4 491	2 413	-46,3%	21	-99,1%
Total produits d'exploitation	3 970 328	3 408 641	-14,1%	3 936 862	15,5%
Achats de marchandises		750 898	na	654 467	-12,8%
Var de stock de marchandises		65 163	na	-20 804	-131,9%
Achats de matières premières et autres approvisionnement	3 042 153	1 799 973	-40,8%	2 458 975	36,6%
Var de stock (matières premières, approvisionnements)		49 803	na	-68 816	-238,2%
Autres achats et charges externes	420 125	402 154	-4,3%	486 156	20,9%
Impôts, taxes et versements assimilés	40 702	35 235	-13,4%	49 132	39,4%
Salaires et traitements	38 762	74 179	91,4%	104 620	41,0%
Charges sociales	19 051	34 071	78,8%	39 561	16,1%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	96 194	123 898	28,8%	135 990	9,8%
Dotations aux dépréciations des immobilisations	319	887	178,1%	1 299	46,4%
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	12 618	9 353	-25,9%	7 216	-22,8%
Dotations aux provisions	16 618	5 883	-64,6%	14 123	140,1%
Autres charges	7 893	6 443	-18,4%	2 373	-63,2%
Total charges d'exploitation	3 694 435	3 357 940	-9,1%	3 864 292	15,1%
Résultat d'exploitation	275 893	50 701	-81,6%	72 570	43,1%
Bénéfice attribué ou perte transférée	5	-	na	-	na
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-	na	-20	na
Produits financiers	206 427	211 001	2,2%	105 064	-50,2%
Charges financières	302 391	186 832	-38,2%	122 495	-34,4%
Résultat financier	-95 964	24 169	-125,2%	-17 431	-172,1%
Résultat courant avant impôts	179 934	74 870	-58,4%	55 159	-26,3%
Produits exceptionnels	14 739	18 421	25,0%	12 229	-33,6%
Charges exceptionnelles	13 029	54 272	316,5%	128 363	136,5%
Résultat exceptionnel	1 710	-35 851	na	-116 134	223,9%
Impôts sur les résultats	-65 363	-8 405	-87,1%	18 656	-322,0%
Résultat net	116 281	30 614	-73,7%	-42 319	-238,2%
Quote part dans les entreprises mises en équivalence	1 761	389	-77,9%	-326	-183,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-16 476	-16 204	-1,7%	-31 470	na
Résultat net de l'ensemble consolidé	101 566	14 799	-85,4%	-74 115	-600,8%
Intérêts minoritaires	-34 557	1 428	-104,1%	24 919	1 645,0%
Résultat net - Part du groupe	67 009	16 227	-75,8%	-49 195	-403,2%

Source : Soprol

a. Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute

L'évolution du chiffre d'affaires sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Vente de marchandises	913 899	406 877	-55,5%	574 613	41,2%
Production vendue de biens	2 973 562	3 043 876	2,4%	3 307 788	8,7%
Chiffre d'affaires	3 887 461	3 450 753	-11,2%	3 882 401	12,5%

Source : Soprol

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé du groupe Soprol sur la période 2009-2010 est la suivante :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
France	nd	2 470 495	na	2 436 747	-1%
Export	nd	980 257	na	1 445 653	47%
Total	nd	3 450 752	na	3 882 400	13%

* estimation CA réalisé à l'Export de 371 M€

Source : Soprol

La répartition du chiffre d'affaires par sous-groupe, entre 2008 et 2010, se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Saipol	997 479	804 537	na	1 382 726	72%
Diester Industrie	2 889 982	264 621	na	2 499 675	-6%
Total	3 887 461	3 450 752	na	3 882 400	13%

Source : Soprol

La diminution du chiffre d'affaires du groupe Soprol en 2009 qui s'établit à 3 451 M€ (-11,2% par rapport à 2008) s'explique principalement par la baisse historique du cours des matières premières intervenue à partir du milieu de l'exercice 2008, et le ralentissement de la consommation de gazole au cours du premier semestre 2009. L'intégration du groupe Oléon au 1 janvier 2009 (impact de +375 M€) n'a que partiellement compensé cette diminution.

En 2010, le chiffre d'affaires s'établit à 3 882 M€ vs 3 451 M€ en 2009, soit une hausse de 12,5%. Malgré un contexte difficile sur le marché des biocarburants en France et en Europe, le chiffre d'affaires a été porté par les éléments suivants :

- la consolidation du sous-groupe Saipol en intégration globale ;
- la remontée des prix du complexe oléagineux (baisse des rendements compte tenu de la sécheresse en Europe de l'Est) ;
- la reprise des activités oléochimiques (redémarrage de la croissance mondiale) ;
- l'intégration à partir de septembre 2010 de l'activité de la société Expur.

b. Analyse de la marge brute

L'évolution de la marge brute comptable sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/1/2010	Var 2010/2009
Vente de marchandises	913 899	406 877	-55,5% ^a	574 613	41,2%
Production vendue de biens	2 973 562	3 043 876	2,4%	3 307 788	8,7%
Chiffre d'affaires	3 887 461	3 450 753	-11,2%	3 882 401	1,5%
Production stockée	58 740	-73 263	-224,7%	30 116	na
Production Immobilisée	-	1 146	na	120	-89,5%
- Achats de marchandises	-	-750 898	na	-654 467	-12,8%
- Variation de stock de marchandises	-	-65 163	na	20 804	-131,9%
- Achats de matières premières	-3 042 153	-1 799 973	-40,8%	-2 458 975	36,6%
- Variation de stock matières premières	-	-49 803	na	68 816	-238,2%
Marge brute comptable	904 048	712 799	-21,2%	888 815	24,7%

Source : Soprol

En comptabilité française, le traitement comptable des couvertures matières dissocie les opérations dites de couverture enregistrées au niveau de l'exploitation, des opérations dites spéculatives enregistrées en résultat financier. Sur la période 2008-2010, les produits et charges financières relatifs aux opérations de couvertures de la marge matière ont été les suivants :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Produits financiers (instruments dérivés& change)	194 361	208 390	7,2%	104 837	-49,7%
Charges financières (instruments dérivés& change)	286 046	170 459	-40,4%	100 570	-41,0%
Résultat de couverture	-91 685	37 931	na	4 267	-88,8%

Source : Soprol

Retraité de ces opérations de couverture la marge brute économique est la suivante sur la période 2008-2010 :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Marge brute comptable	904 048	712 799	-21,2%	888 815	24,7%
Résultat de couverture	-91 685	37 931	na	4 267	88,8%
Marge brute économique	812 363	750 730	-7,6%	893 082	18,9%
Taux de Marge brute économique	20,9%	21,8%	0,9 pts	23%	1,2 pts

Source : Soprol

La baisse de la marge brute constatée en 2009 (-7,6%), traduit les effets du ralentissement économique mondial constaté au cours de l'exercice 2009 ainsi qu'un environnement difficile sur le marché des biocarburants en France et en Europe (forte pression sur les marges), qui n'ont été que partiellement compensés par l'impact positif de l'intégration du groupe Oléon.

L'augmentation de la marge brute 2010 reflète la prise en compte du sous-groupe Saipol en intégration globale (Saipol étant auparavant consolidé en intégration proportionnelle à hauteur de 60%).

A partir de 2010, la reprise économique a permis au groupe d'enregistrer un niveau de marge brute de 893 M€, soit une croissance de 23% comparé à 2009.

Malgré un contexte de volatilité des cours, la maîtrise des coûts d'approvisionnement sur la période 2008-2010 a permis au groupe Soprol d'enregistrer une croissance annuelle moyenne du taux de marge brute économique de 1%.

c. Analyse du résultat d'exploitation

L'évolution du résultat d'exploitation consolidé du groupe Soprol sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Marge brute comptable	904 048	712 799	-21,2%	888 815	24,7
Subventions d'exploitation	+446	+273	-38,8%	+403	47,6%
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	+19 190	+27 319	42,4%	+23 801	-12,9%
Autres produits	+4 491	+2 413	-46,3%	+21	-99,1%
Autres achats et charges externes	-420 125	-402 154	-4,3%	-486 156	20,9%
Impôts, taxes et versement assimilés	-40 702	-35 235	-13,4%	-49 132	39,4%
Salaires et traitements	-38 762	-74 179	91,4%	-104 620	41,0%
Charges sociales	-19 051	-34 071	78,8%	-39 561	16,1%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-96 194	-123 898	28,8%	-135 990	9,8%
Dotations aux dépréciations des immobilisations	-319	-887	178,1%	-1 299	46,4%
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	-12 618	-9 353	-25,9%	-7 216	-22,8%
Dotations aux provisions	-16 618	-5 883	-64,6%	-14 123	140,1%
Autres charges	-7 893	-6 443	-18,4%	-2 373	-63,2%
Résultat d'exploitation comptable	275 893	50 701	-81,6%	72 570	43,1%

Source : Soprol

L'évolution du résultat d'exploitation consolidé corrigé des opérations de couvertures de matière se décline comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Résultat d'exploitation comptable	275 893	50 701	-81,6%	72 570	43,1%
Résultat de couverture	-91 685	37 931	na	4 267	88,8%
Résultat d'exploitation corrigé des opérations de couverture	184 208	88 632	-51,8%	76 837	-13,3%
Résultat d'exploitation corrigée en %	4,7 %	2,6 %	-2,1pts	2,0 %	-0,6pts

Source : Soprol

En 2010, l'intégration globale de Saipol a eu un impact positif sur le résultat d'exploitation de +34 M€ mais a été compensé par l'impact des opérations comptables consécutives à la revalorisation des actifs de Saipol à l'ouverture de l'exercice qui ont réduit le résultat d'exploitation de 32 M€.

Les Autres achats et charges externes comprennent principalement les frais industriels relatifs à la transformation des matières premières en produits finis ou semi-finis (électricité, gaz...), le transport sur vente, les frais de publicité et marketing. Leur évolution est largement corrélée au niveau d'activité du groupe. Ce poste varie entre 10,6% et 12,5% du chiffre d'affaires sur la période 2008-2010.

Les impôts et taxes, intègrent un certain nombre de cotisations assises sur le chiffre d'affaires ou la valeur ajoutée. Leur évolution est en ligne avec la variation du chiffre d'affaires sur la période.

Les salaires, traitements et charges sociales sont en hausse sur la période et reflètent ainsi l'augmentation de l'effectif moyen à la suite des opérations de croissance externe (intégration d'Oléon en 2009, avec 542 employés et Expur en 2010 avec 495 employés).

Des dotations aux amortissements sur immobilisations, qui intègrent un montant de respectivement 59M€, 61M€ et 53M€ sur la période 2008-2009-2010 d'amortissement des actifs liés aux agréments de défiscalisation de l'activité biocarburant. Ces actifs, constatés lors de l'entrée de Diester Industrie dans le périmètre Soprol en 2007, sont amortis sur une durée de 8 ans.

La variation du résultat d'exploitation sur la période est fortement corrélée à l'évolution de la marge brute, et traduit au-delà des effets de périmètre, le ralentissement économique mondial et un environnement difficile sur le marché des biocarburants en 2009, puis la reprise des activités

oléochimiques (portées par le retour de la croissance mondiale) ainsi que les bonnes marges des activités amont en 2010.

d. Analyse du résultat net

L'évolution du résultat net consolidé du groupe Soprol sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Résultat d'exploitation	275 893	50 701	-81,6%	72 570	43,1%
Bénéfice attribué ou perte transférée	5	-	-100,0%	-	na
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-	na	-20	na
Produits financiers	206 427	211 001	2,2%	105 064	-50,2%
Charges financières	302 391	186 832	-38,2%	122 495	-34,4%
Résultat financier	-95 964	24 169	na	-17 431	-172,1%
Résultat courant	179 934	74 870	-58,4%	55 159	-26,3%
Produits exceptionnels	14 739	18 421	25,0%	12 229	-33,6%
Charges exceptionnelles	13 029	54 272	316,5%	128 363	136,5%
Résultat exceptionnel	1 710	-35 851	-2196,5%	-116 134	223,9%
Impôts sur les résultats	-65 363	-8 405	na	18 656	na
Résultat net	116 281	30 614	-73,7%	-42 319	-238,2%
Quote part dans les entreprises mises en équivalence	1 761	389	-77,9%	-326	-183,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-16 476	-16 204	na	-31 470	na
Résultat net de l'ensemble consolidé	101 566	14 799	-85,4%	-74 115	-600,8%
Intérêts minoritaires	-34 557	1 428	na	24 919	1 645,0%
Résultat net - Part du Groupe	67 009	16 227	-75,8%	-49 195	-403,2%

Source : Soprol

L'évolution du résultat financier est la suivante sur la période 2008-2010 :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Produits financiers	206 427	211 001	2,2%	105 064	-50,2%
Charges financières	302 391	186 832	-38,2%	122 495	-34,4%
Résultat financier comptable	-95 964	24 169	na	-17 431	-172,1%

Source : Soprol

Ce résultat intègre les charges et produits sur instruments dérivés réalisés dans le cadre des opérations de couverture de la marge de matière mais qualifiées d'opérations spéculatives selon les principes comptables français et comptabilisés de ce fait en résultat financier.

Retraité des opérations de couverture de la marge matière, l'évolution du résultat financier économique (qui n'intègre que les charges et produits relatifs aux opérations de financement) est le suivant sur la période 2008-2010 :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Résultat financier comptable	-95 964	24 169	na	-17 431	-172,1%
Résultat de couverture	91 685	-37 931		-4 267	
Résultat financier économique	- 4 279	-13 762	+ 221,6%	-21 698	+57,6%

Source : Soprol

La baisse du résultat financier, sur la période 2008-2010, traduit principalement la politique de croissance externe du groupe Soprol (dettes d'acquisition et intégration des dettes d'exploitation des filiales acquises) ainsi que l'augmentation du BFR à partir de 2010 (liée à l'augmentation du prix des matières et intégration de la société Expur, avec une activité amont de collecte de graines). Le changement de mode d'intégration comptable de Saipol en 2009 a un effet de l'ordre de -4 M€ en 2009 sur le résultat financier.

L'évolution du résultat exceptionnel sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Produits exceptionnels	14 739	18 421	25,0%	12 229	-33,6%
Charges exceptionnelles	13 029	54 272	316,5%	128 363	136,5%
Résultat exceptionnel	1 710	-35 851	-2196,5%	-116 134	223,9%

Source : Soprol

La dégradation du résultat exceptionnel sur la période, traduit l'effet des dépréciations exceptionnelles des actifs de l'activité des biocarburants. Des charges de respectivement -37 M€ et -112 M€ ont été comptabilisées en 2009 et 2010, et traduisent des perspectives économiques plus difficiles à court et moyen terme ayant nécessité de revoir la valorisation des actifs incorporels.

Le goodwill de l'activité biocarburant a également fait l'objet d'un amortissement accéléré en 2010, avec une charge complémentaire de -15 M€.

Le résultat net 2010 part du groupe de SOPROL ressort à -49 M€ mais a été fortement pénalisé par les éléments suivants :

- la prise de contrôle à 100% de SAIPOL a conduit à la revalorisation des actifs dans le bilan d'ouverture à leur valeur de marché ou leur valeur d'utilité au 31 décembre 2009. Au 31 décembre 2010, cette revalorisation a un effet défavorable sur le résultat net part du groupe de 22 M€ ;
- un amortissement exceptionnel des immobilisations incorporelles de 112 M€ et un amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition de 15 M€ ont été comptabilisés au 31 décembre 2010. Au total, l'impact net de ces amortissements exceptionnels sur le résultat net part du groupe s'élève à 64.M€ au 31 décembre 2010.

Corrigé de ces éléments exceptionnels, le résultat net part du groupe de SOPROL, pour l'exercice clos au 31/12/10 aurait atteint 37.M€.

I.2.3.2 Analyse du bilan consolidé sur la période 2008-2010

L'évolution du bilan consolidé de Soprol sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Ecart d'acquisition	226 837	229 416	1,1%	183 379	-20,1%
Immobilisations incorporelles	561 051	548 439	-2,2%	383 807	-30,0%
Immobilisations corporelles	485 645	759 920	56,5%	853 645	12,3%
Immobilisations financières	22 932	5 239	-77,2%	9 053	72,8%
Titres mis en équivalence	9 099	12 002	31,9%	13 111	9,2%
Actif Immobilisé	1 305 564	1 555 016	19,1%	1 442 995	-7,2%
Stocks et en cours	364 374	314 969	-13,6%	510 368	62,0%
Avances et acomptes versés sur commandes	5 684	5 694	0,2%	13 735	141,2%
Clients et comptes rattachés	485 276	463 262	-4,5%	466 689	0,7%
Autres créances	209 851	82 681	-60,6%	119 362	44,4%
Comptes de régularisation	29 077	4 801	-83,5%	8 846	84,3%
Valeurs mobilières de placement	-	198 249	na	112 022	-43,5%
Instruments de trésorerie	-	18 168	na	40 420	122,5%
Disponibilités	363 010	89 964	-75,2%	83 737	-6,9%
Total de l'actif circulant	1 457 272	1 177 788	-19,2%	1 355 179	15,1%
TOTAL DE L'ACTIF	2 762 836	2 732 804	-1,1%	2 798 174	2,4%
Capital social	102 576	102 576	0,0%	102 576	0,0%
Primes	816 770	816 770	0,0%	816 770	0,0%
Réserves consolidées	151 009	218 018	44,4%	270 026	23,9%
Ecart de conversion	-	171	na	1 757	927,5%
Résultat consolidé - part du Groupe	67 009	16 227	-75,8%	-49 195	-403,2%
Total capitaux propres - Part du groupe	1 137 364	1 153 762	1,4%	1 141 934	-1,0%
Intérêts minoritaires	263 303	258 752	-1,7%	230 971	-10,7%
Fonds non remboursables et assimilés	59	136	130,5%	104	-23,5%
Ecart d'acquisition négatif	58	-	-100,0%	-	-
Provisions	205 758	212 708	3,4%	206 201	-3,1%
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	263 646	429 304	62,8%	463 395	7,9%
Emprunts et dettes financières divers	32 171	186 979	481,2%	148 429	-20,6%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 196	-	-100,0%	231	na
Fournisseurs et comptes rattachés	354 134	383 703	8,3%	429 414	11,9%
Dettes fiscales et sociales	42 785	69 227	61,8%	67 859	-2,0%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 536	8 000	-36,2%	15 631	95,4%
Autres dettes	434 659	16 804	-96,1%	47 121	180,4%
Comptes de régularisation	6 167	5 357	-13,1%	11 439	113,5%
Instruments de trésorerie	-	8 072	na	35 445	339,1%
Total dettes	1 156 294	1 107 446	-4,2%	1 218 964	10,1%
TOTAL DU PASSIF	2 762 836	2 732 804	-1,1%	2 798 174	2,4%

Source : Soprol

a. Analyse de l'actif immobilisé

L'évolution de l'actif immobilisé sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Ecart d'acquisition	226 837	229 416	1,1%	183 379	-20,1%
Immobilisations incorporelles	561 051	548 439	-2,2%	383 807	-30,0%
Immobilisations corporelles	485 645	759 920	56,5%	853 645	12,3%
Immobilisations financières	22 932	5 239	-77,2%	9 053	72,8%
Titres mis en équivalence	9 099	12 002	31,9%	13 111	9,2%
Total Actif Immobilisé	1 305 564	1 555 016	19,1%	1 442 995	-7,2%

Source : Soprol

L'actif immobilisé de Soprol est principalement composé d'immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et d'écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles se composent principalement des concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires correspondant essentiellement à des marques (Lesieur et Puget notamment) et des actifs liés à l'activité du biocarburant (agréments de défiscalisation en France, Italie et Allemagne).

La baisse des immobilisations incorporelles entre 2009 et 2010, (-164 M€), traduit la dépréciation accélérée des agréments de défiscalisation des biocarburants en France, compte tenu d'un contexte de marché moins favorable (impact -112 M€).

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement d'installations techniques, matériel et outillage industriel. La forte augmentation de ce poste sur la période 2008-2009, reflète l'entrée dans le périmètre du groupe Oléon (impact +176 M€) ainsi que le changement de mode de consolidation du sous-groupe Saipol (impact +184 M€). Sur l'année 2010, l'entrée dans le périmètre de la société Expur ainsi que la réévaluation des actifs du sous-groupe Saipol (suite aux changements de mode d'intégration comptable) ont un impact de +111 M€.

La décomposition des immobilisations corporelles de la société Soprol est la suivante sur la période 2008-2010 :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Terrains	7 959	16 871	112,0%	19 170	13,6%
Constructions	141 919	184 113	29,7%	226 994	23,3%
Installations techniques, matériel et outillage industriel	298 049	519 629	74,3%	568 210	9,3%
Autres immobilisations corporelles	5 941	8 490	42,9%	7 846	-7,6%
Immobilisations corporelles en cours	27 748	29 935	7,9%	30 476	1,8%
Avances et acomptes	4 029	882	-78,1%	999	13,3%
Total Immobilisations corporelles	485 645	759 920	56,5%	853 695	12,3%

Source : Soprol

Les écarts d'acquisitions correspondent essentiellement à l'écart d'acquisition résiduel de la société Diester Industrie suite à sa prise de contrôle par la société Soprol en 2007. Cet écart d'acquisition est amorti sur une période de 15 ans.

La répartition des écarts d'acquisition par filiale sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Diester Industrie	226 837	210 452	-7,2%	178 982	-15,0%
Saipol	0	18 964	na	522	-97,2%
Expur	0	0	na	3 875	na
Total	226 837	229 416	1,1%	183 379	-20,1%

Source : Soprol

L'écart d'acquisition de Diester Industrie fait l'objet en 2010 d'un amortissement exceptionnel de 15 M€ en plus de l'amortissement linéaire du même niveau.

b. Analyse de l'actif circulant

L'évolution de l'actif circulant de la société Soprol sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Stocks et en cours	364 374	314 969	-13,6%	510 368	62,0%
Avances et acomptes versés sur commandes	5 684	5 694	0,2%	13 735	141,2%
Clients et comptes rattachés	485 276	463 262	-4,5%	466 689	0,7%
Autres créances	209 851	82 681	-60,6%	119 362	44,4%
Comptes de régularisation	29 077	4 801	-83,5%	8 846	84,3%
Valeurs mobilières de placement	0	198 249	na	112 022	-43,5%
Instruments de trésorerie	0	18 168	na	40 420	122,5%
Disponibilités	363 010	89 964	-75,2%	83 737	-6,9%
Total de l'actif circulant	1 457 272	1 177 788	-19,2%	1 355 179	15,1%

Source : Soprol

Les stocks et encours représentent en moyenne 30% du total de l'actif circulant et se composent essentiellement de stocks de matières premières (graines, huiles brutes...) et fournitures (pièces détachées...) et de stocks de produits finis et intermédiaires (huile raffinées, EMHV, glycérine, tourteaux, produits oléochimiques...).

Le détail des stocks et produits en cours sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Stocks de matières premières et fournitures	130 927	128 557	-1,8%	255 582	98,8%
Stocks d'encours de production de biens	30	63	110,0%	101	60,3%
Stocks de produits finis et intermédiaires	162 455	176 037	8,4%	223 258	26,8%
Stocks de marchandises	70 953	10 312	-85,5%	31 427	204,8%
Total Stocks et encours	364 365	314 969	-13,6%	510 368	62,0%

Source : Soprol

L'évolution des stocks et encours sur la période 2009-2010 (+195 M€) et sur la période 2008-2009 (-49 M€) s'explique par les éléments suivants :

- les évolutions de périmètre (acquisition des filiales Oléon en 2009 et Expur en 2010)
- les modifications des modes de consolidation (Saipol était précédemment consolidée en intégration proportionnelle en 2008 est consolidée en intégration globale en 2009, suite au rachat des minoritaires) ;
- les effets des variations de cours et de quantités de graines ou produits finis et semi-finis constatés à la clôture.

Le poste clients et comptes rattachés représente en moyenne 36% du total de l'actif circulant sur la période étudiée. La structure de la clientèle (industrie pétrolière, grande distribution, nutrition animale, industrie agroalimentaire, cosmétique, automobile...) traduit le positionnement du groupe de l'amont à l'aval sur l'ensemble de la filière des huiles.

La trésorerie actif du groupe (Valeurs mobilières de placement + Disponibilités) est en baisse sur la période 2008-2010 et passe de 363 M€ en 2008 à près de 236 M€ en 2010. Cette évolution traduit au-delà d'un changement de classement comptable en 2010 du cash pooling Soprol (impact -18 M€ trésorerie et +18 M€ autres créance), la politique de développement soutenue du groupe (Capex et acquisition des filiales Geco, Oléon et Expur) dans un contexte économique plus difficile sur les activités de biocarburants.

c. Analyse des capitaux propres

Les capitaux propres consolidés de Soprol se déclinent comme suit sur la période 2008-2010 :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Capital social	102 576	102 576	0,0%	102 576	0,0%
Primes	816 770	816 770	0,0%	816 770	0,0%
Réserves consolidées	151 009	218 018	44,4%	270 026	23,9%
Ecart de conversion		171	na	1 757	927,5%
Résultat consolidé - part du groupe	67 009	16 227	-75,8%	-49 195	-403,2%
Total capitaux propres - Part du groupe	1 137 364	1 153 762	1,4%	1 141 934	-1,0%
Intérêts minoritaires	263 303	258 752	-1,7%	230 971	-10,7%
Total capitaux propres consolidés	1 400 667	1 412 514	0,8%	1 372 905	-2,8%

Source : Soprol

L'augmentation des capitaux propres consolidés part du groupe de Soprol entre 2008 et 2010 s'explique principalement par les éléments suivants :

- un changement de mode de consolidation de la société Saipol (stocks et immobilisations principalement mis en valeur de marché, impact +38 M€) ;
- une contribution négative des résultats 2009 et 2010 aux réserves du groupe (-33 M€).

d. Analyse des provisions

Les provisions pour risques sont stables sur la période 2008-2010 (malgré un effet périmètre de +24 M€ en 2009 lié à l'intégration d'Oléon et au changement de mode de consolidation du sous-palier Saipol) et s'établissent à 206,2 M€ à fin 2010. Ces provisions sont principalement constituées par :

- des provisions pour risques et charges, pour un montant global de 48 M€, avec principalement des provisions pour indemnités de fin de carrière (22 M€) et des provisions sur contrat matière et dérivés (12,5 M€) réalisées dans le cadre de la politique de couverture matière ayant permis de fixer les marges du groupe.
- des impôts différés passifs (net d'impôt différé actif) pour un montant global de 158 M€ dont principalement 89 M€ au titre des provisions réglementées, 52 M€ lié à la reconnaissance d'actifs incorporels sur l'activité biocarburants.

e. Analyse des emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se composent principalement d'emprunts auprès des établissements de crédits (financement du besoin en fonds de roulement et emprunts amortissables).

La majorité des dettes ont été contractées à taux variable mais font l'objet d'une couverture de taux en fonction du niveau et des opportunités des taux de marchés. A fin 2010, la part couverte des taux variables représente un montant de 207 M€.

Pour un montant total de 171,0 M€, les emprunts sont également garantis par des sûretés réelles sous forme de nantissements d'actions (Oléon Holding (67%), Lesieur (95%), Géco (100%), LMTO (51%) et Expur (99%)).

Les dettes financières consolidées se déclinent comme suit sur la période 2008-2010 :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Emprunts auprès des établissements de crédit	249 583	414 752	66,2%	435 072	4,9%
Crédit bail retraité	14 063	14 552	3,5%	28 323	94,6%
Emprunts et dettes financières divers ¹⁰	32 171	186 979	481,2%	148 429	-20,6%
Total dettes financières	295 817	616 283	108,3%	611 824	-0,7%
Répartition par maturité					
< à un an *	111 855	261 776	134,0%	290 381	10,9%
De 1 à 5 ans	171 185	347 327	102,9%	314 522	-9,4%
> à 5 ans	12 777	7 180	-43,8%	6 921	-3,6%

* y compris le financement de BFR et crédits revolving. Source : Soprol

f. Analyse des autres dettes du passif circulant

L'évolution des autres dettes du passif circulant sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 196		-100,0%	231	na
Fournisseurs et comptes rattachés	354 134	383 703	8,3%	429 414	11,9%
Dettes fiscales et sociales	42 785	69 227	61,8%	67 859	-2,0%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 536	8 000	-36,2%	15 631	95,4%
Autres dettes	434 659	16 804	-96,1%	47 121	180,4%
Comptes de régularisation	6 167	5 357	-13,1%	11 439	113,5%
Autres dettes du passif circulant	860 477	483 091	-43,9%	571 695	18,3%

Source : Soprol

En 2008, le poste Autres Dettes intègre le poste Instrument Financier Passif pour un montant de 416 M€. A partir de 2009 et 2010 les instruments financiers passif ou actif ont été comptabilisés sur une ligne spécifique du bilan « instruments de trésorerie ». Le niveau particulièrement élevé des instruments financiers passifs à fin 2008, est principalement lié à un contexte de marché des matières baissier en fin d'année et à l'encaissement en trésorerie par Soprol d'appels de marge sur positions couvertes (contrepartie en instrument financier passif) dont le déboucement est intervenu sur l'exercice 2009.

Les dettes d'exploitation sont principalement constituées par les dettes fournisseurs qui s'établissent à 429,4 M€ à fin 2010. Ces dettes fournisseurs représentent essentiellement des dettes fournisseurs sur achats de matières premières (graines, huiles...) et marchandises.

¹⁰ A noter que les emprunts et dettes financières divers intègrent depuis le 21/12/2009 un crédit vendeur Bunge lié à la prise de contrôle à 100% du capital de Saipol, pour un montant de 173 M€ remboursable en cinq annuités.

I.2.3.3 Analyse des ratios d'exploitation et de liquidité sur la période 2008-2010

Les ratios d'exploitation et de liquidité se présentent comme suit sur la période 2008-2010 :

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Endettement net	67 193	317 974	-573,2%	411 090	29,3%
Endettement net/Capitaux Propres part du groupe	-0,06x	0,28x	na	0,36x	a
ROE(Return on Equity)	5,9%	1,4%	-4,5pts	-4,3%	-5,7ts
ROA (Return on Assets)	2,4%	0,6%	-1,8pts	-1,8%	-2,4pts
Fonds de roulement*	596 795	686 625	15,1%	748 039	8,9%
Besoins en Fonds de Roulement	233 785	388 316	66,1%	547 305	40,9%
Ratio de liquidité	1,13x	1,17x	na	1,30x	na

Source : Soprol

*Le Fonds de Roulement prend en compte dans les ressources stables, le Total des dettes financières quelle que soit leur maturité

I.2.3.4 Analyse du tableau de flux consolidé sur la période 2008-2010

En K€	31/12/2008	31/12/2009	Var 2009/2008	31/12/2010	Var 2010/2009
Trésorerie à l'ouverture	138 331	300 890	118%	247 605	-18%
Opérations d'exploitation					
Résultat net des sociétés intégrées	116 281	30 614	-74%	-73 788	-341%
+Amortissements et provisions	84 204	153 475	82%	290 863	90%
Plus ou moins values de cession	-614	-329	-46%	-803	144%
-Différence de change non cash			na	-33	na
+Subventions et impôts différés	9 705	-30 920	-419%	-44 909	45%
Marge brute d'autofinancement	209 576	152 840	-27%	171 330	12%
Dividendes des sociétés mises en équivalence	750	1 500	100%	1 500	0%
Variation du BFR d'exploitation	12 149	280 162	2206%	-83 712	-130%
Flux de trésorerie d'exploitation	222 475	434 502	95%	89 119	-79%
Opérations d'investissement					
Acquisition des immobilisations	-87 004	-75 952	-13%	-58 941	-22%
Cession des immobilisations	2 000	4 042	102%	8 191	103%
Décalsages de trésorerie (créances et dettes sur immobilisations)	-29 231	168 571	-677%	2 453	-99%
Incidence de la variation de périmètre	-15 033	-255 642	1601%	-43 415	-83%
Trésorerie affectée aux investissements	-129 268	-158 981	23%	-91 712	-42%
Opérations de financement					
Variation nette des dettes financières	51 947	14 004	-73%	-33 230	-337%
Variation des instruments financiers		-337 903	na	15 446	-105%
Variation des comptes courants			na	-20 623	na
Augmentation (nette) des capitaux propres	33 218		-100%	2 118	na
Distribution de dividendes & acomptes	-15 820	-5 337	-66%	-5 684	7%
Décalsages de trésorerie			na	-1538	na
Trésorerie provenant du financement	69 345	-328 791	-574%	-43 511	-87%
Ecarts & variation de conversion	7	-15	-314%	1240	-8367%
Variation de la trésorerie	162 559	-53 285	-133%	-44 864	-16%
Trésorerie à la clôture	300 890	247 605	-18%	202 741	-18%

Source : Soprol

Il est important de noter les éléments suivants survenus au cours de l'exercice 2009 :

- l'effet du changement de présentation sur la comptabilisation des instruments financiers (effet positif sur la variation du besoin en fonds de roulement et négatif sur la variation des instruments financiers cf point I. II. 3. 2. 6.) ;
- la mise en place du crédit vendeur consenti par le groupe Bunge à Soprol qui a un effet favorable de +173 M€ sur les opérations d'investissements (décalage de trésorerie).

L'incidence des variations de périmètre reflète les opérations d'acquisitions suivantes, à savoir :

- Lesieur Générale Condimentaire en 2008 ;
- Oléon en 2009 ;

- 33,34% du capital de Saipol en 2009 ;
- Expur en 2010.

I.2.3.5 Perspectives

En 2011, l'environnement économique est resté globalement difficile. Le groupe Soprol a souffert du renchérissement des matières premières agricoles mais a su tirer parti de la complémentarité de ses activités. L'année 2012 ne devrait pas marquer de rupture significative avec l'année écoulée et se caractériser par un maintien du prix des matières à un niveau élevé, un contexte difficile sur le marché européen des biocarburants ainsi que par un environnement économique incertain qui conduit à la prudence.

Le groupe Soprol devrait par ailleurs poursuivre ses investissements industriels, avec notamment le démarrage de nouvelles capacités industrielles dans l'activité de chimie renouvelable, et la poursuite des programmes visant à réaliser des économies d'énergie et améliorer la maîtrise des coûts industriels. Par ailleurs, le développement international se poursuivra, privilégiant la Zone Euro, l'Europe de l'Est, la Mer Noire, les pays du Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. Le groupe souhaite assurer un équilibre entre son marché domestique arrivé à maturité dans certains métiers et des zones géographiques en plus forte croissance.

I.2.3.6 Facteurs de risque

a. Volatilité des matières premières

Les marchés des oléagineux sont considérés comme des marchés de matières premières dont les cours fluctuent, suivant l'offre et la demande. Les prix d'achat des graines, les prix de vente des huiles et des tourteaux, comme ceux du biodiesel peuvent donc connaître des variations significatives, accentuées par la volatilité des marchés. Les marges sont directement impactées par ces facteurs et sont donc soumises aussi à des variations.

La stratégie du groupe Soprol est de réduire au maximum les impacts financiers d'une variation du cours des matières premières par le biais des moyens suivants :

- diversifier les origines et natures de graines ou intrants, afin d'optimiser les prix d'achats et les coûts d'approvisionnement, dans le respect des spécificités produits contractuelles ou réglementaires ;
- gérer les risques de fluctuation des cours de matières premières en ayant un recours systématique aux outils d'arbitrage ;
- encadrer le recours aux outils d'arbitrage par la mise en place de limites de risques et le contrôle régulier de leur respect par les équipes du Contrôle Interne ;
- développer son expertise dans les marchés internationaux des matières premières (bureau de veille en Ukraine par exemple) ;
- détenir une expertise dans la logistique (ferroviaire, fluviale, terrestre) et les transports internationaux et locaux ;
- exploiter des sites industriels stratégiquement localisés à proximité des fournisseurs de graines et des centres de consommation afin d'optimiser la logistique (près des raffineries pétrolières...) ;
- recourir à une politique systématique de baisse des coûts, et en particulier des coûts industriels (investissements en biomasse, mise à niveau permanente des sites industriels...) ;
- poursuivre stratégie de diversification géographique (Europe de l'ouest, Europe de l'Est, Asie, Afrique, Maghreb...) ;
- développer la diversification et la valorisation des produits grâce aux efforts constants en R&D et en Marketing (axe nutrition-santé en alimentaire, produits de spécialités en chimie renouvelable, etc....) ;
- développer l'intégration en filière ; à ce titre, le groupe est intégré, de la graine aux produits finis, de l'achat aux agriculteurs jusqu'à la bouteille ou la revente aux industriels et aux pétroliers.

b. Environnement réglementaire

Les différents cadres réglementaires (PAC, OMC, Directives Communautaires, Lois de Finance, etc...) influencent de manière très significative sur l'ensemble des activités du groupe : trituration-raffinage, conditionnement d'huiles alimentaires, biocarburant, oléochimie. Les différentes évolutions probables des cadres réglementaires peuvent avoir des conséquences négatives ou positives sur les activités. Le Groupe a mis en place des structures de veille afin de pouvoir anticiper, le plus en amont possible, les évolutions réglementaires et développe des programmes ambitieux de recherche dans les secteurs des biocarburants de nouvelle génération (BioTFuel) et de la chimie renouvelable (PIVERT).

c. Autres facteurs de risque

D'autres facteurs de risque peuvent être évoqués comme les risques sanitaires, les risques industriels et écologiques ou les risques liés aux autorisations d'exploiter, dans la mesure où les sites industriels du groupe sont considérés comme sites classés exigeant des autorisations d'exploitation délivrées par les autorités. Dans ces différents domaines, le groupe Soprol a mis en place, dans tous les pays et au niveau de la holding, les structures et les compétences nécessaires, notamment en matière de contrôle qualité, pour limiter au maximum ces risques. Soprol maintient d'autre part un dialogue permanent avec les autorités locales.

I.2.3.7 Faits exceptionnels

A la connaissance du groupe, il n'existe pas de faits exceptionnels susceptibles d'avoir une incidence négative significative sur l'activité, le patrimoine ou les résultats du groupe et de ses filiales.

I.2.3.8 Litiges et affaires contentieuses

A la connaissance du groupe, il n'existe pas de litiges, contentieux susceptibles d'avoir une incidence négative significative sur l'activité, le patrimoine ou les résultats du groupe et de ses filiales.

I.3 PRESENTATION D'OLEOSUD

I.3.1 Présentation générale

La société Oléosud a été créée le 9 décembre 2011 à l'initiative de la Société Soprol, actionnaire majoritaire, en partenariat avec la société Copagef.

I.3.1.1 Renseignements généraux

Dénomination sociale	Oléosud
Siège social	11-13 rue de Monceau 75008, Paris
Téléphone	00.33.1.40.69.48.00
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Date de constitution	09/12/2011
Registre de commerce	RCS PARIS 538 856 451
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	La société a pour objet : - De détenir et gérer une participation majoritaire dans la société Lesieur Cristal, société de droit marocain exerçant ses activités principalement dans les secteurs de la Trituration, du raffinage et du conditionnement d'oléagineux, ainsi que dans le secteur des savons ; - De réaliser toute prise de participation minoritaire ou majoritaire dans des entreprises industrielles et commerciales impliquées dans une filière oléagineuse au Maghreb et plus généralement en Afrique ; - Et, d'une manière générale, de réaliser toutes opérations d'assistance et de prestations de services et toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
Nombre d'actions au 31/12/2011	1 000
Capital social (en euros)	10 000 ¹¹
Régime fiscal	Impôts sur les sociétés
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à Oleosud	Dispositions du code civil relatives aux sociétés (articles 1832 et suivants) Dispositions des articles L227-1 à L 227-20 du Code de commerce
Consultation des documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts peuvent être consultés au siège social de la société Sofiprotéol sis au 11/13 rue de Monceau, Paris (75008).
Tribunal compétent en cas de litige	Paris

Source : Oléosud

¹¹ Le capital de Oléosud sera porté au jour de l'acquisition par Oléosud d'un bloc de contrôle de 41% de Lesieur Cristal de 10.000 € à 110.000.000 €.

I.3.1.2 Renseignements sur le capital de la Société

La société Soprol détient 80% du capital d'Oléosud, les 20% restants appartiennent à la société de participation Copagef.

Soprol est l'actionnaire de référence de la société Oléosud (Cf Partie III – Section I.2 - Présentation de Soprol).

Les renseignements généraux relatifs à la société Copagef se détaillent comme suit :

Dénomination sociale	Copagef
Siège social	30 Avenue George V 75008, Paris
Téléphone	00.33.1.53.23.34.33
Forme juridique	Société anonyme
Date de constitution	02/03/1963
Registre de commerce	463 200 568 RCS Paris
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	Prise de participations dans des sociétés
Nombre d'actions au 31/12/2011	162 612
Capital social (en euros)	60 005 195,64
Régime fiscal	Impôts sur les sociétés
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à Copagef	Dispositions du code civil relatives aux sociétés (articles 1832 et suivants) Dispositions des articles L225-1 à L 225-70 du Code de commerce
Consultation des documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts peuvent être consultés au siège social de la société Copagef sis au 30 Avenue Georges V, Paris (75008).
Tribunal compétent en cas de litige	Paris

Source : Oléosud

I.3.1.3 Organes d'administration et de direction

a. **Le Conseil d'Administration**

La société Oléosud est dirigée et contrôlée par un Conseil d'Administration. Ce dernier détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, il contrôle également la gestion du Président. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées aux assemblées d'associés et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration nomme et révoque le Président qui assume à la fois les fonctions de Président de la société et les fonctions de Président du Conseil d'Administration et sur proposition de ce dernier, le Conseil d'Administration nomme et révoque le Directeur Général.

Le Conseil d'Administration peut consentir à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite de ceux qui lui sont conférés par la Loi et par les statuts de la société.

Le Conseil d'Administration est par ailleurs l'organe de la société auprès duquel les délégués du Comité d'Entreprise exercent les droits énoncés par l'article L2323-62 du Code du travail.

La composition du Conseil d'Administration au 31/12/2011 se détaille comme suit :

Membres du Conseil d'Administration	Titre	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Philippe TILLOUS-BORDE	Président et administrateur	09/12/2011	06/2014
M. Yves DELAINE	Directeur Général et administrateur	09/12/2011	06/2014
M. Xavier BEULIN	Administrateur	09/12/2011	06/2014
M. Nouffert ROMAIN	Administrateur	09/12/2011	06/2014
Copagef	Administrateur	09/12/2011	06/2014

Source : Oléosud

II. PRESENTATION DE LA CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (CIMR)

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite « CIMR »
Siège social	100, Bd Abdelmoumen- 20340 Casablanca
Téléphone / télécopie	(+212) 522. 42. 47. 00 / (+212) 522. 25. 14. 85
Forme juridique	Association à but non lucratif
Date de constitution	Juillet 1949
Durée de vie de la société	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	L'Association a pour objet la gestion d'un régime de retraite fonctionnant dans les conditions fixées par le règlement intérieur, au profit du personnel salarié, payé au mois ou assimilé et éventuellement de celui appartenant à l'une des catégories définies sur le bulletin d'adhésion desdites personnes physiques ou morales employant du personnel salarié.
Régime fiscal	Exonération fiscale
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à CIMR	De par sa forme juridique, l'Association est régie par : ▪ le Dahir n°1-58-376 du 3 Joumada I 1378 (15 novembre 1958) réglementant le droit d'Association tel qu'il a été modifié et complété par le Dahir portant loi n°1-73-283 du 10 avril 1973 ; ▪ le Dahir n°1-02-206 du 23 juillet 2002 portant promulgation de la loi n° 75-00 ; ▪ le Dahir n° 1-08-02 du 23 mai 2008, portant promulgation de la loi n°02-08 abrogeant et remplaçant l'article 339 de la loi n°17-99 portant code des assurances, par les principes généraux du droit applicable aux contrats et obligations et par les présents statuts.
Documents juridiques	Les documents juridiques, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la CIMR.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

II.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA CIMR

La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite est une Association à but non lucratif. Compte tenu de son statut, la CIMR n'a pas de capital social.

II.3 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

II.3.1 Conseil d'Administration

Conformément à l'article 6 du titre II des statuts, la CIMR est administrée par un Conseil d'Administration composé de douze à vingt-quatre membres parmi les adhérents ou les représentants des adhérents de l'Association.

Les administrateurs sont invariablement des personnes physiques, élus pour quatre années. Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'Association et tenue l'année au cours de laquelle expire le mandat du dit administrateur.

Les administrateurs peuvent toujours être réélus.

En cas de vacance par décès, par démission ou par tout autre empêchement d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, coopter des membres à titre provisoire.

L'administrateur, nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs peuvent être radiés d'office pour toute infraction aux statuts même si cette question n'est pas à l'ordre du jour.

III.3.1.1 Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration, au 31 décembre 2011, se présente comme suit :

Administrateurs	Fonction	Date de nomination ou de cooptation ou de renouvellement du mandat	Expiration du mandat actuel
M. Khalid CHEDDADI Président directeur général de la CIMR	Président	13/04/2004	AGO statuant sur l'exercice 2013
SAMIR Représentée par M. Jamal BA-AMER	Vice-président	02/12/2008	AGO statuant sur l'exercice 2011
RAM Représentée par M. Driss BENHIMA	Vice-président	28/05/2010	AGO statuant sur l'exercice 2013
CGEM Représentée par M. Mohammed HORANI	Vice-président	28/05/2010	AGO statuant sur l'exercice 2013
SOCIETE GENERALE Représentée par M. Abdelaziz TAZI	Vice-président	24/05/2011	AGO statuant sur l'exercice 2014
COSUMAR Représentée par M. Mohammed FIKRAT	Secrétaire	28/05/2009	AGO statuant sur l'exercice 2012
CIH Représentée par M. Ahmed RAHHOU	Trésorier	02/12/2008	AGO statuant sur l'exercice 2013
MANAGEM Représentée par M. Abdelaziz ABARRO	Administrateur	28/05/2010	AGO statuant sur l'exercice 2013
CNSS Représentée par M. Saïd AHMIDOUCH	Administrateur	28/05/2010	AGO statuant sur l'exercice 2013
SOMACA Représentée par M. Larbi BERLARBI	Administrateur	24/05/2011	AGO statuant sur l'exercice 2014
BCP Représentée par M. Mohammed BENCHAABOUNE	Administrateur	02/12/2008	AGO statuant sur l'exercice 2011
Centrale Laitière Représentée par M. Driss BENCHEIKH	Administrateur	28/05/2009	AGO statuant sur l'exercice 2012

Administrateurs	Fonction	Date de nomination ou de cooptation ou de renouvellement du mandat	Expiration du mandat actuel
FMSAR Représentée par M. Fouad DOUIRI	Administrateur	28/05/2009	AGO statuant sur l'exercice 2012
SNI Représentée par M. Tajeddine GUENNOUNI	Administrateur	02/12/2008	AGO statuant sur l'exercice 2012
OGM Représentée par M. Mohammad KETTANI	Administrateur	24/05/2011	AGO statuant sur l'exercice 2014
LAFARGE-CEMENTS Représentée par M. Pierre DAMON	Administrateur	28/05/2010	AGO statuant sur l'exercice 2013
CGEM Représentée par M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	28/05/2010	AGO statuant sur l'exercice 2013

Source : CIMR

III.3.1.2 Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la CIMR détermine les orientations de l'activité de l'Association et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet de l'Association, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'Association et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

II.3.2 Les organes de direction

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une personne physique pour l'assister, avec le titre de Directeur Général. Le Président peut cumuler cette fonction. Le Conseil peut également désigner une ou plusieurs personnes physiques pour assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général Délégué.

A l'égard de la Caisse, le Directeur Général et le ou les Directeurs Généraux Délégués sont investis des pouvoirs dont le Conseil d'Administration détermine, sur proposition du Président, l'étendue et la durée.

La liste des principaux dirigeants de la CIMR, au 31 décembre 2011, se présente de la manière suivante :

Dirigeants	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Khalid CHEDDADI	Président Directeur Général	septembre 2003
M. Fouad GUENNOUNI	Directeur Général Adjoint	décembre 2006
M. Redouane MEFTAH	Directeur Administratif et Financier	mars 2011
M. Jaouad TADLAOUI	Directeur Communication	mars 2003
M. Basma KHAYAT	Directeur Commercial	décembre 2011
M. Abderrahim JANNANI	Directeur de l'Exploitation	août 2004
M. Rachid BAAOMAR	Directeur Systèmes d'Information	mai 2010

Source : CIMR

II.4 ASSEMBLEES GENERALES D’ACTIONNAIRES

II.4.1 Convocation

Les assemblées de la CIMR sont convoquées par le Conseil d’Administration.

Les convocations aux Assemblées Générales sont faites suivant un avis publié dans un journal habilité à recevoir les annonces légales, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

En outre, tous les membres qui en auront fait la demande devront être informés de la réunion de chaque Assemblée Générale par lettre recommandée, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion de l’Assemblée.

Les Assemblées sont convoquées au siège de l’Association ou en tout autre endroit de la ville de Casablanca.

II.4.2 Composition

L’Assemblée Générale de la CIMR se compose des adhérents de l’Association.

Les adhérents peuvent se faire représenter par des délégués qu’ils désignent et à qui ils donnent mandat pour les représenter.

II.4.3 Quorum et majorité

Pour délibérer valablement, l’Assemblée Générale Ordinaire de la CIMR doit réunir au moins le quart des voix des adhérents ou de leurs délégués admis à participer à l’Assemblée ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée pour laquelle aucun quorum n’est requis, est convoquée dans un délai d’un mois minimum après la première Assemblée. Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix dont disposent les délégués présents ou représentés.

L’Assemblée Générale Extraordinaire de la CIMR n’est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle réunit la moitié au moins des voix des adhérents ou de leurs délégués admis à participer à l’Assemblée. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée, pour laquelle aucun quorum ne sera requis, sera convoquée quinze jours au moins après la première Assemblée. Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des délégués présents ou représentés.

II.5 ACTIVITE DE LA CIMR

II.5.1 Historique et dates-clés

Juillet 1949	Création de la « Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites » par abréviation CIMR.
1967	Introduction du système de points de retraites sur la base duquel se fera le calcul des pensions servies (au lieu du calcul sur la base d’un pourcentage qui se révélait désavantageux pour les adhérents).
1986	Introduction du principe de participation aux bénéfices servant à revaloriser les rentes et permettant d’améliorer sensiblement la contribution des compagnies d’assurances au financement du régime.
1992	Sentence arbitrale prononcée entre la CIMR et les compagnies d’assurances visant une répartition équitable des efforts à fournir de part et d’autre pour améliorer la santé du régime.
1993	Création de nouveaux produits : régimes de retraite complémentaire et à 55 ans sans anticipation.
1997	Protocole d’accord liant la CIMR aux compagnies d’assurances. Les mesures adoptées ont été entérinées par l’Assemblée Générale Extraordinaire du 12 février 1998.
2003	Adoption de la réforme paramétrique et d’une nouvelle vision de gouvernance dont les principes fondateurs sont la pérennité, l’équité et la solidarité.
2004	Projet d’entreprise baptisé « Ensemble pour réussir », traduisant la volonté de la Caisse de placer ses clients au centre de ses préoccupations et se déclinant sous la forme suivante : ✓ une nouvelle démarche commerciale ; ✓ de nouveaux services et une prestation améliorée ; ✓ la création de nouvelles fonctions ;

	✓ la mise en place de nouvelles méthodes de gestion ; ✓ l'adoption de nouveaux modules du système d'information ; ✓ la mise en place de la télé déclaration des contributions ; ✓ l'inauguration d'une communication institutionnelle et produits ciblés par rapport aux besoins de ses publics-cible ;
2005	Renforcement de la gouvernance avec la mise en place des comités d'audit et de rémunération dont les rôles sont respectivement : ✓ assister le Conseil d'Administration pour lui permettre de s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux adhérents et aux tiers ; ✓ assister le Conseil dans ses fonctions relatives à la rémunération des cadres dirigeants, ainsi qu'aux plans d'intéressement aux résultats et à d'autres questions liées à la rémunération. Ces deux comités sont régis par des chartes validées par le Conseil d'Administration.
2007	L'Assemblée Générale Mixte du 07 décembre 2006 introduit bon nombre de changements dans les statuts de la CIMR. Le plus important étant la mensualisation du paiement des pensions.
2008	Consolidation de la gouvernance établie précédemment par le biais de l'Assemblée Générale Mixte du 02 décembre 2008 qui valide l'institutionnalisation, dans les statuts, des pratiques de bonne gouvernance.
2009	▪ Refonte des produits CIMR en deux nouvelles offres qui tiennent compte des spécificités des entreprises : l'offre PME et l'offre toute Entreprise. ▪ Certification ISO-90001, version 2008, des processus au cœur du métier de la CIMR à savoir les processus Prestation (pré-liquidation et liquidation des pensions, paiement) et Production (adhésion, affiliation et immatriculation). ▪ Lancement d'un certain nombre de services dont la carte RAHATI dont l'objectif est de supprimer les certificats de vie périodiques demandés aux allocataires. ▪ Développement de services internet avec la possibilité pour les entreprises adhérentes de consulter leurs comptes, d'en suivre les mouvements, de télé déclarer les salaires trimestriellement et d'initier les demandes de pension de leurs collaborateurs partant en retraite.
2010	▪ Mise en place d'un nouveau système d'information CIMR DIALCOM ; ▪ Extension géographique développement de l'application e-liquidation ; ▪ Lancement du nouveau Téléservice E@sypaiement pour le paiement en ligne des cotisations et contributions des adhérents CIMR.

II.5.2 Présentation de l'activité

La CIMR est une Association à but non lucratif dont l'objet est la gestion d'un régime de retraite fonctionnant en conformité avec la législation marocaine qui lui est applicable au profit de tout le personnel salarié.

La gestion du régime de retraite s'entend de la collecte des contributions patronales et des cotisations salariales, du service des pensions aux allocataires, du placement des réserves de la caisse en valeurs mobilières et immobilières, étant précisé que ce placement constitue le prolongement de son activité de Caisse de retraite.

Au 31 décembre 2010, la CIMR gère les cotisations de près de 509 859 salariés du secteur privé et sert des pensions de retraite à plus de 129 832 retraités.

La CIMR représente le tiers du dispositif de retraite du secteur privé au Maroc, eu égard aux pensions servies (2 751 millions de dirhams) et aux cotisations encaissées (4 359 millions de dirhams) au titre de l'année 2010.

La CIMR regroupe 4 666 entreprises implantées dans toutes les régions du Maroc et oeuvrant dans tous les secteurs d'activité.

II.5.3 Filiales de la CIMR

Les filiales de la CIMR se présentent comme suit :

- **des sociétés civiles immobilières : INAACH, RANILA et PASTEUR.** L'objet des ses sociétés se décline comme suit :
 - ✓ la réalisation des opérations de lotissements et de promotion immobilière ;
 - ✓ la prise en charge de toute étude d'aménagement, la réalisation de tous projets, l'organisation de tous programmes tendant au développement de la construction ;
 - ✓ l'acquisition pour son compte, ou en participation, la commercialisation de toutes propriétés, leur revente en totalité ou en parties.
- **LARBEL SARL :** Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 20 000 Dh, LARBEL SARL a pour objet :
 - ✓ la gestion de valeurs mobilières et la prise de participation dans toutes sociétés à créer ou déjà existantes par voie de souscription au capital ou par acquisition de titres ;
 - ✓ la gestion et la cession des participations ;
 - ✓ la prise d'intérêts quelle qu'en soit la forme, dans toutes opérations ou entreprises que qu'en soit l'objet ;
 - ✓ l'achat, la vente ou l'échange de toutes valeurs mobilières, droits sociaux et parts d'intérêts ;
 - ✓ et généralement, toutes opérations financières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

III. PRESENTATION DE LA CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES (CMR)

III.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Caisse Marocaine des Retraites, « CMR »
Siège social	Avenue Al Araar, Hay Riad, 2048 Rabat
Téléphone / télécopie	(+212) 537.56.73.00 / (+212) 537.56.74.76
Forme juridique	Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
Date de constitution	2 mars 1930
Durée de vie de la société	illimitée
Exercice social	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	La Caisse Marocaine des Retraites est chargée de gérer : ▪ Le régime des pensions civiles institué par la loi n° 011-71 du 12 Kaada 1391 (30 décembre 1971) telle qu'elle a été modifiée et complétée ; ▪ Les pensions civiles d'invalidité instituées par la loi 011-71 du 12 Kaada 1391 (30 décembre 1971) précitée ; ▪ Le régime des pensions militaires institué par la loi n° 013-71 du 12 Kaada 1391 (30 décembre 1971) telle qu'elle a été modifiée et complétée et étendue aux personnels d'encadrement et de rang des Forces Auxiliaires en application du dahir portant loi n° 1-74-92 du 3 Chaabane 1395 (12 août 1975) portant affiliation des personnels d'encadrement et des Forces Auxiliaires au régime des pensions militaires, tel qu'il a été modifié et complété. ▪ Les pensions militaires d'invalidité instituées par le Dahir n° 1-58-117 du 15 moharrem 1378 (1^{er} août 1958), tel qu'il a été modifié et complété. ▪ Les pensions d'invalidité allouées aux personnels d'encadrement et de rang des Forces Auxiliaires en application du dahir portant loi n° 1-74-92 du 3 chaabane 1395 (12 août 1975) précité ; ▪ Le régime des pensions attribuées aux résistants et à leurs veuves, descendants et ascendants en application du Dahir n° 1-59-075 du 6 Ramadan 1378 (16 mars 1959), tel qu'il a été modifié et complété ; ▪ Les allocations forfaitaires attribuées à certains anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération et à leur ayants cause, en application du Dahir portant loi n° 1-76-534 du 15 Chaabane 1396 (12 août 1976), tel qu'il a été modifié et complété ; ▪ Les pensions, rentes et allocations, autres que celles visées aux paragraphes précédents, et dont la gestion est assurée, en vertu de législations et de réglementations particulières, à la date de publication de la présente loi, soit par le ministre chargé des finances, soit par la CMR.

Régime fiscal	Les retenues pour pension et les contributions des employeurs sont exonérées de tous impôts ou taxes.
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à la CMR	- Loi n° 43-95 promulguée par dahir n° 1-96-106 du 21 Rabii I 1417 (7 août 1996), portant réorganisation de la CMR. - Décret n° 2-95-749 du 8 Rejeb 1417 (20 novembre 1996) pris pour l'application de la loi n°43-95 portant réorganisation de la CMR. - Arrêté du premier ministre n° 3.65.98 du 25 Joumada II 1419 (20 octobre 1998) fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'élection du représentant des collectivités locales et des représentants des affiliés au régime des pensions civiles au sein du Conseil d'Administration de la CMR. - Arrêté portant organisation financière et comptable de la CMR. - Dahir n° 1-03-195 du 16 Ramadan 1424 (11 Novembre 2003) portant promulgation de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes.
Documents juridiques	Les documents juridiques, notamment les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la CMR.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Rabat

III.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA CMR

La Caisse Marocaine des Retraites est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Compte tenu de sa forme juridique, la CMR n'a pas de capital social.

III.3 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

III.3.1 Conseil d'Administration

Conformément aux stipulations de l'article 5 de la loi n°43-95¹², la CMR est administrée par un Conseil d'Administration composé comme suit :

- six représentants de l'Etat ;
- un représentant des collectivités locales, élu par les présidents des conseils communaux ;
- trois représentants des personnels affiliés au régime de pensions civiles, élus par un collège formé des représentants du personnel au sein des commissions paritaires prévues par le statut général de la fonction publique, le statut particulier du personnel communal et les statuts particuliers des personnels des établissements publics affiliés au régime de pensions civiles ;
- deux représentants des personnels affiliés au régime de pensions militaires, désignés par l'administration ;

¹² Loi n°43-95 promulguée par dahir n°1-96-106 du 26 rabii I 1417 (7 août 1996), portant réorganisation de la Caisse Marocaine des Retraites.

- deux représentants des retraités ressortissants des régimes de pensions civiles et militaires, désignés par l'administration sur proposition des Associations des retraités légalement constituées.

Les modalités d'élection et de désignation des membres du Conseil d'Administration sont fixées par voie réglementaire.

Le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration de la Caisse Marocaine des Retraites. Ce Conseil peut décider de la création de tout comité dont il fixe la composition et les modalités de fonctionnement et auquel il peut déléguer partie de ses pouvoirs.

La composition du Conseil d'Administration, au 31 décembre 2011, se présente comme suit :

Administrateurs	Fonction	Date de nomination ou de cooptation ou de renouvellement du mandat	Expiration du mandat actuel
Le Chef du Gouvernement	Membre de droit	-	-
Le Ministre de l'intérieur	Membre de droit	-	-
Le Ministre de l'Economie et des Finances	Membre de droit	-	-
Le Ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de la modernisation des Secteurs Publics	Membre de droit	-	-
Le Ministre de l'emploi et de la Formation	Membre de droit	-	-
Le Ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'administration de la Défense Nationale	Membre de droit	-	-
Présidents des collectivités locales Représentés par M. Aziz RABBAH	Membre titulaire	01/07/2011	30/06/2014
Affiliés au régime des pensions civiles Représentés par M. Hassan EL MARDI	Membre titulaire	01/07/2011	30/06/2014
Affiliés au régime des pensions civiles Représentés par M. Mohammed BOUZAIAKKIRI	Membre titulaire	01/07/2011	30/06/2014
Affiliés au régime des pensions civiles Représentés par M. Bouazza SIKRI	Membre titulaire	01/07/2011	30/06/2014
Affiliés des Forces Armées Royales Représentés par le Lieutenant Colonel M. Hassan OUTRIGHT	Membre titulaire	01/07/2011	30/06/2014
Affiliés des Forces Auxiliaires Représentés par M. Mohamed SARRANI, <i>inspecteur Principal de 2^{ème} Classe</i>	Membre titulaire	01/07/2011	30/06/2014
Retraités Représentés par M. Ahmed LAMBARKI	Membre titulaire	01/07/2011	30/06/2014
Retraités Représentés par M. El Amine RKIBATE	Membre titulaire	01/07/2011	30/06/2014

Source : CMR

III.3.2 Les organes de direction

La CMR est gérée par un Directeur. Le dit Directeur détient tous les pouvoirs et attributions nécessaires à la gestion de la Caisse, qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration. Il exécute les décisions du Conseil précité et représente la Caisse devant les juridictions compétentes. Il concède également les pensions, rentes et allocations et notifie aux bénéficiaires des brevets de pension faisant ressortir le décompte détaillé de la liquidation.

Le Directeur peut recevoir délégation du Conseil d'Administration pour le règlement d'affaires déterminées.

Il peut enfin déléguer, sous sa responsabilité, une partie des ses pouvoirs et attributions au personnel de direction de la Caisse Marocaine des Retraites.

La liste des principaux dirigeants de la CMR, au 31 décembre 2011, se présente de la manière suivante :

Dirigeants	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohammed EL ALAOUI EL ABDALLAOUI	Directeur	Juin 2010
M. Ahmed BENSAID	Secrétaire Général	mai 1999
M. Mohammed El Mokhtar LOUTFI	Responsable du Pôle Opérations	septembre 2011
M. Mohammed Khalil CHERRADI	Responsable du Pôle Support	septembre 2011
M. Riad HADDOUZ	Responsable du Pôle Organisation et Système d'Information	septembre 2011
M. Mohammed Jaber KHAMLIHI	Responsable du Pôle Gestion du Portefeuille	septembre 2011

Source : CMR

III.4 ASSEMBLEES GENERALES

III.4.1 Convocation

Les assemblées de la CMR sont convoquées par le Président du Conseil d'Administration aussi souvent que les besoins de la caisse l'exigent et au moins deux fois par exercice comptable :

- au plus tard le 31 mai, pour arrêter les états de synthèse de l'exercice clos ;
- au plus tard le 30 novembre, pour examiner et arrêter le budget et le programme d'action de l'exercice suivant.

III.4.2 Composition

Les assemblées sont composées des membres du Conseil d'Administration qu'ils soient présents ou représentés.

III.4.3 Quorum et majorité

Le Conseil d'Administration délibère valablement lorsque les deux tiers, au moins, de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

III.5 ACTIVITE DE LA CMR

III.5.1 Historique et dates-clés

1 ^{er} mars 1930	Création du régime obligatoire des pensions civiles principales institué par le Dahir du 1 ^{er} mars 1930 en faveur des fonctionnaires civils citoyens français, ainsi qu'à leurs veuves et orphelins.
2 mars 1930	Création de la « Caisse Marocaine des Retraites » par abréviation « CMR » par le Dahir du 1 ^{er} Chaoual 1346 (2 mars 1930) chargé du premier régime obligatoire de pensions.
1 ^{er} mai 1931	Création d'un régime de pensions en faveur du personnel marocain qui pourra être pris en charge par la CMR.
12 mai 1950	Unification des régimes facultatifs et obligatoires et instauration d'un régime inspiré du système de la répartition venant remplacer celui de la capitalisation.
1956	Dissolution des nombreuses caisses qui avaient en charge des régimes particuliers et la CMR en hérite le bilan : - 1957 : Caisse de pensions de l'ex-Zone Nord ;

	- 1958 : la CPM ; - 1971 : Fonds Spécial des Pensions ; - 1976 : la CMRV.
1 ^{er} août 1958	Création du régime en faveur des officiers des Forces Armées Royales, des anciennes troupes khalifiennes et en faveur des résistants invalides.
10 février 1959	La gestion des fonds de pension est confiée par Dahir du 10 février 1959 à la CDG créée en 1959.
1963	Elargissement du régime militaire pour profiter aux sous-officiers et hommes de troupe.
1971	Instauration d'un seul régime de pensions militaires applicable à tous les militaires et un seul régime de pensions civiles applicable à tous les fonctionnaires relevant du statut général de la fonction publique, aux magistrats, aux administrateurs et administrateurs adjoints du Ministère de l'Intérieur, aux agents titulaires des cadres des Collectivités Locales et de certains Etablissements Publics.
12 août 1975	Adaptation du régime militaire pour le rendre applicable aux personnels d'encadrement et de rang des Forces Auxiliaires.
1 ^{er} janvier 1990	Elargissement de l'assiette de cotisation et de la base de calcul de la pension de retraite.
1996	Réforme de 1996 dotant la CMR de la personnalité civile et de l'autonomie financière.
1 ^{er} juin 1997	Introduction de la deuxième moitié des indemnités fixes et permanentes dans l'assiette de cotisation et la base de calcul de la pension de retraite.
1999	Le Conseil d'Administration de la CMR voit à nouveau le jour.
2004	▪ Lancement d'un plan d'action quinquennal (2004-2008) : - modernisation de la gestion technique des régimes ; - amélioration de la qualité des services rendus ; - ouverture sur l'environnement extérieur de la CMR et l'écoute des attentes des partenaires. ▪ Achèvement de l'extension de la réforme de 1997 au profit des retraités et le renforcement de la coopération avec des organismes internationaux.
2005	Réalisation de plusieurs actions inscrites au niveau du plan d'action quinquennal 2004 -2008, il s'agit essentiellement de : - Modernisation du processus de liquidation et l'accompagnement du gouvernement dans la réussite de l'opération du départ volontaire à la retraite de plus 38 500 fonctionnaires; - Création de deux représentations régionales de la CMR au niveau de Laayoune et d'Oujda pour renforcer la culture de l'approche client et améliorer la qualité des prestations servies ; - Publication au Bulletin Officiel n°5288 de l'arrêté de M. le Ministre des Finances et de la Privatisation n° 46-05 du 3 Hija 1425 (14 janvier 2005) portant création du régime de retraite complémentaire dénommé "ATTAKMILI".
2006	Dixième anniversaire de la réforme institutionnelle de la CMR et s'est révélée une occasion propice pour procéder à l'évaluation du chantier de réforme.
2007	Poursuite du plan d'action quinquennal 2004 – 2008 avec : - lancement, pour les affiliés, d'une carte monétique utilisable au niveau de tous les guichets automatiques ; - amélioration de la qualité de l'accueil par l'ouverture de trois nouvelles délégations régionales à Fès, Agadir et Marrakech.
2008	Ouverture d'une délégation régionale à Casablanca et certificat de mérite délivré par l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS) en juin pour récompenser les trois bonnes pratiques suivantes, dont les deux premières ont reçu des mentions spéciales du jury : - Mise en place d'un tableau de bord actuariel pour piloter les régimes de retraite ; - Mise en place d'une carte monétique de retrait au profit des pensionnés ; - Mise en place d'un nouveau service Online relatif à la prise en charge personnalisée des requêtes d'adhérents.
2009	Lancement du plan de développement stratégique triennal 2009-2011, marquant ainsi le commencement d'un troisième cycle de planification depuis 1999. La réflexion sur les orientations stratégiques fixées pour la période triennale 2009-2011 a mis en exergue cinq axes stratégiques : - La pérennité des régimes ; - La gouvernance institutionnelle ; - Les clients et partenaires ;

	- Les processus internes ; - Le développement organisationnel.
2010	▪ 80ème anniversaire de la création de la Caisse Marocaine des Retraites. ▪ Création et la mise en place en 2010 d'un Comité d'allocation d'actifs. ▪ Renforcement des relations de la Caisse avec son principal partenaire, en l'occurrence la Trésorerie Générale du Royaume, avec laquelle une nouvelle convention de partenariat et de service a été signée en décembre 2010. Cette convention comporte plusieurs volets dont, notamment, un échange de données informatisées (EDI).
2011	Elaboration d'un projet de contrat programme Etat/CMR pour la période 2011-2013 afin de clarifier les relations entre l'Etat et la CMR à travers la définition d'engagements réciproques et d'objectifs de performance technique, économique et financière et des moyens pour les atteindre.

III.5.2 Présentation de l'activité

La Caisse Marocaine des Retraites est un établissement public ayant pour objet de faire respecter par les organes compétents de la caisse, les dispositions de la loi n° 43-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-106 du 21 Rabii I 1417 (7 août 1996), en particulier celles relatives aux missions qui lui sont dévolues et, de manière générale, de veiller, en ce qui la concerne, à l'application de la législation et de la réglementation relatives aux établissements publics.

Au cours de l'année 2010, la CMR a traité 36 429 dossiers relatifs à la liquidation des pensions de retraite, soit une moyenne de 3 036 dossiers par mois. Ces dossiers sont servis dans les meilleurs délais par souci d'améliorer la qualité de service offert aux usagers.

Concernant, les indicateurs démographiques des régimes gérés par la CMR, l'effectif des cotisants s'est élevé à fin décembre 2010 à 862 938 affiliés. Quant aux pensionnés, leur nombre a atteint à la même date 605 720 (440 414 relevant des régimes cotisants et 165 306 des régimes non cotisants), enregistrant ainsi une augmentation de 4,7% par rapport à l'année 2009.

Sur le plan financier, les ressources globales se sont élevées à 21 584 MDh. De leur côté, les dépenses globales ont atteint au cours du même exercice 17 476 MDh. Les réserves constituées se chiffraient à fin 2010 à 70 550 MDh et les produits de placement ont atteint un montant de près de 3 449 MDh. En terme de résultat, le solde financier dégagé reste globalement excédentaire.

IV. PRESENTATION DE MAMDA-MCMA

IV.1 PRESENTATION DE MAMDA

IV.1.1 Renseignements a caractère général

Dénomination sociale	Mutuelle Agricole Marocaine D'Assurance « MAMDA »
Siège social	16, Rue Abou Inane, Rabat
Téléphone / télécopie	05 37 76 18 00 / 05 37 76 64 40
Forme juridique	Société d'Assurance Mutuelle
Date de constitution	05/02/1963
Durée de vie de la société	Prorogée jusqu'au 04/02/2063 par l'AGE du 20/01/2010
Registre du commerce	59 789 – Rabat
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	■ elle pratique sur l'ensemble du territoire marocain les opérations d'assurances et de réassurance et les opérations assimilées pour lesquelles elle a reçu l'agrément de l'Administration ; ■ elle peut opérer en coassurance et assurer, par police unique, les risques pour lesquels elle est agréée conjointement avec une ou plusieurs entreprises d'assurances agréées pour garantir des risques de même nature ou différents ; ■ elle peut également faire souscrire des contrats en coassurance pour le compte d'autres entreprises agréées ; ■ elle peut accepter en réassurance des risques situés en tous pays ; ■ elle peut céder en réassurance, dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur sur les assurances, une partie des risques qu'elle est autorisée à garantir, accepter en réassurance des risques de toute nature assurés par d'autres entreprises d'assurances qu'elles qu'en soient la forme et la nationalité ; ■ elle peut signer tous traités d'union avec d'autres entreprises d'assurances ayant la forme d'une Société d'Assurance Mutuelle ; ■ elle peut apporter son aide à tout projet à caractère social et humanitaire ; ■ elle peut participer par tous les moyens à toute entreprise ou société par voie d'apport, souscription, achat de titres ou de droits sociaux, association, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un des objets ci-dessus désignés ou susceptibles de favoriser le développement de la mutuelle.
Fonds d'établissement au 31/12/2011	100 000 000 Dhs

Régime fiscal

Législation commerciale et fiscale de droit commun

Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à la MAMDA

La société est régie par le droit marocain par le dahir n°1-02-238 du 5 rejev (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n°09-03 promulguant la loi n°17-99 portant code des assurances ainsi que par ses statuts.

De par son activité, elle est soumise aux textes législatifs suivants :

- Dahir n°1-02-238 du 5 rejev (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n°09-03 promulguant la loi n°17-99 portant code des assurances tel que modifié et complété par :
 - ✓ Dahir n°1-04-05 du 1er rabii I 1425 (21 avril 2004) portant promulgation de la loi n°09-03 complétant la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Dahir n°1-06-17 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°39-05 modifiant et complétant la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Dahir n°1-07-165 du 19 kaada 1428 (30 novembre 2007) portant promulgation de la loi n°03/07 relative à l'assurance maladie obligatoire de base pour certaines catégories de professionnels du secteur privé et modifiant et complétant la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Dahir n°1-08-02 du 17 joumada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n°02-08 abrogeant et remplaçant l'article 339 de la loi de la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Dahir n°1-09-59 du 6 rejev 1430 (29 juin 2009) portant promulgation de la loi n°17-99 portant code des assurances.

Elle est également soumise aux décrets d'application et aux arrêtés ministériels en découlant dont les principaux sont les suivants :

- Décret n°2-04-355 du 19 ramadan 1425 (2 novembre 2004) pris pour l'application de la loi n°17-99 portant code des assurances tel que modifié et complété par :
 - ✓ Décret n°2-06-508 du 14 hija 1428 (25 décembre 2007) modifiant et complétant le décret n°2-04-355 du 19 ramadan 1425 (2 novembre 2004) pris pour l'application de la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Décret n°2-08-457 du 3 joumada II 1430 (28 mai 2009) modifiant le décret n°2-04-355 du 19 ramadan 1425 (2 novembre 2004) pris pour l'application de la loi n°17-99 portant code des assurances.
- Arrêté du ministre des finances et de la privatisation n°1548-05 du 6 ramadan 1426 (10 octobre 2005) relatif aux entreprises d'assurances et de réassurance, tel que modifié et complété par :
 - ✓ arrêté du ministre de l'économie et des finances n°2173-08 du 9 hija 1429 (8 décembre 2008) modifiant et complétant l'arrêté du ministre des finances et de la privatisation n°1548-05 du 6 ramadan 1426 (10 octobre 2005) relatif aux entreprises d'assurances et de réassurance ;
 - ✓ arrêté du ministre de l'économie et des finances n°3120-10 du 9 hija 1431 (16 novembre 2010) modifiant et complétant l'arrêté du ministre des finances et de la privatisation n°1548-05 du 6 ramadan 1426 (10 octobre 2005) relatif aux entreprises d'assurances et de réassurance.

Documents juridiques

Les documents juridiques, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la MAMDA.

IV.1.2 Renseignements sur le capital de MAMDA

La MAMDA est une Société d'Assurance Mutuelle. Compte tenu de sa forme juridique, la MAMDA n'a pas de capital social mais un fonds d'établissement.

IV.1.3 Organes de surveillance et de direction

IV.1.3.1 Conseil de Surveillance

Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts, la MAMDA est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est composé de six membres au minimum et de quinze au maximum, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis par les sociétaires représentant les groupements de telle sorte que chaque groupement, compte tenu de son importance et au prorata de son chiffre d'affaires, compte au moins un représentant et cinq au plus.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour être éligibles, les membres du Conseil de Surveillance doivent jouir de la qualité de sociétaires depuis au moins cinq ans, avoir souscrit quatre contrats portant sur quatre catégories différentes d'assurances ou de réassurance, être à jour de leurs cotisations avant la tenue de la réunion du Conseil de Surveillance qui clôture les comptes de l'exercice écoulé, déclarer qu'ils n'ont pas d'incident de paiement sur l'exercice en cours et verser un montant minimal de cotisations qui ne peut être inférieur à dix mille dirhams.

IV.1.3.2 Composition du Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2011, se présente comme suit :

Administrateurs	Fonction	Date de nomination ou de cooptation ou de renouvellement du mandat	Expiration du mandat actuel
M.Abed YACOUBI SOUSSANE	Président	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Mohamed Mamoun ASIKAL	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
Crédit Agricole Représenté par M. Tarik SIJILMASSI	Membre	10/01/2010*	AGO statuant sur l'exercice 2015
Domaines Mabrouka Représentés par M.Jamal TAZI	Membre	10/01/2010**	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Mohamed ALAOUI FDILI	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Abdelhamid LHASSANI	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Ahmed CHARKAOUI	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Mohamed FAIQ	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
SOPROLIVE Représentée par M.Marouane TARAFA	Membre	10/01/2010***	AGO statuant sur l'exercice 2015
Les Domaines Agricoles Représentés par M.Bouamar BOUAMAR	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
Le Bon Lait Représenté par M.Mohamed BENMESSAOUD	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Mohamed BOUHDOD	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
AGROPARK Représentée par M.Mouloud SAFINE	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M. En-Nacer BOUFELJA	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015

Source : MAMDA

*M. Tarik SIJILMASSI nommé le 31/03/2011 en remplacement de M.Mamoun IDRISSEI démissionnaire pour le restant à courir de son mandat ;

** M.Jamal TAZI nommé le 31/03/2011 en remplacement de Feu ALAMI TAZI pour le restant à courir de son mandat ;

*** SOPROLIVE nommé le 31/01/2011 en remplacement de AGROPLUS représentée par Mohammed RAITA démissionnaire pour le restant à courir de son mandat.

IV.1.3.3 Rôle du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la mutuelle par le Directoire.

A ce titre le Conseil de Surveillance peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Les membres du Conseil peuvent prendre connaissance de toutes informations et renseignements relatifs à la vie de la mutuelle.

Une fois par trimestre au moins, il reçoit un rapport du Directoire sur la gestion de la MAMDA.

Après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil aux fins de vérifications et de contrôle, les documents exigés par la loi.

IV.1.3.4 Les organes de direction

La MAMDA est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

Le Directoire est composé de trois membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont obligatoirement des personnes physiques.

La liste des principaux dirigeants de la MAMDA, au 31 décembre 2011, se présente de la manière suivante :

Dirigeants	Fonction	Date d'entrée en fonction
M.Hicham BELMRAH	Président du Directoire	10/01/2010
M.Larbi LAHLOU	Pôle Finances	01/06/2010
M.Khalid ABDELLAOUI	Pôle Réassurance	01/11/1986
M.Abdou DASSOULI	Pôle Technologie et Organisation	28/06/2010
M.Mohamed AFIFI	Pôle Développement	01/06/2010
M.Bouchaib ERRAJI	Pôle Capital Humain	01/01/1989

Source : MAMDA

IV.1.4 Assemblées Générales des sociétaires

IV.1.4.1 Convocation

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président du Conseil de Surveillance ou par délégation par un membre du Directoire de la MAMDA, sur décision du Conseil de Surveillance qui fixe la date, le lieu et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale se réunit au siège social ou en tout autre lieu suivant les indications figurant dans l'avis de convocation.

Cette convocation doit faire l'objet d'une publication dans un journal habilité à recevoir les annonces légales du ressort judiciaire du siège social et précéder de quinze jours au moins la date fixée pour la réunion de l'Assemblée Générale.

IV.1.4.2 Composition

L'Assemblée Générale se compose :

- des sociétaires désignés dans les conditions du paragraphe II de l'article 23 des statuts ;
- des membres de l'Assemblée Générale qui peuvent au moyen d'une lettre pouvoir s'y faire représenter par un autre membre.

IV.1.4.3 Quorum et majorité

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si elle réunit le quart, au moins, des membres présents ou représentés ayant le droit, en vertu des statuts, d'y assister. Elle statue à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si elle réunit les deux tiers au moins des sociétaires présents ou représentés le cas échéant, ayant le droit de vote. Si la première Assemblée n'a pas réuni le quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée par deux insertions faites dans deux journaux habilités à recevoir les annonces légales du ressort judiciaire du siège social. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente Assemblée. La seconde

Assemblée ne peut se réunir que dix jours au plus tôt après la dernière insertion. Elle délibère valablement si elle réunit la moitié au moins des sociétaires présents ou représentés le cas échéant, ayant le droit de vote. Si la seconde Assemblée ne réunit pas ce quorum, une troisième Assemblée peut être convoquée dans les conditions prévues à la première et la seconde Assemblée.

IV.2 PRESENTATION DE MCMA

IV.2.1 Renseignements a caractère général

Dénomination sociale	Mutuelle Centrale Marocaine D'Assurance « MCMA »
Siège social	16, Rue Abou Inane, Rabat
Téléphone / télécopie	05 37 76 18 00 / 05 37 20 06 11
Forme juridique	Société d'Assurance Mutuelle
Date de constitution	18/12/1968
Durée de vie de la société	Prorogée jusqu'au 04/02/2063 par l'AGE du 20/01/2010.
Registre du commerce	59 791 – Rabat
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	■ elle pratique sur l'ensemble du territoire marocain les opérations d'assurances et de réassurance et les opérations assimilées pour lesquelles elle a reçu l'agrément de l'Administration ; ■ elle peut opérer en coassurance et assurer, par police unique, les risques pour lesquels elle est agréée conjointement avec une ou plusieurs entreprises d'assurances agréées pour garantir des risques de même nature ou différents ; ■ elle peut également faire souscrire des contrats en coassurance pour le compte d'autres entreprises agréées ; ■ elle peut accepter en réassurance des risques situés en tous pays ; ■ elle peut céder en réassurance, dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur sur les assurances, une partie des risques qu'elle est autorisée à garantir, accepter en réassurance des risques de toute nature assurés par d'autres entreprises d'assurances qu'elles qu'en soient la forme et la nationalité ; ■ elle peut signer tous traités d'union avec d'autres entreprises d'assurances ayant la forme d'une Société d'Assurance Mutuelle ; ■ elle peut apporter son aide à tout projet à caractère social et humanitaire ; ■ elle peut participer par tous les moyens à toute entreprise ou société par voie d'apport, souscription, achat de titres ou de droits sociaux, association, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un des objets ci-dessus désignés ou susceptibles de favoriser le développement de la mutuelle.
Fonds d'établissement au 31/12/2011	100 000 000 Dhs
Régime fiscal	Législation commerciale et fiscale de droit commun

Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à la MCMA

La société est régie par le droit marocain par le dahir n°1-02-238 du 5 regeb (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n°09-03 promulguant la loi n°17-99 portant code des assurances ainsi que par ses statuts.

De par son activité, elle est soumise aux textes législatifs suivants :

- Dahir n°1-02-238 du 5 regeb (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n°09-03 promulguant la loi n°17-99 portant code des assurances tel que modifié et complété par :
 - ✓ Dahir n°1-04-05 du 1er rabii I 1425 (21 avril 2004) portant promulgation de la loi n°09-03 complétant la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Dahir n°1-06-17 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°39-05 modifiant et complétant la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Dahir n°1-07-165 du 19 kaada 1428 (30 novembre 2007) portant promulgation de la loi n°03/07 relative à l'assurance maladie obligatoire de base pour certaines catégories de professionnels du secteur privé et modifiant et complétant la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Dahir n°1-08-02 du 17 joumada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n°02-08 abrogeant et remplaçant l'article 339 de la loi de la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Dahir n°1-09-59 du 6 regeb 1430 (29 juin 2009) portant promulgation de la loi n°17-99 portant code des assurances.

Elle est également soumise aux décrets d'application et aux arrêtés ministériels en découlant dont les principaux sont les suivants :

- Décret n°2-04-355 du 19 ramadan 1425 (2 novembre 2004) pris pour l'application de la loi n°17-99 portant code des assurances tel que modifié et complété par :
 - ✓ Décret n°2-06-508 du 14 hija 1428 (25 décembre 2007) modifiant et complétant le décret n°2-04-355 du 19 ramadan 1425 (2 novembre 2004) pris pour l'application de la loi n°17-99 portant code des assurances ;
 - ✓ Décret n°2-08-457 du 3 joumada II 1430 (28 mai 2009) modifiant le décret n°2-04-355 du 19 ramadan 1425 (2 novembre 2004) pris pour l'application de la loi n°17-99 portant code des assurances.
- Arrêté du ministre des finances et de la privatisation n°1548-05 du 6 ramadan 1426 (10 octobre 2005) relatif aux entreprises d'assurances et de réassurance, tel que modifié et complété par :
 - ✓ arrêté du ministre de l'économie et des finances n°2173-08 du 9 hija 1429 (8 décembre 2008) modifiant et complétant l'arrêté du ministre des finances et de la privatisation n°1548-05 du 6 ramadan 1426 (10 octobre 2005) relatif aux entreprises d'assurances et de réassurance ;
 - ✓ arrêté du ministre de l'économie et des finances n°3120-10 du 9 hija 1431 (16 novembre 2010) modifiant et complétant l'arrêté du ministre des finances et de la privatisation n°1548-05 du 6 ramadan 1426 (10 octobre 2005) relatif aux entreprises d'assurances et de réassurance.

Documents juridiques

Les documents juridiques, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la MCMA.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal de Commerce de Rabat

IV.2.2 Renseignements sur le capital de MCMA

La MCMA est une Société d'Assurance Mutuelle. Compte tenu de sa forme juridique, la MCMA n'a pas de capital social mais un fonds d'établissement.

IV.2.3 Organes de surveillance et de direction

IV.2.3.1 Conseil de Surveillance

Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts, la MCMA est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est composé de six membres au minimum et de quinze au maximum, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis par les sociétaires représentant les groupements de telle sorte que chaque groupement, compte tenu de son importance et au prorata de son chiffre d'affaires, compte au moins un représentant et quatre au plus.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour être éligibles, les membres du Conseil de Surveillance doivent jouir de la qualité de sociétaires depuis au moins cinq ans, avoir souscrit quatre contrats portant sur quatre catégories différentes d'assurances ou de réassurance, être à jour de leurs cotisations avant la tenue de la réunion du Conseil de Surveillance qui clôture les comptes de l'exercice écoulé, déclarer qu'ils n'ont pas d'incident de paiement sur l'exercice en cours et verser un montant minimal de cotisations qui ne peut être inférieur à dix mille dirhams exception faite pour les représentants du groupement des enseignants « MAEM » et les représentants du groupement des enseignants du supérieur « GASUP » qui sont régis par leur propres règlements intérieurs.

IV.2.3.2 Composition du Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2011, se présente comme suit :

Administrateurs	Fonction	Date de nomination ou de cooptation ou de renouvellement du mandat	Expiration du mandat actuel
M.Abed YACOUBI SOUSSANE	Président	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.El Mahjoub EL KOUARI	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Omar AMALOU	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Abdelaziz DOUBLI-BENNANI	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Ahmed EL IBRIZY	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
Société Vox Représentée par M.Jamal TAZI	Membre	10/01/2010*	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Mohamed ALAOUI FDI	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M.Mohamed BOUHDOD	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M. En-Nacer BOUFELJA	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M. Rachid GUESSOUS**	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
AGROPARK Représentée par M.Mouloud SAFINE	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
M. Driss ARAKI	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
Attijariwafa bank Représentée par M.Ahmed Ismail DOURI	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
Banque Centrale Populaire Représentée par M.Mohamed Karim MOUNIR	Membre	10/01/2010	AGO statuant sur l'exercice 2015
Banque Centrale Populaire Représentée par M.Rachid AGOUMI	Membre	Nommé lors de l'AG du 31/03/2011	AGO statuant sur l'exercice 2015

Source : MCMA

* M.Jamal TAZI nommé le 31/03/2011 en remplacement de Feu ALAMI TAZI pour le restant à courir de son mandat

** décédé et non remplacé.

IV.2.3.3 Rôle du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la mutuelle par le Directoire.

A ce titre le Conseil de Surveillance peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Les membres du Conseil peuvent prendre connaissance de toutes informations et renseignements relatifs à la vie de la mutuelle.

Une fois par trimestre au moins, il reçoit un rapport du Directoire sur la gestion de la MCMA.

Après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au conseil aux fins de vérifications et de contrôle, les documents exigés par la loi.

IV.2.3.4 Les organes de direction

La MCMA est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

Le Directoire est composé de trois membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont obligatoirement des personnes physiques.

La liste des principaux dirigeants de la MCMA, au 31 décembre 2011, se présente de la manière suivante :

Dirigeants	Fonction	Date d'entrée en fonction
M.Hicham BELMRAH	Président du Directoire	10/01/2010
M.Larbi LAHLOU	Pôle Finances	01/06/2010
M.Khalid ABDELLAOUI	Pôle Réassurance	01/11/1986
M.Abdou DASSOULI	Pôle Technologie et Organisation	28/06/2010
M.Mohamed AFIFI	Pôle Développement	01/06/2010
M.Bouchaib ERRAJI	Pôle Capital Humain	01/01/1989

Source : MCMA

IV.2.4 Assemblées Générales des sociétaires

IV.2.4.1 Convocation

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président du Conseil de Surveillance ou par délégation par un membre du Directoire de la MCMA, sur décision du Conseil de Surveillance qui fixe la date, le lieu et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale se réunit au siège social ou en tout autre lieu suivant les indications figurant dans l'avis de convocation.

Cette convocation doit faire l'objet d'une publication dans un journal habilité à recevoir les annonces légales du ressort judiciaire du siège social et précéder de quinze jours au moins la date fixée pour la réunion de l'Assemblée Générale.

IV.2.4.2 Composition

L'Assemblée Générale se compose :

- des sociétaires désignés dans les conditions du paragraphe II de l'article 23 des statuts ;
- des membres de l'Assemblée Générale qui peuvent au moyen d'une lettre pouvoir s'y faire représenter par un autre membre.

IV.2.4.3 Quorum et majorité

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si elle réunit le quart, au moins, des membres présents ou représentés ayant le droit, en vertu des statuts, d'y assister. Elle statue à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si elle réunit les deux tiers au moins des sociétaires présents ou représentés le cas échéant, ayant le droit de vote. Si la première Assemblée n'a pas réuni le quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée par deux insertions faites dans deux journaux habilités à recevoir les annonces légales du ressort judiciaire du siège social. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente Assemblée. La seconde

Assemblée ne peut se réunir que dix jours au plus tôt après la dernière insertion. Elle délibère valablement si elle réunit la moitié au moins des sociétaires présents ou représentés le cas échéant, ayant le droit de vote. Si la seconde Assemblée ne réunit pas ce quorum, une troisième Assemblée peut être convoquée dans les conditions prévues à la première et la seconde Assemblée.

IV.3 ACTIVITE DE MAMDA-MCMA

IV.3.1 Historique et dates-clés

Années 20	Organisées sous forme de caisses régionales, les mutuelles agricoles ont fait leur apparition au Maroc, avec la création de la forme mutualiste par le Dahir du 17 Safar 1339. Nées sous le protectorat français, elles avaient pour mission initialement de répondre aux besoins des colons.
1963	A l'indépendance, en l'absence d'une loi spécifique régissant les mutuelles agricoles, les agriculteurs marocains des caisses régionales marocaines se constituèrent pour fédérer, la MAMDA.
1968	Création de la MCMA dont l'objet consiste à prendre en charge les risques non agricoles des paysans et la promotion du secteur mutualiste dans toutes les couches de la société marocaine.
1971	Mise en concordance des statuts de la MAMDA
1971	Création du groupement des enseignants « MAEM » au sein de la MCMA
1986	Modification des statuts de la MAMDA
2000	Création du groupement des enseignants du supérieur « GASUP » au sein de la MCMA
2005	La MAMDA et la MCMA sont régies par le Code des Assurances marocain
2006	Renouvellement de l'agrément de la MAMDA par arrêté du Ministre des Finances n°1216-06
Janvier 2010	Changement du mode gouvernance des mutuelles de Conseil d'Administration et Direction Générale à Conseil de Surveillance et Directoire.

IV.3.2 Présentation de l'activité

La MAMDA et la MCMA sont les deux principales mutuelles d'assurance marocaines, la première étant dédiée au monde agricole et la seconde généraliste.

Théoriquement indépendantes, elles partagent les mêmes valeurs de solidarité et de justice propres à l'économie sociale et accompagnent les pouvoirs publics dans le développement.

Historiquement liées par une étroite collaboration technique, humaine et commerciale, elles ont reçu l'autorisation de la Direction des Assurances de se constituer en Union qu'il convient, cependant, de ne pas assimiler à une fusion.

Sans exercer de monopole, la MAMDA est aujourd'hui le premier assureur agricole. En effet, elle garantit la majorité des risques agricoles et des risques connexes à l'agriculture.

Depuis plus de 40 ans, la MAMDA opère dans un secteur stratégique pour le Maroc, un secteur soumis aux risques climatiques que les compagnies d'assurances traditionnelles refusent de couvrir. Cette exclusivité a permis à la MAMDA de devenir l'acteur incontournable du secteur agricole.

MAMDA et MCMA comptent respectivement 100 000 et 160 000 sociétaires. Elles réalisent un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 1,1 milliards de dirhams en 2010. La MAMDA-MCMA a accumulé 7 milliards de dirhams de réserves techniques et près de 20 milliards de dirhams d'actifs.

V. PRESENTATION DE Wafa ASSURANCE

V.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Wafa Assurance
Siège social	1, bd Abdelmoumen 20 100 Casablanca
Téléphone / télécopie	05 22 54 55 55
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	1972
Durée de vie de la société	La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi.
Registre du commerce	31 719 – Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	- toutes opérations d'assurance et de réassurance de toute nature, le tout tant au Maroc qu'à l'étranger ; - la représentation de toute compagnie d'assurance ou de réassurance marocaine ou étrangère ; - la création ou l'acquisition et l'exploitation de tous fonds ou établissements de même nature ; - la participation par la société, par tous les moyens et sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ; - et généralement, toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement aux opérations définies ci-dessus, ou même simplement susceptibles d'en favoriser le développement.
Capital social au 31/12/2011	350 000 000
Régime fiscal	La société est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Les opérations d'assurance de Wafa Assurance sont soumises à la taxe d'assurance qui relève des droits d'enregistrement et des timbres.
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables à Wafa Assurance	La société est régie par le droit marocain, la loi 17-99, portant Code des Assurances, ainsi que par ses statuts. De par son activité, elle est soumise aux textes législatifs suivants : - Le Code des Assurances (loi n° 17-99) a été modifié et complété par le dahir n° 1-06-17 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n° 39-05 ; - Le dahir n°1-02-238 du 25 rejeb 1423 (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n° 17-99 portant Code des Assurances (Bulletin Officiel n° 5054 du 2 ramadan 1423 (7 novembre 2002)) ; - Le dahir n°1-04-05 du 1er rabii I 1425 (21 avril 2004) portant promulgation de la loi n° 09-03 complétant la loi n° 17-99 portant Code des Assurances ; - La loi du 6 septembre 1941 définissant les modalités de contrôle de l'Etat sur les compagnies d'assurance ; - L'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2173-08 du 9 hijja 1429 (8 décembre 2008) modifiant et complétant l'arrêté du ministre des Finances et de la Privatisation n° 1548-05 du 6 ramadan 1426 (10 octobre 2005) relatif aux entreprises d'assurances et de réassurances. De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté 1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- Règlement général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 822-08 du 14 avril 2008 ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n° 77-05 du 17 mars 2005 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain.

Documents juridiques	Les documents juridiques prescrits par les articles 121, 142, 145 et 146 de la loi sur les sociétés anonymes, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de Wafa Assurance
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

V.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE Wafa ASSURANCE

V.2.1 Situation au 31 décembre 2011

Le capital social de Wafa Assurance s'élève à 350 000 000 de dirhams et est intégralement libéré. Il se compose de 3 500 000 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.

V.2.2 Évolution du capital social

Aucune opération portant sur le capital de Wafa Assurance n'a été enregistrée au cours des 5 dernières années.

Répartition et évolution du capital social et des droits de vote

	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
OGM	2 775 101	79,29%	2 775 101	79,29%	2 775 101	79,29%
Flottant	724 899	20,71%	724 899	20,71%	724 899	20,71%
Total	3 500 000	100,00%	3 500 000	100,00%	3 500 000	100,00%

Source : Wafa Assurance

V.2.3 Notation

Wafa Assurance n'a pas fait l'objet d'une notation.

V.3 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

V.3.1 Conseil d'Administration

Conformément aux stipulations de l'article 13 des statuts, Wafa Assurance est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois à quinze membres, pris parmi les actionnaires.

Les administrateurs peuvent être personnes physiques ou morales. Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

La personne morale dont le représentant permanent démissionne, décède ou est révoqué, est tenue de notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, l'identité de son nouveau représentant permanent.

La durée de fonctions des administrateurs est de six années. Chaque année s'entend d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la suivante.

Les administrateurs peuvent toujours être réélus.

Les administrateurs peuvent être révoqués et remplacés à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire même si cette question n'est pas à l'ordre du jour.

V.3.1.1 Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration, au 31 décembre 2011, se présente comme suit :

Administrateurs	Fonction	Date de nomination ou de cooptation ou de renouvellement du mandat	Expiration du mandat actuel
Mr. Mohamed Ramses ARROUB Président Directeur Général de Wafa Assurance	Président	15/04/2008	01/04/2013
Mr. Mohamed EL KETTANI	Administrateur	08/04/2010	01/04/2016
Mr. Hassan BOUHEMOU	Administrateur	15/04/2008	01/04/2014
Mr. Omar BOUNJOU	Administrateur	04/06/2007	01/04/2013
Mr. Boubker JAI	Administrateur	08/04/2010	01/04/2016
OGM Représenté par M. Mohamed EL KETTANI	Administrateur	15/04/2008	01/04/2014
Mr. Albert ARVIS	Administrateur	08/04/2010	01/04/2016
Mr. Michel ALBERT	Administrateur	05/05/2006	01/04/2012
Mr. Michel VILLATTE	Administrateur	15/04/2007	01/04/2013

Source : Wafa Assurance

V.3.1.2 Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

V.3.2 Les organes de direction

La Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social, le Président Directeur Général ou le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Le Président Directeur Général ou le Directeur Général peut, pour l'exécution de ses propres décisions, conférer à tous mandataires que bon lui semble, des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés. Il peut autoriser les personnes auxquelles il a délégué et conféré des pouvoirs à consentir elles-mêmes des substitutions ou des délégations de pouvoirs.

La liste des principaux dirigeants de Wafa Assurance, au 31 décembre 2011, se présente de la manière suivante :

Dirigeants	Fonction	Date d'entrée en fonction
M.Mohamed Ramses ARROUB	Président Directeur Général	04/12/2007
M.Jean-Charles FREIMULER	Directeur Général	30/04/2008
M.Abdelmajid TAMIM	Directeur Pôle Assurances des Entreprises	01/12/1985
M. Slimane ECHCHIHAB	Directeur Pôle Commercial Particuliers & Professionnels	01/10/1989
Mme Naima JALLAL	Directeur Pôle Indemnisations	20/11/1995
Mme Safae EL GHARBI	Directeur Pôle SI & Transformation	01/10/2005
M. Badr Eddine BELGHITI	Directeur Pôle Assurances des Particuliers & Professionnels	16/02/2009
Mme Assia BOUAINE	Directeur Pôle Capital Humain	23/02/2009
M. Mohamed Taoufik BENJELLOUN TOUIMY	Directeur Pôle Finance	13/04/2009

Source : Wafa Assurance

V.4 ASSEMBLEES GENERALES D’ACTIONNAIRES

V.4.1 Convocation

Les Assemblées de Wafa Assurance sont convoquées par le Conseil d’Administration.

Trente jours au moins avant la réunion de l’Assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d’annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l’Assemblée par le Conseil ainsi que le délai pendant lequel les actionnaires peuvent demander l’inscription de projets de résolution à l’ordre du jour.

Les convocations sont faites, quinze jours francs au moins avant la réunion, au moyen d’un avis inséré dans un journal d’annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d’immatriculation au registre de commerce de la société, le texte des projets de résolution.

Toutes les Assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l’unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

L’Assemblée se réunit aux jour et heure désignés dans l’avis de convocation, soit au siège social, soit en tout autre lieu de la ville où ce siège est situé.

V.4.2 Composition

L’Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires se font représenter par leur mandataire spécial qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant, sans qu’il soit nécessaire que ces derniers soient personnellement actionnaires.

V.4.3 Quorum et majorité

Pour délibérer valablement, l’Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l’exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n’est requis. Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L’Assemblée Générale Extraordinaire n’est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d’un nombre d’actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l’exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société. A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d’un nombre d’actionnaires représentant le quart, au moins du capital social. Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

V.5 ACTIVITE DE Wafa ASSURANCE

V.5.1 Historique et dates-clés

1972	Feu Moulay Ali Kettani fonde la Société Nouvelle d'Assurances (SNA), qui reprendra quelques mois plus tard les portefeuilles des délégations de deux prestigieuses compagnies d'assurances anglo-saxonnes : Saint-Paul Fire et Norwich Union.
1973-1980	La SNA se consolide et développe le portefeuille en risques industriels hérité de ses prédécesseurs. Grâce au savoir-faire acquis au cours de ces années, elle devient une compagnie de référence en assurance Incendie et Maritime Facultés.
De 1980 à 1988	Malgré un marché très perturbé par une organisation insuffisante de la profession, la SNA entreprend un processus de développement soutenu. Elle étend son activité à l'assurance Vie et aux Accidents Corporels – Maladie et Invalidité et renforce ainsi la structure de son portefeuille.
1989	Intégrée au Groupe Wafabank, la SNA change de nom et devient Wafa Assurance. Cette nouvelle identité, qui marque son appartenance au groupe financier, lui permet de diffuser une image et un positionnement forts et d'asseoir de façon durable sa notoriété.
De 1990 à 1995	Wafa Assurance met en œuvre un plan de développement ambitieux, dont l'objectif est d'assurer l'accroissement constant de son chiffre d'affaires et de ses résultats, tout en consolidant ses fonds propres. Pour ce faire, elle procède au développement et à la diversification de son réseau de distribution, à l'élargissement de sa gamme de produits, au renforcement de son encadrement par des recrutements de haut niveau et à la mise en place d'un système d'information performant. Dans ce cadre, elle lance la Bancassurance et se constitue un réseau d'agents généraux.
1992	Wafa Assurance déménage et s'installe dans un nouveau bâtiment.
1995	Anticipant les mutations du marché de l'assurance, et pour mieux ajuster son offre aux différentes catégories de clientèles, Wafa Assurance se dote d'une nouvelle structure d'organisation par marché. Parallèlement, elle entame le Reengineering des process pour améliorer son efficacité, accroître sa productivité et assurer une meilleure qualité de service. Elle lance aussi un plan de développement triennal (1996-1998) ayant pour ambition de la propulser dans le peloton de tête des compagnies d'assurance. Cet objectif est atteint au terme de l'exercice 1997, au cours duquel Wafa Assurance passe de la sixième à la deuxième place du marché en termes de chiffre d'affaires.
1998	Après un quart de siècle d'une activité couronnée de nombreux succès, Wafa Assurance s'introduit en bourse. Son capital s'ouvre au marché, aux collaborateurs, partenaires et intermédiaires de la compagnie.
1999	Wafa Assurance devient leader du secteur avec une part de marché de 13,3% et lance son plan stratégique « Plan de Création de Valeur (PCV) 2002 ».
2000	Wafa Assurance dépasse largement ses objectifs de croissance en enregistrant le taux de croissance le plus élevé du secteur : 24%. Sa part de marché s'établit alors à 15,3%.
2003	Suite à la fusion de la BCM et du groupe Wafabank, Wafa Assurance devient la Compagnie d'Assurance du groupe Attijariwafa Bank.
De 2004 à 2007	Adossée au Groupe Attijariwafa Bank, la Compagnie crée de nouvelles synergies et connaît une dynamique de développement soutenue qui lui permet d'atteindre fin 2007, 21% de part de marché.
2008	Wafa Assurance se classe au premier rang des entreprises d'assurance au Maroc et en Afrique (hors Afrique du Sud) avec un chiffre d'affaires dépassant les 4 Milliards de Dh.
2009	La Compagnie se dote d'un nouveau plan stratégique 2010-2012 qui vise à équilibrer ses différents métiers et à faire de Wafa Assurance la référence sur ses principaux segments de marché.
2010	Signature d'un partenariat avec le groupe Attijariwafa bank et Inter Mutuelles Assistance portant sur la création d'une nouvelle société d'assistance

Source : Wafa Assurance

V.5.2 Présentation de l'activité

Filiale assurance du groupe Attijariwafa bank, premier groupe bancaire et financier de la région Maghreb, Wafa Assurance a pour vocation première de concevoir, élaborer, distribuer et gérer des contrats d'assurance en épargne, retraite, prévoyance et dommages aux biens. Wafa Assurance poursuit une triple mission d'élargissement du système de couverture des citoyens, d'accompagnement efficient aux différents projets économiques du pays et plus généralement de contribution à la modernisation de l'industrie de l'assurance au Maroc.

Leader du secteur des assurances au Maroc, elle développe son modèle de bancassurance et met en oeuvre des systèmes de gestion et d'information performants et novateurs pour traiter des volumes considérables de données tout en apportant à chacun un service personnalisé. Wafa Assurance dispose d'un large réseau de distribution, composé d'agents généraux, de courtiers et de réseaux partenaires.

Au terme de l'exercice 2010, Wafa Assurance a réalisé un chiffre d'affaires global de 4 499 MDH, en hausse de 4,7 % par rapport à l'exercice 2009.

Le chiffre d'affaires de l'activité Vie ressort à 2 261 MDh, en baisse de 12,4 % par rapport à l'exercice 2009. En ce qui concerne l'activité Non Vie, son chiffre d'affaires enregistre une hausse de 30,3% pour s'établir à 2 237 MDh. Ainsi, l'activité Non Vie renforce sa part dans le chiffre d'affaires global de la compagnie, passant de 39,9 % en 2009 à 49,7 % en 2010.

V.5.3 Filiales de Wafa Assurance

Les filiales de Wafa Assurance se présentent comme suit :

Société Immobilière Panorama :

Créée le 08 Août 1994, Panorama est la filiale immobilière de Wafa Assurance. Société anonyme au capital social de 110.000.000 Dirhams, Panorama a pour objet :

- la réalisation des opérations de lotissements et de promotion immobilière ;
- la prise en charge de toute étude d'aménagement, la réalisation de tous projets, l'organisation de tous programmes tendant au développement de la construction ;
- l'acquisition pour son compte, ou en participation, la commercialisation de toutes propriétés, leur revente en totalité ou en parties.

Wafa IMA Assistance :

Wafa IMA Assistance, nouvel entrant dans le secteur de l'assistance au Maroc, est le fruit d'un partenariat entre Inter Mutuelle Assistance (IMA), qui compte dans son capital la Maif, la Macif et la Matmut, et le groupe Attijariwafa bank via Wafa Assurance.

Wafa IMA Assistance est doté d'un capital de 50 millions de dirhams (détenu à hauteur de 65% par Attijariwafa bank et 35% par Inter Mutuelle Assistance). Par le biais de ce partenariat, IMA met à disposition du groupe les services d'assistance ainsi que leur mise en œuvre.

PARTIE IV. Présentation générale de Lesieur Cristal

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Lesieur Cristal SA
Siège social	1, rue du Caporal Corbi, BP 3 095, Roches Noires, 20 300 – Casablanca.
Téléphone	05.22.67.93.00
Fax	05.22.31.20.61
Site Internet	www.lesieur-cristal.ma
Forme juridique	Société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration.
Date de constitution	31 janvier 1941
Durée de vie	99 ans
Registre de commerce	Casablanca - 4171
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social	276 315 100 Dh divisé en 27 631 510 actions de 10 Dh chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées
Consultation des documents juridiques	Les statuts, procès verbaux des Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes, rapports de gestion peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet : - la fabrication, le commerce, l'importation et l'exportation de tous corps gras, de tous produits destinés à l'alimentation humaine et animale, de tous produits chimiques et d'entretien, d'hygiène et de lavage, de tous emballages ainsi que des dérivés directs ou indirects de ces activités ; - la fabrication et le commerce de toutes machines susceptibles de fabriquer tous corps gras (...); - la création, l'installation, l'acquisition, l'exploitation de tous fonds de commerce, usines, comptoirs, agences, succursales, la prise à bail et l'achat de tous immeubles ; - le dépôt, l'acquisition ou la prise à bail de tous brevets, licences, (...); - la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet (...); Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.
Textes législatifs et réglementaires applicables à Lesieur Cristal	De par sa forme juridique, la société est régie par la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes promulguée par le dahir n° 1-96-124 du 30 Août 1996 telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008; De par son activité, la société est régie par : - Décret n°2-62-217 du 08 mai 1962 portant réglementation de la fabrication des huiles alimentaires ; - Décret n°2-93-179 du 12 décembre 1995 modifiant et complétant l'arrêté du 22 novembre 1921 relatif à la vente des beurres saidoux, huiles et matières grasses alimentaires ; - Décret n°2-05-776 du 19 octobre 2006 modifiant l'arrêté viziriel du 22 novembre 1921 relatif à la vente des beurres, saindoux, huiles et matières grasses alimentaires ; - Loi n° 6-96 - Dahir n° 1-96-253- du 21/01/1997 relatif aux conditions de récoltes, de commercialisation et de trituration des olives ; - Décret n°2-59-1008 du 23 octobre 1959 réglementant la

commercialisation des huiles d'olive ;

- Décret n°2-97-93 du 20 mai 1997 réglementant la commercialisation des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive ;
- Décret n°2-98-1037-du 23 mars 1999 modifiant et complétant le décret du 20 mai 1997 réglementant la commercialisation des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive ;
- Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts du 21 septembre 1948 modifiant et complétant l'arrêté du 20 avril 1948 relatif à la vente des aliments destinés au bétail ;
- Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme n°37-77 du 18 avril 1977 complétant l'arrêté du 20 avril 1948 relatif à la vente des aliments destinés au bétail ;
- Arrêté du ministre de l'agriculture et du développement rural n°1239-03 du 29 décembre 2003 modifiant l'arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts du 20 avril 1948 relatif à la vente des aliments destinés au bétail ;
- Arrêté viziriel du 20 août 1944 réglementant la fabrication et la vente des savons ;
- Arrêté du Directeur des affaires économiques du 08/02/1945 fixant les poids sous lesquels doivent être vendus les savons ;
- Arrêté vizirizl du 25 avril 1945 modifiant l'arrêté du 29 août 1944 réglementant la fabrication et la vente des savons.

De par sa cotation en bourse, la société est régie par :

- le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 ;
- le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 ;
- le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
- le Règlement Général de la Bourse de Casablanca du 22-11- 2004 ;
- le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LESIEUR CRISTAL

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

A la veille de la présente opération, le capital social de la société Lesieur Cristal SA s'établit à 276 315 100 Dh, intégralement libéré. Il se compose de 27 631 510 actions d'une valeur nominale de 10 Dh chacune.

II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

II.2.1 Historique du capital social

Durant les cinq dernières années, le capital de la société a évolué comme suit :

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Nominal (en Dh)	Montant de l'opération (en Dh)	Nombre total d'actions	Capital final (en Dh)
15/02/2011	Division de la valeur nominale de l'action LES de 100 Dh à 10 Dh	24 868 359	10	-	27 631 510	276 315 100

Source : Lesieur Cristal SA

L'unique évolution qu'a connue le capital social de Lesieur Cristal a été la division de la valeur nominale de l'action de 100 Dh à 10 Dh, intervenue le 15/02/2011. Le nombre d'actions Lesieur Cristal s'établit, à la suite de cette opération, à 27 631 510 actions d'un nominal de 10 Dh.

II.2.2 Historique de l'actionnariat sur les trois derniers exercices et au 1^{er} semestre 2011

L'actionnariat de Lesieur Cristal sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Actionnaires	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		30/06/2011	
	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital
Groupe ONA	1 520 987	55,05%	1 520 987	55,05%	-	-	-	-
SNI	571 279	20,67%	553 459	20,03%	2 095 681	75,84%	21 063 920	76,23%
Wafa Assurance	139 966	5,07%	140 966	5,10%	140 966	5,10%	1 474 893	5,34%
UBS AG Zurich	0	0,00%	0	0,00%	67 700	2,45%	677 000	2,45%
Mutuelle Centr. Mar. d'Assur	40 148	1,45%	40 148	1,45%	39 594	1,43%	395 940	1,43%
Epargne Croissance	19 720	0,71%	19 720	0,71%	19 720	0,71%	197 200	0,71%
Mutuelle Agric. Mar. d'Assur	18 852	0,68%	18 852	0,68%	17 730	0,64%	177 291	0,64%
CIMR	1 703	0,06%	1 703	0,06%	1 703	0,06%	17 030	0,06%
Axa Assurance Maroc	0	0,00%	1 658	0,06%	0	0,00%	0	0,00%
RMA	20 594	0,75%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Autres actions nominatives	7 982	0,29%	67 704	2,45%	2 933	0,11%	79 790	0,29%
Autres porteurs	421 920	15,27%	397 954	14,40%	377 124	13,65%	3 548 446	12,84%
Total	2 763 151	100,00%	2 763 151	100,00%	2 763 151	100,00%	27 631 510	100,00%

Source : Lesieur Cristal SA

II.2.2.1 Évolution de l'actionnariat entre 2009 et 2011

La structure générale de l'actionnariat de Lesieur Cristal est demeurée stable entre 2009 et 2011. L'évolution majeure qu'a connu l'actionnariat de la société, au cours de cette période, a consisté en la réunion des parts du groupe ONA et de SNI au niveau de SNI qui détient au 31/12/2010 près de 76,2% du capital (suite à la fusion absorption du groupe ONA en 2010).

II.2.2.2 Évolution de l'actionnariat depuis le 31/12/2011

a. Cession par SNI d'un bloc de contrôle de 41,0% du capital et des droits de vote au groupe Sofiprotéol

A compter du 10 février 2012, Sofiprotéol, par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud, devient l'actionnaire de référence de Lesieur Cristal avec 41,0% du capital et des droits de vote de cette dernière.

b. Cession par SNI d'une participation de 12,9% du capital et des droits de vote à un groupe d'investisseurs institutionnels

En date du 10 février 2012, SNI a cédé une part de 12,9% du capital et des droits de vote à quatre institutionnels de référence par le biais des opérations suivantes :

- cession à CIMR de 4,72% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de CIMR à 5,5% du capital et des droits de vote de la société ;
- cession à CMR de 4,63% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de CMR à 5,5% du capital et des droits de vote de la société ;
- cession à la MAMDA-MCMA de 3,43% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de la MAMDA-MCMA à 5,5% du capital et des droits de vote de la société ;
- cession à Wafa Assurance de 0,16% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de Wafa Assurance à 5,5% du capital et des droits de vote de la société.

Les investisseurs institutionnels précités disposent dès lors individuellement d'une part de 5,5% du capital chacun, et totalisent une part globale du capital de 22,0%.

A la suite de ces opérations, SNI détient une participation de 22,3% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal.

L'actionnariat de Lesieur Cristal avant et après les opérations de cession se présente comme suit :

Actionnaires	31/12/2011		Opérations de cession		Après cession	
	Nombre de titres	% du capital	Nombre d'actions cédées (-) ou acquises (+)	Prix de l'action	Nombre de titres	% du capital
Oléosud	-	-	+ 11 328 919	115	11 328 919	41,00%
SNI	21 063 920	76,23%	- 14 902 588		6 161 332	22,30%
Wafa Assurance	1 474 893	5,34%	+ 44 840	110	1 519 733	5,50%
CIMR	215 708	0,78%	+ 1 304 025	110	1 519 733	5,50%
MAMDA-MCMA	573 231	2,07%	+ 946 502	110	1 519 733	5,50%
CMR	241 431	0,87%	+ 1 278 302	110	1 519 733	5,50%
UBS AG Zurich	677 000	2,45%	-	-	677 000	2,45%
Epargne Croissance	197 200	0,71%	-	-	197 200	0,71%
Autres actions nominatives	79 790	0,29%	-	-	79 790	0,29%
Autres porteurs	3 108 337	11,25%	-	-	3 108 337	11,25%
Total	27 631 510	100,00%	-		27 631 510	100,00%

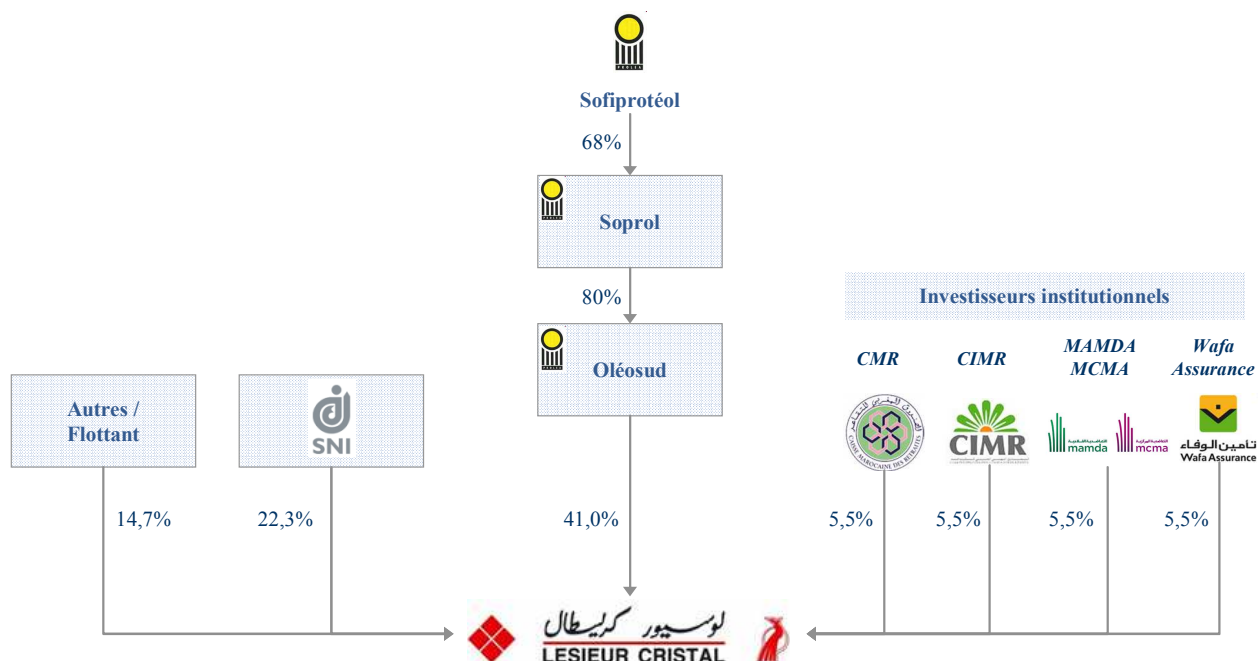
Source : Lesieur Cristal SA

II.3 STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

II.3.1 Répartition du capital à la veille de l'opération envisagée

Le schéma suivant présente les principaux actionnaires de Lesieur Cristal à la suite de l'opération de cession :

Actionnariat de Lesieur Cristal post-cession (% de détention)



Source : Lesieur Cristal SA

L'actionnaire de référence de Lesieur Cristal est Oléosud, filiale de Soprol, holding du groupe Sofiprotéol regroupant les participations du Pôle Valorisation des Oléagineux.

SNI est, à date, le deuxième actionnaire de Lesieur Cristal avec une participation de 22,3% du capital et des droits de vote. SNI devrait, à terme, se désengager complètement du capital de Lesieur Cristal.

Par ailleurs, des investisseurs institutionnels marocains de référence, à savoir CMR, CIMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance disposent chacun d'une participation de 5,5%, totalisant ainsi une part agrégée de 22,0% du capital.

II.3.2 Renseignements relatifs à l'actionnaire de référence

Groupe Sofiprotéol

Sofiprotéol est un établissement financier de la filière française des huiles et protéines végétales Proléa. Aujourd'hui le groupe, par ses investissements et ses acquisitions, est un groupe agro-industriel majeur en France.

Les principales données relatives au Groupe Sofiprotéol sont présentées ci-après :

Activité	Etablissement financier
Chiffre d'affaires ¹³ au 31/12/2010	5 600 MEUR
Résultat net agrégé au 31/12/2010	54 MEUR
Actionnariat au 31 décembre 2011	Fonds de développement des filières des oléagineux et des protéagineux 27,5% ; Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (Fop) 15,1% ; FONCARIS 13,2% ; Union interprofessionnelle des plantes riches en protéines 11,2% ; Organisation nationale interprofessionnelle des graines et fruits oléagineux (Onidol) 11,2% ; Natixis 9,8% ; UNIGRAINS 5,2%.

Source : Groupe Sofiprotéol

En date du 10 février 2012, Sofiprotéol a finalisé, par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud, l'acquisition auprès de SNI de 41,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal.

Le Groupe Sofiprotéol est présenté plus en détail dans la partie III – Titre I.

II.4 PACTE D'ACTIONNAIRES

Le pacte d'actionnaires contient des stipulations se rapportant principalement aux points suivants :

- des stipulations relatives à la gouvernance de Lesieur Cristal : règles régissant la désignation des représentants légaux de la société, règles régissant la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration de la société (11 membres¹⁴ dont une majorité désignée par Oléosud), règles régissant la création et le fonctionnement de comités (comité stratégique, comité audit et comité RH) ;
- des stipulations en matière de cession des titres de Lesieur Cristal, notamment : obligations de *standstill* sur une durée de 4 ans impliquant une stabilité de la participation de Oléosud et des investisseurs institutionnels au-dessus de certains seuils prédéfinis¹⁵, droits de préemption, droit de sortie conjointe totale en faveur des investisseurs institutionnels ;
- des règles régissant la conclusion de conventions entre les actionnaires et Lesieur Cristal, notamment la conclusion d'un contrat d'assistance technique entre cette dernière et une ou plusieurs sociétés affiliées de Sofiprotéol ;
- des stipulations relatives aux obligations de non-concurrence et de non-débauchage ; et
- des stipulations relatives à la durée du pacte qui est conclu pour une durée de quinze (15) ans, sauf cas de résiliation anticipée à savoir en cas de franchissement de seuil à la baisse de 30% du capital de Lesieur Cristal par Oléosud ou en cas de franchissement de seuil à la baisse de 15% du capital de Lesieur Cristal par l'ensemble des investisseurs institutionnels.

¹³ Chiffre d'affaires des filiales industrielles.

¹⁴ Structure cible.

¹⁵ Seuil de 35% pour Oléosud et de 15% pour les investisseurs institutionnels

II.5 MARCHÉ DES TITRES DE LESIEUR CRISTAL

II.5.1 Caractéristiques des actions Lesieur Cristal

Lesieur Cristal SA est cotée au 1^{er} compartiment de la Bourse de Casablanca, sous le ticker LES et le code ISIN MA0000012031.

II.5.2 Evolution du titre Lesieur Cristal

L'évolution du cours de Lesieur Cristal sur les cinq dernières années fait globalement apparaître une surperformance du titre par rapport à au MASI, l'indice de référence de la Bourse de Casablanca.

Performance boursière du titre Lesieur Cristal et du MASI sur les 5 dernières années



Source : Capital IQ – Janvier 2012

L'évolution du cours de Lesieur Cristal fait globalement apparaître une surperformance du titre par rapport à celle l'évolution du MASI. L'évolution du titre Lesieur Cristal a été marquée par trois phases :

- une première phase de fin 2006 à fin 2008 : le titre Lesieur Cristal sous performe l'indice MASI du fait de performances financières en deçà des attentes des analystes suite à un contexte de marché défavorable ;
- une deuxième phase de début 2009 à fin 2010 : l'action Lesieur Cristal évolue favorablement, surperformant l'indice MASI et rattrapant son retard de performance. L'action tire alors pleinement profit de performances financières en amélioration ;
- une troisième phase depuis début 2011 : le titre connaît une consolidation depuis le début de l'année 2011.

II.5.3 Principales données boursières du titre LES

Au 9 février 2012, les principales données boursières du titre Lesieur Cristal se présentent comme suit :

Capitalisation boursière au 09/02/2012 (Dh)	2 884 729 644
Cours le plus haut sur 12 mois (Dh)	148,9
Cours le plus bas sur 12 mois (Dh)	98,2
Taux de distribution 2010	99,4%
Rendement	5,39%
Bénéfice par Action (Dh)	5,72

Source : Bourse de Casablanca – Février 2012

II.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

II.6.1 Dispositions statutaires

L'article 35 des statuts de Lesieur Cristal SA prévoit que les modalités de mise en paiement soient fixées par l'Assemblée Générale. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit intervenir dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé, à la demande du Conseil d'Administration.

En outre, l'article 35 stipule également que la Société ne peut exiger des actionnaires aucune restitution de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et qu'il est établi que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

De plus, les droits nés de la mise en paiement des dividendes se prescrivent par cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

II.6.2 Dividendes payés au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique le montant des dividendes distribués par la société sur la base du résultat net enregistré au cours des trois derniers exercices :

	2008	2009	2010
	n	n	n
Résultat net – KDh	192 553	278 120	152 843
Dividendes distribués en n+1 – KDh	187 894	276 315	151 973
Taux de distribution (%)*	97,6%	99,4%	99,4%
Résultat net par action (Dh)**	7,0	10,1	5,5
Dividendes par action (Dh)**	6,8	10,0	5,5
dont dividendes ordinaires**	4,7	7,9	5,5
dont dividendes exceptionnels**	2,1	2,1	-

Source : Lesieur Cristal SA

* Taux de distribution (pay out) : dividendes distribués en n+1 (au titre de l'année n)/ résultat net social au titre des 12 mois (n)

** Sur la base du nombre d'actions après division du nominal (27 631 510 actions)

III. NANTISSEMENT D'ACTIFS

Néant.

IV. NANTISSEMENT D'ACTIONS

Néant.

V. NOTATION

A ce jour, Lesieur Cristal SA n'a pas fait l'objet d'une notation.

VI. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES

Les modes de convocation, les conditions d'admissions, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société Lesieur Cristal SA sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d'Ordinaires ou d'Extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions autres que celles visées ci-avant et excédant la compétence du Conseil d'Administration.

Les Assemblées spéciales sont compétentes pour statuer sur toutes décisions intéressant la catégorie d'actions dont les membres sont titulaires. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires, même absents, opposants ou privés du droit de vote.

VI.1 CONVOCATION ET LIEU DE REUNION DES ASSEMBLEES GENERALES

L'article 24 des statuts stipule que les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration, ou, à défaut, elles peuvent être également convoquées en cas d'urgence par :

- les Commissaires aux Comptes, lorsqu'ils auront vainement requis la convocation de l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration ;
- un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- le ou les liquidateurs pendant la période de liquidation ;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de réunion inséré (30) trente jours au moins avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires.

L'avis de réunion doit contenir les indications prévues dans l'article 124 de la loi 17-95 ainsi que le texte du projet de résolutions qui seront présentées à l'Assemblée des actionnaires.

L'avis de convocation aux Assemblées est inséré dans un journal d'annonces légales et doit être accompagné de l'ordre du jour, du texte des projets de résolutions qui seront présentées à l'Assemblée ainsi que des états de synthèse de l'exercice écoulé.

VI.2 TENUE DE L'ASSEMBLEE, BUREAU ET PROCES VERBAUX

L'article 27 alinéa 2 des statuts de la Société stipule que l'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet

par le Conseil. En cas de convocation par les Commissaires aux Comptes, un liquidateur ou par mandataire de justice, ou par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de bloc de titres modifiant le contrôle de la société, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les deux actionnaires, présents et acceptants, disposant par eux-mêmes ou à titre de mandataires, le plus grand nombre de voix remplissent les fonctions de scrutateurs. Le bureau ainsi constitué désigne un secrétaire qui peut être pris en dehors des membres de l'Assemblée.

Les délibérations des Assemblées sont constatées par des procès verbaux signés par les membres du bureau et établis dans les conditions fixées par la loi. Les copies et extraits de ces procès verbaux sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, ou par un Directeur général conjointement avec le secrétaire. En cas de liquidation, ils sont valablement certifiés par un seul liquidateur.

VI.3 QUORUM, VOTE ET NOMBRE DE VOIX

L'article 28 des statuts de la Société stipule que le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social déduction faite, éventuellement, des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions légales et statutaires.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire de vote, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur. Dans ce cas, il n'est tenu compte, pour le calcul du quorum, que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée. La date après laquelle il ne sera plus tenu compte des formulaires de vote par correspondance reçus par la Société ne peut être supérieure de deux (2) jours à la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix. Les formulaires de vote par correspondance adressés à la société pour une Assemblée valent pour les Assemblées successives convoquées par le même ordre du jour.

VI.4 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'article 29 alinéa 1, 2 et 3 des statuts stipule que l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai, une seule fois et pour la même durée, par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé, à la demande du Conseil d'Administration.

Elle ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Aucun quorum n'est requis sur deuxième convocation.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

VI.5 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'article 30 des statuts stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés, possèdent au moins, sur première convocation, la moitié des actions ayant le droit de vote et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la loi.

VII. ORGANES D'ADMINISTRATION

Les articles 14 à 19 des statuts de Lesieur Cristal SA contenant les règles relatives à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, au fonctionnement et au quorum du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal SA sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

VII.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal SA se décline de la manière suivante :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle	Date de cooptation	Date d'expiration du mandat
M. Khalid CHEDDADI Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration	10/02/2012	AGO de l'année 2012
M. Philippe TILLOUS-BORDE Administrateur	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2014
M. Yves DELAINE Administrateur	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2017
Oléosud Représentée par M. Philippe DHAMELIN COURT	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2013
Lesieur Représentée par M. Romain NOUFFERT	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2014
M. Hicham BELMRAH Administrateur	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2014

Source : Lesieur Cristal au 1^{er} mars 2012

VII.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration

L'article 14 des statuts stipule que la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, sauf dérogation temporaire prévue par la loi. Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales sont tenus lors de leur nomination de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente ; il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci. Lorsque la personne morale révoque son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société, sans délai, par lettre recommandée et de désigner selon les mêmes modalités un nouveau représentant permanent ; il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Les administrateurs qui ne sont ni Président, ni Directeurs Généraux, ni Directeurs Généraux Délégués, ni salariés de la société exerçant des fonctions de direction doivent être plus nombreux que les administrateurs ayant l'une de ces qualités.

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) années. Chaque année s'entend d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la suivante. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

En cas de vacance par décès, démission ou tout autre empêchement, d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, sans que le nombre d'administrateurs soit inférieur au minimum statutaire, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Lorsque le nombre d'administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire sans toutefois être inférieur au minimum légal, le Conseil doit procéder à des nominations provisoires en vue de compléter son effectif, dans un délai de trois (3) mois à compter du jour où se produit la vacance.

Lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les administrateurs restants doivent convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la vacance, à l'effet de compléter l'effectif du Conseil.

Actions de garantie

Selon l'article 15 des statuts, chaque administrateur doit être propriétaire de une (1) action au moins pendant la durée de ses fonctions. Les administrateurs nommés en cours de société peuvent ne pas être actionnaires au moment de leur nomination, mais doivent le devenir dans le délai de trois (3) mois, à défaut de quoi ils seraient réputés démissionnaires d'office.

Si en cours de mandat, l'un des administrateurs cesse d'être propriétaire du nombre d'actions requis, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois (3) mois.

Bureau du Conseil

Selon l'article 16 des statuts, le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres personnes physiques, un Président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur. Le Président est rééligible. En cas d'absence d'empêchement temporaire du Président, le Conseil peut déléguer un administrateur dans les fonctions de Président.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de Président du Conseil d'Administration. En cas d'empêchement temporaire, cette délégation est donnée pour une durée limitée ; elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à l'élection du nouveau Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil peut nommer un ou plusieurs Vice-président choisis parmi les administrateurs et ayant pour mission de présider les séances du Conseil d'Administration en cas d'absence ou d'empêchement temporaire du Président.

Le Conseil nomme sur proposition du Président, un secrétaire du Conseil qui peut être choisi même en dehors de ses membres.

Délibération du Conseil

Selon l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'exige la loi et que l'intérêt de la Société l'exige. Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le Commissaire aux comptes.

Lorsque le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux (2) mois, le Directeur Général ou le tiers (1/3) au moins des administrateurs peuvent demander au Président du Conseil d'Administration de convoquer le Conseil. Lorsque le Président du Conseil d'Administration ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration aux fins de se réunir.

Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil d'Administration.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tous moyens. En outre, le Conseil peut être convoqué par des administrateurs représentant au moins le tiers de son effectif, s'il ne s'est pas réuni depuis trois mois. La convocation doit être accompagnée de l'ordre du jour et de l'information nécessaire aux administrateurs pour leur permettre de se préparer aux délibérations.

Il est tenu un registre des présences, qui est signé par tous les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'administrateur ainsi que par les personnes qui y assistent.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est effectivement présents. Un administrateur peut donner mandat par écrit à un autre administrateur de le représenter. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Toutefois, sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification et remplissant les conditions prévues par la loi. Le Conseil d'Administration ne peut se réunir par les dits moyens de visioconférence ou moyens équivalents dans le cas où les administrateurs envisagent de nommer ou révoquer le Président du Conseil d'Administration, le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, de révoquer le Directeur Général, de déterminer la rémunération du Président Directeur Général, Directeur Général ou Directeur Général Délégué, d'arrêter les comptes annuels de la Société ou de convoquer les Assemblées Générales Ordinaires.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès verbaux établis par le secrétaire du Conseil sous l'autorité du Président et signés par ce dernier et au moins un administrateur. Les procès verbaux des réunions du Conseil sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège social. Les copies ou extraits des procès verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le Président du Conseil uniquement ou par un Directeur Général avec le secrétaire.

Les administrateurs et toutes les personnes appelées à assister aux réunions du Conseil d'Administration sont tenus à la discrétion à l'égard des informations ayant un caractère confidentiel reçues au cours ou à l'occasion des réunions.

Pouvoirs du Conseil d'Administration

L'article 18 des statuts stipule que le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en oeuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée, même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve. Toutes décisions qui limiteraient les pouvoirs du Conseil sont inopposables aux tiers.

Le Conseil d'Administration peut constituer en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Le Conseil d'Administration convoque les Assemblées d'actionnaires, fixe leur ordre du jour, arrête les termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter. A la clôture de chaque exercice, il dresse un inventaire des différents éléments de l'actif et du passif social existant à cette date et établit les états de synthèse annuels, conformément à la législation en vigueur. Le Conseil est, en outre ; responsable de l'information destinée aux actionnaires et au public conformément à la législation en vigueur.

VII.3 CONVENTIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ ET SES MANDATAIRES SOCIAUX

Conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration

Toute convention, à l'exception de celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenant entre la Société et l'un de ses administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Délégués ou actionnaires détenant, directement ou indirectement, plus de cinq pour cent (5%) du capital et des droits de vote de la Société soit directement, soit indirectement, soit par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et à la procédure d'approbation prévue aux articles 56 et suivant de la loi.

Il en est de même pour les conventions entre la Société et une autre entreprise, si l'un des administrateurs de la Société, Directeurs Généraux de la Société, Directeurs Généraux Délégués de la

Société ou actionnaire de la société détenant directement ou indirectement, plus de cinq pour cent (5%) du capital et des droits de vote de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, Directeur Général, membre du Conseil d'Administration, du Directoire ou du Conseil de surveillance de ladite entreprise.

Information de l'Assemblée Générale

Ces conventions sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires dans les conditions prévues par la loi.

Le Président du Conseil d'Administration donne avis au Commissaire aux Comptes de toutes les conventions autorisées visées ci-dessus dans un délai de trente (30) jours à compter de leur conclusion et soumet celles-ci à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Le commissaire aux comptes présente, sur ces conventions, un rapport spécial à l'assemblée qui statue sur ce rapport.

VII.4 AUTRES MANDATS D'ADMINISTRATEUR DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Khalid CHEDDADI, Président du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal SA est également administrateur des sociétés suivantes :

Sociétés	Activités	Fonction
Lafarge	Matériaux de construction	Administrateur
CIMAR	Matériaux de construction	Administrateur
Brasseries du Maroc	Agro alimentaire	Administrateur
Auto Hall	Distribution	Administrateur
Cosumar	Agro alimentaire	Administrateur
SNI	Holding	Administrateur
Eqdom	Finance	Administrateur
Risma	Tourisme et Hôtellerie	Administrateur
SONASID	Sidérurgie	Administrateur
Medi 1 Sat	Audiovisuel	Administrateur
Olea	Fonds d'investissement	Administrateur
CFM	Finance	Administrateur
FONDEP	Finance	Administrateur
CIMR	Assurance	Président du Conseil d'Administration
CIH	Banque	Administrateur
Axa Maroc	Assurance	Administrateur
PSD	Services	Administrateur
Société de Sel de Mohammedia (SSM)	Agro alimentaire	Administrateur
CFG Dev	Private Equity	Administrateur
Atlamed	Private Equity	Administrateur
PREVOYANCE	SICAV	Administrateur
AJIAL	SICAV	Administrateur
ATTADAMOUN	SICAV	Administrateur
IDDIKHAR	SICAV	Administrateur
CIMR TRESO +	SICAV	Administrateur
ALLIANCES	Immobilier	Administrateur
H PARTNERS	Immobilier	Administrateur
SAPINO	Immobilier	Administrateur
A6	Immobilier	Administrateur
TFZ	Immobilier	Administrateur

VIII. ORGANES DE DIRECTION

VIII.1 DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

L'article 19 des statuts de la Société stipule que la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités susvisées d'exercice de la Direction Générale. Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale et fait l'objet des formalités de dépôt, de publication et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la loi.

Dans l'hypothèse où le Président du Conseil d'Administration exerce les fonctions de Directeur Général, les stipulations des statuts et les dispositions de la loi relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme une personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux qui porte le titre de Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société ; il assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration notamment ceux relatifs à la cession par la société d'immeubles par nature et la cession totale, ou partielle des participations figurant à l'actif immobilisé de la société ainsi que des dispositions de la loi concernant les cautions, avals ou garanties.

Le Directeur Général engage la Société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépasse cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances ; étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions statutaires ou les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer un (1) ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, dans les conditions prévues par la loi.

Les Directeurs Généraux Délégués sont obligatoirement des personnes physiques ; ils peuvent être choisis parmi les administrateurs ou en dehors d'eux et sont chargés d'assister le Directeur Général.

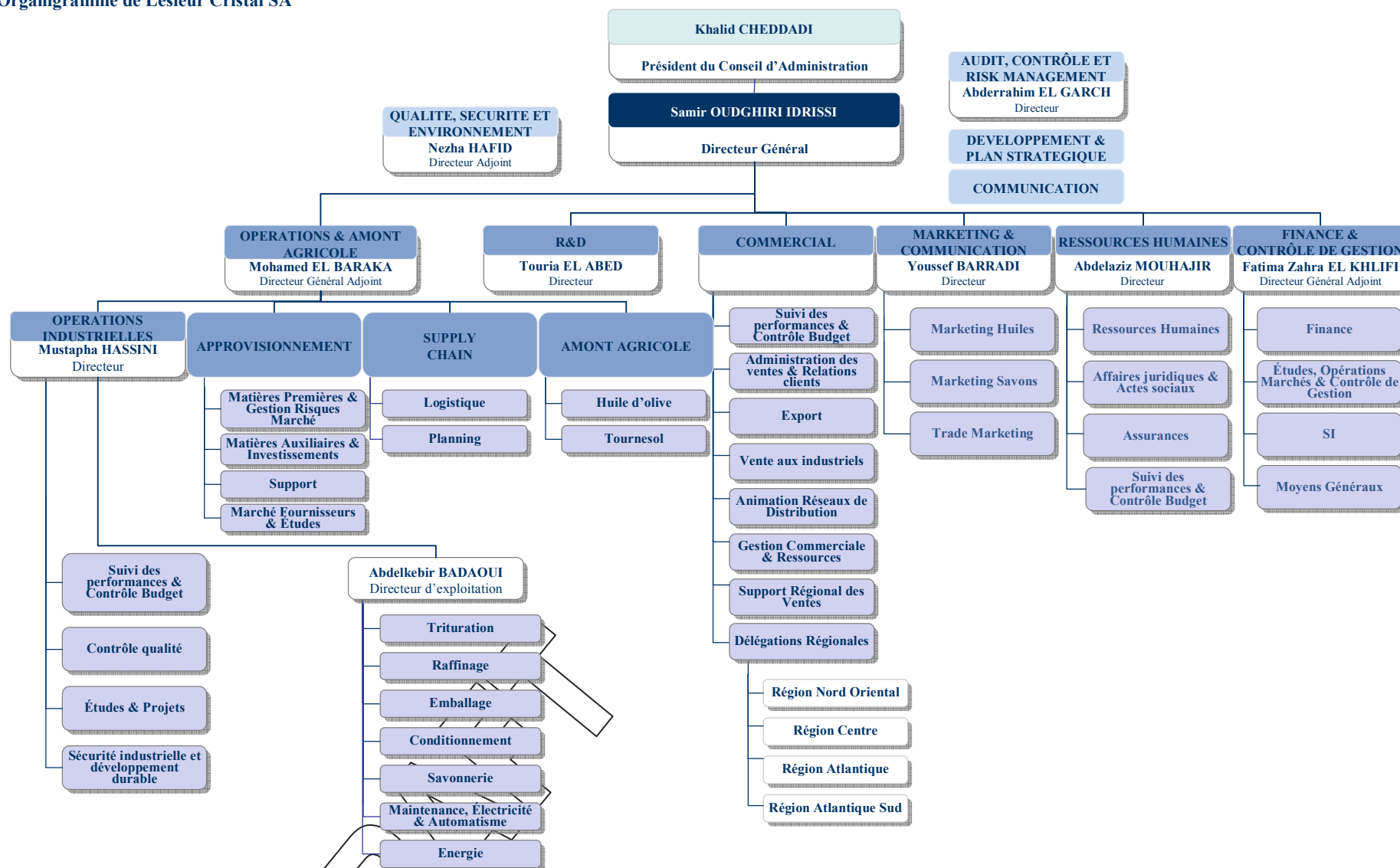
Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directeur Général ; en cas de décès, démission ou révocation de ce dernier, ils conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

L'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués sont déterminées par le Conseil d'Administration, en accord avec le Directeur Général. Toutefois, la limitation de ces pouvoirs n'est pas opposable aux tiers, vis-à-vis desquels chaque Directeur Général Délégué a les mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

L'organigramme fonctionnel de Lesieur Cristal SA se présente comme suit au 1^{er} mars 2012 :

Organigramme de Lesieur Cristal SA



Source : Lesieur Cristal SA

VIII.2 CURRICULUM VITAE DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

M. Samir OUDGHIRI IDRISSE (49 ans)

Samir OUDGHIRI IDRISSE, Directeur Général au sein de Lesieur Cristal, est ingénieur Arts & Métiers et ingénieur Pétrole et Moteurs.

Son parcours professionnel a débuté comme ingénieur de Production au sein de Sprint Metal Imphy. Après quatre ans comme Directeur de l'Unité chez Ahsen Inox, il a intégré Dar El Berrad où il a assumé la responsabilité de Directeur d'Usine.

Entre 1996 et 1998, il a occupé le poste de Directeur de la région Casa Centre chez Air Liquide Maroc, pour ensuite exercer les fonctions de Directeur Marketing et Commercial au sein de la même entreprise.

Depuis 2004, il a intégré le Groupe Lesieur Cristal en tant que Directeur Commercial pour une année. Il a ensuite occupé le poste de Directeur Général Adjoint pendant cinq ans. En février 2010, Samir OUDGHIRI IDRISSE occupe le poste de Directeur Général Délégué. En février 2012, il est nommé Directeur Général.

M. Mohamed EL BARAKA (56 ans)

Mohamed EL BARAKA est Directeur General Adjoint.

Il est lauréat de l'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale (ENIM) et titulaire d'un MBA de l'Université de Sherbrooke.

Pendant quatre ans, Mohamed EL BARAKA a occupé le poste d'ingénieur traitement au sein du pôle Mines du groupe ONA.

Il a intégré en 1984 le groupe Lesieur Cristal. M.BARAKA a occupé successivement les fonctions d'ingénieur Etudes et responsable huilerie pendant cinq ans et de Chef d'usine entre 1990 et 1999 avant d'occuper le poste de Directeur Industriel en 1999. En 2004, Mohamed EL BARAKA est nommé Directeur Général Adjoint chargé de la Direction Industrielle.

En Octobre 2006, il a rejoint NABC en tant que Directeur Industriel.

Depuis Janvier 2011, Mohamed EL BARAKA occupe le poste de Directeur Général Adjoint de Lesieur Cristal.

Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI (48 ans)

Fatim Zahra EL KHLIFI est Directeur Général Adjoint de la Direction Financière et du Contrôle de Gestion du Groupe Lesieur Cristal.

Titulaire d'un doctorat Informatique de l'Université de Toulouse, le parcours professionnel de Fatim Zahra EL KHLIFI s'est essentiellement déroulé au sein du groupe ONA.

Entre 1991 et 2000, elle a été successivement Directeur du Département Contrôle de Gestion, de Lesieur Cristal, du groupe ONA et de Centrale Laitière.

Mme EL KHLIFI occupe le poste de Directeur Financier et de Contrôle de Gestion depuis octobre 1999.

Mme. Touria EL ABED EL ALAOUI (54 ans)

Touria EL ABED EL ALAOUI, Directeur Recherche & Développement de Lesieur Cristal, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur agro-alimentaire de l'ENSIAA.

Elle a débuté sa carrière au sein de BSN (Gervais Danone) en tant qu'ingénieur de recherche.

A son retour au Maroc, Touria EL ABED EL ALAOUI a intégré Centrale Laitière pour occuper pendant vingt cinq ans diverses fonctions : Chef de Service au Département Qualité entre 1989 et 1996, Chef de Division Développement des Matières Premières pour une durée de quatre années, Chef

de Département Assurance Qualité & RD entre 2000 et 2002, Chef de Département Central de la Qualité Totale et Directeur de la Qualité Totale et du Risk Management jusqu'à 2011.

Elle a intégré le groupe Lesieur Cristal en janvier 2011 en tant que Directeur Recherche et Développement.

M. Youssef BARRADI (36 ans)

Youssef BARRADI est Directeur Marketing du Groupe Lesieur Cristal.

Il est titulaire d'un Mastère spécialisé en Management de la Technologie de l'EM Lyon, d'un DEA de l'INPG de Grenoble et d'un diplôme d'ingénieur de l'ENSERG.

Il a débuté sa carrière au sein de Motorola Toulouse en tant que Program Manager.

En 2003, Youssef BARRADI a intégré Procter & Gamble où il a été successivement Assistant Brand Manager TIDE, CEEMEA Régional Brand Manager Braun/Gillette pour Procter & Gamble Suisse et Brand Manager Ariel au Maroc.

Depuis janvier 2011, Youssef BARRADI occupe le poste de Directeur Marketing au sein du Groupe Lesieur Cristal.

M. Abdelaziz MOUHAJIR (46 ans)

Abdelaziz MOUHAJIR est Directeur Ressources Humaines du Groupe Lesieur Cristal depuis Janvier 2006.

M. MOUHAJIR, diplômé de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, a débuté son parcours professionnel en tant que chef de production au sein de la SOMEPI.

Entre 1991 et 1995, il a occupé le poste d'attaché de Direction Industrielle et Chef de Service Production au sein de la SAMIR.

En 1995, Abdelaziz MOUHAJIR intègre le Groupe Lesieur Cristal en tant que chef de service de production.

Il a occupé pendant dix ans plusieurs postes au sein du groupe, avant d'être nommé Directeur d'Exploitation de l'Usine Ain Harrouda en 2004. En 2006, M.MOUHAJIR est devenu Directeur Ressources Humaines du Groupe Lesieur Cristal.

M. Abderrahim EL GARCH (53 ans)

Abderrahim EL GARCH est Directeur de l'Audit, du Contrôle Interne et du Risk Management depuis septembre 2009.

Titulaire d'un diplôme de comptabilité, Abderrahim EL GARCH a une longue expérience dans le domaine de la comptabilité. Il a été comptable pendant 13 ans. Il a intégré en 1991 la société ICOZ en tant que chef comptable.

Il a rejoint le groupe Lesieur Cristal en 1993 en tant que Chef Comptable Adjoint. Abderrahim EL GARCH a ensuite occupé le poste de Chef de Service Comptabilité Générale en 1996, puis en tant que Chef Département Comptabilité Générale sur la période 1996-2005. En 2005, il est nommé Directeur Général de la Raffinerie Africaine et de Cristal Tunisie.

Depuis septembre 2009, Abderrahim EL GARCH encadre la Direction de l'Audit, du Contrôle Interne et du Risk Management.

M. Mustapha HASSINI (40 ans)

Mustapha HASSINI est Directeur Industriel du Groupe Lesieur Cristal.

Diplômé de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, il débute sa carrière professionnelle en tant que Directeur Technique au sein de Metal Fusion.

M. HASSINI a ensuite intégré le groupe Lesieur Cristal, occupant ainsi plusieurs postes de responsabilité.

Entre 1997 et 2000, il a occupé le poste de Chef de Service de Maintenance. En 2000, M.HASSINI a été nommé Chef de Service Emballages et Conditionnement.

Entre 2006 et 2009, il assume la fonction de Directeur d'Exploitation à Ain Harrouda, avant d'occuper le poste de Directeur Industriel depuis avril 2009.

M. Abdelkebir BADAoui (54 ans)

Abdelkebir BADAoui, Directeur d'Exploitation, est ingénieur industriel de l'ISI Liège.

Entre 1985 et 1993, il a occupé le poste de Responsable Usine au sein de la COVEME avant d'intégrer le groupe Lesieur Cristal en 1994.

Débutant en tant que Chef Service Production à Kénitra, il occupera en 2001 le poste de Chef Service Trituration. En 2002, Abdelkebir BADAoui est nommé Chef Usine Roche Noires II.

Depuis avril 2004, Abdelkebir BADAoui assume la fonction de Directeur d'Exploitation au sein du groupe Lesieur Cristal.

IX. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

IX.1 REMUNERATIONS ATTRIBUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IX.1.1 Conseil d'Administration

La rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal en 2010 s'élève à 640 Kdh.

IX.1.2 Membres de direction

La rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2010, s'élève à 16,9 MDh.

IX.2 PRETS ACCORDES OU CONSTITUES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Aucun prêt n'a été accordé ou constitué en faveur des membres des divers organes de Lesieur Cristal..

IX.3 INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

Il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel au sein de Lesieur Cristal.

X. COMITES DE LESIEUR CRISTAL

Le pacte d'actionnaires liant les différents initiateurs de l'opération définit un mode de gouvernance pour la société fondé sur trois comités issus du Conseil d'Administration.

Ce système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Chacun des trois comités aura pour mission d'émettre des recommandations au Conseil d'Administration dans les domaines relevant de son champ de compétence et sur les sujets proposés par le management ou par le Conseil d'Administration.

Comité Stratégique

Intitulé	Comité Stratégique
Attributions	Il aura pour mission d'apporter au Conseil d'Administration son avis et ses recommandations sur les sujets ayant un impact stratégique sur l'activité de la société et des filiales et portant notamment sur: - les principales orientations stratégiques proposées par le management ou par le Conseil d'Administration ; - les plans d'affaires actualisés annuellement ; - les projets stratégiques industriels, commerciaux ou techniques ayant un impact significatif sur l'activité ; - les partenariats, accords industriels et de coopération avec des partenaires, à impact significatif sur l'activité ; - le budget annuel ; - les acquisitions et cessions d'actifs d'importance significative; et - de manière générale, sur toute décisions essentielles.

Source : Lesieur Cristal SA

Comité d'Audit

Intitulé	Comité d'Audit
Attributions	- examiner les méthodes et principes comptables, s'assurer de leur pertinence, de leur permanence ou du bien-fondé des éventuels changements proposés, et de leur respect ; - procéder à l'examen préalable des comptes et donner un avis sur les projets de comptes semestriels et annuels, préparés par le management en vue de leur validation par le Conseil d'Administration ; - examiner les projets de rapport de gestion du Conseil d'Administration ; - examiner les risques et les engagements hors bilan significatifs ; - examiner le programme d'action annuel et les rapports d'activités de la direction de l'Audit Interne de la société et suivre la mise en œuvre des recommandations passées ; - suggérer au Conseil d'Administration toute recommandation visant à conforter la qualité du contrôle interne de la Société ; - examiner les projets de conventions réglementées ; et - examiner semestriellement les risques liés aux évolutions du BFR et aux lignes de financement disponibles et aux risques liés à la situation de trésorerie de la société et des filiales significatives.

Source : Lesieur Cristal SA

Comité RH

Intitulé	Comité RH
Attributions	▪ donner un avis sur les modalités de fixation de la rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation, plan de stock options) des dirigeants de la société et des filiales ; ▪ donner un avis sur les conditions de recrutement, de rémunération et des contrats des dirigeants de la société et des filiales ; et ▪ examiner les politiques de ressources humaines menées par la société et les filiales, notamment dans les domaines du recrutement, de la rémunération, de la formation et des relations sociales.

Source : Lesieur Cristal SA

PARTIE V. MARCHE DE LESIEUR CRISTAL

I. LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES GRAINES OLEAGINEUSES

I.1 APERÇU GENERAL DES MARCHES DES GRAINES OLEAGINEUSES ET DES PRODUITS DERIVES

La production mondiale de graines oléagineuses en 2011/12 devrait augmenter de manière marginale, mais devrait tout de même dépasser le niveau record enregistré lors de la dernière campagne, même si les prévisions indiquent un recul de la production par rapport à l'année précédente pour deux des principales cultures, le colza et le soja.

La croissance des disponibilités mondiales d'huiles et de farines d'oléagineux pourrait être un peu plus élevée, du fait de l'ampleur des stocks de report de 2010/11. Pour ce qui concerne les prix internationaux des graines et des produits oléagineux, l'évolution des perspectives à court terme et les répercussions de la situation sur les autres marchés ont provoqué des tendances à la baisse ces derniers mois.

Le resserrement prévu de la situation mondiale de l'offre et de la demande devrait entraîner un renforcement progressif des prix des huiles et des farines d'oléagineux. À mesure que progressera la campagne, le marché sera confronté à une diminution du niveau des stocks mondiaux ainsi qu'à une réduction des rapports stock mondiaux-utilisation, à l'inverse des deux dernières campagnes.

I.2 ETAT DES PRIX INTERNATIONAUX DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES

Lors de la campagne de commercialisation 2010/11 (octobre/septembre), les prix internationaux de la plupart des graines oléagineuses et produits dérivés ont augmenté jusqu'en février 2011 et ont atteint des niveaux proches des records enregistrés en 2008 (comme illustrés par les divers indices FAO des prix). Cette hausse des prix s'explique principalement par :

- une série de révisions à la baisse des prévisions concernant la production ;
- la croissance continue de la demande d'huiles végétales comme matière première pour la fabrication de biodiesel ;
- une forte demande d'importation de produits d'oléagineux ;
- la répercussion sur les prix des graines oléagineuses de la situation tendue sur les marchés céréaliers.

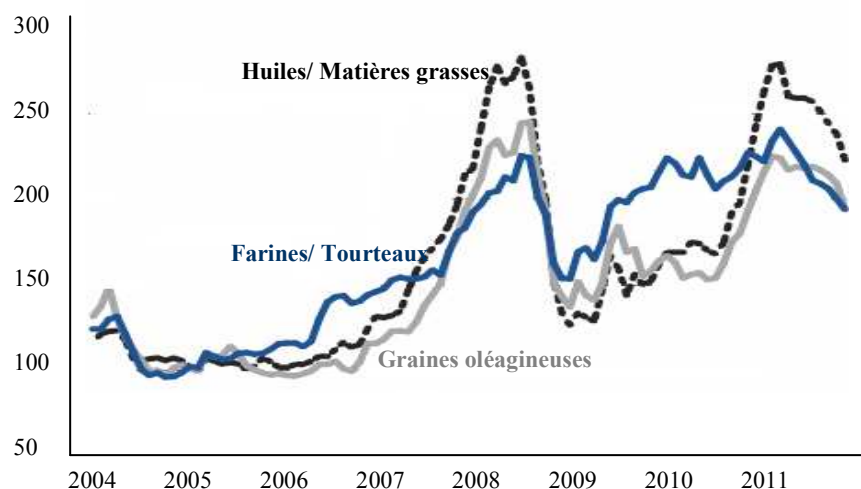
Cependant, après février 2011, les prix internationaux ont entamé une tendance à la baisse, et en septembre, bien qu'encore élevé en termes historiques, les indices de prix concernant les graines oléagineuses, les huiles et les farines avaient chuté de respectivement de 7%, 15% et 17%, par rapport à leurs sommets enregistrés dans le courant de cette campagne. La baisse a suivi l'évolution des perspectives du marché :

- des récoltes de soja plus abondantes que prévues en Amérique du Sud ;
- un redressement de la production d'huile de palme en Asie du Sud-Est après huit mois de faible croissance.

Les indicateurs fondamentaux du marché des graines oléagineuses pour 2011/12 semblent indiquer un renforcement progressif des prix dans le courant de la campagne. La faible croissance des disponibilités mondiales de graines oléagineuses et des produits d'oléagineux (en particulier de tourteaux) devrait coïncider avec une expansion soutenue de la demande mondiale. Par conséquent, si les prévisions actuelles s'avèrent correctes, le marché sera confronté à un abaissement du niveau des stocks mondiaux ainsi qu'à une réduction des rapports stock mondiaux-utilisation, l'inverse de ce qui s'est passé lors des deux dernières campagnes.

Enfin, les marchés des graines oléagineuses continueront d'être influencés par l'évolution de la situation en dehors du complexe des oléagineux, en particulier l'évolution des prix sur les marchés des céréales fourragères et des huiles minérales et les craintes persistantes concernant une récession économique.

Indices FAO mensuels des cours internationaux des graines oléagineuses, des huiles/matières grasses et des farines/tourteaux (2002-2004=100)



Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2011

I.3 ETAT DE LA PRODUCTION MONDIALE DE GRAINES OLEAGINEUSES EN 2011/12

La production mondiale de graines oléagineuses en 2011/12 est provisoirement estimée à 472 millions de tonnes. Bien que ce soit un nouveau volume record, la production devrait enregistrer une croissance de 1% seulement, alors qu'elle avait été de plus de 5% en moyenne au cours des trois dernières campagnes. Le ralentissement serait dû à une baisse de la production de colza et de soja, dont les volumes récoltés devraient baisser de 2%.

La concurrence des céréales et d'autres cultures à des prix attractifs devrait limiter l'expansion des semis de soja cette année. En outre, les perspectives de rendement restent incertaines.

La production mondiale des autres principales graines oléagineuses devrait sensiblement augmenter, en particulier les graines de coton et de tournesol. La croissance de la production de graines de coton devrait être concentrée en Asie du Sud et de l'Est, tandis que celle de graines de tournesol devrait être attribuable à la Fédération de Russie.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la production mondiale des principales graines oléagineuses suivant les estimations de la FAO :

En millions de tonnes	2009/ 10	2010/ 11e	2011/ 12p	Variation 2011/12 par rapport à 2010/ 11
Soja	259,9	265,8	260,7	-1,9%
Coton	39,9	44,8	48,0	6,9%
Colza	61,7	60,7	59,2	-2,5%
Arachides (non décortiquées)	34,9	37,0	37,2	0,5%
Graine de tournesol	32,5	33,1	37,5	13,2%
Palmiste	11,7	12,5	13,1	4,3%
Coprah	5,8	5,0	5,5	9,3%
Total	446,4	458,9	461,2	0,5%

Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2011

Note : Les années fractionnées englobent les récoltes annuelles effectuées à la fin de la première année indiquée pour l'hémisphère nord et les récoltes annuelles effectuées au début de la seconde année indiquée pour l'hémisphère sud. Pour les cultures arbustives, qui sont produites tout au long de l'année, on utilise la production de l'année civile de la seconde année indiquée.

I.4 ETAT DE LA PRODUCTION MONDIALE D'HUILES / MATIERES GRASSES

Impact des stocks sur l'offre en huiles/matières grasses

Les prévisions actuelles concernant la récolte de 2011/12 font état d'une augmentation de 1,5 % de la production mondiale d'huiles et de matières grasses, à 181 millions de tonnes, soit un ralentissement considérable de la croissance par rapport aux trois précédentes campagnes. Le volume d'huile extrait des récoltes de graines oléagineuses devrait augmenter de moins de 1 million de tonnes cette année. Les cultures pérennes, huile de palme en tête, devraient ajouter presque 2 millions de tonnes à la production totale. Le taux de croissance annuel de la production mondiale d'huile de palme est estimé à 3%, nettement inférieur aux précédents taux de croissance, en raison de l'augmentation réduite des superficies où les cultures sont parvenues à maturité.

Les disponibilités mondiales d'huiles et de matières grasses, c'est-à-dire la production de 2011/12 plus les stocks mondiaux de clôture de 2010/11, devraient croître d'environ 2,5%, grâce à des stocks d'ouverture abondants en début de campagne.

Le tableau ci-dessous fourni un aperçu général des marchés des graines et des produits dérivés selon les estimations de la FAO :

En millions de tonnes	2009/ 10	2010/ 11 ^e	2011/ 12 ^p	Variation 2011/12 par rapport à 2011/ 10
TOTAL GRAINES OLÉAGINEUSES				
Production	456,7	469,9	472,0	0,4%
HUILES ET MATIÈRES GRASSES				
Production	172,7	178,6	181,3	1,5%
Disponibilités	196,1	204,9	209,8	2,4%
Utilisation	169,9	175,2	183,6	4,8%
Echanges commerciaux	89,4	90,7	94,4	4,1%
Rapport stock utilisation (%)	15,5%	16,2%	14,5%	-10,5%
FARINES ET TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX				
Production	114,1	117,3	116,9	-0,3%
Disponibilités	128,1	136,3	137,6	1,0%
Utilisation	107,8	113,8	119,1	4,7%
Echanges commerciaux	67,0	69,3	72,3	4,3%
Rapport stock utilisation (%)	17,6%	18,1%	15,1%	-16,6%
Indice FAO des prix (Oct-Sep) (2000-2004=100)				
	2008/ 09	2009/ 10	2010/ 11	Variation 2010/11 par rapport à 2010/ 10
Graines oléagineuses	156	162	215	32,7%
Farines d'oléagineux	180	215	221	2,8%
Huiles	144	173	254	46,8%

Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2011

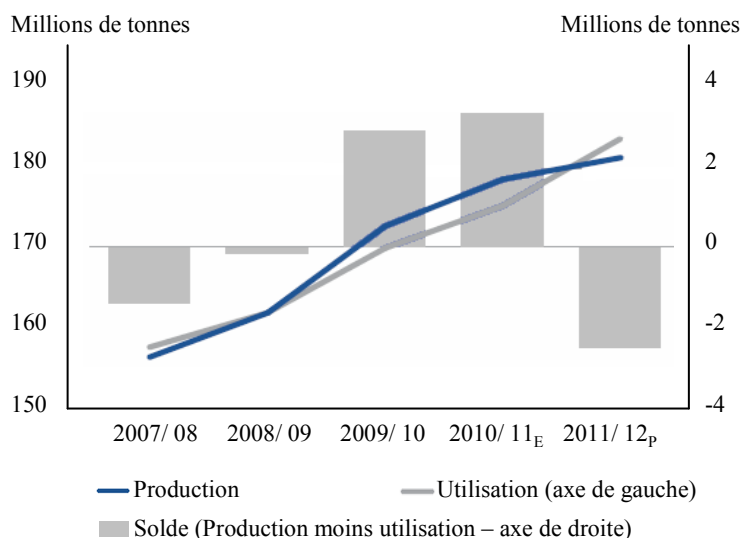
Présentation de la demande et de ses principaux fondements

La demande mondiale d'huiles et de matières grasses devrait continuer de progresser à un taux moyen d'environ 5% en 2011/12 et atteindre 184 millions de tonnes. La croissance économique devrait continuer à stimuler la consommation moyenne d'huile par habitant dans de nombreux pays en développement, en particulier dans les pays émergents. Une nouvelle hausse de la demande de l'industrie du biodiesel dans le monde entier, dont la consommation pourrait croître d'environ 20% par rapport à la précédente campagne, devrait représenter près de la moitié de l'augmentation prévue de la consommation mondiale. Des taux de mélanges obligatoires plus élevés et la création de capacités de production supplémentaires dans plusieurs pays continuent de favoriser la croissance de l'industrie du biodiesel.

En ce qui concerne les produits, l'expansion de la consommation mondiale d'huiles et de matières grasses devrait s'appuyer principalement sur l'huile de soja à des fins alimentaires et comme matière première pour la fabrication de biodiesel, dû notamment à la compétitivité des prix de l'huile de soja suite aux mauvaises récoltes de colza et de tournesol et des disponibilités exceptionnellement réduites d'huile de palme. La demande de l'industrie du biodiesel a de nouveau augmenté, et elle devrait ainsi engendrer la moitié de la hausse prévue de la consommation mondiale. En effet, selon les estimations actuelles, la production de biodiesel devrait représenter cette année environ 12% de l'utilisation totale des huiles et matières grasses, contre un peu moins de 10% l'année dernière.

Le graphique ci-dessous illustre la production et l'utilisation mondiales des huiles/matières grasses :

Production et utilisation mondiales des huiles/matières grasses (en millions de tonnes)



Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2011

À l'instar des années précédentes, l'accroissement de la demande mondiale devrait être en grande partie constatée en Asie. Avec une consommation nationale supérieure à 34 millions de tonnes (presque 9% de plus que la dernière campagne), la Chine devrait confirmer sa position de plus grand consommateur mondial. En Inde, deuxième plus grand consommateur de l'Asie, la croissance annuelle devrait être inférieure à 4%, alors qu'en Indonésie l'utilisation devrait progresser de plus de 10%, reflétant un nouvel essor de l'industrie du raffinage de l'huile de palme dans le pays. La consommation devrait continuer de progresser en Amérique du Sud, stimulée par l'Argentine et surtout le Brésil.

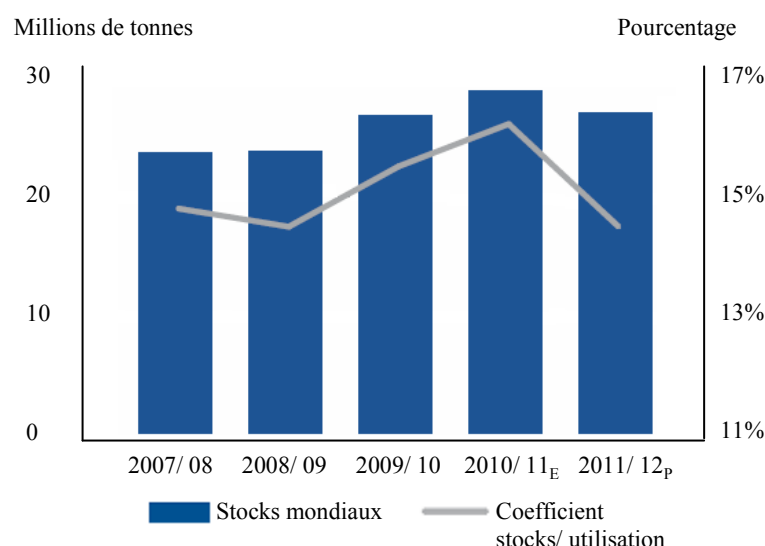
Equilibre actuel de l'offre et la demande mondiale

Contrairement aux deux dernières campagnes, la production mondiale devrait être inférieure à la demande totale en 2011/12. Le déficit, estimé à environ 2,4 millions de tonnes, devrait provoquer une diminution des stocks mondiaux. Les stocks mondiaux de clôture (qui comprennent les stocks d'huiles et de matières grasses, plus l'huile contenue dans les graines entreposées) devraient diminuer de 5%, à moins de 27 millions de tonnes.

En ce qui concerne les principaux pays qui détiennent des stocks, les réserves devraient diminuer de manière significative aux États-Unis, afin de compenser le recul de la production et en Chine, pour satisfaire la croissance de la consommation. La réduction des stocks mondiaux, conjuguée à la hausse prévue de la consommation mondiale, devrait faire baisser le rapport stocks-utilisation à un niveau inférieur à 15%, proche du seuil critique observé au cours de la crise alimentaire en 2008. Si ces prévisions sont confirmées, le marché international des huiles et des matières grasses devrait être caractérisé par des prix fermes en 2011/12.

L'évolution des stocks mondiaux de clôture et rapport stocks-utilisation des huiles/matières grasses (y compris les huiles contenues dans les graines entreposées) se présente comme suit :

Stocks mondiaux de clôture et rapport stocks-utilisation des huiles/matières grasses (en millions de tonnes)



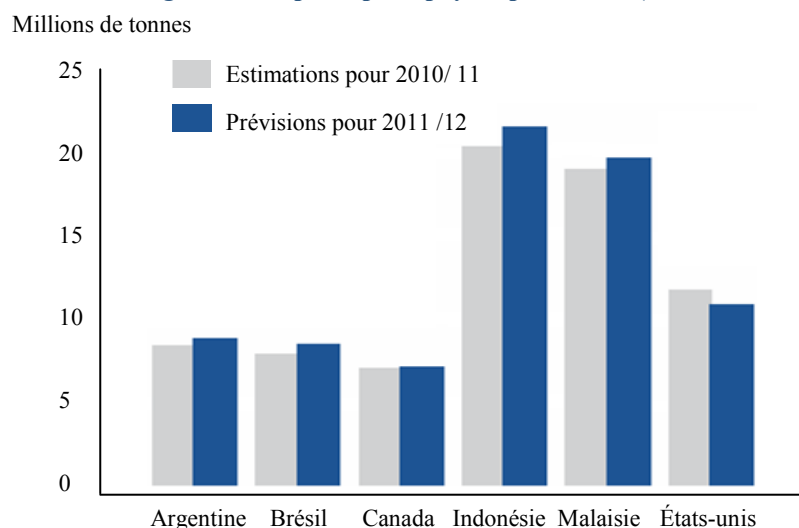
Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2011

Présentation des échanges des huiles et matières grasses en 2011/12

En 2011/12, le commerce mondial des huiles et matières grasses (y compris l'huile contenue dans les graines oléagineuses commercialisées) devrait augmenter de près de 4 millions de tonnes, soit d'environ 4%.

Le graphique ci-dessous illustre les exportations d'huiles/matières grasses des principaux pays exportateurs (y compris l'huile contenue dans les graines exportées) se présente comme suit :

Exportations d'huiles/matières grasses des principaux pays exportateurs (en millions de tonnes)



Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2011

Environ la moitié de la hausse prévue devrait concerner l'huile de palme, avec des disponibilités à l'exportation record en Indonésie, qui devraient entraîner une augmentation de 6% de ses expéditions. La progression des exportations de la Malaisie devrait être beaucoup moins importante qu'en Indonésie, en raison de la croissance plus faible de sa production nationale.

Contrairement à ces dernières années, l'huile de soja devrait jouer un rôle limité dans l'expansion commerciale de cette campagne, car la hausse prévue des exportations en provenance d'Amérique du Sud devrait être largement compensée par une baisse des expéditions en provenance des États-Unis.

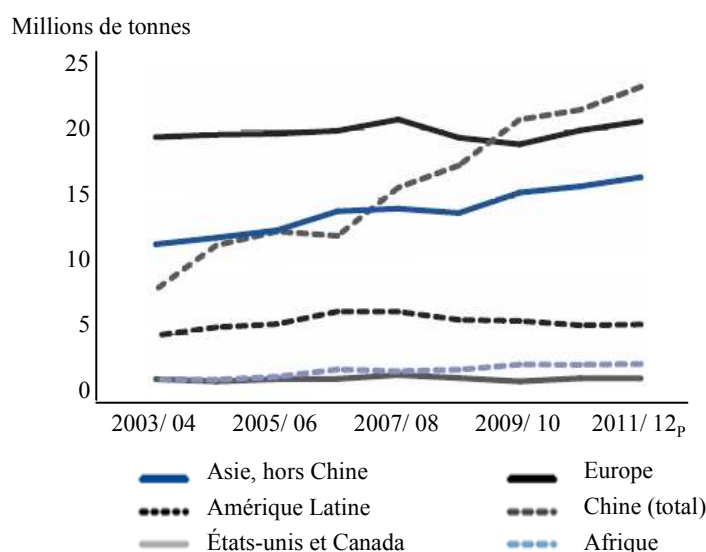
En revanche, le commerce d'huile de tournesol devrait enregistrer une forte croissance, en raison de l'essor de la production de graines de tournesol dans les pays de la CEI. Plus de la moitié de l'ensemble de la production de la Fédération de Russie et de l'Ukraine devrait arriver sur le marché mondial.

Comme pour le soja, la contribution du colza à l'expansion du commerce mondial devrait être limitée, principalement en raison de l'absence de croissance de la production au Canada. En ce qui concerne les importations mondiales d'huiles et de matières grasses, l'essentiel de la croissance prévue en 2011/12 devrait avoir lieu en Asie, principalement en Chine et en Inde. Les importations de la Chine devraient augmenter de près de 10%, et atteindre plus de 21 millions de tonnes (y compris l'huile contenue dans les graines oléagineuses importées). Cette hausse des importations s'explique par la croissance continue de la population et des revenus, alors que la production domestique de graines oléagineuses ne croît pas. La Chine, comme l'Inde, devraient rester fortement tributaires des importations pour satisfaire les besoins de la consommation intérieure.

Dans l'UE, une augmentation marquée des importations est fort probable, étant donné la faible récolte de colza cette année et une demande en hausse de l'industrie du biodiesel. Selon les prévisions actuelles, plus de la moitié des besoins de consommation d'huiles et de matières grasses de l'UE devrait être satisfaite par le biais d'importations.

L'évolution des importations totales d'huiles/matières grasses par région ou pays principal (y compris l'huile contenue dans les graines importées) se présente comme suit :

Importations totales d'huiles/matières grasses par région ou pays principal (en millions de tonnes)



Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2011

II. LE MARCHÉ MAROCAIN DES GRAINES OLEAGINEUSES

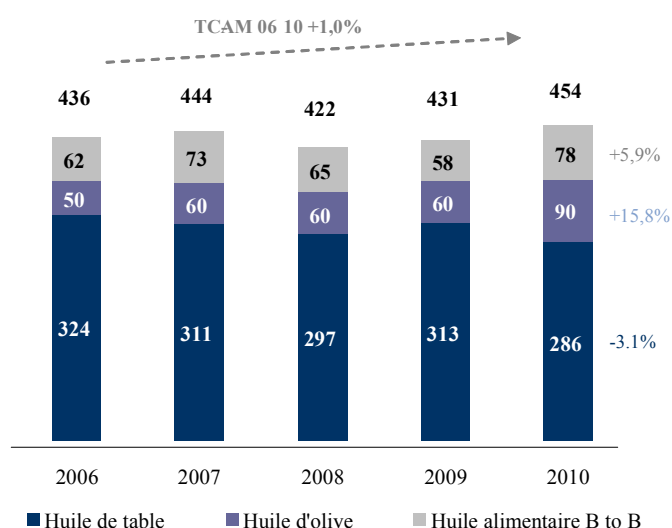
II.1 EVOLUTION HISTORIQUE DE LA CONSOMMATION NATIONALE

Le marché marocain de l'huile alimentaire s'est maintenu dans un contexte de marché marqué par de très fortes turbulences (hausse / forte volatilité des prix des matières premières depuis 2006). Cette résilience est notamment due aux caractéristiques intrinsèques de ce marché :

- une très faible élasticité des prix donnant ainsi aux acteurs du marché une flexibilité tarifaire significative dans un environnement compétitif normalisé ;
- une augmentation des cours internationaux de matières premières, qui a été (partiellement) répercutée dans les prix de vente, particulièrement en 2008 (les prix de vente ont ainsi augmenté de plus de 40 % en 2008), sans impact notable sur les volumes consommés ;
- une disponibilité très importante sur le marché de l'huile d'olive à des prix historiquement bas depuis 2009, ayant conduit à une certaine déstabilisation des marchés des huiles de table.

L'évolution de la consommation de l'huile alimentaire entre 2006 et 2010 (en KT) se présente comme suit :

Consommation de l'huile alimentaire 2006-2010 (KT)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

La consommation globale d'huile alimentaire s'inscrit globalement en hausse moyenne de 1,0% entre 2006 et 2010. La croissance de la consommation repose sur l'effet combiné des évolutions suivantes :

- la progression de 15,8% de la consommation d'huile d'olive. Cette progression a été particulièrement marquée en 2010 du fait de récoltes exceptionnelles ayant eu pour effet de tirer les prix de vente de l'huile d'olive vers le bas et de favoriser ainsi la substitution partielle de la consommation d'huile de table par celle d'huile d'olive ;
- la relative stabilité de la consommation d'huile de table entre 2006 et 2009 (TCAM de -1,1%) et un recul marqué de la consommation de l'huile de table en 2010 (-8,6% par rapport à 2009) du fait de l'abondance de l'huile d'olive et du phénomène de substitution qui en a résulté ;
- la croissance sur la période de la consommation d'huile alimentaire B to B de 5,9% tirée par la demande croissante de l'industrie agroalimentaire, principalement des industries du biscuit, de la conserve et de la peinture.

II.2 PRESENTATION DU MARCHÉ DE L’HUILE ALIMENTAIRE AU MAROC

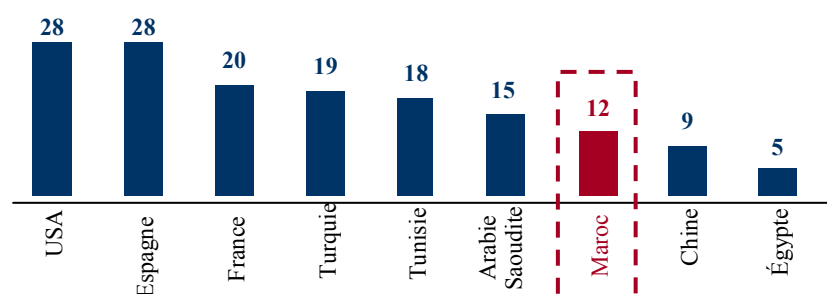
II.2.1 Principales caractéristiques

Le niveau total de consommation d’huile alimentaire par habitant varie entre 5 kg et 28 kg d’un pays à l’autre. En excluant les volumes destinés aux industries de transformation (BtoB), la consommation annuelle d’huile alimentaire est comprise dans une fourchette de 10 kg à 12 kg par habitant au niveau mondial, avec toutefois certaines différences régionales.

Au Maroc, la consommation totale (y compris le BtoB) se situe à un niveau proche de 12 kg par habitant. Ce marché dispose ainsi d’un potentiel de croissance significatif comparé aux niveaux de consommation observés dans des pays comparables (Tunisie, Turquie, etc.). Le différentiel de consommation s’explique d’une part par des habitudes culinaires différentes mais aussi par l’importance de la consommation des industriels, celle-ci demeurant liée au degré de développement des industries agroalimentaires.

Le graphique ci-dessous illustre la consommation d’huile de table au Maroc comparativement à d’autres pays :

Consommation d’huile alimentaire par habitant (kg / habitant)



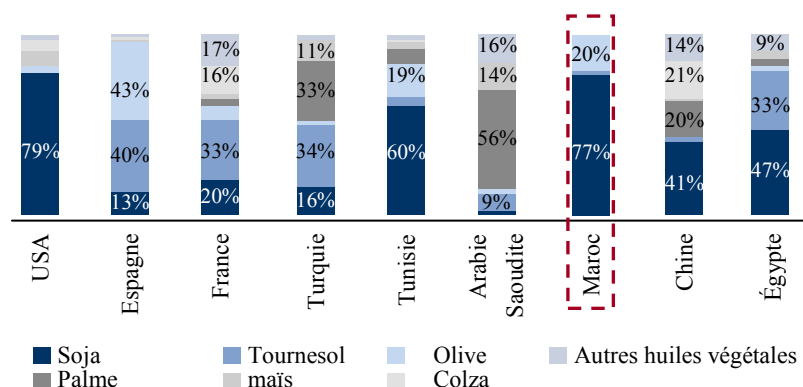
Source: FAO, Roland Berger
 Note : Consommation 2007

La consommation d’huile alimentaire se caractérise par des caractéristiques régionales propres, en termes non seulement de volumes mais également de variétés consommées, qui tiennent notamment aux habitudes nutritionnelles, traditions culinaires, cultures locales et niveau des récoltes, ou encore à la réglementation.

Le marché marocain se caractérise par une consommation dominée par l’huile de soja, qui représente entre 2/3 et 3/4 de la consommation totale (en cela similaire aux marchés américain, tunisien et dans une moindre mesure égyptien). L’importance de la part de l’huile de soja est principalement liée à son prix, relativement plus abordable que l’huile de maïs ou de colza. L’huile d’olive, dont la consommation est étroitement corrélée aux dynamiques de disponibilité et de prix, peut ainsi représenter jusqu’à 20% de la consommation totale selon les conditions de marché et le niveau des récoltes.

Le graphique ci-dessous dresse un comparatif des variétés d'huile consommées par pays :

Variétés d'huiles consommées par pays (BtoC) - 2007

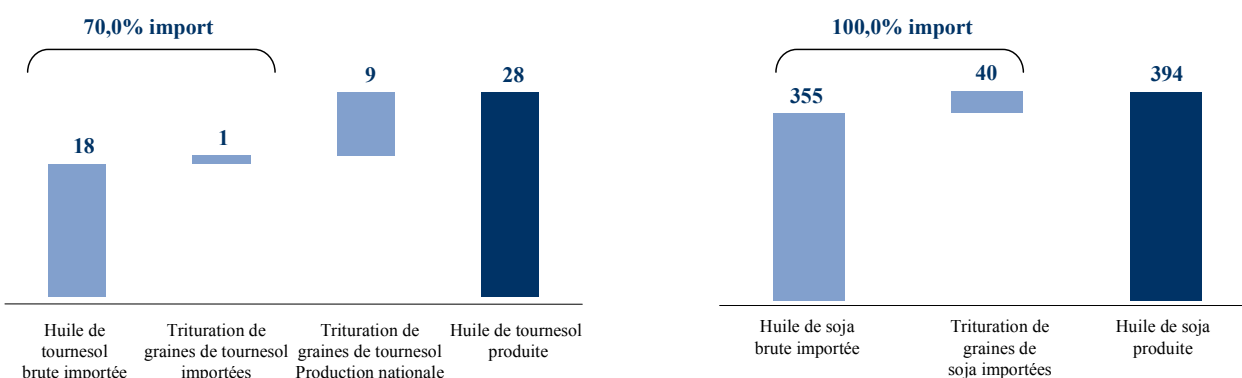


Source: FAO, Roland Berger

Enfin, le marché marocain d'huile alimentaire dépend largement de l'approvisionnement international des matières premières, dans la mesure où l'intégralité du soja et une part significative du tournesol à la base des huiles consommées sont importées.

Le schéma illustre la prédominance de l'import dans le mode d'approvisionnement des matières premières dans la production nationale de l'huile de tournesol et de soja :

Production nationale d'huile de soja et de tournesol et part de l'import (en KT) - 2010



Source: Estimations Lesieur Cristal

II.2.2 Un marché caractérisé par une faible élasticité des prix

Le marché de l'huile alimentaire a représenté, 454 KT (BtoB inclus) en 2010, dont environ 65% d'huile de table, 20% d'huile d'olive et le reste destiné aux marchés B toB.

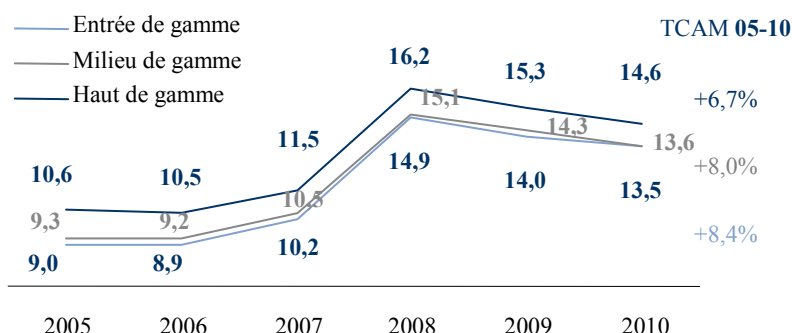
La consommation d'huile alimentaire a enregistré une légère croissance en volumes consommés, de près de 1% ; d'une année sur l'autre, du fait de sa nature de produit de base pour le consommateur. Elle est également relativement stable en structure, l'huile de table ayant représenté environ 70%-75% au cours des 5 dernières années sauf en 2010 où celle-ci est descendue à 65% due à une très forte augmentation de la consommation d'huile d'olive (+50%), portée par une plus grande disponibilité de celle-ci.

Cette stabilité s'est maintenue au cours de la période récente et ce, malgré un contexte marché particulièrement mouvementé et difficile marqué par :

- la hausse des prix des matières premières depuis 2006 ;
- le rattrapage sur les prix de vente, particulièrement en 2008 (+ 40 %) ;
- la disponibilité croissante de l'huile d'olive sur le marché depuis 2009.

Le graphique suivant montre l'évolution des prix indicatifs de l'huile de table par segment :

Prix indicatifs de l'huile de table par segment (Dh/L)



Source: Estimations FAO

Ces forts mouvements n'ont pas modifié de manière notable les niveaux de consommation observés. L'analyse de l'évolution comparée au cours des dernières années des volumes consommés et des prix de vente confirme ainsi le caractère structurellement inélastique de ce marché. Cette caractéristique donne aux opérateurs une flexibilité tarifaire dans un environnement compétitif normalisé.

II.2.3 Un marché de l'huile de table segmenté

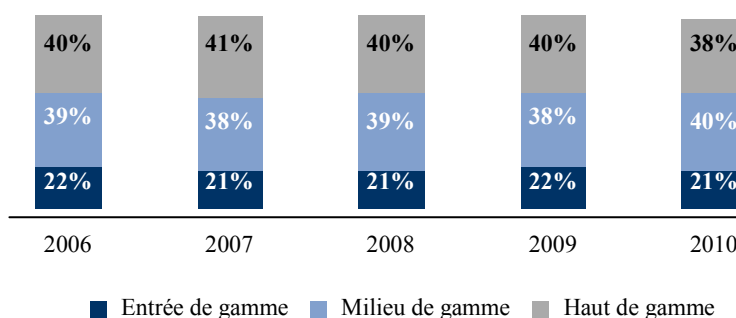
a. Consommation par gamme

Le marché marocain des huiles alimentaires est structuré par gamme et positionnement-prix. Les marques haut de gamme représentent environ 40% des volumes consommés, tandis que les huiles de table d'entrée de gamme ne captent qu'à peine plus de 20% du marché national. Cette structure de consommation a été relativement stable au cours des cinq dernières années. L'importance de l'offre premium ou haut de gamme montre ainsi clairement que la qualité du produit est au centre des préoccupations du consommateur et constitue un facteur déterminant de son acte d'achat, au même titre que la notoriété des marques.

La différence entre les gammes d'huile de table tient principalement à la graine utilisée pour la production de l'huile : par exemple l'huile de tournesol est réputée plus nutritive, d'où son positionnement haut de gamme. Dans une moindre mesure, la différence peut également tenir du taux de vitamine des produits.

Le graphique ci-dessous illustre la segmentation du marché marocain de l'huile de table au Maroc par catégorie :

Segmentation du marché de l'huile de table (volumes)



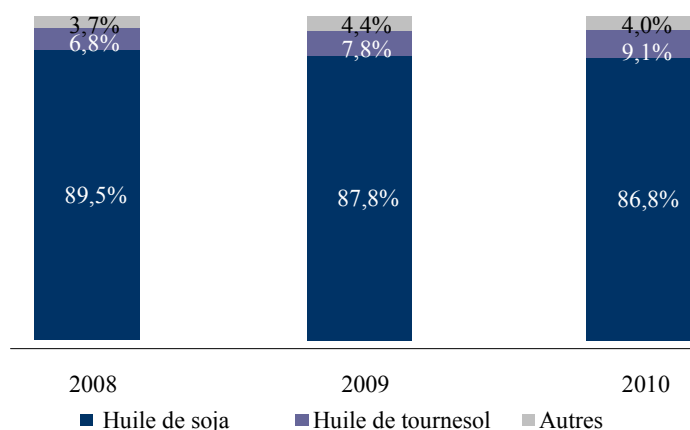
Source: Lesieur Cristal, Nielsen, Roland Berger

b. Consommation par type d'huile

La consommation d'huile de table au Maroc se caractérise par la prédominance de l'huile de soja dans les volumes d'huile de table consommés à l'échelle nationale.

Ainsi l'huile de soja représente près de 87,0% des volumes d'huile de table vendus devant l'huile de tournesol qui représente 9,1% de la consommation.

Consommation nationale d'huile de table par type d'huile (volumes en %)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

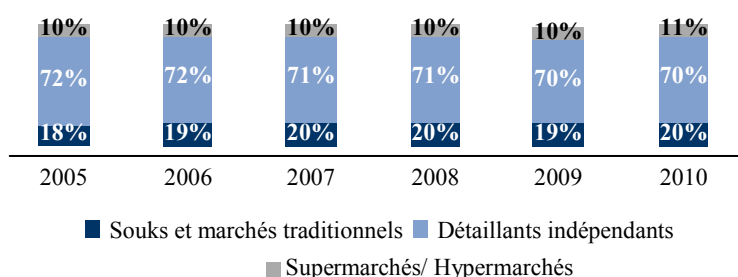
La principale raison de la prédominance de l'huile de soja réside dans son prix relativement plus accessible que les huiles de tournesol, de maïs ou de colza.

c. Réseau de distribution

La distribution d'huiles alimentaires au Maroc est extrêmement fragmentée dans la mesure où près de 70% de celle-ci (en valeur) est assurée par des détaillants indépendants, seuls 11% passant par des circuits de distribution modernes (supermarchés et hypermarchés). La maîtrise de ce maillon de la chaîne de valeur (et notamment la capacité à approvisionner correctement un univers de distributeurs très atomisé) devient dès lors un véritable facteur clé de succès pour les opérateurs du marché.

Ci-dessous la ventilation des ventes d'huile par canal de distribution :

Ventes d'huile par canal de distribution (MDh)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen, Roland Berger

La distribution est structurée autour de différents canaux :

- Supermarchés/ Hypermarchés (85¹⁶) ;
- Détaillants indépendants (120 000³), incluant les zones rurales ;
- Grossistes et semi-grossistes (3 000³) ;
- Souks (900³).

¹⁶ Données estimées indicatives

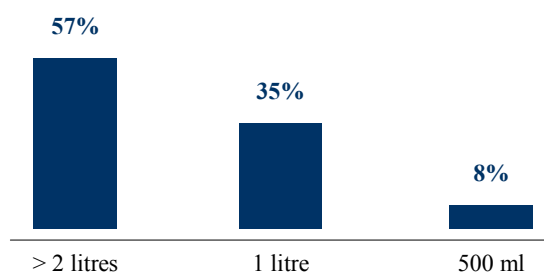
La distribution dite « traditionnelle » (souks, grossistes / semi-grossistes, détaillants) demeure ainsi prépondérante et bien qu'en forte croissance en termes de nombre de points de vente, la contribution en valeur des canaux de distribution dits « modernes » (supermarchés et hypermarchés) est restée globalement stable depuis 2005.

d. Typologie de la consommation

Le consommateur marocain est extrêmement sensible aux marques, et y est en général très fidèle. Le taux de fidélité à la marque pour les huiles alimentaires est ainsi estimé à environ 80%¹⁷. Ce niveau de fidélité constitue indéniablement un atout clé et une véritable barrière à l'entrée pour les marques fortes présentes sur le marché. Les études montrent ainsi une très faible proportion de consommateurs passant d'une marque à une autre, ou essayant indistinctement différentes marques d'huile.

Par ailleurs, le consommateur marocain privilégie les formats supérieurs à 2 litres (environ 57% des volumes vendus), ce qui peut être vu non seulement comme une habitude de consommation propre au marché marocain, mais également comme une manifestation de son attachement à la marque consommée.

Consommation par contenance (2010)



Source : Nielsen

¹⁷ Source : Nielsen

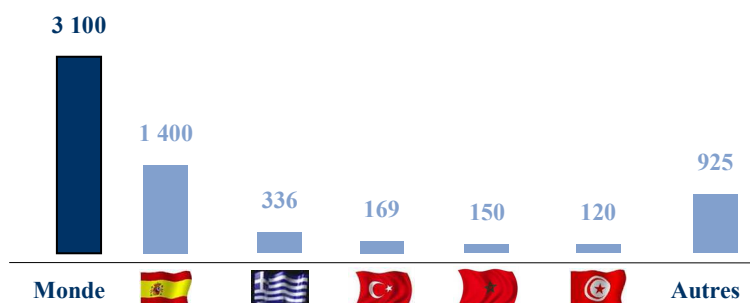
II.3 PRESENTATION DU MARCHÉ DE L'HUILE D'OLIVE AU MAROC

II.3.1 Principales caractéristiques du marché

Alors que la production nationale d'huile d'olive était comprise entre 60 KT et 95 KT entre 2007 et 2009, le Maroc, qui dispose d'une surface oléicole de 784 000 hectares¹⁸, a connu en 2010 une récolte d'olives exceptionnelle portant cette production à environ 150 KT. Le Maroc s'est ainsi hissé cette année-là à la place de 4^{ème} producteur mondial d'huile d'olive, derrière l'Espagne, la Grèce et la Turquie, et devant la Tunisie.

Le graphique ci-dessous positionne la production oléicole marocaine dans une perspective mondiale :

Production mondiale d'huile d'olive 2009/ 2010 (KTonnes)



Source: Conseil International de l'huile d'olive

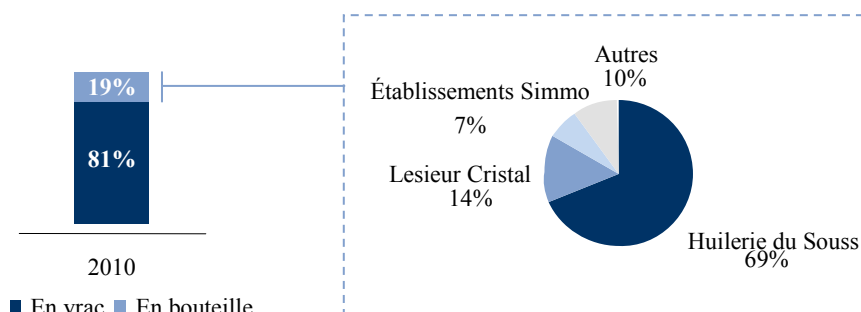
Le rendement des récoltes d'olives influence directement la disponibilité d'huile d'olive sur le marché et par conséquent les prix de vente. En 2010, les récoltes ont ainsi fourni un volume significatif, entraînant une baisse de plus de 20% des prix de vente. En outre, le niveau des prix de l'huile d'olive influencent significativement les choix du consommateur, notamment dans son arbitrage huile d'olive / huile de table : l'huile d'olive étant considéré comme un produit plus « premium », le consommateur aura à la privilégier dès lors que son prix de vente devient suffisamment attractif.

II.3.2 Structure du marché de l'huile d'olive

Le vrac reste le format le plus commercialisé sur le marché de l'huile d'olive, totalisant plus de 80% des volumes. Dans l'esprit du consommateur marocain, l'huile d'olive en vrac bénéficie encore d'une image d'authenticité et de tradition.

L'huile embouteillée reste néanmoins la meilleure garantie de qualité, de traçabilité et de sécurité alimentaire. Sa part de marché devrait continuer sa progression parallèlement à la prise de conscience par les consommateurs de ses qualités supérieures.

Structure du marché de l'huile d'olive (consommation en volume)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

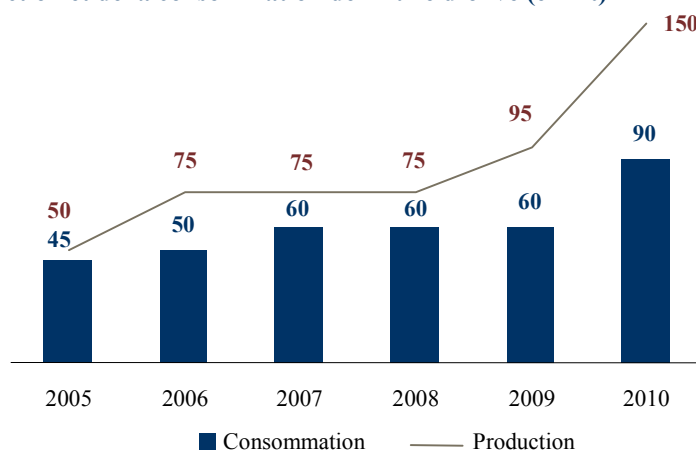
¹⁸ Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

Une autre caractéristique du consommateur marocain tient à sa fréquence d'achat d'huile d'olive. Celui-ci a en effet tendance à acheter en une fois ou deux dans l'année l'équivalent de sa consommation annuelle d'huile d'olive.

II.3.3 Évolution du marché de l'huile d'olive

Le marché de l'huile d'olive a enregistré, entre 2005 et 2010, une progression annuelle moyenne de 14,9% tirée principalement par une récolte exceptionnelle durant l'année 2010 grâce à des conditions météorologiques favorables.

Évolution de la production et de la consommation de l'huile d'olive (en Kt)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen, Roland Berger

II.4 ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU MARCHÉ MAROCAIN DE L'HUILE EN BOUTEILLE

Le marché marocain des huiles alimentaires est dominé par un nombre relativement restreint d'opérateurs. Avec sa présence sur les marchés d'huile de table et d'huile d'olive et ses niveaux de part de marché, Lesieur Cristal apparait comme le leader du marché marocain des huiles alimentaires.

Le ci-dessous dresse un panorama du paysage concurrentiel dans lequel évolue Lesieur Cristal :

Entreprise	Situation	Part de marché (Vol.)		Principales marques	Capacité de fabrication locale		Positionnement dans la chaîne de valeur							
		2010			Trituration (tonnes/an)	Raffinage (tonnes/an)	Matières premières			Distribution				
		Huile de table	Huile d'olive				En amont	Importation	Trituration	Raffinage	Marketing	Grossistes	Directe	
	Casablanca	 60%	 14%	• Lesieur ; • Cristal ; • Huilor ; • Oleor ;	• Mabrouka ; • Zitouna ; • Salam ; • Jawhara..	300 000	460 000	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Agadir/ Fès	 21%	 69%	• Lousra ; • Lio ; • Oued Souss ; • Tassaout.		300 000	275 000		✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Berrechid	 14%		• Afia ; • Hala.		-	90 000		✓		✓	✓	✓	✓
	Fès	 4%		• Siof		-	45 000		✓		✓	✓	✓	✓
	Meknès	 0.2%	 1%	• Aicha		-	30 000		✓		✓	✓	✓	✓

Source: Lesieur Cristal, Nielsen

Marché de l'huile de table

Avec une part de marché d'environ 60% en 2010 (en volumes), Lesieur Cristal est le leader du marché marocain de l'huile de table. Doté des plus grandes capacités de trituration et de raffinage du secteur, le groupe se positionne sur l'ensemble de la chaîne de valeur (y compris sur l'amont agricole) et bénéficie ainsi du plus fort taux d'intégration du marché.

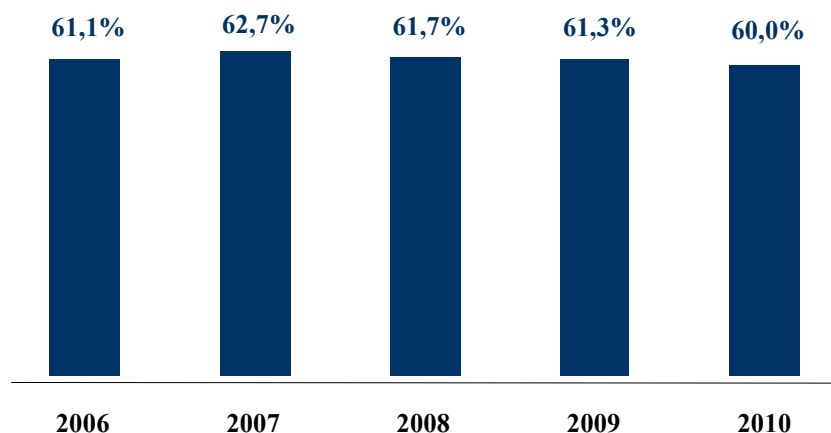
Les Huileries du Souss Bel Hassan occupe la deuxième place en termes de volumes vendus, avec une part de marché de près de 21% en 2010. Seul acteur avec Lesieur Cristal à disposer d'une capacité de trituration (300 000 tonnes par an), la société est également présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur, à la notable exception de l'amont agricole.

Savola Maroc, troisième acteur du marché avec une part de marché d'environ 14% en 2010, est la filiale locale du conglomerat saoudien Savola, groupe diversifié (huile alimentaire, distribution, sucre, immobilier etc.), présent dans plusieurs pays de la zone MENACA (Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie Centrale). Savola n'a pas de présence dans l'amont agricole, ni de capacités de trituration propres au Maroc.

Enfin, Siof et la Conserverie de Meknès sont les deux autres acteurs du secteur, détenant respectivement 4% et 0,2% de part de marché. Ils ne sont présents ni dans l'amont agricole, ni dans la trituration de graines.

Le graphique suivant retrace l'évolution de la part de marché de Lesieur Cristal sur le marché de l'huile entre 2005 et 2010 :

Évolution de la part de marché de Lesieur Cristal dans l'huile de table (%)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

Marché de l'huile d'olive

La structure du marché marocain de l'huile d'olive embouteillée est encore davantage concentrée. Lesieur Cristal y occupe la deuxième place avec une part de marché de 14% en volumes, derrière les Huileries du Souss Bel Hassan, leader du marché avec 69% de part de marché. Les Etablissements Simmo et les Conserveries de Meknès suivent Lesieur Cristal, avec respectivement 7% et 1% du marché.

III. LE MARCHÉ NATIONAL DES SAVONS

III.1 STRUCTURE ET SEGMENTATION DU MARCHÉ

Le marché des savons se structure autour de deux segments principaux :

- les savons corporels ;
- les savons de ménage.

III.2 LE MARCHÉ DE L'HYGIÈNE CORPORELLE / DES SAVONS CORPORELS

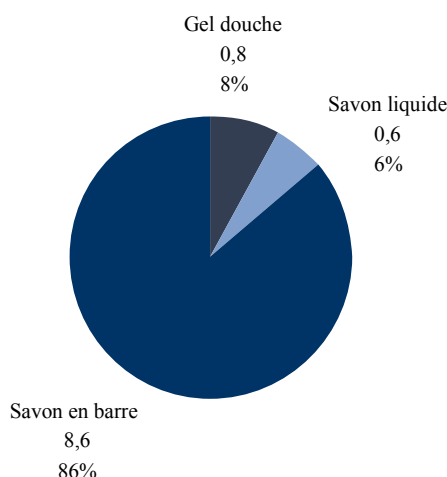
III.2.1 Présentation générale

Le marché de l'hygiène corporelle se décline globalement sous trois formes de produits qui structurent la segmentation du marché :

- *les gels douche* - Représentant actuellement une part relativement faible dans la consommation des produits d'hygiène corporelle (8% des volumes vendus en 2010) ;
- *les savons liquides* - Ils représentent encore une part marginale des volumes consommés sur le marché marocain (6% des volumes vendus en 2010) ;
- *les savons durs* - Ils demeurent aujourd'hui la forme de produit largement privilégiée par les consommateurs marocains, représentant près de 86% des volumes vendus en 2010. Il bénéficie d'un positionnement prix très favorable par rapport aux savons liquides ou aux gels douche (les produits proposant un bon rapport qualité-prix représentent 85% du segment).

Le graphique ci-après présente la structure de la consommation, en volume, du marché marocain de l'hygiène corporelle au titre de l'année 2010 :

Structure de la consommation sur le marché marocain de l'hygiène corporelle – 2010 (en Kt)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

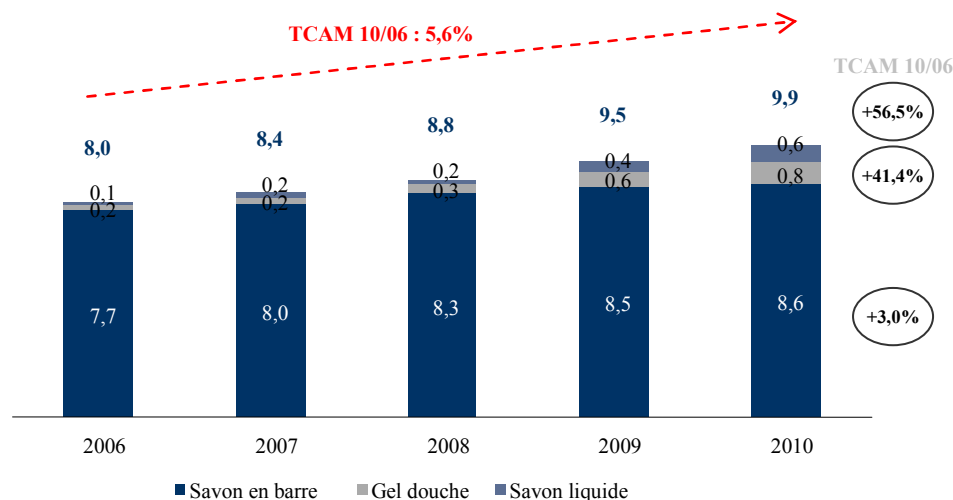
III.2.2 Évolution du marché de l'hygiène corporelle

Le marché marocain de l'hygiène corporelle a représenté en 2010 environ 10 000 tonnes de produits vendus pour une valeur de 363 MDh.

Porté par une sophistication croissante, par l'évolution des habitudes de consommation ainsi que par l'accroissement du pouvoir d'achat, ce marché a connu une croissance très soutenue au cours des quatre dernières années, tant en volumes (+6% de croissance annuelle moyenne entre 2006 et 2010) qu'en valeur (+14% de croissance annuelle moyenne sur la même période), favorisée notamment par le double effet des augmentations de prix et d'une proportion croissante de produits à

plus forte valeur ajoutée. Le graphique suivant retrace l'évolution annuelle du marché marocain en volume entre 2006 et 2010 :

Évolution du marché national de l'hygiène corporelle entre 2006 et 2010 (Kt)

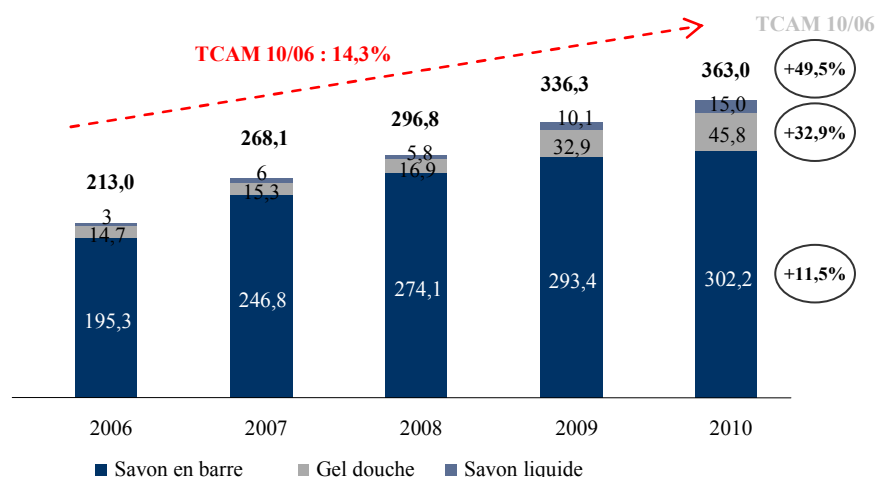


Source: Lesieur Cristal, Nielsen

En valeur, la consommation s'est accrue de 14,3% en moyenne, tirée en cela par la croissance significative des segments gel douche et savon liquide, caractérisés par des positionnements prix plus élevés.

L'évolution annuelle du marché marocain en valeur pour la période allant de 2006 et 2010 est présentée dans le graphique ci-après :

Évolution du marché national de l'hygiène corporelle (en valeur) entre 2006 et 2010 (MDh)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

III.2.3 Environnement concurrentiel

L'environnement concurrentiel du marché marocain de l'hygiène corporelle se structure autour de deux types d'acteurs :

- Des acteurs locaux, tels que Lesieur Cristal ou les laboratoires Azbane, commercialisant des marques bénéficiant d'une très forte notoriété locale ;
- Des acteurs internationaux (Unilever, Colgate-Palmolive, Henkel, Reckitt Benckiser), leaders du secteur de l'hygiène corporelle au niveau mondial, commercialisant sur le marché marocain une ou plusieurs marques internationales, et en général davantage positionnées sur les produits à plus forte valeur ajoutée tels que les savons liquides ou les gels douche (Dettol, Dove, Lux, Palmolive, Fa).

Sur le segment des savons durs, qui reste aujourd'hui le format le plus consommé sur le marché marocain, Lesieur Cristal occupe une position de leader avec sa marque Taous, qui bénéficie d'une part de marché de près de 75% (en volumes), loin devant Dettol, numéro deux du marché avec 5% de part de marché (au même niveau que Dove).

III.3 LE MARCHÉ DE LA LESSIVE / DES SAVONS DE MENAGE

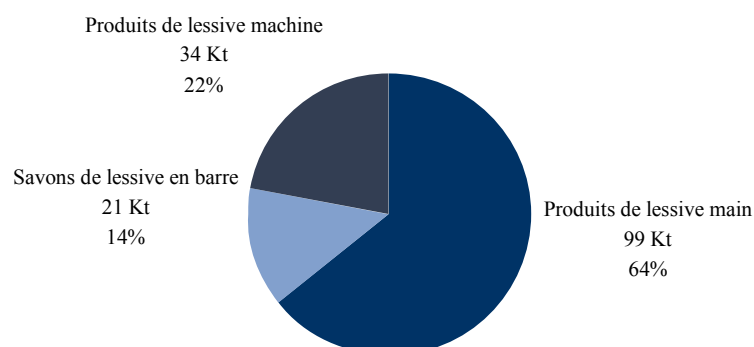
III.3.1 Présentation générale

Le marché de la lessive se structure en deux principaux segments :

- *les produits de lessive main* - Ceux-ci se présentent sous trois formes : lessive en poudre, savon dur ou pâte. Forme d'utilisation traditionnellement la plus répandue et perçue par le consommateur comme répondant aux promesses du produit (efficace / performant), ce segment domine encore largement le marché avec près de 80% des volumes vendus en 2010. Segment mature, ce marché a connu une croissance annuelle moyenne de 2,6% entre 2005 et 2010 (en volumes), résistant ainsi au développement rapide des produits concurrents, notamment les produits de lessive machine.
- *les produits de lessive machine* - Destinés à un usage en machine à laver, ces produits ont connu une croissance annuelle moyenne très soutenue de 15,4% entre 2005 et 2010, tirée par le taux d'équipement croissant des ménages marocains en machines à laver. Ce marché représentait 22% des volumes vendus en 2010.

Le graphique ci-après présente la structure de la consommation, en volume, du marché marocain de la lessive en 2010 :

Structure du marché marocain de la lessive en 2010 (en Kt)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

III.3.2 Évolution du marché de la lessive

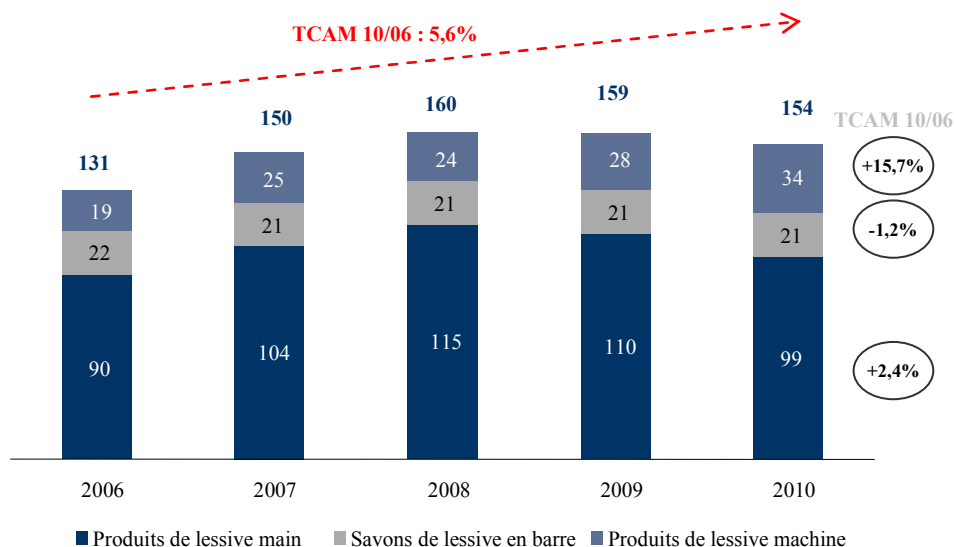
Le marché marocain de la lessive a représenté en 2010 environ 154 000 tonnes de produits vendus pour une valeur de plus de 3 milliards Dh.

Relativement peu sensible aux cycles économiques, ce marché a été globalement stable en volumes au cours des trois dernières années (la légère décroissance est principalement due à la mise sur le marché de produits plus « compacts¹⁹ ») mais en croissance d'environ 6% par an en moyenne depuis 2006. Il a par ailleurs bénéficié d'une croissance en valeur relativement soutenue (+7,9% par an en moyenne entre 2006 et 2010), portée par des produits à plus forte valeur ajoutée.

¹⁹ Produits plus concentrés en principe actif permettant de réduire le volume moindre

Entre 2006 et 2010, l'évolution annuelle du marché marocain en volume se présente comme suit :

Évolution du marché national de la lessive (en volume) entre 2006 et 2010 (Kt)



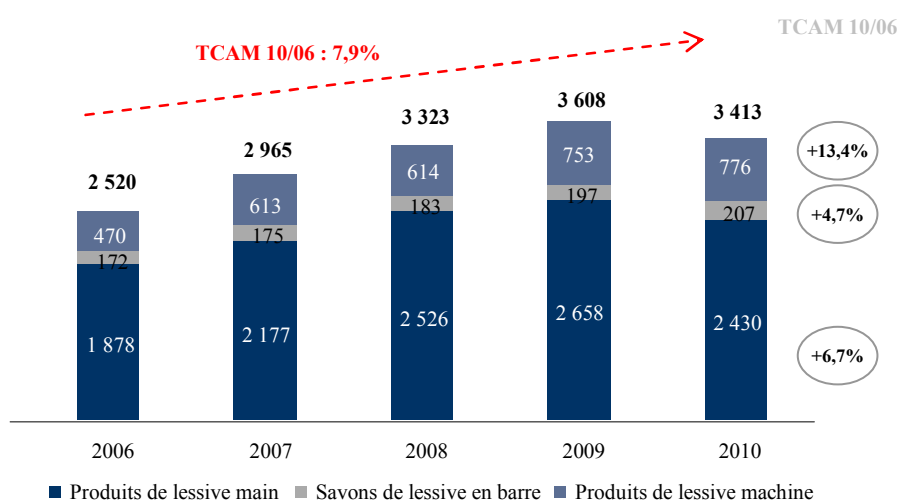
Source: Lesieur Cristal, Nielsen

Le segment des produits de lessive machine a été le segment le plus dynamique au cours des dernières années et devrait le rester à moyen / long terme, porté par la croissance structurelle du taux d'équipement des ménages en machine à laver.

Le sous-segment des savons durs, sur lequel Lesieur Cristal opère, a représenté en 2010 un volume d'environ 20 000 tonnes pour une valeur d'un peu plus de 200 MDh. Stable en volumes, ce marché a bénéficié au cours des quatre dernières années d'une dynamique de prix favorable ayant entraîné une croissance annuelle moyenne, en valeur, d'environ 5% entre 2006 et 2010.

Le graphique suivant présente l'évolution, en valeur, du marché national de la lessive entre 2006 et 2010 :

Évolution du marché national de la lessive (en valeur) entre 2006 et 2010 (MDh)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

IV. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Le marché marocain de la lessive se structure autour d'un nombre limité d'acteurs :

- Deux acteurs locaux (Lesieur Cristal et Oni), distribuant des marques bénéficiant d'une forte notoriété locale, positionnés exclusivement sur le segment historique et traditionnel des produits de lessive main ;
- Deux groupes internationaux (Procter & Gamble et Unilever), distribuant une ou plusieurs marques (Tide, Ariel, Omo, Skip), présentes sur les deux segments du marché main et machine.

PARTIE VI. ACTIVITE DE LESIEUR CRISTAL

I. HISTORIQUE

Lesieur Cristal est née de la fusion de trois grandes sociétés installées au Maroc depuis les années 40 : Lesieur Afrique, Unigral Cristal et la Société d'Exploitation des Produits Oléagineux.

L'historique du groupe ainsi que les principales étapes de développement de Lesieur Cristal se présentent comme suit :

1937	SIHAM (Société Industrielle des Huiles au Maroc) est créée par un groupe Danois. Sa production d'huile ne dépasse pas les 5 tonnes par jour.
1941	Le groupe Lesieur France fonde Lesieur Afrique pour le raffinage.
1942	Extension de la chaîne par la création d'une filiale au Maroc et en Algérie.
1950	Création de SEPO (Société d'Exploitation des Produits Oléagineux) pour la trituration.
1954	Après la création d'une Union Industrielle des Grandes Huileries (SIHAM, HSM, Galia, SIOM), la production et la commercialisation d'huile connaissent une croissance considérable.
1972	La société Lesieur Afrique devient marocaine.
1973-1978	L'Union Industrielle change de nom et devient Unigral Cristal. Elle est nationalisée en 1974 et est intégrée au groupe ONA (Omnium Nord Africain) en 1978.
1988-1990	Lesieur Afrique est à son tour reprise par l'ONA et fusionne avec Unigral Cristal pour donner naissance à Lesieur Afrique Unigral Cristal (LAUC).
1993	La SEPO rejoint LAUC pour constituer Lesieur Cristal.
2003	Prise de contrôle de la société CMB Plastique par le groupe Lesieur Cristal.
2005	Prise de participation à hauteur de 34% dans le capital de la Raffinerie Africaine en Tunisie. Création de la société Cristal Tunisie, spécialisée dans le conditionnement des huiles non administrées, maïs et tournesol, en partenariat avec le groupe Hamila.
2006	La société Cristal Tunisie démarre son activité en septembre 2006 dans le domaine des huiles alimentaires sous la marque Cristal.
2007	Entrée de la société française Lesieur dans le capital de la filiale tunisienne Cristal Tunisie à hauteur de 30%, ramenant la participation de Lesieur Cristal à 36% (les 34% restant détenus par le Groupe Hamila).
2008	Lancement du projet de développement et d'intégration de la filière oléicole à travers deux plantations d'oliviers au Maroc. Cession de l'activité « Produits de nettoyage » à la société Distra.
2009	Cession de la filiale du Groupe Lesieur Cristal, CMB Plastique Maroc, dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur son cœur de métier.
2011	Le Groupe Sofiprotéol signe un protocole d'accord en vue de racheter 41% de Lesieur Cristal auprès de SNI.
2012	Entrée effective dans le capital de Oléosud, filiale de Soprol (groupe Sofiprotéol) à hauteur de 41,0% du capital et des droits de vote Acquisition, auprès de SNI, d'une part de 12,9% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal par CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance. Les investisseurs institutionnels précités totalisent désormais une part de 22,0% du capital et des droits de vote.

Source: Lesieur Cristal SA

II. APPARTENANCE DE LESIEUR CRISTAL AU PERIMETRE SOFIPROTEOL

Lesieur Cristal rejoint le groupe Sofiprotéol en 2012, à la suite de l'acquisition par ce dernier de 41,0% du capital de Lesieur Cristal.

Sofiprotéol est l'acteur financier et industriel de la filière française des huiles et protéines végétales.

Investisseur de long terme, Sofiprotéol accompagne, en tant qu'établissement financier, les entreprises de la filière et, plus largement, celles de l'agro-industrie française, grâce à des prêts et à des participations.

A travers ses filiales, le groupe est présent dans l'industrie agro-alimentaire sur les segments de :

- l'alimentation humaine ;
- la nutrition animale ;
- les énergies ;
- la chimie renouvelable.

II.1 HISTORIQUE DE SOFIPROTEOL

Fondé en France en 1983 à l'initiative des organismes professionnels et interprofessionnels de la filière oléagineuse et protéagineuse (la Fop, l'Onidol et l'Unip), Sofiprotéol est l'établissement financier de la Filière Française des Huiles et Protéines végétales et la holding d'un groupe agro-industriel majeur sur le plan national et international.

1983	Création de Sofiprotéol.
1984	Création de la holding Soprol et de Saipol
1990	Création de la marque Diester
1992	Création de Diester Industrie
1996	Création de Novance (oléochimie)
1997	Création de Biogemma (biotechnologies végétales)
1998	Création de Genoplante (génomie végétale)
1999	Création de Creagro (fonds d'investissement)
2003	▪ Saipol acquiert 100% de Lesieur ▪ Le Club des villes Diester devient "Partenaires Diester"
2004	▪ Lesieur acquiert la marque Puget (huile d'olive) ▪ Montée à 97% au capital de Novance
2005	Création de Diester Industrie International (DII)
2007	▪ Entrée de la Caisse Des Dépôts et du Crédit Agricole au capital de Soprol ▪ Reprise du groupe Glon-Sanders par Sofial (filières animales) ▪ Lesieur acquiert 30% de Cristal Tunisie ▪ Création d'Agro Invest (fonds d'investissements)
2008	▪ Acquisition de la Générale Condimentaire par Lesieur (sauces et condiments) ▪ Entrée du Groupe Crédit Agricole au Capital de Sofial ▪ Création du Fedil, le fonds spécialisé dans le lait, avec le Cniel

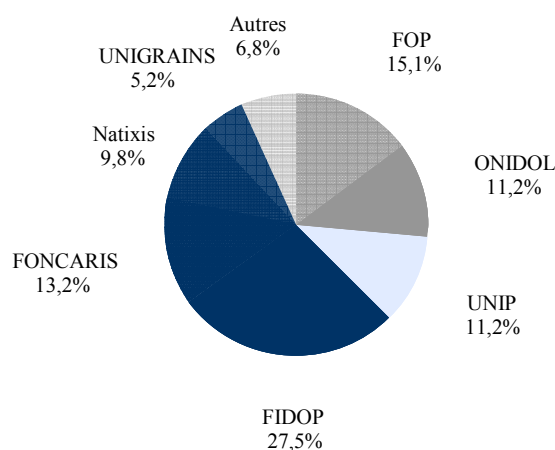
2009	- Acquisition d'Oleon par Diester Industrie (oléochimie) - Création de Sofisud Rachat par Soprol de la participation de 34,4 % du capital de Saipol détenue par Bunge
2010	- Rachat de Sopral par Groupe Glon-Sanders (nutrition animale) - Fusion de Glon-Sanders Holding et de Groupe Glon pour donner naissance au Groupe Glon-Sanders. Rachat d'Expur en Roumanie - Participation de Sofiprotéol au rapprochement des activités semencières d'Invivo et RAGT - Création de Saipol Méditerranée à Barcelone (Espagne) - Rachat de France Ponte par Groupe Glon-Sanders

Source : Sofiprotéol

II.2 REPARTITION DU CAPITAL DE SOFIPROTEOL

Sofiprotéol a comme actionnaires principaux les représentants de la filière française des oléagineux et des protéagineux. Cet actionnariat constitue une des originalités de Sofiprotéol. La répartition du capital de Sofiprotéol au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

Répartition du capital de Sofiprotéol (Décembre 2011)



Fop (Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux)

Onidol (Organisation nationale interprofessionnelle des graines et fruits oléagineux)

Unip (Union interprofessionnelle des plantes riches en protéines)

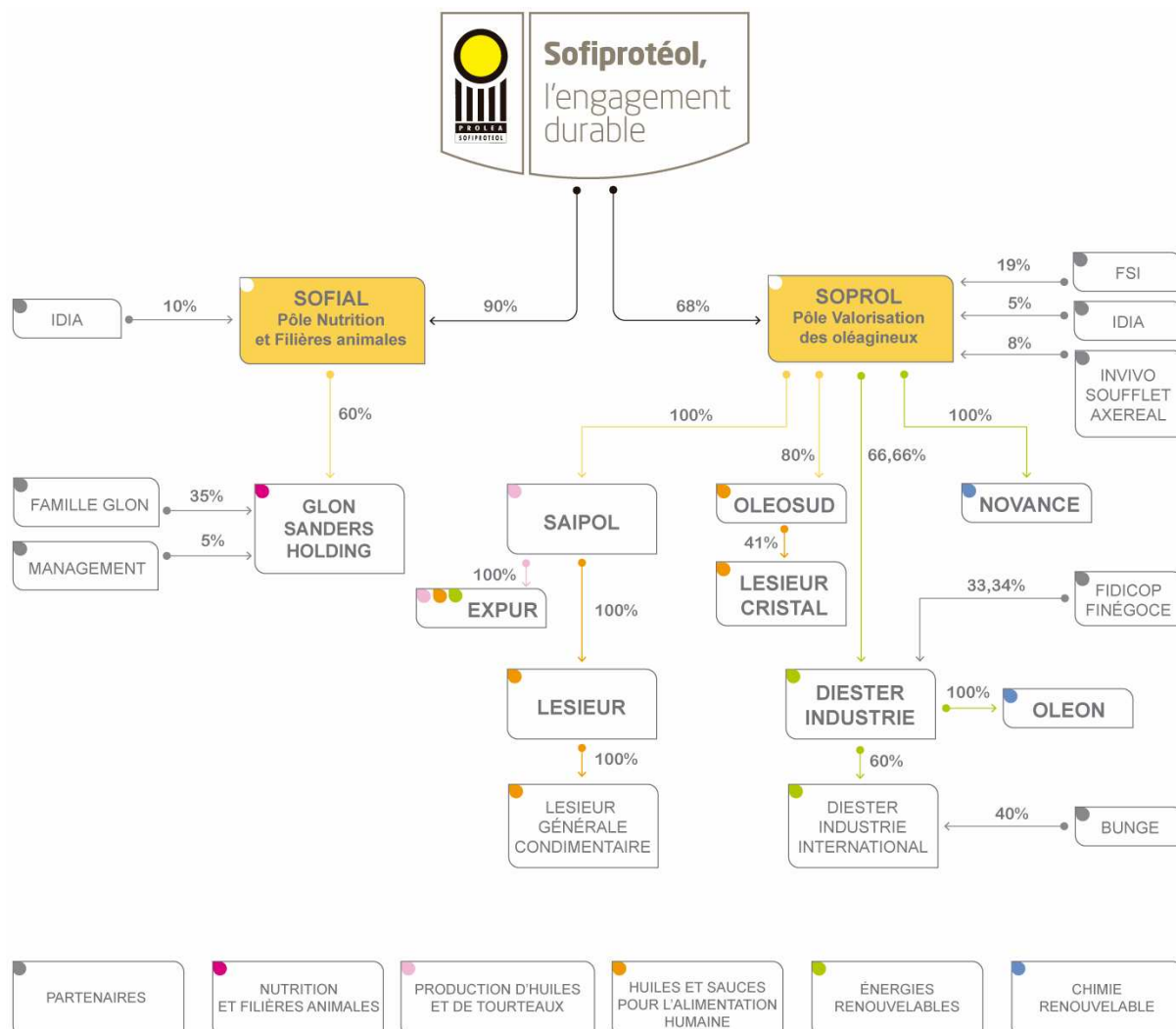
Fidop (Fonds de développement des filières des oléagineux et des protéagineux)

Source : Sofiprotéol

II.3 ORGANISATION DU GROUPE

Le groupe Sofiprotéol s'articule autour de deux pôles principaux, un pôle Nutrition et Filières animales et un pôle Valorisation des oléagineux. L'organigramme du groupe se décline comme suit :

Organigramme du groupe Sofiprotéol (23 janvier 2012)



Source : Sofiprotéol

II.4 ACTIVITE DE SOFIPROTEOL

Le groupe Sofiprotéol est un groupe agro-industriel français spécialisé dans les filières oléagineuses et protéagineuses comptant près de 6 400 collaborateurs et présent sur l'ensemble du territoire français, en Europe et dans le reste du monde au travers de 24 sites de production dans la transformation des oléagineux, ainsi que de 45 sites dans la nutrition animale et l'alimentation humaine.

L'activité du Groupe Sofiprotéol est scindée en deux métiers :

- Etablissement financier : en jouant le rôle de partenaire durable, Sofiprotéol accompagne sur le long terme les entreprises de la filière. Son intervention se matérialise soit par des prises de participations (activité de fonds d'investissement) soit par l'octroi de prêts à des entreprises de la filière et, plus généralement, de l'agro-industrie et de l'agroalimentaire français. Actuellement, la société est engagée dans plusieurs secteurs :
 - ✓ les semences et les biotechnologies ;

- ✓ la mise en marché des productions végétales ;
 - ✓ la valorisation des oléagineux ;
 - ✓ la nutrition ;
 - ✓ les filières animales ;
 - ✓ le soutien à l'innovation et capital développement.
- Industriel : Sofiprotéol intervient en direct sur la structuration de la filière à travers la gestion et le contrôle des prises de participations majoritaires et des acquisitions qu'elle a réalisées depuis sa création. Ces dernières s'organisent autour de deux pôles agro-industriels :
 - ✓ le pôle valorisation des oléagineux ;
 - ✓ le pôle nutrition et filières animales.

En outre Sofiprotéol a mis en place au coeur de sa stratégie une politique de recherche et d'innovation pour développer les activités de la filière.

Le modèle économique de Sofiprotéol est original car il est caractérisé par :

- un actionnariat agricole solide, ancré au cœur des régions de France ;
- une présence active sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière ;
- un engagement fort dans le domaine du développement durable.

II.5 PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DU GROUPE

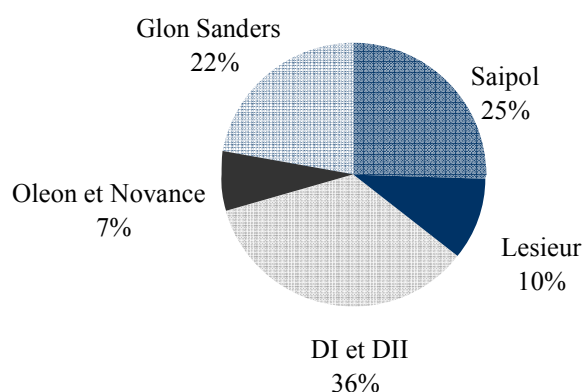
Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs agrégés du Groupe sur la période 2008 - 2010 :

En millions EUR	2008	2009	2010	Var. 10/09
Chiffre d'affaires des filières industrielles	Nd	5 500	5 600	+2%
Fonds propres	41	51	56	+10%
Résultat net part du groupe	80	71	54	-24%
Total Bilan	1 777	1 607	Nd	Nd

Source : Sofiprotéol

Au terme de l'exercice 2010, la répartition du chiffre d'affaires des filiales industrielles se décline comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires des filiales industrielles (2010)



Source : Sofiprotéol

II.6 RELATIONS ENTRE LESIEUR CRISTAL ET LE GROUPE SOFIPROTEOL

II.6.1 Flux entre Lesieur Cristal et le Groupe Sofiprotéol

Le Groupe Sofiprotéol au travers de sa filiale Lesieur a facturé à Lesieur Cristal au titre d'un contrat de prestations d'assistance techniques les montants suivants, à savoir :

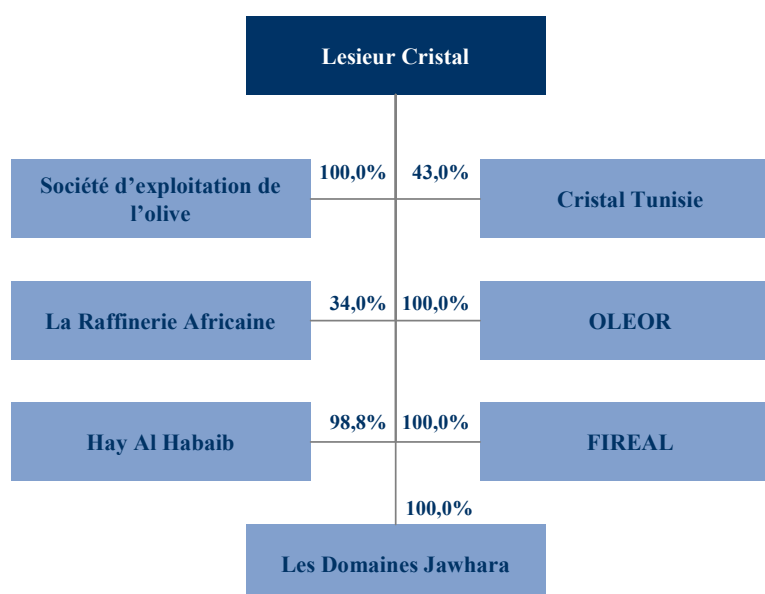
En euros	2008	2009	2010
Flux entre Lesieur Cristal et le Groupe Sofiprotéol	91 482	93 618	95 024

Source : Lesieur Cristal

II.7 ORGANIGRAMME JURIDIQUE DE LESIEUR CRISTAL

L'organigramme suivant reprend les principales filiales de Lesieur Cristal, constituant le périmètre de consolidation du groupe.

Périmètre de consolidation du groupe Lesieur Cristal au 30 juin 2011 (% détention)



Source : Lesieur Cristal SA

II.8 PRESENTATION DES PRINCIPALES FILIALES DE LESIEUR CRISTAL SA

II.8.1 Société d'exploitation de l'olive

Dénomination sociale	Société d'exploitation de l'olive
Domaine d'activité	Exploitation de terres agricoles notamment pour l'oléiculture
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	1 rue du Caporal Corbi Casablanca
Date de constitution	2005
Capital social	16 000 000 Dh
Valeur nominale des titres	100 Dh
Actionnaires	100% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

La société d'exploitation de l'olive, filiale à 100% de Lesieur Cristal, porte le projet de plantation d'olives dans la province de Kelaa Sraghna sur une superficie totale de 630 ha. La première récolte est prévue en 2013.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société d'exploitation de l'olive se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en KDh)	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Chiffre d'affaires	-	-	-	Ns	Ns
Résultat d'Exploitation	(1 080)	1 491	(2 086)	>100%	<-100%
Résultat Net	(1 081)	1 486	(2 279)	>100%	<-100%
Capitaux propres	(1 189)	15 997	13 718	>100%	-14,2%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

La société a procédé a une augmentation de capital en 2009 d'un montant de 15 700 000 Dh.

II.8.2 Cristal Tunisie

Dénomination sociale	Cristal Tunisie
Domaine d'activité	Conditionnement des huiles
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	ZI Sidi Rzig, Rue des Usines Megrine – Tunis, Tunisie
Date de constitution	2005
Capital social	7 305 000 dinars
Valeur nominale des titres	100
Actionnaires	36% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

Cristal Tunisie, filiale tunisienne détenu conjointement par Lesieur Cristal (36%), Lesieur France (30%) et le groupe tunisien Hamila, est spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation des huiles végétales.

L'huile qui fait l'objet du conditionnement et de la commercialisation par Cristal Tunisie provient essentiellement de la Raffinerie Africaine.

Cristal Tunisie commercialise principalement de l'huile de soja, maïs et tournesol.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société Cristal Tunisie se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en KTND)	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Chiffre d'affaires	9 991	15 059	16 189	50,7%	7,5%
Résultat d'Exploitation	(3 002)	(1 057)	(205)	Na	Na
Résultat Net	(3 556)	(1 534)	(544)	Na	Na
Capitaux propres	1 370	2 213	679	61,6%	-69,3%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

La société a procédé a une augmentation de capital en 2008 d'un montant de 4 400 000 TND.

II.8.3 La Raffinerie Africaine

Dénomination sociale	La Raffinerie Africaine
Domaine d'activité	Raffinage des huiles
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	ZI Sidi Rzig, Rue des Usines Megrine – Tunis, Tunisie
Date de constitution	1983
Capital social	3 772 000 dinars
Valeur nominale des titres	100
Actionnaires	34% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

La Raffinerie Africaine, filiale tunisienne détenue à 34% par Lesieur Cristal, opère dans le domaine du raffinage des huiles végétales. La société raffine essentiellement pour le compte de l'état tunisien et pour le compte de Cristal Tunisie.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société la Raffinerie Africaine se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en KTND)	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Chiffre d'affaires	2 960	3 127	3 317	5,6%	6,1%
Résultat d'Exploitation	698	821	917	17,6%	11,7%
Résultat Net	568	662	747	16,6%	12,7%
Capitaux propres	3 369	3 636	3 957	7,9%	8,8%
Dividendes versés à Lesieur Cristal (en Kdh)	721	685	685	-5,0%	0%

Source: Lesieur Cristal SA

La société a procédé a une augmentation de capital en 2008 d'un montant de 244 300 TND et en 2009 d'un montant de 289 600 TND.

II.8.4 OLEOR

Dénomination sociale	Les Oléagineux du Gharb
Domaine d'activité	Oléagineux
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	13, Quartier industriel - Kénitra
Capital social	20 250 000 Dh
Valeur nominale des titres	100
Actionnaires	100% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

OLEOR, filiale dissoute est en cours de liquidation²⁰.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société les Oléagineux du Gharb se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en KDh)	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Chiffre d'affaires	-	-	-	Ns	Ns
Résultat d'Exploitation	-	-	-	Ns	Ns
Résultat Net	(2)	(2)	(2)	Na	Na
Capitaux propres	44 115	44 115	44 114	0,0%	0,0%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

II.8.5 Hay Al Habaib

Dénomination sociale	Hay Al Habaib
Domaine d'activité	Immobilier
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Siège social	1, Rue caporal Corbi – Casablanca
Date de constitution	1977
Capital social	100 000 Dh
Valeur nominale des titres	100
Actionnaires	98,8% Lesieur Cristal, 0,6% S.F.G.P, 0,5% SNI et 0,1% NAPHTA

Source: Lesieur Cristal SA

Hay Al Habaib est une filiale détenant des biens immobiliers (trois terrains avec construction située à Tanger, Kenitra et Casablanca) qu'elle met à disposition de Lesieur Cristal moyennant des rémunérations.

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présentent comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Chiffre d'affaires	943	943	943	0,0%	0,0%
Résultat d'Exploitation	842	13 713	834	>100%	-93,9%
Résultat Net	644	9 738	840	>100%	-91,4%
Capitaux propres	36 817	46 555	47 395	26,5%	1,8%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

²⁰ La marque Oléor a été cédée à Lesieur Cristal.

II.8.6 Fireal

Dénomination sociale	Fireal
Domaine d'activité	Fabrication de détergents
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	52, Av Hassan II - Casablanca
Date de constitution	1993
Capital social	4 000 000 Dh
Valeur nominale des titres	100
Actionnaires	99,96% Lesieur Cristal, 0,02% S.F.G.P et 0,02% SNI

Source: Lesieur Cristal SA

Fireal est une filiale en cours de dissolution.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société Fireal se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en KDh)	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Chiffre d'affaires	-	-	-	Ns	Ns
Résultat d'Exploitation	(22)	(20)	(28)	Na	Na
Résultat Net	468	502	515	7,3%	2,6%
Capitaux propres	20 039	20 554	21 056	2,6%	2,4%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

II.8.7 Les Domaines Jawhara

Dénomination sociale	Les Domaines Jawhara
Domaine d'activité	Exploitation des terres agricoles notamment pour l'oléiculture
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	1, Rue caporal Corbi - Casablanca
Date de constitution	2008
Capital social	300 000 Dh
Valeur nominale des titres	100
Actionnaires	99,94% Lesieur Cristal, 0,03% S.F.G.P et 0,03% Société d'Exploitation de l'Olive

Source: Lesieur Cristal SA

La filiale « les domaines Jawhara » supporte le projet de Plantation d'olives dans la région de Meknès, portant sur une surface globale de 560 hectares. Elle est en phase de réalisation des travaux préalables à la plantation.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société les Domaines Jawhara se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en KDh)	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Chiffre d'affaires	-	-	1 328	Ns	Ns
Résultat d'Exploitation	(5)	6	(16)	>100%	<-100%
Résultat Net	(5)	5	(20)	>100%	<-100%
Capitaux propres	295	300	280	1,6%	-6,8%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

II.9 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE LESIEUR CRISTAL SA ET SES FILIALES EN 2010

En application de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relatives aux sociétés anonymes, les principales conventions visées par cette loi se présentent de la manière suivante :

II.9.1 Conventions conclues au cours de l'exercice

Néant.

II.9.2 Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

a. Conventions conclues avec Hay Al Habaib

Convention d'avances en comptes courants

Cette convention prévoit la rémunération des avances en comptes courants de Hay Al Habaib au taux de 3,49% l'an. Ces avances présentent un solde créditeur de 9 987 KDh au 31 décembre 2010. Au cours de l'exercice 2010, la rémunération du compte courant de Hay Al Habaib a généré des charges pour Lesieur Cristal de 314 KDh hors taxes. Le montant décaissé courant 2010 s'élève à 235 KDh.

Mise à disposition de dépôts par Hay Al Habaib

Au cours de l'exercice 2010, la mise à disposition de dépôts à Tanger et à Kénitra par Hay Al Habaib a généré des charges pour Lesieur Cristal respectivement de 831 KDh et 113 KDh. Ces montants ont été décaissés courant 2010.

b. Convention de rémunération de gestion avec La Raffinerie Africaine

Cette convention conclue au cours de l'exercice 2004, prévoit une rémunération annuelle de l'assistance technique fournie par Lesieur Cristal à la Raffinerie Africaine équivalente à 60 000 dinars tunisiens hors taxes à laquelle peuvent s'ajouter des commissions additionnelles en fonction des prestations fournies dont les modalités de paiement sont fixées d'un commun accord entre la Raffinerie Africaine et Lesieur Cristal. Au cours de l'exercice 2010, la rémunération de gestion a généré des produits pour Lesieur Cristal de 361 KDh hors taxes non encore encaissés à fin décembre 2010.

c. Convention d'avances en comptes courants avec la Compagnie Marocaine des Huiles

Cette convention prévoit la rémunération des avances en comptes courants de la Compagnie Marocaine des Huiles au taux de 3,49% l'an pour l'exercice 2010. Ces avances présentent un solde créditeur de 3 993 KDh au 31 décembre 2010. Au cours de l'exercice 2010, la rémunération du compte courant de la Compagnie Marocaine des Huiles a généré des charges pour Lesieur Cristal de 191 KDh hors taxes. Le montant décaissé courant 2010 s'élève à 159 KDh.

d. Convention d'avances en comptes courants avec Fireal

Cette convention prévoit la rémunération des avances en comptes courants de Fireal au taux de 3,49% l'an pour l'exercice 2010. Ces avances présentent un solde créditeur de 21 021 KDh au 31 décembre

2010. Au cours de l'exercice 2010, la rémunération du compte courant de Fireal a généré des charges pour Lesieur Cristal de 733 KDh hors taxes. Le montant décaissé courant 2010 s'élève à 565 KDh.

e. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et Les Domaines Jawhara

La société Lesieur Cristal accorde des avances en comptes courants à la société Les Domaines de Jawhara. Ces avances présentent un solde débiteur de 9 750 KDh au 31 décembre 2010. Aucun produit n'a été comptabilisé par Lesieur Cristal, en 2010, au titre de cette convention.

f. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et Astra Maroc

La société Lesieur Cristal accorde des avances en comptes courants à la société Astra Maroc. Ces avances présentent un solde débiteur de 229 KDh au 31 décembre 2010. Aucun produit n'a été comptabilisé par Lesieur Cristal, en 2010, au titre de cette convention.

g. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et la Société d'Exploitation d'Olive

La société Lesieur Cristal accorde des avances en comptes courants à la société d'Exploitation d'Olive. Ces avances présentent un solde débiteur de 10 226 KDh au 31 décembre 2010. Aucun produit n'a été comptabilisé par Lesieur Cristal, en 2010, au titre de cette convention.

III. METIERS DU GROUPE LESIEUR CRISTAL

Le Groupe Lesieur Cristal est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de son secteur d'activité, consistant en la production, transformation et valorisation des corps gras, ainsi que la commercialisation des produits qui en sont issus (huiles et savons).

Trituration

Le procédé consiste à extraire les huiles brutes à partir des graines oléagineuses. La matière solide restante appelée tourteaux, riche en protéines, est destinée à l'alimentation animale

Raffinage des huiles

C'est un processus physio-chimique dont la finalité est d'obtenir une huile raffinée de qualité nutritionnelle et gustative optimale

Savonnerie

Le savon résulte de la combinaison d'un corps alcalin avec un acide gras à longue chaîne

Fabrication d'emballages d'huiles

Lesieur Cristal fabrique des emballages PEHD et soufflés préformes PET.

Conditionnement

Lesieur Cristal conditionne une gamme très étendue d'huiles de table, d'huiles d'olive et de savons

Commercialisation

Lesieur Cristal commercialise ses produits à travers tout le Royaume, et destine une partie de sa production à l'export



Source: Lesieur Cristal SA

Leader au Maroc dans le secteur des corps gras, Lesieur Cristal produit, conditionne et commercialise une large gamme d'huiles alimentaires et de savons corporels et de ménage, en s'appuyant sur un portefeuille de marques jouissant d'une très forte notoriété et bénéficiant de positions de leader au Maroc.

En matière d'huile alimentaires, l'offre de Lesieur Cristal comprend une très large variété de produits (tournesol, soja, colza, maïs, olive, etc.), couvrant l'intégralité des positionnements (de l'entrée de gamme au produit premium). Le groupe est présent sur toute la chaîne de valeur du secteur, de la production de la matière (production d'olives / aggrégation de graines de tournesol) à la commercialisation, en passant par la trituration, le raffinage, le conditionnement et le packaging.

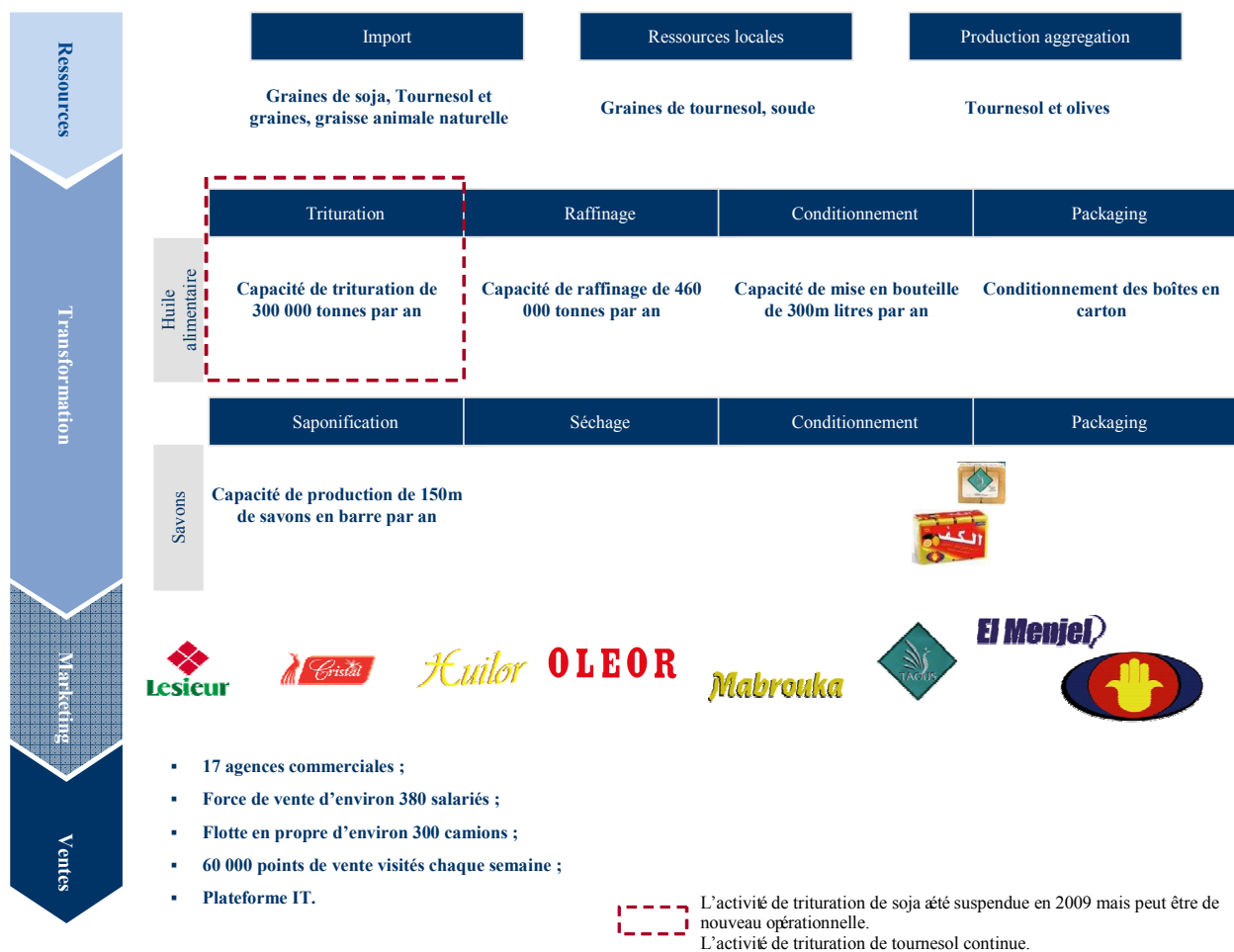
Les huiles du groupe sont distribuées à une clientèle principalement de particuliers (BtoC) mais également à de professionnels (BtoB), regroupant une grande variété d'industries : acteurs de la conserve, producteurs de margarine, producteurs de biscuits / chips / snacks, fabricants de peintures, etc. Enfin, Lesieur Cristal commercialise également des tourteaux (matière restante à l'issue du procédé de trituration) à destination de l'alimentation animale.

Le groupe offre par ailleurs une large gamme de savons corporels et de savons de ménage, en s'appuyant sur un portefeuille de marques fortes et reconnues.

Lesieur Cristal dispose ainsi d'un modèle totalement intégré et flexible, lui permettant de maîtriser les qualités intrinsèques de son produit d'un bout à l'autre de sa chaîne de valeur et d'être extrêmement réactif aux évolutions des conditions de marché et aux attentes de ses consommateurs.

Le business model de Groupe Lesieur Cristal est totalement intégré et se présente comme suit :

Business model de Lesieur Cristal

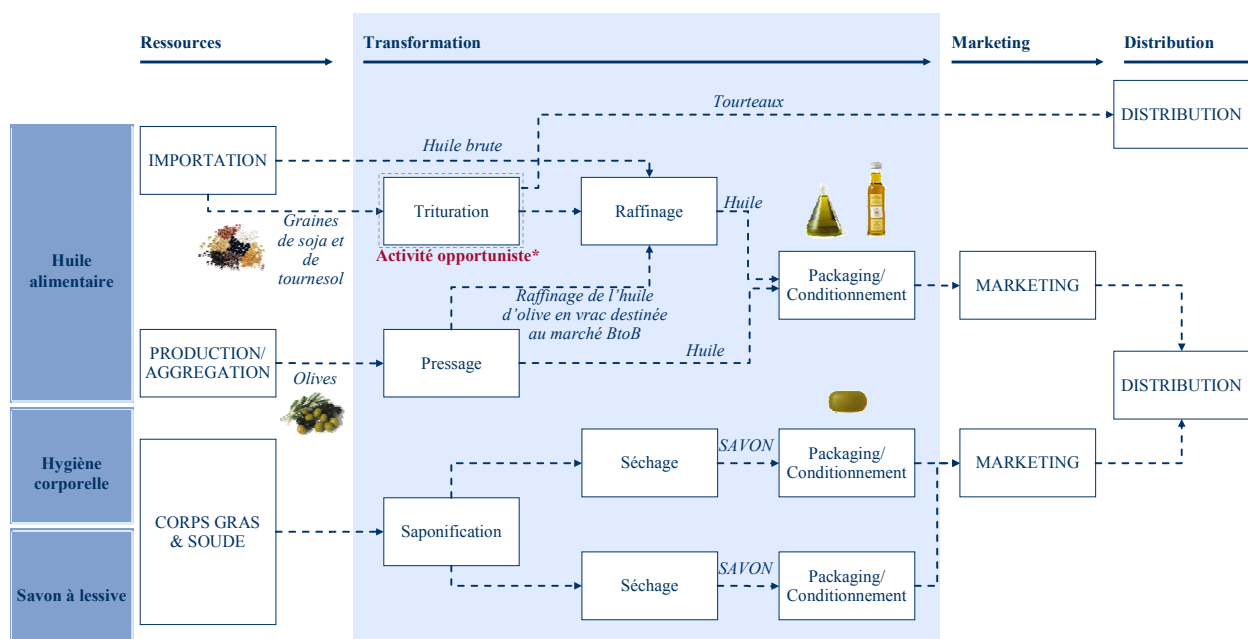


Source: Lesieur Cristal SA

III.1 PROCESSUS DE PRODUCTION LESIEUR CRISTAL

Les principales étapes de production de Lesieur Cristal se présentent comme suit :

Processus de production Lesieur Cristal



Source: Lesieur Cristal SA

*Activité de trituration des graines de soja opportuniste car dépendante de la compétitivité par rapport au tourteau importé

Trituration des graines

Ce procédé consiste à presser les graines oléagineuses pour en extraire l'huile végétale brute d'un côté. Ces graines sont soit issues de la propre production du groupe ou de l'aggrégation d'exploitants agricoles, soit achetées sur les marchés internationaux. Le groupe peut s'approvisionner également directement en huile brute sur les marchés internationaux (il n'y a alors pas de procédé de trituration).

La matière restante à l'issue du processus de trituration (tourteaux) est commercialisée pour l'alimentation animale. Il est à noter que dans le sillage du démantèlement douanier induit par l'Accord de Libre Echange avec les Etats-Unis, Lesieur Cristal a provisoirement suspendu en 2009 son activité de trituration de graines de soja, tout en maintenant en place sa capacité de trituration. La société est restée active dans la trituration de graines de tournesol, traitant une part majeure de la campagne nationale de tournesol, et a la capacité de reprendre de manière opportuniste la trituration des graines de soja si des conditions de marché favorables sont réunies (i.e. si l'activité de trituration redevient compétitive du point de vue de sa rentabilité).

Raffinage

Le raffinage consiste à éliminer les impuretés de l'huile brute provenant de la trituration. Cette opération nécessite une série de traitements destinés à transformer l'huile brute en un produit propre à la consommation. Les huiles brutes traitées dans les unités de Lesieur Cristal sont soit importées, soit proviennent de l'unité de trituration de la société.

Production / agrégation

Dans le but de sécuriser une partie significative de son approvisionnement, Lesieur Cristal s'est assignée l'objectif de structurer une présence importante dans l'amont agricole.

D'une part, Lesieur Cristal s'est insérée dans la dynamique engagée par le Ministère de l'Agriculture visant à augmenter significativement les surfaces dédiées à la culture de la plante de tournesol (de 80 000 ha sur un horizon de 5 ans). Dans ce cadre, Lesieur Cristal, qui traite déjà la majeure partie de la campagne nationale, projette de jouer un rôle clé dans la mise en place de cette stratégie, à travers

un rôle d'agrégateur de la production nationale en partenariat avec les agriculteurs. L'objectif de Lesieur Cristal est de sécuriser une plus grande partie de son approvisionnement, ce qui aura pour effet de mettre à profit ses capacités de trituration (qui seront d'autant plus compétitives), de réduire l'impact de la volatilité des marchés internationaux de matières premières, de bénéficier de l'amélioration de la qualité ainsi que la compétitivité de l'agriculture marocaine, et de renforcer son intégration.

D'autre part, Lesieur Cristal ambitionne de développer sa capacité de production oléicole. Lesieur Cristal a ainsi initié l'exploitation de l'olive sur deux domaines agricoles totalisant 1 190 hectares en vue de produire de l'huile d'olive, la société vise également à devenir un agrégateur des producteurs indépendants d'olive en leur fournissant les intrants nécessaires pour améliorer le rendement et la qualité.

Savonnerie

Le savon résulte de la combinaison d'un corps alcalin (soude) avec un acide gras à longue chaîne, ou du mélange de différents acides gras et de matières premières telles que l'huile de palme, palmiste et suif.

Lesieur Cristal a recours à deux procédés de fabrication :

- *la saponification « à la marseillaise »* - Cette méthode connaît de nombreuses variantes mais peut se résumer dans l'enchaînement des opérations suivantes : saponification, ébullition, lavage du savon à l'aide des solutions salées et liquidation en deux phases. L'ensemble de ces opérations s'effectue en continu dans un chaudron ;
- *le procédé continu* - On saponifie entièrement le corps gras par la soude concentrée en utilisant des pompes. Le lavage à contre-courant, à l'aide d'une solution salée. La phase de liquidation est réalisée par agitation et ajout de soude pour mener le savon à une phase lisse à 63% de matières grasses.

Conditionnement et packaging

Le groupe met en bouteille ses huiles et assure le packaging de ses huiles et ses savons. En 2005, afin de répondre aux besoins croissants de l'activité, les unités de conditionnement et de packaging ont connu une politique de mécanisation et d'automatisation importante, améliorant significativement l'efficacité du process.

III.2 PRESENTATION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

Lesieur Cristal dispose d'un outil industriel moderne, performant et complètement intégré, respectant les meilleurs standards internationaux.

Basé à Casablanca, l'outil industriel offre en outre de larges capacités de production non utilisées à ce stade et sur lesquelles le groupe pourra s'appuyer pour ses futurs développements. Par ailleurs, les sites du groupe offrent des opportunités d'extension significatives.

III.2.1 Site de Roches Noires

Localisé à la périphérie de Casablanca, le site de Roches Noires II accueille l'unité de trituration. Le siège de Lesieur Cristal est situé dans le site voisin de Roches Noires I.

La superficie totale des sites Roches Noires I et II s'élève à environ 10 hectares.

Plan de masse du site de Roches Noires II



Source: Lesieur Cristal SA

III.2.2 Site de Ain Harrouda

Le complexe industriel d'Ain Harrouda rassemble les unités industrielles suivantes :

- Unité de raffinage des huiles brutes ;
- Unité de fabrication du savon ;
- Unité de conditionnement et de packaging de l'ensemble des produits.

La superficie totale du site Ain Harrouda est d'environ 16 hectares, dont près de 40% demeure inexploité. Le site offre donc d'importantes opportunités d'extension pour les unités actuelles ou de nouvelles unités. Par ailleurs, le site n'est situé qu'à 13 km du port, ce qui permet d'optimiser les temps de transport des matières premières.

Plan de masse du site de Ain Harrouda



Source: Lesieur Cristal SA

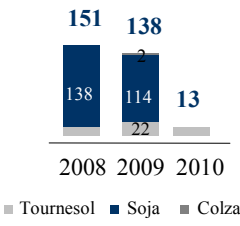
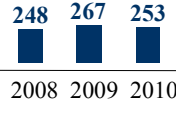
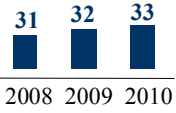
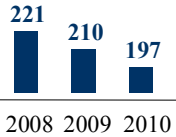
III.3 PRESENTATION DE LA BASE INDUSTRIELLE

Tous les process de fabrication de Lesieur Cristal sont certifiés ISO 9001. Par ailleurs, la société a obtenu la certification ISO 22000 relative la sécurité alimentaire et la certification ISO 14001 relative à la gestion environnementale.

Plus de 40 000 contrôles sont effectués chaque mois sur les différentes unités industrielles, garantissant traçabilité et qualité tout au long du processus de fabrication.

Les principales caractéristiques relatives à la base industrielle de Lesieur Cristal sont résumées dans le tableau suivant :

Base industrielle et capacités associées

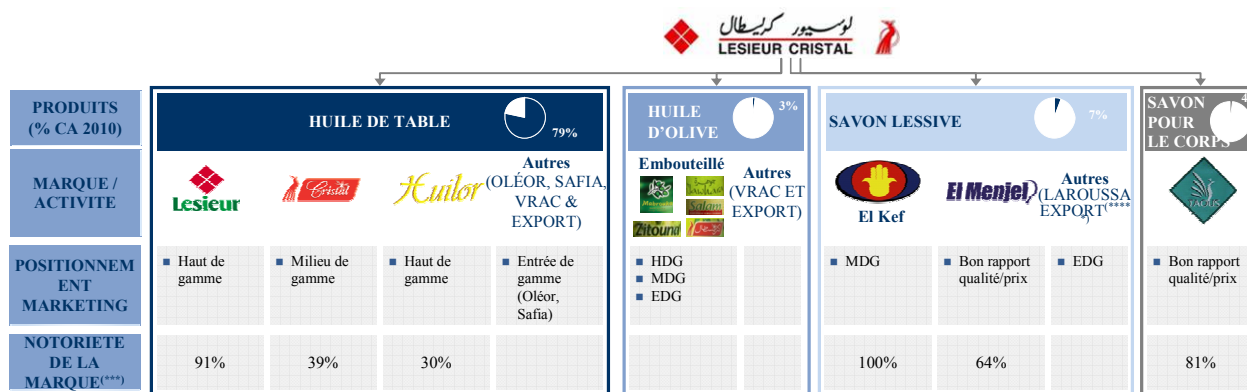
	Capacité	Production (KTonnes)	Localisation
Trituration	300 000 tonnes / an	 2008 2009 2010 ■ Tournesol ■ Soja ■ Colza	Roches Noires
Raffinage	460 000 tonnes / an 4 lignes de raffinage	 2008 2009 2010	Aïn Harrouda
Fabrication de savon	150 m de barres de savon / an 55 000 tonnes / an 1 ligne de saponification	 2008 2009 2010	Aïn Harrouda
Embouteillage et packaging	- Capacité d'embouteillage de 300m litres / an 7 lignes d'embouteillage - ½ à 25L	 2008 2009 2010	Aïn Harrouda
Stockage	57 800 tonnes 7 sites de stockage		Aïn Harrouda Roches Noires Costoma

Source: Lesieur Cristal SA

III.4 PRESENTATION DU PORTEFEUILLE LESIEUR CRISTAL

Lesieur Cristal a construit depuis l'origine un portefeuille de marques riche et diversifié, jouissant d'une très forte notoriété et de positions de leader sur le marché marocain, et qui constitue probablement l'actif principal du groupe aujourd'hui. Celui-ci a notamment bénéficié d'un effort d'investissement continu, qui a permis de hisser ces différentes marques au niveau de reconnaissance et de parts de marché qu'elles occupent aujourd'hui.

Portefeuille Lesieur Cristal



Source: Lesieur Cristal SA, Nielsen, LMS-CSA

Note : * "Top of mind" et notoriété spontanée;

** Incluant une part marginale de savon pour le corps.

Le portefeuille du groupe offre une variété très large de produits (notamment sur les huiles) et couvre la totalité des segments de marché, de l'entrée de gamme au positionnement premium. En outre, ses marques véhiculent des valeurs fortes et significatives pour le consommateur marocain. Ces éléments permettent aujourd'hui à Lesieur Cristal d'adresser toutes les typologies de clientèle sur les marchés sur lesquels il opère.

La puissance des marques du groupe s'illustre particulièrement par les taux de notoriété atteints par celles-ci auprès du consommateur marocain (91% pour Lesieur, 100% pour El Kef ou encore 84% pour Taous).

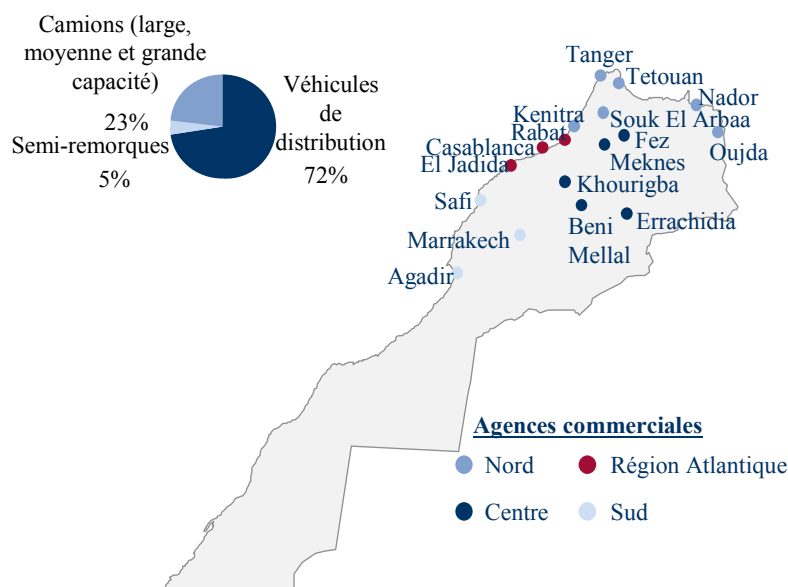
Lesieur Cristal exporte également certaines de ses marques phares vers plus de 30 pays, africains pour la plus grande part. Les produits exportés relèvent aussi bien du segment de l'huile alimentaire (Cristal, Oléor, Safia) que du segment des savons (Taous et El Kef).

III.5 DISTRIBUTION

Lesieur Cristal distribue ses produits aux consommateurs principalement à travers deux circuits de distribution principalement : les détaillants (circuits courts), et les grossistes (circuits longs) et semi-grossistes (circuits semi-courts). Le groupe vend aussi via les circuits modernes (supermarchés / marchés), mais pour une part de ses volumes qui reste à ce jour marginale (environ 10%).

Lesieur Cristal dispose d'une infrastructure logistique et commerciale propre qui lui assure la couverture la plus large possible du territoire marocain, y compris dans les zones reculées. Celle-ci s'appuie notamment sur une flotte de près de 300 véhicules adaptés aux différents types de distributeurs et aux zones achalandées, un réseau de 17 agences commerciales réparties sur tout le territoire et une force de vente rassemblant près de 380 personnes.

Répartition du dispositif de distribution (nb de véhicules)

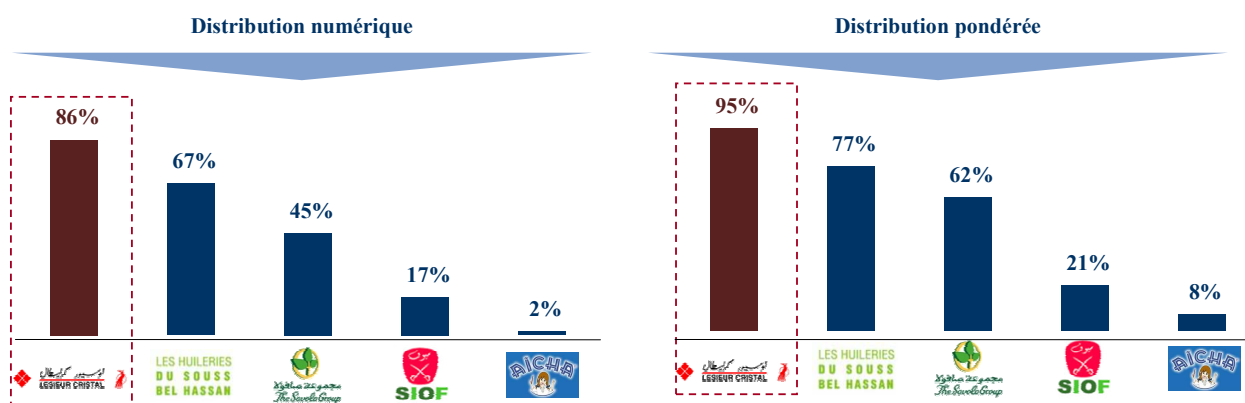


Source : Lesieur Cristal SA

Seule une partie des activités logistiques du groupe est externalisée (il s'agit notamment du transport des produits en petit emballage, des huiles en vrac ou encore des tourteaux).

Lesieur Cristal dispose ainsi de l'un des plus grands réseaux de distribution au Maroc, lui permettant de bénéficier des meilleurs ratios de distribution du secteur, avec une distribution numérique de 86% et une distribution en valeur de 95%.

Distribution numérique et pondérée²¹ en 2010



Source : Lesieur Cristal SA, Nielsen

Ce réseau de commercialisation constitue un actif clé du groupe et un avantage compétitif décisif dans la mesure où il lui permet non seulement d'assurer un maillage le plus serré possible du territoire, mais aussi de rester au plus proche des attentes de ses consommateurs via la remontée permanente d'informations du terrain.

²¹ Distribution numérique : nombre de points de vente distribuant la marque du groupe divisé par le nombre total de points de vente distribuant les mêmes produits du secteur.

Distribution pondérée : chiffre d'affaires de la catégorie de produits dans les points de vente dans lesquels la marque du groupe est distribuée divisé par le CA total de cette catégorie dans tous les points de vente commercialisant le même type de produits.

IV. ACTIVITE DU GROUPE LESIEUR CRISTAL

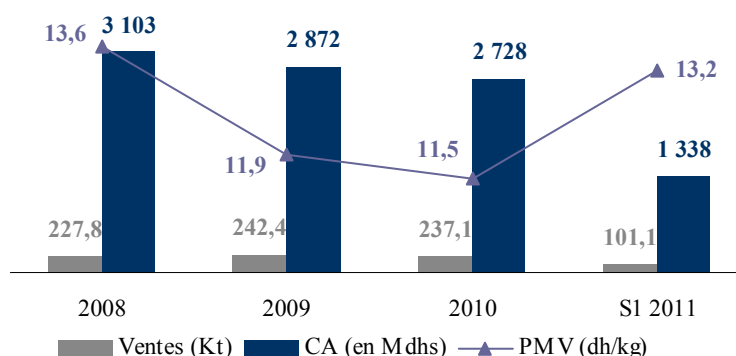
IV.1 EVOLUTION DE L'ACTIVITE PAR PRODUITS

IV.1.1 Evolution du chiffre d'affaires huile de table

Malgré une hausse des ventes en volume, la valeur des ventes d'huile de table s'est érodée de 6,2% par an en moyenne. En 2010, Lesieur Cristal a enregistré 2,7 milliards de dirhams de vente d'huile de table.

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé à travers l'activité huile de table sur les trois derniers exercices et sur le 1^{er} semestre 2011 se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires huile de table en MDh



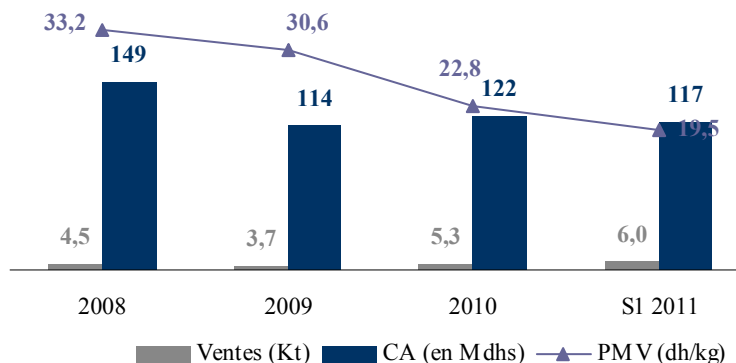
Source: Lesieur Cristal SA

IV.1.2 Evolution du chiffre d'affaires huile d'olive

Malgré la hausse des volumes des ventes sur la période 2008 – 2010 de l'activité huile d'olive, le chiffre d'affaires de cette activité a enregistré une baisse annuelle moyenne d'environ 9,5%. Cette baisse s'explique par un fléchissement du prix de vente (-16% par an en moyenne sur la période).

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé à travers l'activité huile d'olive sur les trois derniers exercices et sur le 1^{er} semestre 2011 se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires huile d'olive en MDh



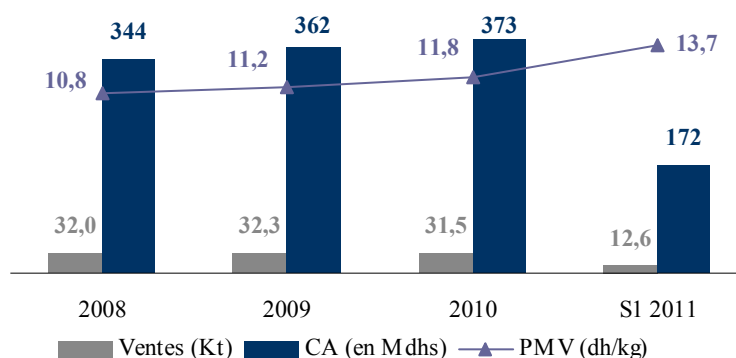
Source: Lesieur Cristal SA

IV.1.3 Evolution du chiffre d'affaires de l'activité savons

En dépit de la réduction des volumes des ventes de savons sur la période 2008 – 2010, le chiffre d'affaires de cette activité a enregistré une progression sur la période avec un TCAM de 4,1%. Cette hausse s'explique par l'augmentation annuelle moyenne des prix de vente de 4,5% sur la période 2008-2010.

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé à travers l'activité savons sur les trois derniers exercices et le 1^{er} semestre 2011 se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires savons en MDh



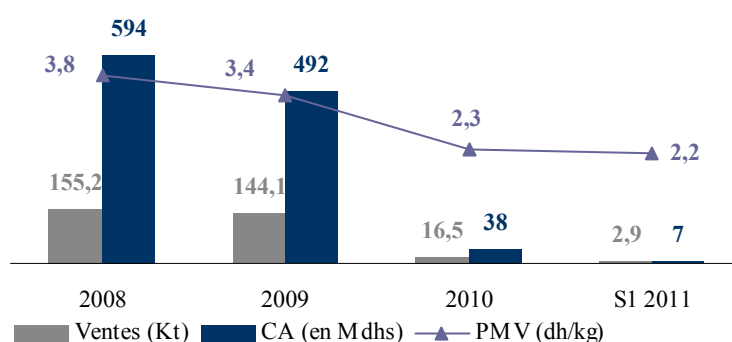
Source: Lesieur Cristal SA

IV.1.4 Evolution du chiffre d'affaires trituration

Au titre de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires de l'activité trituration a enregistré un repli significatif pour atteindre 38 MDh en 2010 contre 594 MDh en 2008. Cette réduction s'explique par l'effet de la baisse des volumes des ventes suite à l'arrêt de la trituration des graines de soja. Désormais le chiffre d'affaires trituration n'englobe plus que l'activité de trituration des graines de tournesol.

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé par l'activité de trituration sur les trois derniers exercices et le 1^{er} semestre 2011 se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires trituration en MDh



Source: Lesieur Cristal SA

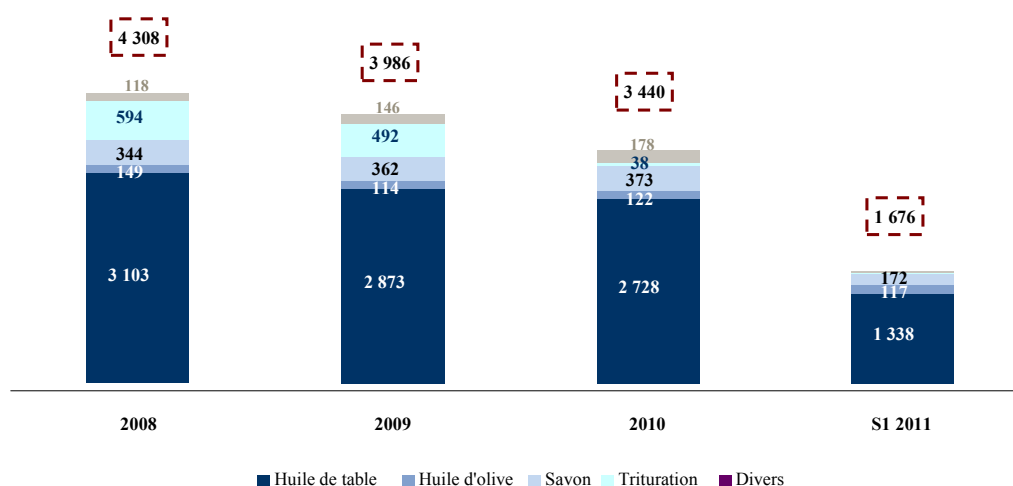
IV.2 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ DE LESIEUR CRISTAL

IV.2.1 Evolution du chiffre d'affaires par segment d'activité

En 2010, le chiffre d'affaires de Lesieur Cristal s'élève à 3 440 millions de dirhams. Il s'élève, au terme du 1^{er} semestre 2011, à 1 676 millions de dirhams.

L'évolution du chiffre d'affaires par segment d'activité de Lesieur Cristal sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires en MDh

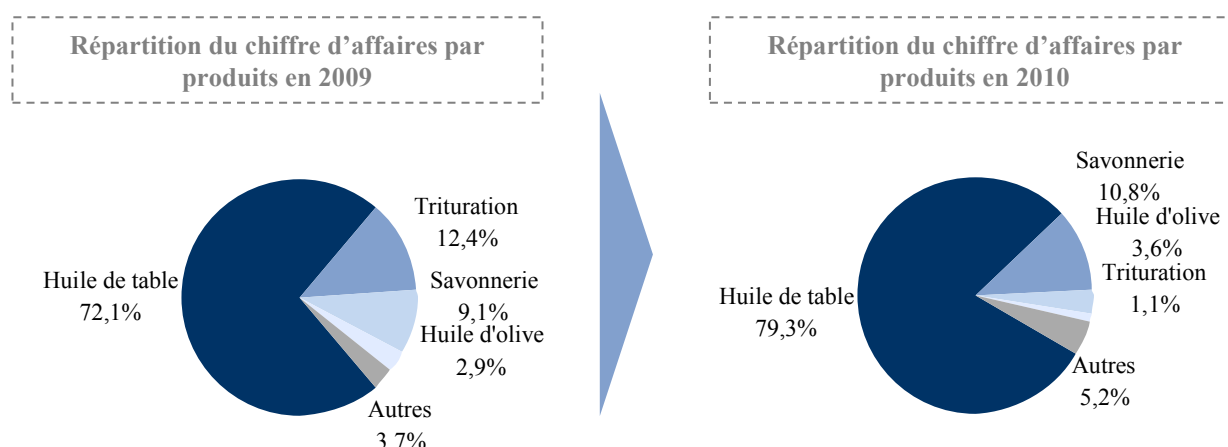


Source: Lesieur Cristal SA

IV.2.2 Evolution du chiffre d'affaires par activité

L'évolution des contributions des différentes activités au chiffre d'affaires de Lesieur Cristal se présente comme suit :

Evolution des contributions des produits au chiffre affaires (% de contribution)



Source: Lesieur Cristal SA

Première contributrice en terme de chiffre d'affaires, la part de l'huile de table dans le chiffre d'affaires passe de 72,5% en 2009 à 79,8% en 2010.

Dans une moindre mesure, les activités d'huile d'olive et de savons voient également leur part progresser, en conséquence de la forte baisse de la contribution de l'activité de trituration. En effet, cette dernière activité a été fortement impactée par l'arrêt de la trituration des graines de soja.

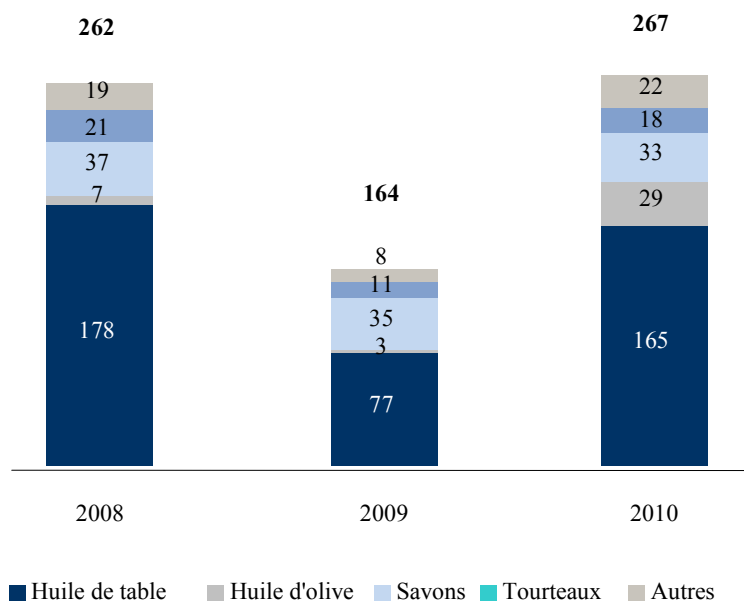
IV.2.3 Evolution du chiffre d'affaires à l'export

Le chiffre d'affaires à l'export généré par Lesieur Cristal progresse en moyenne de 1,0% entre 2008 et 2010 s'établissant en 2010 à 267 Mdh, soit 5 Mdh de plus qu'en 2008, après avoir toutefois enregistré une baisse de 49% en 2009.

La première activité à contribuer au chiffre d'affaires à l'export est l'huile de table, qui représente 62% du chiffre d'affaires réalisé à l'export avec un revenu de 165 Mdh enregistré au titre de 2010.

L'évolution et la décomposition du chiffre d'affaires export de Lesieur Cristal sont présentées ci-après :

Evolution et décomposition du chiffre d'affaires export en MDh



Source: Lesieur Cristal SA

V. POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT

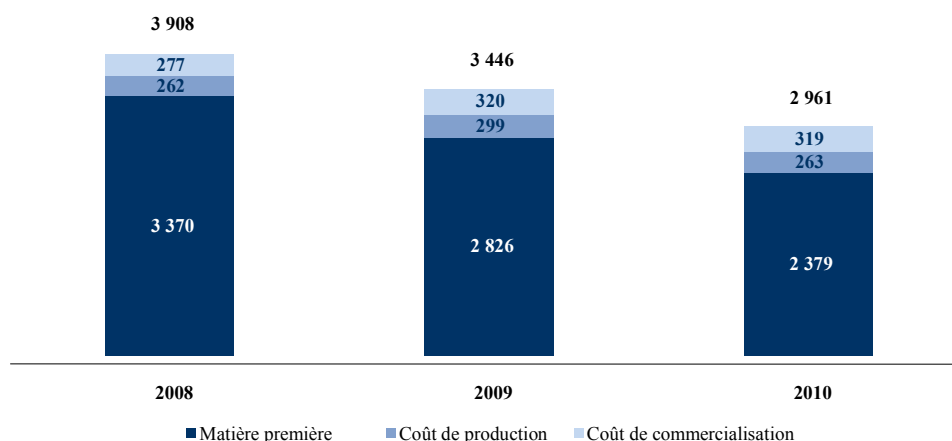
V.1 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

V.1.1 Structure de coûts de Lesieur Cristal

Le volume d'achat des matières premières s'élève à 2,4 milliards de dirhams, représentant environ 81% de la structure de coûts de Lesieur Cristal.

La structure de coûts de Lesieur Cristal est présentée dans le graphique ci-dessous :

Structure des coûts de Lesieur Cristal en 2010



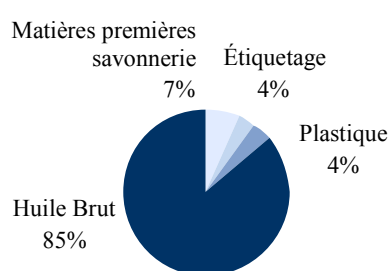
Source: Lesieur Cristal

L'huile brute de soja, principale matière première utilisée par le groupe, représente à elle seule 74% du volume total d'achats de matières premières :

- Le Maroc est le 4^{ème} importateur de soja sous forme de graine ou d'huile brute ;
- Lesieur Cristal est le plus important consommateur au Maroc.

La répartition des achats de matières premières en 2010 est présentée dans le graphique ci-dessous :

Répartition des achats de matières premières en 2010 (coût global 2010 : 2 379 MDh)



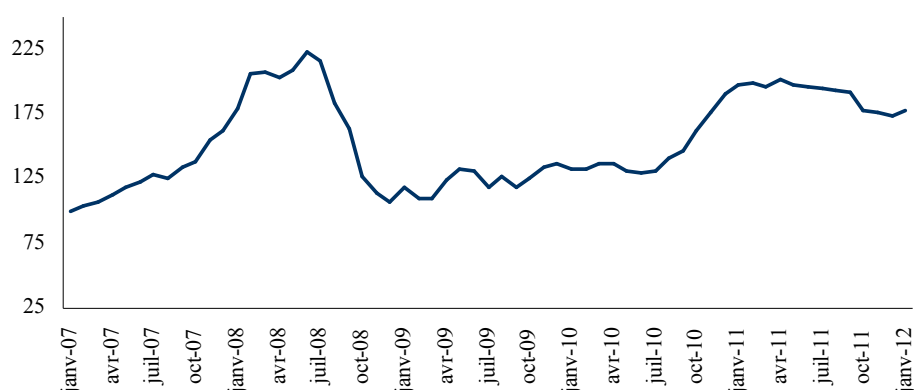
Source: Lesieur Cristal SA

Lesieur Cristal opère dans un environnement dépendant des facteurs suivants :

- paramètres de l'offre : conditions météorologique, production, stock, évolution de la capacité de trituration ;
- consommation indienne et chinoise, les produits de substitution et les barrières douanières ;
- volatilité des prix de l'huile de soja brute ;
- comportements spéculatifs.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du prix de l'huile de soja brute au cours des cinq dernières années :

Évolution mensuelle du prix de l'huile de soja brute (base 100 en janvier 2007)



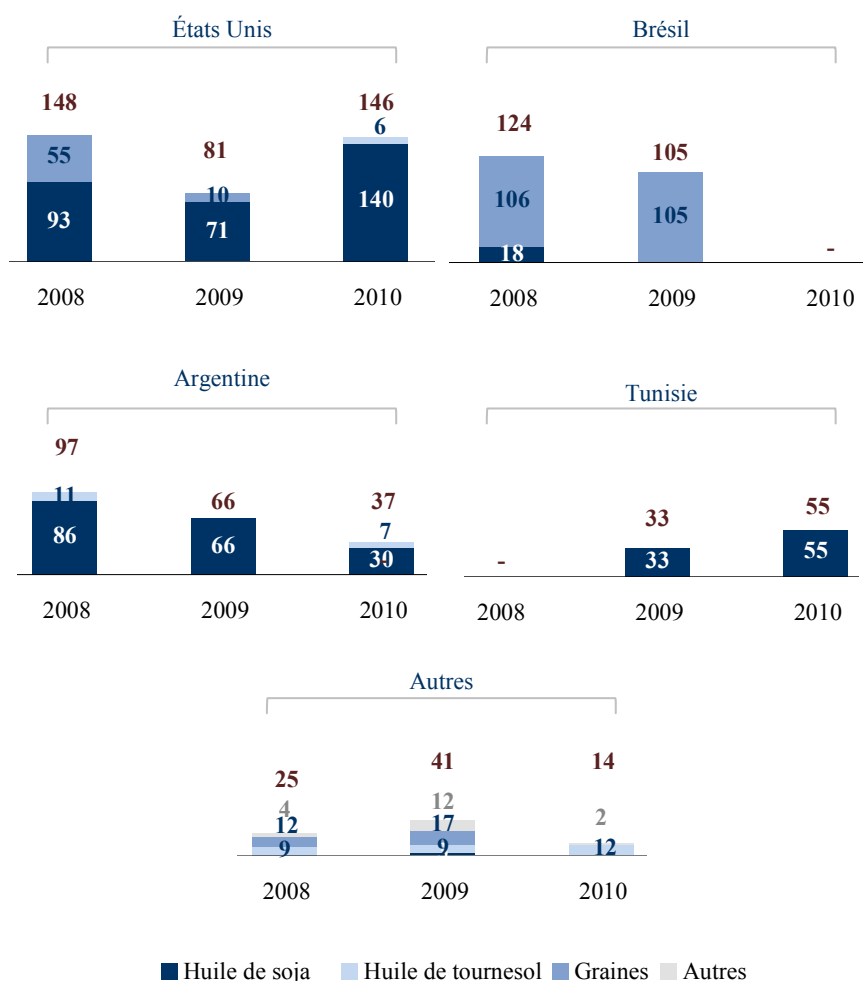
Source: Lesieur Cristal SA, Datastream

V.1.2 Répartition des achats par pays

Dans le cadre de son activité, Lesieur Cristal s'approvisionne majoritairement aux Etats-Unis, au Brésil, en Argentine et en Tunisie.

La répartition des achats d'huile brute par pays se présente comme suit :

Répartition des achats par pays en Ktonne (2010)



■ Huile de soja
 ■ Huile de tournesol
 ■ Graines
 ■ Autres

Source: Lesieur Cristal SA

Sur la période 2008 -2010, 51,1% des achats en graines de soja proviennent des Etats-Unis et 30,6% d'Argentine. 55,6% de l'huile de tournesol provient d'autres pays tandis que les graines de tournesol proviennent à près de 70% du Brésil.

V.2 POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT

V.2.1 Objectifs de la politique

Les objectifs clés de la politique d'approvisionnement du groupe Lesieur Cristal répondent aux éléments suivants :

- qualité des matières premières achetées afin de fournir les meilleurs produits finis ;
- sécurisation des sources d'approvisionnement via une diversification tout en maintenant des exigences en ligne avec les meilleurs standards de qualité et de confiance ;
- gestion efficiente de la volatilité des marchés à travers une politique dynamique de couverture ;
- arbitrage opportuniste entre graines et huile brute visant à optimiser la rentabilité.

Les principaux points stratégiques de la politique se déclinent comme suit :

Sécurisation de l'approvisionnement

- L'huile brute est importée des États-unis, d'Argentine et d'Ukraine ;
- Lesieur Cristal s'approvisionne en huile de soja auprès des pays d'Amérique Latine notamment lorsque (i) les stocks sont à un niveau bas aux Etats-Unis et lorsque (ii) les prix sont plus attractifs.

Diversification de la base de fournisseurs

Lesieur Cristal s'appuie, pour son approvisionnement, sur une base de fournisseurs équilibrée et de premier plan.

V.2.2 Modalités d'approvisionnement

L'huile de soja représente le premier poste d'approvisionnement pour Lesieur Cristal.

L'huile de soja étant cotée sur la Bourse de Chicago (Chicago Board of Trade ou CBOT) son cours est établi au travers de contrats à terme ou futures normalisés caractérisés par les principaux éléments suivants :

- quantité : 60 000 pounds ou 27,22 TM ;
- qualité : selon la spécification définie ;
- maturité : ou date d'expiration du contrat ;
- point de livraison : DECATUR, etc.

Les contrats à terme peuvent également donner lieu à un échange contre de la matière physique et donc à une livraison effective du sous-jacent au contrat.

Les variations des prix des futures sont dictées par l'offre et la demande à l'échelle mondiale. Les principaux déterminants influençant le niveau des prix, tant au niveau de l'offre que de la demande, peuvent se résumer comme suit :

- au niveau de l'offre :
 - ✓ les surfaces plantées ;
 - ✓ les rendements ;
 - ✓ les conditions météorologiques ;
 - ✓ les capacités de stockage ;
 - ✓ les capacités de trituration ;
 - ✓ l'arbitrage maïs/soja ;
 - ✓ la disponibilité du transport ;

- ✓ la qualité de la graine ;
- ✓ les barrières tarifaires à l'export.
- au niveau de la demande :
 - ✓ la demande émanant de la Chine et de l'Inde ;
 - ✓ la disponibilité des autres produits de substitution, notamment l'huile de palme et le colza ;
 - ✓ les barrières tarifaires à l'import ;
 - ✓ le développement du biodiesel ;
 - ✓ la disponibilité du transport ;
 - ✓ la qualité de la graine.

VI. LA POLITIQUE DE COUVERTURE

VI.1 PHILOSOPHIE GENERALE

De par son activité, Lesieur Cristal est exposée aux risques de fluctuation des cours de change et des prix de matières premières.

Lesieur Cristal a donc recours à des instruments de couverture contre ces risques. La procédure de couverture d'achat de matières premières s'articule autour des points suivants :

- Couvertures fermes de matières, assurée par l'achat de Futures sur un marché organisé « CBOT » ;
- Couverture par des options sur Futures négociés également sur « CBOT » ;
- Couvertures fermes ou optionnelles en devises sont négociées de gré à gré auprès des banques marocaines et adossées aux contrats matières.

Les contrats d'achat de matières premières sont de deux types :

- les contrats d'achat « flat » fixant l'ensemble des composantes à la fois (prix, prime et fret) ;
- les contrats d'achat à prime où :
 - ✓ la prime est fixée par contrat avec le vendeur ;
 - ✓ le contrat future de référence est défini ;
 - ✓ les futures sont achetés sur le CBOT ;
 - ✓ le prix facturé est fixé ultérieurement par cession des futures au vendeur ;
 - ✓ le prix de revient est la résultante entre le prix facturé et le résultat des couvertures opérées.

VII. MOYENS TECHNIQUES ET STOCKAGE

L'appareil productif de Lesieur Cristal est réparti sur trois sites industriels :

- Le site de Ain Harrouda, d'une superficie de 18 hectares, qui englobe les activités de :
 - ✓ raffinage d'huile ;
 - ✓ fabrication d'emballages ;
 - ✓ fabrication du savon ;
 - ✓ conditionnement de l'ensemble des produits.
- Le site de Roches Noires 1, d'une superficie de 6,5ha ; la production sur ce site est actuellement à l'arrêt. Le site comprend 2 lignes de raffinage de 450T/ jour (dont la production réelle était supérieure à 120 000T/ an). Les activités de ce site englobaient notamment :
 - ✓ le raffinage des huiles brutes ;
 - ✓ le conditionnement des huiles raffinées et des huiles d'olive.
- Le site de Roches Noires 2, d'une superficie de 3,2ha, avec 2 lignes de trituration de 1 300T/ jour, et les activités de :

- ✓ trituration de graines oléagineuses (la trituration de graines de soja a toutefois été arrêtée à fin 2009) ;
- ✓ conditionnement de tourteaux.

VII.1 ACTIVITE TRITURATION (SITE ROCHES NOIRES 2)

VII.1.1 Moyens techniques

- Ligne 1 : soja (1 100T/ jour) / Tournesol (800T/ jour) ayant fait l'objet de plusieurs revampings et augmentations de capacité. La dernière rénovation date de 2001.
- Ligne 2 : Tournesol (250T/ jour) transférée de l'usine de Kénitra et rénovée en 2003.

VII.1.2 Moyens de stockage

- Stockage graines : 40 000T ;
- Stockage tourteaux de soja/ Tournesol : 10 000T.

VII.2 ACTIVITE RAFFINAGE DES HUILES BRUTES (SITE DE AIN HARROUDA)

La capacité de raffinage d'huiles brutes du site Ain Harrouda se présente comme suit :

Type de raffinage	Ligne	Capacité de raffinage
Raffinage chimique	Ligne 1	300T/ jour
	Ligne 2	300T/ jour
	Ligne 3	300T/ jour
	Ligne 4	600T/ jour
Raffinage physique	Ligne 3	250T/ jour

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

Les moyens techniques du site Ain Harrouda se présentent comme suit :

Ligne	Fonctions	Equipements
Ligne 1 (300T/ jour)	Neutralisation	3 séparateurs
		3 mélangeurs
	Décoloration	1 décolorateur
	Désodorisation	1 désodoriseur
Ligne 2 (300T/ jour)	Neutralisation	3 séparateurs
		3 mélangeurs
	Décoloration	1 décolorateur
	Désodorisation	1 désodoriseur
Ligne 3 (250T/ jour)	Neutralisation	3 séparateurs
		3 mélangeurs
	Décoloration	1 décolorateur
	Désodorisation	1 désodoriseur
Ligne 4 (600T/ jour)	Neutralisation	2 séparateurs
		3 mélangeurs
	Décoloration	1 décolorateur
	Désodorisation	1 désodoriseur

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

VII.3 ACTIVITE TRAITEMENT DES HUILES DE PALME

Le traitement des huiles de palme est complètement intégré par :

- 1 ligne de raffinage physique pour les huiles de palme de 250T/ jour (mise en service 2005) ;
- 1 ligne de fractionnement des huiles de palme automatisée d'une capacité de 80T/ jour (acquise en 2004) ;
- 1 ligne de cassage pâte à savon d'une capacité de 100T/jour (mise en service 2010).

La capacité de traitement des huiles de palme du site Ain Harrouda se présente comme suit :

Equipement et fonction	Capacité
Fractionnement des huiles de palme	80T/ jour
Cassage pâte à savon	100T/ jour

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

VII.4 ACTIVITE STOCKAGE DES HUILES

La capacité de stockage des huiles sur les différents sites industriels se présente comme suit :

Type d'huile	Site	Capacité de stockage
Stockage huile brute	Ain Harrouda	15 000 T
	Roches Noires 1	8 000 T
	Roches Noires 2	6 000 T
	Costoma	16 000 T
Stockage huile raffinée	Ain Harrouda	6 800 T
Stockage huile d'olive	Ain Harrouda	1 500 T
	Roches Noires 1	4 500 T

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

VII.5 ACTIVITE EMBALLAGE (AIN HARROUDA)

a. Emballages PET

- 5 machines de soufflage bouteilles et bidons ;
- Capacité : 200 000 T/ an en calibres ½L, 1L, 2L et 5L.

Emballages PET	Nombre de machines
Emballage 1L et 1/2L (13 000 B/H)	2 machines (SBO 10 Serie 2)
Emballage 2L (800B/H)	1 machine
Emballage 5L (2 500 B/H)	2 machines

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

b. Emballages PEHD

- 14 machines d'extrusion soufflage PEHD ;
- Capacité emballages huiles : 200 000T/ an en calibre 2L et 5L.

Emballages PEHD	Nombre de machines
Emballage 2L	5 machines
Emballage 5L	9 machines

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

c. Stockage

- Silos de stockage de 500 Teq.

Cette capacité permet de lisser la production et faire le lien entre la fabrication des emballages et les lignes de conditionnement des huiles.

VII.6 ACTIVITE CONDITIONNEMENT DES HUILES

a. Petit emballage PE

Ligne	Cadence
Ligne 5L PEHD	8 000B/ H
Ligne 1L	20 000B/ H
Ligne 0,5L	15 000B/ H
Ligne 2L	6 000B/ H
Ligne 5L PET	3 000B/ H
Capacité totale	300 000T/ an

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

Le parc machine de l'activité comprend également 1 machine de fardelage et 1 machine de sleeveage.

Toutes les lignes sont par ailleurs complètement automatisées et intègrent les technologies les plus récentes.

b. Conditionnement pour clients industriels

L'installation en place regroupe :

- 1 ligne de lavage et de conditionnement de fûts 200L ;
- 2 lignes de conditionnement des bidons 10L, 20L et 25L (ligne 20L, cadence de 100 B/H) ;
- Conditionnement en vrac pour les clients industriels.

VII.7 ACTIVITE SAVONS

Les installations dédiées à l'activité savonnerie comprennent les lignes suivantes :

- 1 ligne de saponification continue automatisée de capacité 150T/ jour (acquise en 2000) ;
- 4 lignes de finissage et de conditionnement du savon de ménage (calibres : 125g, 200g, 250g, 500g, 1Kg) de capacité 120T/ jour ;
- 2 lignes de finissage et de conditionnement du savon de toilette (calibres : 75g – 125g) de capacité 30T/ jour.

VII.8 OUTIL INDUSTRIEL CHAUFFERIE

Type de chaudière	Nombre et capacité
Chaudière à fuel	4 chaudières (13 TVap/H 15 BAR)
Chaudière haute pression	3 chaudières 1 000 000 Kcal/H 1 chaudière 700 000 Kcal/H
Chaudière à combustible solide	1 chaudière 10 Tvp/H 15 BAR

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

VII.9 CONTROLE QUALITE

Le département Contrôle Qualité de Lesieur Cristal abrite et pilote les activités suivantes :

- la veille réglementaire :
 - ✓ l'identification des exigences réglementaires applicables à Lesieur Cristal ;
 - ✓ l'évaluation de la conformité réglementaire ;
 - ✓ le suivi du plan d'action pour la mise en conformité réglementaire.
- l'analyse des risques opérationnels, à travers une identification des risques et une évaluation des dangers.
- la formation et la sensibilisation des personnes concernées.
- les audits Qualité, Sécurité et Environnement :
 - ✓ la qualification des auditeurs QSE ;
 - ✓ la planification des audits et des actions terrains ;
 - ✓ le suivi des plans d'action ;
 - ✓ l'évaluation des auditeurs QSE ;
 - ✓ la réalisation des audits des fournisseurs critiques ;
 - ✓ l'organisation des audits de certification.
- L'animation des réunions de pilotage ;
- La prévention aux situations d'urgence à travers :
 - ✓ la participation à l'élaboration du plan d'opération interne
 - ✓ la participation aux tests de simulation et suivi des actions d'amélioration proposées
 - ✓ le suivi des plans d'action suite à la survenue d'un incident ou accident.
- L'amélioration continue:
 - ✓ le suivi des objectifs et des indicateurs de manière périodique ;
 - ✓ le suivi des fiches d'amélioration ;
 - ✓ le suivi des réclamations clients et fournisseurs ;
 - ✓ la mise en place des actions correctives et préventives ;
 - ✓ l'analyse par arbre des causes suite aux accidents de travail.

VII.9.1 Moyens techniques

Equipement	Nombre
HPLC	2
CPG	2
CPG/ MS	1
SPECTROPHOTOMETRE	2
RANCEMAT	1
LOVIBOND	3
RCV	1
COUPEUSE	1
DEPRESSIOMETRE	1
KJELDAHL	2
MINERALISATEUR	1
BALANCE	21
BALANCE INFRA ROUGE	5
ETUVE	6
FOUR A MOUFLE	2
BAIN MARIE	1
ECT	1
FCT	1
TEST DE COBB	1
INFRA ANALYSEUR	1
TURBIDIMETRE	1
BAIN ULTRA SON	1
ROTAVAPEUR	1

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

VII.9.2 Nombre d'analyses

Laboratoire pilote/ unité industrielle	Nombre d'analyses/ jour
Savonnerie	340
Raffinage	700
Laboratoire pilote conditionnement	100
Laboratoire pilote fabrication d'emballages	400
Laboratoire pilote STP	100
Chaufferie	40
Total	1 680

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

VII.10 ENVIRONNEMENT

- Station de traitement des rejets liquides : capacité de traitement de 1 500m³/ jour ;
- Centrale de production vapeur à bio-masse.

Station	Equipement et fonction
Station de traitement des rejets liquides (1 450 m ³ / jour)	Dégraissage et prétraitement Traitement physico-chimique Traitement biologique

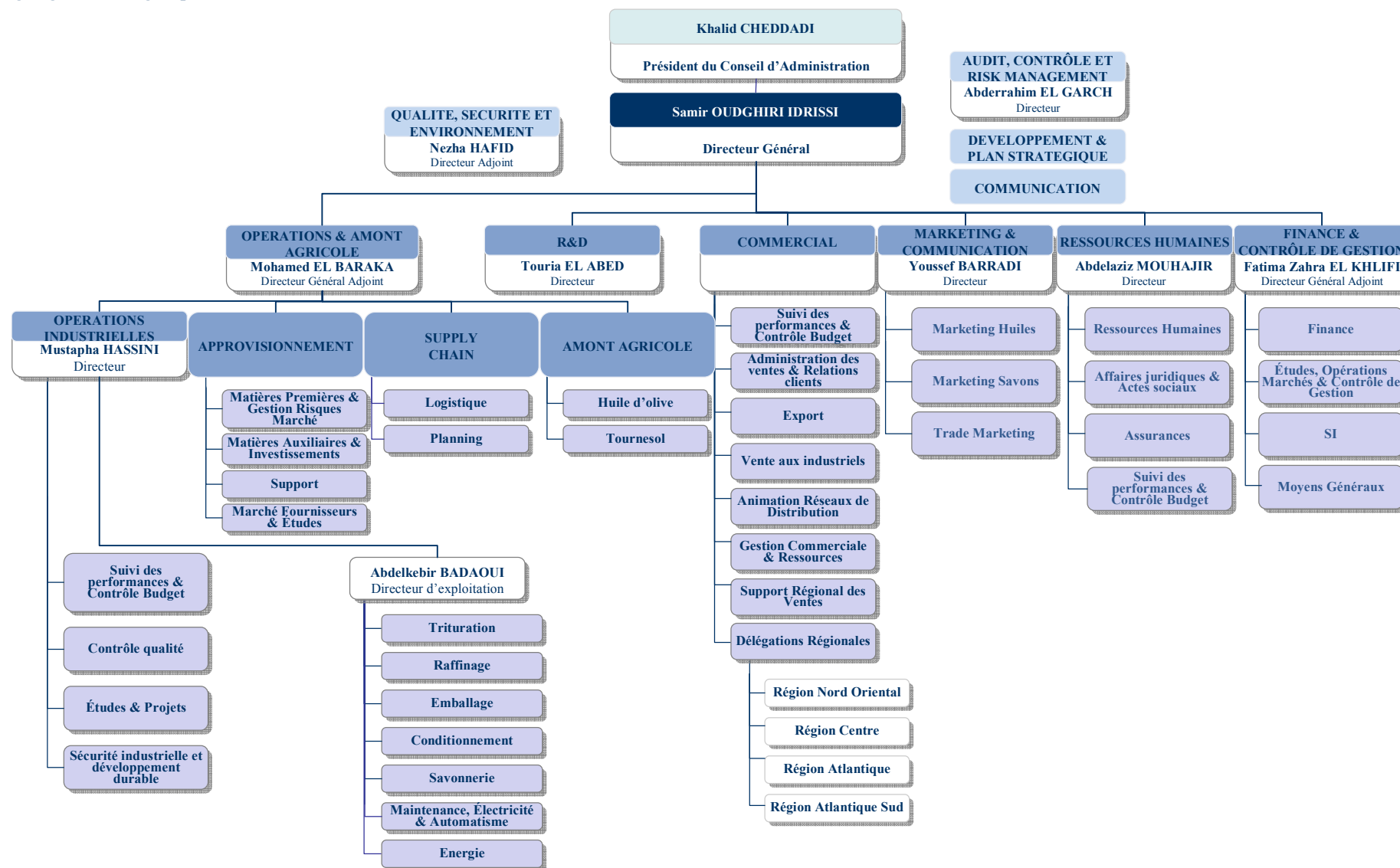
Source : Lesieur Cristal SA (avril 2011)

VIII. RESSOURCES HUMAINES

VIII.1 ORGANIGRAMME DU GROUPE LESIEUR CRISTAL

L'organigramme ci-dessous illustre l'organisation du Groupe Lesieur Cristal au 1^{er} mars 2012 :

Organigramme du groupe Lesieur Cristal



Source : Lesieur Cristal SA

Il existe différentes fonctions au sein de Lesieur Cristal dont les principales sont :

- **la Direction Commerciale** : Dans le cadre des orientations stratégiques de Lesieur Cristal, élabore et propose à la Présidence Direction Générale la politique commerciale, définit les plans d'actions destinés à supporter cette stratégie et garantit leur mise en œuvre afin d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés.

Elle encadre et anime les équipes commerciales et veille au développement du Chiffre d'Affaire, des réseaux de distribution et gère et suit les risques clients.
- **la Direction Marketing** : En cohérence avec les orientations stratégiques du Groupe Lesieur Cristal, la Direction Marketing :

 - ✓ élabore et met en place des stratégies Marketing et pour la création de valeurs pour le Groupe Lesieur Cristal, pour le Consommateur, le Client intermédiaire et pour l'Actionnaire ;
 - ✓ met en place une démarche de veille concurrentielle au niveau Marketing, communication, juridique et commerciale ;
 - ✓ met en place les outils nécessaires de mesures et d'évaluations ;
 - ✓ pilote en amont les données Consommateurs en vue d'anticiper et maîtriser les attentes des Consommateurs ;
 - ✓ pilote en aval la base de données Consommateurs, dans l'objectif de mesurer l'adéquation de l'offre par rapport à l'attente, évaluer la satisfaction du Consommateur.
- **la Direction Ressources Humaines** : Dans le cadre des orientations stratégiques de Lesieur Cristal, la Direction des Ressources Humaines :

 - ✓ élabore et propose une politique de gestion du personnel et de développement des Ressources Humaines et en définit les conditions générales de son application.
 - ✓ pilote l'activité RH afin de maintenir et de développer un climat social serein de nature à permettre à Lesieur Cristal d'atteindre ses objectifs.
 - ✓ élabore et met en œuvre tous les moyens quantitatifs et qualitatifs (gestion de l'emploi, recrutement, formation) nécessaires à une optimisation des Ressources Humaines.
 - ✓ assure la conduite de la gestion du personnel et l'application de la réglementation sociale conformément au droit du travail.
 - ✓ conseille et assiste les différents responsables dans tout ou partie de cette gestion.
 - ✓ se charge en outre de la conception et de la mise en œuvre d'une stratégie de communication interne.
 - ✓ assume la gestion, par ailleurs, des Affaires Juridiques et des Actes sociaux, ainsi que du portefeuille des contrats d'assurance de la société.
- **la Direction Financière et du Contrôle de Gestion** : En cohérence avec les orientations stratégiques du groupe Lesieur Cristal, la DFCG :

 - ✓ propose et met en place des stratégies financières et de contrôle de gestion pour la société Lesieur Cristal, et ses filiales ;
 - ✓ assure la production et la fiabilité des informations financières dans le respect des évolutions normatives et réglementaires ;
 - ✓ garantit le suivi et le pilotage des activités à travers la surveillance des indicateurs de performance et la proposition d'actions correctives.
 - ✓ assure la tenue des comptes sociaux et consolidés et des reportings.
 - ✓ élabore, par ailleurs, les politiques SI et des Moyens Généraux et leur mise en œuvre.

- **la Direction Industrielle :** Dans le cadre du déploiement de la stratégie de Lesieur Cristal, la Direction Industrielle :
 - ✓ sauvegarde et développe l'outil industriel, réalise les objectifs de production, organise, met en œuvre, optimise et suit la fabrication.
 - ✓ assure l'élaboration de la politique d'évolution des moyens de production (Techniques, Économiques, Humains) et à l'amélioration des produits et des procédés.
 - ✓ assume des responsabilités technologiques, économiques et humaines de l'ensemble des activités industrielles et anime les Ressources Humaines des unités industrielle, gère le budget de l'ensemble des unités de productions et garantit la production des quantités demandées.
 - ✓ veille au respect des normes et de la qualité des produits et du respect de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement.
 - ✓ réalise les études des projets de développement des unités relevant de sa responsabilité.
- **la Direction des Achats, des Approvisionnements et de la Gestion des Risques du Marché :** dans le cadre des orientations stratégiques de Lesieur Cristal, la Direction Des Achats, des Approvisionnements et de la Gestion du Risque Marché :
 - ✓ élabore et propose une politique d'achats des matières premières et garantit sa mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs de résultat ;
 - ✓ assure une veille sur le marché en terme d'analyse et de prévision et de gestion des risques du marché et des fournisseurs ;
 - ✓ contribue à l'augmentation de la compétitivité de LC dans un environnement ouvert par l'optimisation des achats directs et indirects en terme de coût d'usage, de délai et de qualité ;
 - ✓ optimise l'usage et informe sur l'évolution de l'environnement économique et douanier national et international ;
 - ✓ assure l'approvisionnement régulier sans rupture de stock des activités de Lesieur Cristal.
- **la Direction des Opérations :** Cette Direction couvre les Operations Industrielles, les Achats, la Supply Chain et l'Amont Agricole.

Au niveau Industriel, la Direction des Operations met en place une stratégie de développement des unités industrielles et du schéma directeur industriel.

Au niveau de la Supply Chain :

 - ✓ elle définit la politique Supply Chain et de son organisation en fonction des objectifs stratégiques ;
 - ✓ elle garantit la gestion optimisée du transport des matières et emballages, de l'huile d'olive et des produits finis, hors distribution directe ;
 - ✓ elle assure l'activité portuaire pour les besoins de la société (chargements et déchargements des navires) ;
 - ✓ elle assure la disponibilité et la maintenance de l'ensemble du parc roulant de la société ;
 - ✓ elle gère et maintient le matériel roulant ;
 - ✓ elle Assure la planification des achats de matières, de la production et de la distribution commerciale.

Au niveau de l'amont agricole, elle assure la gestion et le Développement de la culture des oléagineux et de la filière oléicole de Lesieur Cristal.
- **la Direction de l'Audit, du Contrôle Interne & du Risk Management :** Dans le cadre des orientations stratégiques de Lesieur Cristal, le DACIRM propose et met en œuvre une politique de contrôle interne, de management des risques et de gouvernement d'entreprise, et veille à son évaluation régulière.
- **la Direction Recherche & Développement :** En cohérence avec les orientations stratégiques du groupe Lesieur Cristal, la Direction Recherche & Développement propose et met en place des

stratégies de Recherches et de Développement des produits, des procédés et des méthodes de Lesieur Cristal.

Elle a pour missions principales :

- ✓ le pilotage et le déploiement de la politique de l'entreprise en matière d'innovation et de recherches ;
- ✓ le développement d'une expertise en matière de développement de nouveaux produits, de nouveaux procédés de production et de méthodes ;
- ✓ le développement et l'accompagnement des lancements de nouveaux produits ;
- ✓ le développement de nouveaux procédés de production et de méthodes ;
- ✓ le développement des techniques de valorisation des coproduits et de sous produits.

VIII.2 POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE LESIEUR CRISTAL

VIII.2.1 Politique de gestion des ressources humaines

La politique de gestion des Ressources Humaines de Lesieur Cristal est un axe majeur de sa stratégie de développement.

Cette politique est l'expression de la volonté d'avoir une gestion des Ressources Humaines fondée sur une base saine et partagée avec l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, et qui met la compétence au cœur de toutes ses réflexions.

La politique RH de Lesieur Cristal se focalise sur deux composantes majeures de la gestion des ressources humaines : les Processus et les Hommes et s'articule autour des principaux axes suivants :

VIII.2.2 Politique de développement des compétences et des carrières

Le développement du potentiel de chaque collaborateur est une des priorités majeures de Lesieur Cristal. Cette préoccupation s'exprime à toutes les étapes de la carrière des salariés, du recrutement à la gestion de fin de carrière, en passant par l'apprentissage et la formation continue.

Par ailleurs, Lesieur Cristal privilégie un système de gestion de carrière orienté vers la performance et le développement personnel. Dans ce sens, Lesieur Cristal encourage les dispositifs de promotion interne et vise à tendre vers un accomplissement des salariés au sein de l'organisation.

Un système de gestion des carrières a été mis en place et repose sur un processus d'évaluation visant à légitimer les décisions d'évaluation et de promotion interne.

Enfin, l'un des outils de la bonne gestion des compétences et des carrières réside dans la mobilité permise et encouragée au sein de la société. Celle-ci favorise le partage d'expérience, la coopération au sein des équipes ainsi que le développement des compétences.

Pour l'entreprise, la mobilité est aussi un moyen efficace de développer les compétences, d'ouvrir la voie à des parcours professionnels attrayants et de favoriser une nouvelle dynamique d'entreprise tout en développant des synergies entre les diverses branches de la société.

VIII.2.3 Politique de formation

Le principe d'amélioration des compétences via la formation est reconnu et mis en œuvre par le Groupe. Un plan de formation aux métiers et aux responsabilités managériales est déployé selon un processus participatif de recueil des besoins, complété par les conclusions des entretiens annuels d'évaluation. Les actions portent sur le renforcement des compétences techniques, le management, la QSE, la bureautique et les langues. Chaque action de formation est évaluée à chaud et à froid, et une analyse du taux de réalisation du plan de formation est établie à la fin de chaque année.

Lesieur Cristal a lancé son propre campus de formation « Excellium » qui abrite les programmes de formation. En avril 2011, un échantillon de collaborateurs sondés indique avoir bénéficié d'au moins une formation au cours des 3 dernières années.

Le budget consacré à la formation est conforme aux standards de l'industrie, soit 1,6% de la masse salariale en 2008, 2,1% en 2009 et 1,7% en 2010.

Le tableau suivant dresse le détail des jours de formation dispensés entre 2008 et 2011 :

	2008	2009	2010	2011
Nbre de jours hommes de formation	2 838	4 193	2 661	2 175
<i>Dont nbre de j.h. de formation interne</i>	46	55	251	57
<i>Dont nbre de j.h. de formation externe</i>	2 792	4 138	2 410	2 118
Coût de la formation réalisée en externe (Kdh)	3 634	4 418	3 314	2 311

Source : Lesieur Cristal SA

VIII.2.4 Politique sociale

La politique sociale du Groupe vise à favoriser le développement social et à promouvoir l'épanouissement professionnel et personnel de ses collaborateurs. Cette politique repose sur les volets suivants:

- la couverture médico-sociale ;
- l'accès à la propriété (formules d'aide à l'acquisition d'un logement) ;
- l'accès aux centres d'estivage (maisons de vacances de la Fondation ONA et du Comité des œuvres Sociales de l'Office National d'Electricité) ;
- l'organisation de colonies de vacances ;
- la prise en charge des circoncisions ;
- Etc.

VIII.2.5 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Lesieur Cristal se veut équitable, stimulante pour le personnel et flexible.

Les rémunérations sont révisées annuellement :

- concernant les cadres, de façon individuelle en fonction des performances et du potentiel de chaque collaborateur ;
- concernant les ouvriers mensuels et horaires, de façon uniforme selon le protocole d'accord avec les représentants du personnel.

Par ailleurs, les salariés de Lesieur Cristal SA ont droit à divers types de prêts à des taux préférentiels, se divisant en trois catégories :

- Les prêts sociaux ;
- Les prêts véhicule ;
- Les prêts logement.

Les modalités de ces prêts sont fixées en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des salariés ainsi que leur rémunération. Les collaborateurs ont également droit à des avances sur salaire à l'occasion des fêtes religieuses.

VIII.3 STRUCTURE DE L'EFFECTIF

VIII.3.1 Répartition de l'effectif par catégorie socio professionnelle

L'effectif total de Lesieur Cristal SA s'élève à fin 2010 à 1 213 personnes toutes catégories socio-professionnelles confondues soit un rythme annuel net décroissant de -3,7% sur la période 2008-2010.

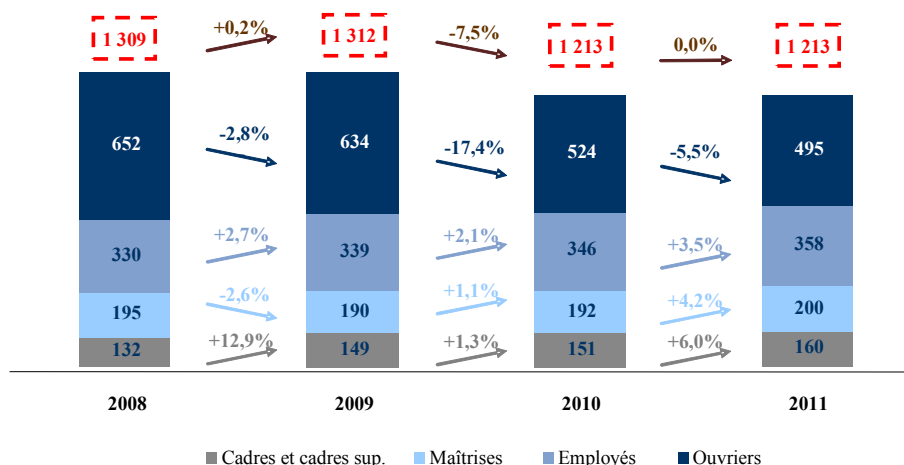
Au sein de la société, l'effectif se décompose entre les catégories socioprofessionnelles suivantes :

- Les cadres ;
- Les cadres supérieurs ;

- Les maîtrises ;
- Les employés ;
- Les ouvriers.

L'évolution de la structure de l'effectif moyen par catégorie de Lesieur Cristal SA, entre 2008 et 2011, se présente de la manière suivante :

Répartition de l'effectif moyen par catégorie entre 2008 et 2011



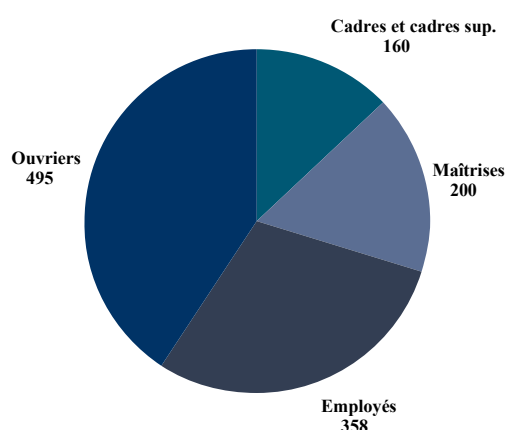
Source : Lesieur Cristal SA

Entre 2008 et 2010, l'effectif moyen de Lesieur Cristal SA a baissé à un rythme annuel de -2,5%, passant d'un effectif de 1 309 personnes en 2008 à 1 213 personnes en 2011.

Compte tenu de la nature de l'activité de l'entreprise, l'effectif est composé principalement d'ouvriers et d'employés, qui représentent 70% des salariés de Lesieur Cristal SA en 2011. L'effectif ouvrier connaît néanmoins une baisse significative sur la période, passant de 652 personnes en 2008 à 495 personnes en 2011. Ce recul s'explique par la restructuration induite par l'arrêt de l'activité de trituration de soja.

La répartition du personnel de l'entreprise par catégorie socioprofessionnelle, à fin décembre 2011, est présentée sur le graphique ci-dessous :

Répartition de l'effectif par catégorie



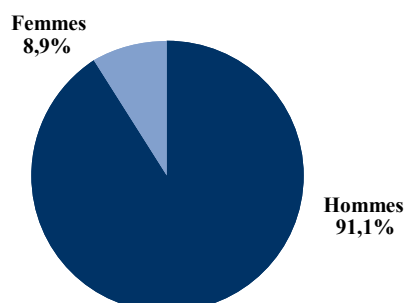
Source : Lesieur Cristal SA

En 2011, les ouvriers et les employés représentent la majorité des effectifs, avec respectivement un pourcentage de 40,8% et 29,5% sur le total. La catégorie des cadres compte pour 11,3% au sein de l'effectif total et les cadres supérieurs ne comptent que pour 1,9%.

VIII.3.2 Répartition de l'effectif par sexe

L'effectif de Lesieur Cristal SA est majoritairement masculin, les hommes représentant en moyenne 91,1% de l'effectif total à décembre 2011 toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Le taux de féminisation de l'effectif (8,9% en décembre 2011) est un taux conforme aux usages dans l'industrie.

Evolution de l'effectif par sexe



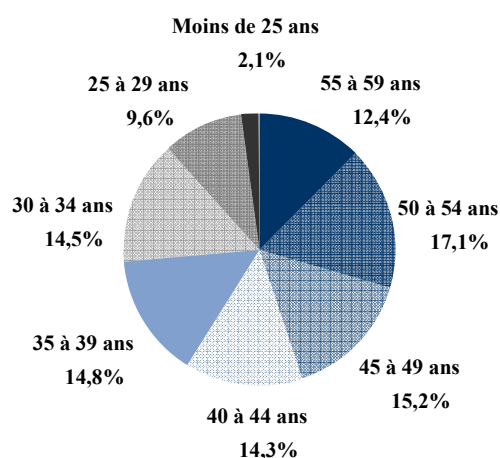
Source : Lesieur Cristal SA

A fin juin 2011, le taux de féminisation dans l'encadrement était de 33%, ce qui est largement supérieur aux indicateurs généralement observés dans le secteur industriel marocain.

VIII.3.3 Répartition de l'effectif par classe d'âge

Le graphique ci-dessous détaille la ventilation de l'effectif en 2011 selon les âges :

Répartition de l'effectif par classe d'âge en 2011



Source : Lesieur Cristal SA

La moyenne d'âge de l'effectif de Lesieur Cristal SA est relativement élevée. En effet, 58,9% des salariés ont plus de 40 ans, et 29,4% plus de 50 ans. Cette répartition montre l'importance pour l'entreprise de disposer d'un personnel expérimenté.

VIII.3.4 Turn Over

Le tableau suivant détaille l'évolution des départs et recrutement de Lesieur Cristal sur la période 2008 – 2011 :

	2008	2009	Var. 09/08	2010	Var. 10/09	2011	Var. 11/10
Départs	76	117	53,9%	151	29,1%	81	-46,4%
Recrutements	71	83	16,9%	85	2,4%	89	4,7%
Solde (R-D)	-5	-34	NA	-66	NA	8	Ns

Source : Lesieur Cristal SA

Les recrutements d'effectifs de Lesieur Cristal SA se sont inscrits dans une tendance haussière sur la période 2008-2011, puisqu'ils ont évolué à un rythme annuel croissant de 7,8%.

Dans le cadre de la restructuration industrielle entamée en 2009, impliquant le regroupement des activités de raffinage de l'entreprise sur le site de Ain Harrouda en 2010 et l'arrêt de l'activité de trituration de graines de soja, 130 salariés ont été redéployés entre 2009-2010 et 114 autres ont opté pour un départ volontaire avec compensation financière. Cette restructuration s'est déroulée en concertation avec les représentants des salariés et n'a pas suscité de conflit collectif ni individuel.

Au total, le nombre de départs permanents augmente pour passer de 76 en 2008 à 117 en 2009, à 151 en 2010, puis à 81 à fin 2011.

Le turn-over global de l'entreprise se chiffre à 6,5%, avec une part importante de turn-over dans la catégorie des agents de maîtrise (12,3%) et des employés (11,8%).

- le tracking de la force de vente et la maîtrise de données terrains en temps réel grâce au GPRS des HHT ;
- la gestion des objectifs vendeurs et clients ;
- l'extraction d'un grand nombre d'informations utiles : Distribution Numérique,...

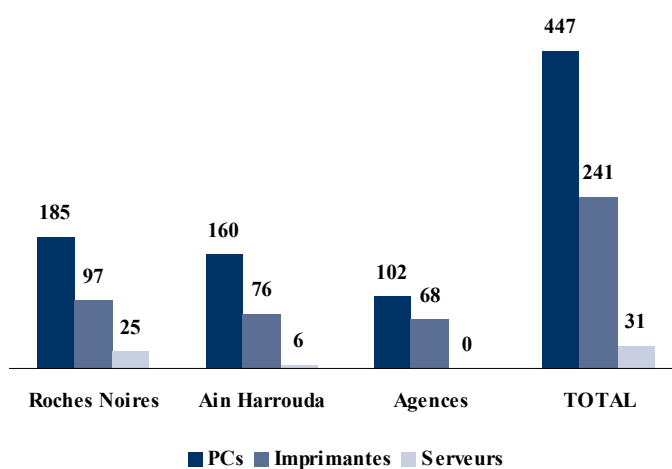
Comptabilité – Finances

Lesieur Cristal dispose d'un logiciel de gestion des immobilisations : ABEL qui est en cours d'implémentation.

Parc informatique

Le schéma suivant présente la répartition du parc informatique de Lesieur Cristal SA par site d'activité :

Parc informatique – répartition par site (2010)



Source : Lesieur Cristal SA

X. POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le marché marocain est caractérisé par la prépondérance des circuits traditionnels, la distribution moderne ne représentant que 10% du total du marché bien qu'étant en croissance au cours des dernières années. Lesieur Cristal sert ses clients directement à hauteur de 60% répartis à parité entre les détaillants et les semi grossistes. Les semi grossistes sont au Maroc du fait de leur mode de fonctionnement, davantage assimilés à des détaillants qu'à des grossistes. Les grossistes représentent 27% des ventes avec une tendance historique allant dans le sens d'une baisse de cette contribution relative. Ces clients sont réparti à travers tout le Maroc (régions Atlantique, Sud, Nord et Centre) mais aussi entre les zones urbaines et les zones rurales. LC couvre donc l'ensemble du marché à travers un réseau de 17 agences régionales réparties sur l'ensemble de territoire lui permettant d'afficher une distribution numérique de l'ordre de 86%.

Ces implantations lui assurent aussi bien un leadership régional que national avec notamment une part de marché de l'ordre de 65% en région atlantique qui est le plus gros foyer de consommation dans le pays.

X.1 PRESENTATION DE LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Lesieur Cristal a mis en place depuis juin 2011 une politique de distribution visant à :

- Améliorer la performance commerciale ;
- Professionnaliser / renforcer la relation client ;
- Étendre la base client ;
- Optimiser la productivité.

Ladite politique se décline comme suit :

Développer une base de données de détaillants	Déployer une solution nomade pour la force de vente	Gestion à distance de la force de vente	Gestion de la performance commerciale
• Geo-référencement des points de vente (identification avec un code barre spécifique) ; • Intègre des informations critiques dont les types de points de vente, les surfaces etc.	• Assistance à la vente ; • Gestion efficiente des livraisons des pré ventes ; • Optimisation du processus de vente : commande, facturation, livraison, gestion des stocks etc. ; • Gestion des programmes de fidélité.	• Supervision de la force de vente ; • Traçabilité de la force de vente ; • Alertes en temps réel relatives aux visites / facturations.	• Évaluation de l'efficacité de la force de vente et déploiement d'un plan de bonus/malus ; • Traitement de données / analyse statistique ; • Mesure de la performance ; • Connaissance des évolutions du marché.

Source : Lesieur Cristal SA

X.2 MARCHE B TO C : GESTION RATIONALISEE DE LA DISTRIBUTION

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, Lesieur Cristal a mis en place un projet de rationalisation de la distribution directe. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique globale de la conquête du client et se base sur le recensement et la sectorisation des points de vente. Grâce à un système d'information géographique performant, Lesieur Cristal dispose d'une vision claire de son marché et du déploiement de sa force de vente. Au final, l'entreprise bénéficie d'une meilleure couverture de son réseau, d'une activité commerciale plus efficace et de coûts de distribution optimisés.

X.3 MARCHE DES VENTES AUX INDUSTRIELS

Sur le marché des ventes aux industriels, Lesieur Cristal est le premier fournisseur de l'industrie marocaine en huiles raffinées destinées notamment aux secteurs de la conserverie de poissons, de la

margarinerie et de la biscuiterie. En 2010, que ce soit pour l'huile de soja, de tournesol ou d'olive, les ventes de Lesieur Cristal sur ce marché se sont améliorées de près de 30 %. Cette performance est liée à une stratégie d'orientation client déployée depuis plusieurs années, traduisant le développement consentis par l'entreprise.

X.4 MARCHE DE L'EXPORT

A l'international, Lesieur Cristal poursuit sa croissance grâce à sa stratégie d'innovation et de qualité. L'entreprise, par la flexibilité et la performance de son outil industriel, peut relever avec succès le défi de la globalisation. Sa large gamme de produits est aujourd'hui commercialisée dans plus de 40 pays à travers le monde. Pour s'assurer d'une visibilité au niveau mondial, Lesieur Cristal est présent à travers les plus grandes foires internationales, de Paris, New York, Cologne et Amsterdam etc.

XI. POLITIQUE MARKETING ET COMMERCIALE

Pour adapter son offre aux évolutions du marché, le département Marketing de Lesieur Cristal veille à l'élaboration de stratégies marketing adaptées dans un environnement en perpétuel changement, à formuler des plans et des budgets correspondants, et à en contrôler et coordonner leur exécution.

Le département Marketing s'assigne comme objectif de tisser un lien solide et pérenne entre les produits de l'entreprise et le consommateur final au moyen de marques fortes et à meilleure équation valeur (bénéfice / prix relatif) par rapport à ses concurrents.

Afin de tisser ce lien le département marketing s'appuie sur 3 leviers principaux :

- *Qui:* chercher d'abord à connaître et analyser le profil et les besoins des consommateurs grâce à son département Etudes & Recherches ;
- *Quoi:* Planifier et développer des concepts de produits et/ou de communication pertinents et crédibles pour le consommateur en question ;
- *Comment:* Lui communiquer les informations sur le produit ou la marque en utilisant les moyens de communication les mieux adaptés sur les lieux où il est le plus réceptif.

Forte de ses marques à grande notoriété, la dynamique marketing est au coeur de la stratégie de croissance de Lesieur Cristal.

Dans un objectif de consolidation de son leadership et de fidélisation de ses consommateurs, Lesieur Cristal entreprend plusieurs démarches visant à asseoir sa notoriété et son image, notamment à travers :

- la prospection de nouveaux clients ;
- le développement d'une solution nomade sur des HHT avec des fonctionnalités, telles que l'aide à la vente, le suivi quotidien du vendeur et du détaillant, la gestion du programme de fidélité, la gestion dynamique des circuits de livraisons prévente et la supervision de la force de vente. ;
- la collaboration avec des distributeurs réputés professionnels afin de toucher un maximum de points de vente ;
- la fidélisation des clients à travers une politique promotionnelle soutenue :
 - ✓ programme de fidélisation des clients grossistes les plus importants grâce à des remises sur objectifs pour les inciter à atteindre le chiffre d'affaires contractuel ;
 - ✓ supports promotionnels lors des lancements de nouveaux produits ;
 - ✓ remises promotionnelles pour contrecarrer des actions ponctuelles initiées par la concurrence.

XII. POLITIQUE QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Dans le souci constant de répondre aux attentes de ses clients ainsi qu'aux exigences des normes internationales, Lesieur Cristal s'est engagée dans une démarche qualité, à travers des processus certifiés ISO 9001 et ISO 22000. L'entreprise est au premier rang des acteurs agro-industriels oeuvrant pour la qualité des produits et la sécurité des aliments. Enfin, consciente de l'impact de ses activités sur son environnement, Lesieur Cristal a mis en place un système de management environnemental ISO 14001 visant une croissance propre et durable de ses activités.

XII.1 PROJET « ATTAHADI »

La tenue de l'audit de suivi n°1 conformément à l'ISO 9001, qui s'est déroulé avec succès, a permis de renouveler l'engagement de l'ensemble des acteurs dans la démarche d'amélioration continue des processus dans laquelle Lesieur Cristal s'est engagée depuis bientôt 10 ans.

XII.2 PROJET « AL AMANA »

Dans la continuité de la démarche de management Qualité Sécurité Environnement, Lesieur Cristal s'est engagée à tous les niveaux de ses processus pour le respect des règles et bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire conformément à l'ISO 22000, référentiel pour lequel Lesieur Cristal a été certifiée en 2009.

XII.3 PROJET « AL YAKADA »

Ce projet a été initié en 2009 par la mise en place d'un système de management intégré Qualité, Santé et Sécurité au travail et Environnement.

La démarche a débuté en s'appuyant sur les deux référentiels OHSAS 18001 (Santé et Sécurité au travail) et ISO 14001 (Environnement) pour finalement se focaliser sur l'Environnement dans le cadre d'une première certification prévue pour début 2011.

XIII. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'historique des investissements réalisés au cours des 3 derniers exercices est présenté dans le tableau ci-après :

En KDh	2008	2009	2010
Installations techniques, matériel et outillage	24 094	111 592	53 039
Agencements, aménagements et constructions	447	18 678	5 134
Matériel de transport	6 236	23 569	5 473
Matériel et mobilier de bureau	5 043	2 759	2 883
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	-	-	4 303
Autres immobilisations incorporelles	2 231	4 979	-
Total	38 051	161 577	70 833

Source : Lesieur Cristal

L'investissement global consenti au cours des 3 derniers exercices s'établit à plus de 270,5 MDh dénotant ainsi l'effort constant de Lesieur Cristal de moderniser ses moyens de production et d'accompagner l'évolution de son activité par des capacités de production et de distribution ajustables.

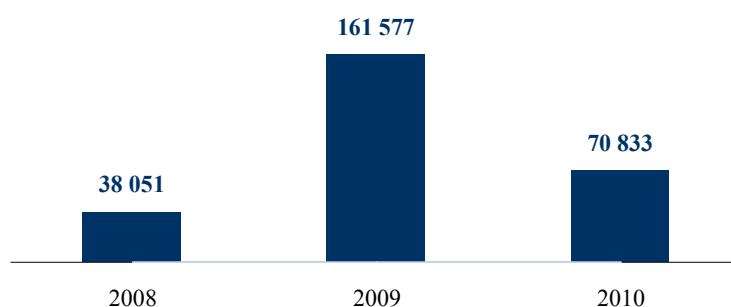
Les principaux investissements réalisés ont eu pour but (i) de moderniser et de remettre à niveau l'équipement industriel en vue notamment de chercher de nouveaux gisements de productivité et (ii) de renforcer la flotte de commercialisation.

Sur la période 2008-2010, ces investissements ont été réalisés au niveau de l'usine de Ain Harrouda et concernent plus précisément les éléments suivants :

- le lancement d'une nouvelle ligne de trituration, d'une capacité de 600 tonnes/jour, qui a nécessité un investissement de 67,6 millions de Dh en 2009 et 6,1 millions de dirhams en 2010 ;
- l'acquisition d'une chaudière à combustible à 17,9 millions de Dh (2009) ;
- l'édition d'un nouvel emballage pour les savons El Kef et Taous en 2010 (12,3 millions de Dh).

L'évolution graphique de l'enveloppe totale de l'investissement sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

Evolution des investissements 2008-2010 (KDh)



Source : Lesieur Cristal

PARTIE VII. ANALYSE FINANCIERE

I. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

I.1 ANALYSE DE L'ETAT DES SOLDES DE GESTION

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état des soldes de gestion de Lesieur Cristal SA pour la période considérée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1.11/10
Ventes de marchandises (en l'état)	24	79	112	>100,0%	42,1%	83	9	-88,7%
Achats revendus de marchandises	21	63	69	>100,0%	10,4%	44	9	-79,1%
Marge brute sur ventes en l'Etat	3	16	42	>100,0%	>100,0%	39	0	-99,7%
Production de l'exercice	4 257	3 891	3 347	-8,6%	-14,0%	1 574	1 766	12,2%
Ventes de biens et services produits	4 284	3 907	3 328	-8,8%	-14,8%	1 552	1 666	7,4%
Variation de stocks de produits	-26	-17	19	-36,9%	<-100,0%	22	100	>100,0%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Consommations de l'exercice	3 797	3 299	2 873	-13,1%	-12,9%	1 373	1 667	21,4%
Achats consommés de matières et de fournitures	3 542	3 025	2 623	-14,6%	-13,3%	1 246	1 554	24,7%
Autres charges externes	256	274	251	7,3%	-8,6%	128	114	-11,0%
Valeur Ajoutée	463	608	516	31,2%	-15,4%	239	99	-58,8%
Subventions d'exploitation	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Impôts et taxes	7	7	6	-1,1%	-6,6%	3	3	-0,7%
Charges de personnel	201	216	195	7,3%	-9,6%	103	104	0,4%
Excédent Brut d'Exploitation	255	385	314	50,8%	-18,7%	133	-8	<-100,0%
Autres produits d'exploitation	0	0	0	Ns	Ns	0	0	
Autres charges d'exploitation	1	19	1	>100,0%	-96,6%	1	0	-25,0%
Reprise d'exploitation, transfert de charges	16	23	6	40,1%	-75,7%	5	7	29,5%
Dotations d'exploitation	81	81	88	0,7%	8,7%	47	41	-13,6%
Résultat d'exploitation	190	308	231	61,8%	-24,9%	90	-43	<-100,0%
Résultat financier	-3	27	-3	<-100,0%	<-100,0%	3	-4	<-100,0%
Résultat courant	187	334	228	78,8%	-31,9%	93	-47	<-100,0%
Résultat non courant	67	52	-10	-22,8%	<-100,0%	-17	1	<-100,0%
Impôt sur le résultat	61	108	65	75,8%	-39,4%	23	8	-62,8%
Résultat net de l'exercice	193	278	153	44,4%	-45,0%	54	-54	<-100,0%

Source : Lesieur Cristal SA

L'analyse ci-après présente les principaux postes de l'état des soldes de gestion de Lesieur Cristal SA sur la période 2008 – S1 2011 :

I.1.1 Le chiffre d'affaires

Le tableau suivant détaille la structure du chiffre d'affaires de la société Lesieur Cristal SA ainsi que son évolution sur la période 2008 - 2010 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010 ²³	Var.09/08	Var.10/09
Ventes de marchandises au Maroc	24	79	115	>100,0%	46,1%
Reste du poste des ventes de marchandises	-	-	-3	Ns	Ns
Total vente de marchandises (a)	24	79	112	>100,0%	42,1%
Ventes de biens au Maroc	4 159	3 882	3 101	-6,7%	-20,1%
Ventes de biens à l'étranger	265	134	267	-49,4%	99,3%
Ventes de services au Maroc	2	17	19	>100,0%	7,4%
Reste du poste des ventes de biens et services	-149	-130	-61	-12,3%	-53,6%
Autres produits d'exploitation	6	5	2	-27,5%	-64,0%
Total vente de biens et services produits (b)	4 284	3 907	3 328	-8,8%	-14,8%
Variation de stocks de produits (c)	-26	-17	19	-36,9%	<-100,0%
Chiffre d'affaires (a)+(b)	4 308	3 986	3 440	-7,5%	-13,7%
Production de l'exercice (b) + (c)	4 257	3 891	3 347	-8,6%	-14,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Le chiffre d'affaires par catégorie sur la période 2008 - S1 2011 se répartit comme suit :

En millions Dh	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1.11/10
Huile de table	3 103	2 873	2 728	-7,4%	-5,0%	1 275	1 338	5,2%
Tourteaux	594	492	38	-17,2%	-92,2%	11	7	81,6%
Savon	344	362	373	5,0%	3,1%	166	172	3,8%
Huile d'olive	149	114	122	-23,6%	7,5%	64	117	-39,1%
Divers	118	146	178	24,1%	22,3%	119	42	Ns
Chiffre d'affaires	4 308	3 986	3 440	-7,5%	-13,7%	1 635	1 676	7,4%

Source : Lesieur Cristal SA

En 2010, le chiffre d'affaires de Lesieur Cristal SA²⁴ s'établit à près de 3 440 millions de dirhams en régression de 13,7% par rapport à l'exercice antérieur. Ce chiffre d'affaires inclut un revenu de 3 261 millions de dirhams relatif aux principales activités de l'entreprise, à savoir la vente d'huile de table, d'huile d'olive, de savon, de tourteaux, et un reliquat des activités cédées d'Eau de Javel et produits de nettoyage pour compte de tiers.

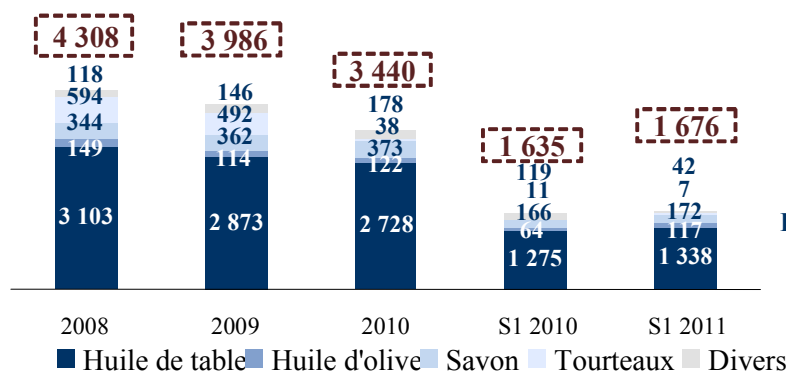
Au titre du premier semestre 2011, le chiffre d'affaires ventes de Lesieur Cristal atteint 1 676 millions de dirhams, en progression de 7,4% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent tiré essentiellement par l'augmentation des ventes d'huile de table et d'huile d'olives qui ont connu des variations respectives de 5,2% et 3,8%.

²³ Le chiffre d'affaires 2010 a été retraité des « autres produits d'exploitation » pour des raisons de comparabilité (les autres produits d'exploitations sont intégrés au chiffre d'affaires pour les exercices 2008 et 2009).

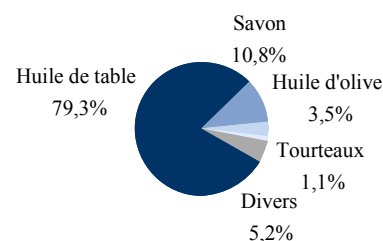
²⁴ Le chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires des activités cédées. En effet, suite à la cession de l'activité des produits de nettoyage à la société Distra, Lesieur Cristal continue d'assurer les prestations de production et de commercialisation pour le compte de Distra moyennant des commissions. Les prestations sont considérées comme recettes additionnelles intégrées au poste « Divers ».

Le graphique ci-après illustre l'évolution et la segmentation du chiffre d'affaires ventes produits au titre des trois derniers exercices :

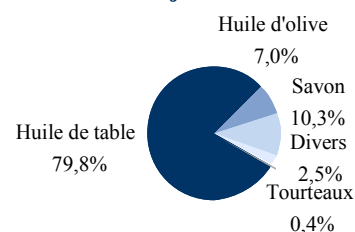
Evolution du chiffre d'affaires des ventes produits par activité (en MDh)



Répartition du chiffre d'affaires des ventes produits en 2010



Répartition du revenu des ventes produits à juin 2011



Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du chiffre d'affaires des ventes de biens et services produits entre 2008 et 2009

En 2009, le chiffre d'affaires ventes de biens et services produits de Lesieur Cristal SA enregistre une baisse de 8,8% s'établissant à 3 907 MDh contre 4 284 MDh en 2008, impactée par :

- le recul du chiffre d'affaires de l'huile de table de 7% en raison de la baisse des prix de vente en répercussion de la tendance baissière des prix de la matière première et le recul des ventes en vrac. En effet, les volumes de ventes des produits petits emballages ont connu une progression de 11% et ceux du vrac ont baissé de 5% en raison de la baisse de la demande des industriels ;
- le chiffre d'affaires de l'huile d'olive enregistre une baisse de 24% induite par le faible niveau de la campagne nationale ;
- le chiffre de l'activité savon enregistre une augmentation de 5% passant de 344 Mdh à 362 Mdh en 2009. Cette progression s'explique par l'amélioration du mix produit ;
- le chiffre d'affaires de l'activité tourteaux affiche une baisse de 17% suite à la baisse des volumes en liaison avec le développement des importations.

Evolution du chiffre d'affaires des ventes de biens et services produits entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires des ventes de biens et services produits réalisé par Lesieur Cristal SA s'établit à 3 328 MDh en baisse de 14,8 % par rapport à l'année 2009. Cette évolution s'explique principalement par :

- une baisse de 5% de l'huile de table par rapport à 2009 suite à la baisse des volumes de ventes des produits petits emballages d'environ 13%, atténuée par l'augmentation des ventes en vrac (y compris à l'export) d'environ 39% ;
- le chiffre d'affaires huile d'olive enregistre une progression de 7% suite à la hausse de 44% du volume suite notamment à la réalisation de vente à l'export de près de 1 400 T ;
- le chiffre d'affaires savon enregistre une augmentation de 3% et tient compte d'une baisse de 3% des volumes de ventes due principalement à une diminution des exportations au cours de l'exercice ;
- le chiffre d'affaires tourteaux enregistre un recul passant de 492 Mdh à fin 2009 à 38 MDH à fin 2010 suite à la suspension de l'activité trituration des graines de Soja.

Evolution du chiffre d'affaires des ventes de biens et services produits entre S1 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, le chiffre d'affaires des ventes de biens et services produits réalisé par Lesieur Cristal SA atteint 1 666 MDh en hausse de 7,4 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2010. Cette évolution s'explique principalement par une réduction des volumes de ventes (-15,3%) atténuée par une hausse des prix.

I.1.2 La Valeur Ajoutée

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée sur la période considérée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1 11/10
Ventes de marchandises (en l'état) (a)	24	79	112	>100%	42,1%	83	9	-88,7%
Achats revendus de marchandises	21	63	69	>100%	10,4%	44	9	-79,1%
Marge brute sur ventes en l'Etat (1)	3	16	42	>100%	>100%	39	0	-99,7%
Vente de biens et services produits (b)	4 284	3 907	3 328	-8,8%	-14,8%	1 552	1 666	7,4%
Immobilisations produites par l'Entr. pour	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Variation de stocks de produits	-26	-17	19	-36,9%	-	22	100	>100,0
Production (2)	4 257	3 891	3 347	-8,6%	-14,0%	1 574	1 766	12,2%
Achats consommés de matières et fournitures	3 542	3 025	2 623	-14,6%	-13,3%	1 246	1 554	24,7%
Autres charges externes	256	274	251	7,3%	-8,6%	128	114	-11,0%
Consommation de l'exercice (3)	3 797	3 299	2 873	-13,1%	-12,9%	1 373	1 667	21,4%
Valeur Ajoutée (1) + (2) - (3)	463	608	516	31,2%	-15,4%	239	99	-58,8%
Chiffre d'affaires (a) + (b)	4 308	3 986	3 440	-7,5%	-13,7%	1 635	1 676	2,5%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>10,7%</i>	<i>15,3%</i>	<i>15,0%</i>	<i>4,5 pts</i>	<i>-0,3 pts</i>	<i>14,6%</i>	<i>5,9%</i>	<i>-8,7 pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau suivant présente la répartition des achats consommés de matières et de fournitures sur la période concernée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Achat de matières premières	3 427	2 282	2 375	-33,4%	4,1%
Variation des stocks de matières premières	-158	426	-33	>100%	<100%
Achats de matériel et fournitures consommables et emballages	201	223	194	11,0%	-12,7%
Variation des stocks mat., fournitures et emballages	-	-	-	0,0%	0,0%
Achats non stockés de matières et fournitures	37	44	38	19,7%	-13,4%
Achats des travaux et prestations de services	35	50	48	42,9%	-4,4%
Total achats consommés de matières et fournitures	3 542	3 025	2 623	-14,6%	-13,3%

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres charges externes sur les trois derniers exercices :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1 11/10
Locations et charges locatives	11	12	12	16,7%	-1,4%	6	7	11,6%
Redevances de crédit-bail	-	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%
Entretien et réparations	21	31	27	47,4%	-	14	14	0,0%
Primes d'assurances	7	7	9	-2,9%	28,1%	5	5	6,9%
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	-	-	-	0,0%	0,0%	-	-	Ns
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5	10	4	84,4%	-	7	2	-62,9%
Redevances pour brevet, marques, droits, etc.	37	25	25	-31,6%	0,0%	13	13	0,0%
Transports	54	62	61	14,6%	-1,5%	34	27	-21,6%
Déplacements, missions et réceptions	10	12	10	15,1%	-	-	-	Ns
Reste du poste des autres charges externes	110	115	102	4,3%	-	50	47	-7,1%
Total autres charges externes	256	274	251	7,3%	-8,6%	128	114	-11,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la valeur ajoutée entre 2008 et 2009

La valeur ajoutée de Lesieur Cristal S A est en hausse de 31,2% en 2009 et s'élève à 608 MDh contre 463 MDh en 2008. Son évolution est marquée sur l'exercice par :

- La baisse des achats consommés de matières et de fournitures (-14,6%) liée à une baisse de 33,4% des achats de matières premières (qui passent de 3 427 MDh en 2008 à 2 282 MDh en 2009). Leur évolution s'explique à la fois par :
 - ✓ un effet volume : le volume d'achat d'huile brute (soja, olive et tournesol) baisse de 8% entre 2008 et 2009 ;
 - ✓ un effet prix : le prix moyen d'achat à la tonne des huiles brutes (soja, olive et tournesol) diminue de 28,4%.
- Les autres charges externes sont quant à elles en hausse de 7,3% et passent de 256 MDh à 274 MDh, notamment à cause de la hausse des postes :
 - ✓ entretien et réparations (+47,4% à 31 MDh en 2009 contre 21 MDh en 2008) ;
 - ✓ transports (+14,6% à 62 MDh en 2009 contre 54 MDh en 2008).

Le taux de valeur ajoutée s'établit à 15,3% en 2009 contre 10,7% en 2009 soit une augmentation de 4,5 pts.

Evolution de la valeur ajoutée entre 2009 et 2010

Au titre de l'année 2010, la valeur ajoutée de Lesieur Cristal SA subit une baisse de 15,4%, qui s'explique principalement par une baisse de la production (-13,9%) liée à la baisse d'activité en 2010 (chiffre d'affaires en déclin de 13,6%) atténuée par l'augmentation de la marge brute à 42,5 Mdh contre 15,8 Mdh en 2009.

La consommation de l'exercice est aussi en baisse (-12,9%) et s'établit à 2 873 MDh en 2010 (contre 3 299 MDh en 2009). Son évolution s'explique par :

- Une baisse des achats consommés de matières et de fournitures (-13,3%) qui passent de 3 025 MDh en 2009 à 2 623 MDh en 2010, à cause de :
 - ✓ la variation des stocks de matières premières chiffrée à -33 MDh en 2010 contre +426 MDh en 2009 (<100%) ;
 - ✓ la baisse des achats de matériel et fournitures consommables et emballages (-12,7%) qui s'élèvent à 194 MDh en 2010 contre 223 MDh en 2009, grâce au recul de la consommation du fuel suite à la mise en place d'une chaudière à grignon ;
 - ✓ les achats de matières premières enregistrent néanmoins une augmentation de 4,1% pour s'élever à 2 375 MDh, ce qui s'explique par ailleurs par une augmentation du prix moyen d'achat des huiles brutes (+13,6%).
- Une baisse des autres charges externes (-8,6%) qui s'explique notamment par la baisse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (-60,1% à 4 MDh en 2010 contre 10 MDh en 2009) et une baisse du poste entretiens et réparations qui passe à 27 MDh en 2010 contre 31 MDh en 2009 (-11,4%).

A fin 2010, le taux de valeur ajoutée ressort à 15,0% contre 15,3% en 2009.

Evolution de la valeur ajoutée entre S1 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, la valeur ajoutée de Lesieur Cristal SA enregistre un recul de 58,8%, qui s'explique principalement par une augmentation de la consommation de l'exercice (+21,4%) accompagnée d'une hausse de la production (+12,2%) de moindre ampleur. La tendance haussière de la consommation est conséquence de la progression des matières et fournitures stockées de 408 MDh qui est principalement due à l'augmentation des matières stratégiques (huiles brutes de soja et de tournesol).

I.1.3 L'Excédent Brut d'Exploitation

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation au cours de la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1.11/10
Valeur Ajoutée	463	608	516	31,2%	-15,4%	239	99	-58,8%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>10,7%</i>	<i>15,3%</i>	<i>15,0%</i>	<i>4,5 pts</i>	<i>-0,3 pts</i>	<i>14,6%</i>	<i>5,9%</i>	<i>-8,7 pts</i>
Impôts et taxes	7	7	6	-1,1%	-6,6%	3	3	-0,7%
Charges de personnel	201	216	195	7,3%	-9,6%	103	104	0,4%
Excédent Brut d'Exploitation	255	385	314	50,8%	-18,7%	133	-8	<-100,0%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>5,9%</i>	<i>9,7%</i>	<i>9,1%</i>	<i>3,7pts</i>	<i>-0,5pts</i>	<i>8,1%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>-8,6pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2008 et 2009

L'augmentation de l'excédent brut d'exploitation de 50,8% à 385 MDh en 2009 repose principalement sur l'augmentation de la valeur ajoutée (+31,2%), d'où également une amélioration de la marge brute d'exploitation (EBE/CA) qui passe à 9,7% en 2009, en hausse de 3,7 pts.

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, Lesieur Cristal SA affiche un excédent brut d'exploitation de 314 MDh, en recul de 18,7% malgré la baisse des charges de personnel (-9,6%). L'évolution négative de l'EBE est due à la baisse de la valeur ajoutée (-15,4%). La marge brute d'exploitation atteint 9,1% en 2010 contre 9,7% en 2009.

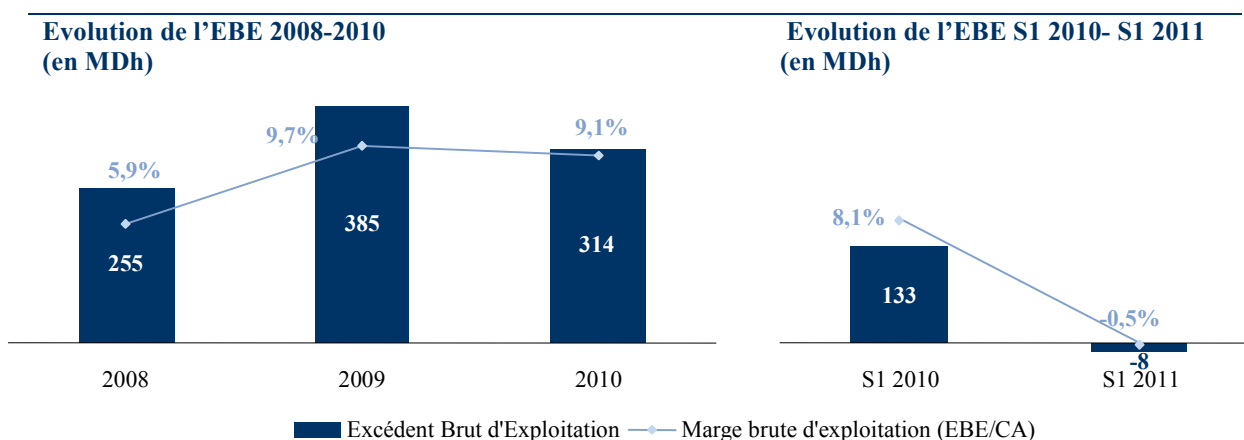
Le repli de 21 MDh des charges de personnel sur la période 2009-2010 s'explique principalement par :

- la rationalisation de l'effectif suite à l'arrêt de l'activité de trituration (-17 MDh) ;
- le recul du coût moyen de travail, en raison de la baisse des heures supplémentaires travaillées (-7 MDh) ;
- partiellement augmentées par la hausse annuelle des salaires (+4 MDh).

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2010 et S1 2011

Au titre du premier semestre 2011, l'excédent brut de Lesieur Cristal SA enregistre une diminution significative pour atteindre -8 MDh contre 133 MDh au premier semestre 2010. Ce repli est une conséquence de l'effet combiné du recul de la valeur ajoutée (-58,8%) et de la stagnation des charges de personnel et des impôts et taxes.

L'évolution graphique de l'EBE, sur les trois deniers exercices, se présente comme suit :



Source : Lesieur Cristal SA.

I.1.4 Le Résultat d'Exploitation

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat d'exploitation au cours de la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1. 11/10
Excédent Brut d'Exploitation	255	385	314	50,8%	-18,7%	133	-8	<-100,0%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>5,9%</i>	<i>9,7%</i>	<i>9,1%</i>	<i>3,7pts</i>	<i>-0,5pts</i>	<i>8,1%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>-8,6pts</i>
Autres produits d'exploitation	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Reprise d'exploitation, transfert de charges	16	23	6	41,7%	-73,9%	5	7	29,5%
Autres charges d'exploitation	1	19	1	>100%	-94,7%	1	0	-25,0%
Dotations d'exploitation	81	81	88	0,5%	8,6%	47	41	-13,6%
Résultat d'exploitation	190	308	231	61,8%	-24,9%	90	-43	<-100,0%
<i>Résultat d'exploitation (REX/CA)</i>	<i>4,4%</i>	<i>7,7%</i>	<i>6,7%</i>	<i>3,3pts</i>	<i>-1,0pts</i>	<i>5,5%</i>	<i>-2,6%</i>	<i>-8,1pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du résultat d'Exploitation entre 2008 et 2009

L'augmentation du résultat d'exploitation de 61,8% à 308 MDh en 2009 contre 190 MDh en 2008 repose principalement sur la progression de l'excédent brut d'exploitation (+51,0%), et dans une moindre mesure sur l'augmentation des reprises d'exploitation et transferts de charges²⁵ qui progressent de 41,7% à 23 MDh en 2009 contre 16 MDh en 2008. Cette hausse des reprises est principalement due à la progression des reprises sur provisions pour dépréciations client de +13 MDh, pour s'établir à 16 MDh en 2009 vs 3 MDh en 2008.

La marge du résultat d'exploitation est ainsi en progression de +3,3 pts pour arriver à 7,7% en 2009 contre 4,4% en 2008.

L'augmentation des autres charges d'exploitation (19 MDh en 2009) est imputable principalement à des pertes sur créances irrévocables chiffrées à 18 MDh.

Evolution du résultat d'Exploitation entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, le résultat d'exploitation baisse de 24,9% pour atteindre 231 MDh (contre 308 MDh en 2009). Cette réduction est impactée par l'effet combiné de :

- le repli de l'excédent brut d'exploitation (-18,7%) ;
- la diminution des reprises d'exploitations et transferts de charges sur l'exercice 2010 et qui passent à 6 MDh (-73,9%), conséquence du repli des reprises sur provisions pour dépréciations client à 3 MDh en 2010 contre 16 MDh en 2009 ;
- la hausse des dotations d'exploitation (+7 MDh) essentiellement suite à la hausse des dotations aux amortissements relatives à une nouvelle ligne de raffinage.

Cette tendance du résultat d'exploitation s'explique par la baisse des ventes d'huiles de table en produits petits emballages générant ainsi un mix produit défavorable par rapport à 2009. Ajoutons à cela la dégradation de la marge sur l'huile d'olive en raison des prix relativement bas du vrac. Toutefois, ces effets défavorables ont été contenus grâce à la maîtrise des coûts et l'optimisation des charges qui ont permis de faire face à la baisse de la consommation de l'huile de table ainsi que l'arrêt de l'activité de trituration.

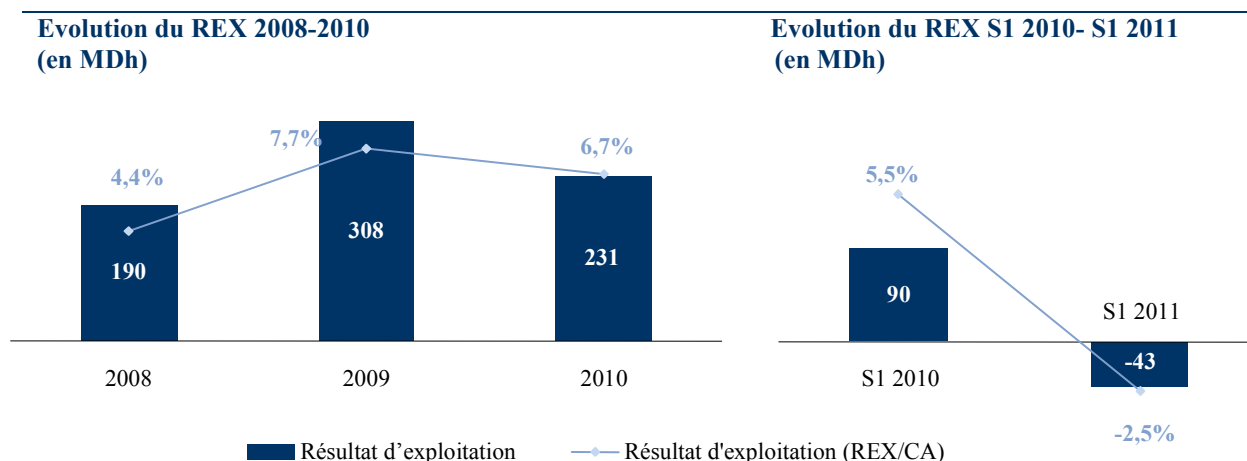
La marge du résultat d'exploitation ressort ainsi en 2010 à 6,7% contre 7,7% l'année précédente.

Evolution du résultat d'Exploitation entre S1 2010 et S1 2011

Le résultat d'exploitation atteint -43 MDh à juin 2011 contre 90 MDh à juin 2010, enregistrant ainsi une baisse significative, conséquence du repli de l'excédent brut d'exploitation (-141 MDh entre S1 2010 et S1 2011).

²⁵ Le poste reprises d'exploitation et transferts de charges correspond aux reprises sur provisions pour dépréciations stocks et clients.

L'évolution graphique du résultat d'exploitation, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :



Source : Lesieur Cristal SA.

I.1.5 Le Résultat Financier

Le tableau suivant détaille la structure ainsi que l'évolution du résultat financier sur la période 2008-S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1. 11/10
Produits financiers	25	65	11	>100%	-82,9%	8	2	-74,1%
Produit des titres de participation et autres titres immobilisés	23	59	1	>100%	-97,5%	1	1	-0,8%
Gain de change	0	1	1	>100%	16,6%	1	0	-100,0%
Intérêts et autres produits financiers	2	5	9	>100%	82,0%	7	1	-78,7%
Reprises financières: transferts de charges	0	1	0	>100%	-86,9%	0	0	Ns
Charges financières	29	39	14	35,3%	-62,9%	6	6	9,1%
Charges d'intérêt	12	13	6	7,9%	-56,3%	6	6	1,2%
Pertes de change	1	0	0	-82,6%	>100%	0	0	Ns
Autres charges financières	16	11	6	-31,7%	-41,1%	0	0	Ns
Dotations financières	0	15	2	>100%	-87,2%	0	0	>100,0%
Résultat financier	-3	27	-3	>100%	<-100,0%	3	-4	<-100,0%

Source : Lesieur Cristal

Evolution du résultat financier entre 2008 et 2009

- Au titre de l'exercice 2009, le résultat financier augmente significativement (>100%) et devient positif en s'établissant à 27 MDh contre -3 MDh en 2008. Ce résultat est dû essentiellement à l'augmentation des produits financiers qui s'établissent à plus de 65 MDh en 2009 contre 25 MDh l'année précédente. Cette variation est due principalement à :
 - ✓ l'augmentation du poste des produits de titres de participation (>100%), qui s'élève à 59 MDh en 2009, constitués essentiellement des dividendes CMB Plastique relatives au résultat de l'exercice 2008 (43 MDh) et au résultat du premier semestre 2009 (15MDh). La distribution en 2009 des dividendes relatifs au premier semestre 2009 s'explique par la cession de CMB Plastique à la fin de l'année ;
 - ✓ les intérêts et autres produits financiers enregistrent aussi une augmentation qui se chiffre respectivement à +3,6 MDh.
- Les charges financières connaissent elles aussi une hausse (+35,3%) et s'élèvent à 39 MDh contre 29 MDh en 2008, leur augmentation est due à :
 - ✓ la hausse des dotations financières (>100%) qui s'élèvent à 15 MDh (contre 0,01 MDh en 2008) correspondants aux dotations aux provisions pour dépréciation des titres Cristal Tunisie en 2009 de 14,8 MDh ;

- ✓ la hausse des charges d'intérêt (+7,9%) qui s'élèvent à 13 MDh en 2009.

Evolution du résultat financier entre 2009 et 2010

- Au titre de l'exercice 2010, le résultat financier se dégrade en s'établissant à -3 MDh contre 27 MDh en 2009. Celui-ci a été essentiellement impacté par la diminution significative du montant des produits financiers (-82,9%) à 11 MDh en 2010 contre 65 MDh en 2009, justifiée par :
 - ✓ la diminution des produits des titres de participation et autres titres immobilisés de 97% qui ressortent à 1 MDh en 2010 contre 59 MDh en 2009. Ce repli résulte de la cession de la filiale CMB plastique en 2009 ;
 - ✓ la progression de 82,0% des intérêts et autres produits financiers ;
 - ✓ la baisse des reprises financières et transferts de charge qui s'établissent à 0,1 MDh contre 0,9 MDh en 2009.
- Les charges financières quant à elles ont également diminué de 62,9% pour s'établir à 14 MDh en 2010. Leur diminution, toutefois insuffisante pour contrebalancer la baisse des produits financiers, s'explique majoritairement par :
 - ✓ la baisse des charges d'intérêt (-56,3%) qui s'élèvent à 6 MDh contre 13 MDh en 2009;
 - ✓ la baisse des autres charges financières qui s'établissent à 6 MDh contre 11 MDh en 2009, en recul de 41,1% ;
 - ✓ le recul des dotations financières de 87,2% (2 MDh en 2010 contre 15 MDh en 2009) qui correspondent à des dotations au provision pour dépréciation des titres Cristal Tunisie en 2010 (1,9 MDh).

Evolution du résultat financier entre S1 2010 et S1 2011

A fin Juin 2011, le résultat financier est négatif à -4 MDh contre 3 MDh en Juin 2010. Cette baisse est principalement due au repli des produits financiers (-74,1%) impactée par une diminution des intérêts sur comptes courants débiteurs de 78,7%.

I.1.6 Le Résultat non Courant

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat non courant au cours de la période 2008-S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1. 11/10
Produits non courants	89	342	37	> 100%	-89,1%	13	14	8,5%
Produit des cessions d'immobilisations	59	315	16	> 100%	-94,9%	1	0	-100,0%
Subventions d'équilibre	-	-	-	Ns	Ns	0	0	Ns
Reprise sur subventions d'investissement	-	-	-	Ns	Ns	0	0	Ns
Autres produits non courants	0	0	-	> 100%	-100,0%	0	4	Ns
Reprises non courantes: transfert de charges	30	26	21	-11,2%	-19,3%	12	10	-18,2%
Charges non courantes	22	290	47	> 100%	-83,8%	30	13	-56,2%
Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	9	209	0	> 100%	-99,9%	0	0	-100,0%
Subventions accordées	-	-	-	Ns	Ns	0	0	Ns
Autres charges non courantes	3	17	15	> 100%	-13,9%	15	4	-69,7%
Dotations non courantes aux amortissements et provisions	10	64	32	> 100%	-49,7%	15	9	-42,8%
Résultat non courant	67	52	-10	-22,8%	< -100%	-17	1	>100,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du résultat non courant entre 2008 et 2009

En 2009, le résultat non courant enregistre une baisse de 22,8% pour s'établir à 52 MDh contre 67 MDh en 2008, cette variation s'explique principalement par la hausse des charges non courantes qui s'établissent à 290 MDh contre 22 MDh l'année précédente (>100%). Cette variation s'explique par :

- la hausse des valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées, qui s'élèvent à 209 MDh en 2009 contre 9 MDh en 2008. Elles sont liées essentiellement aux actifs CMB Plastique Maroc (activité emballages) et Distra²⁶ cédés au cours de l'année 2009, dont la valeur nette d'amortissements se chiffre respectivement à 150 MDh et 58 MDh ;
- l'augmentation des dotations non courantes aux amortissements et provisions (64 MDh contre 10 MDh en 2008). Ces dotations correspondent principalement à des provisions pour dépréciation du fonds de commerce Lesieur Cristal (22 MDh) et à la garantie de passif CMB Plastique (25 MDh).

Par ailleurs, les produits non courants sont aussi en progression (>100%) et s'élèvent à 342 MDh en 2009 contre 89 MDh en 2008. Leur hausse est due principalement à celle des produits de cession d'immobilisations (>100%) qui s'établissent à 315 MDh contre 59 MDh en 2008. Ces produits sont liés en majorité aux titres CMB et Distra, dont la cession a rapporté en 2009 respectivement 254 MDh et 60 MDh.

Evolution du résultat non courant entre 2009 et 2010

Le résultat non courant enregistre une baisse au titre de l'exercice 2010 et devient négatif à -10 MDh contre 52 MDh en 2009. Son évolution s'explique par :

- la baisse des produits non courants (-89,1%) qui s'explique par le recul des produits de cessions d'immobilisations (-94,9%) qui s'élèvent à 16 MDh contre 315 MDh en 2009. Les produits de cession d'immobilisations en 2010 correspondent à la cession de matériel de transport totalement amorti ;

²⁶ Cession des actifs de l'activité des produits de nettoyage au profit de la société Distra en 2008 et rémunération de ces actifs (58 MDh) par une souscription à une augmentation de capital initiée par la société Distra à cette occasion. Puis Cession des titres Distra en 2009 pour un montant de 60 MDh. Toutefois, des contrats de prestations de production et de commercialisation ont été mis en place.

- le recul des charges non courantes (-83,8%), principalement due à l'annulation du poste « Valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées », suite à la cession des actifs CMB Plastique Maroc (activité emballages) et Distra en 2009, dont la valeur nette d'amortissements se chiffre respectivement à 150 MDh et 58 MDh.

Evolution du résultat non courant entre S1 2010 et S1 2011

Au premier semestre 2011, Lesieur Cristal SA enregistre un résultat non courant de 1 MDh vs -17 MDh à Juin 2010. Cette hausse significative s'explique par l'effet combiné de l'augmentation des produits non courants (+8,5%) et du repli des charges non courantes (-56,2%).

I.1.7 Le Résultat Net

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat net au cours de la période étudiée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	S1 2010	S1 2011	Var S1. 11/10
Résultat d'exploitation	190	308	231	61,8%	-24,9%	90	-43	<-100,0%
Résultat financier	-3	27	-3	>100%	-112,1%	3	-4	<-100,0%
Résultat courant	187	334	228	78,8%	-31,9%	93	-47	<-100,0%
Résultat non courant	67	52	-10	-22,8%	-118,5%	-17	1	<-100,0%
Résultat avant impôt	254	386	218	52,0%	-43,5%	76	-46	<-100,0%
Impôt sur le résultat	61	108	65	75,8%	-39,4%	23	8	-62,8%
Résultat net	193	278	153	44,4%	-45,0%	53	-54	<-100,0%
Marge Nette (RN/CA)	4,5%	7,0%	4,4%	+3pts	-3pts	3,3%	Ns	-6 pts

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution du résultat net entre 2008 et 2009

Sur la période 2008/ 2009, le résultat net augmente de 44,4% et s'établit à 278 MDh contre 193 MDh en 2008. Cette progression s'explique principalement par la hausse du résultat courant de 78,8% pour s'établir à 334 MDh en 2009 contre 187 MDh en 2008, hausse justifiée par celle du résultat d'exploitation et du résultat financier.

Evolution du résultat net entre 2009 et 2010

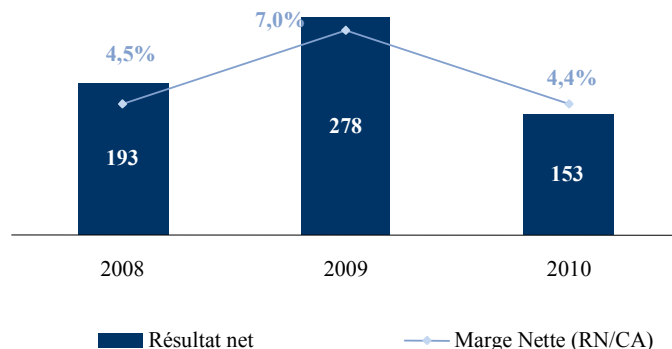
Au titre de l'exercice 2010, le résultat net baisse (-45,0%) à 153 MDh contre 278 MDh pour l'exercice précédent justifié à la fois par le recul du résultat d'exploitation (-24,9%) et la chute du résultat financier (<-100%).

Evolution du résultat net entre S1 2010 et S1 2011

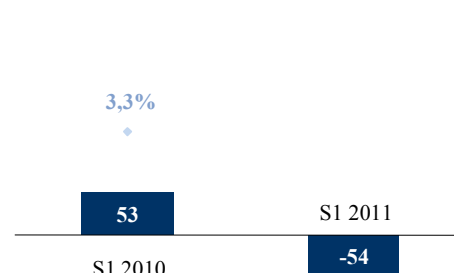
A fin juin 2011, le résultat net de Lesieur Cristal SA enregistre un net repli, pour s'établir à -54 MDh vs 53 MDh à Juin 2010. Ce recul résulte essentiellement de la baisse du résultat d'exploitation à -43 MDh en juin 2011 contre 90 MDh en juin 2010.

L'évolution graphique du résultat net, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

Evolution du RN 2008-2010
(en MDh)



Evolution du RN S1 2010- S1 2011
(en MDh)



Source : Lesieur Cristal SA.

I.2 ANALYSE BILANTIELLE

Le tableau suivant détaille les éléments de bilan de Lesieur Cristal SA des exercices 2008, 2009, 2010 et du premier semestre 2011:

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
ACTIF							
Immobilisations en non valeurs	0	3	2	>100%	-2,5%	2	-7,5%
Immobilisations incorporelles	89	70	71	-21,7%	1,8%	69	-2,6%
Immobilisations corporelles	377	439	425	16,5%	-3,1%	402	-5,4%
Immobilisations financières	382	183	175	-52,2%	-4,4%	178	1,7%
Ecart de conversion	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Actif immobilisé	848	694	673	-18,2%	-3,0%	651	-3,2%
Actif circulant	1 897	1 909	1 815	0,6%	-4,9%	1 975	8,8%
Stocks	1 056	618	662	-41,6%	7,2%	939	41,8%
Créances de l'actif circulant	840	1 292	1 084	53,7%	-16,0%	1 036	-4,4%
Titres et valeurs de placement	-	-	69	Ns	Ns	-	-100,0%
Ecart de conversion	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Trésorerie Actif	149	82	71	-44,8%	-13,3%	65	-7,8%
Total ACTIF	2 895	2 686	2 560	-7,2%	-4,7%	2 692	5,1%
PASSIF							
Financement permanent	1 562	1 668	1 547	6,8%	-7,2%	1 332	-13,9%
Capitaux propres	1 346	1 436	1 313	6,7%	-8,6%	1 107	-15,7%
Capitaux propres assimilés	96	90	97	-5,9%	7,5%	96	-1,4%
<i>Dont subvention d'investissement</i>	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
<i>Dont provisions pour amortissements dérogatoires</i>	96	90	97	-5,9%	7,5%	96	-1,4%
Dettes de financement	80	80	72	0,0%	-10,0%	64	-11,1%
Provisions durables pour risques et charges	41	61	65	51,5%	6,3%	65	0,6%
Ecart de conversion	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Dettes du passif circulant	926	944	985	1,9%	4,4%	1 303	32,2%
Autres provisions pour risques et charges	14	2	1	-87,8%	-64,8%	1	-41,8%
Ecart de conversion - Passif	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Trésorerie passif	392	72	27	-81,6%	-62,0%	57	>100,0%
Total PASSIF	2 895	2 686	2 560	-7,2%	-4,7%	2 692	5,1%

Source : Lesieur Cristal SA

I.2.1 L'Actif immobilisé

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif immobilisé de la période considérée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	Juin-11	Var 06- 11/FY10
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0	3	2	>100%	-25,0%	2	-7,5%
Frais préliminaires	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	3	2	>100%	-25,0%	2	-7,5%
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	89	70	71	-21,7%	1,8%	69	-2,6%
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	48	50	52	5,4%	2,6%	50	-4,4%
Fonds commercial	41	19	19	-52,9%	0,0%	19	2,4%
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	377	439	425	16,5%	-3,1%	402	-5,4%
Terrains	63	63	63	0,0%	0,0%	63	-0,6%
Constructions	66	78	75	17,4%	-3,2%	71	-4,7%
Installations techniques, matériel et outillages	164	230	232	40,0%	1,1%	209	-10,0%
Matériel de transport	10	24	20	>100%	-18,9%	14	-27,5%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	8	8	7	-8,8%	-8,8%	6	-20,2%
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Immobilisations corporelles en cours	65	37	28	-43,3%	-22,6%	39	39,7%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	382	183	175	-52,2%	-4,4%	178	1,7%
Prêts immobilisés	29	27	21	-7,4%	-22,9%	19	-11,4%
Autres créances financières	3	3	3	0,0%	0,0%	3	-13,5%
Titres de participation	351	153	151	-56,3%	-1,2%	157	3,8%
Autres titres immobilisés	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
ECART DE CONVERSION ACTIF	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
TOTAL Actif immobilisé	848	694	673	-18,2%	-3,0%	651	-3,2%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'actif immobilisé entre 2008 et 2009

En 2009, l'actif immobilisé s'établit à 694 MDh en recul de 18,2% par rapport à l'exercice précédent dû principalement au recul des immobilisations financières à 183 MDh en 2009 contre 382 MDh en 2008 (-52,2%). Leur évolution s'explique par la diminution des titres de participation (-56,3%) qui passent de 351 MDh en 2008 à 153 MDh en 2009, avec la vente des titres CMB (150 MDh) et DistrA (58 MDh).

Les immobilisations corporelles sont par ailleurs en augmentation de 16,5% à cause de l'augmentation du poste installations techniques, matériel et outillages (+40%) chiffré à 230 MDh en 2009 contre 164 MDh en 2008. Cet investissement correspondant essentiellement à l'installation d'une nouvelle ligne de raffinage

Evolution de l'actif immobilisé entre 2009 et 2010

En 2010, l'actif immobilisé est en recul de 3,0% à 673 MDh contre 694 MDh l'exercice précédent. La baisse s'explique par :

- le recul des immobilisations corporelles (-3,1% à 425 MDh contre 439 MDh l'année précédente). Cette baisse s'explique par l'effet combiné de :
 - ✓ l'acquisition d'immobilisations corporelles d'une valeur de 58 MDh, concernant principalement les installations techniques, matériel et outillage ;
 - ✓ la cession -essentiellement de mobilier, matériel de bureau et aménagement- à 9 MDh ;
 - ✓ les dotations aux amortissements nettes de 65 MDh en 2009.

- le repli des immobilisations financières (-4,4% à 175 MDh contre 183 MDh l'exercice précédent) suite à la baisse du poste prêt au personnel (-6 MDh).

Evolution de l'actif immobilisé entre 2010 et S1 2011

Au 30 juin 2011, l'actif immobilisé net a marqué une réduction de 3,2% à 651 MDh vs 673 MDh à fin 2010, sous l'effet de la baisse pour un montant de 23 MDh des immobilisations corporelles à 402 MDh (425 MDh à fin 2010).

La composition des titres de participation détenus par Lesieur Cristal n'a connu, entre 2008 et 2010, aucun changement si ce n'est la sortie du portefeuille, en 2009, de CMB Plastiques Maroc et de Bencherrou.

I.2.2 Capitaux propres

Le tableau ci-après détaille l'évolution des capitaux propres sur la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
Capital social ou personnel	276	276	276	0,0%	0,0%	276	0,1%
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
<i>Capital appelé</i>	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
<i>dont versé</i>	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Ecart de réévaluation	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Réserve légale	28	28	28	0,0%	0,0%	28	-1,3%
Autres réserves	849	854	856	0,5%	0,2%	856	0,0%
Report à nouveau	1	1	0	0,0%	-29,3%	1	Ns
Résultats nets en instance d'affectation	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Résultat net de l'exercice	193	278	153	44,4%	-45,0%	-54	<-100,0%
Total des capitaux propres	1 346	1 436	1 313	6,7%	-8,6%	1 107	-15,7%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des capitaux propres entre 2008 et 2009

L'augmentation des capitaux propres de Lesieur Cristal SA de 6,7% en 2009 pour un montant de 1 436 MDh (contre 1 346 MDh l'année précédente) s'explique par l'amélioration du résultat net (+44,4%) à 278 MDh en 2009 contre 193 MDh en 2008, atténuée suite à la distribution d'un dividende global de 188 MDh.

Evolution des capitaux propres entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, les capitaux propres de Lesieur Cristal SA s'établissent 1 313 MDh en baisse de 8,6%, notamment à cause de :

- le recul du résultat net (-45%) à 153 MDh en 2010 contre 278 MDh en 2009 ;
- la distribution d'un dividende global de 276 MDh.

Evolution des capitaux propres entre 2010 et S1 2011

Au 30 juin 2011, les capitaux propres de Lesieur Cristal SA, diminuent de 15,7% à 1 107 MDh, conséquence de la réduction significative du résultat net (-54 MDh à juin 2011 contre 153 MDh à fin 2010).

I.2.3 L'endettement financier net

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'endettement financier net sur la période 2008-S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
Dettes de financement	80	80	72	0,0%	-10,0%	64	-11,1%
Trésorerie Actif	149	82	71	-44,8%	-13,3%	65	-7,8%
Trésorerie Passif	392	72	27	-81,6%	-62,0%	57	>100,0%
Titres et valeurs de placement	-	-	69	Ns	>100%	0	-100,0%
Endettement financier Net	323	70	-41	-78,3%	-158,6%	55	Ns

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution de l'endettement financier net entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, l'endettement financier net de Lesieur Cristal SA diminue de 78,3% à 70 MDh contre 323 MDh en 2008, impacté principalement par la baisse de la trésorerie passif de 81,6%, à 72 MDh en 2009 contre 392 MDh en 2008. Ce recul résulte de la stabilisation du BFR et de la cession des titres DISTRA et CMB plastique.

Evolution de l'endettement financier net entre 2009 et 2010

En 2010, l'endettement financier net de Lesieur Cristal SA devient négatif à -41 MDh contre 70 MDh en 2009. Cette amélioration est justifiée essentiellement par :

- l'augmentation des titres et valeurs de placement de 69 MDh, relatifs à un placement en SICAV Trésorerie ;
- la baisse de la trésorerie passif de 62,0% à 27 MDh en 2010 contre 72 MDh en 2009, qui résulte de l'amélioration des délais de paiement fournisseurs des matières stratégiques.

Evolution de l'endettement financier net entre 2010 et S1 2011

Au 30 juin 2011, l'endettement net augmente pour s'établir à 55 MDh impacté par :

- le recul de la trésorerie - actif à 65 MDh contre 71 MDh à fin 2010 et la baisse des titres et valeurs de placement dont la valeur est nulle au 30 juin 2011 ;
- la progression significative de la trésorerie – passif à 57 MDh contre 27 MDh à fin 2010.

I.2.4 Les provisions durables pour risques et charges

L'évolution des provisions durables pour risques et charges sur la période considérée se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY1
Provisions pour risques	41	61	65	51,5%	6,3%	65	0,6%
Provisions pour charges	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Provisions Durables pour risques et charges	41	61	65	51,5%	6,3%	65	0,6%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution des provisions durables pour risques et charges entre 2008 et 2009

Les provisions durables pour risques et charges ont connu une augmentation significative en 2009 puisqu'ils augmentent de 51,5% pour s'élever à 61 MDh contre 41 MDh en 2008. Ce différentiel correspond à la garantie de passif de CMB Plastique, filiale de Lesieur Cristal SA cédée au 31/12/2009.

Evolution des provisions durables pour risques et charges entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, les provisions durables pour risques et charges sont en légère hausse (+6,3%) à 65 MDh contre 61 MDh l'exercice précédent.

Evolution des provisions durables pour risques et charges entre 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, les provisions durables pour risque et charges demeurent stables à 65 MDh.

I.2.5 Le Besoin en Fonds de Roulement

L'évolution du besoin en fonds de roulement de Lesieur Cristal SA. entre 2008 et S1 2011 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
Stocks	1 057	618	662	-41,6%	7,2%	939	41,8%
Créances de l'Actif Circulant	840	1 292	1 084	53,7%	-16,0%	1036	-4,4%
Dettes du Passif Circulant	926	944	985	1,9%	4,4%	1303	32,2%
Autres provisions pour risques et	14	2	1	-87,8%	-64,8%	1	-41,8%
Ecart de conversion - Actif	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Ecart de conversion - Passif	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Besoin en Fond de Roulement	957	964	761	0,7%	-21,0%	672	-11,7%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des Stocks sur les exercices 2008 – S1 2011

Le détail des stocks se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
Marchandises	2	4	2	61,9%	-50,4%	2	5,7%
Matières et fournitures consommables	892	461	489	-48,3%	5,9%	666	36,1%
Produits en cours	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Produits intermédiaires et prod. resid.	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Produits finis	162	153	172	-5,9%	12,5%	271	57,7%
STOCKS	1 057	618	662	-41,6%	7,2%	939	41,8%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des stocks entre 2008 et 2009

Les stocks de Lesieur Cristal SA sont en baisse significative au cours de l'exercice 2009 puisqu'ils baissent de 41,6% à 618 MDh contre 1 057 MDh l'année précédente, notamment à cause de la baisse des stocks de matières et fournitures consommables qui diminuent de 48,3% pour se chiffrer à 461 MDh en 2009 contre 892 MDh en 2008. Cette évolution s'explique par :

- la liquidation totale du stock de graines de soja et de tournesol qui s'élevait à 138 MDh au 31 décembre 2008 ;
- la diminution significative des stocks d'huiles brutes de 55,9% dont la valeur passe de 614 MDh en 2008 à 271 MDh en 2009. Ce recul résulte de la conjugaison d'un effet volume négatif et des prix à la baisse suite au recul significatif des cours de matières premières en 2009.

Evolution des stocks entre 2009 et 2010

Au 31 décembre 2010, les stocks de Lesieur Cristal SA sont en hausse de 7,2% et s'élèvent à 662 MDh contre 618 MDh à fin 2009. Leur hausse est due à :

- l'augmentation des stocks de produits finis (+12,5%) qui s'élèvent à 172 MDh en 2010 contre 153 MDh en 2009 ;
- l'augmentation des stocks de matières et fournitures consommables (+5,9%) qui passent de 461 MDh en 2009 à 489 MDh en 2010. Cette évolution s'explique par :
 - la forte augmentation (>100%) des stocks d'huile d'olive dont la valeur s'élève à 86 MDh en 2010 contre 9 MDh en 2009 ;
 - l'amélioration du stock des autres huiles (+0,9%) qui s'élève à 265 MDh en 2010 contre 262 MDh en 2009.

Evolution des stocks entre 2010 et S1 2011

Au premier semestre 2011, les stocks marquent une évolution à la hausse de 41,8% pour s'établir à 939 MDh vs 662 MDh à fin juin 2010. Cette tendance s'explique par :

- la progression des stocks de produits finis à 271 MDh à juin 2011 contre 172 MDh à fin 2010 ;

- l'augmentation des stocks de matières et fournitures consommables qui atteignent 666 MDh en juin 2011 contre 489 MDh en 2010.

Evolution des créances de l'actif circulant sur les exercices 2008 – S1 2011

Le détail des créances de l'actif circulant se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	41	42	49	1,0%	15,9%	0	-100,0%
Clients et comptes rattachés	369	276	402	-25,3%	45,8%	403	0,2%
Personnel	11	9	12	-12,3%	26,4%	11	-10,2%
Etat	391	382	439	-2,3%	14,8%	445	1,3%
Comptes d'associés	19	569	147	>100%	-74,2%	160	9,2%
Autres débiteurs	-	-	1	Ns	>100%	10	>100,0%
Comptes de régularisation actif	9	14	35	49,2%	>100%	7	-80,1%
Créances de l'actif circulant	840	1 292	1084	53,7%	-16,0%	1 036	-4,4%

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau ci-dessous illustre les délais de paiements clients en jours de chiffre d'affaires :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Créances clients et comptes rattachés	369	276	402	-25,3%	45,8%
Chiffre d'affaires	4 308	3 986	3 440	-7,5%	-13,7%
Ratio de rotation en j de CA²⁷	28	23	39	-19,2%	68,8%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution des créances de l'actif circulant entre 2008 et 2009

Les créances de l'actif circulant connaissent une hausse de 53,7% en 2009 pour s'élever à 1 292 MDh contre 840 MDh en 2008. Cette évolution s'explique par la hausse significative des comptes d'associés (>100%) qui s'élèvent à 569 MDh en 2009 contre 19 MDh en 2008.

Les créances clients et comptes rattachés sont par ailleurs en diminution de 25,3 % à 276 MDh en 2009 (contre 369 MDh en 2008), et s'élèvent à 23 jours de chiffre d'affaires (contre 28 jours en 2008).

En 2009, le poste Etat s'établit à 382 Mdh contre 391 Mdh en 2008. Il est principalement constitué d'un crédit de TVA structurel²⁸ qui s'établit à 235 Mdh en 2009 contre 231 Mdh en 2008.

Evolution des créances de l'actif circulant entre 2009 et 2010

En 2010, les créances de l'actif circulant diminuent de 16,0% et passent à 1 084 MDh contre 1 292 MDh l'année précédente. Cette baisse est due notamment à la baisse des comptes d'associés qui diminuent de 74,2% pour se chiffrer à 147 MDh, correspondant au repli du compte courant ONA qui atteint 124 MDh en 2010 vs 532 MDh en 2009.

Les créances clients et comptes rattachés sont en augmentation de 45,8% à 402 MDh en 2010 contre 276 MDh en 2009. Cette hausse s'explique essentiellement par l'amélioration des ventes à l'export en décembre 2010 vs 2009 caractérisées par des délais clients plus importants. En effet pour les clients étrangers, le délai moyen qui leur est accordé est de 60 jours.

Au terme de l'exercice 2010, le poste Etat s'établit à 439 Mdh vs 382 Mdh en 2009. Cette évolution s'explique principalement par un crédit de TVA structurel²⁹ qui s'établit à 272 Mdh en 2010 contre 235 Mdh en 2009. Le management de Lesieur Cristal mènent des démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber son crédit de TVA structurel.

²⁷ Tenant compte d'une TVA de 10%.

²⁸ Les dispositions des lois de finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement.

²⁹ Les dispositions des lois de finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement.

Evolution des créances de l'actif circulant entre 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, les créances de l'actif circulant marquent une légère diminution de 4,4% à 1 036 MDh. Cette tendance s'explique principalement par le repli des fournisseurs débiteurs, avances et acomptes (-100,0%) et des comptes de régularisation actif (-80,1%).

Evolution des dettes du passif circulant sur les exercices 2008 – S1 2011

Le détail du passif circulant se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	juin- 11	Var 06- 11/FY10
Fournisseurs et comptes rattachés	694	701	789	0,9%	12,6%	1 034	31,1%
Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	3	4	4	14,4%	6,3%	4	-5,7%
Personnel	18	20	22	6,0%	12,3%	26	16,9%
Organismes sociaux	14	15	13	10,9%	-16,8%	14	5,8%
Etat	66	111	67	67,6%	-39,5%	1	-98,3%
Comptes d'associés	90	55	53	-38,5%	-4,1%	188	>100,0%
Autres créanciers	37	35	35	-3,5%	0,0%	35	0,9%
Comptes de régularisation passif	4	3	1	-27,6%	-53,2%	1	27,8%
Dettes du passif circulant	926	944	985	1,9%	4,4%	1 303	32,2%
Autres provisions pour risques et charges	14	2	1	-85,7%	-50,0%	1	-41,7%
Ecart de conversion passif				Ns	Ns	0	Ns
Total Passif Circulant	940	946	986	0,6%	4,2%	1 304	>100,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau ci-dessous reprend les dettes fournisseurs nettes des avances et acomptes :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Fournisseurs et comptes rattachés	694	701	789	1,0%	12,6%
Achats de l'exercice (y compris autres charges externes)	3 798	3 299	2 873	-13,1%	-12,9%
Ratio de rotation en jour d'achat³⁰	61	71	91	16,3%	29,2%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution des dettes du passif circulant entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, les dettes du passif circulant sont en légère hausse de 1,9% à 944 MDh contre 926 MDh en 2008. Ce poste est notamment impacté par :

- l'augmentation du poste Etat qui passe de 66 MDh en 2008 à 111 MDh en 2009 (+67,6%), qui s'explique par la hausse de l'impôt sur les sociétés de 61 MDh en 2008 à 108 MDh en 2009, suite à la progression du résultat annuel ;
- la baisse du compte d'associés qui passe de 90 MDh en 2008 à 55 MDh en 2009 (-38,5%). Ce repli s'explique par la cession de CMB Plastique, doté d'un compte courant d'associé de 46 MDh en 2008.

Les dettes fournisseurs sont en légère hausse de 1,0% et se chiffrent à 701 MDh en 2009. Le ratio de rotation en jour d'achat passe quant à lui à 71 jours contre 61 jours en 2008, notamment à cause de la baisse des consommations de 12% en 2009.

Evolution des dettes du passif circulant entre 2009 et 2010

Au cours de l'exercice 2010, les dettes du passif circulant augmentent de 4,4% à 985 MDh, et leur évolution s'explique notamment par la hausse des dettes fournisseurs, qui atteignent 789 MDh contre 701 MDh en 2009. Le ratio de rotation en jour d'achat passe à 91 jours en 2010 contre 71 jours en 2009, à cause d'une hausse des dettes fournisseurs (+12,6%) parallèlement à l'amélioration des délais

³⁰ Tenant compte d'une TVA de 10%.

de paiement des fournisseurs des matières stratégiques et d'une baisse des consommations (-12,9%).

En 2010, le passif circulant atteint 986 MDh contre 946 MDh en 2009, conséquence de la progression enregistrée par les dettes du passif circulant.

Evolution des dettes du passif circulant entre 2010 et S1 2011

A juin 2011, les dettes du passif circulant progressent de 32,2% à 1 303 MDh impactées principalement par la hausse des fournisseurs et comptes rattachés (1 034 MDh à juin 2011 vs 789 MDh en 2010) et par l'augmentation des comptes d'associés (188 MDh à juin 2011 vs 53 MDh à fin 2010).

I.2.6 La trésorerie (incluant les TVP)

Le tableau ci-après présente l'évolution de la trésorerie de Lesieur Cristal SA sur la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
Trésorerie Actif	149	82	140	-44,8%	70,4%	65	-53,3%
Chèques et valeurs à encaisser	37	24	10	-36,3%	-55,9%	14	38,6%
Banques, T.G et C.C.P	99	46	53	-53,1%	14,1%	22	-59,4%
Titres et valeurs de placement ³¹	-	-	69	Ns	>100%	0	-100,0%
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	14	13	8	-7,9%	-34,3%	30	>100,0%
Trésorerie Passif	392	72	27	-81,6%	-62,0%	57	>100,0%
Crédits d'escompte	-	-	-	Ns	Ns	0	Ns
Crédits de trésorerie	87			-100,0%	Ns	0	Ns
Banques (soldes créditeurs)	305	72	27	-76,3%	-62,0%	57	>100,0%
Trésorerie Nette	-243	10	113	>100%	>100%	9	-92,2%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la trésorerie entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, la trésorerie nette (avec TVP) s'établit à 10 MDh contre -243 MDh au titre de l'exercice antérieur. Cette évolution est largement imputable à la baisse des découverts bancaires de Lesieur Cristal SA puisqu'ils passent de 305 MDh en 2008 à 72 MDh (-76,3%), ce qui baisse la trésorerie au passif de 81,6% la ramenant à 72 MDh en 2009 contre 392 MDh en 2008.

Evolution de la trésorerie entre 2009 et 2010

En 2010, la trésorerie nette (avec TVP) s'améliore en raison principalement de la diminution des soldes créditeurs banques (-62%) et de 69 MDh placés en TVP. La trésorerie nette à fin 2010 s'établit ainsi à 113 MDh contre 10 MDh au titre de l'exercice antérieur.

Evolution de la trésorerie entre 2010 et S1 2011

Au premier semestre 2011, la trésorerie nette (avec TVP) atteint 9 MDh contre 113 MDh au titre de l'exercice 2010 (-92,2%). Cette tendance s'explique principalement par l'effet combiné de la baisse des disponibilités bancaires (-59,4%) et de la progression significative des découverts bancaires de Lesieur Cristal SA (57 MDh à juin 2011 vs 27 MDh à fin 2010).

³¹ Il s'agit de titres et valeurs de placement relatifs à un placement en SICAV trésorerie en 2010.

I.2.7 Etude de l'équilibre financier

L'évolution de l'équilibre financier de Lesieur Cristal SA sur la période 2008 – S1 2011 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
Financement Permanent	1 562	1 668	1 547	6,8%	-7,2%	1 332	-13,9%
Actif Immobilisé	848	694	673	-18,2%	-3,0%	651	-3,2%
FR	714	974	874	36,4%	-10,3%	681	-22,1%
Actif Circulant (hors TVP)	1 897	1 909	1 746	0,6%	-8,5%	1 975	13,1%
Passif Circulant	941	946	986	0,5%	4,2%	1 303	32,2%
BFR	957	964	761	0,7%	-21,0%	672	-11,7%
FR/BFR	0,75x	1,01x	1,15x	35,4%	13,7%	1,01x	-11,9%
Trésorerie Nette	-243	10	113	>100%	>100%	9	-92,2%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution de l'équilibre financier entre 2008 et 2009

En 2009, le fonds de roulement enregistre une hausse de 36,4% pour s'établir à 974 MDh contre 714 MDh en 2008 en raison principalement de la baisse de l'actif immobilisé (-18,2%) et la hausse du financement permanent (+6,8%).

Le BFR est en hausse légère de 0,7%. Le rapport FR/BFR s'améliore ainsi à 1,01x contre 0,75x en 2008.

Evolution de l'équilibre financier entre 2009 et 2010

En 2010 le fonds de roulement accuse une baisse de 10,3% pour s'élever à 874 MDh (contre 974 MDh en 2009), notamment à cause de la baisse du financement permanent (-7,2% à 1 547 MDh contre 1 668 MDh l'année précédente). Le BFR recule cependant lui aussi de 21% pour s'élever à 761 MDh en 2010 contre 964 MDh en 2009 (à cause d'une baisse de 8,5% de l'actif circulant).

Le rapport FR/BFR s'améliore ainsi à 1,15x contre 1,01x en 2009 (+13,7%).

La trésorerie nette connaît une nette amélioration en 2010 (>100%) et s'élève à 113 MDh contre seulement 10 MDh l'année précédente.

Evolution de l'équilibre financier entre 2010 et S1 2011

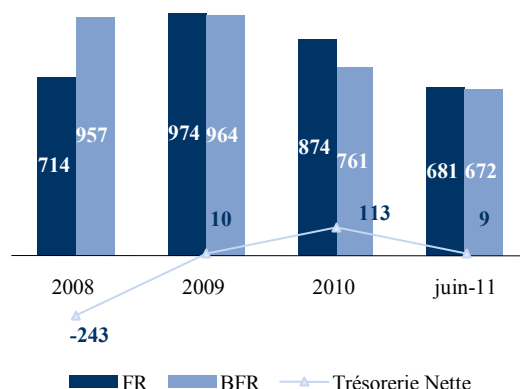
Au premier semestre 2011, le fonds de roulement enregistre une diminution de 22,1%, pour s'établir à 681 MDh vs 874 MDh à fin 2010. Cette tendance est principalement due au recul de 13,9% du financement permanent (1 332 MDh à juin 2011 vs 1 547 MDh à fin 2010).

A juin 2011, le besoin en fond de roulement est positif et s'établit à 672 MDh comparé à 761 MDh à fin 2010. Le rapport FR/BFR enregistre une baisse à 1,01x contre 1,15x à fin 2010 (-11,9%).

La trésorerie nette connaît un recul de 92,2% à juin 2011 pour s'établir à 9 MDh (113 MDh à fin 2010).

L'évolution graphique du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

Evolution de l'équilibre financier 2008 – S1 2011 (en MDh)



Source : Lesieur Cristal SA.

I.2.8 Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de Lesieur Cristal SA a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Résultat net (1)	193	278	153	44,4%	-45,0%
Fonds propres (2) (cap propres + assml)	1 442	1 526	1 410	5,9%	-7,7%
Total Bilan (3)	2 895	2 686	2 560	-7,2%	-4,7%
Return On Equity (ROE) – (1)/(2)	13,4%	18,2%	10,8%	4,8pts	-7,4pts
Return On Assets (ROA) – (1)/(3)	6,7%	10,4%	6,0%	3,7pts	-4,4pts

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la rentabilité entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, le ROE de Lesieur Cristal SA s'établit à 18,2% en hausse de 4,8 pts par rapport à 2008 en raison d'une hausse du résultat net (+44,4%). Le ROA enregistre également une hausse de 3,7 pts pour s'établir à 10,4% en 2009.

Evolution de la rentabilité entre 2009 et 2010

En 2010, le ROE de Lesieur Cristal SA enregistre une baisse de 7,4 pts et ressort à 10,8% contre 18,2% en 2009 en raison de la dégradation du résultat net (-45%). Le ROA en 2010 est aussi en baisse (-4,4 pts) et s'établit à 6,0%.

Revue de la solvabilité

La solvabilité de Lesieur Cristal SA se présente comme suit sur les trois derniers exercices :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Endettement net (1) ³²	323	70	-41	-78,3%	<-100,0%
Total Fonds propres (2)	1 442	1 526	1 410	5,8%	-7,6%
Charges d'intérêt (3)	12	13	6	8,3%	-53,8%
EBE (4)	255	385	314	51,0%	-18,4%
Taux d'endettement – (1)/[(1)+(2)]	18,3%	4,4%	-3,0%	-13,9pts	-7,4pts
Charges d'intérêt / EBE (3) / (4)	4,7%	3,4%	1,9%	-1,3pts	-1,5pts

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la solvabilité entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, le taux d'endettement de Lesieur Cristal SA s'établit à 4,4% en diminution de 13,9 pts par rapport à 2008. Le ratio charges d'intérêt / EBE enregistre, quant à lui, une diminution de 1,3 pts en raison d'une augmentation de l'Excédent Brut d'Exploitation de 51,0% pour s'établir à 385 MDh.

Evolution de la solvabilité entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, le taux d'endettement de Lesieur Cristal SA enregistre une nette diminution de 7,4 pts et ressort à -3,0% contre 4,4% en 2009 en raison de son désendettement au cours de l'exercice 2010.

Le ratio charges d'intérêt / EBE en 2010 est en diminution (-1,5 pts) et s'établit à 1,9%.

³² L'endettement total correspond aux dettes de financement + Trésorerie Passif – Trésorerie Actif - Titres et valeurs de placement

I.3 ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des emplois et ressources de Lesieur Cristal SA sur les exercices 2008 – 2010 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2 009	2 010	Var. 09/08	Var. 10/09
Ressources stables de la période					
Autofinancement	59	105	-52	78,0%	<-100,0%
Capacité d'autofinancement	189	293	225	55,0%	-23,2%
Distribution de dividendes	130	188	276	44,6%	46,8%
Cessions et réductions d'immobilisations	66	322	27	>100,0%	-91,6%
Cession d'immobilisations incorporelles	48			-100,0%	Ns
Cession d'immobilisations corporelles	11	1	16	-90,9%	>100,0%
Cession d'immobilisations financières		314		Ns	-100,0%
récupération sur créances immobilisées	7	7	11	0,0%	57,1%
Augmentation des capitaux propres				Ns	Ns
Augmentation de capital (apport)				Ns	Ns
Subvention d'investissement				Ns	Ns
Augmentation des dettes de financement (nette des primes de remboursement)	80	-	-	Ns	Ns
Total des ressources stables	205	427	-25	>100,0%	<-100,0%
Emplois stables de l'exercice				Ns	Ns
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	122	164	67	34,4%	-59,1%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	2	5	4	>100,0%	-20,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	58	129	58	>100,0%	-55,0%
Acquisition d'immobilisations financières	58	25		-56,9%	-100,0%
Augmentation des créances immobilières	4	5	5	25,0%	0,0%
Remboursement des capitaux propres assimilés				Ns	Ns
Remboursement dettes de financement			8	Ns	Ns
Emplois en non valeurs		4		Ns	-100,0%
Total emplois stables	122	168	75	37,7%	-55,4%
Variation besoin de financement global	15	7	-203	-53,3%	<-100,0%
Variation de la trésorerie	68	253	103	>100,0%	-59,3%
Trésorerie nette retraitée	-243	10	113	>100%	>100%

Source : Lesieur Cristal SA

En 2010, la capacité d'autofinancement de Lesieur Cristal SA s'est établie à 225 MDh contre 293 MDh en 2009.

Les ressources stables diminuent à -25 MDh en 2010, enregistrant ainsi une baisse significative (ressources stables de 427 MDh en 2009).

Au terme de l'exercice 2009, les ressources stables s'établissent à 427 MDh drainés par :

- l'augmentation de 77,8% de l'autofinancement à 105 MDh contre 59 MDh en 2008 ;
- la progression significative des cessions et réductions d'immobilisations à 322 MDh contre 66 MDh en 2008. Cette hausse s'explique principalement par la cession des titres CMB plastiques (254 MDh) et Distr (60 MDh).

A fin 2010, les ressources stables enregistrent un repli significatif à -25 MDh contre 427 MDh en 2009. Ce recul se justifie essentiellement par :

- la baisse significative de l'autofinancement de Lesieur Cristal suite au recul de la capacité d'autofinancement (-23,3%) accompagné de la hausse des dividendes distribués (+47,1%) ;
- la réduction des cessions d'immobilisations à 27 MDh en 2010 (vs 322 MDh en 2009).

Les emplois stables connaissent eux aussi une évolution similaire sur la période, puisqu'ils diminuent de 55,1% pour s'établir à 75 MDh en 2010 contre 168 MDh en 2009.

En 2009, les emplois stables de l'exercice enregistrent une progression de 37,1% à 168 MDh contre 122 MDh, expliquée essentiellement par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles à 129 MDh en 2009 (vs 58 MDh), détaillées comme suit :

- Installations techniques, matériel et outillage (112 MDh) correspondant plus précisément à l'installation d'une nouvelle ligne de raffinage ;
- Matériel de transport (24 MDh) ;
- Construction (19 MDh) ;
- Immobilisations corporelles en-cours (-28 MDh).

Au terme de l'exercice 2010, les emplois stables s'établissent à 75 MDh (vs 168 MDh en 2009), suite au repli des acquisitions d'immobilisations corporelles à 58 MDh, scindées comme suit :

- Installations techniques, matériel et outillage (53 MDh) ;
- Matériel de transport (5 MDh) ;
- Construction (5 MDh) ;
- Immobilisations corporelles en-cours (-8 MDh).

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

II.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe Lesieur Cristal consolide ses comptes selon les normes IFRS.

L'évolution du périmètre de consolidation du Groupe se présente de la manière suivante :

Filiales	2008		2009		2010		S1 2011	
	% contrôle	Méthode	% contrôle	Méthode	% contrôle	Méthode	% contrôle	Méthode
Lesieur Cristal SA	Maison mère		Maison mère		Maison mère		Maison mère	
CMB Plastique Maroc	100,00%	Intégration globale	-	-	-	-	-	-
Société d'exploitation de l'Olive	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale
OLEOR	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale
Fireal	99,96%	Intégration globale	99,96%	Intégration globale	99,96%	Intégration globale	99,96%	Intégration globale
Hay Al Habaib	98,80%	Intégration globale	98,80%	Intégration globale	98,80%	Intégration globale	98,80%	Intégration globale
Cristal Tunisie	36,00%	Intégration proportionnelle	36,00%	Intégration proportionnelle	36,00%	Intégration proportionnelle	43,00%	Intégration proportionnelle
La Raffinerie Africaine	34,00%	Mise en équivalence	34,00%	Mise en équivalence	34,00%	Mise en équivalence	34,00%	Mise en équivalence

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau suivant présente les sociétés exclues du périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 :

Filiales	Participation (en %)
COMAHA	49,05%
SIKAF	99,90%
HGMO	99,96%
COSTOMA	0,00%
CMH	0,00%
SOPROTA	73,61%
CICAVET	0,00%
SHOM	99,70%
POSAMA	99,63%
CITE MNE SIDI OTHMANE	0,24%
CITE I DES JEUNES	0,34%
CITE II DES JEUNES	0,69%
CITE III DES JEUNES	0,00%
LIMA	100,00%
SOCICA	2,25%
SCI YAM	50,00%
DAMA	98,75%
CELACO	23,99%
ASTRA MAROC	99,93%
SOTRANI	2,51%
H.S.M	0,00%
S.G.A	0,00%
LES DOMAINES JAWHARA	100,00%

Source* : Lesieur Cristal SA

II.2 ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES – COMPTES CONSOLIDES

Le tableau suivant reprend les données historiques du compte de résultat consolidé du Groupe Lesieur Cristal pour la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	Juin- 10	Juin- 11	Var juin 10/11
Chiffre d'affaires	4 321	3 994	3 452	-7,6%	-13,6%	1 638	1 681	2,6%
Autres produits de l'activité	-13	4	41	NS	>100,0%	33	121	>100,0%
Produits des activités ordinaires	4 308	3 998	3 493	-7,2%	-12,6%	1 671	1 802	7,8%
Achats	3 572	3 112	2 722	-12,9%	-12,5%	1 302	1 587	21,9%
Autres charges externes	257	279	254	8,6%	-9,0%	130	115	-11,5%
Frais de personnel	210	225	197	7,1%	-12,4%	104	106	1,9%
Impôts et taxes	7	7	6	0,0%	-14,3%	3	3	0,0%
Amortissements et provisions d'exploitation	47	5	82	-89,4%	>100,0%	36	30	-16,7%
Autres produits et charges d'exploitation nets	17	15	-9	-11,8%	<-100,0%	-1	1	<-100,0%
Charges d'exploitation courantes	4 110	3 643	3 252	-11,4%	-10,7%	1 575	1 842	17,0%
Résultat d'exploitation courant	198	355	241	79,3%	-32,1%	96	-40	<-100,0%
<i>Résultat d'exploitation courant (REXC/CA)</i>	<i>4,6%</i>	<i>8,9%</i>	<i>6,9%</i>	<i>4,3 pts</i>	<i>-2,0 pts</i>	<i>5,9%</i>	<i>-2,4%</i>	<i>-8 pts</i>
Cessions d'actifs	47	1	1	-97,9%	0,0%	1	0	-100,0%
Cessions des filiales et participations	0	94	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultats sur instruments financiers	11	-15	7	<-100,0%	<-100,0%	0	0	Ns
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-3	-17	-15	>100,0%	-11,8%	-15	4	<-100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	55	63	-7	14,5%	<-100,0%	-14	4	<-100,0%
Résultat des activités opérationnelles	253	418	234	65,2%	-44,0%	82	-36	<-100,0%
Produits d'intérêts	3	6	9	100,0%	50,0%	7	2	-71,4%
Charges d'intérêts	27	20	14	-25,9%	-30,0%	6	7	16,7%
Autres produits et charges financières	-8	-26	-5	<-100,0%	80,8%	-9	-17	88,9%
Résultat financier	-32	-40	-10	25,0%	-75,0%	-8	-22	<-100,0%
Résultat avant impôts	221	378	224	71,0%	-40,7%	74	-58	<-100,0%
<i>Marge avant impôt (RAI/CA)</i>	<i>5,1%</i>	<i>9,5%</i>	<i>6,4%</i>	<i>4,3 pts</i>	<i>-3,0 pts</i>	<i>4,5%</i>	<i>-3,5%</i>	<i>-8 pts</i>
Impôts sur les bénéfices	62	112	66	80,6%	-41,1%	23	9	-60,9%
Impôts différés	-22	2	-2	Ns	Ns	0	-26	Ns
Résultat net	137	268	156	<-100%	<-100%	51	-41	<-100,0%
<i>Marge Nette (RN/CA)</i>	<i>3,2%</i>	<i>6,7%</i>	<i>4,5%</i>	<i>3,5 pts</i>	<i>-2,2 pts</i>	<i>3,1%</i>	<i>-2,4%</i>	<i>-6 pts</i>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1	2	2	100,0%	0,0%	1	1	0,0%
Résultat net des activités poursuivies	138	270	158	95,7%	-41,5%	52	-40	<-100,0%
Résultat net des activités abandonnées	20	22	0	10,0%	-100,0%	0	0	Ns
Résultat net - Part du Groupe	158	292	158	84,8%	-45,9%	52	-40	<-100,0%
Résultat net par action – en dirhams	57	106	57	86,0%	-46,2%	0	0	-100,0%

Source : Lesieur Cristal SA.

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état du résultat global consolidé du Groupe Lesieur Cristal pour la période 2008 - S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	juin-10	juin-11	Var juin 10/11
Résultat de l'exercice	158	292	158	85%	-46%	52	-40	<-100,0%
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)								
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	0	5	23	Ns	>100,0%	-8	-35	>100,0%
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	0	-2	-7	Ns	>100,0%	2	10	>100,0%
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	0	3	16	Ns	>100,0%	-6	-25	>100,0%
Résultat global total de l'année	158	295	174	86,7%	-41,0%	46	-65	<-100,0%
Dont intérêts minoritaires	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Dont Résultat net global – Part du Groupe	158	295	174	86,7%	-41,0%	46	-65	<-100,0%

Source : Lesieur Cristal SA

II.2.1 Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente l'évolution de produits des activités ordinaires du Groupe Lesieur sur la période 2008 - S12011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-10	juin-11	Var juin 10/11
Chiffre d'affaires	4 321	3 994	3 452	-7,6%	-13,6%	1 638	1 681	2,6%
Autres produits de l'activité	-13	4	41	<-100,0%	>100,0%	33	121	>100,0%
Produits des activités ordinaires	4 308	3 998	3 493	-7,2%	-12,6%	1 671	1 802	7,8%
Contribution de Lesieur Cristal SA au CA (en %)	100,0%	99,7%	98,5%	-	-	97,8%	93,0%	-

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution des produits des activités ordinaires entre 2008 et 2009

Les produits des activités ordinaires du Groupe enregistrent un recul de 7,2% en 2009 pour s'établir à 3 998 MDh contre 4 308 MDh en 2008. L'évolution des produits des activités ordinaires du groupe s'explique par la baisse de celui de la maison-mère Lesieur Cristal SA qui compte pour près de 100% du chiffre d'affaires du Groupe.

Evolution des produits des activités ordinaires entre 2009 et 2010

Les produits des activités ordinaires du Groupe continuent sur leur tendance baissière au cours de l'année 2010 puisqu'ils diminuent de 12,6% à 3 493 MDh en 2010 contre 3 998 MDh en 2009. La baisse s'explique par la diminution du chiffre d'affaires de la maison-mère Lesieur Cristal SA qui compte pour environ 99% du chiffre d'affaires du Groupe.

Evolution des produits des activités ordinaires entre S1 2010 et S1 2011

A premier semestre 2011, les produits des activités ordinaires du Groupe enregistrent une hausse de 7,8% à 1 802 MDh vs 1 671 MDh le premier semestre 2010. Cette tendance est principalement due à la progression du chiffre d'affaires de Lesieur Cristal SA (+7,4%).

II.2.2 La Valeur Ajoutée

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée du Groupe sur la période considérée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.10/09	Var.11/10	juin-10	juin-11	Var juin 10/11
Vente de biens et services	4 321	3 994	3 452	-7,6%	-13,6%	1 638	1 681	2,6%
Chiffre d'Affaires	4 321	3 994	3 452	-7,6%	-13,6%	1 638	1 681	2,6%
Variation de stocks de produits	-	-		Ns	Ns	-		Ns
Autres produits de l'activité	-13	4	41	<-100,0%	>100,0%	33	121	>100,0%
Production (1)	4 308	3 998	3 493	-7,2%	-12,6%	1 671	1 802	7,8%
Achats	3 572	3 112	2 722	-12,9%	-12,5%	1 302	1 587	21,9%
<i>dont Achats de marchandises</i>	<i>21</i>	<i>63</i>	<i>69</i>	<i>>100,0%</i>	<i>9,5%</i>			<i>Ns</i>
<i>dont Achats de matières premières</i>	<i>3 551</i>	<i>3 049</i>	<i>2 653</i>	<i>-14,1%</i>	<i>-13,0%</i>			<i>Ns</i>
Autres charges externes	257	279	254	8,6%	-9,0%	130	115	-11,5%
Consommation de l'exercice (2)	3 829	3 391	2 976	-11,4%	-12,2%	1 432	1 702	18,9%
Valeur Ajoutée (1) – (2)	479	607	517	26,7%	-14,8%	239	100	-58,2%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>11,1%</i>	<i>15,2%</i>	<i>15,0%</i>	<i>4,1pts</i>	<i>-0,2pts</i>	<i>14,6%</i>	<i>5,9%</i>	<i>-8,6pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la valeur ajoutée entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, la valeur ajoutée s'établit à 607 MDh (contre 479 MDh en 2008), en hausse de 26,7%. Cette variation s'explique principalement par la baisse des achats de l'exercice (-12,9%) qui s'élèvent à 3 112 MDh en 2010 contre 3 572 MDh. La consommation de l'exercice est ainsi en baisse de 11,4% à 3 391 MDh en 2009 contre 3 829 MDh en 2008.

Le repli de la consommation de l'exercice est principalement du au recul de consommation de la maison-mère Lesieur Cristal SA qui compte pour environ 98% de la consommation du Groupe.

Evolution de la valeur ajoutée entre 2009 et 2010

En 2010 la valeur ajoutée s'établit à 517 MDh contre 607 MDh en 2009, en baisse de 14,8%. Son évolution est due principalement à la baisse de la production (-12,6% à 3 493 MDh) elle-même imputable à la baisse du chiffre d'affaires en 2010 (-13,6% à 3 452 MDh).

La consommation de l'exercice est aussi en diminution en 2010 (-12,2% à 2 976 MDh) notamment à cause de la diminution des achats de matières premières (-13,0% à 2 653 MDh) et des autres charges externes (-9,0% à 254 MDh). La baisse de la consommation de l'exercice s'explique principalement par le repli de consommation de la maison-mère Lesieur Cristal SA qui compte pour environ 97% de la consommation du Groupe.

Evolution de la valeur ajoutée entre S1 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, la valeur ajoutée du Groupe Lesieur enregistre un recul de 58,2%, pour s'établir à 100 MDh contre 239 MDh à juin 2010. Cette diminution résulte de la hausse de la production (+7,8 %) moins prononcée que celle des achats qui s'établissent à 1 587 Mdh à fin juin 2011 contre 1 302 Mdh à fin juin 2010.

II.2.3 L'excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation au cours de la période considérée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-10	juin-11	Var juin 10/11
Valeur Ajoutée	479	607	517	26,7%	-14,8%	239	100	-58,2%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>11,1%</i>	<i>15,2%</i>	<i>15,0%</i>	<i>4,1 pts</i>	<i>-0,2 pts</i>	<i>14,6%</i>	<i>5,9%</i>	<i>-8,7 pts</i>
Impôts et taxes	7	7	6	0,0%	-14,3%	3	3	0,0%
Charges de personnel	210	225	197	7,1%	-12,4%	104	106	1,9%
Excédent Brut d'Exploitation	262	375	314	43,1%	-16,3%	132	-9	<-100,0%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>6,1%</i>	<i>9,4%</i>	<i>9,1%</i>	<i>3,3 pts</i>	<i>-0,3 pts</i>	<i>8,1%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>-8,6 pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2008 et 2009

L'augmentation de l'excédent brut d'exploitation de 43,1% à 375 MDh en 2009 repose principalement sur l'augmentation de la valeur ajoutée (+26,7%), d'où également une amélioration de la marge brute d'exploitation (EBE/CA) qui passe à 9,4% en 2009, en hausse de 3,3 pts.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2009 et 2010

En 2010, le groupe affiche un excédent brut d'exploitation de 314 MDh, et ce, malgré la baisse des charges du personnel (-12,4% à 197 MDh en 2010 contre 225 MDh en 2009). Ce recul s'explique principalement par la diminution des charges de personnel de la maison-mère Lesieur Cristal SA qui représentent près de 99% des charges de personnel du Groupe en 2010.

L'évolution négative de l'EBE est due à la baisse de la valeur ajoutée qui est en baisse de 14,8% à 517 MDh en 2010.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre S1 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, l'excédent brut d'exploitation du Groupe Lesieur enregistre un recul de 141 Mdh, pour s'établir à -9 MDh. Cette diminution résulte de la baisse de la valeur ajoutée (-58,2%).

II.2.4 Le résultat d'exploitation courant

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat d'exploitation courant du Groupe Lesieur Cristal au cours de la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.10/09	Var.11/10	juin-10	juin-11	Var juin 10/11
Excédent Brut d'Exploitation	262	375	314	43,1%	-16,3%	132	-9	<-100,0%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>6,1%</i>	<i>9,4%</i>	<i>9,1%</i>	<i>3,3pts</i>	<i>-0,3pts</i>	<i>8,1%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>-8,6pts</i>
(+) Autres produits et charges d'exploitation nets	-17	-15	9	-11,8%	<-100,0%	1	-1	<-100,0%
(+) Autres produits d'exploitation	0	0	9	Ns	Ns			Ns
(-) Autres charges d'exploitation	17	15	0	-11,8%	-100,0%			Ns
(-) Dotations d'exploitation	47	5	82	-89,4%	>100,0%	36	30	-16,7%
(-) Dotations aux amortissements nettes de reprises	52	60	70	15,4%	16,7%	33	32	-2,9%
Dt dotations aux amortissements	52	60	70	15,4%	16,7%			Ns
Dt reprises sur amortissements	0	0	0	Ns	Ns	33	32	-3,0%
(-) Dotations aux provisions	-5	-55	12	>100,0%	<-100,0%	-4	-7	Ns
Dt dotations aux provisions	0	0	12	Ns	Ns	3	-2	-166,7%
Dt reprises sur provisions	5	55	0	>100,0%	-100,0%	7	5	-28,6%
Résultat d'exploitation courant	198	355	241	79,3%	-32,1%	96	-40	<-100,0%
<i>Résultat d'exploitation courant (REX/CA)</i>	<i>4,6%</i>	<i>8,9%</i>	<i>6,9%</i>	<i>4,3pts</i>	<i>-2,0pts</i>	<i>5,7%</i>	<i>-2,2%</i>	<i>-8,0pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du résultat d'exploitation courant entre 2008 et 2009

Le résultat d'exploitation du groupe est en hausse de 79,3% en 2009 et s'élève à 355 MDh (contre 198 MDh en 2008), cette augmentation s'explique principalement par :

- la hausse de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2008-2009 (+43,1%) ;
- la baisse des dotations d'exploitation (-89,4%) qui se chiffrent à 5 MDh en 2009 contre 47 MDh en 2008. Cette baisse résulte principalement de l'enregistrement d'une reprise de provision pour dépréciation sur l'unité de raffinage (32 MDh) et du fonds de commerce trituration (21 MDh).

La marge du résultat d'exploitation progresse donc de 4,3 pts et s'élève à 8,9% en 2009 contre 4,6% en 2008.

Evolution du résultat d'exploitation courant entre 2009 et 2010

En 2010, la baisse de l'excédent brut d'exploitation (-16,3%) est répercutée sur le résultat d'exploitation courant qui baisse de 32,1% pour arriver à 241 MDh (contre 355 MDh en 2009). Les dotations d'exploitation, en hausse significative (>100%) arrivent à 82 MDh en 2010 (contre 5 MDh en 2009), et contribuent aussi à baisser le résultat d'exploitation de l'exercice.

L'augmentation des dotations d'exploitation sur la période étudiée s'explique par :

- la progression de 16,7% des dotations aux amortissements pour s'établir à 70 MDh en 2010. Cette hausse s'explique d'une part, par la hausse des amortissements en social (+5,5 MDh), suite à la mise en service de la nouvelle ligne de raffinage et par un impact IAS 16 supérieur de 2 MDh à celui de 2009. D'autre part, SEO démarre l'amortissement en 2010 suite à la mise en service d'une partie de ses immobilisations (2 MDh) ;
- l'augmentation des dotations aux provisions nettes des reprises à 12 MDh en 2010 contre -55 MDh en 2009. En 2009, une reprise de la dépréciation sur le business unit raffinage (32 MDh) ainsi que l'annulation de la provision économique (22 MDh) ont été enregistrés en IFRS.

La marge du résultat d'exploitation arrive ainsi en 2010 à 6,9% contre 8,9% l'année précédente.

Evolution du résultat d'exploitation entre S1 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, le résultat d'exploitation affiche une diminution significative, conséquence de l'évolution négative de l'excédent brut d'exploitation sur la période S1 2010 – S1 2011.

La marge du résultat d'exploitation se détériore en juin 2011, pour s'établir à -2,2% contre 5,7% en juin 2010.

II.2.5 Le Résultat des activités opérationnelles

Le tableau suivant renseigne sur l'évolution de résultat des activités opérationnelles du Groupe Lesieur Cristal sur la période 2008 - S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.10/09	Var.11/10	juin-10	juin-11	Var juin 10/11
Résultat d'exploitation courant	198	355	241	79,3%	-32,1%	96	-40	<-100,0%
<i>Résultat d'exploitation courant (REX/CA)</i>	<i>4,6%</i>	<i>8,9%</i>	<i>6,9%</i>	<i>4,3pts</i>	<i>-2,0pts</i>	<i>5,7%</i>	<i>-2,2%</i>	<i><-100,0%</i>
Cessions d'actifs	47	1	1	-97,9%	0,0%	1	0	-100,0%
Cessions des filiales et participations	0	94	0	Ns	-100,0%	0	0	Ns
Résultats sur instruments financiers	11	-15	7	<-100,0%	<-100,0%	0	0	Ns
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-3	-17	-15	>100,0%	-11,8%	-15	4	<-100,0%
Résultat des activités opérationnelles	253	418	234	65,2%	-44,0%	82	-36	<-100,0%
<i>Résultat des activités opérationnelles (RAO/CA)</i>	<i>5,9%</i>	<i>10,5%</i>	<i>6,7%</i>	<i>4,6pts</i>	<i>-3,8pts</i>	<i>4,9%</i>	<i>-2,0%</i>	<i><-100,0%</i>

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution du résultat des activités opérationnelles entre 2008 et 2009

A fin 2009, le résultat des activités opérationnelles du Groupe s'établit à 418 MDh vs 253 MDh. Cette augmentation de 65,2% s'explique principalement par :

- la progression du résultat d'exploitation courant (+79,3%) à 355 MDh en 2009 contre 198 MDh en 2008 ;
- la hausse du poste « Cession des filiales et participations ». L'année 2009 a été marquée par la cession de l'activité emballage (CMB Plastique) ;
- la baisse des résultats sur instruments financiers à -15 MDh en 2009 contre 11 MDh en 2008. Les résultats sur instruments financiers sont contitués des impacts passés en résultat et des extournes des impacts de n-1. Les variations dépendent principalement de l'évolution des cours du dollar et de la matière première par rapport aux couvertures ;
- le repli des « autres produits et charges d'exploitation non courants » qui s'établissent à -17 MDh en 2009 vs -3 MDh en 2008. Les autres charges d'exploitation non courantes correspondent essentiellement aux charges de restructuration industrielle de Lesieur Cristal (15 MDh).

Evolution du résultat des activités opérationnelles entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, le résultat des activités opérationnelles du Groupe ressort à 234 MDh contre 418 MDh en 2009. Cette évolution s'explique essentiellement par l'effet combiné de :

- la baisse du résultat d'exploitation courant (-32,1%) à 241 MDh en 2010 contre 355 MDh en 2009 ;
- l'annulation du poste « Cession des filiales et participations » ;
- la progression des résultats sur instruments financiers à 7 MDh en 2010 contre -15 MDh en 2009. Cette tendance s'explique par l'évolution des cours du dollar et de la matière première par rapport aux couvertures ;
- la légère hausse des « autres produits et charges d'exploitation non courants » qui s'établissent à -15 MDh en 2010 vs -17 MDh en 2009. Ce poste reprend les charges relatives à la restructuration industrielle de Lesieur Cristal.

Evolution du résultat des activités opérationnelles entre S1 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, le résultat des activités opérationnelles affiche une baisse significative, conséquence du recul du résultat d'exploitation sur la période S1 2010 – S1 2011.

La marge du résultat des activités opérationnelles se détériore en juin 2011, pour s'établir à -2,0% contre 4,9% en juin 2010.

II.2.6 Le Résultat financier

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat financier pour la période 2008-S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-10	Juin-11	Var juin 10/11
Produits d'intérêts	3	6	9	100,0%	50,0%	7	2	-71,4%
Charges d'intérêts	-27	-20	-14	-25,9%	-30,0%	6	7	16,7%
Dividendes (hors groupe)	0	0	1	Ns	Ns	-	-	Ns
Gains et pertes de changes financiers	-3	4	1	<-100,0%	-75,0%	1	38	>100,0%
Reprise des pertes de valeur des actifs financiers	-	1	-	Ns	Ns	55	-43	<-100,0%
Pertes de changes	-	-	2	Ns	Ns	-51	-	Ns
Autres charges financières	-5	-31	-9	>100,0%	-71,0%	-15	-12	20,0%
Total autres produits et charges financiers	-8	-26	-5	>100,0%	-80,8%	-9	-17	-88,9%
Résultat financier	-32	-40	-10	-25,0%	+75,0%	-8	-22	<100,0%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution du résultat financier entre 2008 et 2009

En 2009, le résultat financier enregistre une baisse de 25,0% pour s'établir à -40 MDh contre -32 MDh en 2008. Cette évolution s'explique principalement par l'alourdissement des autres charges financières qui se chiffrent à 31 MDh en 2009 contre 5 MDh en 2008. Cette hausse s'explique par l'impact du changement des hypothèses d'actualisation du crédit TVA en IFRS en 2009.

Evolution du résultat financier entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, le résultat financier s'améliore tout en restant toutefois négatif à -10 MDh contre -40 MDh en 2009. Cette amélioration s'explique par :

- la diminution de 30% des charges d'intérêt qui s'élèvent à 14 MDh en 2010 contre 20 MDh au cours de l'exercice précédent. En 2009, l'utilisation du découvert a été plus accentuée qu'en 2010 (+7MDh) tout en supportant des frais d'escompte plus importants (+2MDh);
- la baisse des autres charges financières qui s'élèvent à 9 MDh en 2010 contre 31 MDh l'année précédente. Cette tendance est la conséquence du changement des hypothèses d'actualisation du crédit de TVA en IFRS effectué en 2009.

Evolution du résultat financier entre S1 2010 et S1 2011

Au 30 juin 2011, le résultat financier s'établit à -22 MDh contre -8 MDh au 30 juin 2010. Il marque une détérioration de 14 MDh, due essentiellement au repli des autres produits et charges financiers.

II.2.7 Le Résultat Net

L'évolution du résultat net du Groupe Lesieur Cristal sur la période étudiée se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-10	juin-11	Var juin 10/11
Résultat d'exploitation courant	198	355	241	79,3%	-32,1%	96	-40	<-100,0%
Résultat des activités opérationnelles	253	418	234	65,2%	-44,0%	82	-36	<-100,0%
Résultat financier	-32	-40	-10	25,0%	-75,0%	-8	-22	>100,0%
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	221	378	224	71,0%	-40,7%	74	-58	<-100,0%
Impôts sur les bénéfices	62	112	66	80,6%	-41,1%	23	9	-60,9%
Impôts différés	-22	2	-2	<-100,0%	<-100,0%	0	-26	Ns
Résultat net	137	268	158	95,6%	-41,8%	51	-41	<-100,0%
<i>Marge Nette (Résultat net/CA)</i>	<i>3,2%</i>	<i>6,7%</i>	<i>4,5%</i>	<i>3,5pts</i>	<i>-2,2pts</i>	<i>3,1%</i>	<i>-2,3%</i>	<i>-5,3pts</i>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1	2	2	100,0%	0,0%	1	1	0,0%
Résultat net des activités poursuivies	138	270	158	95,7%	-41,5%	52	-40	<-100,0%
Résultat net des activités abandonnées	20	22	0	10,0%	-100,0%	0	0	Ns
Résultat de l'ensemble consolidé	158	292	158	84,8%	-45,9%	52	-40	<-100,0%
Résultat net - Part du Groupe	158	292	158	84,8%	-45,9%	52	-40	<-100,0%
Résultat net par action - en dirhams	57	106	57	86,0%	-46,2%	0	0	Ns

Source : Lesieur Cristal SA.

En 2010, le résultat net du Groupe Lesieur Cristal ressort à 158 MDh contre respectivement 292 MDh et 158 MDh en 2009 et 2008.

A fin juin 2011, le résultat de l'ensemble consolidé baisse significativement à -40 MDh sous l'effet :

- du repli du résultat d'exploitation à -40 MDh ;
- de la réduction du résultat financier ;
- de la baisse de l'impact négatif des impôts sur les bénéfices et des impôts différés.

II.2.8 Le Résultat Net Global

Le tableau ci-après présente l'évolution du résultat net global du Groupe pour la période considérée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	Juin-10	Juin-11	Var juin 10/11
Résultat de l'exercice	158	292	158	84,8%	-45,9%	52	-40	<-100,0%
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)								
(+) Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-	5	23		>100,0%	-8	-35	>100,0%
(-) Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	-	2	7	Ns	>100,0%	2	10	>100,0%
Autres éléments du résultat global nets	0	3	16	Ns	>100,0%	-6	-25	<-100,0%
Résultat net global - Part du Groupe	158	295	174	86,7%	-41,0%	46	-65	<-100,0%

Source : Lesieur Cristal SA.

Le résultat net global du Groupe Lesieur Cristal se chiffre à 174 MDh en 2010, contre respectivement 295 MDh et 158 MDh en 2009 et 2008.

Au titre de l'exercice 2010, le résultat net global du Groupe Lesieur Cristal enregistre une baisse de 41,0% pour s'établir à 174 MDh. Ce recul est s'explique par l'effet combiné de :

- repli de 45,9% du résultat de l'exercice à 158 MDh en 2010 contre 292 MDh en 2009 ;
- progression de 18 MDh du poste « Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie » (23 MDh en 2010 vs 5 MDh en 2009). Ce poste concerne l'impact des instruments financiers de couverture passées par les réserves. En effet, c'est à partir de 2009 que Lesieur Cristal a instauré une comptabilité de couverture.

A fin juin 2011, le résultat net global du Groupe Lesieur Cristal affiche une diminution significative, pour s'établir à -65 MDh, conséquence de l'évolution négative du résultat net (-40 MDh à juin 2011 vs 52 MDh à juin 2010).

II.3 ANALYSE BILANTIELLE – COMPTES CONSOLIDÉS

Le tableau suivant détaille les éléments de bilan du Groupe Lesieur Cristal au cours de la période étudiée :

ACTIF :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-2011/FY10
ACTIF							
Goodwill	22	0	0	-100,0%	Ns	0	Ns
Immobilisations incorporelles, net	51	54	55	5,9%	1,9%	53	-3,6%
Immobilisation corporelles, net	670	730	678	9,0%	-7,1%	662	-2,4%
Actifs biologiques	0	7	33	Ns	>100,0%	39	18,2%
Immeubles de placement, net	73	73	73	0,0%	0,0%	73	0,0%
Participations dans les entreprises associées	22	23	23	4,5%	0,0%	22	-4,3%
Autres actifs financiers	50	38	33	-24,0%	-13,2%	34	3,0%
<i>Instruments financiers dérivés</i>	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
<i>Prêts et créances, net</i>	34	22	17	-35,3%	-22,7%	18	5,9%
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	16	16	16	0,0%	0,0%	16	0,0%
Autres débiteurs non courants	296	304	308	2,7%	1,3%	353	14,6%
Impôts différés actifs	1	3	7	>100,0%	>100,0%	36	>100,0%
Actif non courant	1 185	1 232	1 210	4,0%	-1,8%	1 272	5,1%
Autres actifs financiers	80	26	84	-67,5%	>100,0%	3	-96,4%
<i>Instruments financiers dérivés</i>	15	19	77	26,7%	>100,0%	0	-100,0%
<i>Prêts et créances et placements, net</i>	7	7	7	0,0%	0,0%	3	-57,1%
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	58	0	0	-100,0%	Ns	0	Ns
Stocks et en-cours, net	1 105	642	685	-41,9%	6,7%	969	41,5%
Créances clients, net	398	280	406	-29,6%	45,0%	406	0,0%
Autres débiteurs courants, net	174	642	336	>100,0%	-47,7%	235	-30,1%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	159	85	142	-46,5%	67,1%	72	-49,3%
Actif courant	1 916	1 675	1 653	-12,6%	-1,3%	1 685	1,9%
TOTAL ACTIF	3 101	2 907	2 863	-6,3%	-1,5%	2 957	3,3%

Source : Lesieur Cristal SA.

PASSIF :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-2011/FY10
PASSIF							
Capital	276	276	276	0,0%	0,0%	276	0,0%
Primes d'émission et de fusion	0	0	0	Ns	Ns	-	Ns
Réserves	1 057	1 028	1 059	-2,7%	3,0%	1 040	-1,8%
Ecart de conversion	-1	-1	-1	0,0%	0,0%	-2	100,0%
Résultat net part du groupe	158	292	158	84,8%	-45,9%	-40	<-100,0%
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 490	1 595	1 492	7,0%	-6,5%	1 274	-14,6%
Intérêts minoritaires	0	0	1	Ns	Ns	1	0,0%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 490	1 595	1 493	7,0%	-6,4%	1 275	-14,6%
Provisions	7	2	6	-71,4%	>100,0%	6	0,0%
Avantages du personnel	187	194	195	3,7%	0,5%	197	1,0%
Dettes financières non courantes	82	81	104	-1,2%	28,4%	97	-6,7%
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	<i>82</i>	<i>81</i>	<i>104</i>	<i>-1,2%</i>	<i>28,4%</i>	<i>97</i>	<i>-6,7%</i>
Dettes d'impôts sur les sociétés	2	2	2	0,0%	0,0%	2	0,0%
Impôts différés passifs	57	46	58	-19,3%	26,1%	51	-12,1%
Autres créanciers non courants	4	4	3	0,0%	-25,0%	3	0,0%
Passif non courant	339	329	368	-2,9%	11,9%	356	-3,3%
Provisions	0	0	0	Ns	Ns	-	Ns
Dettes financières courantes	419	84	58	-80,0%	-31,0%	107	84,5%
<i>Instruments financiers dérivés</i>	<i>4</i>	<i>3</i>	<i>28</i>	<i>-25,0%</i>	<i>>100,0%</i>	<i>41</i>	<i>46,4%</i>
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	<i>415</i>	<i>81</i>	<i>30</i>	<i>-80,5%</i>	<i>-63,0%</i>	<i>66</i>	<i>>100,0%</i>
Dettes fournisseurs courantes	700	718	813	2,6%	13,2%	1 020	25,5%
Autres créanciers courants	153	181	131	18,3%	-27,6%	199	51,9%
Passif courant	1 272	983	1 002	-22,7%	1,9%	1 326	32,3%
TOTAL PASSIF	3 101	2 907	2 863	-6,3%	-1,5%	2 957	3,3%

Source : Lesieur Cristal SA.

II.3.1 L'actif non courant

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif non courant au cours de la période 2008-S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	Juin-11	Var 06- 2011/FY10
Goodwill	22	0	0	-100,0%	Ns	0	Ns
Immobilisations incorporelles, nettes	51	54	55	5,9%	1,9%	53	-3,6%
Immobilisations corporelles, nettes	670	730	678	9,0%	-7,1%	662	-2,4%
Actifs biologiques	0	7	33	Ns	>100%	39	18,2%
Immeubles de placement, net	73	73	73	0,0%	0,0%	73	0,0%
Participations dans les entreprises associées	22	23	23	4,5%	0,0%	22	-4,3%
Autres actifs financiers	50	38	33	-24,0%	-13,2%	34	3,0%
<i>Instruments financiers dérivés</i>	0	0	0	0,0%	0,0%	0	Ns
<i>Prêts et créances, net</i>	34	22	17	-35,3%	-22,7%	18	5,9%
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	16	16	16	0,0%	0,0%	16	0,0%
Autres débiteurs non courants	296	304	308	2,7%	1,3%	353	14,6%
Impôts différés actifs	1	3	7	>100%	>100%	36	>100,0%
Actif non courant³³	1 185	1 232	1 210	4,0%	-1,8%	1 272	5,1%

Source : Lesieur Cristal SA.

Au titre de l'exercice 2010, l'actif non courant du Groupe Lesieur Cristal s'établit à 1 210 MDh contre respectivement 1 232 MDh et 1 185 MDh en 2009 et 2008, enregistrant un TCAM de 1,1% sur la période 2008 – 2010.

Evolution de l'actif non courant entre 2008 et 2009

Au terme de l'exercice 2009, l'actif non courant consolidé du Groupe s'établit à 1 232 MDh contre 1 185 MDh en 2008, soit une progression de 4,0% s'expliquant principalement par :

- l'augmentation des immobilisations corporelles nettes (+9,0%) qui s'établissent à 730 MDh contre 670 MDh en 2008, et qui pèsent pour 59,3% de l'actif non courant total en 2009. Leur augmentation est liée à celle du poste matériel et outillage en 2009 (valeur nette passe de 266 MDh en 2008 à 319 MDh en 2009), correspondant plus précisément à la nouvelle ligne de raffinage de Lesieur Cristal SA.

Le Groupe a également investi en 2009 dans la filière oléicole (150 000 plants) et le montant des actifs biologiques correspondants s'élève ainsi à 7 MDh au 31 décembre 2009. Les investissements comprennent essentiellement la construction de bassins, le système d'irrigation goûte à goûte et les travaux de plantations des oliviers. Les investissements en plants ont été réalisés pour la filiale Société d'exploitation de l'olive ;

- la croissance des immobilisations incorporelles nettes qui s'élèvent à 54 MDh en 2009 contre 51 MDh en 2008 (+5,9%) ;
- la stabilité du poste « Immeubles de placement » à 73 MDh. Ce poste correspond à des terrains avec et sans constructions détenus par Lesieur Cristal exclus du périmètre d'exploitation de Lesieur Cristal ;
- l'augmentation des autres débiteurs non courants de 2,7% et qui s'élèvent à 304 MDh contre 296 MDh en 2008. Ce poste est principalement constitué du crédit d'impôt et taxes (239 MDh en 2009 vs 230 MDh en 2008).

Le goodwill est ramené à 0 MDh en 2009 (-100%), cette évolution correspond à l'annulation du goodwill de 22 MDh correspondant à l'actif CMB Plastique Maroc cédé en 2009.

³³ A l'exception des autres actifs financiers, qui sont inclus dans l'analyse des créances de l'actif circulant.

Evolution de l'actif non courant 2009 et 2010

Au terme de l'exercice 2010, l'actif non courant consolidé affiche une baisse de 1,8% pour s'établir à 1 210 MDh contre 1 232 MDh en 2009, son évolution se justifie principalement par :

- la baisse des immobilisations corporelles de 7,1% : elles passent de 730 MDh en 2009 à 678 MDh en 2010. Ce repli est dû essentiellement au reclassement des immobilisations corporelles de la société d'exploitation de l'olive vers le poste « actifs biologiques » en IFRS ;
- la progression significative des actifs biologiques (+26 MDh entre 2009 et 2010). Cette hausse résulte du reclassement du coût de l'investissement dans la plantation (coût des immobilisations) vers l'actif biologique. En 2010, Lesieur Cristal a démarré l'évaluation des actifs biologiques à la juste valeur ;
- le repli des autres actifs financiers (-13,2%) qui s'établissent à 33 MDh contre 38 MDh en 2009, s'expliquant essentiellement par :
 - ✓ la baisse des prêts et créances nettes, qui affichent un recul de 22,7% et s'élèvent en 2010 à 17 MDh contre 22 MDh en 2009. Le repli des prêts et créances nettes en 2009 est dû à un remboursement des prêts au personnel en 2010 ;
 - ✓ la stabilité des actifs financiers disponibles à la vente à 16 MDh. Ce poste comprend les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés et les titres et valeurs de placement non reclassés en équivalents de trésorerie.
- la légère hausse de 1,3% du poste « Autres débiteurs non courants » pour s'établir à 308 MDh en 2010. Ce poste est principalement constitué du crédit d'impôt et taxes (297 MDh en 2010 vs 239 MDh en 2009).

Evolution de l'actif non courant entre 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, l'actif non courant progresse de 5,1% à 1 272 MDh sous la conjonction de l'augmentation des autres débiteurs non courants (+45MDh) et de la hausse des impôts différés actifs (+29MDh).

II.3.2 Les fonds propres

Le tableau ci-après détaille l'évolution des fonds propres consolidés sur la période 2008-S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	Juin-11	Var 06- 2011/FY10
Capital	276	276	276	0,0%	0,0%	276	0,0%
Primes d'émission et de fusion	0	0	0	0,0%	0,0%	0	Ns
Réserves	1 057	1 028	1 059	-2,7%	3,0%	1 040	-1,8%
Ecart de conversion	-1	-1	-1	0,0%	0,0%	-2	100,0%
Résultat net part du groupe	158	292	158	84,8%	-45,9%	-40	<-100,0%
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 490	1 595	1 492	7,0%	-6,5%	1 274	-14,6%
Intérêts minoritaires	0	0	1	0,0%		1	0,0%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 490	1 595	1 493	7,0%	-6,4%	1 275	-14,6%

Source : Lesieur Cristal SA

Au titre de l'exercice 2010, les fonds propres du Groupe Lesieur Cristal s'élèvent à 1 493 MDh contre respectivement 1 595 MDh et 1 490 MDh en 2009 et 2008, soit une croissance à un TCAM de 1% sur la période 2008 - 2010.

Le tableau suivant présente la variation des capitaux propres consolidés du Groupe Lesieur Cristal sur l'exercice 2010 :

<u>En millions de dirhams</u>	<u>Capital</u>	<u>Réserves Non Distribués</u>	<u>Réserves de conversion</u>	<u>Réserves de réévaluation des Actis financiers disponibles à la vente</u>	<u>Réserves des opérations de couverture</u>	<u>Total Capitaux propres part du groupe</u>	<u>Intérêt minoritaire</u>	<u>Total capitaux propres</u>
Au 1er janvier 2010	276	1 317	-1	-	3	1 595	-	1 595
Montants retraités à l'ouverture	276	1 317	-1	-	3	1 595	-	1 595
Variation des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	158	-	-	-	158	-	158
Résultat couverture des flux de trésorerie	-	-	-	-	23	23	-	23
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-7	-7	-	-7
Résultat global total de l'année	-	158	-	-	16	174	-	174
Dividendes distribués	-	-277	-	-	-	-277	1	-276
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres transactions avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-277				-277	1	-276
Au 31 décembre 2010	276	1 198	-1	-	19	1 492	1	1 493

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des fonds propres entre 2008 et 2009

A fin 2009, les fonds propres consolidés du Groupe s'établissent à 1 595 MDh contre 1 490 MDh en 2008, soit une hausse de 7,0%. Cette progression s'explique principalement par la hausse significative du résultat net à 292 MDh en 2009 contre 158 MDh en 2008.

Evolution des fonds propres entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, les fonds propres consolidés du Groupe enregistrent une baisse de 6,4%, passant à 1 493 MDh en 2010 contre 1 595 MDh l'année précédente, cette évolution négative se justifiant essentiellement par la chute du résultat net de 46% en 2010 puisqu'il se chiffre à 158 MDh contre 292 MDh en 2009. La hausse des réserves s'élève à 1 059 MDh en 2010 contre 1 028 MDh en 2009. Cette augmentation provient essentiellement de la sortie de CMB plastique du périmètre de consolidation.

Evolution des fonds propres entre 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, les capitaux propres de l'ensemble consolidé ont connu une croissance de -14,6% à 1 275 MDh sous l'effet du recul du résultat net.

II.3.3 L'endettement financier net

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'endettement financier net sur la période 2008-S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-11/FY10
(+) Dettes financières courantes	419	84	58	-80,0%	-31,0%	107	84,5%
(+) Dettes financières non courantes	82	81	104	-1,2%	28,4%	97	-6,7%
(-) Trésorerie et équivalent de trésorerie	159	85	142	-46,5%	67,1%	72	-49,3%
Endettement financier Net	342	80	20	-76,6%	-75,0%	132	>100,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'endettement financier net entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, l'endettement financier net de Lesieur Cristal SA diminue de 76,6% à 80 MDh contre 342 MDh en 2008, impacté principalement par l'effet combiné de :

- la baisse des dettes financières courantes, à 84 MDh en 2009 contre 419 MDh en 2008, expliquée principalement par le recul des dettes envers les établissements de crédits (-334 MDh) ;
- la stabilité des dettes financières non courantes à 81 MDh en 2009 (vs 82 MDh en 2008), correspondant principalement à une dette financière Court Moyen Terme contractée par Lesieur Cristal SA en 2008 ;
- le repli de 46,5% de la trésorerie pour s'établir à 85 MDh contre 159 MDh en 2008.

Evolution de l'endettement financier net entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, l'endettement financier net du Groupe Lesieur Cristal s'établit à 20 MDh contre 80 MDh en 2009 dû à :

- l'augmentation des dettes financières courantes à 58 MDh contre 84 MDh à fin 2009 suite essentiellement au recul de la trésorerie passif Lesieur Cristal SA.;
- la progression des dettes financières non courantes à 104 MDh 2010 contre 81 MDh à fin 2009. En 2010, Lesieur Cristal et la Société d'Exploitation de l'Olive ont eu recours en 2010 à des dettes financières Court Moyen Terme de montants respectifs de 72 MDh et 32 MDh ;
- l'augmentation de la trésorerie à 142 MDh (vs 85 MDh à fin 2009). En raison de trésorerie excédentaire, Lesieur Cristal SA a réalisé des placements en VMP pour 69MDh en 2010.

Evolution de l'endettement financier net entre 2010 et S1 2011

A fin juin 2011, l'endettement financier net du Groupe Lesieur Cristal atteint 132 MDh, enregistrant ainsi une hausse significative. Cette tendance est justifiée par :

- la progression significative des dettes financières courantes à 107 MDh contre 58 MDh à fin 2010 conséquence de la hausse de la trésorerie passif Lesieur Cristal SA (29 MDh) et de la trésorerie passif court terme (6 MDh) ;
- la légère baisse des dettes financières non courantes à 97 MDh en juin 2011 contre 104 MDh à fin 2010 ;
- le repli de la trésorerie à 72 MDh (vs 142 MDh à fin 2010), conséquence de l'activité du groupe.

II.3.4 Le besoin en fonds de roulement

L'évolution du besoin en fond de roulement du Groupe Lesieur Cristal sur la période considérée se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-11/FY10
Stocks et en-cours, net	1 105	642	685	-41,9%	6,7%	969	41,5%
Créances de l'Actif Circulant	702	986	859	40,5%	-12,9%	678	-21,1%
Dettes du Passif Circulant	853	899	944	5,4%	5,0%	1 219	29,1%
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Ecarts de conversion - Actif	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Ecarts de conversion - Passif	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Besoin en fonds de roulement	954	729	600	-23,6%	-17,7%	428	-28,7%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des Stocks

Le détail des stocks sur la période 2008 - S1 2011 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-11/FY10
Stocks de marchandises	15	16	14	6,7%	-12,5%	14	0,0%
Stocks de matières et fournitures consommables	931	489	518	-47,5%	5,9%	700	35,1%
En-cours de production	178	0	0	-100,0%	Ns	0	Ns
Stocks de produits finis intermédiaires	0	154	173	Ns	12,3%	275	59,0%
Total des stocks en valeur brute	1 124	659	705	-41,4%	7,0%	989	40,3%
Montant de la perte de valeur en fin de période	-19	-17	-20	-10,5%	17,6%	-20	0,0%
Total stocks, net	1 105	642	685	-41,9%	6,7%	969	41,5%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des stocks entre 2008 et 2009

Les stocks de Lesieur Cristal SA sont en baisse significative au cours de l'exercice 2009 puisqu'ils baissent de 41,9% à 642 MDh contre 1 105 MDh l'année précédente, notamment à cause de la baisse des stocks de matières et fournitures consommables qui diminuent de 47,5% pour se chiffrer à 489 MDh en 2009 contre 931 MDh en 2008. Cette évolution s'explique par :

- la liquidation totale du stock de graines de soja et de tournesol qui s'élevait à 138 MDh au 31 Décembre 2008 ;
- la diminution significative des stocks d'huiles de 55,9% dont la valeur passe de 614 MDh en 2008 à 271 MDh en 2009.

Evolution des stocks entre 2009 et 2010

En 2010, les stocks consolidés (net) du Groupe Lesieur Cristal enregistrent une légère hausse de 6,7% pour se chiffrer à 685 MDh contre 642 MDh au cours de l'exercice précédent, cette variation s'explique notamment par l'augmentation des stocks de matières et fournitures consommables (+5,9% à 518 MDh en 2010) et celle du stock de produits finis intermédiaires (+12,3% pour 173 MDh).

Evolution des stocks entre 2010 et S1 2011

Au premier semestre 2011, les stocks enregistrent une augmentation à 969 MDh contre 685 MDh en 2010. Cette croissance s'explique principalement par la hausse du stock de matières premières (+35,1% à 700 MDh) et la progression du stock de produits finis (+59,0% à 275 MDh).

Evolution des créances de l'actif circulant

Le tableau ci-après détaille l'évolution des créances de l'actif circulant sur la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	Juin-11	Var 06-11/FY10
Autres actifs financiers	130	64	117	-50,8%	82,8%	37	-68,4%
Créances clients, net	398	280	406	-29,6%	45,0%	406	0,0%
Autres débiteurs courants, net	174	642	336	>100,0%	-47,7%	235	-30,1%
Total créances actif circulant	702	986	859	40,5%	-12,9%	678	-21,1%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'actif circulant entre 2008 et 2009

Au terme de l'exercice 2009, l'actif circulant enregistre une progression de 40,5% et ressort à 986 MDh contre 702 MDh en 2008, qui se justifie par :

- le repli des autres actifs financiers à 64 MDh contre 130 MDh en 2008 ;
- le recul des créances clients de 29,6% (280 MDh en 2009 vs 398 MDh en 2008) ;
- l'augmentation significative des autres débiteurs courants, pour s'établir à 642 MDh en 2009.

Evolution de l'actif circulant entre 2009 et 2010

Sur la période 2009/2010, l'actif circulant enregistre une baisse de 12,9% et ressort à 859 MDh en 2010 contre 986 MDh en 2009, qui s'explique notamment par l'effet combiné de :

- la progression des autres actifs financiers (+53 MDh) ;
- la hausse des créances clients de 45,0% pour s'établir à 406 MDh en 2010 vs 280 MDh en 2009 ;
- la diminution des autres débiteurs courants à 336 MDh en 2010 contre 642 MDh en 2009.

Evolution de l'actif circulant entre 2010 et S1 2011

Au premier semestre 2011, les créances de l'actif circulant ont atteint 678 MDh, enregistrant ainsi une diminution de 21,1%. Cette évolution négative est une conséquence de la baisse (-30,1%) des autres débiteurs courants.

Evolution des autres actifs financiers

Le tableau suivant présente l'évolution des autres actifs financiers sur la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-11/FY10
Instruments financiers dérivés	15	19	77	26,7%	>100,0%	0	-100,0%
Prêts et créances et placements, net	41	29	24	-29,3%	-17,2%	21	-12,5%
Actifs financiers disponibles à la vente	74	16	16	-78,4%	0,0%	16	0,0%
Total Autres actifs financiers	130	64	117	-50,8%	82,8%	37	-68,4%

Source : Lesieur Cristal SA.

Au terme de l'exercice 2009, les autres actifs financiers diminuent de 50,8% à 64 MDh contre 130 MDh en 2008. Cette diminution s'explique principalement par le repli du poste « Actifs financiers disponibles à la vente » en 2009 (-78,4%). Ce poste correspond essentiellement aux titres DISTRA détenus par Lesieur, à l'occasion de l'opération de cession de l'outil et de la marque maxis', et destinés à être cédés (58 MDh)

Au titre de l'exercice 2010, les autres actifs financiers enregistrent une hausse significative pour atteindre 117 MDh en 2010 contre 64 MDh en 2009. Cette augmentation s'explique principalement par la progression des instruments financiers dérivés³⁴ (+58 MDh), composés essentiellement de dérivés de change et de dérivés de matière tels que les options et les achats et ventes à terme.

A juin 2011, les instruments financiers dérivés sont annulés, entraînant ainsi une réduction significative (-96,4%) des autres actifs financiers à 37 MDh contre 117 MDh à fin 2010.

Evolution des créances clients

Le tableau ci-dessous reprend les créances clients nettes des provisions pour dépréciation :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-11/FY10
Clients et comptes rattachés	552	414	544	-25,0%	31,4%	542	-0,4%
(-) Dépréciation Clients et comptes rattachés	154	134	138	-13,0%	3,0%	136	-1,6%
Créances clients nettes	398	280	406	-29,6%	45,0%	406	0,1%
Chiffre d'affaires	4 321	3 994	3452	-7,6%	-13,6%	1 681	-51,3%
Ratio de rotation en j de CA³⁵	31	23	39	-23,9%	67,8%	80	>100,0%

Source : Lesieur Cristal SA.

En 2009, les créances clients nettes s'établissent à 280 MDh contre 398 MDh en 2008, conséquence de la forte baisse des prix de vente en 2009 suite à la chute des cours des matières premières à fin 2008 conjuguée à un effort d'encaissement de cash des clients locaux.

En 2010, les créances clients nettes s'établissent à 406 MDh contre 280 MDh en 2009. Cette hausse est due d'une part à une forte exportation à fin 2010 (délai de paiement élevé 60j) et d'une autre part à des conditions économiques non favorables à une forte collecte de cash des clients locaux.

La variation du ratio de rotation en jour de chiffre d'affaires (+8j) s'explique par le chiffre d'affaires export en 2010 (39 en 2010 contre 31 en 2008).

³⁴ Il s'agit d'instruments financiers détenus pour les besoins de couverture du Groupe. Les risques couverts par Lesieur Cristal sont :

- le risque de change sur les importations de matières premières et les ventes à l'export ;
- le risque matières (essentiellement l'huile brute de soja).

³⁵ Tenant compte d'une TVA de 10%.

Evolution des autres débiteurs courants

Le tableau ci-contre présente l'évolution des autres débiteurs courants du Groupe Lesieur Cristal sur la période 2008 - 2010 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Autres débiteurs	-35	-35	2	0	<-100,0%
Compte de régularisation - actif	4	0	21	-1	Ns
Comptes d'associés débiteurs	19	537	156	>100,0%	-70,9%
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	Ns	Ns
Dépréciation autres débiteurs	-	-	-	Ns	Ns
Dépréciation comptes d'associés débiteurs	-19	-19	-19	0,0%	0,0%
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av et acptes	-	-	-	Ns	Ns
Dépréciation personnel débiteur	-2	-5	-5	>100,0%	0,0%
Etat - Débiteur	152	107	115	-29,6%	7,5%
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	42	42	49	0,0%	16,7%
Personnel - débiteur	13	15	17	15,4%	13,3%
Total autres débiteurs courants	174	642	336	>100,0%	-47,7%

Source : Lesieur Cristal SA.

A fin 2009, les autres débiteurs courants enregistrent une augmentation significative atteignant ainsi 642 MDh vs 174 MDh en 2008. Cette hausse s'explique par la progression significative des comptes d'associés débiteurs en 2009 (537 MDh en 2009 vs 19 MDh en 2008).

Au terme de l'exercice 2010, le poste « autres débiteurs courants » diminue de 47,7% pour s'établir à 336 MDh contre 642 MDh en 2009. Ce repli se justifie essentiellement par le recul du compte d'associés qui passe à 156 MDh en 2010 contre 537 MDh en 2009 (-70,9%).

A fin juin 2011, les autres débiteurs courants s'établissent à 235 MDh, marquant ainsi une baisse de 30,1%.

Evolution du passif circulant

Le tableau ci-après détaille l'évolution du passif circulant sur la période 2008 – S1 2011 :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-11/FY10
Dettes fournisseurs courantes	700	718	813	2,6%	13,2%	1 020	25,5%
Autres créiteurs courants	153	181	131	18,3%	-27,6%	199	51,9%
Dettes du Passif Circulant	853	899	944	5,4%	5,0%	1 219	29,1%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du passif circulant entre 2008 et 2009

A fin 2009, le passif circulant baisse à 899 MDh contre 853 MDh, soit une réduction de 5,4%. Cet recul s'explique principalement par :

- la progression des dettes fournisseurs courantes de 2,6% à 718 MDh contre 700 MDh en 2008 ;
- l'augmentation des autres créiteurs courants à 181 MDh en 2009 contre 153 MDh en 2008.

Evolution du passif circulant entre 2009 et 2010

Au terme de l'exercice 2010, le passif circulant enregistre une progression de 5,0% et ressort à 944 MDh en 2010 contre 899 MDh en 2009, qui s'explique notamment par l'effet combiné de :

- la progression des dettes fournisseurs courantes de 13,2% pour s'établir à 813 MDh en 2010 vs 718 MDh en 2009 ;
- le repli des autres créiteurs courants à 131 MDh en 2010 contre 181 MDh en 2009.

Evolution du passif circulant entre 2010 et 2011

A juin 2011, le passif circulant s'établit à 1 219 MDh vs 944MDh à fin 2010, drainé principalement par la progression des dettes fournisseurs courantes (+207 MDh).

Evolution des dettes fournisseurs courantes

Le tableau ci-dessous reprend les dettes fournisseurs :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-11/FY10
Fournisseurs et comptes rattachés	700	718	813	2,6%	13,2%	1 020	25,5%
Consommation de l'exercice	3 829	3 391	2 976	-11,4%	-12,2%	1 432	-51,9%
Ratio de rotation en jour d'achat³⁶	61	70	91	15,8%	29,0%	236	>100,0%

Source : Lesieur Cristal SA.

Au terme de l'exercice 2009, les fournisseurs et comptes rattachés s'établissent à 718 MDh vs 700 MDh en 2008

Au titre de l'exercice 2010, le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à 813 MDh contre 718 MDh en 2009 (+13,2%).

Le délai des dettes fournisseurs augmente de 30 jours pour s'établir à 91 jours de consommation contre 61 jours de consommation en 2008. Cette augmentation des délais accompagnée par une baisse de la consommation résulte du rallongement des délais de paiement.

Au premier semestre 2011, les fournisseurs et comptes rattachés enregistrent une augmentation de 25,5% à 1 020 MDh.

Evolution des autres crédetes courants

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Autres créanciers	6	1	1	-83,3%	0,0%
Clients créditeurs avances et acomptes	12	4	4	-66,7%	0,0%
Compte de régularisation passif	4	3	2	-25,0%	-33,3%
Comptes d'associés créditeurs	21	21	22	0,0%	4,8%
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	1	1	1	5,3%	0,0%
Etat crédeur	75	117	67	56,0%	-42,7%
Organismes sociaux	14	15	13	4,9%	-13,3%
Personnel crédeur	20	20	22	0,0%	10,0%
Liaison élim. Intercos bilan - autres dettes diverses	-1	-1	-1	100,0%	0,0%
Total Autres crédetes courants	153	181	131	18,5%	-27,6%

Source : Lesieur Cristal SA.

Au terme de l'exercice 2009, les autres crédetes courants atteignent 181 MDh contre 153 MDh en 2008. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du poste Etat à 117 MDh en 2009 vs 75 MDh en 2008.

A fin 2010, le poste « Autres crédetes courants » s'établit à 131 MDh contre 181 MDh soit une baisse de 50 MDh. Ce recul s'explique principalement par le repli de 50 MDh du compte Etat qui atteint 67 MDh en 2010 contre 117 MDh en 2009.

Au premier semestre 2011, les autres crédetes courants augmentent de 51,9% à 199 MDh vs 131 MDh en 2010.

³⁶ Tenant compte d'une TVA de 10%.

II.3.5 Etude de l'équilibre financier

L'évolution de l'équilibre financier du Groupe Lesieur Cristal sur la période 2008 – S1 2011 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09	juin-11	Var 06-11/FY10
Financement Permanent	1 853	1 933	1 890	4,3%	-2,2%	1 673	-11,5%
Actif Immobilisé	1 135	1 194	1 177	5,2%	-1,4%	1 238	5,2%
FR	718	739	713	2,9%	-3,5%	435	-39,1%
Actif Circulant	1 807	1 628	1 544	-9,9%	-5,2%	1 647	6,7%
Passif Circulant	853	899	944	5,4%	5,0%	1 219	29,1%
BFR	954	729	600	-23,6%	-17,7%	428	-28,7%
FR/BFR	0,75x	1,01x	1,19x	34,7%	17,3%	1,02x	-14,6%
Trésorerie nette³⁷	-236	10	113	>100,0%	>100,0%	7	-94,1%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution de l'équilibre financier entre 2008 et 2009

En 2009, le fonds de roulement consolidé du Groupe Lesieur Cristal s'élève à 739 MDh contre 718 MDh en 2008, enregistrant ainsi une hausse de 2,9% sous l'effet de la progression de son financement permanent (+80 MDh) accompagnée d'une hausse de moindre ampleur de l'actif immobilisé (+59 MDh).

Le BFR est en diminution à 729 MDh (-23,6%) et le rapport FR/BFR s'établit ainsi à 1,01x contre 0,75x en 2008.

Evolution de l'équilibre financier entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, le fonds de roulement consolidé du Groupe Lesieur Cristal s'établit à 713 MDh contre 739 MDh en 2009, en net recul de 3,7% justifié par le repli du résultat net (-45,9%) qui affecte le financement permanent (-2,2% à 1 890 MDh en 2010 contre 1 933 MDh en 2009).

Le BFR en baisse soutient toutefois la trésorerie nette en fin d'exercice qui progresse à 113 MDh en 2010 contre 10 MDh en 2009.

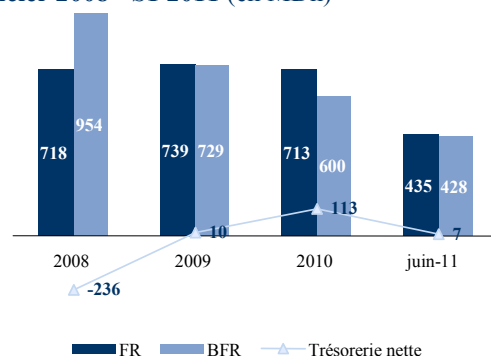
Evolution de l'équilibre financier entre 2010 et S1 2011

Au 30 juin 2011, le fonds de roulement ressort à 435 MDh. Le besoin en fonds de roulement diminue à 428 MDh contre 600 MDh en 2010. La trésorerie nette enregistre un repli à 7 MDh vs 113 MDh à fin 2010.

³⁷ Trésorerie et équivalent de trésorerie – banques (solde créditeur) – crédit de la trésorerie

L'évolution graphique du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette sur 2008 – S1 2011, se présente comme suit :

Evolution de l'équilibre financier 2008 - S1 2011 (en MDh)



Source : Lesieur Cristal SA.

II.3.6 Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière du groupe Lesieur Cristal a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Résultat net (1)	158	292	158	84,8%	-45,9%
Fonds propres (2)	1 490	1 595	1 492	7,0%	-6,5%
Total Bilan (3)	3 101	2 907	2 863	-6,3%	-1,5%
Return On Equity (ROE) - (1) / (2)	10,6%	18,3%	10,6%	7,7pts	-7,7pts
Return On Assets (ROA) - (1) / (3)	5,1%	10,0%	5,5%	4,9pts	-4,5pts

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la rentabilité entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, le ROE du Groupe Lesieur Cristal s'établit à 18,3% en progression de +7,7 pts par rapport à 2008 en raison d'une progression du résultat net (+84,8%). Le ROA enregistre une hausse de 4,9 pts et s'établit à ainsi 10% en 2009.

Evolution de la rentabilité entre 2009 et 2010

En 2010, le ROE du Groupe Lesieur Cristal enregistre une diminution de 7,7 pts et ressort à 10,6% contre 18,3% en 2009 en raison de la dégradation du résultat net (-45,9%). Parallèlement, le ROA en 2010 perd 4,5 pts et régresse à 5,5%.

Ratio de solvabilité

La solvabilité du groupe se présente comme suit sur les trois derniers exercices :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var.09/08	Var.10/09
Endettement financier net (1) ³⁸	342	80	20	-76,6%	-75,0%
Fonds propres (2)	1 490	1 595	1 493	7,0%	-6,4%
Charges d'intérêt (3)	27	20	14	-25,9%	-30,0%
EBE (4)	262	375	314	43,1%	-16,3%
Taux d'endettement (1) / [(1)+(2)]	18,7%	4,8%	1,3%	-13,9pts	-3,5pts
Charges d'intérêt / EBE (3) / (4)	10,3%	5,3%	4,5%	-5,0pts	-0,9pts

Source : Lesieur Cristal SA.

³⁸ L'endettement financier net = Dettes financières courantes + Dettes financières non courantes – Trésorerie et équivalent de trésorerie.

Evolution de la solvabilité entre 2008 et 2009

Au titre de l'exercice 2009, le taux d'endettement de Lesieur Cristal SA s'établit à 4,8% en diminution de 13,9 pts par rapport à 2008.

Le ratio charges d'intérêt/EBE est en recul de 5,0 pts et s'affiche à 5,3% en 2009 contre 10,3% en 2008, notamment grâce à une progression de l'EBE et une baisse des charges d'intérêt.

Evolution de la solvabilité entre 2009 et 2010

Au titre de l'exercice 2010, le taux d'endettement de Lesieur Cristal SA enregistre une diminution de 3,5 pts et ressort à 1,3% contre 4,8% en 2009.

Le ratio charges d'intérêt/EBE est en légère baisse de 0,9 pts et ressort à 4,5% en 2010.

II.4 ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de financement du Groupe Lesieur Cristal sur la période étudiée se présente comme suit :

En millions de dirhams	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09	Juin-11	Var 06- 2011/FY10
Résultat net de l'ensemble consolidé	158	292	158	84,8%	-45,9%	-40	<-100,0%
Ajustements pour:							Ns
Résultats des sociétés mises en équivalence	-1	-2	-2	-100,0%	0,0%	-1	-50,0%
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	68	38	76	-44,1%	100,0%	34	-55,3%
Profits/ pertes de réévaluation (juste valeur)	-7	46	4	>100%	-91,3%	51	>100,0%
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-48	-95	-1	-97,9%	98,9%	0	-100,0%
Produits des dividendes	0	0	-1	0%	<-100%	0	-100,0%
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	170	279	234	64,1%	-16,1%	44	-81,2%
Elimination de la charge (produit) d'impôts	92	110	68	19,6%	-38,2%	-17	<-100,0%
Elimination du coût de l'endettement financier net	27	20	14	-25,9%	-30,0%	7	-50,0%
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	289	409	316	41,5%	-22,7%	34	-89,2%
Incidence de la variation du BFR	-28	25	169	>100%	>100%	-58	<-100,0%
Impôts différés	0	-1	0	<-100%	-100,0%	0	Ns
Impôts payés	-71	-112	-66	-57,7%	41,1%	-9	-86,4%
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	190	321	419	68,9%	30,5%	-33	<-100,0%
Incidence des variations de périmètre	0	227	0	>100	-100,0%	0	Ns
Acquisition de minoritaires	0	0	0	0%	0%	0	Ns
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-63	-173	-68	<-100%	60,7%	-13	-80,9%
Acquisition d'actifs financiers	-58	0	0	-100,0%	0%	0	Ns
Variation des autres actifs financiers	3	2	6	-33,3%	>100%	2	-66,7%
Subventions d'investissement reçues	0	1	0	>100%	-100,0%	0	Ns
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	59	1	16	-98,3%	>100,0%	0	-100,0%
Cessions d'actifs financiers	0	61	0	>100%	-100,0%	0	Ns
Dividendes reçus	1	1	2	0,0%	100,0%	0	-100,0%
Intérêts financiers versés	-27	-20	-14	25,9%	30,0%	-7	-50,0%
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-85	100	-58	>100%	<-100,0%	-18	-69,0%
Augmentation de capital	0	25	0	>100%	-100,0%	0	Ns
Emission de nouveaux emprunts	98	0	32	-100,0%	>100%	0	-100,0%
Remboursement d'emprunts	0	-14	-14	<-100%	0,0%	-9	-35,7%
Variation de dettes résultant de contrats location-financement	2	8	0	>100%	-100,0%	0	Ns
Dividendes payés aux actionnaires de la société-mère	-130	-189	-276	-45,4%	-46,0%	-152	-44,9%
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0	0	0%	0%	0	Ns
Variation des comptes courants associés						105	Ns
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-30	-170	-258	<-100%	-51,8%	-56	-78,3%
Incidence de la variation des taux de change	0	0	0	0%	0%	0	Ns
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	0	-6	0	<-100%	-100,0%	0	Ns
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	75	245	103	>100%	-58,0%	-107	<-100,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	-310	-235	10	24,2%	>100,0%	113	>100,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	-235	10	113	>100%	>100,0%	6	-94,7%
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	75	245	103	>100%	-58,0%	-107	<-100,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Flux de trésorerie liés à l'activité

Le flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles ressort à 419 MDh en 2010 contre 321 MDh en 2009 et 190 MDh en 2008. Ces flux sont essentiellement induits par la variation du besoin en fonds de roulement qui s'établit en 2010 à 169 MDh contre 25 MDh en 2009 et -28 MDh en 2008.

Au 30 juin 2011, les flux net de trésorerie lié à l'activité augmentent de 43,1% à -33 MDh, expliqué principalement par la variation du besoin en fons de roulement qui atteint -58 MDh contre -169 MDh à fin 2010.

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à -58 MDh en 2010 contre 100 MDh en 2009 et -85 MDh en 2008.

A fin juin 2011, les flux d'investissement, comparés à juin 2010, stagnent à -18 MDh.

Flux net de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement ressortent à -258 MDh en 2010 contre -170 MDh en 2009 et -30 MDh en 2008. Cette évolution s'explique en partie par une distribution de dividendes qui se chiffre respectivement à 276 MDh, 189 MDh et 130 MDh en 2010, 2009 et 2008.

Sur le premier semestre 2011, les flux de financement s'établissent à -56 MDh comparé à -258 MDh à la clôture 2010. Cette amélioration s'explique par une distribution de dividendes de 152 MDh (276 MDh à fin 2010) et par une variation des comptes courants associés positive (+105 MDh).

PARTIE VIII. PERSPECTIVES

I. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU MARCHÉ

I.1 CONTEXTE 2011 : UNE CONJONCTURE DIFFICILE POUR LE SECTEUR DE L'HUILE

La situation politique et sociale au Maroc a connu, a cours du premier semestre 2011, des évolutions majeures (annonce d'un référendum portant sur une nouvelle constitution, perspectives de législatives, augmentation du SMIC,...). Dans ce contexte sociopolitique en mutation, la hausse des cours de matières premières à l'international, depuis le quatrième trimestre 2010, n'a pas été répercutée par les acteurs du marché marocain sur le premier semestre 2011.

En ce qui concerne le marché de l'huile de table, ce n'est qu'à partir du mois de juillet que les opérateurs ont répercuté la hausse du prix des intrants sur les prix à la consommation.

Au premier semestre 2011, le surplus de disponibilité oléicole, entraînant une baisse des prix de l'huile d'olive, a impacté significativement la consommation d'huile de table (recul de la consommation de 7%).

Le marché de l'huile de table a enregistré une reprise durant le second semestre 2011, ramenant le recul du marché au titre de l'exercice 2011 à environ 2%.

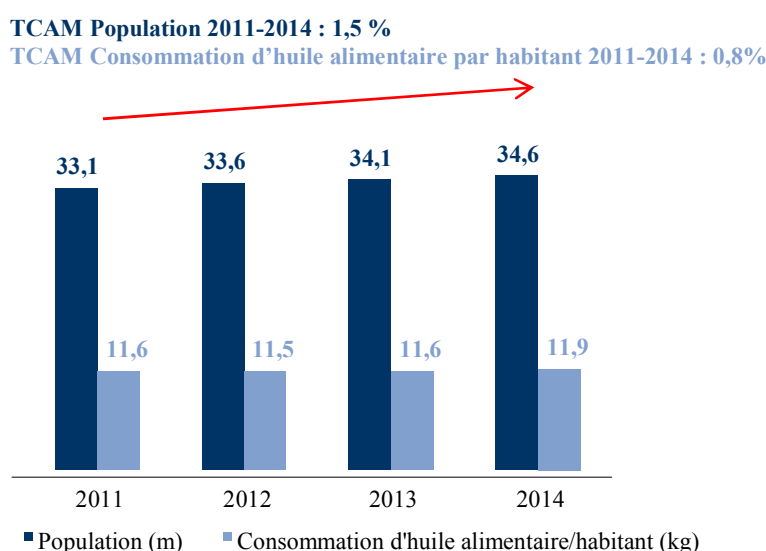
I.2 PERSPECTIVES DU MARCHÉ DE L'HUILE

Les hypothèses prises en compte tablent sur une croissance annuelle de la consommation d'huile alimentaire de 2,5% entre 2011 et 2014 pour atteindre un volume de 490 KT à terme. La croissance prévue repose sur la combinaison de deux principaux effets :

- une croissance démographique de 1,5% sur la période, en ligne avec la tendance historique ;
- une croissance annuelle moyenne de 0,8% de la consommation d'huile par habitant.

Le graphique ci-dessous indique les hypothèses prises pour l'évolution des principaux fondamentaux du secteur entre 2011 et 2014 :

Évolution des principaux fondamentaux du secteur (2011 – 2014)



Source: Lesieur Cristal

Note : Consommation d'huile alimentaire par habitant hors BtoB

La consommation de l'huile de table devrait enregistrer une progression annuelle moyenne en volumes de 3,5% sur la période 2011^e-2014^p induite par l'évolution des drivers du secteur mais également par l'atténuation voire l'arrêt de la substitution de la consommation d'huile de table par l'huile d'olive. Cette substitution avait été favorisée par un resserrement du différentiel de prix avec l'huile de table en raison du niveau exceptionnellement élevé des volumes disponibles issus des dernières récoltes.

Cette évolution devrait aussi être portée par un effort d'exportation par tous les opérateurs du secteur contribuant ainsi à un retour de l'huile d'olive à ses niveaux de consommation historiques. La croissance des volumes exportés d'huile d'olive devrait profiter dans ce sens des subventions incitatives à l'export.

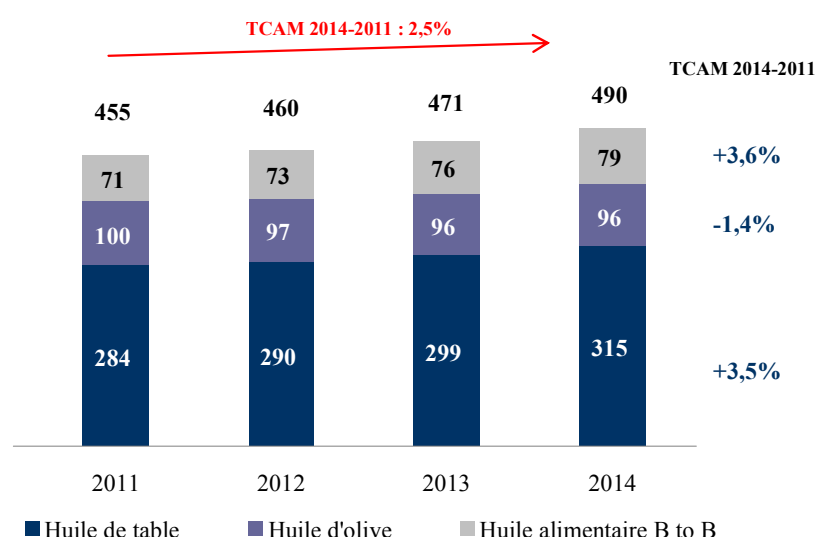
Ainsi, la consommation de l'huile de table devrait se situer à horizon 2014 à un niveau de 315 Kt, revenant ainsi aux niveaux historiques atteints avant le début de substitution par l'huile d'olive abondante.

Par ailleurs, le marché de l'huile de table devrait évoluer dans un contexte concurrentiel apaisé suite aux tensions sur les prix de vente pratiqués ayant marqué le secteur ces dernières années. Dans ce sens, les avis du Conseil de la Concurrence condamnant les pratiques de concurrence déloyale, notamment sur des ventes à perte, ont contribué à réintroduire une concurrence saine entre les opérateurs.

De son côté, la consommation de l'huile d'olive devrait se stabiliser en raison du retour des prix à leurs niveaux normatifs en raison des efforts d'exportation de la récolte nationale par les opérateurs du marché et de l'anticipation de récoltes significativement moins abondantes. Aussi, le poids de l'huile d'olive en bouteille devrait s'accroître au détriment du vrac.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la consommation d'huile de table et d'huile d'olive sur la période s'étendant de 2011 à 2014 :

Évolution de la consommation d'huile entre 2011 – 2014 (en Kt)



Source: Lesieur Cristal

A terme, le marché de l'huile devrait s'établir à 490 Kt, illustrant ainsi une progression annuelle moyenne de 2,5% sur la période étudiée.

I.3 PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE SAVONS

I.3.1 Marché du savon corporel

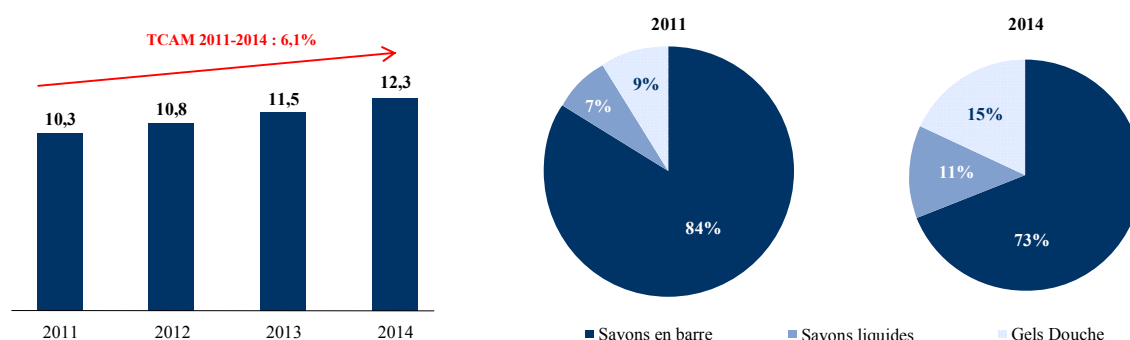
La consommation de savon corporel devrait progresser en moyenne annuelle de 6,1% sur la période 2011-2014, pour atteindre 12,3 Kt contre 10,3 Kt en 2011. Cette évolution serait la conséquence des deux principaux facteurs structurants suivants :

- une croissance démographique de 1,5% sur la période, en ligne avec la tendance historique ;
- un changement des habitudes de consommation induisant une consommation croissante de produits d'hygiène corporelle, profitant essentiellement aux savons liquides et aux gels douches.

Ainsi, la progression projetée des volumes de consommation entre 2011 et 2014 est à mettre principalement à l'actif de la croissance vigoureuse des savons liquides soutenue par des innovations produits et une stagnation des volumes vendus de savons corporels en dur (croissance moyenne annuelle de 1,4% sur la période).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la consommation de savon corporel sur la période 2011-2014 :

Évolution de la consommation de savon corporel entre 2011 – 2014 (en Kt)



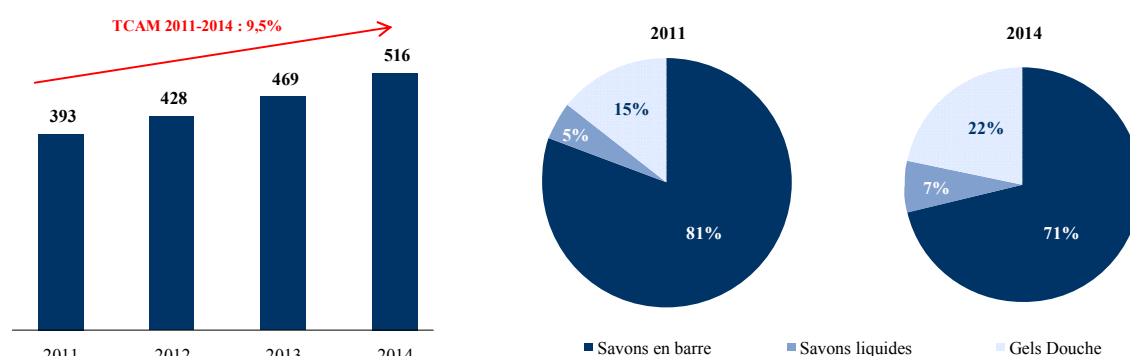
Source: Lesieur Cristal

En valeur, le marché du savon corporel devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne de 9,5% tiré par la dynamique de croissance des segments des savons liquide et des gels douche.

Ainsi, le marché du savon corporel devrait s'établir à terme, en 2014, à près de 515,8 Mdh, avec une part des savons en barre toujours dominante (71% du marché) mais en recul par rapport à 2011, au profit des savons liquides et des gels douche dont les parts atteigneraient, à horizon 2014, respectivement 7% et 22% du marché en valeur.

L'évolution du marché, en valeur, entre 2011 et 2014 se présente comme suit :

Évolution du marché du savon corporel, en valeur, entre 2011 – 2014 (en Mdh)



Source: Lesieur Cristal

I.3.2 Marché du savon de ménage

Le marché du savon de ménage devrait se maintenir sur la période 2011-2014 à une consommation avoisinant les 154 Kt par an.

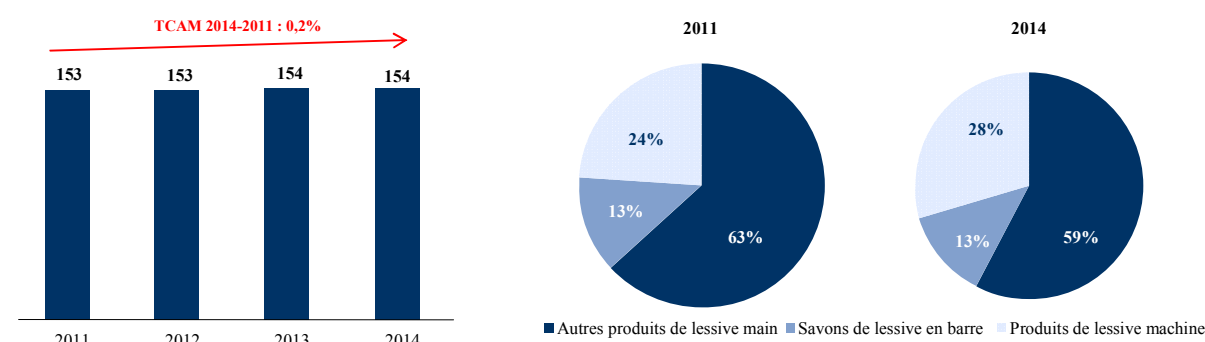
Cette évolution serait le résultat combiné de :

- une croissance démographique de 1,5% sur la période ;
- une migration progressive des poudres à main peu compactes vers des poudres machines plus compactes.

Sur la période prévisionnelle, ce marché devrait principalement se caractériser par la progression du segment des lessives machine, en raison d'une hausse des taux d'équipements générés par (i) la hausse du pouvoir d'achat, (ii) l'avancement du programme d'électrification rurale, et (iii) la baisse des droits de douane.

Entre 2011 et 2014, l'évolution prévisionnelle du marché national du savon de ménage se présente comme suit :

Évolution de la consommation de savon de ménage entre 2011 – 2014 (en Kt)



Source: Lesieur Cristal

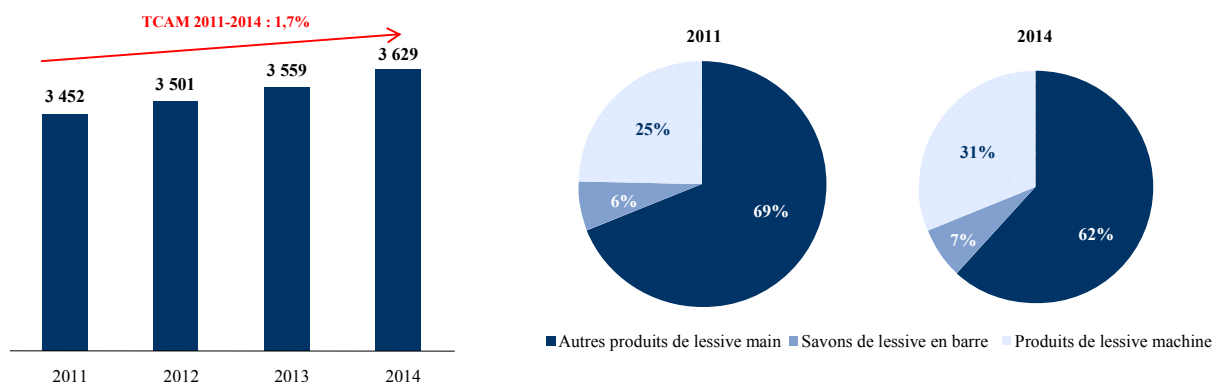
La relative stabilité des volumes vendus trouve en partie son explication dans le renforcement de la consommation de produits de lessive machine, ces derniers permettant un dosage plus précis des quantités consommées, comparativement aux produits de lessive main.

En valeur, le marché du savon de ménage devrait progresser à un taux de croissance annuel moyen de 1,7%. Ainsi, le marché devrait s'établir, à terme, à près de 3,6 Mrds Dh.

Dans le détail, et à l'image de l'évolution des volumes vendus, le sous segment des produits de lessive machine devrait voir son poids se renforcer au détriment principalement du sous segment des autres produits de lessive main. Ce dernier devrait cependant demeurer en première position des sous segments du marché avec une part de 62% à horizon 2014.

L'évolution du marché, en valeur, entre 2011 et 2014, se présente comme suit :

Évolution du marché du savon de ménage, en valeur, entre 2011 – 2014 (en Mdh)



Source: Lesieur Cristal

I.4 AXE DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE 2012-2014

Lesieur Cristal ambitionne de demeurer l'acteur de référence du secteur marocain des oléagineux. Cette ambition passe par le déploiement d'une stratégie ambitieuse déclinée ci-après en trois principaux axes.

I.4.1 Améliorer les performances des activités existantes

I.4.1.1 Consolider le leadership

Lesieur Cristal vise à préserver voire accroître son leadership sur les activités où elle est présente. Pour cela, la société entend capitaliser sur des avantages concurrentiels significatifs, parmi lesquels :

- un portefeuille de marques unique. Les marques constituant l'offre de Lesieur Cristal sont des marques historiques, disposant des meilleurs taux de notoriété du secteur. L'objectif de Lesieur Cristal est donc d'entretenir cette forte notoriété tout en étendant sélectivement la gamme de produits ;
- un réseau de distribution étendu et efficient. Les produits de Lesieur Cristal bénéficient des taux de distribution les plus élevés du marché et parmi les plus élevés du secteur des biens de consommation au Maroc. Lesieur Cristal s'emploiera par ailleurs à développer plus encore le maillage du territoire en étendant la présence géographique de certains produits ;
- un outil industriel aux meilleurs standards du secteur, intégré sur la totalité de la chaîne de production avec la plus grande capacité à servir ses clients.

Ainsi, la stratégie de Lesieur Cristal visera à retrouver la part de marché historique sur les segments de l'huile de table tout en préservant le positionnement premium de ses marques sur le marché. En effet, l'année 2011 a vu la part de marché de Lesieur Cristal sur le segment de l'huile de table reculer en raison d'un phénomène de substitution ponctuelle de la consommation de l'huile de table par celle de l'huile d'olive favorisée par un resserrement du différentiel de prix entre les deux segments en raison du niveau exceptionnellement élevé des volumes disponibles issus des dernières récoltes d'olives. Cette substitution a aussi eu pour effet de favoriser, à l'intérieur du marché de l'huile de table, une consommation d'huiles de table positionnées « entrée de gamme » au détriment d'huiles de table premium.

Par ailleurs, Lesieur Cristal profitera également de la mutation du secteur de l'huile d'olive vers une part plus importante des produits embouteillés au détriment du vrac dans une démarche collective des acteurs du secteur visant à améliorer les conditions de sécurité, qualité et hygiène.

Sur les segments des savons corporels et de ménage, Lesieur Cristal entend préserver les niveaux élevés de part de marché sur les opérations existantes tout en tirant profit du potentiel des marques afin d'investir de nouveaux sous segments en forte croissance.

I.4.1.2 Améliorer la rentabilité

Lesieur Cristal vise à renforcer durablement le niveau de rentabilité de ses opérations.

Dans ce sens, la société entend préserver la corrélation entre les prix des matières premières et les prix de vente pratiqués. Les niveaux de croissance projetés de l'économie et corrélativement, du pouvoir d'achat, devraient légitimer la capacité du marché à absorber les mouvements d'ajustement des prix de vente au prix des matières premières à la hausse ou à la baisse.

Par ailleurs, le développement de l'amont agricole, en capitalisant sur les projets en cours et sur l'expertise et le savoir faire de l'actionnaire de référence, Soprol, permettra d'atténuer, notamment pour la partie tournesol, la dépendance vis-à-vis des marchés internationaux. Ces mesures constitueront, en ce sens, une source notable d'optimisation de la rentabilité de Lesieur Cristal.

I.4.2 Développer sélectivement l'offre commerciale en se basant sur le potentiel des marques

La stratégie de Lesieur Cristal est de capitaliser sur la forte notoriété de ses marques afin de développer sélectivement un panel diversifié de produits.

Les innovations commerciales toucheront aussi bien les formats de produits que des déclinaisons complémentaires visant à capter le potentiel de sous segments à forte croissance. Ces innovations porteront sur des compléments naturels de l'activité de Lesieur Cristal où les marques de la société disposent d'une crédibilité certaine, tant sur le segment des savons corporels et de ménage que sur les activités d'huiles.

I.4.3 Structurer une présence à long terme sur la filière amont

I.4.3.1 Huile de tournesol : une stratégie de développement en amont ambitieuse et créatrice de valeur

La culture du tournesol au Maroc a connu, au cours de ces dernières années une baisse notable des surfaces dédiées. En effet, ces dernières sont passées d'un total de 200 000 ha cultivés en 1992 à une moyenne comprise entre 25 000 et 30 000 ha sur les dernières années avec un rendement resté faible en raison de la taille réduite des exploitations et de la faiblesse du taux de mécanisation.

Le Ministère de l'Agriculture s'est engagé dans le cadre du Plan Maroc Vert à développer la production du tournesol avec un objectif de hausse des surfaces dédiées de 80 000 ha sur un horizon de 5 ans. Cette stratégie vise à réduire significativement la dépendance du secteur des oléagineux aux conditions du marché international et à contribuer à limiter l'exode rural.

Dans ce contexte, Lesieur Cristal projette de jouer un rôle clé dans la mise en place de cette stratégie, à travers un rôle d'agrégateur de la production nationale en partenariat avec les agriculteurs qui bénéficieront d'une assistance technique et d'une aide financière, et de coordination avec les autorités compétentes.

L'objectif de Lesieur Cristal sera de sécuriser une plus grande partie de son approvisionnement en graines de tournesol sur le marché local, ce qui aura pour effet d'une part de mettre à profit ses capacités de trituration, de réduire l'impact de la volatilité des marchés internationaux de matières premières sur la performance de la société, de bénéficier de l'amélioration de la qualité ainsi que la compétitivité de l'agriculture marocaine, et de renforcer son intégration.

I.4.3.2 L'huile d'olive : réalisation en cours de la stratégie en amont

Avec les mêmes objectifs affichés que pour le développement en amont de la production de tournesol, Lesieur Cristal vise à développer sa capacité de production oléicole. Dans ce sens, l'entreprise a ainsi initié son exploitation sur deux domaines agricoles totalisant 1 190 ha avec un bail sur le long terme, pour une plantation mécanisée et semi intensive :

- Société d'Exploitation de l'Olive (630 ha) dans la région de Marrakech (Kelâa des Sraghnas) avec une plantation effectuée en 2009 et une récolte attendue pour 2013 ;
- Les Domaines de Jawhara dans la région de Meknès (560 ha).

En plus de sa production propre, Lesieur Cristal vise à devenir un agrégateur des producteurs indépendants d'olive, en leur fournissant les intrants nécessaires pour améliorer la qualité et le rendement, et en garantissant sur le long terme un débouché pour la production locale.

I.5 SYNERGIES AVEC LE GROUPE SOFIPROTEOL

La société pourra capitaliser sur l'expertise et le savoir-faire de son actionnaire de référence, le groupe Sofiprotéol, pour consolider son positionnement sur le marché. En effet, le groupe Sofiprotéol se donne comme objectif de contribuer au déploiement des cultures oléagineuses, colza, tournesol et olive, dans le pays et au succès du Plan Maroc Vert.

Le groupe Sofiprotéol, acteur majeur des oléo-protéagineux, constitue du fait de ses compétences agricoles, industrielles et commerciales un partenaire de premier choix pour Lesieur Cristal.

Sous l'impulsion de Sofiprotéol, Lesieur Cristal capitalisera sur ses atouts stratégiques majeurs afin de développer ses activités au Maroc et à l'International via une stratégie marketing innovante et créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

Sofiprotéol est convaincue que la Société a le potentiel, sous l'impulsion de Sofiprotéol³⁹ et des organismes techniques qui lui sont affiliés, pour se positionner comme un acteur clé du développement de la filière tournesol-olive-colza au Maroc et jouer le rôle d'agrégateur dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Sofiprotéol est un acteur industriel véritablement capable (i) de relancer la filière des oléo-protéagineux au Maroc, répondant aux objectifs de sécurité et d'indépendance alimentaire du Royaume, tout en assurant le développement économique d'une filière créatrice de valeur et en faisant progresser le développement social de l'agriculture Marocaine et (ii) de favoriser le développement de la Société au Maroc et à l'international.

Le marché des oléo-protéagineux est un marché mondial, tant par ses sources d'approvisionnement que par ses débouchés et Sofiprotéol est idéalement positionné pour apporter à la Société ses compétences agricoles, industrielles et commerciales afin de gérer un projet agro-industriel marocain d'envergure. Lesieur Cristal pourrait notamment bénéficier du savoir-faire et de l'expertise reconnue de Sofiprotéol en matière industrielle pour ses activités de raffinage et de conditionnement.

Sofiprotéol pourrait, par ailleurs, permettre à Lesieur Cristal de développer ses activités au Maroc via une stratégie active de marketing et d'innovations et un effort accru en recherche et développement, notamment :

- le développement des gammes d'huiles sur les axes santé et nutrition ;
- le renforcement de l'offre-produit en huile d'olive ;
- l'enrichissement de l'offre-produit, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation ;
- le lancement de diversifications sur le marché marocain sous la marque Lesieur, notamment les sauces et condiments ;
- Lesieur, premier conditionneur français d'huiles d'olive et acteur majeur en Europe, pourrait accompagner la Société dans le développement de ses oliveraies, notamment en offrant de nouveaux débouchés pour la production marocaine, sur les marchés internationaux.

La Société pourrait également bénéficier de la mise en commun avec Lesieur des activités d'achat d'huiles de soja ainsi que de la mutualisation des achats de certains produits (emballages, composants chimiques, etc.).

A l'international, une stratégie et une organisation commune entre la Société et Lesieur permettraient de développer les exportations et des implantations directes commerciales et industrielles dans le bassin méditerranéen et en Afrique. Le partenariat existant déjà en Tunisie entre la Société et Lesieur illustre la capacité de ces dernières à développer des projets communs à l'international.

³⁹ Dans le contexte du plan Maroc vert, une étude portant sur les conditions de la relance de la filière oléo-protéagineuse au Maroc a été réalisée, en Mars 2010, par les organismes techniques affiliés à Sofiproteol, à l'intention du Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime et du Directeur Général de l'ADA

II. PERSPECTIVES FINANCIERES DE LESIEUR CRISTAL

Les perspectives financières présentées ci-après reprennent les projections relatives aux comptes sociaux de Lesieur Cristal dans la mesure où les agrégats financiers sociaux représentent l'essentiel des agrégats du Groupe. Ils constituent, de ce fait, une bonne base pour approcher la performance du Groupe Lesieur Cristal.

II.1 ETAT DES SOLDES DE GESTION PREVISIONNELS

L'état des soldes de gestion portant sur la période prévisionnelle 2011^e – 2014^p se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2009	2010	2011 ^e	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	TCAM 14 ^p -11 ^e
Ventes de marchandises en l'état	78 711	111 861	13 903	13 753	104 697	255 424	>100,0%
Achats revendus de marchandises	62 871	69 403	13 713	13 753	94 623	232 462	>100,0%
Marge brute sur ventes en l'état	15 840	42 458	190	0	10 074	22 962	>100,0%
Ventes de biens et services produits	3 907 227	3 327 879	3 852 516	4 302 347	4 591 185	4 887 461	8,3%
Variation de stocks de produits	-16 605	19 020	54 776	71 983	-73 927	19 711	-28,9%
Production	3 890 622	3 346 899	3 907 292	4 374 329	4 517 259	4 907 172	7,9%
Achats consommés	3 024 532	2 622 804	3 307 683	3 523 260	3 606 157	3 939 626	6,0%
Autres charges externes	274 258	250 662	249 284	282 071	287 762	294 566	5,7%
Consommations de l'exercice	3 298 791	2 873 467	3 556 967	3 805 331	3 893 919	4 234 192	6,0%
Valeur ajoutée	607 671	515 891	350 515	568 998	633 414	695 942	25,7%
<i>VA/CA</i>	<i>15,2%</i>	<i>15,0%</i>	<i>9,1%</i>	<i>13,2%</i>	<i>13,5%</i>	<i>13,5%</i>	<i>4,4 pts</i>
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	NA
Impôts et taxes	6 552	6 123	6 108	6 218	6 218	6 218	0,6%
Charge de Personnel	216 181	195 337	213 353	230 019	239 595	245 492	4,8%
Excédent Brut d'exploitation	384 938	314 431	131 054	332 761	387 600	444 232	50,2%
<i>EBE/CA</i>	<i>9,7%</i>	<i>9,1%</i>	<i>3,4%</i>	<i>7,7%</i>	<i>8,3%</i>	<i>8,6%</i>	<i>5,2 pts</i>
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-	-	NA
Autres charges d'exploitation	18 620	640	480	640	640	640	10,1%
Reprises d'exploitation	22 740	5 534	7 101	0	0	0	-100,0%
Dotation d'exploitation	81 198	88 222	83 531	77 521	80 581	83 332	-0,1%
Résultat d'exploitation	307 860	231 102	54 144	254 600	306 378	360 260	88,1%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>7,7%</i>	<i>6,7%</i>	<i>1,4%</i>	<i>5,9%</i>	<i>6,5%</i>	<i>7,0%</i>	<i>5,6 pts</i>
Produits financiers	65 298	11 135	3 502	4 759	12 027	15 110	62,8%
Charges financières	38 673	14 351	17 293	11 181	10 095	10 095	-16,4%
Résultat financier	26 625	-3 216	-13 792	-6 422	1 932	5 015	NA
Résultat courant avant impôts	334 485	227 887	40 353	248 177	308 311	365 274	>100,0%
Résultat non courant	51 612	-9 568	4 381	-6 808	-19 239	-19 228	NA
Résultat avant impôt	386 097	218 319	44 734	241 369	289 072	346 047	97,8%
Impôt sur les bénéfices	107 977	65 476	19 332	72 411	86 722	103 814	75,1%
Résultat net de l'exercice	278 120	152 843	25 402	168 958	202 351	242 233	>100,0%
<i>Marge nette (RN/CA)</i>	<i>7,0%</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,7%</i>	<i>3,9%</i>	<i>4,3%</i>	<i>4,7%</i>	<i>4,0 pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

II.1.1 Évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires⁴⁰

Le chiffre d'affaires devrait évoluer, à horizon 2014^p, comme suit :

En milliers de dirhams	2009	2010	2011 ^e	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	TCAM 14 ^p -11 ^e
Ventes de marchandises en l'état	78 711	111 861	13 903	13 753	104 697	255 424	>100,0%
Ventes de biens et services produits	3 907 227	3 327 879	3 852 516	4 302 347	4 591 185	4 887 461	8,3%
Chiffre d'affaires	3 985 938	3 439 740	3 866 419	4 316 100	4 695 882	5 142 885	10,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Le chiffre d'affaires de Lesieur Cristal SA progresse à un TCAM de 10,0% entre 2011^e et 2014^p pour atteindre 5,1 milliards de dirhams en fin de période prévisionnelle. L'évolution par segment de produit se décline comme suit :

		2009	2010	2011 ^e	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	TCAM 14 ^p -11 ^e
Huile de table	Volumes	242,4	237,1	223,1	231,7	242,1	252,6	4,2%
	CA	2 872 515	2 728 167	3 089 230	3 438 216	3 621 805	3 790 270	7,1%
Tourteaux	Volumes	144,1	16,5	12,3	23,8	20,7	29,5	33,8%
	CA	492 289	38 306	24 780	54 648	47 495	62 865	36,4%
Savon	Volumes	32,3	31,5	30,4	33,2	36,2	40,6	10,1%
	CA	361 657	372 815	433 822	475 124	540 209	645 330	14,2%
Huile d'olive	Volumes	3,7	5,3	11,7	11,4	14,5	18,0	15,6%
	CA	113 673	122 182	251 017	318 503	421 717	523 549	27,8%
Divers	Volumes	-	-	-	-	-	-	-
	CA	145 805	178 269	67 569	29 610	64 657	120 873	21,4%
Chiffre d'affaires total		3 985 939	3 439 739	3 866 418	4 316 101	4 695 883	5 142 885	10,0%
			-13,7%	12,4%	11,6%	8,8%	9,5%	

Source : Lesieur Cristal SA

Volumes en milliers de tonnes – CA en Kdh

Les principales hypothèses d'évolution du chiffre d'affaires par segment de produit sur la période 2011^e -2014^p se présentent comme suit :

- **Huile de table** (79,3%⁴¹ du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires enregistre un TCAM de 7,1% sur la période prévisionnelle considérée, pour atteindre 3,8 milliards de dhs en 2014 vs 3,1 milliards de dhs en 2011. Cette progression se traduit par :
 - ✓ un effet volume favorable, en raison de l'augmentation annuelle moyenne de 4,2% sur la période 2011^e -2014^p ;
 - ✓ un effet prix favorable sur la période 2011^e -2014^p, avec une évolution annuelle moyenne projetée entre 2011^e et 2014^p de 2,7%, grâce à une répercussion des évolutions des prix de matières premières sur les prix de vente et un effet mix favorable.
- **Tourteaux** (1,1%⁴² du chiffre d'affaires) : le chiffre d'affaires progresse à un TCAM de 36,4% sur la période 2011^e - 2014^p. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des volumes vendus à un TCAM de 33,8% en raison de l'accroissement des volumes triturés de tournesol. Entre 2010 et 2011^e, les volumes triturés sont en repli de 25% causant un repli de 35,3% du chiffre d'affaires entre les deux exercices.
- **Savon** (10,8%⁴³ du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires devrait s'établir à 645,3 millions de dhs en 2014 contre 433,8 millions de dhs en 2011. Cette évolution s'analyse comme suit :

⁴⁰ Pour les besoins de l'analyse, les autres produits d'exploitation dont le montant est de 5 MDh annuellement, sur la période prévisionnelle, sont intégrés au chiffre d'affaires.

⁴¹ Chiffre 2010

⁴² Chiffre 2010

⁴³ Chiffre 2010

- ✓ un effet volume favorable, en raison de l'évolution des ventes à un TCAM de 10,1% sur la période 2011^e-2014^p. Cette évolution résulte de l'effet combiné de :
 - la légère évolution des ventes des segments existants qui enregistrent un TCAM de 1,6% sur la période 2011^e -2014^p ;
 - le lancement de nouveaux produits tant sur le segment savons de ménage que corporel (en 2014 les nouveaux produits représentent 22% des ventes de savon en volume).
- ✓ un effet prix favorable sur la période, en raison de la hausse du prix à un TCAM de 3,7%.
- *Huile d'olive* (3,6%⁴⁴ du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires enregistrerait une progression (TCAM de 27,8%) à 523,5 millions de dhs en 2014 contre 251,0 millions de dhs en 2011. Cette évolution est liée à :
 - ✓ un effet volume positif, avec une croissance annuelle moyenne de 15,6% tirée d'une part par (i) les récoltes opérées en propre par Lesieur Cristal ainsi que la politique d'agrégation de producteurs indépendants et, d'autre part, (ii) par la migration progressive du marché vers l'huile d'olive embouteillée ;
 - ✓ un effet prix favorable : le prix de vente d'huile d'olive évoluerait à un TCAM de 10,5%.
- *Divers* (5,2%⁴⁵ du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires divers correspondent aux produits d'exploitation relatifs principalement aux autres produits gras. Ils devraient enregistrer une progression annuelle moyenne de 21,4% entre 2011 et 2014 pour s'établir, à horizon 2014, à 120,9 millions de dhs.

⁴⁴ Chiffre 2010

⁴⁵ Chiffre 2010

II.1.2 Évolution prévisionnelle du résultat d'exploitation

L'évolution prévisionnelle du résultat d'exploitation entre 2011^e et 2014^p se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2009	2010	2011 ^e	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	TCAM 14 ^p -11 ^e
Ventes de marchandises en l'état	78 711	111 861	13 903	13 753	104 697	255 424	>100,0%
Achats revendus de marchandises	62 871	69 403	13 713	13 753	94 623	232 462	>100,0%
Marge brute sur ventes en l'état	15 840	42 458	190	0	10 074	22 962	>100,0%
Ventes de biens et services produits	3 907 227	3 327 879	3 852 516	4 302 347	4 591 185	4 887 461	8,3%
Variation de stocks de produits	-16 605	19 020	54 776	71 983	-73 927	19 711	-28,9%
Production	3 890 622	3 346 899	3 907 292	4 374 329	4 517 259	4 907 172	7,9%
Achats consommés	3 024 532	2 622 804	3 307 683	3 523 260	3 606 157	3 939 626	6,0%
Autres charges externes	274 258	250 662	249 284	282 071	287 762	294 566	5,7%
Consommations de l'exercice	3 298 791	2 873 467	3 556 967	3 805 331	3 893 919	4 234 192	6,0%
Valeur ajoutée	607 671	515 891	350 515	568 998	633 414	695 942	25,7%
<i>VA/CA</i>	<i>15,2%</i>	<i>15,5%</i>	<i>9,1%</i>	<i>13,2%</i>	<i>13,5%</i>	<i>13,5%</i>	<i>4,4 pts</i>
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	NA
Impôts et taxes	6 552	6 123	6 108	6 218	6 218	6 218	0,6%
Charge de Personnel	216 181	195 337	213 353	230 019	239 595	245 492	4,8%
Excédent Brut d'exploitation	384 938	314 431	131 054	332 761	387 600	444 232	50,2%
<i>EBE/CA</i>	<i>9,7%</i>	<i>9,4%</i>	<i>3,4%</i>	<i>7,7%</i>	<i>8,3%</i>	<i>8,6%</i>	<i>5,2 pts</i>
Autres produits d'exploitation	0	-	-	-	-	-	NA
Autres charges d'exploitation	18 620	640	480	640	640	640	10,1%
Reprises d'exploitation	22 740	5 534	7 101	0	0	0	-100,0%
Dotation d'exploitation	81 198	88 222	83 531	77 521	80 581	83 332	-0,1%
Résultat d'exploitation	307 860	231 102	54 144	254 600	306 378	360 260	88,1%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>7,7%</i>	<i>6,9%</i>	<i>1,4%</i>	<i>5,9%</i>	<i>6,5%</i>	<i>7,0%</i>	<i>5,6 pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

A fin 2011, la valeur ajoutée devrait enregistrer un recul de 31,8% pour s'établir à 350,5 Mdh, expliqué par la hausse de la production (+16,8%) contrebalancée par une augmentation de plus grande ampleur des consommations de l'exercice (+23,8%), conséquence de la forte hausse des cours des matières premières. Les charges externes se maintiennent (-0,5%), conséquence de l'effort d'optimisation engagé avec la mise en œuvre de plans d'actions (projet Attafaouk), visant la rationalisation et la réduction des coûts, qui a permis la réalisation d'une économie de 23 MDH sur 8 mois en 2010. La réduction des charges a concerné notamment les heures supplémentaires, les prestations de service, l'énergie, etc.

Ce repli de la valeur ajoutée, combiné avec la progression des charges de personnel (+9,2%) sous l'effet de la hausse du SMIG, des nouveaux recrutements et des augmentations, devrait entraîner une baisse de l'excédent brut d'exploitation à fin 2011.

Par conséquent, le résultat d'exploitation devrait s'établir à 54,1 Mdh en 2011 contre 231,1 Mdh en 2010. Ce repli s'explique principalement par la non répercussion de la hausse des cours de matières premières sur les prix de vente au premier semestre 2011.

La valeur ajoutée devrait augmenter en moyenne de 25,7% sur la période 2011^e -2014^p pour s'établir à 695,9 Mdh en 2014 contre 350,5 Mdh en 2011. L'évolution, entre 2011 et 2014, de la production à un rythme annuel moyen de 7,9% mise en relation avec une évolution annuelle moyenne des consommations de 6,0% devrait induire une stabilité de la marge de la société.

A horizon 2014, l'excédent brut d'exploitation devrait atteindre 444,2 Mdh contre 131,1 Mdh en 2011. Cette évolution est principalement due à l'augmentation de la valeur ajoutée atténuée par l'accroissement des charges de personnel sur la période prévisionnelle analysée (+4,8%).

Le résultat d'exploitation connaîtra une progression moyenne de 88,1% sur la période 2011^e -2014^p à 360,3 Mdh en 2014, générée principalement par la hausse de l'excédent brut d'exploitation.

II.1.3 Évolution prévisionnelle du résultat net

L'évolution prévisionnelle du résultat net sur la période prévisionnelle se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2009	2010	2011 ^e	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	TCAM 14 ^p -11 ^e
Résultat d'exploitation	307 860	231 102	54 144	254 600	306 378	360 260	88,1%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>7,7%</i>	<i>6,7%</i>	<i>1,4%</i>	<i>5,9%</i>	<i>6,5%</i>	<i>7,0%</i>	<i>5,6 pts</i>
Produits financiers	65 298	11 135	3 502	4 759	12 027	15 110	62,8%
Charges financières	38 673	14 351	17 293	11 181	10 095	10 095	-16,4%
Résultat financier	26 625	-3 216	-13 792	-6 422	1 932	5 015	NA
Résultat courant avant impôts	334 485	227 887	40 353	248 177	308 311	365 274	>100,0%
Résultat non courant	51 612	-9 568	4 381	-6 808	-19 239	-19 228	NA
Résultat avant impôt	386 097	218 319	44 734	241 369	289 072	346 047	97,8%
Impôt sur les bénéfices	107 977	65 476	19 332	72 411	86 722	103 814	75,1%
Résultat net de l'exercice	278 120	152 843	25 402	168 958	202 351	242 233	>100,0%
<i>Marge nette (RN/CA)</i>	<i>7,0%</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,7%</i>	<i>3,9%</i>	<i>4,3%</i>	<i>4,7%</i>	<i>4,0 pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Au terme de l'exercice 2011, le résultat net devrait s'établir à 25,4 Mdh contre 152,8 Mdh en 2010. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution négative enregistrée par le résultat d'exploitation entre les deux exercices, conséquence de la non répercussion du coût des intrants sur les prix de vente au cours du premier semestre 2011.

Le résultat financier devrait s'établir à 5,0 Mdh en 2014 soit une amélioration de 18,8 Mdh comparé à 2011, du fait de la hausse prévue des produits financiers accompagnée du recul des charges d'intérêts sur la période.

L'évolution du résultat non courant résulte principalement d'amortissements et de reprises sur amortissements dérogatoires.

L'impôt sur les bénéfices a été pris en compte en considérant un taux d'imposition de 30,0% appliqué sur le résultat avant impôt.

En conséquence, le résultat net de Lesieur Cristal SA devrait enregistrer une croissance significative entre 2011 et 2014 pour s'établir à 242,2 Mdh en 2014, soit une marge nette de 4,7% en amélioration de 4,0pts en comparaison avec 2011 (résultat net de 25,4 Mdh, soit une marge nette de 0,7%). Cette progression résulte essentiellement de l'amélioration du résultat d'exploitation sur la période 2011^e - 2014^p.

II.2 BILAN PREVISIONNEL SIMPLIFIE

Le bilan prévisionnel simplifié relatif à la période prévisionnelle s'étendant de l'exercice 2011^e à l'exercice 2014^p se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2009	2010	2011e	2012p	2013p	2014p	TCAM 14 ^p -11 ^e
Autres immobilisations en non valeur	2 960	2 220	1 480	740	0	0	-100,0%
Immobilisations incorporelles	69 703	70 988	67 055	61 580	63 960	62 624	-2,3%
Immobilisations corporelles	438 811	425 354	399 158	451 556	485 912	513 927	8,8%
Immobilisations financières	182 749	174 695	177 958	177 958	177 958	177 958	0,0%
Actif immobilisé	694 222	673 257	645 651	691 835	727 830	754 508	5,3%
Stocks	617 524	662 037	868 349	786 573	738 253	787 157	-3,2%
Clients et comptes rattachés	275 747	402 173	529 184	525 682	572 928	629 149	5,9%
Etat débiteur	382 397	438 916	460 535	512 883	575 058	600 481	9,2%
Autres créances de l'actif circulant	633 581	312 346	21 755	21 755	21 755	21 755	0,0%
Actif circulant	1 909 249	1 815 471	1 879 824	1 846 893	1 907 994	2 038 543	2,7%
Trésorerie Actif	82 395	71 412	0	68 163	4 589	0	NA
Total actif	2 685 866	2 560 140	2 525 475	2 606 891	2 640 413	2 793 051	3,4%
Capitaux propres	1 436 312	1 312 840	1 186 268	1 329 825	1 363 217	1 403 099	5,8%
Capitaux propres assimilés	90 083	96 835	95 826	97 299	111 203	125 096	9,3%
Dettes de financement	80 000	72 000	56 000	40 000	24 000	8 000	-47,7%
Provisions durables pour risques et charges	61 476	65 377	65 377	65 377	65 377	65 377	0,0%
Total Financement permanent	1 667 872	1 547 052	1 403 472	1 532 502	1 563 798	1 601 572	4,5%
Fournisseurs et comptes rattachés	700 867	789 480	960 116	873 430	858 507	933 759	-0,9%
Etat créditeur	111 030	67 198	20 313	104 000	121 150	142 543	91,5%
Autres dettes du passif circulant	133 787	128 958	96 958	96 958	96 958	96 958	0,0%
Passif circulant	945 683	985 636	1 077 387	1 074 389	1 076 615	1 173 261	2,9%
Trésorerie passif	72 311	27 452	44 616	0	0	18 218	-25,8%
Total Passif	2 685 866	2 560 140	2 525 475	2 606 891	2 640 413	2 793 051	3,4%

Source : Lesieur Cristal SA

II.2.1 Equilibre financier prévisionnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement de Lesieur Cristal SA :

En milliers de dirhams	2009	2010	2011e	2012p	2013p	2014p	TCAM 14 ^p -11 ^e
Financement permanent	1 667 872	1 547 052	1 403 472	1 532 502	1 563 798	1 601 572	4,5%
Actif immobilisé	694 222	673 257	645 651	691 835	727 830	754 508	5,3%
Fonds de Roulement	973 649	873 796	757 821	840 667	835 968	847 064	3,8%
Actif circulant	1 909 249	1 815 471	1 879 824	1 846 893	1 907 994	2 038 543	2,7%
Passif circulant	945 683	985 636	1 077 387	1 074 389	1 076 615	1 173 261	2,9%
Besoin en Fonds de Roulement	963 565	829 835	802 436	772 504	831 379	865 282	2,5%
FR/BFR	1,0x	1,1x	0,9x	1,1x	1,0x	1,0x	
Trésorerie nette	10 084	43 960	-44 616	68 163	4 589	-18 218	NA

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du Fonds de Roulement :

Sur la période 2011^e-2014^p, la situation du bilan prévisionnel présente un fonds de roulement positif qui passe de 757,8 Mdh en 2011 à 847,1 Mdh en 2014, en hausse de 3,8% en moyenne annuelle.

Le total financement permanent devrait s'établir à 1 601,6 Mdh en 2014 contre 1 403,5 Mdh en 2011. Cette progression moyenne de 4,5% serait générée par la combinaison d'une croissance positive des capitaux propres accompagnée d'un recul des dettes de financement de 47,7% à 8,0 Mdh en 2014 contre 56,0 Mdh en 2011.

L'actif immobilisé connaîtra une progression moyenne de 5,3% sur la période 2011^e -2014^p à 754,5 Mdh en 2014 qui s'explique principalement par un important programme d'investissement visant à accompagner l'ambition stratégique de création de valeur. Ces investissements consistent principalement en la mise à niveau d'unités de production, l'achat de nouvelles machines, et en l'amélioration du système d'information.

Evolution du Besoin en Fonds de Roulement :

Le besoin en fonds de roulement se stabilise sur la période 2011^e-2014^p (marquant une progression de 2,5%) grâce aux efforts d'optimisation de ses principaux leviers.

L'actif circulant devrait enregistrer une hausse moyenne de 2,7% sur la période 2011^e-2014^p à 2 038,5 Mdh en 2014. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'effet combiné de :

- la baisse des stocks (TCAM de -3,2% entre 2011 et 2014) à 787,2 Mdh ;
- la progression moyenne de 5,9% du poste « Clients et comptes rattachés » sur la période prévisionnelle à 629,1 Mdh en 2014 drainée par la hausse du chiffre d'affaires. Le tableau suivant illustre l'évolution des délais de paiement clients en jours de chiffre d'affaires :

En milliers de dirhams	2010	2011e	2012p	2013p	2014p	TCAM 14p - 11e
Créances clients	402 173	529 184	525 682	572 928	629 149	5,9%
Chiffre d'affaires	3 439 740	3 866 418	4 316 100	4 695 882	5 142 885	10,0%
Ratio de rotation en j de CA	39	45	40	40	41	-3,7%

Source : Lesieur Cristal SA

- l'augmentation du poste « Etat débiteur » à 600,5 Mdh en 2014 vs 460,5 Mdh en 2011 (TCAM de 9,2% sur la période 2011-2014) ;
- la stabilité des comptes courants d'associés débiteurs à 15,3 Mdh entre 2011 et 2014. Ce poste comprend les comptes courants auprès de participations de Lesieur Cristal (Soprot, Sikaf, etc.).

Le passif circulant devrait progresser en moyenne de 2,9% sur la période 2011^e-2014^p à 1 173,3 Mdh en 2014. Cette hausse résulte du repli à un TCAM de -0,9% des dettes fournisseurs et autres comptes

rattachés à 933,8 Mdh en 2014 contre 960,1 Mdh en 2011, accompagnée de la hausse du poste « Etat crééditeur » à 142,5 Mdh en 2014 vs 20,3 Mdh en 2011 (TCAM 2011^e-2014^p de 91,5%).

L'évolution des délais fournisseurs est présentée ci-après :

En milliers de dirhams	2010	2011e	2012p	2013p	2014p	TCAM 14p - 11e
Fournisseurs et comptes rattachés	789 480	960 116	873 430	858 507	933 759	-0,9%
Consommation de l'exercice	2 873 467	3 556 967	3 805 331	3 893 919	4 234 192	6,0%
Ratio de rotation en j d'achat	91	90	76	73	73	-6,5%

Source : Lesieur Cristal SA

Enfin, les comptes courants d'associés créditeurs demeurent stables à 51,1 Mdh correspondant aux comptes d'associés des participations de Lesieur Cristal (Fireal à hauteur de 21,4 Mdh, Hay Al Habaib à hauteur de 10,8 Mdh, SHOM, CMH, etc.) auprès de la société.

Lesieur Cristal SA dégage une trésorerie nette négative à 18,2 Mdh en 2014 contre une trésorerie nette de -44,6 Mdh en 2011.

II.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNEL

Le tableau des flux de trésorerie prévisionnel sur la période 2011^e – 2014^p se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2 011	2 012	2 013	2 014	TCAM 14 ^p -11 ^e
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	54 144	254 600	306 378	360 260	88,1%
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>					
+ Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (sauf celles portant sur l'actif circulant)	72 812	74 521	77 581	80 332	3,3%
= Résultat brut d'exploitation	126 956	329 121	383 960	440 592	51,4%
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation :</i>					
- Variation des stocks	-206 312	81 776	48 320	-48 905	-38,1%
- Variation des créances d'exploitation	72 963	-48 845	-109 421	-81 644	>-100%
+ variation des dettes d'exploitation	91 751	-2 998	2 226	96 646	1,7%
= Flux net de trésorerie d'exploitation	85 359	359 053	325 086	406 688	68,3%
<i>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité:</i>					
+ Résultat financier	-13 332	-6 422	1 932	5 015	<-100%
- Impôt sur les sociétés, hors impôt sur les plus-values de cession	-19 332	-72 411	-86 722	-103 814	75,1%
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	-7 048	-5 335	-5 335	-5 335	-8,9%
+ Produits exceptionnels liés à l'activité	4 420	-	-	-	-100,0%
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	50 066	274 884	234 961	302 554	82,1%
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT					
- Acquisitions d'immobilisations	-45 666	-120 704	-113 577	-107 010	32,8%
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	6 000	-	-	-	-100,0%
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-39 666	-120 704	-113 577	-107 010	39,2%
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT					
+ Augmentation de capital en numéraire (nette)	-	-	-	-	-
- Dividendes versés	-151 973	-25 402	-168 958	-202 351	10,0%
- Remboursements d'emprunts	-16 000	-16 000	-16 000	-16 000	0,0%
+ Variation titres & valeurs de placement	68 996	-	-	-	-100,0%
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-98 977	-41 402	-184 958	-218 351	30,2%
VARIATION DE TRESORERIE (A + B + C)	-88 576	112 779	-63 574	-22 807	-36,4%
+ Trésorerie d'ouverture	43 960	-44 615	68 163	4 589	-52,9%
= Trésorerie de clôture	-44 615	68 163	4 589	-18 218	-25,8%

Source : Lesieur Cristal SA

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation devraient progresser en moyenne de 82,1% entre 2011 et 2014 tirés principalement par la croissance moyenne de 51,4% du résultat brut d'exploitation sur la période.

Quant aux flux de trésorerie liés à l'investissement, ils devraient s'accroître de 39,2% en moyenne annuelle entre 2011 et 2014, conséquence de l'acquisition d'immobilisation consistant en l'achat de nouvelles machines, la mise à niveau d'unités de production, le renforcement des capacités logistiques (véhicules et camions de distribution) ainsi que l'amélioration du système d'information.

Enfin, les flux de trésorerie liés au financement, sont principalement générés par la distribution de dividendes et par l'effort de désendettement de la société.

PARTIE IX. FACTEURS DE RISQUE

I. RISQUE LIE A LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

L'activité principale de Lesieur Cristal étant la commercialisation de produits alimentaires, les revenus futurs ainsi que les résultats de la société dépendent de manière significative des dépenses du consommateur et par conséquent des revenus disponibles de la population.

Ainsi, une contraction ou une croissance plus faible qu'attendue de l'économie marocaine peut avoir une incidence défavorable sur la croissance ou la rentabilité des activités de Lesieur Cristal ou même entraîner une diminution de ses revenus et de ses résultats.

II. RISQUE LIE AU RENCHERISSEMENT DES MATIERES PREMIERES

A l'instar de toute entreprise industrielle, le groupe Lesieur Cristal est exposé aux risques de renchérissement des matières premières entrant dans son processus de fabrication.

Le marché international des graines oléagineuses et des huiles brutes se caractérise par une fluctuation des cours, due à plusieurs facteurs influençant d'une part l'offre (campagne agricole, niveaux de stockage etc.) et d'autre part la demande (consommation des ménages et des industriels etc.) à l'échelle mondiale et aux comportements spéculatifs de certains acteurs du marché.

Lesieur Cristal reste ainsi exposée au risque de variations des cours de matières premières importées et de certains produits exportés.

Le degré d'exposition de Lesieur Cristal à l'ensemble de ces risques est cependant atténué par la stratégie adoptée par le groupe, laquelle repose d'une part (i) sur le recours aux instruments de couverture contre le risque de fluctuation des cours de matière première et, d'autre part, (ii) sur la sécurisation d'une part croissante de l'approvisionnement à travers un amont agricole national maîtrisé par Lesieur Cristal.

III. RISQUES LIES AU TAUX DE CHANGE

Le groupe Lesieur Cristal est amené dans le cadre de son activité à importer des matières premières de ses partenaires fournisseurs établis à l'étranger. Dans une moindre mesure, la société est également amenée à exporter ses produits vers l'étranger.

Lesieur Cristal s'expose ainsi aux fluctuations de taux de change dans la mesure où la composition des ses encaissements et décaissements en devises diffèrent.

Cette évolution défavorable des cours de change est à même d'impacter négativement la rentabilité de Lesieur Cristal.

Afin de limiter l'incertitude liée à ses revenus et ses achats futurs, Lesieur Cristal a mis en place une stratégie dynamique de couverture du risque de change, moyennant des contrats à terme et des options, selon les opportunités du marché.

IV. RISQUES LIES A LA CONCURRENCE

IV.1 CONCURRENCE NATIONALE

Le risque commercial regroupe les risques qui se traduisent par une perte de parts de marché : perte de compétitivité vis à vis des concurrents, apparition de produits similaires ou alternatifs ou de nouveaux concurrents. Ce risque se justifie d'autant plus au vu de la logique de démantèlement tarifaire et d'ouverture croissante de l'économie marocaine (multiplications des accords commerciaux et de libre-échange).

Néanmoins, Lesieur Cristal dispose de fondamentaux très solides et ce grâce à des coûts de production compétitifs, d'un capital de marques à forte notoriété, d'une maîtrise de la qualité et de ressources humaines expérimentées.

IV.2 CONCURRENCE INTERNATIONALE

Sur le plan international, Lesieur Cristal est soumis à certains risques compétitifs, qui peuvent être accentués par l'effet de la libéralisation du secteur suscitant l'arrivée de nouveaux opérateurs d'envergure internationale.

Cependant, Lesieur Cristal capitalise sur son leadership au niveau du marché national et sur la force des marques composant son portefeuille pour faire face à ce risque éventuel.

V. RISQUES INDUSTRIEL

Le risque industriel auquel peut s'exposer l'entreprise est principalement lié à d'éventuels incendies ou explosions. Ce risque industriel aurait pour effet, en plus de provoquer des dommages sur l'environnement et la santé des employés, d'entraîner un arrêt de la production, dommageable à l'activité de la société.

Lesieur Cristal, en plus de disposer d'un personnel expérimenté, s'est engagé dans la définition d'une politique de sécurité rigoureuse (cf. Partie V Titre XIV) et respecte, dans ce cadre, l'ensemble des normes qu'exige la profession.

Enfin, en plus des mesures régulières de prévention que prend Lesieur Cristal, la société dispose d'une police d'assurance couvrant la société dans divers domaines (accidents de travail, responsabilité civile, incendie, inondation).

VI. RISQUES HYGIENE ET SECURITE ALIMENTAIRE

A l'instar de l'ensemble des industries de la consommation alimentaire, Lesieur Cristal est confrontée au risque de l'hygiène et de la sécurité alimentaire et pourrait être à l'origine d'un incident alimentaire auprès de ses consommateurs.

Un tel risque pourrait avoir des conséquences néfastes sur la perception de Lesieur Cristal par les consommateurs et affecter sensiblement la confiance de ces derniers par rapport aux produits de la société.

Afin de palier à ce risque, Lesieur Cristal s'attache au strict respect des méthodes HACCP et à la maîtrise de son processus de production.

VII. RISQUE LIE AUX RESSOURCES HUMAINES

A l'instar de l'ensemble des grandes sociétés, Lesieur Cristal est confrontée à un risque d'ordre humain. En effet, le facteur humain est primordial dans le développement de l'activité, aussi bien en amont pour la vision stratégique et la politique de développement de la société qu'en aval, au niveau de la production. Cela rend donc la société tributaire d'un bon recrutement et d'une fidélisation de ses employés et dépendante du maintien d'un bon climat social.

Dans ce sens, Lesieur Cristal veille, au niveau de ses recrutements, à sélectionner les profils les plus adaptés à ses besoins et à leur offrir des conditions de travail compétitives. Aussi, Lesieur Cristal s'attache, à travers une gestion des ressources humaines adaptée, à retenir et fidéliser les collaborateurs.

PARTIE X. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date de la rédaction de la présente note d'information, il n'existe pas de faits exceptionnels et/ou litiges susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine du groupe Lesieur.

PARTIE XI. ANNEXES

I. COMPTES SOPROL

I.1 COMPTES CONSOLIDES 2008

I.1.1 COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2008

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires	3 887 461	1 088 646
Production stockée	58 740	6 672
Production immobilisée		6
Subventions d'exploitation	446	197
Reprises sur provisions, dépréciations (et amort.) et transferts de charges	19 190	3 345
Autres produits	4 491	2 361
Total des produits d'exploitation	3 970 328	1 101 227
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats consommés de matières premières et autres approvisionnements	3 042 153	796 015
Autres achats et charges externes	420 125	166 636
Impôts, taxes et versements assimilés	40 702	28 541
Salaires et traitements	38 762	27 082
Charges sociales	19 051	12 707
Dotations aux amortissements sur immobilisations	96 194	14 324
Dotations aux dépréciations des immobilisations	319	
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	12 618	2 995
Dotations aux provisions	16 618	1 507
Autres charges	7 893	1 683
Total des charges d'exploitation	3 694 435	1 051 490
RESULTAT D'EXPLOITATION	275 893	49 737
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	5	
Produits financiers		
Produits financiers de participation	1 105	967
Autres intérêts et produits assimilés	148 005	4 074
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	16 135	175
Différences positives de change	41 180	68
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	1
Total des produits financiers	206 427	5 285
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	275 717	8 495
Différences négatives de change	26 674	232
Total des charges financières	302 391	8 727
RESULTAT FINANCIER	(95 964)	(3 442)
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	179 934	46 295
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	310	1 050
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 128	2 865
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	12 301	720
Total des produits exceptionnels	14 739	4 635
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 701	1 004
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 253	2 903
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 075	795
Total des charges exceptionnelles	13 029	4 702
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 710	(67)
Impôts sur les résultats	(65 363)	(17 175)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	116 281	29 053
Quote-part dans les entreprises mises en équivalence	1 761	(418)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(16 476)	(995)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	101 566	27 640
Intérêts minoritaires	(34 557)	708
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	67 009	28 348
Résultat par action	10,45	4,54
Résultat dilué par action	10,45	4,54

I.1.2 BILAN ACTIF 2008

En milliers d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Brut	Amort./ Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Ecarts d'acquisition	244 033	17 196	226 837	195 198
Immobilisations incorporelles	626 014	64 963	561 051	686 886
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>	1		1	1
<i>Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires</i>	624 362	63 788	560 574	686 332
<i>Fonds commercial</i>	227		227	227
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 424	1 175	249	326
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles	670 443	184 798	485 645	419 601
<i>Terrains</i>	8 617	658	7 959	6 617
<i>Constructions</i>	176 871	34 952	141 919	89 568
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	439 282	141 233	298 049	201 442
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	13 896	7 955	5 941	5 312
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	27 748		27 748	108 012
<i>Avances et acomptes</i>	4 029		4 029	8 650
Immobilisations financières	22 957	25	22 932	19 568
<i>Titres de participation non consolidés</i>	1 240	25	1 215	5
<i>Créances rattachées à des participations</i>	18 884		18 884	18 742
<i>T. I. A. P.</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	5		5	5
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	2 828		2 828	816
Titres mis en équivalence	9 099		9 099	8 086
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 572 546	266 982	1 305 564	1 329 339
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	372 812	8 438	364 374	219 218
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	132 554	1 627	130 927	96 104
<i>En cours de production (biens et services)</i>	39		39	52
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	169 266	6 811	162 455	105 798
<i>Marchandises</i>	70 953		70 953	17 264
Avances et acomptes versés sur commandes	5 684		5 684	2 889
Clients et comptes rattachés	489 353	4 077	485 276	342 081
Autres créances	209 851		209 851	70 331
Comptes de régularisation	29 077		29 077	17 262
Valeurs mobilières de placement				61
Disponibilités	363 010		363 010	185 607
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 469 787	12 515	1 457 272	837 449
TOTAL ACTIF	3 042 333	279 497	2 762 836	2 166 788

I.1.3 BILAN PASSIF 2008

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES - Part du groupe		
Capital social	102 576	100 003
Primes	816 770	785 892
Réserves consolidées	151 009	122 661
Ecart de conversion		(2)
Ecart de réévaluation		
Autres		
Résultat consolidé - Part du groupe	67 009	28 348
TOTAL CAPITAUX PROPRES - Part du groupe	1 137 364	1 036 902
INTERETS MINORITAIRES	263 303	243 140
FONDS NON REMBOURSABLES ET ASSIMILES	59	59
PROVISIONS	205 758	246 523
ECART D'ACQUISITION NEGATIF	58	58
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	263 646	186 248
Emprunts et dettes financières divers	32 171	29 073
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 196	
Fournisseurs et comptes rattachés	354 134	319 828
Dettes fiscales et sociales	42 785	51 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 536	41 305
Autres dettes	434 659	8 850
Comptes de régularisation	6 167	3 113
TOTAL DETTES	1 156 294	640 106
TOTAL DU PASSIF	2 762 836	2 166 788

I.1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2008

En milliers d'euros	2008
Flux net généré par l'activité	
Résultat net des sociétés intégrées	116 281
Elimination des amortissements et provisions	84 204
Elimination des subventions d'investissement passées en résultat	-260
Elimination de la variation des impôts différés	9 965
Elimination des plus ou moins values de cession	-614
Marge brute d'autofinancement	209 576
Dividendes reçus des mises en équivalence	750
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement	12 149
Flux net généré par l'activité	222 475
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	
Acquisitions d'immobilisations	-87 004
Cessions d'immobilisations	2 000
Incidence de la variation de périmètre	-15 033
Décalage de trésorerie (créances et dettes sur immobilisations)	-29 231
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-129 268
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux minoritaires	-15 820
Augmentation de capital	33 218
Subventions d'investissements	
Emissions d'emprunts	85 426
Remboursements d'emprunts	-33 479
Remboursement de prêts	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	69 345
Incidence de la variation des taux de change	7
Variation de trésorerie	162 559
Trésorerie d'ouverture	138 331
Trésorerie de clôture	300 890
Variation de trésorerie	162 559

I.2 COMPTES CONSOLIDES 2009

I.2.1 COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2009

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens	3 450 753	3 887 461
Production vendue de services		
Chiffre d'affaires	3 450 753	3 887 461
Production stockée	(73 263)	58 740
Production immobilisée	1 146	
Subventions d'exploitation	273	446
Reprises sur provisions, dépréciations (et amort.) et transferts de charges	27 319	19 190
Autres produits	2 413	4 491
Total des produits d'exploitation	3 408 641	3 970 328
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 665 837	3 042 153
Autres achats et charges externes	402 154	420 125
Impôts, taxes et versements assimilés	35 235	40 702
Salaires et traitements	74 179	38 762
Charges sociales	34 071	19 051
Dotations aux amortissements sur immobilisations	123 898	96 194
Dotations aux dépréciations des immobilisations	887	319
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	9 353	12 618
Dotations aux provisions	5 883	16 618
Autres charges	6 443	7 893
Total des charges d'exploitation	3 357 940	3 694 435
RESULTAT D'EXPLOITATION	50 701	275 893
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		5
Produits financiers		
Produits financiers de participation	874	1 105
Prod. des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	438	
Autres intérêts et produits assimilés	183 763	148 005
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		16 135
Différences positives de change	25 917	41 180
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9	2
Total des produits financiers	211 001	206 427
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1	
Intérêts et charges assimilées	148 523	275 717
Différences négatives de change	38 308	26 674
Total des charges financières	186 832	302 391
RESULTAT FINANCIER	24 169	(95 964)
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	74 870	179 934
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 873	310
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 433	2 128
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 115	12 301
Total des produits exceptionnels	18 421	14 739
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 866	9 701
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 197	1 253
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	38 209	2 075
Total des charges exceptionnelles	54 272	13 029
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(35 851)	1 710
Impôts sur les résultats	(8 405)	(65 363)
	30 614	116 281
Quote-part dans les entreprises mises en équivalence	389	1 761
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(16 204)	(16 476)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	14 799	101 566
Intérêts minoritaires	1 428	(34 557)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	16 227	67 009
Résultat par action	2,53	10,45
Résultat dilué par action	2,53	10,45

I.2.2 BILAN ACTIF 2009

En milliers d'euros	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort./ Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Ecart d'acquisition	262 923	33 507	229 416	226 837
Immobilisations incorporelles	713 550	165 111	548 439	561 051
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>	130	5	125	1
<i>Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires</i>	710 649	163 181	547 468	560 574
<i>Fonds commercial</i>	351		351	227
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	2 420	1 925	495	249
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles	1 070 925	311 005	759 920	485 645
<i>Terrains</i>	18 208	1 337	16 871	7 959
<i>Constructions</i>	243 174	59 061	184 113	141 919
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	759 021	239 392	519 629	298 049
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	19 705	11 215	8 490	5 941
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	29 935		29 935	27 748
<i>Avances et acomptes</i>	882		882	4 029
Immobilisations financières	5 277	38	5 239	22 932
<i>Titres de participation non consolidés</i>	61	38	23	1 215
<i>Créances rattachées à des participations</i>	2 011		2 011	18 884
<i>T. I. A. P.</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	8		8	5
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	3 197		3 197	2 828
Titres mis en équivalence	12 002		12 002	9 099
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 064 677	509 661	1 555 016	1 305 564
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	321 894	6 925	314 969	364 374
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	131 665	3 108	128 557	130 927
<i>En cours de production (biens et services)</i>	63		63	39
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	179 854	3 817	176 037	162 455
<i>Marchandises</i>	10 312		10 312	70 953
Avances et acomptes versés sur commandes	5 694		5 694	5 684
Clients et comptes rattachés	470 084	6 822	463 262	485 276
Autres créances	82 681		82 681	209 851
Comptes de régularisation	4 801		4 801	29 077
Valeurs mobilières de placement	198 249		198 249	
Instruments de trésorerie	18 168		18 168	
Disponibilités	89 964		89 964	363 010
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 191 535	13 747	1 177 788	1 457 272
TOTAL DE L'ACTIF	3 256 212	523 408	2 732 804	2 762 836

I.2.3 BILAN PASSIF 2009

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES - Part du groupe		
Capital social	102 576	102 576
Primes	816 770	816 770
Réserves consolidées	218 018	151 009
Ecart de conversion	171	
Ecart de réévaluation		
Autres		
Résultat consolidé - Part du groupe	16 227	67 009
TOTAL CAPITAUX PROPRES - Part du groupe	1 153 762	1 137 364
INTERETS MINORITAIRES	258 752	263 303
FONDS NON REMBOURSABLES ET ASSIMILES	136	59
PROVISIONS	212 708	205 758
ECART D'ACQUISITION NEGATIF		58
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	429 304	263 646
Emprunts et dettes financières divers	186 979	32 171
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		10 196
Fournisseurs et comptes rattachés	383 703	354 134
Dettes fiscales et sociales	69 227	42 785
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 000	12 536
Autres dettes	16 804	434 659
Comptes de régularisation	5 357	6 167
Instruments de trésorerie	8 072	
TOTAL DETTES	1 107 446	1 156 294
TOTAL DU PASSIF	2 732 804	2 762 836

I.2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2009

En milliers d'euros	2009
Flux net généré par l'activité	
Résultat net des sociétés intégrées	30 614
Elimination des amortissements et provisions	153 475
Elimination des subventions d'investissement passées en résultat	-147
Elimination de la variation des impôts différés	-30 773
Elimination des plus ou moins values de cession	-329
Marge brute d'autofinancement	152 840
Dividendes reçus des mises en équivalence	1 500
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement	280 162
Flux net généré par l'activité	434 502
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	
Acquisitions d'immobilisations	-75 952
Cessions d'immobilisations	4 042
Incidence des variations de périmètre	-255 642
Décalage de trésorerie (créances et dettes sur immobilisations)	168 571
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-158 981
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux minoritaires	-5 337
Augmentation de capital	
Subventions d'investissements	445
Variation des instruments financiers	-337 903
Emissions d'emprunts	87 733
Remboursements d'emprunts	-73 729
Remboursement de prêts	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-328 791
Incidence de la variation des taux de change	-15
Variation de trésorerie	-53 285
Trésorerie d'ouverture	300 890
Trésorerie de clôture	247 605
Variation de trésorerie	-53 285

I.3 COMPTES CONSOLIDES 2010

I.3.1 COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2010

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	574 613	406 877
Production vendue de biens	3 307 788	3 043 875
Chiffre d'affaires	3 882 401	3 450 753
Production stockée	30 116	-73 263
Production immobilisée	120	1 146
Subventions d'exploitation	403	273
Reprises sur provisions, dépréciations (et amort.) et transferts de charges	23 801	27 319
Autres produits	21	2 413
Total des produits d'exploitation	3 936 862	3 408 641
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	654 467	750 898
Variation de stock (marchandises)	-20 804	65 163
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 458 975	1 799 973
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	-68 816	49 803
Autres achats et charges externes	486 156	402 154
Impôts, taxes et versements assimilés	49 132	35 235
Salaires et traitements	104 620	74 179
Charges sociales	39 561	34 071
Dotations aux amortissements sur immobilisations	135 990	123 898
Dotations aux dépréciations des immobilisations	1 299	887
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	7 216	9 353
Dotations aux provisions	14 123	5 883
Autres charges	2 373	6 443
Total des charges d'exploitation	3 864 292	3 357 940
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 570	50 701
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	-20	
Produits financiers		
Produits financiers de participation	234	874
Prod. des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 271	438
Autres intérêts et produits assimilés	75 163	183 763
Différences positives de change	28 351	25 917
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	45	9
Total des produits financiers	105 064	211 001
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 504	1
Intérêts et charges assimilées	79 348	148 523
Différences négatives de change	37 643	38 308
Total des charges financières	122 495	186 832
RESULTAT FINANCIER	-17 431	24 169
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	55 159	74 870
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	536	2 873
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 570	14 433

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 123	1 115
Total des produits exceptionnels	12 229	18 421
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	597	1 866
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 498	14 197
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	118 268	38 209
Total des charges exceptionnelles	128 363	54 272
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-116 134	-35 851
Impôts sur les résultats	18 656	-8 405
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	-42 319	30 614
Quote-part dans les entreprises mises en équivalence	-326	389
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-31 470	-16 204
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-74 115	14 799
Intérêts minoritaires	24 919	1 428
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	-49 196	16 227
Résultat par action	-7,67	2,53
Résultat dilué par action	-7,67	2,53

I.3.2 BILAN ACTIF 2010

En milliers d'euros	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort./Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Ecart d'acquisition	248 355	64 977	183 378	229 416
Immobilisations incorporelles	719 519	335 713	383 806	548 439
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>	1 095	60	1 035	125
<i>Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires</i>	715 951	333 515	382 436	547 468
<i>Fonds commercial</i>				351
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	2 471	2 138	333	495
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>	2		2	
Immobilisations corporelles	1 269 526	415 879	853 647	759 920
<i>Terrains</i>	20 994	1 824	19 170	16 871
<i>Constructions</i>	313 048	86 103	226 945	184 113
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	882 942	314 731	568 211	519 629
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	20 577	12 731	7 846	8 490
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	30 966	490	30 476	29 935
<i>Avances et acomptes</i>	999		999	882
Immobilisations financières	9 091	39	9 052	5 239
<i>Titres de participation non consolidés</i>	78	39	39	23
<i>Créances rattachées à des participations</i>	5 513		5 513	2 011
<i>T. I. A. P.</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	9		9	8
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	3 491		3 491	3 197
Titres mis en équivalence	13 111		13 111	12 002
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 259 602	816 608	1 442 994	1 555 016
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	516 287	5 919	510 368	314 969
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	258 131	2 549	255 582	128 557
<i>En cours de production (biens et services)</i>	101		101	63
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	226 628	3 370	223 258	176 037
<i>Marchandises</i>	31 427		31 427	10 312
Avances et acomptes versés sur commandes	13 735		13 735	5 694
Clients et comptes rattachés	471 939	5 250	466 689	463 262
Autres créances	119 901	614	119 287	82 681
Comptes de régularisation	8 846		8 846	4 801
Valeurs mobilières de placement	112 022		112 022	198 249
Instruments de trésorerie	40 420		40 420	18 168
Disponibilités	83 812		83 812	89 964
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 366 962	11 783	1 355 179	1 177 788
TOTAL DE L'ACTIF	3 626 564	828 391	2 798 173	2 732 804

I.3.3 BILAN PASSIF 2010

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES - Part du groupe		
Capital social	102 576	102 576
Primes	816 770	816 770
Réserves consolidées	270 026	218 018
Ecart de conversion	1 757	171
Ecart de réévaluation		
Autres		
Résultat consolidé - Part du groupe	(49 195)	16 227
TOTAL CAPITAUX PROPRES - Part du groupe	1 141 934	1 153 762
INTERETS MINORITAIRES	230 971	258 752
FONDS NON REMBOURSABLES ET ASSIMILES	104	136
PROVISIONS	206 200	212 708
ECART D'ACQUISITION NEGATIF		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	463 395	429 304
Emprunts et dettes financières divers	151 511	186 979
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	231	
Fournisseurs et comptes rattachés	429 414	383 703
Dettes fiscales et sociales	67 859	69 227
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 631	8 000
Autres dettes	44 039	16 804
Comptes de régularisation	11 439	5 357
Instruments de trésorerie	35 445	8 072
TOTAL DETTES	1 218 964	1 107 446
TOTAL DU PASSIF	2 798 173	2 732 804

I.3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2010

En milliers d'euros	2010
Opérations d'exploitation	
Résultat net des sociétés intégrées	-73 788
+ Amortissements & provisions	306 654
- Reprises	-15 791
+ Val. Compt. Nettes des actifs cédés	9 498
- Produits de cession	-10 301
-Différence de change non cash	-33
+Subventions & impôts différés	-44 909
=Marge brute d'autofinancement	171 330
Dividendes reçus des mises en équivalence	1 500
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation	-83 712
= Flux de trésorerie exploitation (A)	89 118
Opérations d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations :	
> Incorporelles & charges à répartir	-1 523
> Corporelles	-62 721
> Fiancières	-5 303
Produits de cession des actifs	8 191
Décalsages de trésorerie (créances et dettes sur immobilisations)	2 453
Variations du périmètre	
Acquisitions de titres de sociétés consolidées	-37 700
Trésorerie acquisitions/filiales	-5 715
=Trésorerie affectée aux investissements (B)	-102 318
Opérations de financement	
Variation nette des dettes financières	-33 230
Variation des instruments financiers	15 446
Variation des comptes courants	-20 623
Augmentation (nette) des capitaux propres	2 118
Distribution de dividendes & acomptes	-5 684
Décalsages de trésorerie	-1 538
=Trésorerie provenant du financement (C)	-43 511
Ecarts & variation de conversion (D)	1 240
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	-55 471
Trésorerie d'ouverture	247 605
Trésorerie de clôture	192 134
Variation de trésorerie	-55 471

II. COMPTES LESIEUR CRISTAL

II.1 COMPTES SOCIAUX 2008

II.1.1 COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2008

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. precedents 2		
	I	. PRODUITS D'EXPLOITATION				
E		. Ventes de marchandises (en l'état)	24 448 629,15		24 448 629,15	55 220 453,06
X		. Ventes de biens et services produits	4 277 335 196,83		4 277 335 196,83	3 638 112 950,63
P		Chiffres d'affaires				
L		. Variation de stocks de produits (±) (1)	(26 321 880,91)		(26 321 880,91)	38 040 546,08
O		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même				
I		. Subvention d'exploitation				323 843,00
T		. Autres produits d'exploitation	6 269 394,53		6 269 394,53	
A		. Reprises d'exploitation : transferts de charges	16 226 699,12		16 226 699,12	13 120 157,35
T		TOTAL I	4 297 958 038,72		4 297 958 038,72	3 744 817 950,12
O	II	. CHARGES D'EXPLOITATION				
N		. Achats revendus (2) de marchandises	21 156 929,34		21 156 929,34	55 152 767,04
		. Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 541 749 241,26		3 541 749 241,26	2 983 186 684,13
		. Autres charges externes	255 510 370,29		255 510 370,29	246 690 565,66
		. Impôts et taxes	6 622 687,10		6 622 687,10	10 191 140,64
		. Charges du personnel	201 403 728,27		201 403 728,27	192 390 286,75
		. Autres charges d'exploitation	640 000,00		640 000,00	800 000,00
		. Dotations d'exploitation	80 616 875,68		80 616 875,68	85 178 273,44
		TOTAL II	4 107 699 831,94		4 107 699 831,94	3 573 589 717,66
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			190 258 206,78	171 228 232,46
	IV	. PRODUITS FINANCIERS				
F		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	22 878 733,25		22 878 733,25	22 878 897,82
I		. Gain de change		305 653,83	305 653,83	330 273,31
N		. Intérêts et autres produits financiers	2 252 730,33		2 252 730,33	2 894 578,48
A		. Reprises financières : transferts de charges	2 690,77		2 690,77	19 419 288,52
C		TOTAL IV	25 134 154,35	305 653,83	25 439 808,18	45 523 038,13
I	V	.CHARGES FINANCIERES				
E		. Charges d'intérêts	11 996 829,74		11 996 829,74	16 902 060,78
R		. Pertes de change		872 846,75	872 846,75	786 452,04
		. Autres charges financières	15 701 353,87		15 701 353,87	7 062 956,12
		. Dotations financières	6 045,80		6 045,80	4 209 587,80
		TOTAL V	27 704 229,41	872 846,75	28 577 076,16	28 961 056,74
	VI	RESULTAT FINANCIERS (IV - V)			(3 137 267,98)	16 561 981,39
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			187 120 938,80	187 790 213,85

II.1.2 BILAN ACTIF 2008

	ACTIF	EXERCICE		EXER. PRECED.	
		Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	3 330 100,76	2 880 033,59	450 067,17	900 067,17
	. Frais préliminaires				
	. Charges a repartir sur plus. exercices	3 330 100,76	2 880 033,59	450 067,17	900 067,17
	. Primes de remboursement des obligations				
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	101 878 490,53	12 862 323,19	89 016 167,34	87 727 235,45
C	. Immobilisations en recherche & développement				
T	. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	60 511 732,15	12 862 323,19	47 649 408,96	46 360 477,07
I	. Fonds commercial	41 366 758,38		41 366 758,38	41 366 758,38
F	. Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 395 943 007,17	1 019 267 061,35	376 675 945,82	392 331 357,25
	. Terrains	62 617 463,48		62 617 463,48	62 617 463,48
I	. Constructions	165 876 187,12	99 410 266,39	66 465 920,73	72 903 973,36
M	. Installations techniques, materiel & outillages	928 815 950,75	764 756 098,46	164 059 852,29	196 372 000,64
M	. Matériel de transport	101 136 155,67	90 681 727,81	10 454 427,86	10 922 412,54
O	. Mobilier, materiel de bureau & amenag. divers	72 906 393,43	64 418 968,69	8 487 424,74	7 077 298,98
B	. Autres immobilisations corporelles				
I	. Immobilisations corporelles en cours	64 590 856,72		64 590 856,72	42 438 208,25
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	443 946 028,96	61 673 265,51	382 272 763,45	326 896 970,18
I	. Prêts immobilisés	28 985 688,46		28 985 688,46	31 906 849,39
S	. Autres créances financières	2 596 059,92		2 596 059,92	2 596 059,92
E	. Titres de participations	412 364 280,58	61 673 265,51	350 691 015,07	292 394 060,87
	. Autres titres immobilisés				
	ECART DE CONVERSION ACTIF (E)				
	. Diminution des créances immobilisées				
	. Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 945 097 627,42	1 096 682 683,64	848 414 943,78	807 855 630,05
	STOCKS (F)	1 076 936 673,14	20 004 392,51	1 056 932 280,63	919 130 989,92
A	. Marchandises	2 288 145,93		2 288 145,93	513 880,57
C	. Matières et fourn. consommables	905 403 868,83	13 069 756,83	892 334 112,00	723 050 570,06
T	. Produits en cours				
I	. Produits intermédiaires et prod. resid.				
F	. Produits finis	169 244 658,38	6 934 635,68	162 310 022,70	195 566 539,29
C	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	993 731 116,94	153 253 774,63	840 477 342,31	901 684 143,72
I	. Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	41 433 501,58		41 433 501,58	27 013 894,57
R	. Clients et comptes rattachés	500 962 423,39	132 055 581,67	368 906 841,72	429 419 762,02
C	. Personnel	12 532 677,09	1 762 768,01	10 769 909,08	9 229 116,44
U	. Etat	391 260 584,54		391 260 584,54	316 477 458,96
L	. Comptes d'associés	38 283 609,91	19 360 752,15	18 922 857,76	113 368 408,60
A	. Autres débiteurs	74 672,80	74 672,80		
N	. Comptes de régularisation actif	9 183 647,63		9 183 647,63	6 175 503,13
T	TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)				
	ECART DE CONVERSION ACTIF (I) (éléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 070 667 790,08	173 258 167,14	1 897 409 622,94	1 820 815 133,64
T	TRESORERIE ACTIF	149 244 266,08		149 244 266,08	118 434 704,65
R	. Cheques & valeurs à encaisser	37 037 588,03		37 037 588,03	53 147 363,34
E	. Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	98 601 477,42		98 601 477,42	51 027 423,40
S	. Caisse, régies d'avances & accreditifs	13 605 200,63		13 605 200,63	14 259 917,91
O	TOTAL III	149 244 266,08		149 244 266,08	118 434 704,65
	TOTAL GENERAL I + II + III	4 165 009 683,58	1 269 940 850,78	2 895 068 832,80	2 747 105 468,34

II.1.3 BILAN PASSIF 2008

	PASSIF	EXERCICE	NET EX. PRECED.
	CAPITAUX PROPRES		
F	. Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
I	. Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
N	Capital appelé		
A	dont versé		
N	. Primes d'émission, de fusion & d'apport		
C	. Ecart de réévaluation		
E	. Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
M	. Autres réserves	849 011 021,10	847 011 021,10
E	. Report à nouveau (2)	575 924,02	816 649,72
N	. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
T	. Résultat net de l'exercice (2)	192 552 568,11	131 627 371,30
	Total des capitaux propres (A)	1 346 086 123,23	1 283 401 652,12
P	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	95 734 122,02	116 259 615,72
E	. Subventions d'investissement		
R	. Provisions pour amortissement dérogatoires	95 734 122,02	116 259 615,72
M	. Provisions réglementées		
A	DETTES DE FINANCEMENT (C)	80 000 000,00	
N	. Emprunts obligataires		
E	. Autres dettes de financement	80 000 000,00	
N	PROVIS. DURABLES P. RISQUES & CHARGES (D)	40 571 308,67	39 468 547,67
T	. Provisions pour risques	40 571 308,67	39 468 547,67
	. Provisions pour charges		
	ECART DE CONVERSION PASSIF (E)		
	. Augmentation des créances immobilisées		
	. Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 562 391 553,92	1 439 129 815,51
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	926 445 211,02	865 857 795,91
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	694 087 188,25	649 141 585,69
S	. Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	3 117 300,00	3 429 200,00
S	. Personnel	18 456 789,77	17 976 301,74
I	. Organismes sociaux	13 816 333,75	13 408 101,90
F	. Etat	66 236 796,96	53 350 681,09
	. Comptes d'associés	90 297 059,67	82 251 618,27
C	. Autres créanciers	36 626 066,51	35 302 680,66
I	. Comptes de régularisation passif	3 807 676,11	10 997 626,56
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	14 287 121,93	13 187 573,00
C	ECART DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)		
U	TOTAL II (F+G+H)	940 732 332,95	879 045 368,91
T	TRESORERIE PASSIF		
R	. Crédits d'escompte		
E	. Crédits de trésorerie	86 932 062,70	400 000 000,00
S	. Banques (soldes créditeurs)	305 012 883,23	28 930 283,92
O	TOTAL III	391 944 945,93	428 930 283,92
	TOTAL GENERAL I + II + III	2 895 068 832,80	2 747 105 468,34

II.1.4 TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS 2008

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		. Ventes de marchandises (en l'état)	24 448 629,15	55 220 453,06
	2	-	. Achats revendus de marchandises	21 156 929,34	55 152 767,04
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT	3 291 699,81	67 686,02
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	4 251 013 315,92	3 676 153 496,71
	3		. Ventes de biens et services produits	4 277 335 196,83	3 638 112 950,63
	4		. Variation de stocks de produits	(26 321 880,91)	38 040 546,08
	5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
III		-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	3 797 259 611,55	3 229 877 249,79
	6		. Achats consommés de matières et de fournitures	3 541 749 241,26	2 983 186 684,13
	7		. Autres charges externes	255 510 370,29	246 690 565,66
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	457 045 404,18	446 343 932,94
	8	+	. Subvention d'exploitation		323 843,00
	9	-	. Impôts et taxes	6 622 687,10	10 191 140,64
	10	-	. Charges de personnel	201 403 728,27	192 390 286,75
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	249 018 988,81	244 086 348,55
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+	. Autres produits d'exploitation	6 269 394,53	
	12	-	. Autres charges d'exploitation	640 000,00	800 000,00
	13	+	. Reprises d'exploitation; transfert de changes	16 226 699,12	13 120 157,35
	14	-	. Dotations d'exploitation	80 616 875,68	85 178 273,44
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	190 258 206,78	171 228 232,46
VI I		±	RESULTAT FINANCIER	(3 137 267,98)	16 561 981,39
VI II		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	187 120 938,80	187 790 213,85
IX		±	RESULTAT NON COURANT	66 848 140,31	(4 525 300,55)
	15	-	Impôts sur le resultat	61 416 511,00	51 637 542,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	192 552 568,11	131 627 371,30

II.1.5 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2008

	1		. Résultat net de l'exercice		
			. Bénéfice +	192 552 568,11	131 627 371,30
			. Perte -		
	2	+	. Dotations d'exploitation (1)	66 261 930,02	68 825 545,67
	3	+	. Dotations financières (1)	3 045,80	4 207 814,00
	4	+	. Dotations non courantes (1)	10 286 450,70	12 824 008,29
	5	-	. Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	. Reprises financières (2)		14 831 041,76
	7	-	. Reprises non courantes (2) (3)	29 709 183,40	24 190 228,50
	8	-	. Produits des cessions d'immobilisations	59 073 031,00	2 822 218,93
	9	+	. Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées	8 758 549,83	16 274 512,47
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	189 080 330,06	191 915 762,54
	10	-	. Distribution de bénéfices	129 868 097,00	55 263 020,00
II			AUTOFINANCEMENT	59 212 233,06	136 652 742,54

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

II.1.6 EMPLOIS ET RESSOURCES 2008

En Dh	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT		59 212 233,07		136 652 742,53
. Capacite d'autofinancement		189 080 330,07		191 915 762,53
. Distribution de dividendes		129 868 097,00		55 263 020,00
. CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		65 686 959,33		9 029 753,31
. Immobilisations incorporelles		47 681 480,00		0,00
. Immobilisations corporelles		11 391 551,00		2 216 412,49
. Titres de participation		0,00		605 806,44
. Autres immobilisations		6 613 928,33		6 207 534,38
. AUG. DES CAPITAUX PROPRES & ASSIMILE		0,00		0,00
. AUG. DES DETTES DE FINANCEMENT		80 000 000,00		0,00
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES		204 899 192,40		145 682 495,84
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
. ACQUISITIONS ET AUGM. D'IMMO	122 196 767,70		39 069 088,88	
. Immobilisations incorporelles	2 230 556,89		1 077 601,64	
. Immobilisations corporelles	57 973 443,41		26 133 441,57	
. Titres de participation	58 300 000,00		6 966 017,06	
. Autres immobilisations	3 692 767,40		4 892 028,61	
. REMB. DES CAPITAUX PROPRES	0,00		323 843,00	
. REMB. DETTES DE FINANCEMENT	0,00		0,00	
II TOTAL EMPLOIS STABLES	122 196 767,70	0,00	39 392 931,88	0,00
III VARIATION BESOIN DE FIN. GLOBAL	128 568 285,27	0,00	22 924 421,53	0,00
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	45 865 860,57	83 365 142,43	0,00
TOTAL GENERAL	250 765 052,97	250 765 052,97	145 682 495,84	145 682 495,84

II.1.7 ETAT DES DEROGATIONS 2008

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur/le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes		NEANT
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

II.1.8 ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des changements sur / le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation Modification des modalités de calcul de la provision forfaitaire relative aux créances clients à 6 mois 35,00%; à 1 an 70,00 % au lieu de à 6 mois 32,50% ; à 1 an 65,00%	Un rapprochement du risque effectif clients	Constatation d'une charge complémentaire de 966 646,34 Dhs
II. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.1.9 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATIONS				DIMINUTIONS		MONTANT	
	DEBUT EXERC.	Acquisitions	Production par	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT		
				l'ent. pour elle même					FIN EXERCICE	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	3 330 100,76							3 330 100,76		
Frais préliminaires Charges a repartir sur plus. exercices Primes de remboursement des obligations	3 330 100,76							3 330 100,76		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 647 933,63	2 230 556,90						101 878 490,53		
Immobilisations en recherche & développement Brevets,marques,droits & valeurs similaires	58 281 175,25	2 230 556,90						58 281 175,25		
Fonds commercial	41 366 758,38							41 366 758,38		
Autres immobilisations incorporelles								2 230 556,90		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 376 464 593,76	57 973 443,41			38 495 030,00			1 395 943 007,17		
Terrains	62 617 463,48	447 287,10						62 617 463,48		
Constructions	165 428 900,04							165 876 187,14		
Installations techniques, materiel & outillages	932 343 944,34							24 094 329,32	27 622 322,92	928 815 950,74
Matériel de transport	105 772 662,84							6 236 199,91	10 872 707,08	101 136 155,67
Mobilier,materiel de bureau & amenag. divers	67 863 414,81							5 042 978,61		72 906 393,42
Autres immobilisations corporelles										
Immobilisations corporelles en cours	42 438 208,25	22 152 648,47						64 590 856,72		

II.1.10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2008

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Amortissements sur immo. Sorties 3	Cumul fin exercice 4=1+2+3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	2 430 033,59	450 000,00		2 880 033,59
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plus. exercices	2 430 033,59	450 000,00		2 880 033,59
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 920 698,18	941 624,91		12 862 323,09
Immobilisations en recherche & développement				
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	11 920 698,18	941 624,91		12 862 323,09
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	984 133 236,51	64 870 305,11	29 736 480,17	1 019 267 061,45
Terrains				
Constructions	92 524 926,68	6 885 340,21		99 410 266,89
Installations techniques, matériel & outillages	735 971 943,70	47 656 499,04	18 872 344,26	764 756 098,48
Matériel de transport	94 850 250,30	6 695 613,14	10 864 135,91	90 681 727,53
Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	60 786 115,83	3 636 852,72		64 418 968,55
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

II.1.11 TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
oct-08	ISUZU 2202-29-2	316 629,83	316 629,83	0,00	58 720,00	58 720,00	0,00
oct-08	CAMION 5T500 MLE 14263-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
oct-08	MITSUBISHI FK 777-23-2	264 703,22	264 703,22	0,00	52 720,00	52 720,00	0,00
oct-08	TACHIGRAPHE 777-23-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CARROSS 777-23-2	99 736,97	99 736,97	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	MITSUBISHI FK 4651-23-2	347 550,02	347 550,02	0,00	55 720,00	55 720,00	0,00
oct-08	TACHIGRAPHE 4651-23-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION ISUZU 7595-25/2	277 593,27	277 593,27	0,00	56 933,00	56 933,00	0,00
oct-08	CARROS.ISUZU 7595-25/2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	TACHIGRAPHE ISUZU 7595-25-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	MITSUBISHI 8154-22-2	372 668,78	372 668,78	0,00	56 933,00	56 933,00	0,00
oct-08	TACHIGRAPHE 8154-22-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	MITSUBISHI FM 6292-25/2	384 726,94	384 726,94	0,00	50 933,00	50 933,00	0,00
oct-08	CAMION NISSAN 5T500 MLE 15461-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
oct-08	TACHIGRAPHE 6292-25-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15460-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	P.RID ISUZU 2202-29-2	87 491,56	87 491,56	-0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	ISUZU FRS 8672-31-2	324 705,88	324 705,88	0,00	50 934,00	50 934,00	0,00
oct-08	P. RIDELLE 8672-31-2	44 307,20	44 307,20	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	TACHIGRAPHE ISUZU 8672-31-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	ISUZU FSR 371-36-2	324 705,88	324 705,88	0,00	56 933,00	56 933,00	0,00
oct-08	P. RIDELLE 371-36-2	44 307,20	44 307,20	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	TACHIGRAPHE ISUZU 371-36-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	MITSUBISHI 1700-37-2	340 166,66	340 166,66	0,00	58 720,00	58 720,00	0,00
oct-08	C. PALKIT MITSU 1700-37-2	61 880,00	61 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	TACHIGRAPHE 1700-37-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	ACHAT CITROEN C15D MLE 22374-A-7	97 984,00	97 984,00	0,00	45 153,00	45 153,00	0,00
oct-08	CITROEN XSARA MLE 20649-A-7	159 024,00	159 024,00	0,00	45 153,00	45 153,00	0,00
oct-08	ACHAT CITROEN C15D 18937-A-7	95 219,69	95 219,69	0,00	39 152,00	39 152,00	0,00
oct-08	PLATEAU RIDELLE 6292-25/2	87 491,56	87 491,56	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION 5T500 MLE 14619-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
oct-08	MONTAGE CAISSE PALKIT 14263-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAROSSERIES PREFABRIQUEE 14263-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION 5T500 MLE 14381-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
oct-08	CAROSSERIE PREFABRIQUEE 14381-A-7	29 653,47	29 653,47	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	MONTAGE CAISSE PALKIT 14381-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION 5T500 MLE 14382-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
oct-08	MONTAGE CAISSE PALKIT 14382-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAROSSERIE PREFABRIQUEE 14382-A-7	29 653,47	29 653,47	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION 5T500 MLE 14502-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
oct-08	MONTAGE CAISSE PALKIT14502-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAROSSERIE PREFABRIQUEE 14502-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION 5T500 MLE 14503-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
oct-08	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15461-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAROSSERIE PREFABRIQUEE 14503-A7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	ACHAT CITROEN SAXO MLE 18446-A-7	118 026,00	118 026,00	0,00	39 152,00	39 152,00	0,00
oct-08	MONTAGE CAISSE PALKIT 14619-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAROSSERIE PREFABRIQUEE 14619-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00

oct-08	CAMION 5T500 MLE 14621-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
oct-08	MONTAGE CAISSE PALKIT 14621-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 14621-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION 5T500 MLE 14778-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
oct-08	MONTAGE CAISSE PALKIT 14778-A-7	16 807,37	16 807,37	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 14778-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION NISSAN 5T500 15205-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
oct-08	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15205-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION NISSAN 5T500 MLE 15463-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
oct-08	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15463-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CAMION NISSAN 5T500 MLE 15460-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
oct-08	MONTAGE CAISSE PALKIT 14503-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	C. PALKIT 369-36-2	111 283,20	111 283,20	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	CITROEN XSARA MLE 20650-A-7	159 024,00	159 024,00	0,00	39 152,00	39 152,00	0,00
oct-08	CHARIOT ELEVATEUR HYSTER	228 723,00	228 723,00	0,00	13 667,00	13 667,00	0,00
oct-08	ACHAT CITROEN C15D 18361 A 7	95 189,00	95 189,00	0,00	45 153,00	45 153,00	0,00
oct-08	ISUZU FSR 369-36-2	324 705,88	324 705,88	-0,00	52 720,00	52 720,00	0,00
oct-08	REMPLACEMENT CAISSE PALKIT MLE 368-36-2	61 395,20	61 395,20	0,00	0,00	0,00	0,00
oct-08	ISUZU FSR 368-36-2	324 705,88	324 705,88	-0,00	50 934,00	50 934,00	0,00
oct-08	PEUGEOT406 7988-A-7	228 276,00	228 276,00	0,00	39 152,00	39 152,00	0,00
oct-08	PEUGEOT 205 572 A 7	113 506,00	113 506,00	0,00	45 153,00	45 153,00	0,00
oct-08	CHARIOT ELEVATEUR HYSTER	227 843,85	227 843,85	0,00	16 666,00	16 666,00	0,00
oct-08	CHARIOT ELEVATEUR HYSTER	228 723,00	228 723,00	0,00	19 667,00	19 667,00	0,00
déc-08	ADAPTATION DE 2 MACHINE DSL INSTALLATION DE DEMINIRALISATEUR	944 332,48	849 401,69	94 930,79	354 803,16	259 872,37	0,00
déc-08	D'EAU AVEC STERILISATEUR UV REMPLISSEUSE-BOUCHEUSE DETERGENT	191 700,00	167 506,98	24 193,02	85 744,38	61 551,36	0,00
déc-08	BOUTEILLE 1L	300 749,57	249 706,14	51 043,43	161 424,40	110 380,97	0,00
déc-08	POSITIONNEUR BOUTEILLES JAVEL 1L ET 2,5L MACHINE DE POSE DES MANCHONS	518 604,45	437 357,09	81 247,36	264 438,72	183 191,36	0,00
déc-08	D'INVOLABILITE DE BOUTEILLES JAVEL 1L	621 894,80	516 346,49	105 548,31	333 796,24	228 247,93	0,00
déc-08	ACHAT DE 6MOULES A1 EMPREINTE	1 283 683,31	1 154 638,70	129 044,61	482 303,92	353 259,31	0,00
déc-08	FOND DE MOULE BLLE EXTRA FILLING JAV&DÉT FOURNITURE ET POSE DES CARREAUX INDUSTRIELS ET	155 116,50	155 116,50	0,00	0,00	0,00	0,00
déc-08	CONFECTION DE MANDRIN	127 725,00	108 826,67	18 898,33	62 841,96	43 943,63	0,00
déc-08	FARDELEUSE JAVEL ET DETERGENT	154 359,58	110 490,59	43 868,99	106 325,59	62 456,60	0,00
TOTAL		8 112 898,99	7 564 124,15	548 774,84	2 285 094,37	1 736 319,53	0,00

II.1.12 TABLEAU DES PROVISIONS 2008

NATURE	MONT. DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN DE L'EXERCICE
		d'exploitations	financières	non courantes	d'exploitations	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciations de l'actif immobilisé	61 670 219,71		3 045,80					61 670 219,71
2. Provisions réglementées	116 259 615,72			8 185 450,70			28 710 944,40	95 734 122,02
3. Provisions durables pour risques et charges	39 468 547,67			2 101 000,00			998 239,00	40 571 308,67
SOUS TOTAL (A)	217 398 383,10		3 045,80	10 286 450,70			29 709 183,40	197 978 696,20
4. Provisions pour dépréciations de l'actif circulant (hors trésorerie)	176 229 160,30	12 185 182,02	3 000,00		15 156 484,41	2 690,77		173 258 167,14
5. Autres provisions pour risques et charges	13 187 573,00	2 169 763,64			1 070 214,71			14 287 121,93
4. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	189 416 733,30	14 354 945,66	3 000,00		16 226 699,12	2 690,77		187 545 289,07
TOTAL (A + B)	406 815 116,40	14 354 945,66	6 045,80	10 286 450,70	16 226 699,12	2 690,77	29 709 183,40	385 523 985,27

II.1.13 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION 2008

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participa-tion au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture 6	Situa-tion nette 7	Resu-ltat net 8	
CMB PLASTIQUE MAROC	DIVERS	63 300 000,00	100.00 %	150 005 000,00	150 005 000,00				
OLEOR	OLEAGINE UX	20 250 000,00	100.00 %	90 000 000,00	37 532 872,12				22 155 000,00
COMAHA	OLEAGINE UX	21 000,00	49.05 %	9 984,00	0,00				
SIKAF	OLEAGINE UX	300 000,00	99.90 %	499 624,43	0,00				
H.G.M.O	OLEAGINE UX	1 500 000,00	99.96 %	4 874 940,92	1 823 753,64				
COSTOMA	OLEAGINE UX	5 400,00	----	1 082,00	1 082,00				
C.M.H	OLEAGINE UX	3 930 000,00	----	67,87	67,87				
SOPROTA	PROVENDIERS	5 000 000,00	73.61 %	3 926 778,98	0,00				
CICAVET	PROVENDIERS	10 000,00	----	500,00	500,00				
SHOM	SAVONNERIE	100 000,00	99.70 %	9 310 687,78	9 310 687,78				
POSAMA	PRODUITS MER	400 000,00	99.63 %	912 191,38	912 191,38				
HAY EL HABAIB	IMMOBILIER	100 000,00	98.80 %	46 082 555,04	46 082 555,04				
CITE MNE SIDI OTHMANE	IMMOBILIER	1 097 660,00	0.24 %	2 630,00	2 630,00				
CITE I DES JEUNES	IMMOBILIER	739 200,00	0.34 %	2 500,00	2 500,00				
CITE II DES JEUNES	IMMOBILIER	1 458 000,00	0.69 %	14 500,00	14 500,00				
CITE III DES JEUNES	IMMOBILIER	1 598 000,00	----	4 505,00	4 505,00				
LIMA	IMMOBILIER	10 000,00	100.00 %	10 000,00	10 000,00				
SOCICA	IMMOBILIER	956 760,00	2.25 %	13 605,00	13 605,00				
SCIYAM	IMMOBILIER	10 000,00	50.00 %	5 000,00	0,00				
DAMA	IMMOBILIER	4 000,00	98.75 %	217 250,00	217 250,00				
CELACO	DISTRIBUTION	3 000 000,00	23.99 %	719 700,00	0,00				
ASTRA MAROC	DIVERS	400 000,00	99.93 %	566 923,30	566 923,30				
FIREAL (C & F.)	DIVERS	4 000 000,00	99.96 %	19 420 445,71	19 420 445,71				
TOTAL				326 600 471,41	265 921 068,84				22 155 000,00

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur compatible nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Resultat net 8	
	REPORT			326 600 471,41	265 921 068,84				22 155 000,00
SOTRANI	DIVERS	250 000,00	2.51 %	6 280,00	3 140,00				
H.S.M	DIVERS	2 760 000,00	----	359,10	359,10				
S.G.A	DIVERS		----	100,00	100,00				
BANCHERA U	DIVERS		8.00 %	990 722,94	0,00				
LA RAFFINERIE AFRICAINE	OLEAGINEUX		34.00 %	19 202 907,62	19 202 907,62				
CRISTAL TUNISIE	OLEAGINEUX		36.00 %	6 963 739,51	6 963 739,51				
STE D'EXPLOITATION OLIVE	OLEAGINEUX		100.00 %	299 700,00	299 700,00				
LES DOMAINES JAWHARA	OLEAGINEUX		100.00 %	300 000,00	300 000,00				721 024,25
DISTRA SA	DIVERS		32.00 %	58 000 000,00	58 000 000,00				
TOTAL				412 364 280,58	350 691 015,07				22 876 024,25

II.1.14 TABLEAU DES CREANCES 2008

exercice clos le 31 Décembre 2008

CREANCES	TOTAL	ANALYSE	PAR	ECHEANCE	Montants en devises	AUTRES montants sur l'état et org. publics	ANALYSES	
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non recouvrées			montants sur les entreprises liées	montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
. Prêts immobilisés	28 985 688.46	22 359 477.46	6 626 211.00					
. Autres créances financières	2 596 059.92	2 596 059.92						
DE L'ACTIF CIRCULANT								
. Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	41 433 501.58		41 433 501.58					
. Clients et comptes rattachés	500 962 423.39		343 383 944.81	157 578 478.58				
. Personnel	12 532 677.09		12 532 677.09				36 570 000.00	49 258 205.24
. Etat	391 260 584.54		391 260 584.54					
. Comptes d'associés	38 283 609.91		38 283 609.91			391 260 584.54		
. Autres débiteurs	74 672.80		74 672.80				38 283 609.91	
. Comptes de régularisation actif	9 183 647.63		9 183 647.63					

II.1.15 TABLEAU DES DETTES 2008

exercice clos le 31 Décembre 2008

DETTES	TOTAL	ANALYSE	PAR	ECHEANCE	Montants en devises	AUTRES montants sur l'état et org. publics	ANALYSES	
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non recouvrées			montants sur les entreprises liées	montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
. Emprunt obligataire								
. Autres dettes de financement	80 000 000.00	80 000 000.00						
DU PASSIF CIRCULANT								
. Fournisseurs et comptes rattachés	694 087 188.25		694 087 188.25					
. Clients créditeurs, avances et acomptes	3 117 300.00		3 117 300.00				12 506 000.00	246 785 837.27
. Personnel	18 456 789.77		18 456 789.77					
. Organismes sociaux	13 816 333.75		13 816 333.75					
. Etat	66 236 796.96		66 236 796.96			2 471 845.37		
. Comptes d'associés	90 297 059.67		90 297 059.67			66 236 796.96		
. Autres créanciers	36 626 066.51		36 626 066.51				90 297 059.67	
. Comptes de régularisation passif	3 807 676.11		3 807 676.11					

II.1.16 TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUS 2008

exercice clos le 31 Decembre 2008					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
. Sûretés données					
. Sûretés reçues - Hypothèques sur prêts immobiliers	1 170 000.00	6	1990 à 1996 Casablanca	Données par les bénéficiaires	

- (1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 (à préciser)
- (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprise ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membre du personnel)
- (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

II.1.17 ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNEES HORS CREDIT-BAIL 2008

exercice clos le 31 Decembre 2008		
ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
. Avals et cautions	304 703 000.00	291 075 000.00
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés (1)	833 314 000.00	659 787 374.11
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL	1 138 017 000.00	950 862 374.11
ENGAGEMENTS RECUES	Montants exercice	Montants exercice précédent
. Avals et cautions	41 390 000.00	12 956 000.00
. Engagements reçus (2)		45 368 764.77
-		
-		
-		
TOTAL	41 390 000.00	58 324 764.77

II.1.18 ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL 2008

Nom,prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
O N A	CASA	1 520 987	1 520 987	100.00	152 098 700	152 098 700	152 098 700
AXA ASSURANCE MAROC	CASA	141 486	0	100.00	0	0	0
S F G P	CASA	5	5	100.00	500	500	500
S N I	CASA	571 279	571 279	100.00	57 127 900	57 127 900	57 127 900
S I G E R	CASA	2	2	100.00	200	200	200
R M A	CASA	20 594	20 594	100.00	2 059 400	2 059 400	2 059 400
MUTUELLE CENT.MAR.D'ASSUR.	RABAT	39 594	39 594	100.00	3 959 400	3 959 400	3 959 400
MUTUELLE AGRIC.MAR.D'ASSUR.	RABAT	2 225	2 225	100.00	222 500	222 500	222 500
EPARGNE CROISSANCE	CASA	30 520	19 720	100.00	1 972 000	1 972 000	1 972 000
AUTRES ACTIONS NOMINATIVES	"	8 599	7 975	100.00	797 500	797 500	797 500
AUTRES PORTEURS	"	427 860	580 770	100.00	58 077 000	58 077 000	58 077 000
TOTAL A REPORTER :		2 763 151	2 763 151	100,00	276 315 100	276 315 100	276 315 100

II.1.19 TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE 2008

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTAT	
Decision du 18 Mai 2008		Reserve legale	
Report à nouveau	816 649,72	Autres reserves	2 000 000,00
Resultat nets en instance d'affectation		Tantiemes	
Resultat net de l'exercice	131 627 371,30	Dividendes	129 868 097,00
Prelevements sur les reserves		autres affectations	
Autres prelevements		report a nouveau	575 924,02
TOTAL A	132 444 021,02	TOTAL B	132 444 021,02

II.1.20 DATATION 2008

Date de clôture (1)	31-déc-08
Date d'établissement des états de synthèse (2)	18/03/2009
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévus. Pour (2) l'élaboration des états de synthèse	

II.1.21 EVENEMENTS POSTERIEURS AU DERNIER EXERCICE CLOS

Dates	Indication des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

II.2 COMPTES SOCIAUX 2009

II.2.1 COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2009

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			Propres à l'exercice	Concernant les ex. précédents		
			1	2		
		. PRODUITS D'EXPLOITATION				
E		. Ventes de marchandises (en l'état)	78 711 136,64	0,00	78 711 136,64	24 448 629,15
X		. Ventes de biens et services produits	3 902 680 149,72	0,00	3 902 680 149,72	4 277 335 196,83
P		. Chiffres d'affaires				
L		. Variation de stocks de produits (±) (1)	(16 605 435,16)		(16 605 435,16)	(26 321 880,91)
O		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00		0,00	0,00
I		. Subvention d'exploitation	0,00		0,00	0,00
T		. Autres produits d'exploitation	4 547 350,37	0,00	4 547 350,37	6 269 394,53
A		. Reprises d'exploitation : transferts de charges	22 739 512,09	0,00	22 739 512,09	16 226 699,12
T		TOTAL I	3 992 072 713,66	0,00	3 992 072 713,66	4 297 958 038,72
		. CHARGES D'EXPLOITATION				
I	II	. Achats revendus (2) de marchandises	62 871 112,31	0,00	62 871 112,31	21 156 929,34
O		. Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 024 532 249,57	0,00	3 024 532 249,57	3 541 749 241,26
N		. Autres charges externes	274 258 368,36	0,00	274 258 368,36	255 510 370,29
		. Impôts et taxes	6 551 985,77	0,00	6 551 985,77	6 622 687,10
		. Charges du personnel	216 180 936,26	0,00	216 180 936,26	201 403 728,27
		. Autres charges d'exploitation	18 619 929,02	0,00	18 619 929,02	640 000,00
		. Dotations d'exploitation	81 197 837,89	0,00	81 197 837,89	80 616 875,68
		TOTAL II	3 684 212 419,18	0,00	3 684 212 419,18	4 107 699 831,94
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			307 860 294,48	190 258 206,78
	IV	. PRODUITS FINANCIERS				
		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	58 843 813,57	0,00	58 843 813,57	22 878 733,25
		. Gain de change	0,00	625 734,08	625 734,08	305 653,83
		. Intérêts et autres produits financiers	4 835 714,68	0,00	4 835 714,68	2 252 730,33
F		. Reprises financières : transferts de charges	993 116,50	0,00	993 116,50	2 690,77
I		TOTAL IV	64 672 644,75	625 734,08	65 298 378,83	25 439 808,18
N	V	.CHARGES FINANCIERES				
A		. Charges d'intérêts	12 950 311,63	0,00	12 950 311,63	11 996 829,74
N		. Pertes de change	0,00	151 760,85	151 760,85	872 846,75
C		. Autres charges financières	10 724 924,85	0,00	10 724 924,85	15 701 353,87
I		. Dotations financières	14 846 229,34	0,00	14 846 229,34	6 045,80
E		TOTAL V	38 521 465,82	151 760,85	38 673 226,67	28 577 076,16
R	VI	RESULTAT FINANCIERS (IV - V)			26 625 152,16	(3 137 267,98)
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			334 485 446,64	187 120 938,80

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. precedents 2		
	VII	. RESULTAT COURANT (reports)			334 485 446,64	187 120 938,80
	VIII	. PRODUITS NON COURANTS				
N		. Produits des cessions d'immobilisations	315 067 790,00	0,00	315 067 790,00	59 073 031,00
O		. Subventions d'équilibre	0,00		0,00	0,00
N		. Reprise sur subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
		. Autres produits non courants	334 942,80	0,00	334 942,80	101 742,00
C		. Reprises non courantes : transferts de charges	26 383 525,88	0,00	26 383 525,88	29 709 183,40
O		TOTAL VIII	341 786 258,68	0,00	341 786 258,68	88 883 956,40
U	IX	. CHARGES NON COURANTES				
R		. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	209 285 759,95	0,00	209 285 759,95	8 758 549,83
A		. Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
N		. Autres charges non courantes	17 348 267,76		17 348 267,76	2 990 815,56
T		. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	63 540 209,54	0,00	63 540 209,54	10 286 450,70
		TOTAL IX	290 174 237,25	0,00	290 174 237,25	22 035 816,09
	X	RESULTAT NON COURANTS (VIII - IX)			51 612 021,43	66 848 140,31
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII ± X)			386 097 468,07	253 969 079,11
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS			107 977 440,00	61 416 511,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			278 120 028,07	192 552 568,11
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			4 399 157 351,17	4 412 281 803,30
	XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			4 121 037 323,10	4 219 729 235,19
	XV	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			278 120 028,07	192 552 568,11

II.2.2 BILAN ACTIF 2009

	ACTIF	EXERCICE			EXER. PRECED.
		Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	7 029 861,93	4 070 052,99	2 959 808,94	450 067,17
	. Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Charges à répartir sur plus. exercices	7 029 861,93	4 070 052,99	2 959 808,94	450 067,17
	. Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	106 857 066,91	37 154 004,73	69 703 062,18	89 016 167,34
C	. Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
T	. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	65 490 308,53	15 251 524,35	50 238 784,18	47 649 408,96
I	. Fonds commercial	41 366 758,38	21 902 480,38	19 464 278,00	41 366 758,38
F	. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 515 765 332,58	1 076 954 508,86	438 810 823,72	376 675 945,82
	. Terrains	62 617 463,48	0,00	62 617 463,48	62 617 463,48
I	. Constructions	184 553 774,88	106 522 041,07	78 031 733,81	66 465 920,73
M	. Installations techniques, matériel & outillages	1 037 753 846,75	808 028 647,67	229 725 199,08	164 059 852,29
M	. Matériel de transport	118 534 103,92	94 474 741,07	24 059 362,85	10 454 427,86
O	. Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	75 665 587,84	67 929 079,05	7 736 508,79	8 487 424,74
B	. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
I	. Immobilisations corporelles en cours	36 640 555,71		36 640 555,71	64 590 856,72
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	258 276 045,67	75 527 271,91	182 748 773,76	382 272 763,45
I	. Prêts immobilisés	26 835 719,58	0,00	26 835 719,58	28 985 688,46
S	. Autres créances financières	2 596 059,92	0,00	2 596 059,92	2 596 059,92
E	. Titres de participations	228 844 266,17	75 527 271,91	153 316 994,26	350 691 015,07
	. Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
	. Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
	. Augmentation des dettes de financement	0,00		0,00	0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 887 928 307,09	1 193 705 838,49	694 222 468,60	848 414 943,78
	STOCKS (F)	636 135 026,83	18 611 302,15	617 523 724,68	1 056 932 280,64
	. Marchandises	3 704 560,50	0,00	3 704 560,50	2 288 145,93
	. Matières et fourn. consommables	479 791 243,11	18 611 302,15	461 179 940,96	892 334 112,01
A	. Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C	. Produits intermédiaires et prod. resid.	0,00	0,00	0,00	0,00
T	. Produits finis	152 639 223,22	0,00	152 639 223,22	162 310 022,70
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 447 568 623,03	155 843 526,11	1 291 725 096,92	840 477 342,31
F	. Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	41 863 096,84	0,00	41 863 096,84	41 433 501,58
	. Clients et comptes rattachés	407 422 419,36	131 675 867,11	275 746 552,25	368 906 841,72
C	. Personnel	14 179 657,60	4 733 127,61	9 446 529,99	10 769 909,08
I	. Etat	382 397 205,07		382 397 205,07	391 260 584,54
R	. Comptes d'associés	587 928 287,35	19 359 858,59	568 568 428,76	18 922 857,76
C	. Autres débiteurs	74 672,80	74 672,80	0,00	0,00
U	. Comptes de régularisation actif	13 703 284,01	0,00	13 703 284,01	9 183 647,63
L	TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00	0,00	0,00	0,00
N	ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	0,00		0,00	0,00
T	(éléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 083 703 649,86	174 454 828,26	1 909 248 821,60	1 897 409 622,95
T	TRESORERIE ACTIF	82 394 983,36	0,00	82 394 983,36	149 244 266,08
R	. Cheques & valeurs à encaisser	23 591 400,01		23 591 400,01	37 037 588,03
E	. Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	46 267 570,30	0,00	46 267 570,30	98 601 477,42
S	. Caisse, régies d'avances & accréditifs	12 536 013,05		12 536 013,05	13 605 200,63
O	TOTAL III	82 394 983,36	0,00	82 394 983,36	149 244 266,08
	TOTAL GENERAL I + II + III	4 054 026 940,31	1 368 160 666,75	2 685 866 273,56	2 895 068 832,81

II.2.3 BILAN PASSIF 2009

	PASSIF	EXERCICE	NET EX. PRECED.
	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
	. Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	. Capital appelé dont versé		
	. Primes d'émission, de fusion & d'apport	0,00	0,00
	. Ecart de réévaluation	0,00	0,00
F	. Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
I	. Autres réserves	853 669 321,21	849 011 021,10
N	. Report à nouveau (2)	575 924,02	575 924,02
A	. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
N	. Résultat net de l'exercice (2)	278 120 028,07	192 552 568,12
C	Total des capitaux propres (A)	1 436 311 883,30	1 346 086 123,24
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	90 083 195,30	95 734 122,02
M	. Subventions d'investissement	0,00	0,00
E	. Provisions pour amortissement dérogatoires	90 083 195,30	95 734 122,02
N	. Provisions réglementées	0,00	0,00
T	DETTES DE FINANCEMENT (C)	80 000 000,00	80 000 000,00
M	. Emprunts obligataires	0,00	0,00
A	. Autres dettes de financement	80 000 000,00	80 000 000,00
N	PROVIS. DURABLES P. RISQUES & CHARGES (D)	61 476 438,67	40 571 308,67
	. Provisions pour risques	61 476 438,67	40 571 308,67
	. Provisions pour charges	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION PASSIF (E)	0,00	0,00
	. Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
	. Diminution des dettes de financement		0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 667 871 517,27	1 562 391 553,93
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	943 937 825,59	926 445 211,02
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	700 866 765,23	694 087 188,25
S	. Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	3 566 600,00	3 117 300,00
S	. Personnel	19 570 847,46	18 456 789,77
I	. Organismes sociaux	15 317 123,98	13 816 333,75
F	. Etat	111 030 952,47	66 236 796,96
C	. Comptes d'associés	55 492 612,35	90 297 059,67
I	. Autres créanciers	35 334 979,21	36 626 066,51
R	. Comptes de régularisation passif	2 757 944,89	3 807 676,11
C	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 745 572,54	14 287 121,93
U	ECART DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	0,00	0,00
	TOTAL II (F+G+H)	945 683 398,13	940 732 332,95
T	TRESORERIE PASSIF		
R	. Crédits d'escompte	0,00	0,00
E	. Crédits de trésorerie	0,00	86 932 062,70
S	. Banques (soldes créditeurs)	72 311 358,16	305 012 883,23
O	TOTAL III	72 311 358,16	391 944 945,93
	TOTAL GENERAL I + II + III	2 685 866 273,56	2 895 068 832,81

(1) Capital personnel débiteur. (2) Bénéficiaire (+). Déficitiaire (-)

II.2.4 TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS 2009

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	. Ventes de marchandises (en l'état)	78 711 136,64	24 448 629,15
	2	- . Achats revendus de marchandises	62 871 112,31	21 156 929,34
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT	15 840 024,33	3 291 699,81
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 890 622 064,93	4 257 282 710,45
	3	. Ventes de biens et services produits	3 907 227 500,09	4 283 604 591,36
	4	. Variation de stocks de produits	(16 605 435,16)	(26 321 880,91)
	5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	3 298 790 617,93	3 797 259 611,55
	6	. Achats consommés de matières et de fournitures	3 024 532 249,57	3 541 749 241,26
	7	. Autres charges externes	274 258 368,36	255 510 370,29
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	607 671 471,33	463 314 798,71
	8	+ . Subvention d'exploitation	0,00	0,00
	9	- . Impôts et taxes	6 551 985,77	6 622 687,10
	10	- . Charges de personnel	216 180 936,26	201 403 728,27
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	384 938 549,30	255 288 383,34
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+ . Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	- . Autres charges d'exploitation	18 619 929,02	640 000,00
	13	+ . Reprises d'exploitation; transfert de changes	22 739 512,09	16 226 699,12
	14	- . Dotations d'exploitation	81 197 837,89	80 616 875,68
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	307 860 294,48	190 258 206,78
VII	±	RESULTAT FINANCIER	26 625 152,16	(3 137 267,98)
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	334 485 446,64	187 120 938,80
IX	±	RESULTAT NON COURANT	51 612 021,43	66 848 140,31
	15	- Impôts sur le resultat	107 977 440,00	61 416 511,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	278 120 028,07	192 552 568,11

II.2.5 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2009

	1	. Résultat net de l'exercice		
		. Bénéfice +	278 120 028,07	192 552 568,11
		. Perte -		
	2	+ . Dotations d'exploitation (1)	69 802 320,51	66 261 930,02
	3	+ . Dotations financières (1)	14 844 729,34	3 045,80
	4	+ . Dotations non courantes (1)	63 540 209,54	10 286 450,70
	5	- . Reprises d'exploitation (2)		0,00
	6	- . Reprises financières (2)	990 722,94	0,00
	7	- . Reprises non courantes (2) (3)	26 383 525,88	29 709 183,40
	8	- . Produits des cessions d'immobilisations	315 067 790,00	59 073 031,00
	9	+ . Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	209 285 759,95	8 758 549,83
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	293 151 008,59	189 080 330,06
	10	- . Distribution de bénéfices	187 894 268,00	129 868 097,00
II		AUTOFINANCEMENT	105 256 740,59	59 212 233,06

II.2.6 EMPLOIS ET RESSOURCES 2009

I - RESSOURCES STABLES DE LA PERIODE	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT		105 256 740,59		59 212 233,07
. Capacite d'autofinancement		293 151 008,59		189 080 330,07
. Distribution de dividendes		187 894 268,00		129 868 097,00
. CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		321 958 135,64		65 686 959,33
. Immobilisations incorporelles		0,00		47 681 480,00
. Immobilisations corporelles		1 467 790,00		11 391 551,00
. Titres de participation		313 600 000,00		0,00
. Autres immobilisations		6 890 345,64		6 613 928,33
. AUG. DES CAPITAUX PROPRES & ASSIMILE		0,00		0,00
. AUG. DES DETTES DE FINANCEMENT		0,00		80 000 000,00
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES		427 214 876,23		204 899 192,40
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
. ACQUISITIONS ET AUGM. D'IMMO	167 542 437,71		122 196 767,70	
. Immobilisations incorporelles	8 678 337,55		2 230 556,89	
. Immobilisations corporelles	128 648 014,87		57 973 443,41	
. Titres de participation	25 475 708,53		58 300 000,00	
. Autres immobilisations	4 740 376,76		3 692 767,40	
. REMB. DES CAPITAUX PROPRES	0,00		0,00	
. REMB. DETTES DE FINANCEMENT	0,00		0,00	
II TOTAL EMPLOIS STABLES	167 542 437,71	0,00	122 196 767,70	0,00
III VARIATION BESOIN DE FIN. GLOBAL	0,00	570 617 567,26	128 568 285,27	0,00
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	830 290 005,78	0,00	0,00	45 865 860,57
TOTAL GENERAL	997 832 443,49	997 832 443,49	250 765 052,97	250 765 052,97

II.2.7 Etats des derogations 2009

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur/le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes		NEANT
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

II.2.8 ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des changements sur / le patrimoine, la situation financière et les résultats
II. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.2.9 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2009

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Amortissements sur immo. Sorties 3	cumul fin exercice 4=1+2+3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	2 880 033,59	1 190 019,40		4 070 052,99
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plus. exercices	2 880 033,59	1 190 019,40		4 070 052,99
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 862 323,19	2 389 201,16		15 251 524,35
. Immobilisations en recherche & développement				
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	12 862 323,19	2 389 201,16		15 251 524,35
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 019 267 061,35	66 223 099,95	8 535 652,44	1 076 954 508,86
. Terrains				
. Constructions	99 410 266,39	6 885 340,21		106 522 041,07
. Installations techniques, matériel & outillages	964 756 098,46	45 926 899,71	2 654 350,50	808 028 647,67
. Matériel de transport	90 681 727,81	9 674 315,20	5 881 301,94	94 474 741,07
. Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	64 418 968,69	3 510 110,36		67 929 079,05
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				

II.2.10 TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS POUR RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
janv-09	ACHAT CITROËN BERLINGO MLE 28254-A-7	115 504,00	115 503,96	0,04	53 200,00	53 199,96	0,00
janv-09	CITROËN BERLINGO MLE 20646-A-7	114 744,00	114 744,00	0,00	45 250,00	45 250,00	0,00
janv-09	ACHAT CITROËN C15D MLE 22403-A-7	97 984,00	97 984,00	0,00	30 500,00	30 500,00	0,00
juil-09	CAMION NISSAN 5T500 MLE 15207-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 220,00	30 220,00	0,00
juil-09	TACHIGRAPHE ISUZU 9683-27-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	C.PALKIT 9683-27-2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	ISUZU 9683-27-2	316 629,83	316 629,83	-0,00	89 285,71	89 285,71	0,00
juil-09	TACHIGRAPHE ISUZU 9680-27-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	C.PALKIT 9680-27-2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	ISUZU 9680-27-2	316 629,83	316 629,83	-0,00	89 285,71	89 285,71	0,00
juil-09	REEMPLACEMENT CAISSE PALKIT MLE 7255-25-2	61 395,20	61 395,20	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	TACHIGRAPHE ISUZU 7255-25-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	CARROS.ISUZU 7255-25/2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	CAMION ISUZU 7255-25/2	277 593,27	277 593,27	0,00	89 285,71	89 285,71	0,00
juil-09	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15209-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	ISUZU NPR 1978-27-2	209 344,53	209 344,53	0,00	73 247,50	73 247,50	0,00
juil-09	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15207-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	TACHIGRAPHE 1978-27-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15041-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	MONTAGE CAISSE PALKIT 15041-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	CAMION 5T500 MLE 15041-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 220,00	30 220,00	0,00
juil-09	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 14620-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	MONTAGE CAISSE PALKIT 14620-A-7	16 807,37	16 807,37	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	CAMION 5T500 MLE 14620-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 220,00	30 220,00	0,00
juil-09	MONTAGE CAISSE PALKIT 14504-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 14504-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	CAMION 5T500 MLE 14504-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 220,00	30 220,00	0,00
juil-09	CAMION NISSAN 5T500 MLE 15209-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 220,00	30 220,00	0,00
juil-09	FOURGON IVECO 9187-31-2	232 056,47	232 056,47	-0,00	73 247,50	73 247,50	0,00
juil-09	ACHAT XARA MLE 28253-A-7	149 903,97	149 903,97	0,00	35 500,00	35 500,00	0,00
juil-09	ACHAT PEUGEOT PARTNER MLE 58475-B-6	111 748,00	79 009,38	32 738,62	35 500,00	2 761,38	0,00
juil-09	TACHIGRAPHE 1771-37-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	C. PALKIT IVECO 1771-37-2	61 880,00	61 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	IVECO 1771-37-2	316 333,34	316 333,34	0,00	89 285,72	89 285,72	0,00

	TACHIGRAPHE						
juil-09	ISUZU 47-36-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	C.PALKIT 1978-27-2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	ISUZU FSR 47-36-2	324 705,88	324 705,88	-0,00	89 285,72	89 285,72	0,00
	TACHIGRAPHE 8675-						
juil-09	31-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	PARAVENT 606-29-2	4 645,35	4 645,35	-0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	PARAVENT 1978-27-2	4 645,35	4 645,35	-0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	F. S/CHASSIS 47-36-2	68 006,40	68 006,40	-0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	ISUZU 606-29-2	182 170,59	182 170,59	-0,00	73 247,50	73 247,50	0,00
juil-09	C. PALKIT 8675-31-2	68 006,40	68 006,40	-0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	C.PALKIT 606-29-2	96 107,14	96 107,14	0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	ISUZU 607-29-2	182 170,59	182 170,59	-0,00	73 247,50	73 247,50	0,00
juil-09	PARAVENT 607-29-2	4 645,35	4 645,35	-0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	C.PALKIT 607-29-2	96 107,13	96 107,13	-0,00	0,00	0,00	0,00
juil-09	ISUZU FSR 8675-31-2	324 705,88	324 705,88	0,00	89 285,72	89 285,72	0,00
	CHAUDIERE MIXTE						
oct-09	KENITRA	2 580 107,90	2 580 107,90	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
oct-09	CHAUDIERE	74 242,60	74 242,60	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
déc-09	ISUZU MLE 7078-8-1	175 600,00	60 362,50	115 237,50	89 285,71	0,00	25 951,79
	ISUZU MLE 19166-A-						
déc-09	59	146 300,00	50 290,68	96 009,32	76 500,00	0,00	19 509,32
déc-09	ISUZU 9679-27-2	316 629,83	316 629,83	-0,00	72 250,00	72 250,00	0,00
déc-09	C.PALKIT 9679-27-2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
	TACHIGRAPHE						
déc-09	ISUZU 9679-27-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
	CESSION TITRES						
juin-09	BANCHEREAU 8 185	990 722,94	0,00	990 722,94	1,00	0,00	990 721,94
	CESSION TITRES						
juil-09	DISTRA 410 000	58 000 000,00	0,00	58 000 000,00	60 000 000,00	2 000 000,00	0,00
	CESSION TITRES						
oct-09	CMB 63 300	150 005 000,00	0,00	150 005 000,00	253 600 000,00	103 595 000,00	0,00
TOTAL		217 821 412,39	8 581 703,97	209 239 708,42	315 067 791,00	106 864 265,63	1 036 183,05

II.2.11 TABLEAU DES PROVISIONS 2009

NATURE	MONT. DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONT. FIN DE L'EXERCICE
		d'exploitations	financières	non courantes	d'exploitat-ions	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciations de l'actif immobilisé	61 673 265,51		14 844 729,34	21 902 480,38		990 722,94		97 429 752,29
2. Provisions réglementées	95 734 122,02			16 442 729,16			22 093 655,88	90 083 195,30
3. Provisions durables pour risques et charges	40 571 308,67			25 195 000,00			2 674 224,30	61 476 438,67
SOUS TOTAL (A)	197 978 696,20		14 844 729,34	63 540 209,54		990 722,94	26 383 525,88	248 989 386,26
4. Provisions pour dépréciations de l'actif circulant (hors trésorerie)	173 258 167,14	10 183 254,36	1 773,80		8 985 699,68	2 393,56		174 454 828,26
5. Autres provisions pour risques et charges	14 287 121,93	1 212 263,02			13 753 812,41			1 745 572,54
4. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	187 545 289,07	11 395 517,38	1 500,00		22 739 512,09	2 393,56		176 200 400,80
TOTAL (A + B)	385 523 985,27	11 395 517,38	14 846 229,34	63 540 209,54	22 739 512,09	993 116,50	26 383 525,88	425 189 787,06

II.2.12 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION 2009

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Resutat net 8	
OLEOR	OLEAGINEUX	20 250 000,00	100.00 %	90 000 000,00	37 531 372,12				
COMAHA	OLEAGINEUX	21 000,00	49.05 %	9 984,00	0,00				
SIKAF	OLEAGINEUX	300 000,00	99.90 %	499 624,43	0,00				
H.G.M.O	OLEAGINEUX	1 500 000,00	99.96 %	4 874 940,92	1 822 253,64				
COSTOMA	OLEAGINEUX	5 400,00	----	1 082,00	1 082,00				
C.M.H	OLEAGINEUX	3 930 000,00	----	67,87	67,87				
SOPROTA	PROVENDIERS	5 000 000,00	73.61 %	3 926 778,98	0,00				
CICAVET	PROVENDIERS	10 000,00	----	500,00	500,00				
SHOM	SAVONNERIE	100 000,00	99.70 %	9 310 687,78	9 310 687,78				
POSAMA	PRODUITS MER	400 000,00	99.63 %	912 191,38	912 191,38				
HAY EL HABAIB	IMMOBILIER	100 000,00	98.80 %	46 082 555,04	46 082 555,04				
CITE MNE SIDI OTHMANE	IMMOBILIER	1 097 660,00	0.24 %	2 630,00	2 630,00				
CITE I DES JEUNES	IMMOBILIER	739 200,00	0.34 %	2 500,00	2 500,00				
CITE II DES JEUNES	IMMOBILIER	1 458 000,00	0.69 %	14 500,00	14 500,00				
CITE III DES JEUNES	IMMOBILIER	1 598 000,00	----	4 505,00	4 505,00				
LIMA	IMMOBILIER	10 000,00	100.00 %	10 000,00	10 000,00				
SOCICA	IMMOBILIER	956 760,00	2.25 %	13 605,00	13 605,00				
SCIYAM	IMMOBILIER	10 000,00	50.00 %	5 000,00	0,00				
DAMA	IMMOBILIER	4 000,00	98.75 %	217 250,00	217 250,00				
CELACO	DISTRIBUTION	3 000 000,00	23.99 %	719 700,00	0,00				
ASTRA MAROC	DIVERS	400 000,00	99.93 %	566 923,30	566 923,30				
FIREAL (C & F.)	DIVERS	4 000 000,00	99.96 %	19 420 445,71	19 420 445,71				
TOTAL				176 595 471,41	115 913 068,84				0,00

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de cloture 6	Situation nette 7	Resultat net 8	Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
	REPORT			176 595 471,41	115 913 068,84				0,00
S O T R A N I	DIVERS	250 000,00	2.51 %	6 280,00	3 140,00				
H.S.M	DIVERS	2 760 000,00	----	359,10	359,10				
S.G.A	DIVERS		----	100,00	100,00				
LA RAFFINERIE AFRICAINE	OLEAGINEUX		34.00 %	19 202 907,62	19 202 907,62				605 104,57
CRISTAL TUNISIE	OLEAGINEUX		36.00 %	16 739 447,04	1 897 717,70				
STE D'EXPLOITATION OLIVE	OLEAGINEUX		100.00 %	15 999 700,00	15 999 700,00				
LES DOMAINES JAWHARA	DIVERS	300 000,00	100.00 %	300 000,00	300 000,00				
DISTRA	DIVERS	127 936 000,00		1,00	1,00				
TOTAL				228 844 266,17	153 316 994,26				605 104,57

II.2.13 TABLEAU DES CREANCES 2009

		exercice clos le 31 Decembre 2009						
CREANCES	TOTAL	ANALYSE	PAR	ECHEANCE	Montants en devises	AUTRES montants sur l'Etat et org. publics	ANALYSES	
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non recouvrées			montants sur les entreprises liées	montants représentés par effets
DE L'ACTIE IMMOBILISE	29 431 779.50	21 546 121.34	7 885 658.16					
. Prêts immobilisés	26 835 719.58	18 950 061.42	7 885 658.16					
. Autres créances financières	2 596 059.92	2 596 059.92						
DE L'ACTIE CIRCULANT	1 447 568 623.03		1 307 746 457.96	139 822 165.07		382 397 205.07	618 711 287.35	39 403 917.31
. Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	41 863 096.84		41 863 096.84					
. Clients et comptes rattachés	407 422 419.36		267 600 254.29	139 822 165.07				
. Personnel	14 179 657.60		14 179 657.60				30 783 000.00	39 403 917.31
. Etat	382 397 205.07		382 397 205.07					
. Comptes d'associés	587 928 287.35		587 928 287.35			382 397 205.07		
. Autres débiteurs	74 672.80		74 672.80				587 928 287.35	
. Comptes de régularisation actif	13 703 284.01		13 703 284.01					

II.2.14 TABLEAU DES DETTES 2009

		exercice clos le 31 Decembre 2009						
DETTES	TOTAL	ANALYSE	PAR	ECHEANCE	Montants en devises	AUTRES montants sur l'Etat et org. publics	ANALYSES	
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non recouvrées			montants sur les entreprises liées	montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	80 000 000.00	80 000 000.00						
. Emprunt obligataire								
. Autres dettes de financement	80 000 000.00	80 000 000.00						
DU PASSIF CIRCULANT	943 937 825.59		943 937 825.59			113 763 600.29	65 349 612.35	414 521 323.72
. Fournisseurs et comptes rattachés	700 866 765.23		700 866 765.23					
. Clients créditeurs, avances et acomptes	3 566 600.00		3 566 600.00				9 857 000.00	414 521 323.72
. Personnel	19 570 847.46		19 570 847.46					
. Organismes sociaux	15 317 123.98		15 317 123.98					
. Etat	111 030 952.47		111 030 952.47			2 732 647.82		
. Comptes d'associés	55 492 612.35		55 492 612.35			111 030 952.47		
. Autres créanciers	35 334 979.21		35 334 979.21				55 492 612.35	
. Comptes de régularisation passif	2 757 944.89		2 757 944.89					

II.2.15 TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUS 2009

exercice clos le 31 Decembre 2009					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
. Sûretés données					
. Sûretés reçues - Hypothèques sur prêts immobiliers	1 170 000.00	6	1990 à 1996 Casablanca	Données par les bénéficiaires	

II.2.16 ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNEES HORS CREDIT-BAIL 2009

exercice clos le 31 Decembre 2009		
ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
. Avals et cautions	247 656 000.00	304 703 000.00
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés (1)	663 446 721.00	833 314 000.00
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL	911 102 721.00	1 138 017 000.00

ENGAGEMENTS RECUES	Montants exercice	Montants exercice précédent
. Avals et cautions		41 390 000.00
. Engagements reçus (2)	60 161 664.00	
-		
-		
-		
TOTAL	60 161 664.00	41 390 000.00

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL 2009

Nom,prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action		MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel	ou part sociale	Souscrit	Appelé	Libéré	
1	2	3	4	5	6	7	8	
O N A	CASA	1 520 987	1 520 987	100.00	152 098 700	152 098 700	152 098 700	
AXA ASSURANCE MAROC	CASA	-	1 658	100.00	165 800	165 800	165 800	
S F G P	CASA	5	5	100.00	500	500	500	
S N I	CASA	571 279	553 459	100.00	55 345 900	55 345 900	55 345 900	
S I G E R	CASA	2	2	100.00	200	200	200	
R M A	CASA	20 594	-	100.00	-	-	-	
MUTUELLE CENT.MAR.D'ASSUR.	RABAT	39 594	40 342	100.00	4 034 200	4 034 200	4 034 200	
MUTUELLE AGRIC.MAR.D'ASSUR.	RABAT	2 225	19 066	100.00	1 906 600	1 906 600	1 906 600	
EPARGNE CROISSANCE	CASA	19 720	19 720	100.00	1 972 000	1 972 000	1 972 000	
Wafa ASSURANCE	CASA	-	140 921	100.00	14 092 100	14 092 100	14 092 100	
CIMR	CASA	-	1 658	100.00	165 800	165 800	165 800	
AUTRES ACTIONS NOMINATIVES	"	7 975	67 697	100.00	6 769 700	6 769 700	6 769 700	
AUTRES PORTEURS	"	580 770	397 636	100.00	39 763 600	39 763 600	39 763 600	
TOTAL A REPORTER :		2 763 151	2 763 151	100,00	276 315 100	276 315 100	276 315 100	

II.2.17 TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2009

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTAT	
Decision du 15 Mai 2009		Reserve legale	
Report à nouveau	575 924,02	Autres reserves	4 658 300,11
Resultat nets en instance d'affectation		Tantiemes	
Resultat net de l'exercice	192 552 568,11	Dividendes	187 894 268,00
Prelevements sur les reserves		autres affectations	
Autres prelevements		report a nouveau	575 924,02
TOTAL A	193 128 492,13	TOTAL B	193 128 492,13

II.2.18 DATATION 2009

Date de clôture (1)	31-déc-09
Date d'établissement des états de synthèse (2)	18/03/2010
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévus. Pour (2) l'élaboration des états de synthèse	

II.2.19 EVENEMENTS POSTERIEURS AU DERNIER EXERCICE CLOS

Dates	Indication des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

II.3 COMPTES SOCIAUX 2010

II.3.1 COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES 2010

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concerna- nt les ex. precedents 2		
I	. PRODUITS D'EXPLOITATION				
E	. Ventes de marchandises (en l'état)	111 860 727,58	0,00	111 860 727,58	78 711 136,64
X	. Ventes de biens et services produits	3 326 240 545,42	0,00	3 326 240 545,42	3 902 680 149,72
P	Chiffres d'affaires				
L	. Variation de stocks de produits (±) (1)	19 020 216,73		19 020 216,73	(16 605 435,16)
O	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00		0,00	0,00
I	. Subvention d'exploitation	0,00		0,00	0,00
T	. Autres produits d'exploitation	1 638 499,66	0,00	1 638 499,66	4 547 350,37
A	. Reprises d'exploitation : transferts de charges	5 533 527,31	0,00	5 533 527,31	22 739 512,09
T	TOTAL I	3 464 293 516,70	0,00	3 464 293 516,70	3 992 072 713,66
II	. CHARGES D'EXPLOITATION				
O	. Achats revendus (2) de marchandises	69 402 711,41	0,00	69 402 711,41	62 871 112,31
N	. Achats consommés (2) de matières et fournitures	2 622 804 229,23	0,00	2 622 804 229,23	3 024 532 249,57
	. Autres charges externes	250 662 450,86	0,00	250 662 450,86	274 258 368,36
	. Impôts et taxes	6 122 707,59	0,00	6 122 707,59	6 551 985,77
	. Charges du personnel	195 337 084,29	0,00	195 337 084,29	216 180 936,26
	. Autres charges d'exploitation	640 000,00	0,00	640 000,00	18 619 929,02
	. Dotations d'exploitation	88 221 936,05	0,00	88 221 936,05	81 197 837,89
	TOTAL II	3 233 191 119,43	0,00	3 233 191 119,43	3 684 212 419,18
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			231 102 397,27	307 860 294,48
IV	. PRODUITS FINANCIERS				
I	. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 474 323,10	0,00	1 474 323,10	58 843 813,57
N	. Gain de change	729 630,06	0,00	729 630,06	625 734,08
A	. Intérêts et autres produits financiers	8 800 903,79	0,00	8 800 903,79	4 835 714,68
N	. Reprises financières : transferts de charges	129 978,99	0,00	129 978,99	993 116,50
C	TOTAL IV	11 134 835,94	0,00	11 134 835,94	65 298 378,83
V	. CHARGES FINANCIERES				
E	. Charges d'intérêts	5 665 655,13	0,00	5 665 655,13	12 950 311,63
R	. Pertes de change	469 979,03	0,00	469 979,03	151 760,85
	. Autres charges financières	6 312 433,45	0,00	6 312 433,45	10 724 924,85
	. Dotations financières	1 902 491,50	0,00	1 902 491,50	14 846 229,34
	TOTAL V	14 350 559,11	0,00	14 350 559,11	38 673 226,67
VI	RESULTAT FINANCIERS (IV - V)			(3 215 723,17)	26 625 152,16
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			227 886 674,10	334 485 446,64

1) Variation de stocks: stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

II.3.2 BILAN ACTIF 2010

	ACTIF	EXERCICE			EXER. PRECED.
		Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	7 029 861,93	4 810 005,22	2 219 856,71	2 959 808,94
	. Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Charges à repartir sur plus. exercices	7 029 861,93	4 810 005,22	2 219 856,71	2 959 808,94
	. Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	111 160 331,52	40 172 746,15	70 987 585,37	69 703 062,18
C	. Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
T	. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	69 793 573,14	18 270 265,77	51 523 307,37	50 238 784,18
I	. Fonds commercial	41 366 758,38	21 902 480,38	19 464 278,00	19 464 278,00
F	. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 568 140 261,93	1 142 786 375,13	425 353 886,80	438 810 823,72
	. Terrains	62 617 463,48	0,00	62 617 463,48	62 617 463,48
I	. Constructions	189 610 785,96	114 113 429,48	75 497 356,48	78 031 733,81
M	. Installations techniques, matériel & outillages	1 090 793 321,87	858 478 805,16	232 314 516,71	229 725 199,08
M	. Matériel de transport	118 221 861,78	98 703 204,72	19 518 657,06	24 059 362,85
O	. Mobilier, matériel de bureau & aménag. divers	78 548 659,22	71 490 935,77	7 057 723,45	7 736 508,79
B	. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
I	. Immobilisations corporelles en cours	28 348 169,62		28 348 169,62	36 640 555,71
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	252 123 416,22	77 427 989,61	174 695 426,61	182 748 773,76
I	. Prêts immobilisés	20 683 090,13	0,00	20 683 090,13	26 835 719,58
S	. Autres créances financières	2 596 059,92	0,00	2 596 059,92	2 596 059,92
E	. Titres de participations	228 844 266,17	77 427 989,61	151 416 276,56	153 316 994,26
	. Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
	. Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
	. Augmentation des dettes de financement	0,00		0,00	0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 938 453 871,60	1 265 197 116,11	673 256 755,49	694 222 468,60
	STOCKS (F)	686 409 203,00	24 372 405,69	662 036 797,31	617 523 724,69
	. Marchandises	1 837 156,68	0,00	1 837 156,68	3 704 560,50
	. Matières et fourn. consommables	512 912 606,37	24 372 405,69	488 540 200,68	461 179 940,97
A	. Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C	. Produits intermédiaires et prod. resid.	0,00	0,00	0,00	0,00
T	. Produits finis	171 659 439,95	0,00	171 659 439,95	152 639 223,22
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 242 872 418,73	158 434 254,55	1 084 438 164,18	1 291 725 096,92
F	. Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	48 530 528,05	0,00	48 530 528,05	41 863 096,84
	. Clients et comptes rattachés	536 567 718,68	134 394 800,74	402 172 917,94	275 746 552,25
C	. Personnel	16 674 284,39	4 733 127,61	11 941 156,78	9 446 529,99
I	. Etat	438 915 816,65		438 915 816,65	382 397 205,07
R	. Comptes d'associés	166 180 632,33	19 231 653,40	146 948 978,93	568 568 428,76
C	. Autres débiteurs	975 137,20	74 672,80	900 464,40	0,00
U	. Comptes de régularisation actif	35 028 301,43	0,00	35 028 301,43	13 703 284,01
L	TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	68 996 452,00	0,00	68 996 452,00	0,00
A					
N	ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	0,00		0,00	0,00
T	(éléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 998 278 073,73	182 806 660,24	1 815 471 413,49	1 909 248 821,61
T	TRESORERIE ACTIF	71 412 276,99	0,00	71 412 276,99	82 394 983,36
R	. Cheques & valeurs à encaisser	10 404 444,28		10 404 444,28	23 591 400,01
E	. Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	52 767 578,23	0,00	52 767 578,23	46 267 570,30
S	. Caisse, régies d'avances & accreditifs	8 240 254,48		8 240 254,48	12 536 013,05
O	TOTAL III	71 412 276,99	0,00	71 412 276,99	82 394 983,36
	TOTAL GENERAL I + II + III	4 008 144 222,32	1 448 003 776,35	2 560 140 445,97	2 685 866 273,57

II.3.3 BILAN PASSIF 2010

	PASSIF	EXERCICE	NET EX. PRECED.
F	CAPITAUX PROPRES		
I	. Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
N	. Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
A	Capital appelé		
N	dont versé		
C	. Primes d'émission, de fusion & d'apport	0,00	0,00
E	. Ecart de réévaluation	0,00	0,00
M	. Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
E	. Autres réserves	855 643 150,21	853 669 321,21
N	. Report à nouveau (2)	407 023,09	575 924,02
T	. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
	. Résultat net de l'exercice (2)	152 843 135,93	278 120 028,08
P	Total des capitaux propres (A)	1 312 839 919,23	1 436 311 883,31
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	96 835 160,67	90 083 195,30
R	. Subventions d'investissement	0,00	0,00
M	. Provisions pour amortissement dérogatoires	96 835 160,67	90 083 195,30
A	. Provisions réglementées	0,00	0,00
N	DETTES DE FINANCEMENT (C)	72 000 000,00	80 000 000,00
E	. Emprunts obligataires	0,00	0,00
N	. Autres dettes de financement	72 000 000,00	80 000 000,00
T	PROVIS. DURABLES P. RISQUES & CHARGES (D)	65 377 416,46	61 476 438,67
	. Provisions pour risques	65 377 416,46	61 476 438,67
	. Provisions pour charges	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION PASSIF (E)	0,00	0,00
	. Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
	. Diminution des dettes de financement		0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 547 052 496,36	1 667 871 517,28
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	985 022 334,08	943 937 825,59
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	789 480 311,74	700 866 765,23
S	. Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	3 789 820,00	3 566 600,00
S	. Personnel	21 973 927,08	19 570 847,46
I	. Organismes sociaux	12 744 437,53	15 317 123,98
F	. Etat	67 197 677,00	111 030 952,47
	. Comptes d'associés	53 210 628,53	55 492 612,35
C	. Autres créanciers	35 333 479,21	35 334 979,21
I	. Comptes de régularisation passif	1 292 052,99	2 757 944,89
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	613 762,79	1 745 572,54
C	ECART DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	0,00	0,00
U	TOTAL II (F+G+H)	985 636 096,87	945 683 398,13
T	TRESORERIE PASSIF		
R	. Crédits d'escompte	0,00	0,00
E	. Crédits de trésorerie	0,00	0,00
S	. Banques (soldes créditeurs)	27 451 852,74	72 311 358,16
O	TOTAL III	27 451 852,74	72 311 358,16
	TOTAL GENERAL I + II + III	2 560 140 445,97	2 685 866 273,57

(1) Capital personnel débiteur. (2) Bénéficiaire (+). Déficit (-)

II.3.4 TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS 2010

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	. Ventes de marchandises (en l'état)	111 860 727,58	78 711 136,64
	2	- . Achats revendus de marchandises	69 402 711,41	62 871 112,31
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT	42 458 016,17	15 840 024,33
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 345 260 762,15	3 890 622 064,93
	3	. Ventes de biens et services produits	3 326 240 545,42	3 907 227 500,09
	4	. Variation de stocks de produits	19 020 216,73	(16 605 435,16)
	5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	2 873 466 680,09	3 298 790 617,93
	6	. Achats consommés de matières et de fournitures	2 622 804 229,23	3 024 532 249,57
	7	. Autres charges externes	250 662 450,86	274 258 368,36
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	514 252 098,23	607 671 471,33
	8	+ . Subvention d'exploitation	0,00	0,00
	9	- . Impôts et taxes	6 122 707,59	6 551 985,77
	10	- . Charges de personnel	195 337 084,29	216 180 936,26
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	312 792 306,35	384 938 549,30
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+ . Autres produits d'exploitation	1 638 499,66	0,00
	12	- . Autres charges d'exploitation	640 000,00	18 619 929,02
	13	+ . Reprises d'exploitation; transfert de changes	5 533 527,31	22 739 512,09
	14	- . Dotations d'exploitation	88 221 936,05	81 197 837,89
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	231 102 397,27	307 860 294,48
VII	±	RESULTAT FINANCIER	(3 215 723,17)	26 625 152,16
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	227 886 674,10	334 485 446,64
IX	±	RESULTAT NON COURANT	(9 567 764,17)	51 612 021,43
	15	- Impôts sur le resultat	65 475 774,00	107 977 440,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	152 843 135,93	278 120 028,07

II.3.5 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2010

	1	. Résultat net de l'exercice		
		. Bénéfice +	152 843 135,93	278 120 028,07
		. Perte -		
	2	+ . Dotations d'exploitation (1)	75 340 181,32	69 802 320,51
	3	+ . Dotations financières (1)	1 900 717,70	14 844 729,34
	4	+ . Dotations non courantes (1)	31 940 249,70	63 540 209,54
	5	- . Reprises d'exploitation (2)		0,00
	6	- . Reprises financières (2)	0,00	990 722,94
	7	- . Reprises non courantes (2) (3)	21 287 306,54	26 383 525,88
	8	- . Produits des cessions d'immobilisations	16 128 690,00	315 067 790,00
	9	+ . Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	112 621,60	209 285 759,95
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	224 720 909,71	293 151 008,59
	10	- . Distribution de bénéfices	276 315 100,00	187 894 268,00
II		AUTOFINANCEMENT	(51 594 190,29)	105 256 740,59

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

II.3.6 EMPLOIS ET RESSOURCES 2010

I - RESSOURCES STABLES DE LA PERIODE	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT		-51 594 715,91		104 013 017,59
. Capacite d'autofinancement		224 720 384,09		291 907 285,59
. Distribution de dividendes		276 315 100,00		187 894 268,00
. CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		26 974 009,00		321 958 135,64
. Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
. Immobilisations corporelles		16 128 690,00		1 467 790,00
. Titres de participation		0,00		313 600 000,00
. Autres immobilisations		10 845 319,00		6 890 345,64
. AUG. DES CAPITAUX PROPRES & ASSIMILE		0,00		0,00
. AUG. DES DETTES DE FINANCEMENT		0,00		0,00
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES		-24 620 706,91		425 971 153,23
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
. ACQUISITIONS ET AUGM. D'IMMO	67 233 126,51		167 542 437,71	
. Immobilisations incorporelles	4 303 264,61		8 678 337,55	
. Immobilisations corporelles	58 237 171,90		128 648 014,87	
. Titres de participation	0,00		25 475 708,53	
. Autres immobilisations	4 692 690,00		4 740 376,76	
. REMB. DES CAPITAUX PROPRES	0,00		0,00	
. REMB. DETTES DE FINANCEMENT	8 000 000,00			
. EMPLOIS EN NON VALEURS	0,00		0,00	
II TOTAL EMPLOIS STABLES	75 233 126,51	0,00	167 542 437,71	0,00
III VARIATION BESOIN DE FIN. GLOBAL	205 570 720,87	0,00	0,00	571 861 290,26
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	305 424 554,29	830 290 005,78	0,00
TOTAL GENERAL	280 803 847,38	280 803 847,38	997 832 443,49	997 832 443,49

II.3.7 ETAT DES DEROGATIONS 2010

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur/le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes		NEANT
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

II.3.8 ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des changements sur / le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.3.9 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT
		Acquisitions	Production par	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT
	DEBUT EXERC.		l'ent. pour elle même					FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	7 029 861,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 029 861,93
Frais préliminaires	0,00	0,00			0,00			0,00
Charges a repartir sur plus. exercices	7 029 861,93	0,00			0,00			7 029 861,93
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00			0,00			0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	106 857 066,91	4 303 264,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 160 331,52
Immobilisations en recherche & développement	0,00	0			0,00			0,00
Brevets,marques,droits & valeurs similaires	65 490 308,53	4 303 264,61			0,00			69 793 573,14
Fonds commercial	41 366 758,38	0,00			0,00			41 366 758,38
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00			0,00			0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 515 765 332,58	58 237 171,90	0,00	0,00	5 862 243,00	0,00	0,00	1 568 140 261,48
Terrains	62 617 463,48	0,00			0,00			62 617 463,48
Constructions	184 553 774,88	5 133 860,86			76 849,78			189 610 785,96
Installations techniques,materiel & outillages	1 037 753 846,75	53 039 475,12			0,00			1 090 793 321,87
Matériel de transport	118 534 103,92	5 473 151,08			5 785 393,22			118 221 861,78
Mobilier,materiel de bureau & amenag. divers	75 665 587,84	2 883 071,38			0,00			78 548 659,22
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00			0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	36 640 555,71	(8 292 386,54)			0,00			28 348 169,17

II.3.10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2010

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Amortissements sur immo. Sorties 3	cumul fin exercice 4=1+2+3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	4 070 052,99	739 952,23		4 810 005,22
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plus. exercices	4 070 052,99	739 952,23		4 810 005,22
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 154 004,73	3 018 741,41		40 172 746,14
. Immobilisations en recherche & développement				
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	15 251 524,35	3 018 741,41		18 270 265,76
. Fonds commercial	21 902 480,38			21 902 480,38
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 076 954 508,86	71 581 487,68	5 749 621,40	1 142 786 375,14
. Terrains				
. Constructions	106 522 041,07	7 668 238,20	76 849,78	114 113 429,49
. Installations techniques, matériel & outillages	808 028 647,67	50 450 157,49		858 478 805,16
. Matériel de transport	94 474 741,07	9 901 235,27	5 672 771,62	98 703 204,72
. Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	67 929 079,05	3 561 856,72		71 490 935,77
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				

II.3.11 TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
janv-10	ACHAT CITROËN BERLINGO MLE 28250-A-7	115 784,00	115 784,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00
févr-10	VOITURE C4 MLE 35175-A-7	217 634,00	202 976,51	14 657,49	81 000,00	66 342,51	0,00
juin-10	CAMION 5T500 MLE 14500-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
juin-10	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15206-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CAMION NISSAN 5T500 MLE 15206-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
juin-10	CAMION 5T500 MLE14262-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
juin-10	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 14265-A-7	29 653,47	29 653,47	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	MONTAGE CAISSE PALKIT 14265-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CAMION 5T500 MLE 14265-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
juin-10	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 14383-A-7	29 653,47	29 653,47	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	MONTAGE CAISSE PALKIT 14383-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CAMION 5T500 MLE 14383-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
juin-10	F. S/CHASSIS 44-36-2	68 006,40	68 006,40	-0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 14500-A-7	29 653,47	29 653,47	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	TACHIGRAPHE ISUZU 44-36-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15208-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CAMION NISSAN 5T500 MLE 15208-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
juin-10	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15459-A-7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CAMION NISSAN 5T500 MLE15459-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
juin-10	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 15462-A7	44 720,00	44 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CAMION NISSAN 5T500 MLE 15462-A7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
juin-10	MONTAGE CAISSE PALKIT 14499-A-7	16 807,37	16 807,37	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CARROSSERIE PREFABRIQUEE 14499-A-7	29 653,47	29 653,47	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	CAMION 5T500 MLE 14499-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00

	MONTAGE						
	CAISSE PALKIT						
juin-10	14500-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	C.PALKIT 65-29-2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	P.RID ISUZU 731-29-2	87 491,56	87 491,56	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	ISUZU 731-29-2	316 629,83	316 629,83	0,00	91 500,00	91 500,00	0,00
	CARROSSERIE						
	PREFABRIQUEE						
juin-10	14622-A-7	29 653,48	29 653,48	0,00	0,00	0,00	0,00
	MONTAGE						
	CAISSE PALKIT						
juin-10	14622-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
	CAMION 5T500						
juin-10	MLE 14622-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	30 550,00	30 550,00	0,00
	TACHIGRAPHE						
juin-10	1699-37-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
	C. PALKIT MITSU						
juin-10	1699-37-2	61 879,99	61 879,99	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	ISUZU FSR 44-36-2	324 705,88	324 705,88	-0,00	91 500,00	91 500,00	0,00
	TACHIGRAPHE						
juin-10	65-29-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	ISUZU 65-29-2	316 629,83	316 629,83	-0,00	91 500,00	91 500,00	0,00
	ISUZU MLE 18751-A-59						
juin-10	P.RID ISUZU 2204-29-2	146 300,00	69 149,66	77 150,34	91 500,00	14 349,66	0,00
juin-10	29-2	87 491,56	87 491,56	-0,00	0,00	0,00	0,00
juin-10	ISUZU 2204-29-2	316 629,83	316 629,83	0,00	91 500,00	91 500,00	0,00
	TACHIGRAPHE						
juin-10	ISUZU 6925-25-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
	CARROS.ISUZU						
juin-10	6925-25/2	96 107,14	96 107,14	0,00	0,00	0,00	0,00
	CAMION ISUZU						
juin-10	6925-25/2	277 593,27	277 593,27	0,00	91 500,00	91 500,00	0,00
	TACHIGRAPHE						
juin-10	ISUZU 9676-27-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
	C.PALKIT 9676-27-2						
juin-10	96 107,13	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
	ISUZU FSR 9676-27-2						
juin-10	316 629,83	316 629,83	316 629,83	-0,00	91 500,00	91 500,00	0,00
	ITSUBISHI 1699-37-2						
juin-10	340 166,66	340 166,66	340 166,66	0,00	94 010,00	94 010,00	0,00
	MOTO						
	MOBYLETTE REF						
déc-10	MBK 881	7 947,33	7 947,33	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
	TERRAIN						
	FRONSAC 2 TF						
déc-10	7136/ C (32 090 m²)	0,00	0,00	0,00	6 578 450,00	6 578 450,00	0,00
	MUR CLOTURE						
déc-10	TERRAIN	42 201,55	42 201,55	0,00	123 000,00	123 000,00	0,00
	TERRAIN						
	FRONSAC 4 TF						
déc-10	8690/ C (28 260 m²)	0,00	0,00	0,00	5 425 920,00	5 425 920,00	0,00
	MUR DERRIERE						
déc-10	TANGS STOCK	4 648,23	4 648,23	0,00	141 000,00	141 000,00	0,00
	TERRAIN SIHAM						
	TF 75655/ C (10 010 m²)						
déc-10	0,00	0,00	0,00	0,00	2 332 330,00	2 332 330,00	0,00
	VILLA PAUL						
déc-10	JACQUELINE	30 000,00	30 000,00	0,00	368 980,00	368 980,00	0,00
TOTAL		5 862 243,00	5 770 435,17	91 807,83	16 128 690,00	16 036 882,17	0,00

II.3.12 TABLEAU DES PROVISIONS 2010

NATURE	MONT. DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN DE L'EXERCICE
		d'exploitations	financières	non courantes	d'exploitations	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciations de l'actif immobilisé	75 527 271,91		1 900 717,70					77 427 989,61
2. Provisions réglementées	90 083 195,30			27 619 671,91			20 867 706,54	96 835 160,67
3. Provisions durables pour risques et charges	61 476 438,67			4 320 577,79			419 600,00	65 377 416,46
SOUS TOTAL (A)	227 086 905,88		1 900 717,70	31 940 249,70			21 287 306,54	239 640 566,74
4. Provisions pour dépréciations de l'actif circulant (hors trésorerie)	174 454 828,26	12 801 301,46	1 773,80		4 321 264,29	129 978,99		182 806 660,24
5. Autres provisions pour risques et charges	1 745 572,54	80 453,27			7 003 052,16			613 762,79
4. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	176 200 400,80	12 881 754,73	1 773,80		5 533 527,31	129 978,99		183 420 423,03
TOTAL (A + B)	403 287 306,68	12 881 754,73	1 902 491,50	31 940 249,70	5 533 527,31	129 987 306,54	21 287 306,54	423 060 989,77

II.3.13 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION 2010

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Resultat net 8	
OLEOR	OLEAGINEUX	20 250 000,00	100.00 %	90 000 000,00	37 531 372,12				
COMAH A	OLEAGINEUX	21 000,00	49.05 %	9 984,00	0,00				
SIKAF	OLEAGINEUX	300 000,00	99.90 %	499 624,43	0,00				
H.G.M.O	OLEAGINEUX	1 500 000,00	99.96 %	4 874 940,92	1 819 253,64				
COSTOMA	OLEAGINEUX	5 400,00	----	1 082,00	1 082,00				
C.M.H	OLEAGINEUX	3 930 000,00	----	67,87	67,87				
SOPROTA	PROVENDIER S	5 000 000,00	73.61 %	3 926 778,98	0,00				
CICAVET	PROVENDIER S	10 000,00	----	500,00	500,00				
SHOM	SAVONNERIE	100 000,00	99.70 %	9 310 687,78	9 310 687,78				
POSAMA	PRODUITS MER	400 000,00	99.63 %	912 191,38	912 191,38				
HAY EL HABAIB	IMMOBILIER	100 000,00	98.80 %	46 082 555,04	46 082 555,04				
CITE MNE SIDI OTHMANE	IMMOBILIER	1 097 660,00	0.24 %	2 630,00	2 630,00				
CITE I DES JEUNES	IMMOBILIER	739 200,00	0.34 %	2 500,00	2 500,00				
CITE II DES JEUNES	IMMOBILIER	1 458 000,00	0.69 %	14 500,00	14 500,00				
CITE III DES JEUNES	IMMOBILIER	1 598 000,00	----	4 505,00	4 505,00				
LIMA	IMMOBILIER	10 000,00	100.00 %	10 000,00	10 000,00				
SOCICA	IMMOBILIER	956 760,00	2.25 %	13 605,00	13 605,00				
SCIYAM	IMMOBILIER	10 000,00	50.00 %	5 000,00	0,00				
DAMA	IMMOBILIER	4 000,00	98.75 %	217 250,00	217 250,00				
CELACO	DISTRIBUTION	3 000 000,00	23.99 %	719 700,00	0,00				647 730,00
ASTRA MAROC	DIVERS	400 000,00	99.93 %	566 923,30	566 923,30				
FIREAL (C & F.)	DIVERS	4 000 000,00	99.96 %	19 420 445,71	19 420 445,71				
TOTAL				176 595 471,41	115 910 068,84				647 730,00

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Resultat net 8	
	REPORT			176 595 471,41	115 910 068,84				647 730,00
SOTRANI	DIVERS	250 000,00	2,51 %	6 280,00	3 140,00				
HSM	DIVERS	2 760 000,00	----	359,10	359,10				
S.G.A	DIVERS		----	100,00	100,00				
LA RAFFINERIE AFRICAINE	OLEAGINEUX		34,00 %	19 202 907,62	19 202 907,62				684 693,10
CRISTAL TUNISIE	OLEAGINEUX		36,00 %	16 739 447,04	0,00				
STE D'EXPLOITATION OLIVE	OLEAGINEUX		100,00 %	15 999 700,00	15 999 700,00				
LES DOMAINES JAWHARA	DIVERS	300 000,00	100,00 %	300 000,00	300 000,00				
DISTRA	DIVERS	127 936 000,00		1,00	1,00				
TOTAL				228 844 266,17	151 416 276,56				1 332 423,10

II.3.14 TABLEAU DES CREANCES 2010

CREANCES	TOTAL	ANALYSE	PAR	ECHEANCE	AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non recouvrées	Montants en devises	montants sur l'état et org. publiques	montants sur les entreprises liées	montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	23 279 150.05	17 482 271.05	5 796 879.00					
Prêts immobilisés	20 683 090.13	14 886 211.13	5 796 879.00					
Autres créances financières	2 596 059.92	2 596 059.92						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 242 872 418.71		1 110 033 512.77	132 838 905.94		438 915 816.65	169 005 632.33	39 403 917.31
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	48 530 528.05		48 530 528.05					
Clients et comptes rattachés	536 567 718.66		403 728 812.72	132 838 905.94			2 825 000.00	39 403 917.31
Personnel	16 674 284.39		16 674 284.39					
Etat	438 915 816.65		438 915 816.65			438 915 816.65		
Comptes d'associés	166 180 632.33		166 180 632.33				166 180 632.33	
Autres débiteurs	975 137.20		975 137.20					
Comptes de régularisation actif	35 028 301.43		35 028 301.43					

II.3.15 TABLEAU DES DETTES 2010

DETTES	TOTAL	ANALYSE	PAR	ECHEANCE	AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non recouvrées	Montants en devises	montants sur l'état et org. publiques	montants sur les entreprises liées	montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	72 000 000.00	72 000 000.00						
Emprunt obligataire								
Autres dettes de financement	72 000 000.00	72 000 000.00						
DU PASSIF CIRCULANT	985 022 334.08		985 022 334.08			69 473 016.68	57 458 723.53	611 871 151.75
Fournisseurs et comptes rattachés	789 480 311.74		789 480 311.74				4 348 095.00	611 871 151.75
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 789 820.00		3 789 820.00					
Personnel	21 973 927.08		21 973 927.08					
Organismes sociaux	12 744 437.53		12 744 437.53					
Etat	67 197 677.00		67 197 677.00			2 275 339.68		
Comptes d'associés	53 210 628.53		53 210 628.53			67 197 677.00		
Autres créanciers	35 333 479.21		35 333 479.21				53 210 628.53	
Comptes de régularisation passif	1 292 052.99		1 292 052.99					

II.3.16 TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUS 2010

exercice clos le 31 Décembre 2010						
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant convert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture	
Sûretés données						
Sûretés reçues						
- Hypothèques sur prêts immobiliers	1 170 000.00		6 1990 à 1996 Casablanca	Données par les bénéficiaires		

II.3.17 ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNEES HORS CREDIT-BAIL 2010

exercice clos le 31 Décembre 2010

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
. Avals et cautions	196 014 000.00	247 656 000.00
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés (1)	930 611 000.00	663 446 721.00
-		
-		
-		
-		
TOTAL	1 126 625 000.00	911 102 721.00

ENGAGEMENTS RECUES	Montants exercice	Montants exercice
. Avals et cautions	5 614 000.00	
. Engagements reçus (2)	84 372 000.00	60 161 664.00
-		
-		
-		
TOTAL	89 986 000.00	60 161 664.00

II.3.18 ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL 2010

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
O N A	CASA	1 520 987	-	100	-	-	-
S N I	CASA	571 279	2 095 681	100	209 568 100	209 568 100	209 568 100
S F G P	CASA	5	5	100	500	500	500
S I G E R	CASA	2	2	100	200	200	200
W A F A ASSURANCE	CASA	-	140 966	100	14 096 600	14 096 600	14 096 600
U B S A G Z U R U C H	"	-	67 700	100	6 770 000	6 770 000	6 770 000
MUTUELLE CENT.MAR.D'ASSUR.	RABAT	39 594	39 594	100	3 959 400	3 959 400	3 959 400
MUTUELLE AGRIC.MAR.D'ASSUR.	RABAT	2 225	2 225	100	222 500	222 500	222 500
E P A R G N E C R O I S S A N C E	CASA	19 720	19 720	100	1 972 000	1 972 000	1 972 000
R M A	CASA	20 594	-	100	-	-	-
AUTRES ACTIONS NOMINATIVES	"	7 975	2 926	100	292 600	292 600	292 600
AUTRES PORTEURS	"	580 770	394 332	100	39 433 200	39 433 200	39 433 200
TOTAL A REPORTER :		2 763 151	2 763 151	100,00	276 315 100	276 315 100	276 315 100

II.3.19 ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2010

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTAT	
Decision du 15 Mai 2010		Reserve legale	
Report à nouveau	575 924,02	Autres reserves	1 973 829,00
Resultat nets en instance d'affectation		Tantiemes	
Resultat net de l'exercice	278 120 028,07	Dividendes	276 315 100,00
Prelevements sur les reserves		autres affectations	
Autres prelevements		report a nouveau	407 023,09
TOTAL A	278 695 952,09	TOTAL B	278 695 952,09

II.3.20 DATATION 2010

Date de clôture (1)	31-déc-10
Date d'établissement des états de synthèse (2)	01/03/2011
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévus. Pour	
(2) l'élaboration des états de synthèse	

II.3.21 EVENEMENTS POSTERIEURS AU DERNIER EXERCICE CLOS

Dates	Indication des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

NATURE		OPERATIONS		AU 30-06-2011	AU 30-06-2010
		Propres à l'exercice	Concernant les ex. précédents		
		1	2	3=1+2	
VII	. RESULTAT COURANT (reports)			(46 689 539,50)	92 826 164,26
VIII	.PRODUITS NON COURANTS				
	. Produits des cessions d'immobilisations				1 157 010,00
	. Subventions d'équilibre				
N	. Reprise sur subventions d'investissement				
O	. Autres produits non courants	4 419 771,80		4 419 771,80	
N	. Reprises non courantes : transferts de charges	9 729 229,54		9 729 229,54	11 888 164,23
	TOTAL VIII	14 149 001,34		14 149 001,34	13 045 174,23
C IX	.CHARGES NON COURANTES				
O	. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				112 621,60
U	. Subventions accordées				
R	. Autres charges non courantes	4 423 272,97		4 423 272,97	14 597 089,00
A	. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	8 579 587,80		8 579 587,80	15 006 070,52
N	TOTAL IX	13 002 860,77		13 002 860,77	29 715 781,12
T X	RESULTAT NON COURANTS (VIII - IX)			1 146 140,57	(16 670 606,89)
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII ± X)			(45 543 398,93)	76 155 557,37
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS			8 408 887,00	22 619 599,00
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			(53 952 285,93)	53 535 958,37
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			1 798 803 965,28	1 684 131 960,32
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			1 852 756 251,21	1 630 596 001,95
XV	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			(53 952 285,93)	53 535 958,37

II.4.2 BILAN ACTIF S1 2011

ACTIF		AU 30-06-2011		NET AU 31 12 10	
		Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)		7 029 861,93	5 179 981,36	1 849 880,57	2 219 856,71
. Frais préliminaires					
. Charges à répartir sur plus. exercices		7 029 861,93	5 179 981,36	1 849 880,57	2 219 856,71
. Primes de remboursement des obligations					
A IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		111 160 331,52	42 006 895,99	69 153 435,53	70 987 585,37
C . Immobilisations en recherche & développement					
T . Brevets, marques, droits & valeurs similaires		69 793 573,14	20 104 415,61	49 689 157,53	51 523 307,37
I . Fonds commercial		41 366 758,38	21 902 480,38	19 464 278,00	19 464 278,00
F . Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		1 578 896 410,26	1 176 728 776,99	402 167 633,27	425 353 886,80
. Terrains		62 617 463,48		62 617 463,48	62 617 463,48
I . Constructions		189 610 785,96	118 138 603,47	71 472 182,49	75 497 356,48
M . Installations techniques, matériel & outillages		1 090 793 321,87	881 905 528,61	208 887 793,26	232 314 516,71
M . Matériel de transport		118 221 861,78	103 725 133,52	14 496 728,26	19 518 657,06
O . Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers		78 548 659,22	72 959 511,39	5 589 147,83	7 057 723,45
B . Autres immobilisations corporelles					
I . Immobilisations corporelles en cours		39 104 317,95		39 104 317,95	28 348 169,62
L IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)		255 835 247,89	77 877 371,86	177 957 876,03	174 695 426,61
I . Prêts immobilisés		18 607 821,80		18 607 821,80	20 683 090,13
S . Autres créances financières		2 596 059,92		2 596 059,92	2 596 059,92
E . Titres de participations		234 631 366,17	77 877 371,86	156 753 994,31	151 416 276,56
. Autres titres immobilisés					
ECART DE CONVERSION ACTIF (E)					
. Diminution des créances immobilisées					
. Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)		1 952 921 851,60	1 301 793 026,20	651 128 825,40	673 256 755,49
A STOCKS (F)		963 424 569,82	24 491 542,12	938 933 027,70	662 036 797,31
C . Marchandises		2 114 575,52		2 114 575,52	1 837 156,68
T . Matières et fourn. consommables		690 140 064,33	24 491 542,12	665 648 522,21	488 540 200,68
I . Produits en cours					
F . Produits intermédiaires et prod. resid.					
. Produits finis		271 169 929,97		271 169 929,97	171 659 439,95
C CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		1 192 430 766,52	156 126 229,56	1 036 304 536,96	1 084 438 165,18
I . Fournisseurs débiteurs av. et acomptes					48 530 528,05
R . Clients et comptes rattachés		535 381 192,40	132 378 465,75	403 002 726,65	402 172 917,94
C . Personnel		15 201 767,55	4 431 557,61	10 770 209,94	11 941 156,78
U . Etat		444 690 558,58		444 690 558,58	438 915 817,65
L . Comptes d'associés		179 724 869,23	19 241 533,40	160 483 335,83	146 948 978,93
A . Autres débiteurs		10 473 585,42	74 672,80	10 398 912,62	900 464,40
N . Comptes de régularisation actif		6 958 793,34		6 958 793,34	35 028 301,43
T TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)					68 996 452,00
ECART DE CONVERSION ACTIF (I)					
TOTAL II (F+G+H+I)		2 155 855 336,34	180 617 771,68	1 975 237 564,66	1 815 471 414,49
T TRESORERIE ACTIF		65 439 880,74		65 439 880,74	71 412 276,99
R . Cheques & valeurs à encaisser		13 858 002,90		13 858 002,90	10 404 444,28
E . Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs		21 522 914,68		21 522 914,68	52 767 578,23
S . Caisse, régies d'avances & accreditifs		30 058 963,16		30 058 963,16	8 240 254,48
O TOTAL III		65 439 880,74		65 439 880,74	71 412 276,99
TOTAL GENERAL I + II + III		4 174 217 068,68	1 482 410 797,88	2 691 806 270,80	2 560 140 446,97

II.4.3 BILAN PASSIF S1 2011

PASSIF		AU 30-06-2011	NET AU 31 12 10
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
	. Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé Capital appelé dont versé		
	. Primes d'émission, de fusion & d'apport		
	. Ecart de réévaluation		
	. Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
	. Autres réserves	855 643 150,21	855 643 150,21
	. Report à nouveau (2)	1 276 854,02	407 023,09
	. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	. Résultat net de l'exercice (2)	(53 952 285,93)	152 843 135,93
	Total des capitaux propres (A)	1 106 914 328,30	1 312 839 919,23
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	95 685 518,93	96 835 160,67
	. Subventions d'investissement		
	. Provisions pour amortissement dérogatoires	95 685 518,93	96 835 160,67
	. Provisions réglementées		
P E R M A N E N T	DETTE DE FINANCEMENT (C)	64 000 000,00	72 000 000,00
	. Emprunts obligataires		
	. Autres dettes de financement	64 000 000,00	72 000 000,00
	PROVIS. DURABLES P. RISQUES & CHARGES (D)	65 377 416,46	65 377 416,46
	. Provisions pour risques		
	. Provisions pour charges	65 377 416,46	65 377 416,46
	ECART DE CONVERSION PASSIF (E)		
	. Augmentation des créances immobilisées		
	. Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 331 977 263,69	1 547 052 496,36
P A S S I F C I R C U L A N T	DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 302 569 316,28	985 022 335,08
	. Fournisseurs et comptes d'attaches	1 033 988 620,36	789 480 311,74
	. Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	3 770 180,00	3 789 820,00
	. Personnel	25 709 589,21	21 973 927,08
	. Organismes sociaux	13 750 206,55	12 744 437,53
	. Etat	1 130 380,46	67 197 678,00
	. Comptes d'associés	187 610 360,49	53 210 628,53
	. Autres créanciers	35 331 979,21	35 333 479,21
	. Comptes de régularisation passif	1 278 000,00	1 292 052,99
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	581 944,61	613 762,79
	ECART DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)		
	TOTAL II (F+G+H)	1 303 151 260,89	985 636 097,87
T R E S O R E R I E	TRESORERIE PASSIF		
	. Crédits d'escompte		
	. Crédits de trésorerie		
O	. Banques (soldes créditeurs)	56 677 746,22	27 451 852,74
	TOTAL III	56 677 746,22	27 451 852,74
TOTAL GENERAL I + II + III		2 691 806 270,80	2 560 140 446,97

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

II.5 COMPTES CONSOLIDES 2008

II.5.1 ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE 2008

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-08	31-déc-07
Chiffre d'affaires	4 497	3 858
Autres produits / charges de l'activité	-11	43
Produits des activités ordinaires	4 486	3 901
Achats	-3 707	-3 143
Autres charges externes	-268	-259
Frais de personnel	-218	-214
Impôts et taxes	-8	-12
Amortissements et provisions d'exploitation	-59	-82
Autres produits et charges d'exploitation courants	0	-1
Charges d'exploitation courantes	-4 260	-3 710
Résultat d'exploitation courant	226	191
Autres produits et charges d'exploitation	55	-9
Résultat d'exploitation	281	181
Produits d'intérêt	2	3
Charges d'intérêts	-27	-24
Autres produits et charges financiers	-7	19
Résultat financier	-32	-3
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	249	179
Impôts sur les bénéfices	-71	-65
Impôts différés	-21	11
Résultat net des entreprises intégrées	157	124
Part dans le résultat des Sociétés mises en Equivalence	1	2
Résultat de l'ensemble consolidé	158	126
Intérêts Minoritaires	0	0
Résultat Net Part Groupe	158	126
Résultat net par action (en dirham)		
- de base	57	46
- dilué	57	46

II.5.2 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE 2008

<i>En millions de dirhams</i> ACTIF	31-déc-08	31-déc-07
Goodwill	22	22
Immobilisations incorporelles, net	51	52
Immobilisations corporelles, net	670	677
Actifs biologiques	0	0
Immeubles de placement, net	73	92
Participations dans les entreprises associées	22	21
Autres actifs financiers	50	56
- <i>Instruments financiers dérivés</i>	0	0
- <i>Prêts et créances, net</i>	34	40
- <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	16	16
Autres débiteurs non courants	296	229
Impôts différés actifs	1	0
Actif non courant	1 185	1 149
Autres actifs financiers	80	6
- <i>Instruments financiers dérivés</i>	15	0
- <i>Prêts et créances et placements, net</i>	7	6
- <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	58	0
Stocks et en-cours, net	1 105	963
Créances clients, net	398	472
Autres débiteurs courants, net	174	239
Trésorerie et équivalent de trésorerie	159	121
Actif courant	1 916	1 801
TOTAL ACTIF	3 101	2 950

<i>En millions de dirhams</i>		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31-déc-08	31-déc-07
Capital	276	276
Primes d'émission et de fusion	0	0
Réserves	1 057	1 075
Ecart de conversion	-1	-1
Résultat net part du groupe	158	126
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 490	1 476
Intérêts minoritaires	0	0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 490	1 476
Provisions	7	6
Avantages du personnel	187	179
Dettes financières non courantes	82	2
- Dettes envers les établissements de crédit	82	2
Dettes d'impôts sur les sociétés	2	2
Impôts différés Passifs	57	40
Autres crédateurs non courants	4	5
Passif non courant	339	233
Provisions	0	0
Dettes financières courantes	419	435
- Instruments financiers dérivés	4	0
- Dettes envers les établissements de crédit	415	435
Dettes fournisseurs courantes	700	659
Autres crédateurs courants	153	147
Passif courant	1 272	1 241
TOTAL PASSIF	1 611	1 474
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 101	2 950

II.5.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2008

En millions de dirhams	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Résultat	Total Part du groupe	Intérêt min	Total
Au 1^{er} janvier 2007	276	1 066	-1	64	1 406	-9	1 395
Montants retraités à l'ouverture	276	1 066	-1	64	1 406	-9	1 397
Variation nette de juste valeur des instruments financiers		0			0		0
Ecart de conversion		0	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice		0			0	0	0
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0
Variation de capital		0			0		0
Dividendes distribués		-55			-55		-55
Résultat de l'exercice		0		126	126		126
Autres variations		64		-64	0	10	10
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	0	9	0	62	71	10	80
Au 31 décembre 2007	276	1 075	-1	126	1 476	0	1 476
 Au 1^{er} janvier 2008	 276	 1 075	 -1	 126	 1 476	 0	 1 476
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-13		0	-13		-13
Montants retraités à l'ouverture	276	1 061	-1	126	1 462	0	1 463
Variation nette de juste valeur des instruments financiers		0			0		0
Ecart de conversion		0	0		0		0
Résultat de l'exercice				158	158		158
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	158	158	0	158
Variation de capital					0		0
Dividendes distribués		-130			-130	0	-130
Autres variations		126		-126	0		0
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	0	-4	0	-126	-130	0	-130
Au 31 décembre 2008	276	1 057	-1	158	1 490	0	1 490

II.5.4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE 2008

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-08	31-déc-07
Résultat net de l'ensemble consolidé	158	126
Ajustements pour		
Résultat des mises en équivalence	-1	-2
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	68	70
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	-7	5
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-47	6
Produits des dividendes	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	170	205
Élimination de la charge (produit) d'impôts	92	54
Élimination du coût de l'endettement financier net	27	24
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	290	283
Incidence de la variation du BFR	-28	-273
Impôts payés	-71	-65
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	190	-55
Incidence des variations de périmètre	0	11
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-63	-36
Acquisition d'actifs financiers	-58	-4
Variation des autres actifs financiers	3	2
Subventions d'investissement reçues	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	59	3
Dividendes reçus	1	1
Intérêts financiers versés	-27	-24
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-86	-48
Augmentation de capital	0	5
Émission de nouveaux emprunts	98	0
Remboursement d'emprunts	0	-2
remboursement de dettes résultats de contrats de loc-fin	2	2
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-130	-55
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-30	-50
Incidence de la variation des taux de change	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	75	-153
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	-310	-157
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	-235	-310
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	75	-153

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie- Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit

II.6 COMPTES CONSOLIDES 2009

II.6.1 ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE 2009

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-09	31-déc-08
Chiffre d'affaires	3 994	4 321
Autres produits de l'activité	4	-13
Produits des activités ordinaires	3 998	4 308
Achats	-3 112	-3 572
Autres charges externes	-279	-257
Frais de personnel	-225	-210
Impôts et taxes	-7	-7
Amortissements et provisions d'exploitation	-5	-47
Autres produits et charges d'exploitation nets	-15	-17
Charges d'exploitation courantes	-3 643	-4 110
Résultat d'exploitation courant	355	198
Cessions d'actifs	1	47
Cessions des filiales et participations	94	0
Résultats sur instruments financiers	-15	11
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-17	-3
Autres produits et charges d'exploitation	63	55
Résultat des activités opérationnelles	418	253
Produits d'intérêts	6	3
Charges d'intérêts	-20	-27
Autres produits et charges financiers	-26	-8
Résultat financier	-40	-32
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	378	221
Impôts sur les bénéfices	-112	-62
Impôts différés	2	-22
Résultat net des entreprises intégrées	268	137
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	2	1
Résultat net des activités poursuivies	270	138
Résultat net des activités abandonnées	22	20
Résultat de l'ensemble consolidé	292	158
Dont Intérêts minoritaires	0	0
Dont Résultat net - Part du Groupe	292	158
Résultat net par action en dirhams		
- de base	106	57
- dilué	106	57
Résultat net par action des activités poursuivies (en dirhams)		
- de base	98	50
- dilué	98	50

II.6.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE 2009

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc.-09	31-déc.-08
Résultat de l'exercice	292	158
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-	-
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	5	-
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	-2	-
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	-	-
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	3	-
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	295	158
Dont Intérêts minoritaires	-	-
Dont Résultat global net - Part du Groupe	295	158

II.6.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE 2009

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-09	31-déc-08
ACTIF		
Goodwill	0	22
Immobilisations incorporelles, net	54	51
Immobilisations corporelles, net	730	670
Actifs biologiques	7	0
Immeubles de placement, net	73	73
Participations dans les entreprises associées	23	22
Autres actifs financiers	38	50
- Instruments financiers dérivés	0	0
- Prêts et créances, net	22	34
- Actifs financiers disponibles à la vente	16	16
Autres débiteurs non courants	304	296
Impôts différés actifs	3	1
Actif non courant	1 232	1 185
Autres actifs financiers	26	80
- Instruments financiers dérivés	19	15
- Prêts et créances et placements, net	7	7
- Actifs financiers disponibles à la vente	0	58
Stocks et en-cours, net	642	1 105
Créances clients, net	280	398
Autres débiteurs courants, net	642	174
Trésorerie et équivalent de trésorerie	85	159
Actif courant	1 675	1 916
TOTAL ACTIF	2 907	3 101

<i>En millions de dirhams</i>		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31-déc-09	31-déc-08
Capital	276	276
Primes d'émission et de fusion	0	0
Réserves	1 028	1 057
Ecart de conversion	-1	-1
Résultat net part du groupe	292	158
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 595	1 490
Intérêts minoritaires	0	0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 595	1 490
Provisions	2	7
Avantages du personnel	194	187
Dettes financières non courantes	81	82
- <i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	81	82
Dettes d'impôts sur les sociétés	2	2
Impôts différés Passifs	46	57
Autres crédateurs non courants	4	4
Passif non courant	329	339
Provisions	0	0
Dettes financières courantes	84	419
- <i>Instruments financiers dérivés</i>	3	4
- <i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	81	415
Dettes fournisseurs courantes	718	700
Autres crédateurs courants	181	153
Passif courant	983	1 272
TOTAL PASSIF	1 312	1 611
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	2 907	3 101

II.6.4 ETAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE 2009

<i>En millions de dirhams</i>	Capita l	Réserves non Distribués	Réserves de conversion	Réserves des Actifs financiers disponibles à la vente	Réserves opérations de couverture	Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritair e	Capitaux propres
Au 1er janvier 2008	276	1 200	-1	0	0	1 475	0	1 475
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	0	-13				-13		-13
Montants retraités à l'ouverture	276	1 187	-1	0		1 462	0	1 462
Variation des capitaux propres								
Résultat de l'exercice		158				158	0	158
Résultat global total de l'année	0	158	0	0		158	0	158
Dividendes distribués		-130				-130	0	-130
Total des transactions avec les actionnaires	0	-130	0	0		-130	0	-130
Au 31 décembre 2008	276	1 215	-1	0		1 490	0	1 490
Au 1er janvier 2009	276	1 215	-1	0		1 490	0	1 490
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-1				-1	0	-1
Montants retraités à l'ouverture	276	1 214	-1	0		1 489	0	1 489
Variation des capitaux propres								
Résultat de l'exercice		292			0	292	0	292
Résultat couverture des flus de trésorerie					5	5	0	5
Pertes et profits de conversion					0	0	0	0
Pertes et profits de réévaluation des AFS					0	0	0	0
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					-2	-2	0	-2
Autres éléments du résultat global					0	0	0	0
Résultat global total de l'année	0	292	0	0	3	295	0	295
Dividendes distribués		-189	0	0	0	-189	0	-189
Augmentation de capital		25	0	0	0	25	0	25
Autres transactions avec les actionnaires		-25	0	0	0	-25	0	-25
Total des transactions avec les actionnaires	0	-189	0	0	0	-189	0	-189
Au 31 décembre 2009	276	1 317	-1	0	3	1 595	0	1 595

II.6.5 ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE 2009

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-09	31-déc-08
Résultat net de l'ensemble consolidé	292	158
Ajustements pour:		
Résultats des sociétés mises en équivalence	-2	-1
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	38	68
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	46	-7
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-95	-48
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	279	170
Elimination de la charge (produit) d'impôts	110	92
Elimination du coût de l'endettement financier net	20	27
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	409	289
Incidence de la variation du BFR	25	-28
Impôts différés	-1	0
Impôts payés	-112	-71
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	321	190
Incidence des variations de périmètre	227	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-173	-63
Acquisition d'actifs financiers	0	-58
Variation des autres actifs financiers	2	3
Subventions d'investissement reçues	1	0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	59
Cessions d'actifs financiers	61	0
Dividendes reçus	1	1
Intérêts financiers versés	-20	-27
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	100	-85
Augmentation de capital	25	0
Emission de nouveaux emprunts	0	98
Remboursement d'emprunts	-14	0
Variation de dettes résultant de contrats location-financement	8	2
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-189	-130
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-170	-30
Incidence de la variation des taux de change	0	0
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	-6	0
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	245	75
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	-235	-310
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	10	-235
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	245	75

II.7 COMPTES CONSOLIDES 2010

II.7.1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

II.7.1.1 Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Lesieur Cristal sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2010 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

II.7.1.2 Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

II.7.1.3 Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations incorporelles et les provisions.

a. Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

b. Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c. Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d. Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e. Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f. Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g. Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h. Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

II.7.1.4 Principes de consolidation

a. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

b. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode l'intégration proportionnelle les entités sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

c. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

d. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupe, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

e. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

II.7.1.5 Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Lesieur Cristal est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

a. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des filiales étrangères autonomes, dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham, sont convertis en dirham comme suit :

- A l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont appliqués, les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture,
- les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux de change moyens de l'exercice,
- l'écart de conversion en résultant est porté au poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les Goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et sont exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et sont convertis en dirham au taux de clôture.

Par ailleurs, le périmètre du Groupe ne contient pas d'entités étrangères non autonomes.

b. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés » ci-après.

II.7.1.6 Regroupements d'entreprises

IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 amendée « Etats financiers consolidés et individuels ».

La révision de la norme IFRS 3 et les amendements à la norme IAS 27 consistent à comptabiliser les regroupements d'entreprises survenus depuis le 1er janvier 2010 notamment en évaluant la contrepartie transférée à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres remis ou émis et passifs encourus à la date de prise de contrôle.

Au niveau de l'entité cible, les actifs et passifs identifiables acquis sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

La norme IFRS 3 révisée accorde toutefois un délai d'un an à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs de l'entité cible.

Par ailleurs, désormais, les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au moment où ils sont encourus.

Parmi les évolutions de ces normes, il est à noter également: La possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires (goodwill complet) ;

Le goodwill est déterminé une fois pour toutes à la date de prise de contrôle ; ainsi, il n'est plus possible désormais de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation : les acquisitions ou cessions (sans prise ou perte de contrôle) ultérieures d'intérêts minoritaires ne modifient pas le montant du goodwill et ces transactions dites, transactions entre actionnaires, sont comptabilisées directement en contrepartie des capitaux propres.

II.7.1.7 Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

II.7.1.8 Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les logiciels ont une durée d'utilité définie de 3 ans. Ils sont par conséquent amortis sur cette durée.

II.7.1.9 Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption : Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de certains de ses actifs (essentiellement les terrains), et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant l'exercice précédant leur mise en exploitation, sont partie intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de l'exercice à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

- Immeubles et constructions :

	Famille 1	Famille 2	Famille 3	Famille 4	Famille 5	Famille 6	Famille 7
Gros œuvres – Charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
Etanchéité, toiture et autres	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans		
Agencements et aménagements	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		20 ans
Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		

Famille 1 : Construction en dur inférieure ou égale à R+2

Famille 2 : Construction en dur supérieure à R+2

Famille 3 : Bâtiment industriel en dur

Famille 4 : Bâtiment industriel : Construction légère

Famille 5 : Bâtiment industriel : Construction lourde

Famille 6 : Bâtiment en copropriété

Famille 7 : Aménagements extérieurs, terrains non construits

- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 20 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

II.7.1.10 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les louer, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de certains immeubles de placement (terrains présentés en immeubles de placement), et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

II.7.1.11 Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe a signé, en tant que bailleur, des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux.

Le Groupe a également signé, en tant que bailleur, un contrat de location financement, portant sur un terrain. Ce dernier a été décomptabilisé à la date du contrat en contrepartie d'une créance financière.

II.7.1.12 Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que les plus petits niveaux auxquels les actifs pouvaient être testés pour la perte de valeur étaient : L'Unité Génératrice de Trésorerie Raffinage, l'UGT Trituration, l'UGT Savon, l'UGT activité oléicole et l'UGT Raffinerie Africaine.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

II.7.1.13 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

II.7.1.14 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

II.7.1.15 Titres d'autocontrôle et actions propres

Le Groupe ne détient pas de titres d'autocontrôle.

II.7.1.16 Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

a. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

b. Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente (AFS) et figurent au bilan pour leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des dépréciations éventuelles.

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Sauf exception, le Groupe considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 20 % au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

c. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constaté en résultat. Le Groupe n'ayant pas adopté pour l'application de la comptabilité de couverture.

II.7.1.17 Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

II.7.1.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs à activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

II.7.1.19 Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 "Instruments financiers: informations à fournir et présentation" est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

II.7.1.20 Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et

(b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

II.7.1.21 Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque exercice de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime (DVAR).

Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

II.7.1.22 Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif,

l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de l'exercice où ils sont encourus.

II.7.1.23 Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

II.7.1.24 Passifs financiers

a. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

b. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédetes. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

II.7.1.25 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisés en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

II.7.1.26 Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

II.7.1.27 Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

II.7.1.28 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de l'exercice et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

II.7.1.29 Actifs biologiques

Les activités agricoles sont comptabilisées suivant le principe de la juste valeur (IAS 41).

Les actifs biologiques ou la production agricole sont comptabilisés uniquement dans la mesure où le Groupe contrôle l'actif du fait d'événements passés, qu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que la juste valeur ou le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise ses actifs biologiques au coût dans la mesure où le Groupe estime que le coût avoisine la juste valeur à la date de la comptabilisation initiale.

Pour la détermination de la juste valeur des actifs biologiques, le Groupe s'appuie sur des évaluations effectuées par des experts internes ou externes, ou bien sur des calculs de flux de trésoreries futurs actualisés des actifs concernés.

Le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des coûts au point de vente estimés d'un actif biologique est inclus dans le résultat net de l'exercice pendant lequel il se produit.

Les produits agricoles récoltés à partir des actifs biologiques sont évalués à leur juste valeur diminuée des frais estimés du point de vente au moment de la récolte. Un profit ou une perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des frais estimés du point de vente est inclus dans le résultat net de l'exercice au cours duquel il se produit.

II.7.1.30 Liste des normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 décembre 2010

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions
- IFRS 4, Contrats d'assurances
- IFRS 5 : Actifs détenus en vue de la vente et abandon d'activité
- IFRS 6, Prospection et évaluation des ressources minérales
- IAS 11, Contrats de construction
- IAS 29, Economies hyper inflationnistes
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 9, Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 12, Concession de services publics

II.7.2 ETATS DE SYNTHESE 2010

II.7.2.1 Etat du resultat consolidé 2010

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-10	31-déc-09
Chiffre d'affaires	3 452	3 994
Autres produits de l'activité	41	4
<i>Produits des activités ordinaires</i>	3 493	3 998
Achats	-2 722	-3 112
Autres charges externes	-254	-279
Frais de personnel	-197	-225
Impôts et taxes	-6	-7
Amortissements et provisions d'exploitation	-82	-5
Autres produits et charges d'exploitation nets	9	-15
<i>Charges d'exploitation courantes</i>	-3 252	-3 643
Résultat d'exploitation courant	241	355
Cessions d'actifs	1	1
Cessions des filiales et participations	-	94
Résultats sur instruments financiers	7	-15
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-15	-17
<i>Autres produits et charges d'exploitation</i>	-7	63
Résultat des activités opérationnelles	234	418
Produits d'intérêts	9	6
Charges d'intérêts	-14	-20
Autres produits et charges financiers	-5	-26
Résultat financier	-10	-40
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	224	378
Impôts sur les bénéfices	-66	-112
Impôts différés	-2	2
Résultat net des entreprises intégrées	156	268
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	2	2
Résultat net des activités poursuivies	158	270
Résultat net des activités abandonnées	-	22
Résultat de l'ensemble consolidé	158	292
Dont Intérêts minoritaires	-	-
Dont Résultat net - Part du Groupe	158	292
Résultat net par action en dirhams		
- de base	57	106
- dilué	57	106

II.7.2.2 Etat du resultat global consolidé 2010

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc.-10	31-déc.-09
Résultat de l'exercice	158	292
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-	-
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	23	5
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	-7	-2
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	-	-
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	16	3
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	174	295
Dont Intérêts minoritaires	-	-
Dont Résultat global net - Part du Groupe	174	295

II.7.2.3 Etat de la situation financière consolidé 2010

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-10	31-déc-09
ACTIF		
Goodwill	-	-
Immobilisations incorporelles, net	55	54
Immobilisations corporelles, net	678	730
Actifs biologiques	33	7
Immeubles de placement, net	73	73
Participations dans les entreprises associées	23	23
Autres actifs financiers	33	38
- Instruments financiers dérivés	0	0
- Prêts et créances, net	17	22
- Actifs financiers disponibles à la vente	16	16
Autres débiteurs non courants	308	304
Impôts différés actifs	7	3
Actif non courant	1 210	1 232
Autres actifs financiers	84	26
- Instruments financiers dérivés	77	19
- Prêts et créances et placements, net	7	7
- Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Stocks et en-cours, net	685	642
Créances clients, net	406	280
Autres débiteurs courants, net	336	642
Trésorerie et équivalent de trésorerie	142	85
Actif courant	1 653	1 675
TOTAL ACTIF	2 863	2 907

<i>En millions de dirhams</i>		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31-déc-10	31-déc-09
Capital	276	276
Primes d'émission et de fusion	-	-
Réserves	1 059	1 028
Ecart de conversion	-1	-1
Résultat net part du groupe	158	292
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 492	1 595
Intérêts minoritaires	1	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 493	1 595
Provisions	6	2
Avantages du personnel	195	194
Dettes financières non courantes	104	81
- <i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	<i>104</i>	<i>81</i>
Dettes d'impôts sur les sociétés	2	2
Impôts différés Passifs	58	46
Autres crédateurs non courants	3	4
Passif non courant	368	329
Provisions	-	-
Dettes financières courantes	58	84
- <i>Instruments financiers dérivés</i>	<i>28</i>	<i>3</i>
- <i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	<i>30</i>	<i>81</i>
Dettes fournisseurs courantes	813	718
Autres crédateurs courants	131	181
Passif courant	1 002	983
TOTAL PASSIF	1 370	1 312
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	2 863	2 907

II.7.2.4 Etat de la variation des capitaux propres consolidé 2010

<i>En millions de dirhams</i>	Capital	Réserves Non Distribués	Réserves de conversion	Réserves de réévaluation des Actis financiers disponibles à la vente	Réserves des opérations de couverture	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2009	276	1 215	-1	0		1 490	0	1 490
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-1				-1		-1
Montants retraités à l'ouverture	276	1 214	-1	0		1 489		1 489
Variation des capitaux propres								
Résultat de l'exercice		292				292		292
Résultat couverture des flus de trésorerie					5	5		5
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					-2	-2		-2
Résultat global total de l'année		292			3	295		295
Dividendes distribués		-189				-189		-189
Augmentation de capital		25				25		25
Autres transactions avec les actionnaires		-25				-25		-25
Total des transactions avec les actionnaires		-189				-189		-189
Au 31 décembre 2009	276	1 317	-1	0	3	1 595	0	1 595
Au 1er janvier 2010	276	1 317	-1	0	3	1 595		1 595
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur								
Montants retraités à l'ouverture	276	1 317	-1	0	3	1 595		1 595
Variation des capitaux propres								
Résultat de l'exercice		158				158		158
Résultat couverture des flus de trésorerie					23	23		23
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					-7	-7		-7
Résultat global total de l'année		158			16	174		174
Dividendes distribués		-277				-277	1	-276
Total des transactions avec les actionnaires		-277				-277	1	-276
Au 31 décembre 2010	276	1 198	-1	0	19	1 492	1	1 493

II.7.2.5 Etat de flux de trésorerie consolidé 2010

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-10	31-déc-09
Résultat net de l'ensemble consolidé	158	292
Ajustements pour:		
Résultats des sociétés mises en équivalence	-2	-2
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	76	38
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	4	46
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-1	-95
Produits des dividendes	-1	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	234	279
Elimination de la charge (produit) d'impôts	68	110
Elimination du coût de l'endettement financier net	14	20
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	316	409
Incidence de la variation du BFR	169	25
Impôts différés	-	-1
Impôts payés	-66	-112
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	419	321
Incidence des variations de périmètre	-	227
Acquisition de minoritaires		0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-68	-173
Acquisition d'actifs financiers	-	-
Variation des autres actifs financiers	6	2
Subventions d'investissement reçues	-	1
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	16	1
Cessions d'actifs financiers	-	61
Dividendes reçus	2	1
Intérêts financiers versés	-14	-20
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-58	100
Augmentation de capital	-	25
Emission de nouveaux emprunts	32	-
Remboursement d'emprunts	-14	-14
Variation de dettes résultant de contrats location-financement	-	8
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-276	-189
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-258	-170
Incidence de la variation des taux de change	-	-
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	-	-6
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	103	245
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	10	-235
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	113	10
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	103	245

II.8 COMPTES CONSOLIDES S1 2011

II.8.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE S1 2011

<i>En millions de dirhams</i>	30-juin-11	30-juin-10
Chiffre d'affaires	1 681	1 638
Autres produits de l'activité	121	33
Produits des activités ordinaires	1 802	1 671
Achats	-1 587	-1 302
Autres charges externes	-115	-130
Frais de personnel	-106	-104
Impôts et taxes	-3	-3
Amortissements et provisions d'exploitation	-30	-36
Autres produits et charges d'exploitation nets	-1	1
Charges d'exploitation courantes	-1 842	-1 575
Résultat d'exploitation courant	-40	96
Cessions d'actifs	-	1
Cessions des filiales et participations	-	-
Autres produits et charges d'exploitation non courants	4	-15
Autres produits et charges d'exploitation	4	-14
Résultat des activités opérationnelles	-36	82
Produits d'intérêts	2	7
Charges d'intérêts	-7	-6
Résultats sur instruments financiers*	-17	-9
Résultat financier	-22	-8
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	-58	74
Impôts sur les bénéfices	-9	-23
Impôts différés	26	-
Résultat net des entreprises intégrées	-41	51
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1	1
Résultat net des activités poursuivies	-40	52
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	-40	52
Dont Intérêts minoritaires	-	-
Dont Résultat net - Part du Groupe	-40	52
Résultat net par action en dirhams		
- de base	-14	19
- dilué	-14	19

II.8.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL S1 2011

<i>En millions de dirhams</i>	30-juin-11	30-juin-10
Résultat de l'exercice	-40	52
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-	-
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-35	-8
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	10	2
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	-	-
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-25	-6
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	-65	46
Dont Intérêts minoritaires	-	-
Dont Résultat global net - Part du Groupe	-65	46

II.8.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE S1 2011

<i>En millions de dirhams</i>	30-juin-11	31-déc-10
ACTIF		
Goodwill	-	-
Immobilisations incorporelles, net	53	55
Immobilisations corporelles, net	662	678
Actifs biologiques	39	33
Immeubles de placement, net	73	73
Participations dans les entreprises associées	22	23
Autres actifs financiers	34	33
- Instruments financiers dérivés	-	-
- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	-	-
- Prêts et créances, net	18	17
- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	-
- Actifs financiers disponibles à la vente	16	16
Créances d'impôt et taxes	343	297
Impôts différés actifs	36	7
Autres débiteurs non courants	10	11
Actif non courant	1 272	1 210
Autres actifs financiers	3	84
- Instruments financiers dérivés	-	77
- Prêts et créances et placements, net	3	7
- Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Stocks et en-cours, net	969	685
Créances clients, net	406	406
Autres débiteurs courants, net	235	336
Trésorerie et équivalent de trésorerie	72	142
Actif courant	1 685	1 653
TOTAL ACTIF	2 957	2 863

<i>En millions de dirhams</i>		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30-juin-11	31-déc-10
Capital	276	276
Primes d'émission et de fusion	-	-
Réserves	1 040	1 059
Ecart de conversion	-2	-1
Résultat net part du groupe	-40	158
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 274	1 492
Intérêts minoritaires	1	1
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 275	1 493
Provisions non courantes	6	6
Avantages du personnel	197	195
Dettes financières non courantes	97	104
- Dettes envers les établissements de crédit	97	104
Dettes d'impôts sur les sociétés	2	2
Impôts différés Passifs	51	58
Autres crédateurs non courants	3	3
Passif non courant	356	368
Provisions	-	-
Dettes financières courantes	107	58
- Instruments financiers dérivés	41	28
- Dettes envers les établissements de crédit	66	30
Dettes fournisseurs courantes	1 020	813
Autres crédateurs courants	199	131
Passif courant	1 326	1 002
TOTAL PASSIF	1 682	1 370
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	2 957	2 863

II.8.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En millions de dirhams</i>	Capital	Réserves Non Distribués	Réserves de conversion	Réserves de réévaluation des Actis financiers disponibles à la vente	Réserves des opérations de couverture	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2010	276	1 317	-1	-	3	1 595	-	1 595
Montants retraités à l'ouverture	276	1 317	-1	-	3	1 595	-	1 595
Variation des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	158	-	-	-	158	-	158
Résultat couverture des flus de trésorerie	-	-	-	-	23	23	-	23
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-7	-7	-	-7
Résultat global total de l'année	-	158	-	-	16	174	-	174
Dividendes distribués	-	-277	-	-	-	-277	1	-276
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres transactions avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-277	-	-	-	-277	1	-276
Au 31 décembre 2010	276	1 198	-1	-	19	1 492	1	1 493
Au 1er janvier 2011	276	1 198	-1	-	19	1 492	1	1 493
Montants retraités à l'ouverture	552	1 198	-1	-	19	1 768	1	1 493
Variation des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-39	-	-	-	-39	-	-39
Résultat couverture des flus de trésorerie	-	-	-	-	-35	-35	-	-35
Pertes et profits de conversion	-	-	-1	-	-	-1	-	-1
Pertes et profits de réévaluation des AFS	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	-	-	-	-	10	10	-	10
Résultat global total de l'année	-	-39	-1	-	-25	-65	-	-65
Dividendes distribués	-	-152	-	-	-	-152	-	-152
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres transactions avec les actionnaires	-	-1	-	-	-	-1	-	-1
Total des transactions avec les actionnaires	-	-153	-	-	-	-153	-	-153
Au 31 décembre 2011	552	1 006	-2	-	-6	1 550	1	1 275

II.8.5 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

<i>En millions de dirhams</i>	30-juin-11	30-juin-10
Résultat net de l'ensemble consolidé	-40	52
Ajustements pour:		
Résultats des sociétés mises en équivalence	-1	-1
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	34	34
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	51	-40
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-	-1
Produits des dividendes	-	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	44	44
Elimination de la charge (produit) d'impôts	-17	23
Elimination du coût de l'endettement financier net	7	6
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	34	73
Incidence de la variation du BFR	-58	-108
Impôts différés	-	-
Impôts payés	-9	-23
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-33	-58
Incidence des variations de périmètre	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-13	-18
Acquisition d'actifs financiers	-	-
Variation des autres actifs financiers	2	4
Subventions d'investissement reçues	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	1
Cessions d'actifs financiers	-	-
Dividendes reçus	-	1
Intérêts financiers versés	-7	-6
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-18	-18
Augmentation de capital	-	-
Emission de nouveaux emprunts	-	31
Remboursement d'emprunts	-9	-4
Variation de dettes résultant de contrats location-financement	-	-
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-152	-276
Variation des comptes courants associés	105	337
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-56	88
Incidence de la variation des taux de change	-	-
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-107	12
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	113	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	6	22
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-107	12

III. MODELE DU BULLETIN D'ORDRE DE VENTE

ORDRE DE VENTE

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE

INITIEE PAR OLEOSUD, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA ET Wafa ASSURANCE VISANT LE FLOTTANT EN BOURSE DE LESIEUR CRISTAL⁴⁶

1. Identification du vendeur

Nom / Dénomination : Code Identité : (a)
 Prénom / Forme : N° d'identité :
 Date et lieu de naissance : (b) Code qualité du vendeur :
 Adresse / Siège Social :
 Téléphone : Fax : Nationalité :

2. Destinataire

Je vous prie de bien vouloir procéder, dans le cadre de l'OPA initiée par Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance et visant le flottant en bourse de Lesieur Cristal¹, à la vente de mes actions Lesieur Cristal au cours de 108 dirhams, et tel que décrit ci-après :

Quantité Bloquée	Quantité offerte à la vente	Dépositaire	N° compte titres	N° compte espèce (RIB)

3. Important

- Le client s'assure de la disponibilité des titres sur son compte ouvert dans les livres de son établissement conservateur, et ce préalablement à la transmission de tout ordre de vente en bourse.
- Tout ordre de vente de titres Lesieur Cristal dans le cadre de l'OPA doit être accompagné d'une attestation de détention de titres bloqués fournie par le dépositaire desdits titres.
- Tout ordre de vente est susceptible d'être modifié ou annulé pendant la période de vente prévue du 27 mars 2012 au 02 avril 2012.
- La vente pour compte d'enfants mineurs peut être effectuée par le tuteur ou le représentant légal. Une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur est à joindre à l'ordre de vente.
- L'attestation de blocage des titres délivrée par le dépositaire constituera une instruction de Règlement / Livraison pour son dépositaire.
- Le détail des commissions applicables au moment de la transaction, à payer par les apporteurs d'actions de Lesieur Cristal se présente comme suit :

Etablissements	Commissions HT*
Société de bourse	0,6%
Bourse de Casablanca	0,1%
Dépositaire des actions	0,2%

(*) Les taux sont applicables au montant de la transaction. Le taux de TVA est de 10,0%

Signature et Cachet de l'organisme collecteur d'ordre
 Date et heure

Signature et Cachet du vendeur

Avertissement CDVM

Une note d'information, visée par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM, est mise à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Lesieur Cristal et auprès des membres en charge de la collecte des ordres, ainsi que sur le site du CDVM www.cdvm.gov.ma

(a) Code identité :	(b) Code qualité
Carte d'identité nationale : CI	Personnes physiques marocaines : P
Carte de résidence : CS	Personnes physiques résidentes non-marocaine : R
Passeport : PA	Personnes physiques étrangère : E
Registre du commerce : RC	Personnes morales marocaines : M
N° d'agrément (OPCVM) : AG	Personnes morales étrangère : I
Dénomination (Association) : AS	OPCVM : O
	Associations : S
	Institutionnel marocain : A
	Institutionnel étranger : G

⁴⁶ Etant entendu que SNI n'apporte pas les titres qu'elle détient à l'Offre